



HAL
open science

La diffusion de l'anglais dans le monde : le cas de Algérie

Anne-Sophie Cordel

► **To cite this version:**

Anne-Sophie Cordel. La diffusion de l'anglais dans le monde : le cas de Algérie. Linguistique. Université de Grenoble, 2014. Français. NNT : 2014GRENL028 . tel-01560885

HAL Id: tel-01560885

<https://theses.hal.science/tel-01560885>

Submitted on 12 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : Etudes anglophones

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Anne-Sophie/ CORDEL

Thèse dirigée par **Mohamed Benrabah**

préparée au sein du **LIDILEM**

dans l'École doctorale : **Langues, littératures et sciences humaines**

La diffusion de l'anglais dans le monde : le cas de l'Algérie

Thèse soutenue publiquement le **16 octobre 2014**
devant le jury composé de :

M. Jean-Marie Merle

Professeur à l'Université de Nice, Président et rapporteur

M. Jean Albrespit

Professeur à l'Université de Pau, rapporteur

M. Mohamed Benrabah

Professeur à l'Université Stendhal, membre

Mme, Claudine Moise

Professeur à l'Université Stendhal, membre

M. Mohamed Daoud

Professeur à l'Institut des Langues de Tunis, membre



Sommaire

Sommaire (p.1)

Tableaux et figures (p.7)

INTRODUCTION (p. 11)

PARTIE I

CADRE THÉORIQUE : FACTEURS ET MODÈLES DE DIFFUSION DE L'ANGLAIS (P.16)

I. 1. Facteurs de diffusion de l'anglais et relation entre langue, pouvoir et identité (p. 17)

I. 1. 1. Facteurs historiques de diffusion (p. 19)

I. 1. 1. 1. La domination de l'anglais enracinée dans une expansion linguistique selon les principes d'« hybridation » et de « flexibilité » (p. 20)

I. 1. 1. 2. Expansion de l'anglais et entreprise coloniale britannique : la constitution d'une diaspora comme base de diffusion de l'anglais global (p. 21)

I. 1. 1. 3. Facteurs de diffusion issus de l'impérialisme linguistique (p. 25)

I. 1. 1. 4. Facteurs liés à l'hégémonie anglophone au XX^e siècle et développement du monolinguisme véhiculaire (p. 35)

I. 1. 2. L'anglais dans la configuration linguistique mondiale : forces et faiblesses de l'anglais global (p. 42)

I. 1. 2. 1. Tendances contradictoires et incertaines (p. 43)

I. 1. 2. 2. Hétérogénéité et diversification du complexe anglophone : frein ou moteur de diffusion? (p. 49)

I. 1. 2. 3. Instabilité des facteurs écologiques et rôle de la régionalisation dans la modification de la hiérarchie linguistique mondiale (p. 56)

I. 2. Modèles traditionnels de l'évolution et de la diffusion de l'anglais (p. 60)

I. 2. 1. Modèles d'évolution chronologiques et diachroniques : la pertinence du critère historique (p. 63)

I. 2. 1. 1. Premier modèle de diffusion de l'anglais : Peter Strevens (p. 63)

I. 2. 1. 2. Modèles diachroniques et différents stades linguistiques de l'anglais (p. 64)

I. 2. 2. Modèles de diffusion synchroniques : représentations en cercles concentriques (p. 67)

I. 2. 2. 1. Le modèle de Braj Kachru : influence du centre sur la périphérie (p. 67)

I. 2. 2. 2. Modèles inspirés de la théorie de Braj Kachru et leurs limites (p. 69)

I. 2. 2. 3. Problème de la diversification des variétés d'anglais et notion de force centripète (p. 72)

I. 3. Rencontre de la sphère globale et locale : une diffusion de l'anglais hétérogène (p. 73)

I. 3. 1. Facteurs d'hétérogénéité des environnements d'implantation de l'anglais (p. 75)

I. 3. 1. 1. Diversité des formes de contact linguistique (p. 76)

I. 3. 1. 2. Conflits linguistiques naturels et artificiels (p. 79)

I. 3. 1. 3. Politiques linguistiques et interventions sur les langues (p. 82)

I. 3. 1. 4. Conclusion (p. 88)

I. 3. 2. Modèle gravitationnel : vers un modèle dynamique pour évaluer l'implantation de l'anglais en Algérie (p. 89)

I. 3. 2. 1. Représentation de la constellation linguistique mondiale (p. 89)

I. 3. 2. 2. Évaluer le poids des langues dans la sphère internationale et métaphore de la force d'attraction (p. 94)

I. 4. Conclusion préliminaire (p. 96)

PARTIE II

L'ANGLAIS DANS LE CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE ALGÉRIEN (P. 60)

II. 1. Critères d'évaluation de la force d'attraction de l'anglais, du français et de l'arabe : définition du cadre théorique (p. 102)

II. 1. 1. Sélection des critères dans l'évaluation de la force d'attraction des langues (p. 103)

II. 1. 1. 1. Poids démographique des langues et approximation des données démolinguistiques (p. 106)

II. 1. 1. 2. Pouvoir politique et critère de dispersion au regard de l'évolution des relations internationales (p. 108)

II. 1. 1. 3. Pouvoir culturel et « qualité » socio-économique des locuteurs natifs (p. 112)

II. 1. 2. Hiérarchisation des critères d'évaluation de la force d'attraction (p. 113)

II. 1. 2. 1. Projections de la hiérarchie linguistique mondiale de demain : des langues qui se démarquent (p. 116)

II. 1. 2. 2. Analyse comparative des langues dites « émergentes » selon les critères de la force d'attraction (p. 120)

II. 1. 2. 3. Bilan et exploitation des données relatives à la force d'attraction des langues émergentes (p. 128)

II. 2. Comparaison de la force d'attraction de l'anglais, du français et de l'arabe en tant que langues internationales (p. 137)

II. 2. 1. Poids démographique de l'anglais, du français et de l'arabe et degré de diversité linguistique dans les environnements d'implantation officiels (p. 139)

II. 2. 2. Pouvoir politique des trois langues et faiblesse relative de la langue arabe (p. 148)

II. 2. 3. Pouvoir culturel se rapportant à la « qualité » socio-économique des locuteurs natifs des trois langues (p. 151)

II. 2. 4. Pouvoir économique des trois langues et suprématie du complexe

linguistique anglophone (p. 155)

II. 2. 5. Critère de dispersion des trois langues et leur distribution géopolitique dans le monde (p. 158)

II. 2. 6. Bilan de l'analyse comparative de la force d'attraction relative de l'anglais, du français et de l'arabe dans la sphère internationale (p. 160)

II. 3. Contexte sociolinguistique algérien : modalités d'implantation de l'anglais (p. 167)

II. 3. 1. Origines historiques de la configuration sociolinguistique algérienne (p. 169)

II. 3. 1. 1. Berbérophones et diversité des contacts linguistiques dans le carrefour méditerranéen antique (p. 170)

II. 3. 1. 2. Récit d'un traumatisme colonial (p. 175)

II. 3. 1. 3. Impact linguistique de la colonisation française (p. 181)

II. 3. 2. Culture linguistique algérienne et impact des politiques d'arabisation : de la reproduction d'un système centralisateur à la reconnaissance partielle du plurilinguisme (p. 188)

II. 3. 2. 1. Arabisation comme nécessité dans la réhabilitation d'une identité algérienne arabo-musulmane authentique (p. 189)

II. 3. 2. 2. Définition de l'identité algérienne dans l'idéologie uniciste du FLN (p. 194)

II. 3. 2. 3. Grandes mesures des politiques d'arabisation de l'Algérie et instrumentalisation de la langue au service du pouvoir (p. 203)

II. 3. 3. La place de l'anglais dans le contexte sociolinguistique algérien (p. 213)

II. 3. 3. 1. Configuration linguistique de l'Algérie (p. 214)

II. 3. 3. 2. Modernisation de la société algérienne et facteurs écologiques de l'implantation de l'anglais (p. 219)

II. 3. 3. 3. La place de l'anglais sur le marché des LE en Algérie (p. 229)

PARTIE III

ATTITUDES D'UN GROUPE D'ALGÉRIENS ENVERS LA DIFFUSION DE L'ANGLAIS (P. 234)

III. 1. Présentation de l'enquête et définition des concepts relatifs au cadre théorique (p. 235)

III. 1. 1. Observation des attitudes et des identités collectives (p. 236)

*III. 1. 2. Dimension symbolique dans la diffusion des langues : la rencontre de
l'Autre (p. 237)*

III. 2. Présentation de l'enquête (p. 240)

III. 2. 1. Présentation générale du contexte (p. 241)

III. 2. 2. Enquête par questionnaires (p. 243)

III. 2. 2. 1. Choix des informateurs et définition des variables sociales (p. 244)

*III. 2. 2. 2. Composition thématique du questionnaire : définition de l'objet des
attitudes (p. 245)*

III. 2. 2. 3. Questionnaire commenté (p. 248)

III. 2. 3. Conduite des entretiens semi-directifs (p. 257)

*III. 2. 3. 1. Formulation des hypothèses et construction de la structure de
l'entretien (p. 258)*

III. 2. 3. 2. Déroulement de l'enquête et présentation des enquêtés (p. 259)

III. 2. 3. 3. Analyse thématique du corpus (p. 264)

III. 3. Résultats de l'enquête par questionnaires (p. 264)

III. 3. 1. Conservatisme linguistique et plurilinguisme (p. 268)

III. 3. 2. Nature du contact linguistique « perçu » avec l'anglais (p. 277)

III. 3. 3. Sensibilité et attitudes envers le pouvoir culturel de l'anglais (p. 282)

*III. 3. 4. Confrontation et représentations de l'arabe, du français et de l'anglais en
Algérie (p. 286)*

III. 4. Analyse thématique du corpus obtenu à partir des entretiens (p. 193)

III. 4. 1. Contact avec l'anglais dans la société algérienne : perception de l'implantation de la langue (p. 294)

III. 4. 1. 1. Domaines d'utilisation : prédominance du facteur culturel (p. 294)

III. 4. 1. 2. Motivations liées à l'acquisition de l'anglais (problème des visas et attitudes des parents) (p. 305)

III. 4. 1. 3. Compétences linguistiques et apprentissage (p. 317)

III. 4. 1. 4. L'avenir de l'anglais en Algérie (p. 324)

III. 4. 2. Contact avec le français dans la société algérienne (p. 326)

III. 4. 2. 1. Nature de la présence de la langue française et domaines d'utilisation (p. 326)

III. 4. 2. 2. Nature et intensité du contact avec la langue française (p. 332)

III. 4. 2. 3. Compétences linguistiques et évolution de la maîtrise de la langue d'un point de vue géographique et intergénérationnel (p. 335)

III. 4. 3. Perception d'un conflit potentiel entre le français et l'anglais (p. 345)

III. 4. 3. 1. La place du français en Algérie est-elle un frein à l'implantation de l'anglais? (p. 346)

III. 4. 3. 2. Domaines dans lesquels les deux langues pourraient être en concurrence (p. 358)

III. 4. 3. 3. Représentations liées aux deux langues (sont-elles opposables?) (p. 353)

III. 4. 4. Perception de la configuration linguistique mondiale et de sa dynamique (autour de l'anglais, du français et de l'arabe) (p. 368)

III. 4. 4. 1. Diffusion de l'anglais d'un point de vue géographique (p. 369)

III. 4. 4. 2. Domaines d'utilisation et force de l'anglais au niveau global (p. 370)

III. 4. 4. 3. Le français et l'arabe en tant que langue internationale (p. 374)

CONCLUSION (p. 385)

BIBLIOGRAPHIE (p. 391)

ANNEXES (p. 400)

Tableaux et figures

- Tableau 1 : Classification des langues selon le nombre de locuteurs natifs (p. 45)
- Tableau 2 : Choix et hiérarchisation des critères dans le classement des langues selon Weber (1997) (p. 115)
- Tableau 3 : Comparaison de la représentation de l'arabe, du français et de l'anglais sur l'Internet (p. 118)
- Tableau 4 : Évolution de la population (en milliers) des espaces linguistiques où les langues « émergentes » sont officielles, de 1990 à 2030 (p. 120)
- Tableau 5 : PIB des pays où les langues émergentes sont officielles de 2000 à 2009 (p. 124)
- Tableau 6 : Évolution de l'IDH moyen des pays où les langues émergentes sont officielles (p. 127)
- Tableau 7 : Données concernant les cinq composants principaux de la force d'attraction des langues « émergentes » (p. 129)
- Tableau 8 : Valeurs absolues et relatives concernant le nombre de locuteurs natifs des langues émergentes (p. 130)
- Tableau 9 : Valeurs relatives attribuées aux cinq composants principaux de la force d'attraction des langues « émergentes » (p. 131)
- Tableau 10 : Équilibrage des valeurs relatives dans l'évaluation globale de la force d'attraction des langues (p. 132)
- Tableau 11 : Résultats finaux du calcul de la force d'attraction des langues « émergentes » (p. 133)
- Tableau 12 : Symbolisation des points forts et des points faibles dans langues selon les critères de la force d'attraction (p. 135)
- Tableau 13 : Catégorisation des critères de la force d'attraction des langues (p. 137)
- Tableau 14 : Grille d'évaluation de la force d'attraction relative de l'anglais, du français et de l'arabe (p. 139)
- Tableau 15 : Comparaison du poids démographique de l'anglais, de l'arabe et du français (p. 140)
- Tableau 16 : Évolution démographique des trois complexes linguistiques de 2010 à 2030 selon une croissance constante (p. 141)
- Tableau 17 : Comparaison du poids démographique de l'anglais, du français et de l'arabe (p. 143)
- Tableau 18 : La population francophone native dans les pays où le français est une langue majoritaire (p. 144)
- Tableau 19 : Les langues majoritaires dans les pays officiellement arabophones (p. 145)

Tableau 20 : Proportion de la population francophone native dans les pays où le français est une langue majoritaire (p. 146)

Tableau 21 : Nombre d'États dans lesquels l'anglais, le français et l'arabe ont un statut officiel ou co-officiel *de jure ou de facto* (p. 148)

Tableau 22 : L'anglais, le français et l'arabe dans les organismes internationaux (p. 149)

Tableau 23 : Comparaison du pouvoir politique de l'anglais, du français et de l'arabe (p. 150)

Tableau 24 : Moyennes des IDH et des PIB/hab. des pays officiellement arabophones, francophones et anglophones (p. 151)

Tableau 25 : Pays ayant l'arabe comme langue officielle et dont l'IDH est très élevé (p. 152)

Tableau 26 : Pays francophones dont l'IDH est très élevé (p. 152)

Tableau 27 : Pays et régions anglophones dont l'IDH est très élevé (p. 153)

Tableau 28 : Comparaison de la « qualité » socio-économique des locuteurs anglophones, francophones et arabophones (p. 155)

Tableau 29 : PIB et taux d'accroissement du PIB des pays officiellement anglophones, francophones et arabophones de 2000 à 2008 (p. 156)

Tableau 30 : Comparaison du pouvoir économique de l'anglais, du français et de l'arabe (p. 157)

Tableau 31 : Comparaison du critère de dispersion concernant l'anglais, le français et l'arabe (p. 159)

Tableau 32 : Calcul et comparaison de la force d'attraction de l'anglais, du français et de l'arabe (p. 160)

Tableau 33 : Évolution de la population berbérophone en Algérie (p. 182)

Tableau 34 : Principales communautés linguistiques en Algérie (p. 214)

Tableau 35 : Facteurs écologiques d'implantation de l'anglais selon les trois périodes d'évolution des sociétés (p. 221)

Tableau 36 : Quelques caractéristiques des sociétés modernes (p. 222)

Tableau 37 : Caractéristiques démographiques de l'Algérie et de quelques pays occidentaux (p. 224)

Tableau 38 : Évolution de l'espérance de vie en Algérie de 2006 à 2010 (p. 225)

Tableau 39 : Évolution du nombre d'étudiants et de diplômés dans les universités algériennes de 2000 à 2005 (p. 228)

Tableau 40 : Nombre d'élèves inscrits en cours d'anglais en tant que première LE au niveau national en Algérie (1996-1998) (p. 230)

Tableau 41 : Les objets des attitudes et leurs indicateurs (p. 248)

Tableau 42 : Détails du déroulement des entretiens (p. 261)

Tableau 43 : Étudiants en licence d'anglais interrogés pour l'enquête (p. 262)

Tableau 44 : Étudiants en licence de français interrogés pour l'enquête (p. 262)

- Tableau 45 : Étudiants en licence d'arabe interrogés pour l'enquête (p. 263)
- Tableau 46 : Langues parlées en famille par les informateurs (p. 266)
- Tableau 47 : Langues parlées quotidiennement par les informateurs (p. 267)
- Tableau 48 : Synthèse de l'analyse quantitative des emprunts à l'anglais (p. 270)
- Tableau 49 : Synthèse de l'analyse quantitative des emprunts au français (p. 271)
- Tableau 50 : Attitudes envers l'intervention de l'État sur les questions linguistiques du pays (p. 272)
- Tableau 51 : Domaines dans lesquels on parle l'arabe le plus correct selon les informateurs (p. 274)
- Tableau 52 : Langues étrangères que les informateurs estiment maîtriser (p. 275)
- Tableau 53 : Langues étrangères que les informateurs affirment vouloir apprendre (p. 276)
- Tableau 54 : Niveau d'anglais des informateurs selon leur propre évaluation (p. 277)
- Tableau 55 : Estimation de la fréquence d'utilisation de l'anglais par les informateurs (p. 277)
- Tableau 56 : Domaines d'utilisation dans lesquels les informateurs pensent que l'anglais est le plus utilisé au niveau international (p. 278)
- Tableau 57 : Évaluation de la progression de l'anglais dans la société algérienne en fonction des domaines d'utilisation (p. 280)
- Tableau 58 : Image des Américains et des Britanniques : les apports que les deux nations sont susceptibles de fournir à la société algérienne (p. 282)
- Tableau 59 : Caractéristiques de l'anglais selon les informateurs (p. 284)
- Tableau 60 : Les fonctions associées à l'arabe, au français et à l'anglais (p. 291)
-
- Figure 1 : Représentation partielle de la diffusion de l'anglais selon Strevens (p. 64)
- Figure 2 : Modèle diachronique de l'évolution de l'anglais (p. 65)
- Figure 3 : Diffusion de l'anglais en cercles concentriques et en chiffres (p. 68)
- Figure 4 : Force d'attraction des langues depuis le noyau démographique de leur complexe linguistique (p. 70)
- Figure 5 : Système d'implantation de l'anglais global en Algérie (p. 74)
- Figure 6 : Diffusion de l'anglais global (p. 74)
- Figure 7 : Représentation du contact linguistique (p. 77)
- Figure 8 : Organisation linguistique mondiale (p. 90)
- Figure 9 : Évolution démographique de 1990 à 2010 et projections en 2030 dans les pays où les langues « émergentes » sont officielles (p. 121)
- Figure 10 : Évolution de la population mondiale de 1990 à 2030 (p. 121)
- Figure 11 : Comparaison de l'évolution du PIB total dans les pays où les langues émergentes sont officielles (p. 124)

- Figure 12 : Évolution des moyennes des PIB/hab en PPA des pays où les langues sont officielles (p. 126)
- Figure 13 : Force d'attraction des langues « émergentes » (p. 133)
- Figure 14 : Représentation de l'évolution démographique des trois complexes linguistiques de 2010 à 2030 selon une croissance constante (p. 142)
- Figure 15 : Estimation (en milliers) du nombre total de personnes vivant dans des pays ayant un IDH très élevé pour les trois complexes linguistiques (arabophone, francophone et anglophone) (p. 154)
- Figure 16 : Évolution du PIB des pays officiellement anglophones, francophones et arabophones de 2000 à 2008 (p. 157)
- Figure 17 : Force d'attraction (relative) de l'anglais, du français et de l'arabe (p. 161)
- Figure 18 : Comparaison des valeurs relatives pour chaque critère après équilibrage (p. 162)
- Figure 19 : Comparaison des valeurs relatives après équilibrage et adaptation (hiérarchisation des critères) (p. 163)
- Figure 20 : Contexte sociolinguistique algérien et domaines de socialisation (p. 167)
- Figure 21 : Description de la configuration linguistique algérienne selon la terminologie du modèle gravitationnel (p. 216)
- Figure 22 : Définition de l'objet d'étude et structure thématique de l'enquête (p. 247)
- Figure 23 : Analyse quantitative des domaines dans lesquels l'anglais semble progresser Algérie (p. 280)
- Figure 24 : Classement des caractéristiques associées à l'anglais (p. 285)
- Figure 25 : Caractéristiques associées à l'arabe (p. 287)
- Figure 26 : Caractéristiques associées au français (p. 288)
- Figure 27 : Caractéristiques associées à l'anglais (p. 290)
- Figure 28 : Comparaison de la valeur fonctionnelle de l'anglais, du français et de l'arabe (p. 292)

INTRODUCTION

La diffusion de l'anglais dans le monde a longtemps été associée à une forme d'hégémonie linguistique qui servait les intérêts des principaux pays anglophones et majoritairement ceux des États-Unis. Cette théorie est étroitement liée au fait que le poids de l'anglais repose à première vue sur la puissance économique et politique de ses locuteurs natifs. Par ailleurs, la diffusion massive de l'anglais s'exprime également à travers sa dimension démographique qui inclue différentes catégories de locuteurs entretenant des relations variables avec l'anglais. L'expansion planétaire de l'anglais qui en fait une langue « globale » est aujourd'hui telle qu'elle a créé un vaste complexe linguistique qui rassemble des individus d'horizons multiples autour d'une langue commune. Se pose alors la question de savoir s'il est encore possible de considérer l'anglais parlé par les Britanniques comme étant la même langue que celle parlée par un Nigérian ou un Chinois. La diffusion intense de l'anglais soulève aujourd'hui des inquiétudes de part et d'autre créant ainsi des conflits linguistiques symboliques qui mêlent des enjeux politiques, économiques ou encore identitaires et qui associent la diffusion de l'anglais à des forces et des résistances.

La diffusion de l'anglais global revêt également des aspects dépassant le cadre purement linguistique. Un rapport du *British Council* publié en avril 2012 en collaboration avec *Euromonitor International*, insistait sur l'importance de la diffusion de l'anglais dans l'élévation des niveaux de vie des individus et dans le développement économique des pays (*Euromonitor International*, 2012). La domination des États-Unis dans des domaines clés de l'activité économique moderne tels que la finance ou les nouvelles technologies constitue un facteur essentiel dans la force d'attraction de l'anglais du point de vue de sa valeur utilitaire et notamment sur le marché du travail. Dans cette perspective, l'anglais global est souvent considéré comme une langue purement instrumentale et relativement neutre (voire pauvre) au regard de sa dimension culturelle. L'anglais en tant que lingua franca peut être considéré comme une langue de communication auxiliaire utilisée entre différentes communautés linguistiques (Crystal, 1999 : 199). De façon générale, les linguas francas peuvent aussi bien exister au niveau national, qu'au niveau régional ou mondial et elles peuvent être de nature variable en

fonction des modalités qui caractérisent les contacts entre différentes communautés linguistiques. Contrairement à l'espéranto, l'anglais est également une lingua franca naturelle¹ et ne peut être totalement dénué de sa valeur symbolique et des idéologies qu'elle incarne. Si au niveau individuel, la langue globale peut être perçue comme un outil offrant des opportunités non négligeables en termes d'emploi, de mobilité ou d'accès à la connaissance, elle représente également un système mondial à travers lequel les États-Unis ont longtemps imposé leur domination. On comprendra alors qu'à titre collectif ou institutionnel, la diffusion de l'anglais puisse engendrer des réactions négatives plus ou moins explicites.

La diffusion de l'anglais, potentiellement associée à la mondialisation et à la suprématie des États-Unis, peut représenter une sorte de faiblesse pour la langue dans la mesure où son rayonnement dépend grandement de facteurs extralinguistiques et de la conjoncture internationale. On pourrait envisager qu'un déclin perceptible de la position des États-Unis puisse impacter la place de l'anglais dans la hiérarchie linguistique mondiale. Par ailleurs, au regard de l'évolution de la distribution du pouvoir sur la scène internationale, on constate aujourd'hui que le monde s'oriente vers un système multipolaire avec l'émergence de nouvelles puissances telles que la Chine, l'Inde, le Brésil qui appartiennent, pour beaucoup, à des régions extérieures au bloc occidental. Graddol (1997) estime en effet que le phénomène de régionalisation du monde donnera lieu à des changements dans la hiérarchie linguistique mondiale, avec l'émergence de nouvelles langues régionales. La dépendance de la diffusion de l'anglais à des facteurs conjoncturels a trouvé plusieurs échos dans les modèles destinés à donner un « poids » aux langues dans une perspective interactionnelle, chaque langue se positionnant les unes par rapport aux autres.

Si une perte observable de pouvoir des États-Unis au profit d'autres langues peut engendrer le déclin de la langue globale, il faut toutefois rappeler que la dimension symbolique accompagnant la diffusion des langues et qui a trait à l'identité, peut jouer un rôle de contrepoids. La valeur symbolique de l'anglais n'est peut-être pas

¹ Samarin (1983, cité dans Meierkork, 2006 :1) distingue quatre types de lingua franca - selon qu'elles soient naturelles, pidginisées, créolisées voire planifiées (comme dans le cas de l'espéranto). Elles se définissent à la fois dans leurs formes linguistiques et également en fonction du type de contact ou du besoin qui en est à l'origine.

directement reliée à sa dimension ethnique mais à une culture globale qui consisterait en un consensus reconnaissant l'anglais en tant que langue globale, internationale et utile. Si la diffusion d'une langue implique des intérêts économiques, elle incarne également l'exercice d'une certaine forme de pouvoir qui s'accompagne d'idéologies. C'est alors sur le plan idéologique que des conflits peuvent naître pour défendre des intérêts qui dépassent les questions purement linguistiques. La diffusion de l'anglais n'est pas un phénomène homogène et certaines résistances peuvent se manifester à la fois vis-à-vis de la fonction instrumentale de l'anglais et de sa valeur symbolique. Toutefois, bien que l'anglais soit parfois associé à l'idée d'une langue universelle, ses fonctions peuvent varier d'un environnement à l'autre selon les langues en présence dans chaque environnement. Par exemple, d'autres langues anciennement coloniales telles que le français ou l'espagnol peuvent remplir des rôles similaires en tant que langues incarnant la modernité ou permettant l'ascension socio-économique. L'avenir de la langue globale intègre alors ces deux dimensions – instrumentale et symbolique – dans un paradigme qui émane de l'évolution des sociétés dans lequel l'anglais est implanté. Cette évolution dépend essentiellement de la rencontre de la sphère globale et locale faisant de l'implantation de l'anglais un phénomène très hétérogène. S'interroger sur l'avenir de l'anglais dans le monde, c'est également comprendre l'implantation et la diffusion de la langue dans des environnements spécifiques afin de saisir les mécanismes sociolinguistiques qui sont liées à l'anglais en tant que langue globale.

Dans cette perspective, l'observation de la diffusion de l'anglais dans l'espace francophone en général et en Algérie en particulier présente un cadre d'observation pertinent dans les rouages en œuvre dans la diffusion de l'anglais global. En effet, avec une population estimée à 37.1 millions d'habitants en 2012 selon l'ONU dont 60% parlent français (Leclerc, 2013), l'Algérie représente d'un point de vue quantitatif le deuxième pays francophone du monde. Cet environnement soulève la possibilité d'un conflit linguistique entre les deux langues et permet d'observer les résistances potentielles que constitue la présence d'une ancienne langue coloniale. En outre, la position du français dans le monde et l'étendue de son complexe soutenue par la Francophonie offrent une perspective intéressante dans les rivalités qui peuvent naître des dominations linguistiques. En tant que langue globale, l'anglais est sans surprise la cible de politiques linguistiques visant à défendre d'autres langues d'envergure

internationale. Tel est le cas de l'action menée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dont la mission est de veiller sur le rayonnement linguistique du français dans le monde. A travers sa mission de sauvegarde de la diversité linguistique et culturelle mondiale, la politique de l'OIF sous-entend qu'il existe une menace concernant ces deux dimensions. On peut intuitivement deviner que l'anglais global est la cible de cette entreprise. Dans cette perspective, le concept d'arabofrancophonie fut développé comme un rempart à un monde unipolaire. En tant qu'ancienne langue coloniale, le français jouit également d'un certain prestige que les autorités francophones tiennent à défendre alors que la langue française est souvent considérée comme étant en déclin. Néanmoins, si certains conflits linguistiques symboliques apparaissent dans la sphère globale à travers les politiques linguistiques d'internationalisation ou dans les déclarations officielles issues de certains organismes interétatiques (comme l'OIF), les « batailles » linguistiques se jouent bel et bien dans des territoires définis et portent sur les valeurs fonctionnelles et identitaires des langues. Ces valeurs structurent l'environnement d'implantation des langues et quand celles-ci possèdent une portée internationale, les tendances globales rencontrent les caractéristiques « écologiques » de l'environnement concerné. Les langues en présence déterminent directement (du point de vue de la distribution des langues) et indirectement (dans leur sphère symbolique) les paramètres écologiques d'implantation des langues étrangères.

De ce point de vue, l'Algérie est un pays plurilingue et appartient à la tendance majeure mondiale, le plurilinguisme étant plus une norme qu'une exception. L'environnement linguistique algérien compte des locuteurs natifs arabophones et berbérophones qui sont en contact avec le français en tant que langue seconde héritée de l'époque coloniale. Celle-ci reste une langue de prestige au niveau socio-économique. En outre, la structure linguistique algérienne est également marquée par une situation diglossique impliquant l'arabe dialectal et l'arabe classique, ce dernier ayant lui-même un statut international au vue des pays officiellement arabophones dans le monde. Sur le sol algérien, l'anglais est par conséquent potentiellement en concurrence avec deux langues d'envergure internationale. Les phénomènes de diffusion linguistique sont au cœur de la configuration algérienne qui, de par son histoire politique, linguistique et culturelle, offre un spectre relativement large dans la compréhension des processus qui

caractérisent l'implantation de la langue globale aujourd'hui. C'est dans cet environnement que sera abordée la question de la diffusion de l'anglais dans sa dimension objective et subjective (ou symbolique), cette dernière nécessitant une enquête sur le terrain, notamment effectuée dans l'Oranie.

La diffusion de l'anglais en Algérie soulève de multiples questions. L'observation et l'évaluation de la langue globale sur le sol algérien doit en effet prendre en considération les caractéristiques du pays et les mécanismes en œuvre dans la diffusion de l'anglais dans le monde. En observant l'implantation de l'anglais en Algérie, nous aborderons alors la question du poids de la langue dans un pays en cours de modernisation et dans une structure mondiale qui n'est plus celle qui fut favorable au développement de l'anglais en tant que langue globale. Les différents modèles élaborés pour décrire l'évolution et le statut de l'anglais dans le monde éclaireront alors les phénomènes liés à la diffusion linguistique et aux contacts des langues dans un environnement plurilingue ancré dans une histoire atypique qui a façonné l'Algérie au cours des siècles.

PARTIE I
CADRE THEORIQUE :
FACTEURS ET MODÈLES DE DIFFUSION DE L'ANGLAIS

Langue, pouvoir et identité entretiennent une relation étroite dans l'organisation du monde. Le grec, le latin, le français et aujourd'hui l'anglais, ont tous en leur temps dominé la scène linguistique mondiale, en héritiers des entités politiques qui ont exercé leur pouvoir dans la sphère mondiale. Le grec, base de l'hellénisme, était, à l'apogée de l'empire bâti sous Alexandre le Grand, le moyen d'accéder au pouvoir et de se loger dans les sphères de l'élite grecque. Quant au latin, aujourd'hui langue morte, il est toujours enseigné dans les écoles françaises, souvent conseillé sur la base d'une meilleure compréhension et maîtrise du français, celui-ci étant l'héritier de ce vaste empire romain érigé sous de puissants locuteurs latins, qui firent de leur langue l'incarnation même du pouvoir. Leur culture rayonnante a profondément marqué notre planète. L'architecture romaine peut être estimée comme faisant un « pied de nez » à la division entre l'Orient et l'Occident qui scinde le monde en deux espaces socioculturels et géographiques établis sur des dominations passées. Alors, on peut voir se dresser les ruines d'une ancienne basilique à Tipaza (en Algérie) ou s'édifier le troisième plus grand amphithéâtre du monde romain (après celui de Capoue et de Rome) à El Jem (anciennement Thysdrus, Tunisie), vestiges de l'antiquité, lorsque le Maghreb parlait latin. A l'hégémonie latine succéda la domination de l'arabe, puis la suprématie de la langue française, pérennisée aujourd'hui par l'OIF, organisation politico-culturelle unifiant la majeure partie des pays francophones autour d'une langue de partage. On estime parfois que la francophonie (institutionnalisée par l'OIF) ne subsiste qu'en réminiscence d'un puissant empire colonial français, imitant la stratégie géopolitique britannique au début du XIX^e siècle, qui s'illustra par la grandeur de ses intellectuels et par le prestige de sa langue associée à une « mission civilisatrice » qui devait enseigner aux peuples colonisés les voix de l'humanité. Antérieurement, la Révolution française et la naissance de la République furent accompagnées d'idéologies qui franchirent les frontières hexagonales pour inspirer d'autres communautés. On soutient parfois que l'indépendance des États-Unis arrachée aux Britanniques puise son fondement idéologique dans la philosophie des Lumières. Plus que des empires ou des royaumes, les idées et les idéologies diffusées par des acteurs puissants dirigeraient le monde. Au

cours des siècles, des entités politiques ont dominé la scène internationale, de même que leur culture et leur langue ont façonné notre façon d'être, notre manière d'agir et de penser, en nous inculquant des concepts tels que la démocratie, la souveraineté, l'État ou encore la République. Les rapports de domination ont participé à l'émergence d'identités géographiques, culturelles et linguistiques. Toutefois, admettre que la diffusion des langues n'est soutenue que par l'exercice d'une forme de domination consisterait à minimiser l'influence des individus et de leur volonté sur les configurations linguistiques.

Ainsi, la diffusion linguistique est un phénomène complexe et propre à chaque langue en raison de la spécificité des facteurs de diffusion et de l'histoire de chaque idiome ainsi que du contexte particulier (mondial ou régional) dans lequel s'inscrit la diffusion d'une langue. Il semblerait alors que chaque langue ait un modèle de diffusion unique à moins d'élaborer un modèle descriptif pouvant rendre compte de la configuration linguistique mondiale et de ses évolutions. En revenant sur les facteurs de diffusion de l'anglais au cours de l'histoire, nous verrons ainsi que le développement de la langue globale ne peut s'observer comme un processus linéaire et homogène. En résultera alors la difficulté d'établir des modèles de diffusion servant de cadre théorique à notre étude en Algérie.

I. 1. Facteurs de diffusion de l'anglais et relation entre langue, pouvoir et identité

L'anglais qui est considéré aujourd'hui comme une lingua franca mondiale est, à l'origine, la langue d'une communauté qui a acquis au fil du temps le statut de langue globale. Issue des échanges inter-communautaires, la naissance des lingua franca n'est pas un phénomène récent. Selon Shelton (2003 : 10), la communication entre différents groupes linguistiques a commencé il y a quelques six mille ans, lorsque les locuteurs des langues rattachées au « proto-Indo Européen » quittèrent leurs terres natales pour s'installer d'Est en Ouest, couvrant ainsi une zone géographique allant de l'Inde à l'Islande. La création des États-nations en Europe également requit le besoin d'une langue véhiculaire en raison de la grande diversité linguistique régionale héritée du Moyen-Age en Occident. La lingua franca adoptée dans la sphère nationale était souvent

la variété de la classe dominante et, une fois codifiée et promue par l'action politique, elle devint la langue standard (nationale et/ou officielle) (Meierkork, 2006 : 3). Dans les régions caractérisées par un contact linguistique intense, les pidgins et les créoles, variétés linguistiques hybrides, étaient surtout issus des contextes d'expansion coloniale pour répondre aux besoins de communication liés aux activités commerciales entre colons et indigènes. Quant aux linguas francas utilisées sur la scène internationale, celles-ci ont toujours été, à quelques exceptions près, des langues naturelles, empruntées à une nation ou une entité politique puissante, faisant de ces langues de communication mondiale des symboles de domination. Parmi les plus évoquées, le latin, le grec et le français représentaient des langues véhiculaires dont le statut reposait sur la domination d'empires puissants. Plus récemment, l'anglais accéda au statut de langue hégémonique grâce à la puissance économique des États-Unis. Se pose alors la question de savoir si les linguas francas mondiales doivent être définies exclusivement en tant que fruit de la domination d'un pays ou, au contraire, si elles peuvent représenter des langues neutres, ayant une valeur purement fonctionnelle. Selon cette seconde hypothèse, les langues artificielles planifiées, constitueraient des exemples de langues n'étant rattachées ni à un pouvoir politique ni à une communauté de locuteurs natifs. L'exemple de l'espéranto créé en 1887 par Zamenhoff, montre que les langues artificielles peuvent être adoptées par certaines communautés (comme le montre le cas de la Chine et de la Russie qui utilisaient l'espéranto lors de leurs échanges durant la guerre froide), mais de tels projets, bien que basés sur des valeurs égalitaristes, tendent à échouer au regard de la valeur sociale de la langue².

Les linguas francas mondiales ne pourraient être, par conséquent, que des langues naturelles ou des créoles qui compteraient déjà des locuteurs natifs. Elles sont également le produit d'une certaine forme de domination et si elles sont avant tout liées à

² En effet, ainsi que le souligne Li (2003 : 36), l'utilisation des linguas francas répond toujours à des besoins communicatifs précis (aujourd'hui ces besoins concernent essentiellement les domaines politiques, économiques et intellectuels). L'espéranto en tant que langue artificielle est donc également élaborée en fonction de besoins communicatifs évalués de façon artificielle, avant même que les gens n'en éprouvent naturellement le besoin (Li, 2003 : 43). Ainsi, selon Li, une langue artificiellement élaborée peut difficilement jouer le rôle de lingua franca par le simple fait qu'une langue ou variété linguistique est, quelle que soit sa fonction, un fait social qui naît de l'interaction entre les Hommes. En outre, le projet égalitariste visant à créer une langue de communication mondiale qui n'« appartiendrait » à aucune communauté, confère à l'espéranto une valeur idéologique. Celle-ci contribue alors à construire une certaine représentation de la langue qui invite à l'évaluation et au jugement personnel. L'espéranto est donc une langue artificielle certes, mais pas totalement neutre.

un besoin de communication, leur diffusion ne pourrait toutefois être détachée de leur représentation (ou de leur image) et de ce fait d'une certaine dimension symbolique liée à l'identité véhiculée par la langue. La diffusion des linguas francas serait donc par principe source d'inégalités à moins de considérer certaines langues naturelles utilisées de façon exclusivement neutre ou dénuées de leurs caractères ethniques. La déethnisation³ semble possible idéologiquement ou du moins partielle en des circonstances spécifiques (comme nous le verrons avec les variétés d'anglais parlées dans les anciennes colonies britanniques). Néanmoins, la diffusion de l'anglais global, en tant que lingua franca reste, pour une grande partie de la population mondiale, indissociable de certains enjeux politiques, économiques et identitaires non négligeables qui affectent les modalités d'implantation de la langue dans des régions telle que l'Algérie. C'est depuis son origine jusqu'à l'époque récente que l'anglais en tant que langue globale doit être envisagé pour comprendre pleinement les implications théoriques liées à son statut de lingua franca mondiale.

I. 1. 1. Facteurs de diffusion historiques

L'histoire des linguas francas et de leur succès sur la scène internationale se rattachent inéluctablement à l'histoire de sa communauté native car elle détermine les facteurs qui ont engendré son développement en dehors de son bassin linguistique d'origine. Depuis sa naissance jusqu'à nos jours, l'anglais a évolué en s'inscrivant dans l'histoire de nombreuses communautés qui ont participé à faire de l'anglais une langue globale. Depuis la Grande-Bretagne aux États-Unis, en passant par les anciennes colonies britanniques, la diffusion de l'anglais a gagné progressivement les quatre coins du monde de sorte qu'aujourd'hui, la langue de Shakespeare semble appartenir non pas à ses communautés natives mais à l'ensemble de la population mondiale. L'étude des facteurs de diffusion historiques de l'anglais est donc une première étape capitale dans la compréhension des phénomènes liés à cette langue d'envergure sans précédent.

³ On peut parler de « déethnisation » d'une langue lorsque celle-ci est dénuée de la valeur symbolique qui la rattache à sa communauté de locuteurs natifs. Ainsi, pour les langues anciennement coloniales, on pourra considérer qu'elles ont été « déethnisées » lorsqu'elles sont utilisées dans d'anciennes colonies en tant que L2, langue d'administration ou d'enseignement sans autre considération que sa valeur fonctionnelle et non en référence à l'ancien colonisateur (Fishman, 1989).

I. 1. 1. 1. Domination de l'anglais enracinée dans une expansion linguistique selon les principes d'« hybridation » et de « flexibilité »

La diffusion de l'anglais global ne s'est pas faite du jour au lendemain et relève d'un processus inscrit dans l'histoire de la langue anglaise elle-même. Dès son apparition attestée au VI^e siècle après J.C dans les Îles Britanniques, l'anglais se présente comme une langue hybride et flexible, caractéristiques résultant du contact entre les nombreuses communautés aux origines diverses qui cohabitèrent sur les Îles britanniques au cours de l'Histoire. MacCrum et. al. (1992 : 33) reviennent sur les origines germaniques de la langue anglaise en évoquant les premiers contacts inter-communautaires qui donnèrent naissance à une forme embryonnaire de l'anglais actuel :

« The making of English is the story of three invasions and a cultural revolution. In the simplest terms, the language was brought to Britain by Germanic tribes, the Angles, Saxons and Jutes, influenced by Latin and Greek when St. Augustine and his followers converted England to Christianity, subtly enriched by the Danes and finally transformed by the French-speaking Normans. »⁴

La naissance de la langue anglaise montre que celle-ci est le résultat de nombreuses conquêtes et invasions dont la langue a gardé une trace dans son lexique et dans sa structure. L'anglais, dès sa genèse, semble alors faire preuve d'une grande capacité à s'adapter à son environnement. Pour certains linguistes, hybridation et flexibilité ont joué un rôle capital dans l'évolution de l'anglais. Selon Graddol (1997 : 6), on observe au cours de l'histoire que les locuteurs anglophones n'ont jamais été gênés par l'emprunt de mots étrangers. L'anglais a emprunté un grand nombre de mots au latin dans un premier temps, puis aux langues scandinaves et au français normand, et plus récemment à l'ensemble des langues parlées dans les anciennes colonies britanniques. Ainsi que le souligne Walter (2001), la langue anglaise comporte un nombre important de « *mots venus d'ailleurs* » empruntés à diverses langues durant le XV^e siècle notamment. Le lexique de l'anglais s'est ainsi « *ressourcé* » en puisant dans l'italien,

⁴ MacCrum et. al. résumant ici de façon concise les différents tournants historiques qui ont marqué l'évolution des différents stades linguistiques de l'anglais (allant du vieil anglais au moyen anglais). De façon plus précise, il évoque les peuples germaniques qui envahirent les Îles Britanniques dès 449 après J.C. et qui chassèrent les locuteurs natifs de langue celte plus à l'ouest et au nord.

l'espagnol, le portugais, dans certaines langues venues du Nouveau Monde (par l'intermédiaire de l'espagnol) et des langues d'Afrique ou d'Asie (par l'intermédiaire du portugais) (Walter, 2001 : 213). Graddol (1997 : 6) fait alors référence aux analystes qui voient en cette hybridité ou perméabilité une caractéristique ayant permis à l'anglais de s'étendre rapidement à de nouveaux domaines, expliquant ainsi son statut actuel de langue mondiale. Cependant, croire en un certain déterminisme linguistique qui attribuerait des qualités d'adaptation supérieure à l'anglais relèverait d'une démarche peu acceptable d'un point de vue théorique. En effet, lorsque l'on parle de capacité à l'hybridation, à l'adaptation ou encore à la flexibilité, il est évident qu'il ne s'agit pas ici de caractéristiques linguistiques intrinsèques. Ses qualités sont le résultat de faits historiques liés à la diffusion de l'anglais et à son contact avec des centaines de langues dans le monde. Il s'agit de l'histoire des locuteurs anglophones, de leur communauté en tant que telle et des différentes politiques linguistiques alors entreprises pour favoriser l'expansion de l'anglais au-delà de sa communauté souche. La capacité à emprunter des mots aux autres langues pour s'adapter au contexte culturel mondial ou aux environnements nouveaux dans lesquels l'anglais s'est implanté relève, en conséquence, des usages linguistiques des locuteurs et de leurs attitudes face à la langue elle-même. Ceci fut particulièrement observable au cours de l'exportation de l'anglais au temps de l'expansion coloniale de l'Empire britannique et dans un certain « laisser-faire » linguistique relevant d'une stratégie globale d'expansion.

I. 1. 1. 2. Expansion de l'anglais et entreprise coloniale britannique : la constitution d'une diaspora comme base de diffusion de l'anglais global

On peut assimiler l'origine historique de la diffusion de l'anglais global à l'expansion territoriale de l'Angleterre au sein même des Îles Britanniques qui débuta au XII^e siècle. En 1169, l'Irlande était conquise suivie du Pays de Galle en 1282 et ce n'est qu'au XVIII^e siècle que l'Écosse fut rattachée au Royaume d'Angleterre. A mesure que celui-ci étendait son territoire, l'anglais commençait également à s'implanter en dehors de son environnement souche. Parallèlement, le processus de standardisation de l'anglais suivait son cours⁵. Alors que l'unification linguistique du pays et la

⁵ Au XVI^e siècle, l'anglais était une langue variable au niveau géographique. En 1066, l'invasion normande mit fin à la suprématie naissante du « West Saxon » et en l'absence de norme régulatrice, l'anglais éclata en une multiplicité de dialectes. Mais avec l'essor progressif de la littérature anglaise et des dictionnaires (essor facilité par le développement de l'imprimerie), l'anglais allait bientôt se stabiliser, notamment au niveau orthographique (voir Walter, 2001). En outre, l'émergence de la ville de Londres en

standardisation de la langue n'étaient pas encore achevées, l'anglais s'exportait outre-Atlantique. La découverte du Nouveau Monde suscita un désir d'expansion territoriale dès le XV^e siècle et l'expédition de William Raleigh à la fin du XVI^e siècle conduisit l'Angleterre à établir ses toutes premières colonies en Amérique du Nord. La deuxième expédition en 1607 donna naissance à la première colonie de Virginie et la troisième expédition serait à l'origine de ce qui constituerait alors la Nouvelle Angleterre (Walter, 2001 : 224). Les colonies de peuplement permanentes ainsi établies accueillirent des milliers de citoyens anglais venus des quatre coins du Royaume, se distinguant linguistiquement par leurs dialectes locaux (Walter, 2001 : 225). Bien que certaines régions des États-Unis et du Canada conservent aujourd'hui une partie des caractéristiques linguistiques héritées de ces tous premiers colons, l'anglais d'Amérique a bien évolué (notamment par le biais d'emprunts aux langues indigènes). La supériorité numérique des Britanniques scella le sort des rivaux français eux-mêmes installés dans des colonies d'Amérique du Nord et en Louisiane, vaste territoire qui constituait au XIX^e siècle près d'un tiers des États-Unis actuels (Walter, 2001 : 253). Quant aux populations amérindiennes, celles-ci furent rapidement dominées par les Britanniques et autres colons venus d'Europe. L'anglais américain, qui désormais constitue une variété standard majeure, à son tour, « pris le large » sous les effets de la mondialisation pour devenir une variété d'anglais dominante largement apprise dans le monde. L'implantation de l'anglais sur le continent américain constitue, donc, une étape capitale dans l'histoire de la langue anglaise qui aurait, de toute évidence, connu un destin moins favorable sans l'influence des États-Unis.

Cependant, on compte également de nos jours d'autres variétés d'anglais majeures dans le complexe linguistique anglophone mondial qui résulte également de l'histoire coloniale britannique. L'Australie et la Nouvelle-Zélande furent colonisées durant le XVIII^e siècle alors que l'Angleterre possédait déjà treize colonies sur la côte Est des États-Unis et au Canada de même que certaines îles des Antilles comme la Jamaïque ou la Barbade. L'Australie et la Nouvelle-Zélande étaient originellement des colonies pénitentiaires, mais progressivement elles accueillirent un grand nombre de Britanniques, d'Américains et d'Européens. Dans ces deux colonies, l'anglais fut

tant que centre économique dynamique allait contribuer à l'émergence d'une variété d'anglais prestigieuse au sein des nouvelles classes enrichies par le commerce. L'urbanisation du pays permit au même moment de mettre en contact des populations auparavant isolées les unes des autres. Le contact linguistique entre les différentes variétés régionales donna alors lieu à un nivellement réduisant les disparités linguistiques locales.

également profondément implanté, laissant peu d'opportunités aux communautés autochtones, alors minorées, de développer la vitalité de leurs langues natales en fonction des évolutions sociales. Au XIX^e siècle, l'anglais s'exporta en Asie avec la conquête de l'Inde (en 1876, la reine Victoria fut proclamée impératrice des Indes). Puis, la Birmanie et l'Est de la Malaisie furent à leurs tours conquis, suivis de Hong Kong en 1841. A la fin du XIX^e siècle, l'Empire Britannique s'installa sur le continent africain, en colonisant notamment l'Afrique du Sud et le Nigeria.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande devinrent des colonies autogérées et acquirent le statut de « dominions » considérés comme des États autonomes au sein de l'Empire Britannique. Le Canada, Terre Neuve et l'Afrique du Sud allaient de même acquérir ce statut au cours des XIX^e et XX^e siècles. Les colonies de peuplement ou pénitentiaires (qui donnèrent lieu à de nombreuses vagues d'immigration des communautés anglophones) étaient soumises au régime colonial du « *direct rule* » qui se traduisait par la présence des colons en terres conquises. C'est dans ces anciens dominions que la plupart des variétés d'anglais dominantes ont émergé et développé leur propre standard. On parle aujourd'hui d'anglais standard américain, australien, néo-zélandais ou canadien, tous possédant leur propre norme linguistique. L'anglais bénéficie dans ces États, aujourd'hui souverains, d'un statut de langue officielle et constitue au niveau social la langue dominante. L'Empire Britannique adopta également l'« *indirect rule* » en établissant des protectorats dans des colonies qui n'étaient pas destinées au peuplement mais au développement économique. Tel fut le cas en Inde et au Nigeria par exemple. La présence des colons était limitée et le pouvoir central s'assurait de la bonne coopération entre les élites locales et les autorités britanniques. Dans ce type de colonies, l'anglais fut implanté en tant que langue socialement prestigieuse représentant le pouvoir. De nos jours, l'anglais occupe toujours une place de choix dans ces anciennes colonies et il est souvent considéré comme une seconde langue (LS ou L2), bénéficiant ou non d'un statut légal. En effet, un certain nombre d'anciennes colonies britanniques firent le choix d'accorder un statut privilégié à l'ancienne langue colonisatrice après leur indépendance.

L'exemple de l'Inde est, à ce titre, très révélateur des enjeux politiques, socioculturels et identitaires qui se manifestent dans ce type de phénomènes sociolinguistiques. Une fois indépendante l'Inde, qui se trouva face au choix d'une

langue officielle, eut recours à l'anglais pour apaiser les conflits qui opposait les principales communautés linguistiques du pays. En effet, le choix du Hindi comme langue nationale souleva contre les autorités les communautés ayant d'autres langues maternelles (ex : la région de Madras où on scandait « *Hindi never, English ever* »)

L'histoire de l'Afrique du Sud, surnommé le pays « arc en ciel » en raison de la multiplicité de langues et de dialectes qu'il recouvre, montre également que le choix de l'anglais en tant que LS au côté des autres, fut en mesure d'assurer la communication entre les différentes communautés. En ces circonstances qui donnèrent lieu à des conflits s'apparentant à de véritables guerres civiles, l'anglais fut investi d'un rôle libérateur face à l'afrikaans, aussi paradoxal que cela puisse paraître au regard de son statut d'ancienne langue coloniale. En accordant un statut spécial à l'anglais, les gouvernements des anciens protectorats participèrent à maintenir l'usage de l'anglais et ce même une fois indépendants, l'anglais jouant parfois un rôle dans la construction de l'identité nationale. Pennycook (2003 : 15) précise à ce sujet, que dans ce cas de figure, observé en Inde, en Afrique du Sud, aux Caraïbes ou encore au Nigeria, l'anglais sert à « *reconstruire* » la culture et l'identité de la nation. Dans ces circonstances l'anglais est utilisé à son avantage à travers un processus d'« *appropriation* » et d'« *hybridation* » qui lui donnera une authenticité locale. Ici, on comprendra que la notion d'hybridité s'assimile davantage à un phénomène issu du contact linguistique. Au regard des variétés d'anglais émergeant dans les anciennes colonies britanniques, on peut définir le concept d'hybridité en tant que phénomène identitaire qui résulte de l'appropriation d'un idiome ayant au départ une relation conflictuelle entre ancien dominant et ancien dominé.

En outre, le contexte politique et idéologique marqué par la pratique de l'impérialisme linguistique britannique est en grande partie à l'origine d'un certain « laissez-faire » linguistique⁶ sous contrôle d'institutions garantes du maintien de l'anglais en tant que langue dominante dans des environnements variés. En conservant l'usage de l'anglais comme seconde langue (LS), ces anciennes colonies administratives gérées sous le principe de l'« *indirect rule* » (et pour la plupart aujourd'hui membres du Commonwealth des nations), ont contribué à créer une base diasporique pour la

⁶ La notion de « laissez-faire » linguistique qui s'oppose à celle de conservatisme (ou à l'imposition d'une norme unique et peu évolutive) a permis à des communautés culturelles variées de s'approprier une même langue mais en lui apportant une marque identitaire locale. Le « laissez-faire » linguistique peut, par exemple, se traduire par l'usage des vernaculaires indigènes dans le système éducatif.

diffusion de l'anglais au niveau global (voir Graddol, 1997 : 14). Selon Crystal (2003 : 61), entre 300 et 500 millions de personnes sont au contact de l'anglais en tant que LS. Ajouté à ceux-là l'ensemble des anglophones natifs, estimé entre 320 et 380 millions selon Crystal (2003 : 61), on peut considérer qu'une proportion relativement importante de la population mondiale est concernée de façon directe et quotidienne par l'anglais. En dehors de sa diffusion en tant que langue étrangère (LE), l'anglais au niveau mondial occupe une place « spéciale » dans un grand nombre de pays, donnant ainsi à la diffusion de l'anglais un avantage démographique considérable. L'usage de l'anglais dans cette partie spécifique du complexe anglophone, résulte de la position prestigieuse que la langue a acquis dès lors qu'elle fut associée au pouvoir (colonial, impérial, institutionnel, etc.). Ce prestige s'inscrit bien souvent dans un cadre législatif qui confère à la domination de l'anglais une certaine stabilité, bien que les statuts officiels de l'anglais dans le monde soient de nature variable (voir Annexe 1).

Qu'elle concerne des régions géographiques entières ou simplement des champs d'utilisation spécifiques (l'enseignement supérieur ou le domaine professionnel, par exemple), la domination de l'anglais est inéluctablement associée à une forme d'impérialisme linguistique dans la mesure où la langue étant associée au pouvoir, elle est également créatrice d'inégalités. La base diasporique de l'anglais s'est alors constituée à travers certaines formes de l'impérialisme linguistique qui s'est poursuivi au-delà de la période coloniale. Dès lors, il convient de soulever la question de savoir si la domination linguistique relève d'un simple état de fait ou si elle relève d'une certaine volonté politique de la part des pays anglophones dominants.

1. 1. 1. 3. Facteurs de diffusion issus de l'impérialisme linguistique

L'impérialisme linguistique serait a priori, si l'on s'en tient au concept même d'impérialisme, une forme de domination dans laquelle une langue jouerait un rôle déterminant dans l'institution de rapports inégalitaires entre deux groupes ou deux communautés. L'impérialisme au sens large serait donc une doctrine alliant différentes sphères d'action économique, politique, militaire, culturelle ou encore linguistique qui, bien qu'identifiables en tant que telles, se superposent dans un rapport d'interconnexion. L'impérialisme linguistique est également sujet à l'élaboration d'idéologies justifiant l'imposition d'une langue comme bénéfique à une communauté. Ainsi les langues

peuvent être associées à un discours prônant certaines valeurs qui font de l'impérialisme linguistique une forme d'impérialisme culturel et qui confère aux langues diffusées une charge idéologique constituant une forme d'imaginaire collectif favorable à leur implantation.

Phillipson apporta également une contribution importante sur la question de l'impérialisme linguistique anglophone notamment à travers son ouvrage central intitulé *Linguistic Imperialism* (1992). Selon Phillipson (1992 : 46), l'impérialisme est une pratique d'exploitation originellement économique. De façon plus précise Phillipson (1992 : 47) définit l'impérialisme linguistique (anglais/anglophone) comme la domination d'une langue sur d'autres langues en notifiant que cette domination est basée sur l'établissement de rapports inégalitaires entre les différentes langues en présence :

« A working definition of English linguistic imperialism is that the dominance of English is asserted and maintained by the establishment and the continuous reconstitution of structural and cultural inequalities between English and the other languages. [...] 'Structural' refers to material properties (eg. institutions, financial allocations). [...] 'Cultural' refers to immaterial and ideological properties (eg. attitudes, pedagogic principles). [...] English linguistic imperialism is one kind of linguicism : it is defined as ideologies, structures and practices which are used to legitimate, effectuate, and reproduce an unequal division of power and resources (material or immaterial) between groups that are defined on the basis of languages. »

L'impérialisme linguistique est considéré comme une partie intégrante du processus colonial britannique et consiste à établir le pouvoir dans les sociétés dominées en divisant et en créant un environnement inégalitaire sur une base linguistique. Faisant référence au cas de l'Afrique du Sud, Mair (2003 : 6) met en avant le rôle de l'anglais en tant que LS en insistant sur le fait que la langue de l'ancien colonisateur britannique a perduré dans les sociétés aujourd'hui indépendantes en reflétant une certaine forme de pouvoir institutionnel. Pour Mair (2003 : 6), l'anglais fonctionne comme une langue associée à une classe sociale (*en ang.* « class-based language ») et qui opère une « dichotomie » entre le plurilinguisme issu de la multiplicité des langues vernaculaires et le monolinguisme représenté par la langue de pouvoir. Pour Mair, la politique de colonialisme britannique consista alors à opérer des « *divisions ethniques et sociales* »

au sein des sociétés colonisées en conférant une place privilégiée à l'anglais dans l'appareil institutionnel et administratif, l'anglais étant une langue incontournable dans la mobilité sociale dans ces environnements. Dans de nombreuses anciennes colonies britanniques l'anglais a perduré comme langue de l'ancien colonisateur, mais parfois au détriment des autres langues. Kachru (cité dans Meierkord, 2006 : 1) décrit le statut de l'anglais dans les anciennes colonies britanniques comme une « *lingua franca d'élite* ». Dans ces environnements particuliers, l'anglais a souvent un statut de langue officielle. Phillipson (1999 : 48) précise que le système éducatif joue un rôle important dans la construction d'une structure sociolinguistique inégalitaire qui confère à l'anglais un statut de langue prestigieuse, notamment à travers les discours légitimant la position supérieure de l'anglais qui accompagnent la plupart du temps son enseignement. Parallèlement, les autres langues indigènes, quel que soit leur statut antérieur à la colonisation, sont alors implicitement dévalorisées et reléguées à des fonctions moins prestigieuses mais néanmoins fortement empreintes d'un symbolisme identitaire.

L'impérialisme linguistique modifie les structures au niveau sociolinguistique (en bouleversant l'ordre linguistique postcolonial), au niveau socio-économique (en créant des inégalités) et au niveau idéologique puisqu'à travers l'adoption de l'anglais par les populations indigènes celles-ci s'approprient de fait les idées, les valeurs ou les croyances présentes dans le discours politique qui légitime la prétendue supériorité de l'anglais et la nécessité de l'acquérir. Dans les colonies de peuplement, l'anglais fut implanté en même temps que les élites britanniques s'installaient au pouvoir. En revanche, dans les colonies considérées comme des protectorats économiques ou la présence des colons était modérée, les élites appartenaient à la population locale mais entretenaient tout de même un lien fort avec les autorités impériales du centre (Phillipson, 1992 : 52). L'Inde ou encore l'Afrique du Sud, qui comptent une multitude de communautés ethniques différentes, optèrent pour l'anglais comme langue officielle et administrative, donnant ainsi l'image de maintenir la domination de la Couronne d'Angleterre. A travers cette relation néo-coloniale, le centre était alors en mesure de dicter les normes à respecter, influençant ainsi le développement des structures socio-économiques et linguistiques.

Selon Phillipson (1992), les pays du centre, qui représentent aujourd'hui les acteurs régulant les normes linguistiques relatives à l'emploi de l'anglais à l'échelle

globale (surtout les États-Unis et l'Angleterre), sont entrés dans une ère « néo-néo-coloniale » dans laquelle l'interaction entre le centre et la périphérie est médiatisée par les nouveaux outils de communication comme l'ordinateur, rendant quasi invisible la présence des exploitants. On voit ainsi que pour Phillipson, la diffusion de l'anglais dans les pays appartenant au cercle plus à l'extérieur (*en ang.* « the outer circle ») est toujours influencée par des politiques d'impérialisme linguistique de la part des pays anglophones dominants qui diffusent leur propre norme linguistique. Cette norme est alors souvent associée à la langue standard prestigieuse utilisée dans les classes sociales supérieures ou dans des domaines d'activité qui en font usage. Dans les environnements sociaux au sein desquels l'anglais en tant que LS a subi de grandes transformations lexicales ou encore phonologiques, en raison de l'appropriation de la langue par les communautés locales, la diffusion de cette norme linguistique (américaine ou britannique) est donc susceptible d'accroître les inégalités entre ceux qui maîtrisent la forme standard et ceux qui ne la maîtrisent pas.

L'impérialisme culturel fut développé, selon Tomlinson (1991), en tant que concept dans les années soixante dans un contexte global de résistance à la diffusion mondiale de la culture anglo-américaine. Ainsi, Tomlinson envisage un des aspects les plus communs de l'impérialisme culturel ancré dans un discours nationaliste qui véhicule l'idée d'une invasion de la culture indigène par une culture étrangère (1991 : 24). Au regard de l'expansion linguistique de l'anglais global, il semble bien difficile de distinguer l'impérialisme culturel anglo-américain de la diffusion de l'anglais et ce quel que soit les différents usages faits du terme « culture » et par voie de conséquence de l'expression « impérialisme culturel ». Tomlinson conçoit la culture comme un tout complexe constituant l'environnement dans lequel tout individu donne un sens à ses actions, ses expériences et à sa vie en général (1991 : 7). Par ailleurs, il envisage trois autres façons de parler de l'impérialisme culturel à commencer par une forme de domination que l'on observe notamment dans « les pays du tiers-monde » en raison de leur passé colonial qui les rattache à la culture dominante de l'ancien colonisateur (1991 : 19).

Dans cette perspective, l'impérialisme culturel est né de la critique d'une certaine domination proposés par des courants intellectuels postcoloniaux. Ces derniers invitaient à décoloniser les esprits pour mettre fin de façon définitive aux présupposés

racistes perpétrés subversivement par certains pays européens (surtout la Grande Bretagne et la France) engagés dans une relation néocoloniale dénoncée comme inégalitaire avec leurs anciennes possessions. L'impérialisme culturel peut également être abordé en termes de domination médiatique (Tomlinson, 1991 : 19). A l'heure de la société de l'information et du rôle incontournable des nouvelles technologies de communication, la domination des réseaux médiatiques se révèlent être d'une importance capitale d'un point de vue économique étant donné les opportunités de diffusion de produits culturels qu'offre une telle domination. Le contrôle de l'information est, en outre, un moyen efficace d'élargir un cercle d'influence politique en faveur d'une nation, d'une communauté ou d'un groupe d'intérêt. Enfin, l'impérialisme culturel peut s'apparenter à une certaine critique du capitalisme moderne qui, selon une perspective néo-marxiste, constitue une force culturelle impliquant la convergence des pratiques culturelles influencées par des concepts imposés tels que la modernité et la société de consommation (Tomlinson, 1991 : 26-27).

Quels que soient les aspects de l'impérialisme culturel ainsi évoqués, la domination anglo-américaine semble aujourd'hui recouvrir l'ensemble de ces sphères et l'histoire de la diffusion de l'anglais peut être difficilement isolée de l'impérialisme culturel exercé par les pays anglophones qui ont également au cours des siècles imposé leur culture aux quatre coins du monde. En outre, la langue constitue une composante importante de l'identité culturelle de chacun. Galtung (1996 : 196) fait référence à la culture comme la « *sphère symbolique* » de l'existence humaine, illustrée entre autres par « *la religion* », « *les idéologies* », « *la langue* » et « *les arts* »⁷. L'impérialisme linguistique et culturel semblent donc théoriquement très proches, liés à des projets de domination semblables et à l'exercice d'une certaine violence allant à l'encontre des besoins identitaires des communautés. Pour Galtung (1996), les violences culturelles sont de type indirect et relèvent d'un processus de pénétration et de segmentation au sein de la société qui conduit à terme à une forme d'aliénation. L'impact des violences culturelles auxquelles se rattache l'impérialisme linguistique qui se traduit par l'imposition d'une langue, s'évalue alors dans la durée et non de façon ponctuelle puisque ce type de domination implique un processus « *de transformation lente de la culture indigène* » (Galtung, 1996 : 199).

⁷ « *the symbolic sphere of our existence - exemplified by religion and ideology, language and art [...]* » (Galtung, 1996 : 196)

La colonisation constitua, en tant que matérialisation de l'impérialisme, un site de production culturelle considérable qui détermine encore aujourd'hui les rapports inégalitaires entre les différents blocs culturels du monde (voir Pennycook, 1999). L'impérialisme linguistique et culturel en tant que violence de type indirect a donné lieu à une aliénation lente des populations indigènes qui, sous l'influence d'une culture dominante persistant à travers des rapports de type néo-coloniaux, se trouvent impliquées de façon durable dans un système inégalitaire d'exploitation. La théorie de Braj Kachru (1988) selon laquelle l'impérialisme de l'anglais s'exerce à travers une influence dominante du centre sur les pays périphériques, illustre parfaitement le système inégalitaire de la structure linguistique mondiale issue de la période coloniale.

La notion d'hégémonie se révèle très utile pour qualifier le type de domination existant entre deux parties impliquées dans une relation centre-périphérie, puisque, comme le souligne Agnew (2005 : 2), l'exercice d'un pouvoir hégémonique n'implique pas nécessairement la possession de territoire, contrairement à la notion d'empire :

« Though never complete and often resisted, it represents the binding together of people, objects and institutions around cultural norms and standards that emanate over time and space from seats of power (that have discrete location) occupied by authoritative actors. »

L'impérialisme linguistique trouve donc une application en dehors de la colonisation et s'applique à travers l'exercice d'une influence (linguistique et culturelle) mais également à travers la diffusion de normes. Canagarajah (1999 : 31) fait appel à la notion d'hégémonie (initialement utilisée par Williams, 1977) pour faire référence aux différents processus mis en place par un groupe dominant pour obtenir le consentement de ses subordonnés dans l'exercice de son pouvoir. Canagarajah soutient l'idée que l'hégémonie suppose que les groupes dominants s'investissent de façon durable dans la construction de ce consentement en influençant la culture et la connaissance des groupes dominés. Il aborde également l'impérialisme linguistique de l'anglais dans le contexte de l'enseignement. Il soulève la question de savoir si l'anglais peut être considéré comme une opportunité offrant aux pays du tiers monde une ressource pouvant les conduire sur la voie du développement tel que le conçoivent les gouvernements occidentaux, ou si l'anglais doit être vu comme un « cheval de Troie » voué à perpétuer une certaine forme de dépendance entre les pays de la périphérie et

ceux du centre. Pour Canagarajah (1999 : 4), le centre englobe une majeure partie des communautés occidentales technologiquement avancées qui entretiennent leur domination matérielle en maintenant les communautés moins développées à un statut périphérique. Pour Alexander (2003 : 90-91), par exemple, la diffusion de l'anglais dans le monde reproduit les inégalités, les pays de la périphérie étant exploités par les pays du centre. Il considère la langue anglaise comme un « *épiphénomène* » lié au pouvoir politique et économique et qui affecte des domaines de la vie allant au-delà de considérations purement linguistiques. A travers la diffusion de l'anglais, les pays du centre (sous-entendu la Grande Bretagne et les États-Unis) « *monopolisent* » les pays de la périphérie ainsi qu'on l'observe dans « *le système éducatif, la culture, les médias de masse, les valeurs liées à la consommation, la culture d'entreprise, etc.* ». On peut alors sous-entendre qu'en créant des inégalités, la diffusion des normes linguistiques par les pays du centre permet en quelque sorte de contrôler l'accès au pouvoir dans les pays de la périphérie, ou du moins d'exercer une certaine influence au niveau local. La diffusion d'une certaine norme linguistique mais également d'idéologies liées à la culture et à la langue a alors pour conséquence la création d'inégalités socio-économiques. L'impérialisme linguistique consiste ainsi à déstructurer des environnements sociolinguistiques en redéfinissant le statut des langues en présence dont l'observation entre dans le cadre d'une approche écologique.

L'impérialisme linguistique peut être conçu comme une volonté d'imposer une langue dans un environnement donné. L'introduction d'une langue dans une configuration sociolinguistique préétablie implique une perturbation de cet ordre à divers niveaux dans la mesure où, l'impérialisme linguistique exploite les différentes dimensions de la langue pour créer une relation de dépendance et une forme de contrôle d'un groupe sur un autre. La présence même d'une langue dominante implique de façon directe la minoration des autres langues locales qui seront alors dévaluées en termes de prestige. A terme, cette perte de prestige peut mettre en danger la vitalité des langues minoritaires jusqu'à causer leur disparition et par conséquent aboutir à l'uniformisation linguistique en faveur de la langue dominante. Ceci étant, le mode de contact établi par l'impérialisme linguistique est un facteur important à prendre en considération dans l'évaluation des rapports inégalitaires existant entre différentes langues d'un même environnement. Pour Mühlhausler (1996 : 77), par exemple, la conséquence directe de l'impérialisme linguistique européen (qui se caractérisait par l'implantation forcée de la

langue des dominants comme langue de prestige) ne se traduit pas en premier lieu par la réduction de la diversité des complexes linguistiques indigènes mais par la destruction de l'écologie linguistique des régions dominées⁸. Comme le précise l'auteur, l'afflux de nouveaux arrivants européens dans diverses régions lors de la colonisation a surtout eu pour effet d'accroître la diversité linguistique. Ainsi, si l'on considère l'impérialisme linguistique comme générateur d'homogénéisation, celui-ci ne doit pas être considéré comme un facteur direct. Par ailleurs, l'expression « *language killer* » souvent attribuée à l'anglais pour refléter sa domination écrasante sur les autres langues ne doit pas conduire à des conclusions réductrices quant aux processus impliqués dans la disparition des langues indigènes soumises à une forte domination étrangère. Le paradigme de l'écologie linguistique offre une perspective permettant d'appréhender toute la complexité des phénomènes en mettant en évidence comment un équilibre peut être perturbé par l'introduction d'une nouvelle langue dans un environnement et quelles sont les forces internes et externes qui peuvent faire basculer certaines langues indigènes dans une condition de dévitalisation.

Depuis les années quatre-vingt-dix, l'écologie linguistique (en ang. *language ecology* ou *ecology of language*), a constitué un courant linguistique grandissant aux États-Unis et en Europe, comptant parmi ses principaux représentants Haugen, Halliday, Mühlhäusler, Bastardas Boada, Fill ou encore Calvet (Lechevrel, 2008). L'« écologie linguistique » ou l'« écologie de la langue » fait essentiellement référence à une comparaison entre la diversité linguistique et la biodiversité de l'environnement naturel dans lequel nous vivons. Ainsi, la métaphore de l'écologie⁹ appliquée à la linguistique nous invite à considérer ce domaine d'investigation tel que l'on pourrait l'aborder en biologie, en assimilant les langues à des êtres vivants. En 1972, Haugen fut le premier à utiliser l'expression « écologie linguistique » en transférant la théorie de Haeckel au domaine linguistique (Creese et. al., 2008 : iii) dans un ouvrage intitulé *Ecology of Language*. L'écologie linguistique porte une attention particulière aux langues d'un point de vue dynamique et interactionnel en se focalisant sur les relations entre les langues et leur environnement culturel (Crystal, 1997 : 98). En 1972 puis en

⁸ Mühlhäusler (1996 : 77) « *The first manifestation of European linguistic imperialism is not the reduction of the quantity of indigenous languages but the destruction of the region's linguistic ecology* ».

⁹ En 1866, Haeckel définissait l'écologie comme « *the total science of the organism's relations to the surrounding environment to which we can count in a wider sense all conditions of existence* » (Haeckel, 1866 : 286, cité dans Steffensen, 2007 : 5)

2001, Haugen, reconnu comme le père fondateur de l'écologie linguistique, définit ce domaine comme l'étude des interactions entre une langue donnée et son environnement, ce dernier étant la société dans laquelle cette même langue est utilisée parmi d'autres codes linguistiques (Haugen, 2001 : 57, cité dans Steffensen et North, 2007 : 5). L'étude des dominations linguistiques dans le paradigme écologique implique donc de porter une attention particulière à la relation qu'entretiennent les langues les unes par rapport aux autres selon différents critères qui pourront alors être révélateurs de leur vitalité. Celle-ci prend en considération, au niveau local, le nombre de locuteurs par exemple, l'importance de la transmission intergénérationnelle, mais également le statut des langues dans la société, leur prestige et l'image que les locuteurs se font de leur propre langue. L'écologie linguistique implique donc la comparaison des langues dans un espace défini d'un point de vue objectif (démographie linguistique, statut officiel, etc.) et d'un point de vue symbolique (image des langues, attitudes linguistiques, etc.).

L'environnement socioculturel dans lequel les langues évoluent représente également des paramètres à prendre en considération dans l'évolution des rapports entre les langues. Les sociétés ouvertes à la modernité sont, par exemple, plus susceptibles de connaître des tendances à l'homogénéisation linguistique dans la mesure où l'urbanisation, le système éducatif (moderne) et l'utilisation des nouvelles technologies de communication sont des phénomènes qui appellent à un nivellement de la diversité linguistique puisqu'en intensifiant les contacts humains, ils nécessitent l'utilisation d'une langue commune. D'un point de vue pragmatique, le choix de cette langue commune tendra alors naturellement vers la langue dominante, celle-ci étant aussi la langue associée à la réussite sociale. Cependant, le choix d'acquérir la langue dominante en tant que L2, par exemple, ne signifie pas nécessairement l'abandon progressif des langues minoritaires dans la mesure où certaines initiatives politiques ou une forte résistance identitaire les empêcheraient de tomber en désuétude.

Par ailleurs, les théories se basant sur l'exclusivité de l'impérialisme linguistique en tant que vecteur de diffusion des langues trouvent leurs limites dans le rôle que jouent les individus dans les choix linguistiques de façon générale. L'histoire de l'impérialisme linguistique associé à la diffusion de l'anglais montre que celle-ci ne dépend pas uniquement d'une volonté politique. Elle trouve également ses racines dans l'histoire et l'identité de ses locuteurs, quel que soit le mode d'acquisition. Dans cette

perspective, on opposera les théories de diffusion linguistique basées sur des procédés d'implantation selon une orientation allant « du haut vers le bas » (*en ang.* « top-down theories »), à ceux orientés « du bas vers le haut » (*en ang.* « bottom-up theories »). Alors que l'impérialisme linguistique sous-entend que les langues sont fondamentalement implantées par le haut, par des autorités ou des groupes dominants, d'autres estiment qu'un tel modèle omet de prendre en compte les phénomènes de choix linguistiques qui s'opèrent au niveau individuel ou au niveau local. L'implantation et la diffusion d'une langue se fait également « par le bas ». Ferguson, (2006 : 118) affirme au sujet de l'impérialisme linguistique de l'anglais que les défenseurs d'une telle théorie ont tendance à minimiser le rôle des décisions individuelles. Ils oublient également le rôle de l'anglais en tant qu'outil de résistance anticoloniale. Ceci montre parfois que l'aménagement et les attitudes linguistiques échappent au contrôle des autorités pour donner naissance à des phénomènes inattendus ou en opposition aux politiques linguistiques élaborées en amont¹⁰ :

« [...] because linguistic imperialism so strongly emphasises top-down processes of imposition, it neglects, or underplays, the possibility of the bottom-up planning [...] that is the ways in which English has been appropriated and turned to varying political purposes, often deeply uncongenial to the original imperial power ».

Ferguson (2006) fait essentiellement référence à la théorie de De Swaan (2001) qui, dans sa représentation de la « constellation » linguistique mondiale insiste sur la diffusion linguistique en tant que produit global de plusieurs décisions individuelles guidées par la perception de ce qui est avantageux (économiquement) à titre personnel (voir partie I. 3. 2. 1). Certains facteurs de diffusion qui appartiennent à l'environnement « écologique » des langues peuvent, en effet, influencer les attitudes linguistiques des individus qui seront alors orientés dans leurs choix car la configuration internationale accorde à l'anglais le statut de langue des affaires, par exemple. Si l'anglais est considéré comme tel aujourd'hui, c'est parce que certains facteurs historiques ont favorisé une telle position (l'impérialisme britannique et la puissance économique des États-Unis) mais aussi parce que les membres de la communauté internationale ont en grande majorité

¹⁰ Baldauf (1994) utilise le concept de développements non planifiés (*en ang.* « unplanned language developments »)

adopté cette langue pour ce domaine d'activité et ce quelle que soit leur langue native. Il existe donc, certains facteurs ancrés dans l'histoire qui ont amené l'anglais à dominer dans certains domaines d'utilisation aujourd'hui globalisés et qui ont ainsi façonné la structure et les choix linguistiques au niveau mondial.

I. 1. 1. 4. Facteurs liés à l'hégémonie anglophone au XX^e siècle et développement du monolinguisme véhiculaire

L'anglais est utilisé dans le monde pour des raisons variables. Là où il occupe un statut de langue seconde, nous avons pu constater précédemment qu'il participa à l'édification de certaines nations après leur indépendance et il représente surtout une langue de pouvoir. Dans la sphère internationale, l'anglais est utilisé en tant que LE et ses emplois se diversifient en fonction des secteurs d'activité qui sont aujourd'hui soumis aux pressions de la mondialisation. Alexander (2003 : 88) montre que la diffusion de l'anglais en tant que lingua franca est, en quelque sorte, indissociable de la mondialisation en évoquant la demande en constante augmentation de l'enseignement de l'« anglais des affaires ». Pour Alexander (2003 : 88) ceci traduit un phénomène de « corporisation du monde », de « la domination du capitalisme financier sur le capitalisme industriel » qui caractérise aujourd'hui la mondialisation d'un point de vue économique. La diffusion de l'anglais global serait, donc, le produit issu de la rencontre d'une langue et de phénomènes mondiaux. Parmi les questions qui seront abordées par la suite, le thème de l'image des langues comme étant associée à l'image des communautés natives qu'elles représentent, sera capital pour comprendre les résistances possibles à la diffusion de l'anglais global. Ainsi, l'étude du rôle du Royaume-Uni et des États-Unis, qui s'imposent de façon affirmée au XX^e siècle en tant que principaux acteurs de la mondialisation, est un élément primordial pour notre future analyse.

L'impérialisme britannique (linguistique et militaire) a permis l'implantation durable de l'anglais sur tous les continents. Selon MacArthur (1998 : 35), la formation de variétés d'anglais locales dans les anciennes colonies britanniques constitue une réelle force pour la diffusion de l'anglais global. Mais alors que le pouvoir de l'Angleterre commençait à décliner dans le monde, la diffusion de l'anglais allait connaître un nouveau souffle grâce à la montée des États-Unis en tant que super puissance économique. Crystal (2003 : 82) souligne qu'à la fin du XIX^e et au début du

XX^e siècle, alors que l'impérialisme économique des États-Unis se développait, Londres et New York émergeaient comme les deux capitales financières du monde, sous l'influence de l'accroissement des échanges commerciaux et des investissements mondiaux. Le facteur économique allait donc jouer un rôle primordial dans la diffusion de l'anglais, non seulement en raison de la puissance économique des États-Unis qui donnerait à l'anglais une place de choix dans le domaine des affaires, mais également en raison de la mondialisation économique qui allait accroître le besoin d'une lingua franca. La mondialisation étant rythmée par les événements et les décisions prises dans les deux capitales financières anglophones, l'anglais deviendra indispensable à quiconque désire participer à cette économie de marché sur laquelle les États-Unis occupent une position prédominante. A l'aube de l'ère du capitalisme financier, les investissements à l'étranger devinrent un moyen efficace d'accroître la sphère d'influence des pays développés et surtout celle des deux principaux pays anglophones. En 1914, la Grande-Bretagne et les États-Unis investirent 4500 milliards de dollars à l'étranger, soit trois fois plus que la France et quatre fois plus que l'Allemagne (Crystal, 2003 : 82).

La puissance économique associée au pouvoir politique acquis par les États-Unis au sortir de la Deuxième guerre mondiale, furent décisifs au regard de la diffusion de l'anglais en tant que lingua franca globale aux XX^e et XXI^e siècles, puisqu'elle permit une domination linguistique de type hégémonique en créant un monde provisoirement unipolaire dans lequel les États-Unis semblaient être le principal décideur. Grâce au plan Marshall de 1948, les États-Unis s'impliquèrent dans la reconstruction de l'Europe dévastée et ruinée par la guerre (ainsi que de certains pays d'Asie et du Japon). Par cette implication directe dans la vie sociale et économique des pays concernés, les États-Unis amplifièrent leur influence politique et renforcèrent une position solide dans les décisions prises au niveau mondial. La création des Nations Unies fut également bénéfique à l'hégémonie américaine naissante et de ce fait à la diffusion de l'anglais dans le monde. Comme le souligne Crystal (2003 : 82) les Nations Unies planifièrent la mise sous contrôle britannique et américain des anciennes colonies de l'Allemagne vaincue qui possédait alors des territoires en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et dans le Pacifique. A mesure que l'influence politique des États-Unis gagnait en envergure, l'anglais devenait une langue de prestige puisqu'elle était associée aux acteurs puissants d'un monde dans lequel tout était à reconstruire. Les États-Unis œuvrèrent dans les

années suivantes à renforcer leur influence diplomatique grâce à leur puissance militaire. Les interventions américaines dans les guerres de Corée (1950-1953) et du Vietnam (1959-1975) témoignaient de cette supériorité aux yeux du monde entier (voir Graddol, 1997). En devenant le « *gendarme* » du monde (Achimbe, 2006) au sortir de la Deuxième guerre mondiale, les États-Unis contribuèrent à faire de l'anglais une langue de « *subordination* ».

La période qui suivit la Seconde guerre mondiale fut un moment charnière dans l'histoire de la diplomatie. Le monde en pleine restructuration devait alors se doter de nombreuses organisations supranationales pour garantir une bonne entente inter-étatique et proscrire à jamais les horreurs de la guerre. Déjà après la Première guerre mondiale de tels projets avaient vu le jour avec la création de la Société des Nations (SDN) en 1919. La SDN, qui deviendra l'Organisation des Nations Unies en 1949 (ONU), fut l'une des premières institutions intergouvernementales à accorder un statut spécial de langue de travail à l'anglais (Crystal, 2003 : 87). Après la Seconde guerre mondiale, ce type d'organisation se multiplia et l'anglais gagna peu à peu sa place en tant que langue de la diplomatie. Supplantant le français, qui reste cependant une langue de choix dans ce domaine, l'anglais devint la langue officielle ou la langue de travail de la majorité des organisations internationales, en dehors de celles regroupant des pays arabophones, hispanophones et francophones (Crystal, 2003 : 87). Le Conseil de l'Europe, l'OTAN ou encore l'OPEP, de même que des institutions financières tels que le FMI ou la Banque Mondiale et qui comptent parmi les instances décisionnelles les plus influentes, accordent toutes un statut particulier à l'anglais. Pour toutes ces institutions, le plurilinguisme est un mode de fonctionnement très coûteux qui requiert des traducteurs et des interprètes en nombre pour satisfaire les besoins communicationnels d'acteurs et de salariés de nationalités différentes (Crystal, 2003). Ainsi la nécessité d'une lingua franca constitue une caractéristique inhérente à ce type d'organisation et ce malgré les politiques linguistiques officielles qui tentent parfois de favoriser l'usage d'autres langues. L'Union Européenne est, à ce titre, une illustration frappante des pressions qui s'exercent dans le sens d'une réduction du plurilinguisme de travail au profit d'une seule lingua franca : l'anglais. Cette pression transparaît surtout dans la pratique des employés administratifs en dépit d'une volonté affirmée par l'UE d'accorder le statut de langue officielle à l'ensemble des langues européennes. Le règlement n°1 du 15 avril 1958 pose dans son premier article le principe d'égalité des langues officielles et des langues de

travail. Même si des efforts ont été entrepris pour instaurer une communauté plurilingue, l'Europe n'échappe pas à l'intérieur même de ses institutions politiques à la domination de l'anglais. Étant la langue la plus répandue parmi les citoyens européens, l'aspect pratique veut que la communication entre représentants politiques soit facilitée par la première langue véhiculaire. Au Parlement Européen, secteur où le français est officiellement une langue de travail, l'usage de l'anglais se développe comme langue de communication des services administratifs et du personnel. La diffusion de l'anglais en tant que lingua franca diplomatique est aujourd'hui renforcée par la prolifération des ONG qui, traitant des « *grandes questions* » socio-économiques tels que « *la pauvreté, la santé ou l'environnement* » à l'échelle globale, sont reliées les unes aux autres par un « *réseau planétaire* » grâce à l'Internet (Brunel, 2007) sur lequel l'anglais a aussi su s'imposer.

En tant que pouvoir politique incontesté exerçant son influence dans le monde entier, il est vital pour les États-Unis de véhiculer une image et des idéologies positives légitimant leur position dominante. Dès la fin de la Seconde guerre mondiale, les États-Unis furent considérés, selon Xiaoqong (2005 : 25), comme un « *guide et un mentor* », inspirant un « *sentiment d'espoir* » et incarnant le progrès. La mondialisation associée à la montée en puissance des États-Unis allait être également à l'origine de certaines idéologies légitimant la domination américaine de même que la diffusion de l'anglais. Selon Brunel (2007), « *la mondialisation est à la fois une idéologie – le libéralisme, une monnaie – le dollar, un outil – le capitalisme, un système politique – la démocratie, une langue – l'anglais.* » La mondialisation ainsi décrite incarne les piliers de la société occidentale, majoritairement prônés par les États-Unis, entre autres, et dont l'anglais en tant que lingua franca se fait indirectement le messager. Reconnus comme super-puissance économique et leader de la mondialisation, les États-Unis représentent les promoteurs favoris du libéralisme qui est indispensable à une économie de marché. Brunel (2007) expose le rôle incontournable des États-Unis et de la Grande-Bretagne dans l'avènement des doctrines libérales en 1979 (correspondant à l'arrivée au pouvoir de Reagan et de Thatcher) qui bénéficièrent de la crise de la dette¹¹ pour encourager les pays en difficulté à adopter le même modèle économique. Les États-Unis principalement ont su imposer cette idéologie libérale tout en imposant l'anglais en tant

¹¹ La crise de la dette concerne essentiellement les pays du tiers monde qui, ayant contracté des emprunts en dollars, se voient en grande difficulté de remboursement après une hausse significative du cours du dollar (qui se produit dans la cadre de la lutte contre l'inflation).

que seul et unique outil de communication dans les négociations internationales. L'anglais devient ainsi la langue des affaires par excellence. La mondialisation économique requiert très rapidement la mobilité des travailleurs mais aussi des entreprises. Les grandes multinationales américaines s'expatrièrent aux quatre coins du monde en emmenant parfois l'anglais comme langue de travail. Tout ceci contribua, alors, à promouvoir l'anglais en tant que langue prestigieuse, synonyme d'ascension sociale dans tous les pays économiquement développés. Dans les pays en voie de développement, les processus de modernisation, d'urbanisation de la société de même que l'émergence de classes moyennes sont des facteurs d'implantation de l'anglais (Graddol, 1997). Cette tendance est d'autant plus visible quand le développement économique des pays en question se fait en partie avec l'aide des États-Unis (bien souvent financière ou sous forme de partenariats économiques, politiques, culturels, éducatifs ou encore humanitaires).

La puissance économique et l'influence politique fait des États-Unis un vaste centre d'innovations technologiques et intellectuelles rendues possibles grâce à des possibilités d'investissement dans la recherche quasi inégalables dans les autres pays. Les secteurs technologiques et scientifiques sont, par ailleurs, des domaines d'activité clé dans l'économie mondiale actuelle. L'anglais est ainsi devenu une langue de publication scientifique dominante et la première langue utilisée dans les environnements où étaient produites la plupart des avancées techniques du XX^e siècle. Les grandes écoles et les universités américaines comptent encore aujourd'hui parmi les plus prestigieuses au niveau international et attirent les étudiants de tous les continents. La réputation de la qualité de l'enseignement supérieur des États-Unis fait de l'anglais une langue incontournable dans ce domaine. Selon Graddol (2006 : 76), les pays attirant le plus d'étudiants internationaux sont les États-Unis (environ 500 000) et la Grande Bretagne (plus de 300 000), suivis de l'Allemagne (environ 250 000) et de la France (un peu plus de 200 000). De même en 2006, on estimait à 53% la proportion d'étudiants internationaux qui suivaient un enseignement en anglais.

Lorsque ce ne sont pas les entreprises et les fonds des États-Unis qui s'exportent, les produits américains se commercialisent avec succès dans le monde entier alors que, parallèlement au libéralisme, se développe le concept de société de consommation. Grâce à la mondialisation et à un consumérisme effréné, les produits américains de

toute sorte inondent les marchés nationaux, apportant avec eux l'image d'une société américaine en tant que modèle de progrès. Crystal (2003 : 95) souligne alors l'importance des investissements américains dans les agences publicitaires destinées à promouvoir ces produits dans le monde entier, précisant qu'en 1972 seulement trois des 30 agences publicitaires les plus importantes n'appartenaient pas aux États-Unis (deux d'entre elles étant japonaise et l'autre britannique). Cette invasion de produits américains fut parfois dénoncée comme étant le fait d'un impérialisme économique assujettissant les populations du monde à la volonté des États-Unis, impérialisme alors qualifié de « *Macdonaldisation* » ou de « *cocacolonisation* » (Crystal, 2003 : 95 ; Achimbe, 2006 : 4). Mais les réactions face à cette américanisation du monde ne sont pas toutes aussi négatives. Au contraire, certains y voient même une source de richesse potentielle exploitable à travers l'un des principaux emblèmes des États-Unis à l'étranger – la langue anglaise, qui devient de ce fait aussi puissante et persuasive qu'une grande marque commerciale. L'anglais « *décoratif* » (en ang. « *decorative English* ») selon l'expression de MacArthur (1998 : 14) devient un « *talisman de modernité* »¹². L'anglais en tant que phénomène de mode ne répond plus à des besoins communicationnels et la simple utilisation de l'anglais devient un message en soi. En effet, ainsi que le précise MacArthur (1998 : 15), « *the medium is indeed the message* » (le média devient le message). Aujourd'hui, ce phénomène peut notamment s'observer sur les enseignes de magasins, de boutiques ou d'artisans du monde entier (paysage linguistique) qui affectionnent les noms ou accroches publicitaires aux consonances anglo-saxonnes en gage de qualité, d'efficacité ou tout simplement pour être dans l'air du temps.

Enfin, la domination des États-Unis sur le marché des produits culturels mondial a également favorisé l'implantation d'une culture globale dans laquelle les images de la société américaine sont diffusées comme une référence commune. Dans cette perspective, nous pouvons évoquer le travail en tandem des États-Unis et de la Grande-Bretagne pour la diffusion de l'anglais. Selon Phillipson (1992), la Grande-Bretagne s'est allié aux États-Unis dès la Seconde guerre mondiale, notamment au regard de la rhétorique légitimant la politique américaine.

L'anglais, qui prédominait dans les domaines d'activité dans lesquels la Grande-

¹² L'auteur illustre ce phénomène en faisant cas de la fabrication d'un blouson au Japon sur lequel était inscrit « *Never put off til tomorrow what you can do today* ».

Bretagne et les États-Unis s'étaient affirmés (c'est-à-dire dans les domaines de la diplomatie, de la finance et des affaires au sens large, de la culture, des sciences et des nouvelles technologies) fut naturellement investi d'une force attractive qui permit à la langue d'accroître le nombre de locuteurs en dehors de sa communauté native. La domination linguistique de l'anglais est aussi une domination symbolique accompagnée de certaines idéologies et de représentations qui légitiment la diffusion globale de l'anglais. Tous ces éléments constituent un vaste complexe linguistique anglophone qui s'inscrit dans une dimension démographique (nombre de locuteurs et mode d'acquisition), géographique (pays dans lesquels la langue est implantée), fonctionnelle (domaines d'utilisation dans lesquels la langue a une fonction particulière) et idéologique (valeurs et images véhiculées par la langue). L'anglais global n'étant ni un état de langue, ni une simple variété linguistique, on comprendra que la notion de complexe fait référence à un phénomène qui implique une entité linguistique hétérogène et variable en fonction de ces quatre dimensions (démographique, géographique, fonctionnelle et idéologique). L'anglais global relève d'un processus déterminé dans le temps dans la mesure où il est également dépendant de facteurs de type contextuels indexés sur les évolutions du système mondial. L'hégémonie linguistique de l'anglais, qui fut une condition nécessaire à son statut de langue globale, était principalement le fruit d'une structure internationale unipolaire sur laquelle les États-Unis dominaient. Les rapports de domination qui ont favorisé la diffusion de l'anglais impliquaient auparavant l'empire britannique et la puissance des États-Unis qui participèrent à l'impérialisme linguistique en implantant l'anglais aux quatre coins du monde. L'impérialisme linguistique anglophone s'appuyait alors sur une relation inégalitaire entre le centre et la périphérie (voir Kachru, 1988).

Comme relevé dans la section I. 1. 1. 3. la dimension politique et historique de la diffusion de l'anglais a donné naissance à deux types de diffusion linguistique. Il y a celles basées sur des processus d'implantation « du haut vers le bas » (*en ang.* « top-down theories ») soutenues par des auteurs comme Phillipson. Bien que l'impérialisme linguistique implique de tels processus, il ne peut constituer le seul moteur de diffusion dans la mesure où l'on admettrait que les individus sont dénués de tout pouvoir de décision en matière de choix linguistiques, qu'il s'agisse du choix d'une L2 ou de l'apprentissage d'une LE. En effet, tel que le définit De Swaan (2001), il existe également des procédés en œuvre dans la diffusion linguistique qui sont davantage

« *bottom-up* », c'est-à-dire « de bas en haut ». Cette théorie donne une position centrale au choix des individus qui décideraient d'apprendre librement une autre langue en raison des bénéfices perçus qu'ils peuvent en tirer. L'agencement de toutes les décisions prises au niveau individuel aboutit à une structure linguistique qui ne dépend pas d'une seule volonté politique et qui peut également donner naissance à des tendances qui vont à l'encontre des décisions prises au sein d'une communauté linguistique (Ferguson, 2006 : 123). Toutefois, il est prudent de ne pas favoriser non plus une théorie de diffusion linguistique qui reposerait exclusivement sur les procédés d'implantation allant du bas vers le haut (*en ang.* « *bottom-up* ») et qui sous-estimerait le poids des institutions dans l'aménagement linguistique de certaines régions. En effet, Ferguson (2006 : 124) fait référence aux autorités éducatives qui décident, par exemple, des LE enseignées dans les écoles. En outre, les États sont également en mesure d'intervenir sur le marché des langues pour protéger leur langue(s) nationale(s) en lui (/leur) réservant certains domaines d'utilisation (2006 : 124). Il semblerait, en conséquence, que les deux théories font référence à des processus d'implantation complémentaires. Il est évident que les individus restent maîtres de leur choix en matière linguistique, toutefois ceux-ci sont influencés par un environnement idéologique relevant de la communauté mais également de facteurs ou paramètres qui régissent la structure linguistique globale et locale. La position de l'anglais en tant que langue globale résulte de la multiplicité de ces facteurs qui ont mené la langue anglaise à devenir une langue dominante et qui exercent une force d'attraction majeure auprès de la communauté internationale. Cette dépendance à des facteurs externes invite, alors, à ne pas considérer la position de l'anglais comme un fait acquis mais comme une réalité instable et évolutive.

1. 1. 2. L'anglais dans la configuration linguistique mondiale : forces et faiblesses de l'anglais global

Nous avons pu constater que la diffusion de l'anglais global bénéficiait d'un grand nombre de facteurs de diffusion liés aux jeux de pouvoir qui se sont exercés sur la scène internationale. Définir l'anglais global en tant qu'objet d'étude requiert de prendre en considération les multiples facettes qui caractérisent son statut dans le monde. L'histoire de la diffusion de l'anglais montre que de multiples processus ont conduit à constituer un vaste complexe linguistique qu'on ne peut envisager selon une perspective monolithique. Les trois grands facteurs majeurs dans l'histoire de la diffusion de

l'anglais au XX^e siècle, c'est-à-dire la puissance impériale de la Grande-Bretagne, l'émergence des États-Unis en tant que super puissance mondiale et l'accroissement d'un besoin de communication au niveau international engendré par la mondialisation, font que l'utilisation mondiale de l'anglais s'est diversifiée à mesure que l'anglais investissait de nouveaux domaines d'activités, des régions et des fonctions (conventionnées juridiquement ou non). Aujourd'hui, beaucoup s'interrogent sur l'avenir de l'anglais, question qui suscite des avis radicalement opposés. Victime de son succès, l'anglais serait en déperdition en raison de la dépossession des locuteurs anglophones natifs de leur langue maternelle au profit de la population mondiale. Le manque de contrôle sur les normes diffusées dans la sphère globale serait susceptible de faire peser une menace sur ce vaste complexe dont la diversification pourrait mener à la désintégration totale. C'est notamment la théorie soutenue par Nicolas Ballier (2008) qui estime que l'anglais est « *miné de l'intérieur par ses variations* » et que « *sa domination passe par un sentiment de dépossession de certains locuteurs natifs* » (dans Villard (ed.), 2008 : 10). Toutefois, de telles prédictions pessimistes semblent, comme nous le verrons ci-après, bien difficiles à évaluer de façon objective et concrète.

En revanche, la possibilité de voir l'anglais perdre en influence constitue une thèse bien plus soutenable d'un point théorique. L'idée de Graddol (1997) selon laquelle la régionalisation du monde peut mettre fin au monolinguisme véhiculaire de l'anglais en faveur d'une oligarchie linguistique mondiale semble beaucoup plus pertinente, si toutefois il est possible d'élaborer un paradigme méthodologique permettant d'évaluer de façon précise la place qu'occupent les langues sur l'échiquier mondial. Ainsi, se projeter dans l'avenir de l'anglais et des langues en général peut se révéler être un exercice très périlleux, surtout lorsque celui-ci est évoqué sur un fond idéologique généré par un conflit linguistique aux implications plus larges. Par mesure d'objectivité, il est donc plus prudent d'observer des tendances et des facteurs susceptibles d'altérer la hiérarchie linguistique mondiale afin de voir, de façon plus précise, quels sont, aujourd'hui, les paramètres qui régissent la diffusion linguistique sur la scène internationale actuelle.

II. 1. 2. 1. Tendances contradictoires et incertaines

La diffusion de l'anglais global est, tel qu'il fut évoqué, grandement dépendante

de facteurs liés à la conjoncture économique et culturelle internationale qui structure la hiérarchie linguistique mondiale à laquelle l'anglais appartient. Évaluer la place de l'anglais et l'évolution de sa position en tant que lingua franca globale nécessite de prendre en considération les tendances qui caractérisent aujourd'hui cette configuration linguistique et qui régissent les conditions de diffusion linguistique des principales langues dominantes. Entre régionalisation et homogénéisation linguistique les tendances semblent parfois se croiser dans un sens en apparence contraire mais qui laisse, toutefois, entrevoir une nouvelle distribution linguistique mondiale donnant à d'autres langues l'opportunité de concurrencer l'anglais en tant qu'unique langue de communication internationale.

A priori, la diversité linguistique constitue une norme au regard du nombre de langues recensées estimé à plus de 7000 selon *Ethnologue* (Lewis, 2013). Répartie sur quelques 220 États, on compterait environ 30 langues par pays, tel que le suggère Leclerc (2013). Néanmoins la réalité linguistique mondiale est tout autre notamment en raison de la répartition inégale des langues selon les régions. En effet, Leclerc précise que certains pays tels que le Groenland, l'Argentine ou encore le Chili montrent une faible densité linguistique alors que d'autres se distinguent par un nombre important de langues en présence, tels que la Papouasie Nouvelle-Guinée avec ses 830 langues répertoriées ou l'Indonésie qui en compte 722. Le nombre de locuteurs natifs par langue est également un facteur d'inégalités linguistiques. *Ethnologue* (Lewis, 2009 et 2013) estime qu'environ 390 langues (soit 6% de l'ensemble des langues recensées) ont au moins un million de locuteurs et comptent pour 96% de la population mondiale alors que les 94% des langues restantes ne représentent que 6% de la population mondiale. A cette inégalité démolinguistique s'ajoute une différence de statut des langues qui peuvent avoir une reconnaissance juridique officielle dans un ou plusieurs pays ou un usage international, régional, relatif à des domaines précis ou non. Ainsi, des langues représentées par un grand nombre de locuteurs natifs, et même par le taux le plus élevé si l'on considère le cas du mandarin en Chine (voir Tableau 1), n'ont pas nécessairement le statut de langue internationale dans la mesure où elles ne sont parlées que dans une seule région du monde (Leclerc, 2013).

Tableau 1

Classification des langues selon le nombre de locuteurs natifs

(Source : Lewis, 2013)

rang	langue	Pays d'origine	Nombre de pays où la langue est parlée	Nombre de locuteurs natifs (en millions)
1	chinois (12 variétés)	Chine	33	1197
2	espagnol	Espagne	31	406
3	anglais	Royaume-Uni	101	335
4	hindi	Inde	4	260
5	arabe	Arabie Saoudite	59	223
6	portugais	Portugal	11	202
7	bengali	Bangladesh	4	193
8	russe	Russie	16	162
16	français	France	51	68,5

A travers cette concentration démolinguistique qui gravite autour d'une minorité de langues, se dessine un paysage linguistique mondial relativement homogène qui se superpose, aussi paradoxal que cela puisse paraître, à une forte diversification linguistique due au nombre considérable de langues qui comptent peu de locuteurs. Entre homogénéisation et diversification, il semble aujourd'hui que la tendance soit à l'uniformisation des pratiques linguistiques qui favoriserait l'usage des langues dites « dominantes » de par leur supériorité numérique. Dans cette conjoncture linguistique mondiale, la diffusion de l'anglais peut être considérée comme une contribution à cette tendance.

La diffusion de l'anglais à l'échelle globale implique nécessairement une forte implantation de la langue au sein des différentes communautés nationales, ceci ayant engendré quelques inquiétudes vis-à-vis des langues indigènes. Truchot (1994 : 154) par exemple, écrivait en 1994 :

« L'anglais pénètre la vie quotidienne surtout par l'intermédiaire des médias audiovisuels qui fournissent de nombreuses occasions d'écouter cette langue. L'anglais est la principale langue véhiculaire de la culture internationale médiatisée, servant à la fabrication de produits culturels,

émissions de télévision, de films, de chansons populaires, réalisées ou composées par des non anglophones, servant à leur diffusion et à un degré moindre, pour l'instant, à leur communication.»

Truchot (1994 : 155) redoute que la domination linguistique anglaise n'« *écarte les langues de l'accès à la modernité, [...] réduise corrélativement les fonctions des langues d'usages [ou ne] leur concède un rôle subsidiaire.* » Plus de dix ans après, l'anglais n'a cessé d'évoluer dans la sphère internationale en semant derrière lui la peur de voir un jour disparaître une grande partie des idiomes utilisés dans le monde. Cependant, si les langues dominantes telles que le français, l'allemand ou encore l'espagnol ne peuvent être objectivement considérées comme potentiellement menacées, les langues minoritaires sont, en revanche, les premières victimes de l'homogénéisation linguistique. En effet, Krauss (1992 : 7) affirmait au début des années 1990 que selon la tendance observée, le XXI^e siècle allait connaître la disparition de 90% des langues. Entre 1940 et 1990, on estime que la moitié des langues sur terre a cessé d'être utilisée (Mesthrie, et. al., 2000 : 273). *Ethnologue* (Lewis, 2013), rapporte qu'actuellement près de 1600 langues peuvent être considérées comme étant en danger d'extinction et 900 en voie de l'être. Selon le rapport de l'UNESCO- effectué pour la période entre 1999 et 2001, l'Afrique compterait à elle seule plus de 90 langues considérées comme étant sur le point de disparaître, et 300 potentiellement en danger d'extinction (les différents stades du déclin des langues étant évalués à partir du nombre de leurs locuteurs). Le continent africain, l'une des régions du monde les plus linguistiquement diversifiées, constitue alors un repère pertinent au regard de la progression des tendances à l'homogénéité linguistique, sans toutefois omettre de mentionner que d'autres régions sont également touchées par ce phénomène (comme l'Australie, le continent américain, l'Asie, et même l'Europe).

On attribut parfois la « mort » des langues minoritaires à la diffusion de l'anglais qualifié de « *language killer* » (tueur de langues), qu'il est urgent de stopper pour la sauvegarde du patrimoine linguistique mondial. Des arguments historiques viennent alors étayer ce point de vue. L'impérialisme linguistique pratiqué lors de l'ère coloniale britannique est selon Phillipson (1992) à la source des inégalités linguistiques entre l'anglais et les autres langues. Durant le développement de l'hégémonie des anciens colonisateurs, ce que l'auteur appelle la troisième phase de colonisation, les exploiters

n'étaient plus forcés d'être présents pour exercer leur pouvoir tout en imposant l'idée que la langue anglaise était bénéfique pour les peuples des nouveaux pays indépendants (sans pour autant que les langues locales disparaissent). La diffusion de l'anglais fut, donc, dès le départ accompagnée d'idéologie, rappelant que derrière ce phénomène, des enjeux politiques et économiques se profilaient. Aujourd'hui encore, l'anglais, étant la langue utilisée dans le domaine des nouvelles technologies, est souvent associé à l'idée du progrès et de la modernité. Plus récemment encore, la demande croissante de moyens d'enseignement de l'anglais à Hong Kong montre que l'hégémonie linguistique de l'anglais a créé au sein des sociétés le besoin d'apprendre la langue de l'ancien colonisateur, ce qui a été défini par Fishman (2003 : 46) par l'expression « *love-hate complex* ». L'impérialisme linguistique qui favorisa la diffusion de l'anglais fut également à la base des critiques de ses opposants qui, devant la disparition des langues, ne se limitent qu'à constater que l'anglais gagne chaque jour du terrain. Le monolinguisme véhiculaire de l'anglais et le choix de l'anglais comme langue dominante dans les anciennes colonies pourrait constituer, dans ce cas, des preuves de la responsabilité de l'anglais dans la disparition des langues minoritaires. Selon l'UNESCO (1999, cité dans Oakes, 2005 : 51), ceci serait principalement dû au développement des moyens de communication et de l'utilisation d'une langue unique, l'anglais, qui marginalise les autres langues du monde, à commencer par les langues minoritaires. Ceci serait alors un mécanisme facilement identifiable (et prévisible) si on ne prenait pas en considération l'orientation plurilingue des individus dans certaines sociétés non-occidentales et le fait que la disparition d'une fonction attribuée à une langue n'est pas forcément synonyme de disparition d'une langue (comme dans le cas des situations diglossiques).

Cependant, la diffusion de l'anglais ne peut constituer l'unique facteur des tendances à une certaine forme d'homogénéisation linguistique. Brezinger (1992) soutient que la disparition des langues n'est pas un phénomène nouveau et qu'elle a souvent été la conséquence des mouvements migratoires et de l'expansion des groupes ethniques. Il est à ce titre important de rappeler que la mondialisation et la formation des États-nations (qui favorisèrent la diffusion d'une langue nationale unique) ont également joué un rôle important dans le phénomène d'homogénéisation linguistique. Par ailleurs, le système mondial créé par la mondialisation implique des tendances à l'homogénéisation culturelle mais également linguistique à l'échelle globale. Parmi les

plus évidentes, le phénomène d'urbanisation planétaire¹³ est l'un des premiers moteurs dans le nivellement linguistique car il réduit considérablement la proportion des espaces ruraux caractérisés par la diversité idiomatique et par un conservatisme linguistique marqué (Graddol, 1997 : 27 ; Benrabah, 2009a : 80-81). Les centres urbains sont considérés comme des lieux où le contact linguistique est plus intense, en opposition aux campagnes où les communautés sont plus isolées les unes des autres. En conséquence, le besoin d'une langue unique est plus présent dans les zones urbaines dont les activités commerciales et industrielles requièrent la communication entre personnes d'origines sociales et géographiques différentes. L'industrialisation et le développement économique, qui sous-tendent l'urbanisation du monde, serait donc à l'origine de l'homogénéisation linguistique.

Pool (2000) met en relation le développement économique et l'homogénéité linguistique à l'échelle mondiale. Dans son étude, il constate que les pays linguistiquement hétérogènes sont généralement économiquement sous-développés, et inversement pour les pays linguistiquement homogènes. Ainsi, l'auteur démontre que l'homogénéité linguistique semble être un paramètre favorable si ce n'est nécessaire à la prospérité économique, sans toutefois constituer une condition unique et garante du développement économique. Toujours selon le même auteur, cette tendance à l'homogénéisation réside dans la nécessité pour les États d'imposer un standard.

« [La standardisation] facilite l'administration et la mobilité de travail ; elle permet la diffusion rapide des nouvelles technologies et permet une adhésion plus grande à la nation en effaçant les divisions sociales et en accentuant l'identification face aux autres nations ».

Cette théorie peut toutefois être discutable dans la mesure où elle souffrirait d'un excès d'eurocentrisme qui ignorerait la réussite économique de certains pays émergents tel que la Chine. En effet, les Chinois parlent différentes variétés de chinois, le mandarin étant appris en tant que lingua franca. Il semble alors que d'autres facteurs soient à l'origine de l'uniformisation linguistique qui ne peut être exclusivement assimilée à l'anglicisation du monde. Si certains voient en la diffusion de l'anglais une menace pour

¹³ Selon les Nations-Unies (2012), 52,1% de la population mondiale vivent dans des zones urbaines. L'urbanisation du monde atteindrait 67,2% en 2050 (85,9% pour les pays développés et 64,1% pour les pays moins développés).

les langues indigènes minoritaires, rien ne laisse envisager que ces mêmes langues auraient subi un destin différent sans la domination anglophone. En effet, l'évolution du système mondial qui a engendré le développement de la société de l'information a accru le besoin d'un outil de communication internationale qui bénéficie à l'anglais en raison de la position dominante des États-Unis. Mais l'anglais global, dénué de son caractère ethnique (c'est à dire de son rattachement à la communauté anglophone américaine), ne constitue pas la cause de la disparition des idiomes à faible importance numérique. Elle est une conséquence des transformations des échanges au niveau global qui a engendré un phénomène d'homogénéisation socio-culturelle. Par ailleurs, ce phénomène affecte la structure linguistique mondiale à certains niveaux sans en atteindre d'autres qui, au contraire, semblent suivre des tendances inverses. La menace qui pèse sur la vitalité des langues minoritaires est une conséquence locale de phénomènes se produisant au niveau mondial.

En conclusion, on observe que certaines tendances globales seraient à l'origine d'une homogénéisation des pratiques linguistiques observées dans les échanges internationaux. Toutefois, la disparition de certaines langues minoritaires n'est pas un phénomène nouveau. Beaucoup de langues ont disparu du patrimoine linguistique mondial au cours de l'Histoire, tout comme d'autres sont apparues. Par conséquent, il n'existe pas, d'un point de vue théorique, une correspondance systématique entre une uniformisation linguistique observée au niveau international et celle relevée dans certaines régions du monde. Par ailleurs, la globalisation qui sous-tend la diffusion de l'anglais a donné naissance à de nouvelles formes d'expression (voir partie II.1.1.2) de sorte que même le complexe anglophone – pourtant décrié par certains comme générateur de nivellement linguistique – n'échappe pas à la diversification. Cette dernière est telle, qu'elle suscite parfois le doute quant à la stabilité de l'anglais global.

1. 1. 2. 2. Hétérogénéité et diversification du complexe anglophone : frein ou moteur de diffusion?

MacArthur (2005) fait référence à l'anglais global en tant que complexe linguistique qui s'apparente à un système composé de sous-systèmes permettant d'englober différentes variétés d'anglais. Selon Meierkork (2006 : 9),

« *The spread of English has yielded highly diverse forms of English, ranging from the traditional first language forms of English via indigenized, second language forms and language shift varieties to pidgins and creoles* ».

Dans ce vaste complexe, l'anglais a subi différents procédés de standardisation. Par exemple, l'anglais britannique exporté dans les colonies s'est aujourd'hui transformé au contact des environnements locaux pour donner naissance à de nouvelles variétés d'anglais venant s'ajouter aux standards dominants de l'anglais américain et britannique. Face à l'émergence de ces nouvelles formes d'anglais reconnues comme appartenant à des communautés linguistiques distinctes, l'intelligibilité au sein de l'ensemble du complexe anglophone mondial est alors remise en question bien que ces nouvelles variétés d'anglais constituent un argument de poids dans la théorie selon laquelle la capacité d'adaptation et la flexibilité de la langue anglaise est l'un des facteurs qui a favorisé l'expansion de l'anglais mondial. Les influences identitaires jouent un rôle clé dans l'appropriation de l'anglais en tant que langue d'expression culturelle et nationale. Ainsi, ces nouvelles formes d'anglais, souvent soutenues par des politiques linguistiques entreprises au niveau de l'État, des institutions ou de collectifs d'intellectuels, sortent de l'ombre de leur informalité pour gagner en reconnaissance aux yeux de la communauté internationale. L'émergence des « New Englishes » s'inscrit dans le phénomène de « glocalisation » qui évoque la rencontre entre les dimensions globales et locales et qui peut être défini comme « *une juxtaposition à l'infini de politiques locales [dans divers domaines]* » (Lacoste, 2003 cité dans Brunel, 2007). Ce mouvement vers la légitimité culturelle de ces variétés est encouragé par un certain nombre d'écrivains et d'intellectuels qui revendiquent l'utilisation de l'anglais en tant que langue d'écriture dans un rapport quelque peu conflictuel entre la mémoire d'un passé marqué par la soumission et le désir d'exprimer une différence et un degré d'indépendance vis-à-vis de l'ancien oppresseur. Kachru (1988), un Américano-Kashmiri d'origine indienne, fut l'un des sociolinguistes précurseurs¹⁴ dans la reconnaissance du fait que l'anglais n'était plus

¹⁴ La littérature indienne compte d'autres représentants de l'écriture postcoloniale. Salman Rushdie ouvrit la voie de la littérature anglo-indienne avec *Midnight's Children* (1981) et contribua, à travers l'écriture, à la codification et à la légitimation de l'anglo-indien. Arundhati Roy connut également la reconnaissance internationale en 1997 avec *God of Small Things*. Tout en décrivant la société indienne et son système de caste, l'auteur montre que l'anglais est une composante à part entière de la culture indienne postcoloniale et qu'il est possible de décrire cette réalité culturelle à l'aide d'une variété d'anglais que l'Inde s'est appropriée.

la propriété exclusive de la communauté anglophone native en attestant de l'existence de l'anglo-indien (« Indian English ») en tant que variété propre à la communauté indienne – processus décrit comme « Indianization of English ». L'anglais parlé dans les anciennes colonies d'Afrique est également l'objet d'appropriation (« Africanization of English ») au même titre que sur le continent asiatique. Dans un article intitulé *English and the Post Colonial Writers' Burden* (« l'anglais et le fardeau des écrivains postcoloniaux »), Kehinde étudie la particularité de l'anglais utilisé par l'auteur nigérian Fatoba en mettant en évidence sa nature hybride et les innovations linguistiques qui le caractérisent :

« Fatoba, in his collection of short stories, makes use of Nigerian English through some linguistic processes which include loan words, neologisms, loan blends, translation equivalents, semantic extension, code switching, lexical deviations, pidginization, syntactic fusion, untranslated words, etc. » (Kehinde, 2009 : 76)

De telles transformations linguistiques sont susceptibles de se produire en fonction des environnements dans lesquels l'anglais est une L2 issue de la colonisation. L'anglais est, de ce fait, une langue hautement variable et les nouvelles normes linguistiques semblent gagner en légitimité un peu plus chaque jour. Price, éditrice de l'*Oxford English Dictionary*, évoque cette tendance en faisant part de la démarche entreprise lors d'une publication récente du dictionnaire qui visait à répertorier le vocabulaire de ces variétés majeures. Sous les entrées du dictionnaire qui se base sur l'anglais américain, figurent alors les équivalents utilisés dans d'autres régions anglophones (Mair, 2003 : 113).

Selon Pennycook (2003 : 5), l'anglais global n'est pas une langue de communication internationale mais, au contraire, une langue qui va à l'encontre des critères essentiels à une bonne communication (*en ang.* « miscommunication »). Pour l'auteur, l'existence des différentes variétés d'anglais parlées dans le monde de même que la maîtrise approximative des locuteurs de l'anglais en tant que LE remet en cause l'utilité de l'anglais global en raison d'un manque d'intelligibilité qui survient parfois lors d'une communication impliquant un ou plusieurs locuteurs non natifs. Dans les années 1970, Burchfield, l'éditeur en chef d'*Oxford English Dictionary* faisait référence à la

désintégration de la langue latine en diverses langues romanes inintelligibles entre elles en prédisant que l'anglais était sur le point d'éclater de la même façon en une multiplicité de langues distinctes. Burchfield porte alors une attention particulière à l'anglais en tant que L2 et aux bouleversements politiques susceptibles d'affecter la forme de l'anglais. Ainsi, il affirme :

« *English, as the second language of many speakers in countries throughout the world, is no more likely to survive the inevitable political changes of the future than did Latin, once the second language of the governing classes or regions within the Roman Empire* » (Burchfield, cité dans MacCrum, 2011 : 284)

Quatre décennies plus tard, on comprend ce que Burchfield envisageait par « *inevitable political changes* » au regard des nationalismes qui se sont développés dans les anciennes colonies britanniques. On constate, par exemple, que la recherche et l'affirmation des identités nationales de ces pays anciennement colonisés ont eu un impact considérable sur les variétés d'anglais qui émergent dans un complexe linguistique anglophone mondial désormais diversifié. La thèse de Burchfield est aujourd'hui reprise par certains qui se basent essentiellement sur cette observation : l'émergence des nouvelles variétés d'anglais menace l'autorité des normes britannique et américaine pour donner place à un complexe linguistique anglophone pluricentrique au sein duquel l'on voit s'accroître l'influence de nouvelles normes endogènes. Par exemple, Crystal (2003) souligne l'émergence de nouvelles normes linguistiques attestées en Australie et en Nouvelle-Zélande qui ont mené à la reconnaissance de l'anglais australien et néo-zélandais comme deux variétés d'anglais majeures au côté de l'anglais britannique et américain. L'absence de norme régulatrice est alors invoquée lorsque l'on compare l'anglais au latin. L'usage de l'anglais sur l'Internet et l'essor des NTIC accentue cette tendance. Milroy et Milroy (1999, cité dans Meierkord, 2006 : 9) soutiennent cette idée en avançant qu'il est nécessaire d'imposer une autorité qui légitime et valide les formes linguistiques de l'anglais dans la sphère internationale pour éviter un éclatement de l'anglais en dialectes. La diversification de la langue anglaise sous-entend que l'influence des normes dominantes n'est plus assez forte pour imposer des standards internationaux.

En outre, l'anglais en tant que LE, dont la forme était alors soumise à l'autorité normative de l'enseignement scolaire en lien avec les normes majeures (américaine ou britannique), semble également être une source d'inquiétudes pour ceux qui annoncent la fin de l'hégémonie linguistique anglo-américaine. Le succès de l'anglais en tant que langue de l'Internet ou encore de la culture pop des jeunes au niveau global a favorisé les usages informels de sorte que l'anglais ne s'apprend plus uniquement à l'école mais à l'occasion de situations informelles variées de la vie quotidienne. Preisler (1999, cité dans Pennycook, 2003 : 11) fait référence aux fonctions informelles de l'anglais que l'on peut observer à travers des phénomènes d'alternances codiques qui constituent un trait distinctif de la culture des jeunes sensibles aux influences anglo-américaines (*en ang.* « Anglo-american oriented sub-culture ») au Danemark et dans d'autres pays européens non anglophones. Cette tendance est notamment présente au sein de la culture hip-hop mondiale dans laquelle l'anglais est souvent utilisé en tant que symbole de la culture noire américaine et en tant qu'outil de résistance identitaire (Pennycook, 2003 : 13)¹⁵. Ainsi, l'enseignement de l'anglais en tant que LE ne dépend plus uniquement des politiques et des systèmes éducatifs qui étaient en mesure de diffuser une norme linguistique commune de l'anglais. La variation géographique et fonctionnelle de l'anglais de même que la rencontre de tendances globales et locales qui modèlent les formes et usages de l'anglais semblent défier les normes traditionnelles (normes majoritairement britanniques et américaines) et menacer la fonction communicative de l'anglais au niveau global. Ces craintes émanent d'une prise de conscience du fait que l'anglais n'« appartient » plus exclusivement à la communauté anglophone native, mais à l'ensemble de la communauté mondiale qui joue également un rôle dans l'évolution de la langue. Si certains supposent que l'anglais est en quelque sorte « victime de son succès », il semble qu'à travers la menace engendrée par une diversification, se dessine une volonté de centralisation renforcée pour pérenniser l'autorité exclusive des États-Unis et de la Grande-Bretagne dans la diffusion de leur langue.

Cette menace semble, en conséquence, être le fruit d'un conflit linguistique dans la mesure où elle s'inscrit dans une dimension politique et non dans une réalité linguistique vérifiable. En effet, l'absence de norme régulatrice imposée par une autorité unique ne constitue pas un élément essentiel dans la stabilité d'une lingua franca dans le sens où la

¹⁵ On observe également un phénomène de localisation du global : on utilise souvent la/les langues locales.

standardisation dépend également des phénomènes de contacts linguistiques et des dynamiques interactionnelles. Mufwene (2001) évoque ainsi la dimension écologique des procédés de standardisation qui repose sur des procédés autorégulateurs permettant à des locuteurs de langues différentes (ou de variétés d'anglais différentes) de se comprendre mutuellement lors d'une interaction. L'auteur avance que le contact linguistique génère un ensemble de caractéristiques linguistiques en opposition qui donne peu à peu place à de nouvelles variétés restructurées. Thomason (2001) rappelle à ce sujet que les lingua franca sont d'ailleurs le produit des situations de contact linguistique et, par conséquent, du plurilinguisme. Alors, la diversité dialectale de l'anglais ne doit pas constituer une menace pour le rôle de l'anglais en tant que langue véhiculaire globale, mais au contraire le renforcer. Mesthrie et. al. (2000) insiste également sur ces processus d'autorégulation en tant que fondements des situations de communication en soutenant que lorsque deux locuteurs de variétés d'anglais différentes discutent, leur conversation se caractérise par des processus de simplification et de nivellement linguistiques qui permettent une compréhension mutuelle. L'échange linguistique se présente, donc, comme une négociation stratégique au cours de laquelle chaque interlocuteur évalue le langage de l'autre pour trouver les caractéristiques linguistiques qui constitueront la base commune de leur interaction verbale. L'autorégulation est également une prérogative des lingua franca et survient essentiellement dans des contextes informels, qui ne sont pas soumis de façon stricte à l'autorité d'une norme standard (contrairement à certains domaines tel que les transports maritimes et aériens, les affaires ou encore la diplomatie).

Le besoin de simplification touche, de façon générale, l'anglais international qui n'appartient pas à la même dimension que les nouvelles variétés d'anglais dont l'émergence est due à un besoin tout autre. L'anglais international se développe de façon relativement neutre selon des besoins pragmatiques et instrumentaux chez des individus d'origine ethnique diverse et variée alors que les nouvelles variétés d'anglais sont essentiellement les produits de mouvements sociaux et politiques des États et de communautés qui voient en l'anglais un moyen d'expression identitaire. Ceux qui prédisent la fin de l'anglais global par analogie avec le latin semblent alors se fourvoyer dans certains anachronismes. En effet, la situation linguistique et les besoins communicatifs du monde diffèrent grandement selon les deux époques concernées et il semble, par conséquent, maladroit d'assimiler le destin du latin et celui de l'anglais. En

outre, observer l'émergence de nouvelles variétés d'anglais ne remet pas nécessairement en question le rôle des normes linguistiques dans la sphère internationale. Il s'agit ici de deux phénomènes, deux sphères différentes qui ne sont pas superposables. Bien que l'anglais se diversifie dans des régions où il occupe une place spéciale, l'anglais utilisé en tant que lingua franca internationale est toujours soumis à des processus de simplification qui semblent aujourd'hui atteindre des domaines plus formels. Selon Li (2006), on observe une prévalence du « *C.B.S communication style* » (« *Clarity, Brevity, Sincerity* ») qui privilégie la clarté, la brièveté et la sincérité des échanges, dans des domaines tels que la presse, la vente, les entretiens d'embauches ou dans les publications académiques. Il devient donc évident que les locuteurs de l'anglais en tant que LE sont aujourd'hui ceux qui décident des usages et de la forme de l'anglais global. Anglais et Américains, qui bénéficiaient d'un avantage non négligeable lorsqu'ils étaient majoritaires, se voient aujourd'hui contraints de se plier aux normes linguistiques internationales qui ne sont pas forcément identiques aux leurs. Ainsi, il ne serait pas surprenant qu'un Anglophone d'origine britannique ne comprenne pas ou ne se fasse pas comprendre au sein d'un groupe de locuteurs non Anglophones bien que la communication soit menée dans leur langue « maternelle ». MacArthur (1998 : 31) pose, alors, la question déroutante de savoir si les Anglophones ne seront pas un jour obligés de devenir bilingues dans leur propre langue. Cette perte de légitimité au niveau international des standards anglais dominants (britannique et américain) est peut-être à la base des craintes qui pèsent sur l'éclatement de l'anglais en dialectes inintelligibles. A ce jour, il semble cependant bien difficile de rassembler des preuves abondantes dans ce sens. Par ailleurs, l'émergence des « New Englishes » soutenue par le développement d'une littérature postcoloniale anglophone, parfois nommée littérature du Commonwealth, peine parfois à faire accepter sa pleine indépendance vis-à-vis de la norme centrale. Si l'on parle de plus en plus de ces variétés d'anglais émergentes dans la périphérie, l'égalité de statut entre les différentes variétés d'anglais n'est pas établie. Il reste encore des variétés dites « dominantes » dont le cercle semble toutefois s'étendre, mais sans remise en question de la vitalité du complexe anglophone. Les tendances à la diversification ne sont pas, a priori, une menace pour le statut global de l'anglais.

I. 1. 2. 3. Instabilité des facteurs écologiques et rôle de la régionalisation dans la modification de la hiérarchie linguistique mondiale

La diversification linguistique qui caractérise au niveau local le complexe anglophone (principalement dans les communautés où l'anglais est une L2) est, comme évoqué précédemment, un avantage plus qu'un inconvénient pour la diffusion de l'anglais global. On peut suggérer que l'appropriation de l'anglais par ces communautés a permis à la langue de perdurer dans des environnements dispersés aux quatre coins du monde. De même, les tendances linguistiques globales ont été définies dans un premier temps comme favorables au maintien d'une lingua franca stable par une uniformisation des pratiques linguistiques dans les échanges internationaux. Toutefois, les facteurs écologiques (ou relatifs à l'évolution du système mondial) qui ont jusqu'alors permis la diffusion d'une langue globale, représentent une source d'instabilité pour le caractère exclusif du statut actuel de l'anglais.

La régionalisation du monde est, aujourd'hui, une expression couramment utilisée pour faire référence à un système international non pas dominé par une seule et unique puissance, mais par plusieurs pôles de puissances regroupant des pays différents. Le système étant aujourd'hui régi par des relations d'interdépendance, les accords économiques multilatéraux entre les États ont donné une nouvelle configuration de la carte du monde remettant ainsi en question la distinction traditionnelle entre les pays du Nord et du Sud. Ainsi que le souligne Siroen (2004 : 4),

« les termes de régions et de régionalisation sont ambigus [puisqu'] ils font à la fois référence à une partition des États-nations en provinces et au regroupement de ces mêmes États-nations dans des ensembles politiques ou économiques plus ou moins fédérés. »

L'Europe constitue un exemple d'ensemble d'États fédérés autour de valeurs politiques et économiques partagées. Selon la définition de Siroen, on observe dans le système international deux tendances, l'une s'appliquant à la sphère de l'État-nation (celle de la formation de provinces), et l'autre concernant la sphère internationale. Ceci n'est pas sans rappeler les tendances d'apparence contradictoire de la mondialisation qui a globalisé les échanges en abolissant le critère de la distance dans les rapports

économiques inter-étatiques, tout en soulevant la question identitaire à travers certains aspects démocratiques engendrés par le développement de la société de l'information.

La régionalisation du territoire étatique a été décrite par MacGarry et Keating (2006 : 29) comme étant le reflet de la perte de pouvoir de l'État. Ainsi, ils déclarent :

« Interest groups and other elements of civil society have in turn adapted to consolidate the territory as a social, economic and political system. Given the decline of states' abilities to manage their spatial economies, such regions are increasingly competing with each other for investment, technology and markets, in the European and global space »

Si l'Europe est un exemple évident de regroupement régional, il existe une tendance globale à ce processus qui implique des considérations politiques et économiques mais également culturelles et historiques. Pour Hugon (2003 : 79), le monde globalisé est basé sur des « *interdépendances* » et les repères culturels sont devenus très importants de sorte que « *les conflits et les coopérations sont autant culturels et religieux qu'économiques* ». Hugon explique, en outre, que les choix stratégiques des grandes puissances telle que la France, « *sont largement déterminées par des considérations linguistiques et culturelles* ». Il indique que ces alliances régionales sont en grande partie le produit de l'histoire et notamment l'histoire pré-coloniale et coloniale. Il cite par exemple les regroupements d'États en Afrique (tels que l'UEMOA, la CEMAC ou encore le CEGPL), l'UMA (Union du Maghreb arabe) qui rassemble les pays arabo-musulmans et le Mercosur des pays d'Amérique latine (en résistance à l'Aléna des pays Nord-Américains).

McGarry et Keating (2006 : 29) affirment également que le gain en liberté que connaissent les régions a favorisé les influences minoritaires qui, aujourd'hui relativement asservies de l'autorité étatique, sont en position de revendiquer le droit à l'identité et parfois même à un territoire. Dans les pays où la politique d'assimilation est de mise, cette nouvelle configuration du territoire national invite les dirigeants à reconsidérer les discours prônant l'homogénéité ethnique et linguistique comme base de la démocratie. Dans le cadre de l'Europe, par exemple, la Charte des langues minoritaires et des langues d'Europe de 1992 fut établie dans le but de favoriser le

développement démocratique d'une institution qui se veut « unie dans la diversité ». La question de la diversité linguistique est alors directement impliquée dans le phénomène de revendication identitaire issu des minorités. En effet, la langue a souvent joué le rôle de bouclier identitaire afin d'affirmer symboliquement le droit à la reconnaissance officielle. Même minoritaire en terme démographique et de pouvoir, ces langues ont été préservées comme l'ultime marqueur d'identité face à la majorité imposant ses normes. Associées à un fort sentiment d'injustice envers l'État et de loyauté envers les valeurs que ces langues représentent, les langues de France, telles que le breton, l'occitan ou encore le picard, renaissent dans la sphère populaire et médiatique, victorieuses du génocide culturel qui a accompagné la politique d'assimilation française depuis des décennies.

La régionalisation qui marque la sphère internationale semble également redonner au plurilinguisme véhiculaire une valeur marchande qui rivalise avec l'hégémonie linguistique de l'anglais. Graddol (1997, 2006), par exemple, annonce de ce fait la fin à terme de la domination de l'anglais en tant que seule et unique lingua franca mondiale. La régionalisation du monde pourrait, donc, donner naissance à de nouvelles langues régionales, notamment grâce au développement économique de pays tels que la Chine qui offre la possibilité au chinois (mandarin) de renforcer leur statut de langues internationales. Se basant sur l'évolution des relations économiques au niveau mondial, Graddol (2006 : 63) considère le continent asiatique comme potentiellement en mesure de choisir une langue de communication régionale différente de l'anglais qui ferait du chinois (mandarin) une langue véhiculaire continentale :

« In many Asian countries, there is a sense of urgency about the need to acquire Mandarin Chinese because of the rapidly growing economic importance of China. South Korea, for example, now trades more with China than with the USA »

Selon cette théorie, l'anglais serait voué à céder sa place de langue hégémonique au profit d'une pluralité de lingua franca. Ainsi, Graddol (1997 : 59) envisage, d'ici 2050, une reconfiguration de la hiérarchie linguistique mondiale comportant quatre niveaux. Au sommet de cette pyramide résideraient les principales langues dominantes - le chinois (mandarin), l'hindi (/urdu), l'anglais, l'espagnol et l'arabe, suivies des langues

régionales des principaux blocs économiques, des langues nationales (environ 90 réparties sur deux cent vingt États-nations) et enfin des langues locales. Ces prédictions doivent être considérées comme des facteurs de poids dans l'évolution des langues en général mais aussi en termes économiques, notamment au regard de l'industrie des langues et de l'enseignement des LE. En effet, alors que les anglophones du monde entier bénéficiaient du privilège du statut de leur langue en tant que langue hégémonique, la possibilité d'être contraints à l'apprentissage de nouvelles LE se profile dans un monde dont l'économie repose essentiellement sur les échanges commerciaux internationaux. Par conséquent, la compétitivité des travailleurs anglophones peut se trouver affaiblie par un manque de connaissance des LE, d'où l'importance pour les gouvernements concernés d'encourager au niveau éducatif, l'enseignement des LE dans le cadre de la constitution d'un capital humain adapté aux exigences du marché mondial. La régionalisation du monde qui peut être considérée comme un produit de la mondialisation, remet donc en question la position hégémonique de l'anglais global au profit d'une diversification des langues véhiculaires.

Jusqu'à présent, le facteur économique a souvent joué un rôle prépondérant dans la diffusion des langues au niveau global. La régionalisation du monde en blocs économiquement dynamiques qui donnent naissance à de nouvelles langues dominantes, fournit une illustration probante de l'influence des évolutions économiques sur la configuration linguistique mondiale. Devant cette évidence, certains sociolinguistes tels que Coulmas (1992) et Grin (2001) se sont concentrés sur le lien entre les données économiques et la diffusion des langues, créant une sous-discipline du nom de « *language economics* » (l'économie de la langue). Dans la sphère internationale, les langues sont considérées comme des produits, à qui le marché assigne une valeur économique. Dans ce paradigme, on pourrait envisager la diffusion linguistique selon la logique de l'offre et de la demande. Coulmas (1992) attribue deux valeurs principales aux langues. Une valeur d'utilité (« *utility value* ») peut être déterminée en fonction des différentes tâches pour lesquelles une langue est adaptée et les différentes occasions dans lesquelles une langue peut être utilisée à un moment et un endroit précis. A ceci vient s'ajouter une valeur d'échange qui est déterminée par la demande, qui peut s'interpréter comme la demande globale de l'apprentissage d'une langue en particulier. Ainsi, Grin (2001) explique le déclin de l'anglais en termes d'offre et de demande, puisque selon sa théorie, alors que le nombre de personnes apprenant l'anglais ne cesse de croître dans le

monde entier, les compétences linguistiques en anglais ne constitueront plus un critère déterminant mais plutôt une évidence sur le marché du travail qui demandera la maîtrise d'autres langues étrangères. Selon Grin (2001 : 74), « *the reward for speaking English will be less and less, and other skills will be required to achieve socio-economic success* ». Les nouvelles compétences requises par le marché du travail globalisé seraient donc plus axées sur la maîtrise des LE autres que l'anglais, ce qui contribuerait à stabiliser, ou voire réduire, la valeur économique de l'anglais.

Toutefois, cette perte d'exclusivité sur le marché des LE ne peut être objectivement assimilée à la fin de l'anglais en tant que lingua franca mondiale. La complexité des tendances en apparence contradictoires (qui s'exprime à travers des processus d'homogénéisation et de diversification à des niveaux différents) rendent les prédictions linguistiques parfois difficiles si ce n'est hasardeuses telle que l'évoque Graddol lui-même, d'où la nécessité d'un modèle pertinent pour décrire les tendances mondiales actuelles, qui ne cessent d'évoluer avec une rapidité sans précédent. L'incertitude liée à une conjoncture mondiale qui défie la permanence des faits, invite à envisager des modèles de diffusion dynamique qui prennent en considération les multiples dimensions caractérisant les langues en prenant soin de se référer constamment au cadre écologique spécifique qui les entoure.

La place de l'anglais dans la conjoncture linguistique mondiale est soumise à certaines contraintes conjoncturelles sur la scène internationale mais également aux spécificités locales des environnements d'implantation. Ainsi, la rencontre de la sphère globale et locale implique que la diffusion de l'anglais dans le monde n'est pas un phénomène homogène. Cette diversité observée à divers niveaux du complexe linguistique anglophone est à l'origine de la difficulté d'établir des modèles de diffusion de l'anglais et d'en comprendre les mécanismes.

I. 2. Modèles traditionnels de l'évolution et de la diffusion de l'anglais

De nos jours, la diffusion de l'anglais est telle que l'on estime qu'un tiers de la population mondiale est, d'une certaine façon, exposé à l'anglais. D'ici 2150, ce phénomène pourrait concerner la moitié de la population mondiale (Xiaoqiong, 2005 :

28). Ainsi, beaucoup de spécialistes prédisent un avenir prometteur pour le développement de l'anglais comme langue de communication internationale. Si le cycle des langues hégémoniques semble s'articuler autour de schémas qui se répètent, la domination de l'anglais se distingue des dominations antérieures (latine et française) d'une part, par sa diffusion rapide favorisée par l'essor des nouvelles technologies d'information et communication (NTIC) toujours plus performantes; et d'autre part, par la situation démographique de l'anglais qui constitue un épisode de l'histoire linguistique sans précédent. L'usage de l'anglais dans de multiples domaines globalisés fait que la langue s'exporte au delà des simples programmes d'enseignement des LE pour devenir un des fondamentaux à acquérir au même titre que le calcul et l'écriture.

Les locuteurs natifs anglophones représentent environ 12% de la population mondiale (Davidson, 2007). La particularité de l'anglais en tant que langue hégémonique réside dans une démographie qui compte trois fois plus de locuteurs non natifs que de locuteurs natifs (Newsweek, March 7, 2005 : 46-59). En Asie seulement, on estime à 350 millions la population parlant anglais comme deuxième langue (L2). La diffusion de l'anglais au niveau mondial a donné naissance selon MacArthur (2005 : 83) à un vaste complexe linguistique comprenant deux variétés nationales globalisées (l'anglais britannique et l'anglais américain) toutes deux ayant une forme standard, trois autres principales variétés nationales (australienne, néo-zélandaise et canadienne) et enfin une multitude de variétés à travers le monde qui se différencient par leur empreinte locale. L'anglais occupe une place spéciale dans 75 pays et l'espace anglophone comprend donc un large panel de communautés qui entretiennent un rapport très différent avec l'anglais selon le statut que la langue occupe dans leur environnement direct. Considérer l'anglais comme un objet d'étude renvoie alors à l'ensemble de ce complexe qui constitue en soi une force démographique majeure.

L'anglais global fait, en effet, référence à une notion complexe qui implique une langue - l'anglais - et le processus de diffusion qui lui est rattaché. L'anglais peut se définir de façon objective selon différents critères tels que sa forme, sa dispersion géographique, ses fonctions, ses statuts dans le monde, son histoire ou les communautés de locuteurs qu'il regroupe (etc.). Le statut global de l'anglais implique des réalités qui dépassent la fonctionnalité de langue étrangère (LE) de communication internationale. Selon Coulmas (1992, cité dans Shelton, 2003 : 11) il existe cinq tendances observables

dans la diffusion globale d'une langue :

- sa popularité en tant que LE,
- l'utilisation de cette langue comme base dans la formation de pidgins,
- les emprunts issus de cette langue,
- son implication dans les phénomènes d'alternance codique dans les domaines de communication publique, formelle ou technique, et
- son rôle de langue cible dans les phénomènes d'assimilation linguistique (*en ang.* « language shift »).

L'anglais que l'on qualifie de global est donc supposé remplir l'ensemble de ces cinq critères. L'importance numérique des personnes utilisant l'anglais en tant que LE est incontestable. L'anglais s'est implanté aux quatre coins du monde accompagnant l'extension territoriale de l'Empire britannique, créant ainsi des situations propices à la formation de pidgins. Certains emprunts issus de la langue anglaise constituent une base commune pour beaucoup de langues dans le monde notamment au regard des termes anglais relatifs aux domaines des nouvelles technologies (dont la langue maternelle est souvent assimilée à l'anglais). L'anglais est également une langue de travail dans beaucoup de domaines techniques et dans des pays différents. Ainsi, des phénomènes d'alternance codique peuvent s'observer en milieux exogènes lorsque l'anglais devient une langue utilitaire facilitant la communication dans des domaines professionnels spécifiques.

Si l'anglais répond à première vue à l'ensemble des caractéristiques d'une langue globale définie selon les critères de Coulmas, cette conjoncture propice à la domination linguistique anglophone résulte d'une série de facteurs explicatifs liés à l'histoire des communautés anglophones et à l'influence que celles-ci ont eu sur la scène internationale, comme le suggère l'évocation du rôle de l'impérialisme britannique dans la création de pidgins ayant pour base l'anglais. Tous ces éléments constituent des repères objectifs permettant de décrire ou d'observer l'évolution de l'anglais à l'intérieur et à l'extérieur de sa « communauté souche ». Selon ces critères, différents modèles de représentation de l'évolution et de la diffusion de l'anglais sont possibles, chacun soulignant un aspect particulier du processus qui est à l'origine même de l'accession de l'anglais au statut de langue « globale ». Les modèles diachroniques de l'évolution de l'anglais mettent en évidence les différents stades linguistiques à l'origine de la langue

globale. Ils offrent une perspective chronologique et donnent une pertinence à la dimension historique de l'anglais. Toutefois, l'évolution de la langue dans la sphère globale posera les limites théoriques de telles représentations. Les modèles de diffusion synchroniques ou « pluralistes » comme celui de Kachru (1988) se révéleront alors plus adaptés à la description de la diffusion de l'anglais global.

1. 2. 1. Modèles d'évolution chronologiques et diachroniques : la pertinence du critère historique

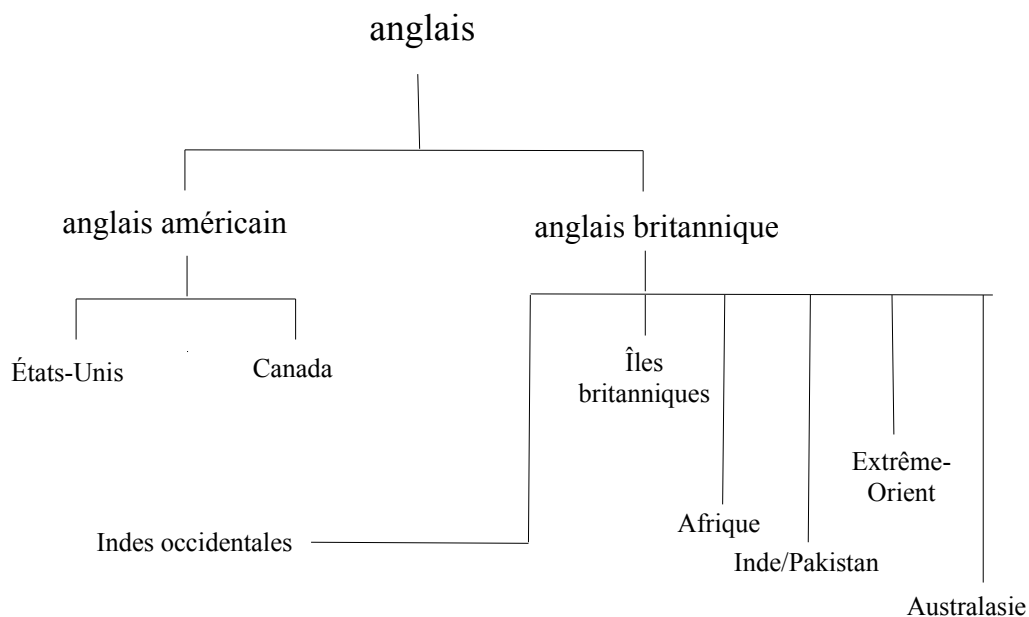
La diffusion de l'anglais global suscite un grand nombre de questions liées à cette domination linguistique exceptionnelle. Beaucoup d'études et de recherches ont été entreprises dans le but de comprendre la diffusion de l'anglais au niveau global de même que les facteurs linguistiques et extralinguistiques qui ont mené à l'incontournable présence de l'anglais aux quatre coins du monde. Ainsi, depuis les années quatre-vingt, différents modèles de diffusion furent élaborés afin de représenter, selon différentes perspectives, l'évolution de l'anglais depuis son berceau d'origine jusqu'à son statut de langue globale.

1. 2. 1. 1. Premier modèle de diffusion de l'anglais : Peter Strevens

Strevens (1980) développa le premier modèle de diffusion de l'anglais à partir d'une carte du monde sur laquelle figure un « arbre généalogique » de l'anglais. La langue se divise d'abord en deux branches majeures (britannique et américaine), puis se présente sous la forme d'un complexe linguistique d'envergure internationale qui se ramifie en divers groupes géographiques (voir Figure 1 ci-dessous).

Figure 1

Représentation partielle de la diffusion de l'anglais selon Strevens (1980)



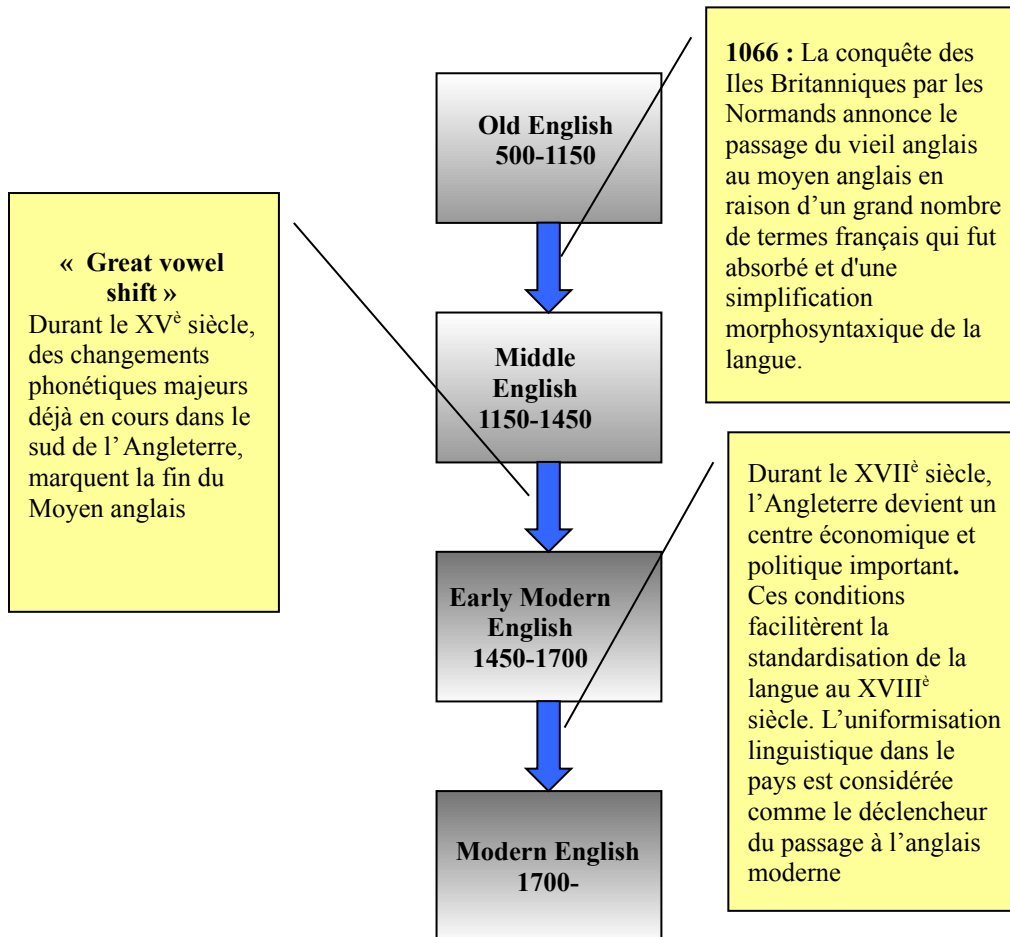
Le modèle de Strevens partiellement représenté ci-dessus, montre que les différentes variétés d'anglais qui se caractérisent par leurs origines géographiques sont liées les unes aux autres. Toutefois la nature de ce lien n'est pas approfondie. En outre, ce modèle allie les critères chronologiques et géographiques en décrivant une diffusion de l'anglais qui émane historiquement des Îles Britanniques et des États-Unis en suivant une progression Nord-Sud. Cette représentation présente alors l'intérêt de rendre compte de la diffusion de l'anglais en tant que phénomène historique, géographique et impliquant différentes variétés de langues, contrairement aux modèles traditionnels et purement chronologiques qui présentent la diffusion de l'anglais comme des états linguistiques successifs.

I. 2. 1. 2. Modèles diachroniques et les différents stades linguistiques de l'anglais

Trois stades linguistiques majeurs sont généralement identifiés dans les modèles diachroniques de l'évolution de l'anglais. Tel que le montre le schéma ci-dessous (voir Figure 2), on distingue traditionnellement le vieil anglais (*en ang.* « Old English »), le moyen anglais (*en ang.* « Middle English ») et l'anglais moderne (*en ang.* « Modern English »), ce dernier état étant précédé d'une phase intermédiaire pouvant être qualifiée d'anglais « pré-moderne » (*en ang.* « Early Modern English »).

Figure 2

Modèle diachronique de l'évolution de l'anglais



Cette représentation résume de façon succincte les différentes étapes et événements qui firent de l'anglais la langue telle qu'elle est aujourd'hui. La terminologie adoptée dans cette schématisation est également utilisée dans la description d'autres langues (on parle par exemple de l'ancien français ou du français moderne qui font semblablement référence à des états de langues identifiables notamment d'un point de vue morphologique). Graddol (1997 : 7) enrichit ce modèle de base en déclinant sept phases incluant le statut actuel de l'anglais global sous l'appellation « anglais postmoderne » (*en ang.* « Late Modern English »)¹⁶. Ainsi selon Graddol, l'anglais

¹⁶ Ces sept phases de l'évolution de l'anglais sont les suivantes : Pre-English period, Early Old English, Later Old English, Middle English, Early Modern English, Modern English et Late Modern English.

global serait une suite « logique » dans l'évolution de la langue anglaise depuis son état primitif (le vieil anglais). Ce modèle offre une perspective pertinente à la diffusion de l'anglais global, mais l'analyse du complexe linguistique anglophone mondial et son évolution au fil des siècles montrera les limites d'un tel cadre théorique. Ce dernier invite en effet à considérer des états de langue identifiables selon des critères structurels au niveau linguistique mais également selon des facteurs extralinguistiques ayant affecté l'évolution de la langue. Cependant, définir l'anglais global d'un point de vue morphologique se révèle bien complexe. Par ailleurs, il s'agirait de considérer l'anglais global comme identique ou équivalent (d'un point de fonctionnel, identitaire et linguistico-culturel) à des variétés linguistiques parlées au sein des pays anglophones, là même où l'anglais a évolué jusqu'à son stade « *moderne* ». En effet, la diversification des variétés d'anglais, également appelées « the New Englishes » est l'un des facteurs d'évolution de la langue globale qui pose des problèmes théoriques aux descriptions diachroniques de l'anglais. Schneider (cité dans Achimbe, 2006 : 50-51) envisage le processus de développement des nouvelles variétés d'anglais selon un modèle dynamique constitué de cinq phases à l'issue desquelles la population locale s'approprie la langue de l'ancien colonisateur et développe sa propre norme par volonté de différenciation¹⁷. Ces variétés d'anglais, qui véhiculent le particularisme culturel de communautés diverses, bénéficient des tendances globales qui favorisent l'expression identitaire grâce au déploiement des réseaux de communication mondiaux. Les modèles d'évolution de l'anglais qui prennent en compte l'envergure globale de la diversification de la langue, tel que celui de Schneider ouvrent la voix à des modèles synchroniques qui mettent en avant une approche diffusionniste.

¹⁷ Une première phase de « *fondation* » s'établit durant la période initiale d'occupation coloniale durant laquelle l'anglais fut introduit. Puis arrive une seconde phase de « *stabilisation exonormative* » en période de stabilité coloniale durant laquelle l'implantation de l'anglais s'opère selon les normes britanniques. La troisième phase appelée « *nativisation* » est marquée par l'introduction de modifications et d'innovations linguistiques de la part des locuteurs qui adaptent la variété d'anglais introduite en fonction de leur environnement social et culturel. Cette phase est très importante puisqu'il s'agit d'une prise de conscience collective de l'identité nationale qui s'exprime à travers une variété d'anglais distincte. Par la suite, l'affirmation de l'identité nationale est de plus en plus intense souvent en raison d'un événement majeur (comme la déclaration de l'indépendance du pays). Ceci constitue la quatrième phase appelée « *stabilisation endonormative* » au cours de laquelle la variété d'anglais n'est plus modelée par les normes linguistiques britanniques mais par des normes locales. Enfin, le processus s'achèvera lors d'une cinquième phase – ou phase de « *différenciation* ». Pour les nations nouvellement indépendantes, cette dernière étape se caractérise par une période de stabilité permettant la différenciation socio-politique du peuple (vis-à-vis de l'ancien pouvoir colonial).

I. 2. 2. Modèles de diffusion synchroniques : représentations en cercles concentriques

L'approche historique de la diffusion de l'anglais ne peut être envisagée selon une logique linéaire qui laisserait entendre qu'il existe une seule et même variété d'anglais. En revanche, si la diffusion de l'anglais est bien inscrite dans le temps, elle est également influencée par la diversité des environnements d'implantation qui a donné naissance à de nouvelles variétés. L'anglais global étant à l'origine d'un vaste complexe linguistique mondial, on peut également évoquer le rôle des locuteurs non-natifs dans la naissance de variétés locales si distinctes qu'il est difficile d'envisager l'anglais global comme une seule et même « entité » linguistique à différents points de vue. En 1985, Braj Kachru proposa un modèle en cercles concentriques plaçant les locuteurs natifs au centre d'un vaste complexe représenté selon des critères plus variés tel que l'évolution historique de la langue, son statut institutionnel et son mode d'acquisition. Ainsi, depuis la fin des années 1980, la diffusion de l'anglais fut représentée par des modèles synchroniques en prenant en considération des facteurs géopolitiques. Ces derniers devaient rendre compte, entre autres, de l'hétérogénéité du complexe anglophone global ainsi que des rapports de dominations impliqués dans la diffusion de l'anglais.

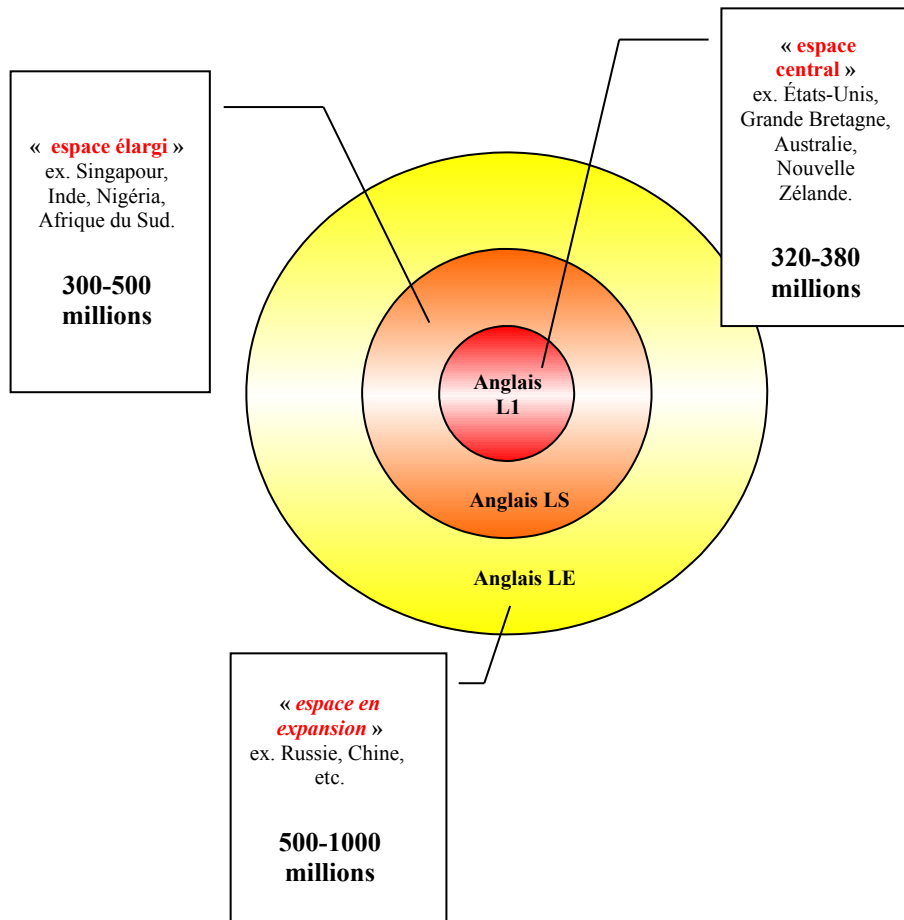
I. 2. 2. 1. Modèle de Braj Kachru : l'influence du centre sur la périphérie et le rôle de l'impérialisme anglophone

La diffusion de l'anglais au niveau global peut être schématisée selon un modèle centralisateur, à l'image de la représentation en cercles de Kachru (voir Figure 3). Il met en évidence le rôle des pays du centre vis-à-vis de la périphérie qui reste sous l'influence de l'ancien pouvoir impérial. Kachru (1988), conceptualisa la diffusion de l'anglais dans une perspective impérialiste en montrant que les différentes strates du complexe anglophone mondial s'organisent de façon concentrique, le foyer d'influence étant constitué des communautés dont l'anglais est la première langue (L1).

Figure 3

Diffusion de l'anglais en cercles concentriques et en chiffres

(Sources : Kachru, 1988 et Crystal, 2003)



L'espace central, fait essentiellement référence aux pays puissants et/ou anciennement colonisateurs comme l'Angleterre et les États-Unis, dont l'expansion territoriale et économique a joué un rôle particulier dans la diffusion de l'anglais. Les pays dans lesquels l'anglais a un statut de langue seconde (LS) constituent la périphérie et regroupent principalement les territoires ayant été soumis dans le passé à l'impérialisme britannique (ex. Inde, Nigeria, Afrique du Sud, Singapour, etc.).

Le modèle de Kachru présente trois dimensions à la diffusion de l'anglais. Les causes de l'expansion de l'anglais en est la première. Selon l'interprétation fondée sur la théorie dite de « l'impérialisme linguistique », le modèle de Kachru n'est pas dénué d'un certain parti pris suggérant que le centre exerce une certaine influence politique,

culturelle ou linguistique sur les pays qui gravitent dans la zone périphérique. Les communautés nationales ayant l'anglais comme première langue constituent alors le centre de gravité de tout le complexe anglophone mondial, définissant ainsi les normes linguistiques et culturelles qui régissent l'utilisation de l'anglais à l'échelle internationale.

Bien que, comme le souligne Jenkins (2009 : 18), le modèle de Kachru reste le plus utile et le plus influant dans la description de la diffusion de l'anglais, on peut difficilement considérer aujourd'hui que l'impérialisme linguistique est l'unique moteur de diffusion. En effet, nous avons précédemment évoqué les différentes théories concernant les facteurs de diffusion linguistique - « bottom-up » et « top-down theories » (voir partie I. 1. 1.) et soulignant l'intérêt de considérer la complémentarité des deux perspectives. En d'autres termes, il semble que les évolutions liées à la diffusion de l'anglais global ne permettent plus d'envisager la seule influence du « centre » sur la « périphérie » qui donnerait l'exclusivité au processus s'inscrivant dans une diffusion du haut vers le bas (« *top-down theories* »). Il convient alors de prendre également en compte l'influence exercée par les communautés en dehors du centre (« *bottom-up theories* ») qui ne correspond pas à une forme d'impérialisme linguistique. En ce sens, le modèle initial de Kachru et d'autres parmi ceux qu'il a inspiré (voir partie I. 2. 2. 2) constituent une base pertinente dans une approche historique et géopolitique de la diffusion de l'anglais mais ne présentent qu'une description partielle des processus à l'œuvre dans l'expansion du complexe linguistique anglophone global.

I. 2. 2. 2. Modèles inspirés de la théorie de Kachru et leurs limites

L'influence du modèle de Kachru (1988) dans la description de la diffusion de l'anglais est incontestable, en témoignent les modèles de MacArthur (1987) et Görlach (1988) qui proposèrent également de représenter la diffusion de l'anglais à l'aide de cercles. Jenkins (2009 : 17) souligne que les deux modèles inspirés de Kachru partagent des similitudes majeures. En effet, MacArthur (1987) et Görlach (1988) placent tout deux l'anglais international standard au centre de leur modèle. Pour MacArthur, le complexe anglophone mondial s'organise en huit variétés régionales standards (comme l'anglais canadien, britannique ou encore américain) ou en cours de standardisation (comme l'anglais parlé en Asie) situés dans le cercle intermédiaire et gravitant autour de l'anglais standard international placé au centre. Dans le cercle le plus à l'extérieur

figurent les sous-variétés d'anglais, comme l'anglais des Philippines lui-même appartenant à la variété régionale de l'anglais parlé dans l'Asie orientale. Ces modèles en cercles concentriques présentent l'avantage de prendre en considération la diversité des variétés d'anglais en les hiérarchisant en fonction de leur prestige (comme dans celui de Kachru (1988) ou en fonction de leur localisation géographique, les notions de norme et de standard étant présentes en tant que critère de catégorisation. Dans les modèles de Görlach et de MacArthur, toutes les variétés d'anglais standards ou informelles semblent converger vers l'anglais standard international. Ces modèles sont avant tout descriptifs mais contrairement à celui de Kachru, ils ne présentent pas de dimension historique ou politique de la diffusion de l'anglais. L'anglais international au centre des modèles n'est rattaché à aucune communauté nationale.

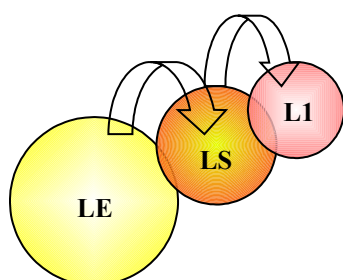
Le mode d'acquisition de l'anglais est également une dimension importante dans le modèle en cercles concentriques de Kachru. Le modèle de Graddol (2006) montre que les sphères qui englobent les différentes catégories de locuteurs (L1, LS et LE) appartenant à un même complexe ne sont pas hermétiques. Ce modèle schématisé dans son ouvrage sous la forme de globes juxtaposés pourrait également se présenter sous la forme de cercles concentriques rappelant de façon plus explicite la référence au modèle de Kachru (voir Figure 4 ci-dessous).

Figure 4

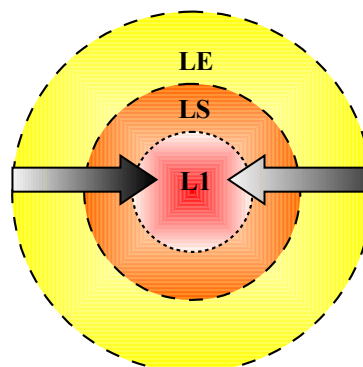
Force d'attraction des langues depuis le noyau démographique de leur complexe linguistique

Représentation du complexe anglophone mondial

(Graddol, 2006)



Autre représentation possible du modèle de Graddol



La dynamique d'un complexe - qui témoigne de sa vitalité - réside dans sa potentialité de changement de catégorie des différents locuteurs. Les communautés traditionnellement classées dans la sphère LS peuvent devenir des locuteurs L1 et la communauté de locuteurs LE peut potentiellement basculer dans la catégorie des locuteurs LS. Par exemple, certains membres de l'élite des anciennes colonies, notamment dans les pays du Golf, ont des enfants locuteurs L1. De plus, les pays scandinaves (LE) deviennent des LS. Il existerait, donc, une attraction qui s'exerce depuis le centre du complexe qui attire à la fois les locuteurs de la sphère la plus proche (locuteurs LS) mais également la sphère la plus éloigné du centre (locuteurs LE). Ce transfert de statut étant, selon le schéma ci-dessus, susceptible de s'opérer par le passage des locuteurs LS à celle des L1, on peut déduire que plus on se trouve à proximité du centre, plus la force d'attraction est intense (voir Figure 4 ci-dessus). Ce changement de qualité de locuteurs au sein même du complexe linguistique anglophone se traduirait par un phénomène qui ferait que certains membres d'une communauté maîtrisant traditionnellement l'anglais en tant que LS basculent progressivement dans la sphère des locuteurs natifs. On notera, toutefois, que ce scénario est moins probable que celui qui impliquerait une communauté au contact d'une langue en tant que LE qui serait amenée, par l'intensification de ce contact, à acquérir cette langue en tant que L1.

La difficulté d'élaborer de tels modèles, impliquant une organisation du complexe anglophone en cercles concentriques, réside essentiellement dans la définition de l'anglais placé au centre. Le modèle de Kachru et celui de Graddol supposent que l'anglais au cœur du complexe linguistique mondial est la variété parlée par les locuteurs natifs et principalement celle de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Il induit également que le vecteur de diffusion de l'anglais est encore fortement basé sur les mécanismes de l'impérialisme linguistique qui serait aujourd'hui ancré dans une relation néo-coloniale entre le centre et la périphérie. Les modèles de Görlach et MacArthur placent en revanche l'anglais international standard qui présente également quelques problèmes de définition en raison de la diversité des usages et des degrés d'implantation de la langue dans le monde.

I. 2. 2. 3. Problème de la diversification des variétés d'anglais et notion de force centripète

La diversification de la langue anglaise sous-entend que l'influence des normes dominantes n'est plus assez forte pour imposer des standards internationaux. C'est notamment la théorie soutenue dans le modèle de Modiano (1999) qui distingue l'anglais en tant que langue internationale (« English as an International language » ou « EIL ») et l'anglais en tant que lingua franca (« English as a Lingua Franca » ou « ELF ») dont les normes ne seraient pas celles définies par l'usage des communautés natives britanniques ou américaines mais d'une communauté internationale. L'anglais en tant que langue internationale (EIL) serait alors au cœur du complexe anglophone global (« *common core* ») autour duquel évoluent toutes les variétés d'anglais « locales », y compris l'anglais britannique et américain. L'anglais international serait alors au centre de ce modèle et serait une variété constituée de toutes les caractéristiques linguistiques communes aux variétés d'anglais parlées par des natifs et des non natifs (pour qui l'anglais est une LS ou LE) ayant une compétence dans cette variété. La perspective de Modiano de faire basculer le centre de l'anglais britannique ou américain vers l'anglais international semble plus adapté à la réalité de l'anglais en tant que langue globale. La variété placée au centre est plus neutre dans la mesure où elle ne représente aucune communauté nationale et tient compte de la maîtrise de l'outil linguistique comme instrument de communication à l'échelle planétaire. Il est important de rappeler que les locuteurs natifs anglophones constituent une minorité démographique dans le vaste complexe linguistique de l'anglais global. Néanmoins, les limites du modèle de Modiano résident dans son incapacité à prendre en considération la diversité des environnements d'implantation. Il présuppose que l'anglais international est une variété uniforme qui est maîtrisée par l'ensemble de la communauté mondiale étant au contact de l'anglais. Établir le tronc commun de toutes les variétés d'anglais y compris celles des non-natifs présupposent que ces derniers ont des compétences linguistiques équivalentes. Or, cette perspective est difficilement envisageable étant donné que la diffusion de l'anglais n'est pas homogène et que divers facteurs font que l'implantation de l'anglais peut être influencée par les caractéristiques locales des environnements observés.

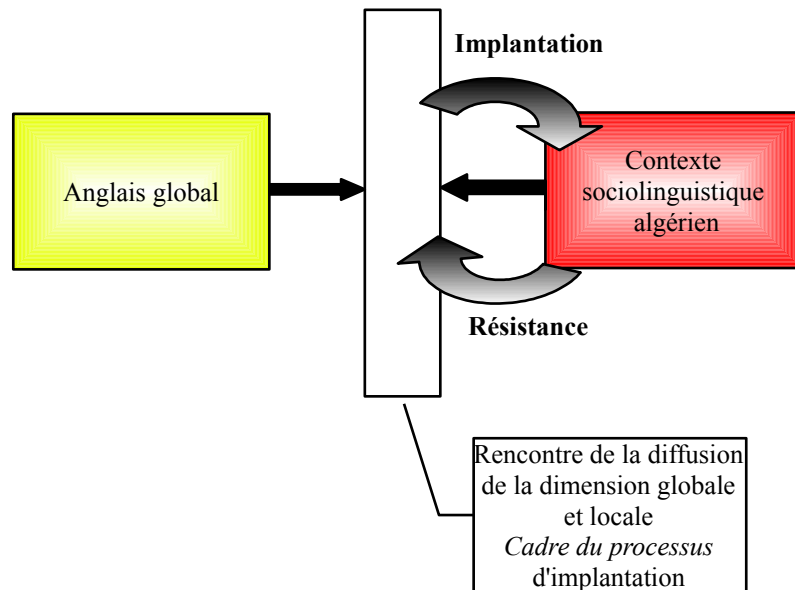
I. 3. Rencontre de la sphère globale et locale : une diffusion de l'anglais hétérogène

La diffusion de l'anglais peut être abordée en termes de moteurs et de résistances. Alors que, dans un premier temps, nous avons tenté de définir les mécanismes qui soutiennent la diffusion de la langue globale, il convient à présent de tenir compte des implications théoriques contenues dans la problématique de notre enquête en recadrant le phénomène de diffusion de l'anglais dans le contexte algérien. En d'autres termes, si les facteurs de diffusion de l'anglais en tant que LE appartenant à un complexe linguistique mondial diversifié ont été caractérisés indépendamment de la question algérienne, celle-ci implique précisément la rencontre des dimensions globale et locale qui rappellent que la diffusion de l'anglais dans le monde n'est pas un phénomène homogène. De même, tel que le rappelle Calvet et Calvet (2009 : 51), l'importance des langues au niveau national et mondial est « *relative* » dans la mesure où leur place se définit les unes par rapport aux autres dans un contexte précis. Le processus d'implantation fera la jonction entre les deux dimensions, globale et locale, et permettra de prendre en considération l'importance relative de l'anglais en Algérie à travers un processus qui relève d'un jeu de forces et de résistances généré par la spécificité de l'environnement sociolinguistique algérien.

Tel que le représente le schéma ci-dessous (voir Figure 5), le système d'implantation de la langue globale (qui est une LE dans le cas de notre enquête) dans un contexte national précis relève de la rencontre entre les caractéristiques propres à la diffusion de l'anglais global et des paramètres de réception issus du contexte algérien. Cette rencontre génère un cadre dans lequel les différents aspects définissant l'anglais global seront implantés (ou non) en faisant l'objet de possibles résistances.

Figure 5

Système d'implantation de l'anglais global en Algérie

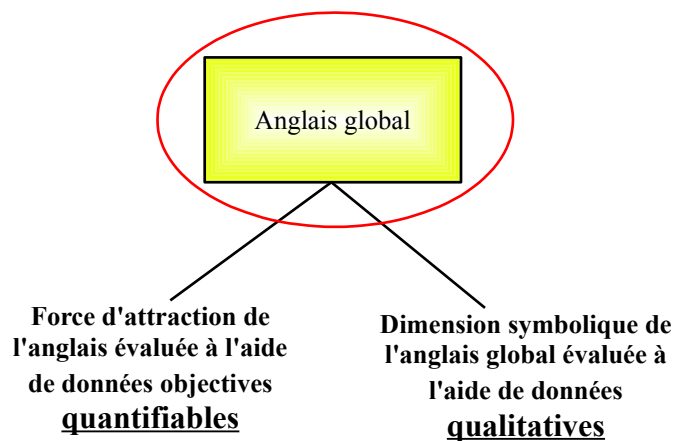


Selon ce modèle, la diffusion de l'anglais en Algérie s'évalue en deux points. Dans un premier temps, l'anglais global doit être considéré comme une entité identifiable dans le contexte sociolinguistique algérien. La langue, caractérisée comme relevant d'un processus de diffusion spécifique, est ancrée dans une dynamique qui sous-tend la configuration linguistique mondiale. Cette première étape s'inscrit dans un schéma représenté ci-dessous (voir Figure 6 ci-dessous).

Figure 6

Diffusion de l'anglais global

Dynamique de la structure linguistique mondiale



Nous avons précédemment évoqué différents modèles de représentation de la diffusion de l'anglais dans sa dimension quantitative et qualitative, impliquant des facteurs d'expansion identifiables de façon objective et d'autres facteurs appartenant à la valeur symbolique de la langue (telles que les idéologies qu'elle véhicule). Le processus d'implantation est de même affecté par ces deux dimensions et certaines formes de résistance peuvent s'observer dans l'une ou l'autre de ces dimensions de façon plus ou moins indépendante.

Ainsi, la diversité du complexe anglophone qui relève de processus linguistiques et identitaires (voir les « New Englishes »), résultent de certains facteurs qui contribuent à l'hétérogénéité de l'implantation de l'anglais dans le monde. Les spécificités des environnements d'implantation jouent un rôle particulier dans les rapports qu'entretient une communauté avec la langue globale. De façon générale, on peut regrouper ces facteurs de diversité autour de trois notions majeures en sociolinguistique : contact, conflit et politique linguistique.

1. 3. 1. Facteurs d'hétérogénéité et diversité des environnements d'implantation de l'anglais

Le monde est très hétérogène en termes de développement et tout les pays, communautés ou groupes sociaux ne sont pas en contact avec l'anglais avec la même intensité et selon les mêmes modes. La notion de contact linguistique est au cœur même de l'étude des phénomènes de diffusion linguistique dans la mesure où plus une langue est diffusée, plus elle est en contact avec d'autres langues. Ainsi, les origines de l'hétérogénéité du complexe anglophone global réside majoritairement dans la diversité des formes de contact linguistique. Celles-ci sont déterminées par les environnements linguistiques des différentes régions du monde. Les langues en présence dans les contextes d'implantation de l'anglais global peuvent générer différents types de conflits linguistiques qui s'inscrivent dans l'histoire et plus largement dans l'identité des communautés confrontées à la diffusion de l'anglais. Par ailleurs, les politiques linguistiques en vigueur dans les environnements d'implantation peuvent témoigner de l'hétérogénéité des phénomènes de diffusion liée à l'anglais dans la mesure où elles reflètent une volonté politique ou communautaire de faire valoir des intérêts qui divergent selon des critères socio-économiques ou encore culturels. La diversité des

formes de contact linguistique est donc l'un des premiers éléments qui participent à l'hétérogénéité du complexe anglophone mondial et implique de façon incontournable la rencontre de la sphère globale et locale dans la diffusion de l'anglais.

I. 3. 1. 1. Diversité des formes de contacts linguistiques

Le contact linguistique est, dans sa conception la plus simple, un phénomène observé lorsqu'au moins deux communautés linguistiques (ou deux groupes parlant une variété linguistique différente) sont en situation de contact dans un espace géographique défini. Crystal (1997 : 187), propose dans cette optique, une définition du contact linguistique répondant alors au critère de proximité géographique :

« a situation of geographical continuity or close social proximity between languages or dialects, so that a degree of bilingualism comes to exist within a community ».

Selon Crystal, le contact linguistique aurait alors des conséquences linguistiques naturelles et visibles, tels que le bilinguisme ou encore la création de pidgins, des changements de prononciation ou des emprunts lexicaux. Le contact linguistique en tant que tel aurait alors une incidence sur les comportements linguistiques des différentes communautés ou groupes sociaux concernés et une telle définition du contact linguistique implique donc que des personnes à part entière soient les principaux acteurs dans les situations de contact linguistique. Cette définition est cependant incomplète au regard des différents types de contacts linguistiques qui peuvent être observés, notamment si l'on considère l'exemple souvent évoqué du contact existant entre l'arabe dialectal et l'arabe classique du Coran dans beaucoup de pays arabophones. En effet, ainsi que le souligne Thomason (2001 : 1), l'exemple des langues utilisées dans les textes sacrés et qui furent diffusées grâce à l'expansion des religions (comme le latin avec le Christianisme, l'arabe classique avec l'Islam et le Pali avec le Bouddhisme) sont l'exemple même que le contact linguistique est possible même s'il n'implique pas de contact direct. Ces langues ont ainsi été en contact avec de nombreuses autres langues dans divers pays par le biais de la religion. En outre, ainsi que le souligne Thomason (2001 : 3), la mondialisation et l'usage répandu de l'anglais sur l'Internet montre là encore que la présence physique de deux groupes n'est pas toujours requise dans les situations de contact linguistique. La diffusion de l'anglais et la diversité des facteurs

qui ont permis son expansion est alors à l'origine du contact linguistique, plus ou moins prononcé en fonction du degré d'implantation de l'anglais, dans des espaces sociaux ou géographiques précis. De façon générale, la diffusion des linguas francas implique nécessairement une forme de contact linguistique entre la langue diffusée et les langues indigènes.

Respectant une démarche évolutive dans la définition du concept de contact linguistique, Tabouret-Keller (2008) propose une réflexion sur l'évolution du sens du mot « contact » en affirmant que :

« l'usage du terme contact se maintient depuis quatre siècles au moins pendant que ses emplois se diversifient : ce ne sont pas seulement les contextes qui changent, ce qui change c'est la référence généralement implicite à ce qui fait contact, par quoi ça passe et ce que ça produit? »
(2008 : 7)

L'auteur aborde donc le contact linguistique selon trois paramètres représentés de façon schématique ci-dessous (voir Figure 7) et qui comprennent les causes ou les facteurs du contact linguistique, le média par lequel passe le contact et les conséquences de ce contact.

Figure 7

Représentation du contact linguistique (Tabouret-Keller, 2008)



La définition du contact linguistique selon Tabouret-Keller englobe donc ces trois paramètres et selon cette démarche, les facteurs et les conséquences de tout contact ne

doivent être considérés comme de simples éléments contextuels mais comme faisant partie intégrante du processus. En soulignant l'importance de ces trois paramètres, il devient alors possible de définir le contact linguistique de façon dynamique et non figée et permet également de prendre en considération les évolutions des situations et des acteurs des contacts linguistiques. Ceux-ci peuvent ainsi être ou ne pas être médiatisés (directs ou indirects) comme dans le cas de la diffusion de l'anglais sur l'Internet qui permet à la langue d'être en contact avec des centaines d'autres langues.

Le modèle de Tabouret-Keller permet d'élaborer une typologie des contacts linguistiques qui s'organise en deux catégories principales - les contacts physiques, directs, immédiats et les contacts indirects, médiatisés (2008 : 8). Dans cette dernière catégorie, on pourra également distinguer les contacts indirects par la médiation d'objets matériels tels que l'ensemble des outils de communication et d'information (Tabouret-Keller, 2008 : 8) et les contacts indirects par la médiation d'objets de pensée ou cognitifs. Tabouret-Keller définit cette dernière catégorie en attribuant un sens plus philosophique à la notion de contact qui se rapproche alors du sens étymologique du terme « relation ». Ainsi ce type de contact est défini comme le

« caractère de deux ou plusieurs objets de pensée en tant qu'ils sont conçus comme étant, ou pouvant être compris dans un acte intellectuel unique, de nature déterminée. Telles sont par exemple l'identité, la coexistence, la succession, la correspondance, la causalité, la filiation, etc. » (Tabouret-Keller, 2008 : 9-10)

Ce type de contact linguistique fait donc référence au caractère cognitif des langues ou plus précisément à l'ensemble des images, représentations ou idéologies dont elles sont les véhicules. Selon cette théorie, les conséquences découlant du contact linguistique peuvent s'observer à des niveaux plus complexes qui font appel à l'étude psychologique (collective et individuelle) mais également à des considérations de type identitaire.

Si la présence physique de deux communautés n'est pas un critère pertinent dans l'observation des situations de contact linguistique, on ne peut négliger l'importance du facteur humain puisque, sans utilisateur, les langues ne peuvent exister. En effet, toute langue véhicule l'image d'un groupe de personnes, d'une communauté voire d'une

nation, même si cette image n'est pas concrètement accessible dans l'environnement direct des individus. Lorsque l'anglais est implanté dans un environnement national, il semble difficile de le soustraire à ses racines américaines, étant donné le rôle prépondérant des États-Unis dans la diffusion de l'anglais. En outre, l'image des langues et leur caractère idéologique peuvent aller bien au-delà de la simple association « langue-nation » héritée de la pensée européenne occidentale. Ainsi, en certains contextes, l'implantation d'une langue peut revêtir un caractère symbolique par lequel on affirme une domination.

La diversité des contacts linguistiques de même que les spécificités de chaque environnement d'implantation contribuent à créer l'hétérogénéité du complexe anglophone à bien des niveaux. En effet, toutes les communautés linguistiques du monde ne sont pas en contact avec l'anglais global de la même façon et la langue globale n'est pas « reçue » ou « accueillie » avec le même enthousiasme selon l'identité propre de chaque communauté. La diffusion de l'anglais global et le contact linguistique engendrée par celle-ci peut parfois générer des conflits qui participent également à faire de l'anglais globale une entité parfois insaisissable.

1. 3. 1. 2. Conflits linguistiques naturels et artificiels

Comme le souligne Nelde (1998), il ne peut exister de contact ni de conflit entre les langues mais seulement entre des locuteurs de langues diverses. En conséquence, les conflits linguistiques peuvent s'assimiler à des conflits interpersonnels au sens large pour lesquels la langue, en tant que champ idéologique et symbolique, jouerait un rôle particulier. La valeur symbolique de la langue rend la description des conflits linguistiques plus complexe, les questions linguistiques n'étant généralement que la partie visible d'un conflit plus complexe. De plus, en raison du caractère identitaire de la langue, les conflits linguistiques font souvent référence à des mécanismes psychologiques, sociaux ou à des comportements profondément intériorisés par les individus eux-mêmes de sorte qu'il se peut qu'ils n'en ont pas conscience.

Nelde (1998 : 293-295) distingue deux types de conflit linguistique. Le conflit naturel se rencontre dans les situations de contact direct entre plusieurs communautés et oppose parfois la majorité indigène aux minorités. Les conflits artificiels proviennent

d'une situation qui n'implique par un contact direct entre les communautés linguistiques. La littérature a initialement restreint ses champs d'études aux conflits linguistiques naturels en se rapportant à un espace géographique bien défini et en décrivant la relation de différents groupes au sein d'une même communauté nationale. Dans ce sens, les conflits linguistiques traduisent bien souvent des tensions sociales engendrées par une lutte entre différents groupes aux intérêts divergents. Dans les sociétés dans lesquelles cohabitent plusieurs communautés linguistiques différentes, la question de la langue est alors souvent associée à des enjeux d'égalité sociale entre les groupes. Dans ce cas précis, les notions de minorité et de majorité ne s'interprètent pas en termes de nombre mais en fonction de la relation de dominé/dominant qui caractérise le contact entre les deux communautés.

Les conflits artificiels impliquent davantage la valeur symbolique des langues et sont particulièrement observables lorsqu'ils mettent en évidence des revendications linguistiques dans des environnements réputés comme linguistiquement homogènes. La formation de l'Union Européenne et la mondialisation fournissent des exemples pertinents de ce que Nelde définit comme conflit artificiel (Coulmas, 1998 : 293-294). En effet, la construction d'un contexte « artificiel » (c'est-à-dire l'UE) a présenté des cas de résistances nationalistes de certains pays membres et a soulevé de nombreux débats pour savoir quelles langues parlera l'Europe de demain. La diffusion généralisée de l'anglais dans les sociétés européennes est parfois perçue comme une menace pour la vitalité et le rayonnement des langues indigènes qui, en réaction aux pressions de la langue hégémonique, font l'objet d'une politique protectionniste. Dans cette situation précise et très répandue en Europe, le conflit linguistique se traduit généralement à travers la défense et la promotion des idiomes nationaux.

Les conflits linguistiques artificiels concernent généralement des communautés plus larges pour qui la défense de la langue s'entoure souvent de discours idéologique visant à renforcer l'identité du groupe en guise d'opposition à une menace potentielle. L'interventionnisme linguistique en France par exemple, n'a cessé d'être accompagné par des conflits linguistiques ambiants, non pas directement palpables dans la sphère sociale, mais diffus dans l'environnement idéologique imposé par l'État. Un premier conflit opposa la langue nationale française à tous les autres idiomes régionaux de France. Pour assurer l'unité nationale, le français ne devait connaître aucune autre

concurrence au sein des frontières de l'État. A travers le français, c'est toute la nation qui était menacée par le « désordre linguistique » des usages dialectaux. Plus tard, lorsque la position du français déclina sur la scène internationale, c'est la guerre contre les anglicismes et l'anglicisation du monde qui constitua le principal foyer de conflit linguistique. Dans les deux cas, il est évident que la langue française ne fut jamais mise en danger ni même la communauté francophone en tant que telle. En revanche, deux ennemis à la nation allaient donner naissance à ces conflits auto imposés : l'un venait de la société elle-même et des possibles opposants au pouvoir étatique, et l'autre venait des États-Unis, alors en voie de devenir première puissance mondiale. Le conflit linguistique s'apparente alors dans ce cas précis à un conflit symbolique servant à défendre un modèle idéologique national et indirectement, le pouvoir de la classe dirigeante. Ce type de schéma fut également observé aux États-Unis où, en réaction à des vagues d'immigration successives, notamment d'origine d'Amérique latine, certains membres de l'élite du pays se montrèrent très pressés de légiférer sur l'« *anglo-conformity* » en établissant légalement l'anglais comme langue officielle des États-Unis, alors que la constitution américaine n'en fait aucune mention. Dans un contexte de tensions sociales et de demande toujours plus pressante de services bilingues adaptés aux non-anglophones des États-Unis, la question linguistique fut mise au-devant de la scène pour ne pas directement faire état des inquiétudes réelles de la classe sociale supérieure américaine ou des « WASPs » (White Anglo-Saxon Protestants). Devant un changement démographique important perpétué par l'afflux massif d'immigrants majoritairement hispanophones, l'élite blanche américaine transféra son sentiment d'insécurité sociale sur le plan linguistique en cherchant à renforcer le statut de sa langue – l'anglais – comme langue de pouvoir. La menace que représentent les Hispanophones sur le territoire américain ne concerne évidemment pas la survie de l'anglais aux États-Unis, mais en revanche, son statut de langue socialement prestigieuse unique peut alors être remise en question face au développement d'un bilinguisme anglais/espagnol répandu, ce qui, en conséquence, remettrait aussi en question le statut privilégié des monolingues anglophones.

Aujourd'hui, l'environnement mondial soumis aux lois de la globalisation, a intensifié les contacts de toutes sortes et a également créé une large dimension compétitive en matière culturelle, idéologique et bien sûr économique. Dans un monde où les enjeux économiques semblent occuper la première des préoccupations,

l'association entre la langue et l'économie est vite devenue incontournable pour beaucoup de sociolinguistes et sociologues. Ainsi la compétition sociale est une source importante de conflits linguistiques. La mondialisation a créé des tendances parfois contradictoires, car en mettant en évidence la diversité du patrimoine linguistique mondial, elle a également révélé les inégalités linguistiques qui s'expriment d'un point de vue démographique, fonctionnel mais également socio-économique. La langue, plus qu'un outil de communication, est une partie intégrante du capital humain puisqu'elle devient un élément valorisé sur le marché du travail ou sur le marché économique mondial. Ainsi, à l'image de la compétition sociale et économique qui touche l'ensemble des sociétés, les langues sont elles-mêmes des objets de compétition et de ce fait la valeur économique des langues devient un facteur de conflit linguistique, peut-être même le plus important d'entre tous. L'anglais en tant que langue utilisée dans beaucoup de domaines est donc susceptible d'avoir une forte valeur économique dans certains environnements. Il peut également être en compétition avec d'autres langues étrangères fortement implantées en raison de facteurs historiques. Tel est le cas du français en Algérie où l'ancienne langue coloniale peut potentiellement être supplantée par l'anglais dans certains domaines d'utilisation.

La gestion des conflits qui font partis de la spécificité de chaque environnement d'implantation, passe principalement dans les actions entreprises dans le cadre des politiques linguistiques. Dans le cadre de la diffusion de l'anglais, celles-ci peuvent être plus ou moins favorables à l'implantation de la langue globale dans un secteur donné. Les idéologies linguistiques qui sous-tendent ces politiques peuvent également créer un contexte socioculturel, une dimension symbolique et identitaire facilitant plus ou moins l'implantation de l'anglais.

1. 3. 1. 3. Politiques linguistiques et interventions sur les langues

Intervenant sur les codes linguistiques ou sur la distribution fonctionnelle des langues dans un environnement précis, l'État est en mesure d'établir des politiques linguistiques pour gérer le plurilinguisme ou pour agir sur la structure linguistique d'un pays ou d'une région. Bien avant la valorisation globale de la diversité linguistique et du plurilinguisme, la politique linguistique a constitué un domaine d'exercice pour la majorité des États, même dans les environnements monolingues. La politique

linguistique se révèle donc comme une obligation, quel que soit le contexte socioculturel, ne serait-ce qu'à travers le choix d'une norme ou d'une langue standard. La non-intervention sur l'environnement sociolinguistique peut également être assimilée à un type de prise de position politique laissant entendre que les situations sociolinguistiques concernées sont jugées satisfaisantes pour certaines catégories de personnes. La politique linguistique est donc une pratique très répandue et de longue date et pourtant ce n'est qu'à partir des années 1960 que les notions de politique et de planification/aménagement linguistique ont émergé en tant qu'objet d'étude sociolinguistique, alors qu'un grand nombre d'États nouvellement indépendants furent confrontés au problème de sélection et d'implantation de la langue nationale (Mesthrie et. al., 2000 : 384). Bien que les termes « politique linguistique » et « planification/aménagement linguistique » soient apparus au siècle dernier, force est de constater que ceux-ci représentent une discipline et une pratique très ancienne. Bien avant toute considération théorique au sujet des politiques linguistiques à adopter selon les États, rappelons que l'empire Romain avait déjà élaboré une politique linguistique pour la diffusion du latin.

Calvet (2002 : 16) propose pour ces deux concepts des définitions distinctes qu'il considère comme les plus courantes. La politique linguistique est « *un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale* » et la planification linguistique est « *la mise en pratique concrète d'une politique linguistique.* » La paternité du concept de planification linguistique revient à Haugen en 1959 dans un article intitulé *Planning for Standard Language for Norway*. Dans un premier temps, le concept faisait essentiellement référence à une action gouvernementale sur le code linguistique (qu'il s'agisse de la grammaire, du lexique ou encore de l'orthographe). Plus tard, Haugen incluait dans la notion de planification linguistique des interventions gouvernementales allant de la simple proposition de nouveaux mots à celle de nouvelle langue (Haugen, 1987 : 627). Ainsi, toute planification linguistique se caractérise par un effort conscient de modifier les comportements linguistiques d'une communauté (Mesthrie et. al., 2000 : 384). Vers la fin des années 1960, le concept évolua et s'élargit pour prendre en considération tout type d'intervention visant à modifier une situation sociolinguistique.

D'un point de vue global, la politique linguistique est aujourd'hui définie dans la

littérature comme une tentative délibérée et systématique de résoudre des problèmes liés à l'usage de la langue au sein d'une communauté. Les instances qui font autorité dans ce domaine peuvent avoir recours à différentes stratégies en termes de promotion, de défense ou d'illustration d'une langue en particulier. Un gouvernement alors peut disposer de plusieurs moyens juridiques¹⁸ pour appliquer concrètement sa politique linguistique. Il peut avoir recours à d'autres moyens allant de la simple déclaration officielle ou aux recommandations administratives jusqu'à l'imposition de lois régissant l'usage d'une ou de plusieurs langues dans certains domaines tel que l'évoque Loubier (2006),

« Le terme politique linguistique n'est pas pour autant synonyme de législation linguistique. Une politique linguistique peut n'être que déclaratoire. Elle peut également ne comporter qu'un ensemble de mesures administratives. Mais elle peut aussi se traduire dans une législation linguistique, c'est-à-dire par un ensemble de normes juridiques (lois, règlements, décrets) ayant trait expressément à l'utilisation de la langue ou des langues sur un territoire donné, ou par une loi linguistique particulière qui édicte d'une manière assez exhaustive des droits et des obligations linguistiques (comme la Charte de la langue française au Québec) ».

En outre, Crystal (1999 : 190) identifie deux types d'intervention distincts. Le terme « *corpus planning* » renvoie à une intervention sur le code linguistique ou plus précisément sur la structure interne d'une langue, qu'il s'agisse d'une réforme de l'orthographe ou encore d'une initiative d'enrichissement lexical. « *Status planning* » détermine l'action politique qui porte sur le statut et la fonction des langues, c'est-à-dire sur le rapport qu'entretiennent différentes langues ou variétés de langue les unes avec les autres, dans un espace social donné. Cette distinction entre « *corpus planning* » et « *status planning* » repose essentiellement sur deux aspects différents de la langue, correspondant respectivement à une conception de la langue en tant que système linguistique autonome ou en tant qu'institution sociale (Heinz et Kloss, 1967, 1969, cité dans Mesthrie et al., 2000 : 384). Cooper (1989) distingue également la notion de « *acquisition planning* » qui fait référence aux actions entreprises pour accroître le

¹⁸ La législation relative au domaine linguistique a également suscité de nombreux travaux théoriques et comparatifs. Les questions du droit linguistique et de l'égalité entre les communautés linguistiques relèvent avant tout de l'évaluation des conséquences ou de l'efficacité des politiques linguistiques.

nombre d'usagers/locuteurs d'une langue.

Si ces pratiques se distinguent de par leur champ d'action, il est nécessaire de souligner que bien souvent, elles entrent dans la cohérence d'une même politique linguistique visant à modifier une situation sociolinguistique jugée insatisfaisante. Ainsi que le soulignent Mesthrie et. al. (2000 : 387), l'attribution d'une fonction à une langue requiert dans la plupart des cas des changements structuraux au niveau du code linguistique. Rubin (1989) illustre l'étroite relation existant entre ces différents types d'intervention en citant l'exemple de l'expansion de l'hébreu classique en Palestine qui, afin de remplir les fonctions de langue d'instruction, fut enrichie lexicalement pour répondre à l'évolution de certaines disciplines modernes telles que la chimie, la physique ou encore la biologie. Cet exemple montre que pour être élevé au statut de langue nationale, un idiome doit aussi être en mesure de répondre aux évolutions de l'environnement social pour permettre à ses locuteurs d'exprimer toutes les réalités qui les entourent. Lorsqu'une langue est diffusée dans le monde via une politique d'internationalisation, les qualités expressives relatives au modernisme de cette langue sont d'autant plus importantes que l'ensemble des nouvelles technologies constituent aujourd'hui de réels enjeux économiques et culturels dans la mondialisation.

Vers la fin des années 1970, le concept d'« aménagement linguistique » se distingua de la planification linguistique sous l'influence du linguiste Jean-Claude Corbeil (Loubier, 2006), pour prendre en considération tout type d'intervention planificatrice au-delà de la simple action gouvernementale. Ainsi, selon Corbeil, les questions de langue ne sont pas uniquement une prérogative de l'État mais elles concernent la communauté toute entière qui a également le pouvoir d'action sur le paysage sociolinguistique qui l'entoure. Ce type d'action s'observe à travers certains processus de changement et de choix linguistiques, et notamment à travers le procédé de standardisation d'une langue qui relève de multiples facteurs en dehors de l'intervention gouvernementale. On notera que la plupart des formes standards des langues européennes se sont développées au sein d'un espace urbain important qui mêlait une pluralité de communautés aux origines géographiques et linguistiques différentes. Le contact entre ces groupes donna naissance à une forme linguistique plus uniformisée. A titre d'exemple, l'anglais moderne se développa initialement autour de Londres au XVI^e siècle alors que l'actuelle capitale d'Angleterre se transformait en une véritable cité

marchande, de même que le français standard naquit du français parisien, la langue du souverain. D'autres facteurs sont à l'origine des évolutions linguistiques telles que certaines institutions ou organisations privées qui entrent dans le cercle des principaux acteurs de l'aménagement linguistique d'une communauté. Loos (2005 : 39) évoque le rôle des compagnies internationales qui, grâce à l'influence de la mondialisation, ont pris une importance considérable au sein des sociétés modernes. Elles peuvent être les auteurs de leur propre politique linguistique dans leurs entreprises quel que soit l'environnement d'implantation. Il semble alors que parfois, l'État d'accueil ne soit plus en mesure de faire autorité sur les choix linguistiques en vigueur dans certains milieux professionnels. Bien qu'une législation puisse être établie afin de recourir à certaines pratiques jugées parfois comme non respectueuses du droit des travailleurs, il semble que le dernier mot revienne le plus souvent aux individus eux-mêmes qui choisiront la politique qui leur conviendra le mieux. On comprendra alors que, dans certaines entreprises, notamment celles liées aux nouvelles technologies et aux sciences en général, l'anglais soit souvent adopté en tant que langue de travail en raison de la diversité des origines des employés, le marché du travail globalisé favorisant leur mobilité. L'utilisation de l'anglais dans le cadre professionnel peut susciter des réactions variables en fonction du degré d'implantation de la langue mais surtout en raison des attitudes que peuvent avoir les employés face à l'utilisation d'une langue étrangère (de manière générale ou spécifique) sur leur lieu de travail. Le rôle des individus dans l'aménagement linguistique d'une communauté ou d'un pays est important, les attitudes jouant un rôle prépondérant dans les usages linguistiques. Les choix linguistiques liés aux attitudes des locuteurs s'opèrent en général de manière implicite et inconsciente, comme le choix d'une norme commune établie sur des sentiments ou des jugements, contrairement à l'interventionnisme linguistique de l'État qui constitue un ensemble de choix explicites (Fasold, 1984 : 246). L'État intervient donc de façon délibérée afin de soutenir, accentuer ou limiter les tendances sociolinguistiques (Coulmas, 1998 : 437). Le succès et les résultats entrevus dans l'établissement d'une politique linguistique sont hautement dépendants des usages de la communauté concernée. Selon Carton et Defosse (1994 : 76),

« la politique linguistique consiste à coordonner les aspects linguistiques de la politique tout court, et de la vie en général ; mais on ne saurait sous-estimer la difficulté de faire en sorte que tout le monde marche

du même pas. »

Cette difficulté réside essentiellement dans le fait que la langue est parfois à l'origine de tensions sociales entre différentes communautés linguistiques aux intérêts divergents, situation qui représente aujourd'hui la norme dans la majorité des sociétés modernes soumises aux lois de la compétition sociale.

Toute intervention qui s'inscrirait dans le cadre d'une politique linguistique entreprise de manière consciente ou non, s'inscrit dans une sphère idéologique qui opacifie parfois les réels objectifs de ces politiques linguistiques. Creese et. al (2008 : ii) précisent

« An ecological approach does more than describe the relationships between situated speakers of different languages. Rather, it is a proactive in pulling apart perceived natural language orders. That is, where a particular language and its structure and use becomes so naturalised that it is no longer seen as construing a particular ideological line, an ecological approach attempts to make this transparent. »

Creese et. al mettent ainsi en garde contre les postulats idéologiques qui sous-tendent les politiques linguistiques dans l'interprétation de la réalité des faits. Cette mise en garde peut s'adresser à tout acteur (y compris les chercheurs) pouvant être affecté par les idéologies linguistiques diffusées au sein de son propre environnement culturel et politique en acceptant un état de fait comme « naturel » sans en questionner les tenants et les aboutissants. Reprenant les travaux de Heller et Martin-Jones (2001 : 2), Creese et. al. (2008 : ii) insistent également sur l'importance de définir les pratiques linguistiques qui sont valorisées et considérées comme normales, appropriées ou correctes, en ajoutant qu'il est nécessaire d'identifier les personnes ou catégories de personnes qui sont susceptibles de bénéficier ou de pâtir de ces orientations idéologiques. L'analyse des politiques linguistiques permet alors de déterminer les processus qui font de la langue un instrument de pouvoir, par lequel certaines catégories de personnes confortent des positions élevées dans la hiérarchie sociale, surtout à travers la norme linguistique ou le statut prestigieux de leur langue. Afin de remédier à ce problème d'opacité idéologique, Calvet (2000 : 24) propose une approche politologue qu'il définit comme la science des politiques linguistique qui tente de « *caractériser les*

politiques linguistiques, d'évaluer non seulement leurs résultats mais surtout leurs présupposés, leurs soubassements idéologiques [afin de] montrer quelle politique se trouve derrière une politique linguistique. »

L'analyse des « *soubassements* » idéologiques sera alors d'une importance capitale pour évaluer les jeux de pouvoir qui s'opèrent dans tout phénomène sociolinguistique et permettra en outre d'aborder la dimension identitaire ou symbolique dans l'étude des politiques linguistiques. Le caractère idéologique de la langue rend d'autant plus complexe l'analyse des politiques linguistiques que selon les groupes visés, une intervention sur les situations sociolinguistiques pourra alors être perçue de façon différente en termes d'efficacité ou de réussite. Comme le précisent Kaplan et Baldauf (2007 : 108) :

« Even in limited situations, language planning exercises can be complex. The goals set to solve such language-planning problems may even be conflicting, especially when viewed alternatively from dominant or minority language perspectives ».

Selon différents points de vue, toute intervention sur un environnement linguistique peut donc être évaluée positivement ou négativement, surtout lorsque l'on aborde la politique linguistique en termes de perdants et de gagnants. De plus, les effets non prévus ou « *unplanned developments* » selon Baldauf (cité plus haut) impliquent que même dans le but d'agir pour le bien du plus grand nombre, les autorités sont parfois victimes de leurs propres croyances et idéaux qui les éloignent de la réalité et qui poussent leurs interventions à l'échec¹⁹.

I. 3. 1. 4. Conclusion

La nature variable des contacts linguistiques est à l'origine même de la diversité qui caractérise le complexe anglophone mondial. Elle est notamment le résultat des différents aspects que revêt l'anglais dans sa dimension objective et symbolique.

¹⁹ Liddicoat et Bryant (2000 : 304) font référence par exemple, au cas de la langue Chukchi, parlée par une communauté située dans l'est de la Sibérie et dont l'usage se trouve menacé par une progression du Russe dans certains domaines d'activité sociales. Le cas exposé par les auteurs (qui se base sur une étude de Dunn) montre l'inefficacité d'une politique linguistique qui ne prend pas en compte le point de vue des locuteurs et qui consiste en une politique de standardisation vouée à l'échec en raison d'un manque d'adéquation entre la langue standard planifiée et la façon réelle dont elle est utilisée par ses locuteurs.

Contacts, conflits et politiques linguistiques constituent un paradigme triangulaire permettant de comprendre les différents facteurs qui font que l'implantation de la langue globale ne peut être considérée comme un phénomène homogène. Alors que les modèles de diffusion synchronique et géopolitique évoqué ci-dessus mettent en évidence une partie des facteurs de l'expansion de l'anglais global, ils peinent parfois à donner une représentation permettant de prendre en compte de façon dynamique les spécificités locales des environnements d'implantation. Il est donc nécessaire de compléter ces modèles avec d'autres théories offrant une perspective plus proche de la réalité sociolinguistique de l'anglais global.

I. 3. 2. Modèle gravitationnel : vers un modèle dynamique pour évaluer l'implantation de l'anglais en Algérie

La rencontre de la dimension globale et locale a été définie comme essentielle dans la compréhension de la diversité du complexe anglophone mondial. La diversité des environnements d'implantation qui a donné naissance aux « New Englishes » tout en créant une diaspora de base à l'expansion de l'anglais semble être même un moteur de diffusion de la langue globale. Bien que différents modèles aient tenté de rendre compte cette diversité d'un point de vue descriptif (voir partie I. 2), les mécanismes en œuvre relevant de cette rencontre ont été peu pris en considération. Observer la diffusion de l'anglais en Algérie implique que la langue globale soit confrontée à des caractéristiques locales qui en déterminent les modalités d'implantation. Il est donc nécessaire d'adopter un modèle qui pourrait rendre compte de la position de l'anglais dans le monde tout en intégrant les « relations » que la langue globale peut entretenir avec d'autres langues ou d'autres communautés linguistiques. Dans cette perspective, la représentation de la constellation linguistique mondiale de De Swaan et la métaphore de la gravitation permettent d'intégrer la diversité du complexe anglophone d'un point de vue dynamique et relatif.

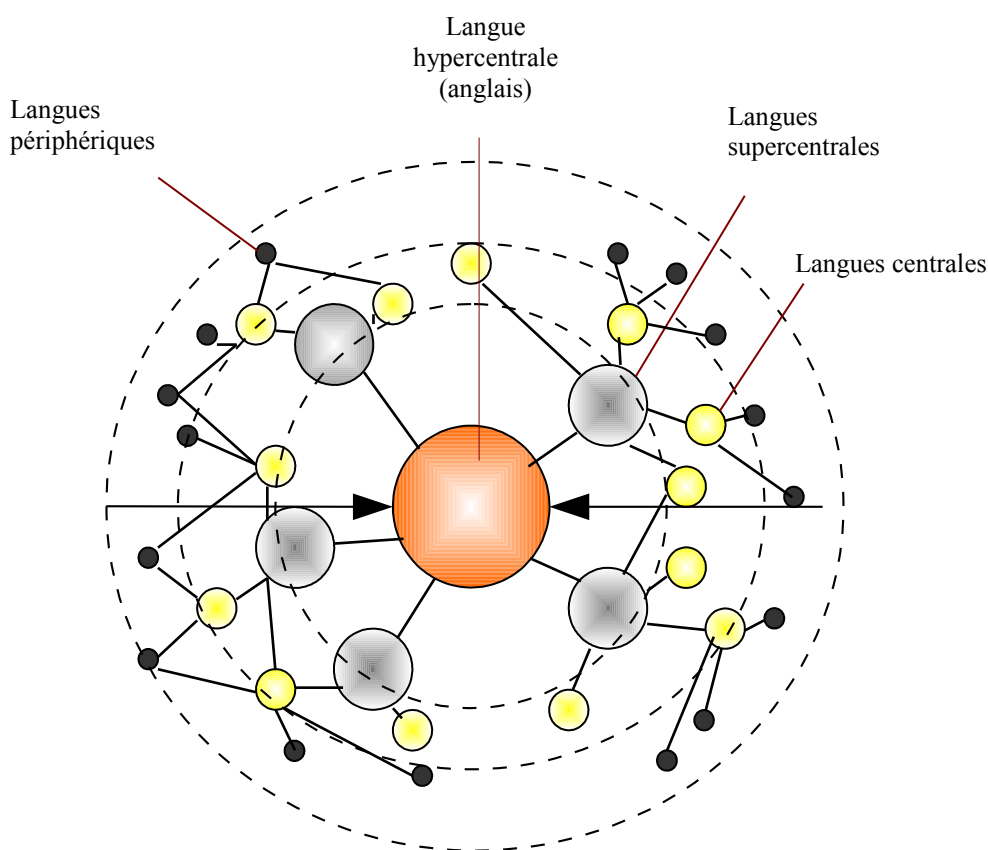
I. 3. 2. 1. Représentation de la constellation linguistique mondiale

La diffusion des langues s'inscrit dans un cadre dynamique qui implique la position relative des langues les unes par rapport aux autres. Leur position dépend

également des facteurs écologiques observables à divers niveaux sur une échelle allant du local au global. La métaphore de la gravitation présente dans le modèle gravitationnel de Calvet (1999) et la théorie de la constellation mondiale de De Swaan (2001) présentent une double pertinence dans la mesure où elle fournit un modèle de description des contextes sociolinguistiques qui s'inscrivent aussi dans une dynamique globale. De Swaan (2001) soutient l'idée que le système linguistique mondial est organisé selon une hiérarchie impliquant quatre niveaux, tel que le montre le schéma ci-dessous²⁰ (voir Figure 8).

Figure 8

Organisation linguistique mondiale
(adapté de De Swaan, 2001 et Calvet, 1999)



Au centre de ce réseau en cercles concentriques qui rappelle le modèle de Kachru (1988), se situe la langue hypercentrale – l'anglais. Les langues supercentrales sont liées les unes aux autres grâce à leurs locuteurs plurilingues qui maîtrisent l'anglais pour

²⁰ Cette organisation peut aussi être visualisée sous la forme de la pyramide à quatre étages de Graddol (1997)

communiquer avec d'autres communautés linguistiques. Tout le système linguistique mondial que De Swaan décrit comme une « constellation » repose sur des phénomènes de bilinguisme qui relient les langues entre elles. Pour De Swaan, la constellation linguistique mondiale est principalement le produit de facteurs historiques. Il précise à ce sujet :

« A map of the present global language system looks quite like a composite of political map from the eighteenth, nineteenth and twentieth centuries. It shows how much language constellations are determined by political events, but also how they survive long after this political base has disappeared. » (De Swaan, 2001 : 10-11)

De Swaan (2001) propose dans cette perspective un modèle que l'on a appelé « gravitationnel » pour reprendre l'expression de Calvet, dans lequel figure l'ensemble des langues parlées dans une région donnée et organisée selon une hiérarchie, remettant ainsi de la clarté à ce qu'il désigne comme un « *désordre babélien* » (Calvet, 1999 : 26). Calvet s'inspire de la terminologie de De Swaan utilisée plus tard dans un ouvrage en 2001 et intitulé *Words of the World*. De Swaan (2001 : 4) expose une théorie du système linguistique mondial en se référant à l'image d'une galaxie de langues qui sont liées les unes aux autres par des personnes multilingues. Ce système consiste en une hiérarchie ou un organigramme qui organise les langues à divers niveaux. Selon l'auteur 98% des langues du monde appartiennent au niveau inférieur des langues périphériques. Il s'agit essentiellement de langues orales parlées par 10% de la population mondiale. Les locuteurs de langues périphériques sont généralement amenés à acquérir une seconde langue commune à plusieurs groupes pour communiquer avec d'autres communautés linguistiques. Cette langue est alors pour eux une langue centrale qui constitue le second niveau dans la hiérarchie de De Swaan. Ce dernier estime qu'une centaine de langues occupe cette position dans le système linguistique mondial et qu'elle concerne 95% de la population. Ces langues peuvent être assimilées aux langues nationales. Les locuteurs de différentes langues centrales sont reliés entre eux à travers l'acquisition de langues supercentrales utilisées dans le cadre des communications internationales. De Swaan en compte une douzaine (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, hindi, japonais, malais, portugais, russe, swahili). Beaucoup d'entre elles sont d'anciennes langues coloniales dont l'usage subsiste dans certains domaines

comme l'administration, l'enseignement, la politique, etc. A l'exception du swahili, ces langues regroupent chacune plus de cent millions de locuteurs. Enfin, la langue qui lie les langues supercentrales est l'anglais qui, en tant que langue globale, se positionne au niveau hypercentral. Dans cette constellation, la langue hypercentrale agit, selon De Swaan, comme un trou noir aspirant les autres langues.

Présenter l'anglais au sein de la structure linguistique mondiale permet de montrer le caractère hétérogène de ses utilisations et ses statuts dans des configurations linguistiques régionales. La théorie de De Swaan présente également l'intérêt de décrire les langues en interaction, dans une dynamique évolutive en émettant l'hypothèse que l'anglais puisse céder sa position de langue hypercentrale à d'autres langues. Enfin, ce modèle montre que dans certaines régions, l'anglais peut être en compétition avec d'autres langues (super-centrales ou centrales). Le système linguistique mondial repose sur une hiérarchie soutenue par un processus d'acquisition des langues qui se fait généralement de façon ascendante, c'est-à-dire qu'on apprend des langues appartenant au niveau supérieur (à celui de sa L1). Dans ce paradigme, Calvet, (1999) distingue deux types de bilinguisme. Le bilinguisme « vertical » s'opère lorsque un locuteur d'une langue supercentrale – un francophone, par exemple – a acquis la langue hypercentrale – l'anglais. Ce type de bilinguisme est, selon De Swaan, plus répandu en raison des tendances de nature « centripètes » qui régissent les phénomènes de bilinguisme dans la configuration linguistique globale :

« native speakers of the central language [...] are less likely to acquire the peripheral languages. Apparently, language learning occurs mostly upward, in a 'centripetal' way : they often choose to learn the languages that are at the high level in the hierarchy. This reinforce the global language hierarchy » (De Swaan, 2001 : 5)

Lorsqu'une personne acquiert une autre langue du même niveau – un hispanophone qui aurait acquis le français, par exemple – on parlera alors de bilinguisme « horizontal ». Chaque niveau de gravitation est alors soumis à ces deux tendances. En revanche, il existe une faible probabilité d'observer un bilinguisme horizontal impliquant deux langues périphériques. En effet, les tendances actuelles font que les locuteurs de langues périphériques traitent davantage avec des administrateurs

ou des commerçants de grandes villes plutôt qu'avec les villages voisins (De Swaan, 2001 : 4). Ainsi, il n'y a pas de forte nécessité d'enseigner une langue périphérique et il est, par conséquent, plus utile d'apprendre une langue centrale aux locuteurs de différentes langues périphériques (De Swaan, 2001 : 4). Cette hiérarchisation peut également s'appliquer à des « *constellations régionales* » comme la constellation indienne, par exemple, qui s'articule autour de l'hindi et de l'anglais (De Swaan, 2001 : 5). Dans le cadre de la théorie de la régionalisation du monde que soulève Graddol (1997) le modèle de description de De Swaan trouvera alors toute sa pertinence.

Cette théorie suggère dans un premier temps qu'une langue peut appartenir à différents niveaux, comme l'anglais qui est à la fois une langue hypercentrale et une langue pivot dans certains États africains anciennement colonisés par les Britanniques. De plus, selon cette représentation, on peut sous-entendre que le bilinguisme impliquant des langues se rapprochant de la langue hypercentrale constitue un atout important dans le cadre des phénomènes d'ascension sociale. Ceci invite donc à considérer le dynamisme des configurations linguistiques en terme de rapports de force et de domination, chaque langue étant positionnée en fonction de l'autre, son statut étant implicitement lié à son prestige et à sa valeur sociale. En outre, au regard des évolutions linguistiques observées dans le monde, le modèle gravitationnel reste pertinent, notamment en ce qui concerne l'homogénéisation linguistique et l'émergence des nouvelles langues dominantes au niveau mondial. Ainsi, la disparition des langues minoritaires, qui concerne essentiellement les langues périphériques, peut se traduire par un glissement au niveau du statut des langues centrales, alors potentiellement en voie de devenir périphériques avec tout ce que cela implique. De plus, la régionalisation du monde à l'origine de l'émergence de certaines langues dominantes telle que l'arabe, pourrait donner une toute autre configuration linguistique, notamment dans les pays du Maghreb où la position du français en tant que langue centrale peut être remise en question. Les langues peuvent donc exercer une force d'attraction variable selon leur statut dans le système global et selon leur degré d'implantation au niveau local. Comme l'évoque De Swaan ci-dessus, l'attractivité des langues qui s'observe en fonction de leur position dans la hiérarchie mondiale résulte également de facteurs historiques et politiques. Ceci nous invite donc à considérer les critères de la force d'attraction des langues, à la fois dans la sphère globale mais également à un niveau plus local afin de comprendre, par exemple, la position de l'anglais et du français et leur attractivité

potentielle dans l'espace national algérien, site de notre travail empirique.

1. 3. 2. 2. Évaluer le poids des langues dans la sphère internationale et la métaphore de la force d'attraction

Dans le modèle de De Swaan (2001), les langues gravitent les unes autour des autres comme les planètes autour du soleil en fonction d'une hiérarchie allant du centre à la périphérie. Au sujet des langues périphériques, l'auteur (2001 : 4) souligne : « *peripheral languages grouped around a central language can be seen as moons circling the planet* ». On suppose, alors, que la distribution des langues dans le monde s'organiserait tel le système solaire, l'anglais, langue globale et hypercentrale étant le foyer de gravitation de l'ensemble du système. Cette représentation du rapport entre les langues en fonction de leur statut s'inspire explicitement de la métaphore de la gravitation qui reste l'une des dynamiques fondamentales empruntée à la physique.

Dans le modèle gravitationnel, les langues peuvent se présenter sous différents aspects – linguistique, démolinguistique, distributionnel ou encore symbolique – et exercent une attraction les unes sur les autres qui s'observe à travers divers phénomènes (bilinguisme, alternance codique, variation locale d'une langue, etc.). Toutefois, il reste encore difficile de déterminer la nature même de la force d'attraction ou en d'autres termes ce qui fait qu'une langue exerce une attraction plus forte qu'une autre langue. En restant dans le paradigme de la gravité, la notion de « poids » relative à un corps peut être transposée au niveau des langues dans le but de mesurer la force attractive des langues. La masse d'un corps se mesure de façon interactionnelle. En physique, le poids est défini comme une « force » et représente « *la mesure de l'interaction de la masse et du champ gravitationnel* ». Elle est donc relative, tout comme les langues se définissent par leur statut en fonction des unes par rapport aux autres (cf. la distribution fonctionnelle des langues).

Dans un ouvrage édité par Gasquet-Cyrus et Petitjean (2009), différents auteurs s'interrogent sur la pertinence de la métaphore du poids pour renvoyer à l'importance relative des langues les unes par rapport aux autres, en suggérant que l'on peut mesurer quantitativement leur poids. Les différents critères qui sont traditionnellement retenus dans la tâche de quantification de la diffusion linguistique sont le poids démographique,

le pouvoir économique, politique, culturel et le critère de dispersion des langues. Comme nous le verrons par la suite, la comparaison de la position relative des langues dans la sphère internationale peut être représentée de façon objective à l'aide d'un indice d'attraction, lui-même composé de plusieurs indices. Au vue de la position actuelle de l'anglais, il est fort probable que l'indice d'attraction de la langue est très élevé par rapport aux autres langues et notamment par rapport au français et à l'arabe qui, bien que très implantées dans la société algérienne, ne connaissent pas le même rayonnement au niveau international. Toutefois, la position du français reste encore prestigieuse face à la réalité mondiale qui, elle, valorise beaucoup l'anglais. La force d'attraction des langues étant composée de plusieurs éléments, on pourrait observer des pôles d'attractivité différents pour les deux langues (de même pour l'arabe qui a un pouvoir idéologique fort en raison de sa fonction religieuse mondiale).

La diffusion de l'anglais s'accompagne également d'une dimension symbolique qui fait appel à l'aspect qualitatif des langues. Cette dimension englobe l'ensemble des images et idéologies qui sont rattachées à un idiome, quel que soit son statut ou l'échelle à laquelle il est appréhendé (régional, national, international, etc.). Tout ce qui relève du symbolisme des langues est très variable puisque cette dimension est directement liée à la rencontre du global et du local, entre une entité issue du système mondial et un individu ou une collectivité unique. La diffusion des LE dans un espace national (et plus précisément la diffusion de l'anglais en Algérie) s'inscrit dans un processus identitaire de rencontre avec l'Autre qui peut générer des attitudes variables en fonction de la culture linguistique en présence ou en fonction de la psychologie individuelle des personnes. Ces attitudes ont des objets dont les contours ne peuvent être délimités avec précision (idéologies, images, représentations sociales) et constituent des types de données que l'on peut difficilement quantifier à l'aide d'indices objectifs. Elles relèvent donc de la dimension qualitative des langues car elles font référence à des valeurs ou des représentations qui ont trait à la psychologie d'un individu ou d'un groupe.

Les deux dimensions (quantitative et qualitative) de la diffusion des langues s'inscrit plus largement dans la dynamique de la structure linguistique mondiale. Celles-ci s'articulent autour d'une hiérarchie globale en mutation. L'hégémonie linguistique anglophone semble, en effet, s'effacer devant une pluralité de langues véhiculaires naissantes et émanant de la régionalisation du monde. Au niveau local, au contraire, on

observerait qu'un processus d'homogénéisation met en péril des langues considérées comme minoritaires au profit de langues dominantes plus diffusées. Dans ce contexte favorisant le contact linguistique (par une diversification de langues de grande diffusion), la force d'attraction des langues, dans sa double référence à des valeurs quantifiables et à des considérations qualitatives, se présente sous une forme hautement variable si l'on considère que l'influence des langues s'évalue de façon relative, les unes en fonction des autres.

I. 4. Conclusion préliminaire

Dans cette première partie visant à établir les concepts qui constitueront le cadre théorique global de notre étude, nous avons pu constater que les notions de langue, pouvoir et identité forment une équation fondamentale dans les processus de diffusion linguistique. Comprendre la diffusion de l'anglais au niveau mondial repose sur la compréhension de la relation qui existe entre ces trois paramètres, étape essentielle dans l'étude de la diffusion de l'anglais en Algérie.

Les langues dominantes qui se sont succédées au cours de l'histoire ont toujours toutes été les reflets d'une entité politique puissante. L'anglais ne déroge pas à la règle puisqu'il fut diffusé mondialement dans un premier temps grâce à la puissance de l'empire colonial britannique, puis grâce à la domination économique des États-Unis à partir des années 1950. Selon un effet « boule de neige », le pouvoir est à la fois une cause et une conséquence de la diffusion linguistique. Plus une langue est diffusée et plus les locuteurs natifs de cette langue acquièrent du pouvoir dans certains domaines. Aujourd'hui par exemple, un locuteur anglophone aura l'avantage sur le marché de l'emploi désormais globalisé, de maîtriser la première langue internationale utilisée dans le monde des affaires, des sciences et des nouvelles technologies. L'explosion de l'industrie culturelle confère également aux pays anglophones et surtout aux États-Unis une source de richesse économique importante eut égard au prestige de l'anglais dans la culture musicale et cinématographique que partagent les jeunes dans le monde entier. A travers la diffusion d'une langue, c'est également l'identité culturelle et linguistique de tout un groupe, communauté ou nation qui est véhiculée à travers notamment l'exportation de produits culturels. En outre, la diffusion d'une langue peut également être un support efficace dans la diffusion de certaines idéologies qui font partie

intégrante de l'identité d'un groupe. Ainsi, nous avons vu que l'anglais, en tant que « langue maternelle » des nouvelles technologies, est souvent associé à l'idéologie du progrès et du développement économique, et peut-être même à tout un système occidental basé sur la consommation qui tente de s'exporter pour accroître les richesses de certains acteurs économiques. L'association des notions de langue et identité basée sur une relation de pouvoir fut également visible dans les politiques dites d'assimilation, véhiculant elles aussi une idéologie, un style de vie qui s'impose à travers l'adoption d'une langue.

Le concept de langue ne doit pas être entendu comme un simple code linguistique dénué de sens social mais comme tout un complexe linguistico-culturel permettant d'imposer ou d'exprimer des idées, une culture, mais également d'affirmer une autorité voire une domination. Elle peut également être outil de résistance ou expression d'une volonté communautaire de servir des intérêts culturels ou socio-économiques. Langue, pouvoir et identité sont ainsi au cœur de toutes les sociétés et régissent l'ensemble des phénomènes sociaux tels que la diffusion linguistique. La diffusion de l'anglais dans le monde répond à ce mécanisme de base mais comme tout mécanisme, elle rencontre certaines résistances qui font que l'expansion de l'anglais global n'est pas un processus homogène et peut être source de conflits linguistiques. Ces résistances surviennent précisément autour des trois éléments clés de ce mécanisme que sont la langue, l'identité et le pouvoir. Au niveau linguistique par exemple, il semble à première vue logique que la diffusion de l'anglais soit moins intense dans une région où la langue première est également mondialement diffusée. D'un point de vue identitaire, l'anglais peut véhiculer certaines valeurs culturelles allant à l'encontre des valeurs propres à un individu ou à une communauté, nourrissant ainsi une certaine réticence à l'apprentissage de cette langue. Enfin, en termes de pouvoir, un conflit symbolique peut opposer la diffusion de deux langues, comme on l'observe dans la relation entre l'anglais et le français dans les institutions européennes ou comme nous le verrons à travers l'attitude négative envers l'anglais dans la politique linguistique française en général qui laisse apparaître une lutte pour accroître l'influence diplomatique de la France à l'étranger. Cependant, si l'on peut aisément localiser les phénomènes selon les trois pôles de résistance, il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit bien d'un mécanisme résultant d'un processus.

La diffusion de l'anglais, comme toute autre lingua franca, dépend des facteurs qui favorisent ou freinent son implantation dans un environnement donné. Ainsi, les politiques linguistiques des États peuvent jouer un rôle fondamental dans la diffusion de la langue internationale au sein de la nation. Elles peuvent faciliter l'apprentissage de cette langue en tant que langue étrangère à travers le financement de dispositifs éducatifs pour faciliter son implantation, d'où l'importance des mesures intégrant le domaine de « acquisition planning ». Le discours politique peut également créer un environnement idéologique favorable ou non à son implantation. De façon générale, au cours de l'Histoire, il semble que les questions de politique linguistique furent mises au-devant de la scène de manière récurrente et principalement à l'occasion d'événements internationaux ayant engendré des restructurations frontalières, comme la décolonisation, la chute de l'Union Soviétique et aujourd'hui la mondialisation. Ceci laisse donc penser que la politique linguistique est l'une des prérogatives de l'État-nation en raison du rôle fondamental que joue la langue nationale dans la création d'une identité et de valeurs communes qui fait l'unité d'une nation, légitimant ainsi la souveraineté de l'État. Cependant, la mondialisation actuelle semble être à l'origine d'un glissement de pouvoir, ainsi que l'affirme Friedman dans sa théorie qu'il décrit selon la métaphore que « *la terre est plate* ». Le pouvoir, ici conçu comme un pouvoir de décision et d'action centralisé au sein de la sphère étatique, serait donc passé entre les mains des multinationales et des individus eux-mêmes. En raison de la remise en question (voire la fin) de l'État territorial, il semble que les dirigeants gouvernementaux ne soient plus les seuls faisant autorité dans l'aménagement linguistique de leur territoire. Si les frontières politiques persistent, la notion de territoire en tant qu'imaginaire collectif s'est étendue au-delà de la nation. On parlera par exemple des couloirs transnationaux pour évoquer les nouveaux espaces créés par les phénomènes migratoires. Les immigrés, motivés par des raisons politiques, économiques ou encore familiales, sont de plus en plus nombreux en Europe notamment et constitue une catégorie de la population qui ouvre les frontières nationales vers différents pays de par les contacts qu'elle entretient avec les pays d'origine. En outre, la mondialisation économique, à l'origine de l'essor des multinationales, encourage la mobilité des travailleurs au niveau mondiale ce qui tend à réduire les sentiments ethnocentriques chez des catégories sociales motivées par le désir de réussite socioprofessionnelle. Les individus eux-mêmes et les multinationales ont donc aujourd'hui plus de poids dans l'aménagement linguistique, ceci pouvant rivaliser avec les politiques linguistiques

élaborées par les gouvernements. Ainsi, la diffusion de l'anglais peut alors trouver sa force dans des facteurs de diffusion qui concernent directement les individus et sur lesquels l'État a un faible pouvoir d'action.

La diffusion des langues et de l'anglais particulièrement relève de facteurs multiples qui dépassent le cadre de l'impérialisme linguistique ou des « *top-down theories* ». Il est largement admis aujourd'hui que les langues sont également diffusées du « bas vers le haut » (« *bottom-up theories* »). En outre, l'étude de ces facteurs linguistique a montré la nécessité de considérer un modèle de diffusion dynamique qui prendrait en considération la valeur relative des langues et le caractère évolutif de la configuration linguistique mondiale. Dans cette perspective, le modèle descriptif de De Swaan peut être considéré comme pertinent pour rendre compte d'une situation qui reflète la rencontre des dimensions globale et locale nécessaire à notre étude sur la diffusion de l'anglais en Algérie. Ainsi, dans un premier temps, il sera possible d'évaluer et de comparer la force d'attraction des langues en présence sur le territoire algérien avant de confronter ces résultats aux attitudes d'un groupe d'étudiants de l'Université de Mascara.

PARTIE II

L'ANGLAIS DANS LE CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE ALGERIEN

La diffusion de l'anglais en Algérie comporte deux dimensions qui se recoupent - à savoir la sphère globale qui se rattache à l'anglais au niveau international, et la sphère locale qui recouvre l'ensemble des composantes de la société algérienne susceptibles d'affecter les modalités d'implantation de l'anglais. Les langues en présence, l'histoire du pays, les conflits linguistiques potentiels et les politiques linguistiques qui ont marqué la communauté nationale algérienne sont des éléments incontournables dans la compréhension de la diffusion de l'anglais en Algérie. Une description de l'environnement sociolinguistique et culturel algérien est donc une étape initiale dans la compréhension des attitudes des Algériens vis-à-vis de la langue globale. La synthèse des deux dimensions - globale et locale - constituera une base théorique pour la formulation d'hypothèses destinées à évaluer de façon empirique ces attitudes.

L'adjectif « global » fait référence a priori à une fonction particulière de la langue qui domine de façon écrasante les échanges internationaux de tout type (diplomatie, économique, intellectuel, culturel, etc.) et qui s'accompagne d'un phénomène de globalisation en ouvrant une dimension culturelle à la mondialisation. Cependant, nous avons constaté dans la partie précédente (voir partie I) que l'anglais global n'est pas simplement une langue permettant d'assurer la communication internationale et l'expression d'une culture mondialisée. Il relève également d'un processus multidimensionnel lié à un complexe anglophone hétérogène. Ce complexe est le fruit d'événements historiques, de dominations et d'évolutions du système mondial qui ont conduit à faire de l'anglais une lingua franca d'exception au regard des langues qui ont, dans l'Histoire, rayonné à travers une diffusion intense et prolongée. La diffusion de l'anglais en tant que langue dominante puis langue globale résulte d'une multiplicité de facteurs qui se rattachent à diverses formes de pouvoir exercé sur la scène internationale. La puissance impériale de la Grande-Bretagne qui allie pouvoir politique, économique et militaire fut l'un des premiers moteurs de diffusion puisqu'elle permit la dispersion de l'anglais par-delà les continents. Cette dispersion s'est traduite à la fois par l'expansion d'une diaspora anglophone résultant des mouvements démographiques liés aux

colonisations et également à travers l'implantation de la langue dans les territoires sous domination britannique. L'implantation de l'anglais dans les colonies et protectorats s'observait au niveau social dans la mesure où l'idiome du colonisateur fut également la langue prestigieuse de l'administration et de la réussite socioprofessionnelle. Elle s'observait également au niveau politique puisque après l'indépendance des pays colonisés, l'anglais est souvent resté une langue seconde créant ainsi une importante population anglicisée intégrée au complexe anglophone. Le poids démographique d'une langue, associé au pouvoir exercé par l'entité politique qui s'y rattache constitua, en ce qui concerne l'anglais, le principal moteur de diffusion. Par la suite, le pouvoir économique s'est révélé d'une importance capitale à travers le rôle des États-Unis dans le développement de l'anglais global. En tant que leader de l'économie mondiale, les États-Unis ont été en mesure d'imposer des standards culturels en assurant un vaste marché étendu à la terre entière sur lesquels circulent des produits issus du « Géant Américain », l'anglais contribuant à édifier une image de marque reflétant le dynamisme socio-économique et le progrès.

La diffusion de l'anglais au niveau international relève de la rencontre de multiples facteurs qui ont contribué à faire de l'anglais la langue la plus influente au monde. Ces principaux facteurs sont généralement reconnus comme constituant la force d'attraction d'une langue. Le poids démographique, le pouvoir économique, politique, culturel et enfin le critère de dispersion, dont la pertinence ne fait aucun doute aux yeux des sociolinguistes, seront donc sélectionnés dans la comparaison de l'anglais, du français et de l'arabe dans la sphère internationale. Aujourd'hui, il semble que l'avenir linguistique du monde et des langues dominantes en général repose essentiellement sur les locuteurs maîtrisant les langues en tant que langue étrangère (LE) et seconde langue (LS). La dimension psychologique qui joue un rôle important dans l'orientation des choix de la population mondiale en termes d'acquisition des LE peut parfois présenter un obstacle à la diffusion d'une langue dans la mesure où celle-ci n'est pas un simple outil de communication mais également un objet symbolique susceptible d'inspirer le rejet des valeurs qu'elle incarne. La diffusion de l'anglais global répond donc à une multitude de critères d'ordre quantitatif (observable à travers des critères objectifs) et d'ordre qualitatif (dont la dimension symbolique de la langue). A travers l'étude et la comparaison des principaux modèles destinés à théoriser la diffusion de l'anglais, on a pu observer ce qui, dans le processus d'implantation d'une langue internationale,

appartient à la sphère globale et à la sphère locale ainsi que les phénomènes susceptibles de naître de la rencontre de ces deux dimensions. Rendre compte de l'influence de l'anglais global en Algérie consistera, en conséquence, à évaluer comment sont « reçus » les mécanismes qui sous-tendent la diffusion de l'anglais dans un environnement local qui compte deux langues d'envergure internationale – le français et l'arabe – dans son paysage linguistique. Les considérations théoriques impliquées dans les modèles de diffusion de l'anglais permettent d'élaborer un cadre méthodologique visant à évaluer l'influence ou la « force d'attraction » des langues dans l'espace international.

L'anglais, le français et l'arabe seront alors comparés quantitativement en fonction de leur force d'attraction définie selon des critères précis. Cette analyse permettra de comparer de près l'attractivité potentielle du français et de l'arabe et d'apprécier la progression, les « forces et les faiblesses » des deux langues dans une configuration linguistique mondiale évolutive (en gardant à l'esprit que contrairement aux deux autres langues, l'arabe n'a pas le statut de LE en Algérie). Par ailleurs, dans l'hypothèse où la quantification de la force d'attraction de l'anglais confirme l'avantage de la langue globale sur les deux autres langues, on pourra alors vérifier si la dimension quantitative de la diffusion linguistique l'emporte sur, se substitue à ou complète la dimension qualitative (ou, en d'autres termes, si le fort indice d'attraction présumé de l'anglais se reflète dans les attitudes des Algériens vis-à-vis des trois langues). Enfin, l'analyse comparative de la force d'attraction des trois langues, confrontée à une approche descriptive du contexte sociolinguistique de l'Algérie pourra être complétée par l'étude empirique menée au sein même d'un groupe d'Algériens. Cette dernière étape apportera une dimension qualitative à l'étude et permettra de faire ressortir les enjeux identitaires et symboliques générés par la diffusion de l'anglais global dans l'espace francophone et qui plus est algérien, riche d'une identité multiple et complexe qui s'exprime aujourd'hui dans un monde arabe en pleine transition.

II. 1. Critères d'évaluation de la force d'attraction de l'anglais, du français et de l'arabe : définition du cadre méthodologique

Nous avons précédemment évoqué les différentes images et analogies utilisées pour rendre compte de la position des langues sur la scène internationale. La « force

d'attraction » et le « poids des langues » ont été exploités pour décrire des modèles de représentation de diffusion linguistique en suggérant que l'on puisse quantifier l'influence d'une langue telle que l'anglais. Non sans remettre en question les problèmes théoriques soulevés par cette métaphore, des auteurs tels que Gasquet-Cyrus et Petitjean (2009) se basent sur des notions antérieures telles que la vitalité ou le rayonnement linguistique, montrant que le choix des critères destinés à la comparaison des langues est une tâche délicate, notamment en raison de la multiplicité des facteurs qui font qu'une langue sera considérée comme dominante. Le nombre de locuteurs natifs, le nombre de pays dans lesquels la langue occupe un statut officiel, son utilisation dans des organisations internationales, dans les médias ou la position qu'elle occupe en tant que langue de publication au niveau mondial, sont autant de critères qui peuvent être pris en compte et qui donnent, de façon indépendante, des informations très variées sans pour autant constituer un tout cohérent permettant de juger de l'influence des langues. Les données sociolinguistiques de type quantitatif que l'on peut alors recueillir, qu'il s'agisse de statistiques, de classements ou de chiffres issus de recensements, offrent une certaine représentation de la distribution des langues dans le monde d'un point de vue fonctionnel, démographique ou encore géographique, représentation qui s'apparente à une image figée de la configuration mondiale actuelle. Or, les phénomènes de diffusion linguistique sont, comme évoqué auparavant, ancrés dans une dynamique relative à la conjoncture internationale (qui se composent de facteurs écologiques/externes) mais également à des facteurs d'ordre socio-psychologique liés à la nature symbolique des langues. Évaluer la position relative des langues requiert donc le recourt à des données qualitatives recueillies de façon traditionnelle par des études empiriques, bien que théoriquement il soit possible de juger de la charge idéologique potentielle d'une langue (si il s'agit par exemple d'une langue étroitement liée à une religion, à une forme de domination, etc.).

II. 1. 1. Sélection des critères dans l'évaluation de la force d'attraction des langues

Le marché des langues qui fut favorable au monopole de l'anglais hégémonique a évolué de sorte que des langues considérées comme « émergentes » (en raison du poids démographique et économique qu'elles représentent) constituent potentiellement des alternatives significatives à l'anglais en tant que seule et unique langue véhiculaire

globale. Selon les prédictions de Graddol (1997 : 59), la hiérarchie linguistique mondiale de 2050 sera dominée par cinq langues (« *big languages* »). Ces projections faites par ENGCO, un modèle élaboré « *The English Company (UK) Ltd.* », placent le chinois, l'hindi (/urdu), l'anglais, l'espagnol et l'arabe parmi les langues les plus influentes. Ce modèle a pour but d'évaluer le statut relatif des langues dans le monde et d'émettre des prévisions sur le nombre de leurs locuteurs. En se basant sur des données démographiques, de développement humain, économiques et autres critères environnementaux liés aux progrès technologiques et à l'éducation (entre autres), le modèle ENGCO explore l'impact potentiel de l'urbanisation et du développement économique sur le paysage linguistique mondial du XXI^e siècle. A l'aide d'indicateurs tels que le produit intérieur brut (PIB) des pays, le taux d'urbanisation, la moyenne d'âge des locuteurs ou encore l'indice de développement humain (IDH), ce modèle propose une méthodologie destinée à calculer un indice d'« influence globale » (Graddol, 1997 : 59).

Antérieurement, depuis les années 1970, les indicateurs de l'influence internationale d'une langue englobaient communément le pouvoir démographique, politique (et militaire), économique, culturel, idéologique/religieux²¹. En dehors de l'aspect religieux, force est de constater que l'ensemble des critères choisis sont ceux remplis par l'anglais en tant que langue globale. A quelques variantes près, il existe donc un certain consensus sur les critères qui constituent ce que l'on a défini comme la force d'attraction des langues au niveau global. Toutefois, la méthodologie précise qui permettrait de définir un modèle de comparaison de la force d'attraction des langues reste encore sujet à quelques divergences, notamment au regard des outils théoriques utilisés dans le calcul d'un indice unique. En effet, quantifier des phénomènes relatifs aux langues constitue une tâche très complexe en raison de la nature même des données exploitables qui relèvent d'une grande diversité. Il est donc important de catégoriser les différents critères utilisés en les déclinant en divers indices qui pourront alors servir à la quantification de la force d'attraction des langues.

En outre, il est nécessaire de prendre en considération l'aspect dynamique de la diffusion linguistique ancrée dans les évolutions de la structure mondiale de même que

²¹ Benrabah (2009b), effectue une synthèse des critères pris en considération dans l'évaluation du degré de domination des langues basées sur des études majeures entreprises à ce sujet : en 1973, Mackey détermine six indicateurs principaux relatifs au critère démographique, à la dispersion géographique, à la mobilité des locuteurs, au pouvoir économique, idéologique et culturel. En 1977, un groupe de sociologues ajoutent à cette liste le pouvoir militaire, la durée du pouvoir et les attaches politiques.

les interactions possibles entre les divers critères choisis. Le caractère évolutif de certaines données peut se révéler plus sensible selon les catégories. Le pouvoir économique de certains pays est plus à même de connaître une forte croissance dans le court terme que le nombre de locuteurs natifs d'une langue, sauf cas d'explosion démographique ou renversement tendanciel inattendu. Par ailleurs, le développement économique d'un pays peut engendrer l'intensification de l'usage de sa langue dans certains domaines prestigieux de l'activité humaine. De façon générale, les données relatives à la dimension fonctionnelle d'une langue (c'est-à-dire de son utilisation répandue en tant que langue des affaires, de la science ou de la diplomatie) reflète une position dominante de la communauté native dans des secteurs précis. Ils sont, en conséquence, plus pertinents lorsqu'ils sont envisagés en tant que conséquences ou résultats de certains moteurs de diffusion, même si, à leur tour, ils contribuent à renforcer le prestige d'une langue et à accroître la demande en tant que LE. Le nombre de personnes adoptant une langue en tant que LE est un aspect relativement pertinent de la vitalité d'une langue sur la scène internationale. Souvent soutenu par des considérations instrumentalistes, l'espace véhiculaire d'une langue sollicitée en tant que LE repose essentiellement sur le prestige des domaines de son utilisation dans des secteurs clés de l'économie mondiale.

De façon générale, les domaines liés à la communication de l'information et à la connaissance, qui représentent aujourd'hui les principaux générateurs de richesses, sont des espaces virtuels au sein desquels se déterminent en partie la valeur « marchande » d'une langue. Comme le précise Boukous (2009 : 132), le facteur économique rattaché à la diffusion des langues est un

« indicateur permettant de mettre en évidence la fonction transactionnelle de la langue c'est-à-dire sa capacité de servir de langue de travail et d'échanges dans les rapports sociaux de production. Une langue portée par une communauté ou un groupe économiquement puissant acquiert du poids. »

Ceci nous renvoie donc à la primauté supposée du critère économique qui supplante dans une certaine mesure le critère démographique. Les pays du Tiers Monde,

par exemple, englobent une population très importante mais leurs langues ne peuvent pas être considérées comme influentes dans la mesure où elles ne représentent pas un intérêt économique puissant pour d'éventuels apprenants. A contrario, les langues des pays scandinaves, économiquement riches et réputés pour leur qualité de vie, restent peu diffusées en raison d'une population trop faible. Le pouvoir économique d'une langue est, donc, un critère essentiel dans l'évaluation de sa force d'attraction mais celle-ci ne peut évoluer de façon significative si elle n'est pas soutenue par une base démographique suffisante. La diffusion modérée voire faible d'autres langues qui ont eu pourtant un potentiel économique conséquent (comme le japonais) illustre l'importance de la complémentarité de plusieurs critères dans la force d'attraction des langues. Le poids démographique ou le pouvoir politique se révèlent tout aussi capitaux quand ils sont associés au pouvoir économique d'une langue.

II. 1. 1. 1. Poids démographique des langues et approximation des données démolinguistiques

La question du nombre de langues et des statistiques linguistiques fait souvent l'objet de désaccords théoriques en raison de la difficulté de la réalisation des recensements linguistiques qui ne peuvent fournir que des données approximatives. Gasquet-Cyrus et Petitjean (2009) soulèvent, à ce titre, le problème de la rareté des sources statistiques disponibles sur les langues, les plus utilisées par les sociolinguistes étant répertoriées sur le site de Leclerc et le SIL (cité plus haut). Les données du site *L'Aménagement linguistique du monde* de Leclerc, sont en grande partie issues de l'*Ethnologue* édité par le SIL qui, selon Gasquet-Cyrus et Petitjean (2009 : 13) pose un problème idéologique puisque l'institut est impliqué dans une perspective d'évangélisation des populations à travers, entre autres, la traduction de la Bible dans diverses langues. Sans que l'impact de ce biais idéologique ne puisse être actuellement évalué sur les données fournies par le SIL, les auteurs soulèvent néanmoins la question de la dimension politique et culturelle affectée à la définition des langues. En effet, Leclerc souligne à ce sujet que l'approximation des données statistiques concernant les langues relève de « *problèmes d'ordre terminologique, politique, idéologique et parfois économique* ». En considérant le cas généralement cité de la langue arabe, se pose la problématique de la distinction faite entre langue et dialecte, à savoir si les différentes

variétés d'arabe largement répandues, tel que l'arabe égyptien et algérien qui comptent respectivement 54 et 22,4 millions de locuteurs localisés dans 10 et 6 pays, ne peuvent pas être considérées comme des langues à part entière. Le poids des politiques d'arabisation et de l'idéologie panarabiste qui ont voulu faire de l'arabe classique la seule et unique langue de référence du monde arabe, au détriment de la reconnaissance officielle des variétés nationales, montre que la définition des langues est elle-même sujet à des critères subjectifs qui opacifient la représentation de la diversité linguistique mondiale. Un autre exemple des divergences théoriques (et méthodologiques) suscitées par la quantification des langues et de leurs locuteurs s'observe dans le classement des langues selon leur communauté native proposé par le SIL (voir Tableau 1 plus haut). Celui-ci présente une contradiction au regard de la position du français placée au 16^e rang et pour qui l'*Ethnologue* (Lewis, 2009) comptabilise 60 pays dans lesquels la langue est parlée mais sans en rendre compte dans le nombre de locuteurs total, alors que l'Observatoire de la langue française de l'OIF estime le nombre de locuteurs natifs à 110 millions, ce qui placerait le français au 10^e rang mondial (Leclerc, 2010). En outre, selon un calcul basé sur les données issues du site *L'Aménagement linguistique dans le monde* de Leclerc, l'ensemble des pays francophones représenterait une population totale d'environ 472 millions d'habitants, parmi lesquels près de 105 millions parleraient français en tant que L1 ou LS.

En conséquence, on constate que l'évaluation du poids démographique des langues est une tâche délicate qui requiert de sélectionner des indicateurs dont le choix peut parfois paraître arbitraire en raison même de l'imprécision inhérente à ce type d'information. Pour évaluer le poids démographique des langues, on prendra en considération le nombre de locuteurs natifs proposés par *Ethnologue*²² (Lewis, 2009) et la population des pays dans lesquels les langues sont officielles seront également intégrés dans le calcul. Bien que ces pays ne peuvent être considérés comme linguistiquement homogènes ou totalement monolingues, le statut officiel d'une langue assure un certain prestige qui expose l'ensemble de leur population à la langue dominante (ou à l'une des langues dominantes) présente dans l'espace national. On peut supposer, alors, que les communautés hébergées par des pays qui accordent un statut

²² Dans *Ethnologue* (Lewis, 2009) l'ensemble des pays où la langue est parlée sans distinction des statuts éventuels que la langue peut occuper (à savoir si elle est présente en tant que langue officielle *de jure* ou *de facto*, L2 ou encore langue immigrante). Cette démarche reste quelque peu subjective dans la mesure où les critères sont mal définis et sujets à polémique.

officiels à une langue, sont majoritairement locuteurs natifs ou bilingues dans cette langue. Pour éviter d'éventuelles remises en question des chiffres proposés par le SIL, on donnera donc une importance particulière aux populations vivant dans ce que l'on pourrait qualifier de « complexes (ou espaces) linguistiques officiels ». De plus, les informations relatives à l'évolution démographique de ces pays telles que le propose la base de données de l'ONU permettront d'ajouter des données de type dynamique et d'affiner l'évaluation du poids démographique. Bien que le critère du statut officiel ne lève pas le biais politique (et/ou idéologique) qui se rattache à la définition des langues en général, les données recueillies concernant l'importance de la communauté native d'une langue peut être élargie à l'ensemble de son complexe linguistique officiel dans la mesure où il participe à accroître son poids démographique. On décloisonne ainsi la catégorisation des locuteurs (L1 et LS, bilingues) dans la mesure où l'on peut considérer cette distinction comme de moins en moins pertinente dans la conjoncture mondiale actuelle qui semble s'orienter vers des tendances au plurilinguisme. On traitera, toutefois, de façon séparée le pouvoir politique des langues auquel le critère du statut officiel participe.

II. 1. 1. 2. Pouvoir politique et critère de dispersion au regard de l'évolution des relations internationales

Le pouvoir politique d'une langue est très souvent évalué en fonction du nombre de pays dans lesquels elle a un statut officiel. Le statut officiel *de jure* garantit une réalité politique à la langue qui contribue à son prestige. Dans le cas d'une langue qui serait profondément implantée dans un espace national sans pour autant faire l'objet d'une législation particulière lui accordant un statut officiel (tel est le cas par exemple du français dans les pays du Maghreb ou de certaines langues représentées par d'importantes communautés immigrantes en France), on peut supposer qu'il existe une certaine volonté politique de ne pas reconnaître cette langue et ainsi freiner sa diffusion. Le critère du statut officiel qui relève de la dimension politique, peut donc être considéré comme favorisant l'attraction d'une langue puisqu'il implique certains dispositifs favorisant l'implantation et la diffusion d'une langue, tant d'un point de vue identitaire, socio-économique (du fait du prestige incombant à ce statut) et fonctionnel. Au-delà des frontières nationales, les langues peuvent également jouir d'un statut officiel au niveau mondial, notamment au sein des organisations intergouvernementales. Le nombre

d'institutions internationales ou régionales dans lesquelles les langues sont officiellement utilisées (en tant que langue de travail par exemple) est, en conséquence, un autre indicateur de son pouvoir politique puisqu'il favorise son apprentissage en associant la langue à des domaines de prestige supranationaux.

Le nombre de pays et d'États accordant aux langues un statut officiel (qui compte parmi les indicateurs du pouvoir politique) donne également une vision de la répartition des langues dans le monde, soit de leur dispersion. Ce dernier critère participe également à la force d'attraction d'une langue car il favorise le contact linguistique et la possibilité de voir s'accroître des communautés de locuteurs par-delà les frontières nationales de la communauté souche. *Ethnologue* (Lewis, 2009) propose une classification des langues en fonction des pays dans lesquels les langues sont parlées sans considération de leur statut. Ainsi, on constate que l'anglais est la langue la plus « répandue » avec un total de 112 pays recensés dans lesquels la langue est parlée alors que d'autres sont confinées à leur seul bassin linguistique d'origine comme le kimbundu parlé seulement en Angola ou le lambadi en Inde (Lewis, 2009)

Pour North (2009), la dispersion d'une langue pourrait également se définir en fonction du nombre de langues avec lesquelles elle est directement en contact, auxquelles elle est « exposée ». Ce nombre constitue alors un « *indice de rayonnement* » qui permettrait d'évaluer de façon objective son niveau de dispersion. Plus une langue est au contact d'autres langues, plus son niveau de dispersion est élevé, ce qui constitue une source d'informations non seulement sur la place de la langue dans la hiérarchie linguistique mondiale mais également sur son potentiel de diffusion. Comme le précise North (2009 : 6), l'hindi (/urdu) et le chinois figurent parmi les langues les plus parlées en tant que L1 mais elles restent confinées dans leur « *bassin linguistique respectif* ». Au regard de la définition de l'indice de rayonnement proposée par North, ces deux langues auraient un indice de rayonnement relativement bas et des potentiels de diffusion affaiblis par l'absence de diaspora démographique solide qui permettrait aux langues en question de s'exporter en dehors de leur aire d'origine. Toutefois, cette méthodologie soulève quelques problèmes liés à l'évolution des formes de contact linguistique sur la scène internationale et à la référence anglophone comme seul modèle de diffusion. Ce dernier se base sur l'une des forces de la langue globale résidant dans sa condition historique qui fit de l'anglais l'une des langues les plus dispersées au monde. En effet,

avec une population de locuteurs possédant l'anglais en tant que L2 comprise entre 300 et 500 millions selon les estimations de Crystal (2003 : 61), l'anglais bénéficia d'une importante base diasporique qui contribua à sa diffusion en tant que langue internationale. Aujourd'hui, le critère de dispersion d'une langue peut toujours s'observer à travers le nombre de territoires accueillant des groupes appartenant à la même communauté linguistique de base mais il ne peut, de ce point de vue, être considéré dans une perspective dynamique en raison de l'évolution des formes de pouvoir sur la scène internationale. Les colonisations qui ont permis la dispersion des communautés linguistiques ne constituent plus aujourd'hui une pratique de domination qui s'est progressivement orientée vers des formes plus symboliques et indirectes.

L'évaluation du nombre de langues auxquelles est directement en contact l'anglais, le français, l'arabe, le chinois ou encore l'espagnol, soulève de nombreux problèmes méthodologiques et il est évident que ces obstacles ne permettent pas de fournir des données précises mais des ordres de grandeur. Dans un premier temps, rappelons que l'entreprise même de quantifier les langues au niveau mondial ou dans un environnement restreint est, comme le souligne Leclerc (2013), soumise à des critères politiques, économiques ou encore idéologiques susceptibles de « fausser » les résultats. En outre, calculer le nombre de langues auxquelles une langue en particulier est exposée implique qu'il s'agisse de prendre en considération des lieux de rencontre physiques et non virtuels dans la mesure où l'Internet, les chaînes de télévision internationales de même que les publications scientifiques ou littéraires qui constituent des espaces de contact médiatisé peuvent potentiellement mettre une langue en contact avec toutes les langues du monde (si l'on considère ces espaces comme étant accessibles à tout le monde). La déterritorialisation engendrée par le développement de la société de l'information a dévalué le critère diasporique et renversé la tendance selon laquelle les populations des pays dominants avaient la possibilité d'émigrer vers des territoires conquis, tel qu'on pouvait l'observer durant l'ère coloniale. Si les Hommes se déplacent davantage grâce aux facilités de transport, les mouvements de population se font majoritairement vers les pays économiquement développés dans lesquels la langue parlée est souvent considérée comme prestigieuse. Les nouveaux arrivants, même s'ils gardent leur première langue, sont bien souvent contraints d'apprendre la langue dominante du pays de destination, ce qui renforce le pouvoir d'attraction de la langue en

question. En d'autres termes, si la base diasporique d'une langue représente un avantage considérable pour les langues d'envergure internationale et anciennement coloniales, elle ne constitue pas un critère aussi important pour les nouvelles langues émergentes telles que le chinois, dans la mesure où il existe une faible probabilité d'expansion territoriale de la Chine au regard de la nature même des relations internationales.

Enfin, bien que le critère de dispersion contribue dans une certaine mesure à la force d'attraction d'une langue, son importance reste relative, si l'on s'en tient aux environnements dans lesquels une langue occupe un statut officiel. Ces derniers permettent, en effet, d'évaluer en partie le poids politique d'une langue mais ne correspondent pas systématiquement d'un point de vue quantitatif à son poids démographique. Ainsi que nous allons le constater ci-dessous (voir partie II.2.2), bien que l'espagnol soit parlé dans plus de pays que le chinois et l'Hindi (/urdu), ces derniers comptent une communauté de locuteurs natifs bien supérieure à celle de tous les hispanophones réunis. La dispersion d'une langue en tant que résultat de la colonisation est le facteur principal qui contribue à la formation d'une communauté de locuteurs LS qui, tout en gardant leur L1, ont acquis la langue de l'ancien colonisateur en raison de son implantation en tant que langue de pouvoir et d'ascension sociale. Dans le cas des langues émergentes, hormis l'espagnol (et l'arabe comme nous le noterons ci-après), la proportion de locuteurs LS ne peut être que relativement faible, pour les raisons évoquées ci-dessus, et de ce fait, cette catégorie de données ne peut constituer un élément de poids dans la force d'attraction des langues considérées comme « émergentes ».

Le critère de dispersion qui rentre en compte dans l'indice de rayonnement linguistique de la manière dont l'entend North est donc intimement lié à la communauté de locuteurs L2 mais ne concerne les langues considérées comme déjà « dominantes » (ou ayant été « dominantes ») puisque l'accroissement d'une communauté possédant une langue en tant que L2 est déjà le reflet d'une certaine forme de domination exercée dans le passé. Leur poids démographique et l'évolution de leur communauté de locuteurs natifs semblent, de ce point de vue, expliquer davantage la montée en puissance des langues comme le chinois ou potentiellement l'hindi (/urdu).

II. 1. 1. 3. Pouvoir culturel et « qualité » socio-économique des locuteurs natifs

Le critère relatif à la fonctionnalité de la langue incluant le nombre de domaines globalisés dans lesquels une langue est utilisée en tant que lingua franca, est en grande partie le résultat d'une forme de domination préalable. De façon rétroactive, plus une langue est utilisée dans des domaines prestigieux, plus sa force d'attraction augmente dans la mesure où l'extension fonctionnelle d'une langue dans certains domaines d'activité clé constitue bien souvent une motivation importante dans son enseignement et /ou apprentissage en tant que LE.

Au-delà du capital symbolique qui peut favoriser la diffusion d'une langue en fonction de son emploi répandu dans des secteurs clés de l'économie mondiale, les représentations rattachées à cette langue sont également des facteurs importants de diffusion ou de résistance. Comme le souligne Blanchet (2009 : 79), les représentations sociolinguistiques sont

« des formes de connaissances et d'évaluation collectivement partagées (des représentations sociales) ainsi que des formes de connaissance et d'évaluation individuelles (des constructions cognitives) à propos des pratiques linguistiques. Elles attribuent du sens aux phénomènes linguistiques. »

Les phénomènes de diffusion linguistique au niveau mondial sont également soumis aux représentations collectives dans la mesure où une langue, même internationalisée, est souvent symboliquement rattachée à la communauté native représentative de la langue. Ainsi, tel que le souligne Graddol (1997 : 13), l'anglais n'est pas seulement utilisé comme une langue par défaut mais souvent parce qu'elle est culturellement considérée comme la langue la plus appropriée dans des contextes linguistiques particuliers²³. Ce consensus global qui s'impose en tant que « vérité » partagée sur la qualité de l'anglais à être la langue exclusive de certains domaines de communication doit alors être soumis à l'épreuve de la légitimation puisqu'il implique une certaine forme de domination. Une image positive des locuteurs natifs de la langue

²³ Graddol (1997 : 13) : « *English is not used simply as a 'default' language ; it is often used because it is culturally regarded as the appropriate language for a particular communicative context. »*

diffusée mondialement contribue alors à légitimer la position privilégiée dans des domaines prestigieux. Il serait, en effet, surprenant que l'anglais soit la langue des affaires et des nouvelles technologies si les pays anglophones étaient économiquement peu développés²⁴ et en marge de la société de l'information en raison d'un accès limité aux nouvelles technologies de la communication. En d'autres termes, la reconnaissance de la « réussite » des locuteurs natifs dans les domaines où leur langue domine offre une cohérence essentielle permettant de maintenir le prestige de la langue.

Cette image positive qui détermine la « qualité » d'une communauté linguistique renvoie à la notion de « pouvoir culturel » qui agit, en complémentarité avec le pouvoir économique ou politique sur la force d'attraction d'une langue (Benrabah, 2009b) en faisant appel à sa dimension symbolique. Comme le souligne Mackey (1973 cité dans Benrabah, 2009b), on apprend la langue de ceux qu'on admire, de ceux qu'on souhaite imiter. L'image que véhicule la population que l'on rattache à une langue contribue donc au prestige qui lui est assigné. Bien que cette notion de prestige et de pouvoir culturel aient trait à la valeur qualitative, certains sociolinguistes ont tenté de les quantifier à travers de multiples indicateurs. L'IDH et le PIB/hab. sont généralement les indicateurs les plus utilisés en raison de la concision et de la précision des informations qu'ils fournissent. Mais le pouvoir culturel peut également être évalué à l'aide d'autres données de nature différente. Par exemple, le nombre de brevets déposés par pays (en fonction de leur(s) langue(s) officielle(s)) peut constituer un indicateur sur le dynamisme scientifique et technologique d'une communauté. Le nombre de revue scientifique, d'ouvrages et d'œuvres littéraires publiés par année en fonction de leur langue d'écriture peut également contribuer à donner l'image d'une communauté linguistique culturellement et intellectuellement active, en plus de renforcer la position de la langue dans des domaines d'activité prestigieux.

II. 1. 2. Hiérarchisation des critères d'évaluation de la force d'attraction

Il semble qu'aujourd'hui l'heure ne soit plus au monopole véhiculaire de l'anglais et beaucoup s'accordent à penser qu'une nouvelle hiérarchie linguistique est en train de voir le jour. Tel qu'il fut souligné auparavant, la structure linguistique mondiale actuelle s'articule autour de deux tendances majeures. D'une part, l'homogénéisation du paysage

²⁴ On remarque que le Commonwealth comprend les 5 pays les plus riches de la planète alors que l'OIF comprend les 5 pays les plus pauvres.

linguistique global laisse planer une menace de disparition de certaines langues considérées comme minoritaires alors que, d'autre part, des auteurs comme Graddol, estiment que le monde connaît une phase de transition qui conduirait à une diversification des langues véhiculaires (abolissant de ce fait l'hégémonie anglophone). L'observation de ces deux tendances a alors donné un nouveau souffle à l'étude destinée à évaluer le poids, l'importance ou l'influence des langues sur la scène internationale afin de mieux comprendre les enjeux se profilant en arrière-plan des transformations de l'environnement linguistique mondial. Beaucoup de modèles furent élaborés afin de rendre compte de la vitalité des langues, au niveau local, par exemple, et notamment dans le mouvement de défense des langues minoritaires. Mais dans la dimension globale, les critères d'évaluation relatifs à l'attraction d'une langue diffèrent en ce sens que la nature même des relations internationales ne cesse d'évoluer. Alors que les critères pris en considération auparavant se basaient essentiellement sur l'analyse des facteurs de diffusion des langues qui ont préalablement dominé la scène internationale, il semble que, de nos jours, la présence de nouvelles langues émergentes à cette échelle, remette en question les critères traditionnels. Ainsi, après un rappel des différentes formes de pouvoir rattachées à la force d'attraction des langues, nous verrons en quoi l'accroissement de la présence du chinois (mandarin) ou de l'espagnol dans des domaines « globalisés » invite à reconsidérer l'importance accordée à certains facteurs de diffusion.

Par ailleurs, au regard de la structure de la scène internationale et de la nature des forces qui s'y exercent, tous les critères ne peuvent être considérés comme d'égale importance de même que l'évolution des formes de pouvoir au fil du temps nécessite de considérer l'influence des critères traditionnellement retenus comme (potentiellement) variable. Le latin qui domina l'Europe, incarnait avant tout le pouvoir politique et militaire de par la domination d'une Rome puissante qui excellait dans ces domaines précis. Le Français puisa sa force dans une certaine force politique, numérique (au début de son expansion) puis persista en tant que langue d'une culture prestigieuse dont le rayonnement s'étendait au monde entier. Pour finir, la force de l'anglais englobe la majeure partie de ces critères tout en bénéficiant de la tendance à la primauté de l'« économique » avec le rôle clé des États-Unis. Sans revenir sur l'ensemble des facteurs qui ont amené à faire de l'anglais la langue dominante par excellence, on observe que l'importance des éléments qui ont interagi dans la diffusion de langues

dominantes ont évolué en fonction des voies empruntées par de grandes puissances politiques ou nationales pour accroître leur influence. La hiérarchisation des critères généralement reconnus comme constitutifs de la force d'attraction des langues dans le monde actuel requiert en conséquence une attention particulière.

Dans une étude réalisée par Weber (1997) dans les années 1990, six critères majeurs étaient pris en considération pour établir la liste des dix langues les plus influentes au monde. Le Tableau 2 ci-dessous expose les critères sélectionnés et l'importance attribuée à ces critères à l'aide d'un système de points.

Tableau 2

Choix et hiérarchisation des critères dans le classement des langues selon Weber (1997)

Critères choisis	Nombre de points maximum attribués
Pouvoir économique des pays rattachés à la langue	8
Nombre de domaines majeurs dans lesquels la langue a une rôle important	8
Nombre et population des pays où la langue est parlée	7
Nombre de locuteurs seconde langue	6
Nombre de locuteurs natifs	4
Prestige « socio-littéraire » de la langue (avec un point supplémentaire pour les langues ayant un statut officiel à l'ONU)	4

Cette méthodologie implique un choix et une hiérarchisation des critères qui nécessitent une justification théorique. Cet aspect qualitatif de l'étude entreprise par Weber implique, en effet, qu'il conviendrait d'apporter des éléments d'information solides qui permettraient d'affirmer, par exemple, que le pouvoir économique des pays où la langue est parlée constitue un critère qui pèse plus que celui du nombre de locuteurs natifs. Du point de vue méthodologique, nous avons estimé qu'il était légitime de sélectionner les critères qui étaient unanimement reconnus comme constituant la force d'attraction des langues. En outre, nous avons également constaté que parmi ces critères, certains ont perdu en pertinence en raison de l'évolution des formes de pouvoir sur la scène internationale. De même, la configuration linguistique mondiale actuelle permet à certaines langues que l'on a définies comme « émergentes » de gagner en influence. L'étude de ces dernières et la comparaison de leur force d'attraction évaluée en fonction des critères auparavant définis permettra de mettre en lumière les critères qui participent

à cette montée d'influence.

II. 1. 2. 1. Projections de la hiérarchie linguistique mondiale de demain : des langues qui se démarquent

En considérant les prédictions largement répandues sur l'émergence de nouvelles langues dans la hiérarchie mondiale et en particulier celles de Graddol (1997), on constate qu'elles concernent des communautés natives qui connaissent à la fois une forte évolution de leur poids démographique et un développement économique très important. L'espagnol, le chinois, l'arabe et l'hindi (/urdu) sont ainsi, en fonction de ces critères, souvent considérés comme de potentielles langues d'influence à même de concurrencer l'hégémonie linguistique de l'anglais. La langue arabe, dont la force d'attraction sera évaluée dans l'entreprise de comparaison des trois langues internationales présentes en Algérie, sera également associée aux langues émergentes dans la mesure où elle constitue une langue régionale potentielle selon Graddol. A ces trois langues, nous choisirons d'ajouter le russe, en raison du poids démographique qu'il représente, de sa dispersion et de son pouvoir économique. En effet, bien que le russe remplisse a priori un grand nombre de critères considérés comme favorables à la diffusion d'une langue, sa position en tant que langue dominante potentielle ne fait pas l'unanimité. Associer la langue russe dans cette tentative de comparaison des langues émergentes dans le but de mettre en lumière une hiérarchisation possible des critères de comparaison, aura alors peut être l'avantage d'identifier les critères qui font qu'elle ne peut (ou peut au contraire) être considérée comme une langue émergente.

Parmi les langues émergentes qui ont été définies comme les langues dominantes de demain (le chinois, l'arabe, l'espagnol et l'hindi (/urdu)), il semble que toutes ne suivent pas des trajectoires aussi favorables que laissent entendre les prédictions formulées dans les années 1990. En effet, si l'espagnol et le chinois montrent des progressions fulgurantes d'un point de vue quantitatif et fonctionnel, d'autres comme l'arabe et l'hindi (/urdu) ne connaissent qu'une diffusion d'intensité modérée. Les estimations démolinguistiques concernant le nombre de locuteurs global maîtrisant les langues en tant que LE sont relativement complexes à entreprendre en raison d'un accès limité à des données fiables. Toutefois, des indicateurs permettent de juger de l'évolution d'une langue sur la scène internationale. Ainsi, certaines observations

supposent un avantage important en faveur du chinois et de l'espagnol en tant que langues dominantes potentielles.

Dans les régions économiquement développées et dont les langues comptent traditionnellement parmi les plus diffusées, plus précisément en Amérique du Nord, aux États-Unis et en Europe, foyers historiques de la diffusion de l'anglais et du français, il semble que le prestige de l'espagnol et du chinois en tant que LE ait fortement augmenté. Selon l'*Institute for International Education* (2008), on estime, par exemple, que le nombre d'étudiants apprenant le chinois aux États-Unis a triplé depuis les années 1980, se positionnant en septième position des LE les plus apprises par les étudiants américains derrière l'espagnol, le français, l'allemand, la langue des signes, l'italien et le japonais. Pour la plupart des langues européennes et langues des minorités immigrantes des États-Unis, les LE de prédilection sur ce territoire sont soutenues par des facteurs historiques et identitaires, surtout pour l'espagnol qui compte une communauté linguistique très importante aux États-Unis. L'anglais étant la LE la plus diffusée dans le monde, les besoins d'acquérir une lingua franca pour les anglophones sont donc moins importants que pour des locuteurs natifs d'une langue moins influente. Le Japonais et surtout le chinois ont fait leur apparition sur le marché des LE américain de façon plus récente et elles semblent être soutenues par des motivations beaucoup plus instrumentalistes puisqu'elle semble correspondre avec la montée en puissance du Japon et de la Chine d'un point de vue économique. L'hindi (/urdu), le russe ou encore l'arabe, dont les pays d'origine ont connu des évolutions semblables, restent absents de la sphère des LE aux États-Unis. D'autre part, en Europe, la tendance semble se confirmer. Selon le ministre de l'Éducation nationale s'exprimant lors du premier colloque sur le chinois en France en mars 2009, le chinois représente la LE qui se développe le plus rapidement dans l'Hexagone avec une augmentation annuelle de près de 30% d'apprenants depuis les dernières années²⁵. En Angleterre et en Allemagne, le chinois connaît le même succès. L'espagnol étant une langue européenne est également très implantée et reste, après l'anglais, une LE très apprise. En revanche, le russe reste confiné à l'espace ex-URSS, l'hindi (/urdu) demeure absent des programmes scolaires et l'arabe connaît un intérêt croissant dans certaines régions d'Europe en raison d'une forte représentation de la communauté arabophone sans toutefois susciter un engouement aussi fort que le

²⁵ Selon Pech (2010), le chinois est la cinquième langue la plus enseignée en France avec 25 675 personnes ayant commencé à l'apprendre en 2009 contre 9 324 en 2004. En 2009, on estimait que 45 000 personnes apprenaient le chinois en France, dans toutes institutions confondues.

chinois.

Les pays de l'Occident s'intéressent de plus en plus à la langue chinoise dans une perspective économique, contribuant ainsi à soutenir sa diffusion. Dans un article du *Guardian* de 2008, on apprend, par exemple, que les éditeurs du célèbre « *Financial Times* » s'apprêtaient à publier un magazine rédigé en chinois et destiné à la classe moyenne chinoise grandissante (Tryhorn, 2010). Les réseaux sociaux mondiaux dont le succès auprès des internautes ne cessent de croître, investissent également la société chinoise, à l'image du célèbre « Facebook » qui compte depuis 2008 une version en langue chinoise s'adressant au plus vaste marché Internet du monde (Kiss, 2008).

Les médias appartiennent aujourd'hui à la sphère globalisée et les nouvelles technologies de communication représentent dans la société de l'information un domaine de compétition à l'image des grandes chaînes de télévision internationales qui se multiplient en quête de nouvelles audiences dans la sphère mondiale. L'Internet constitue une source d'informations et un moyen de communication dont l'importance ne cesse d'évoluer. Selon le site *World Internet Usage and Population Statistics*, on estimait le nombre d'utilisateurs de l'Internet au niveau mondial à un peu moins de 1,967 milliard avec une pénétration de 28,7% et une augmentation de son utilisation de près de 445% entre 2000 et 2010. L'Internet constitue donc un lieu d'échange et de contact incontournable où les questions de diversité culturelle et linguistique prennent un sens plus significatif que dans les autres médias (télévisuels ou du domaine des publications).

Tableau 3

Comparaison de la représentation de l'arabe, du français et de l'anglais sur l'Internet
(Source : Miniwatts Marketing Group, 2010)

Langue	Rang mondial	Utilisateurs Internet (en millions)	% de l'ensemble mondial des utilisateurs Internet	Pénétration Internet par langue (en %)	Croissance 2000-2010 (estimation en %)
Anglais	1	536,6	27,3%	42%	281,2%
Chinois	2	444,9	22,6%	32,6%	1277,4%
Espagnol	3	153,3	7,8%	36,5%	743,20%
Portugais	5	82,5	4,2%	33%	989,6%
Arabe	7	65,4	3,3%	18,8%	2501,2%
Français	8	59,8	3%	17,2%	398,20%
Russe	10	59,7	2,5%	42,8%	1825,8%

Selon le Tableau 3 ci-dessus, l'anglais reste la première langue de l'Internet si l'on considère le nombre d'utilisateurs en fonction de leur première langue. Toutefois, il semblerait que les tendances depuis 2000 ne soient pas favorables au maintien de l'anglais à cette position. En effet, en comparaison à l'évolution de l'arabe et du français sur la Toile, l'anglais représente le pourcentage le plus faible de croissance, avec une progression de « seulement » 281,2% contre 2501,2% pour l'arabe et 398,2% pour le français. Par ailleurs, tel que le souligne Graddol (2006 : 44), alors qu'en 2000 l'anglais était la première langue de 51,3% des utilisateurs de l'Internet, il n'en représentait que 32% en 2005, concurrencé par des langues telles que le Chinois dont la représentation est passée de 5,4% à 13% entre 2000 et 2005. Cette tendance s'est poursuivie puisqu'en 2010 le chinois se positionne au second rang avec 444,9 millions d'utilisateurs soit 22,6% des utilisateurs au niveau mondial. D'autres langues montrent une forte progression comme l'espagnol, le portugais ou encore le russe. On remarque toutefois que l'hindi (/urdu) ne figurent pas dans les langues les plus utilisées sur l'Internet malgré le poids démographique que représente cette communauté linguistique. Selon *Global Reach*, les Indiens préfèrent utiliser l'anglais lorsqu'ils utilisent l'Internet (sur les 32,6 millions d'internautes indiens, 18,8 millions utilisent l'anglais contre seulement 5,7 millions utilisant l'hindi (/urdu) et 8,1 millions le malais). La présence de l'anglais en tant que L2 dans la société indienne peut donc représenter un frein à la diffusion de l'hindi (/urdu) en tant que LE au niveau mondial, puisque même la communauté native ne se montre pas encline à l'utilisation de sa première langue dans des secteurs clés des relations internationales. A contrario, le chinois (mandarin) qui est une langue dominante dans son environnement « souche » (c'est-à-dire la Chine), est soutenu par une communauté native importante qui ne connaît aucune autre L2 susceptible d'assurer d'un point de vue fonctionnel un rôle plus important dans les échanges à l'international.

Comme nous pourrions le constater, toutes les langues considérées comme de futures langues dominantes ont en commun un poids démographique important et un « bassin » linguistique qui comprend des pays en plein essor économique. Les prédictions en faveur de l'espagnol, du chinois, de l'arabe et de l'hindi (/urdu) se basent a priori sur le pouvoir démographique et économique des langues comme critère de premier ordre. Toutefois, malgré ces similitudes, force est de constater que ces langues en question ne peuvent être considérées comme bénéficiant du même statut sur la scène

internationale. Il convient, dès lors, de se pencher sur l'ensemble des critères traditionnellement retenus dans l'évaluation de l'influence mondiale d'une langue. Le poids démographique et le pouvoir économique des langues étant les plus souvent mentionnées, seront dans un premier temps explorés tout en considérant par la suite d'autres formes de pouvoir dont l'importance se révèle considérable (pouvoir politique, culturel et de dispersion).

II. 1. 2. 2. Analyse comparative des langues dites « émergentes » selon les critères de la force d'attraction

Les langues qui ont été définies comme les langues dominantes de demain ont été sélectionnées sur la base de leur forte représentation en tant que L1 et surtout en fonction de l'augmentation démographique considérable des pays où les langues sont officiellement reconnues. Le tableau et le graphique ci-dessous dont les données sont issues des bases de données de l'ONU (2009) (voir Tableau 4 et Figure 9 ci-dessous), montrent, en effet, que les complexes linguistiques de l'espagnol, du chinois et de l'hindi (/urdu) ont connu de 1990 à 2010 une augmentation sensible de leur population.

Tableau 4

Évolution de la population (en milliers) des espaces linguistiques où les langues « émergentes » sont officielles, de 1990 à 2030

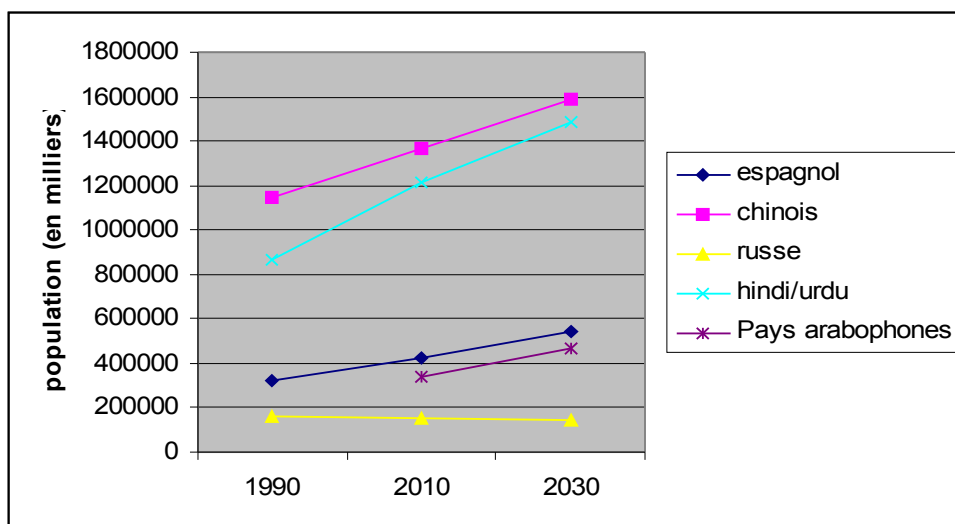
(Source : *UNdata*, 2010)

	Population en 1990	Population en 2010	Population envisagée en 2030	Évolution en % de la population de 1990 à 2010	Évolution estimée en % de la population de 2010 à 2030
espagnol	319839	426154	541871	33,2	27,2
chinois	1150206	1366675	1585559	18,8	16
russe	162730	155505	140502	-4,4	-9,6
hindi/urdu	862162	1214464	1484598	40,9	22,2
arabe		338588	468712		38,4

Figure 9

Évolution démographique de 1990 à 2010 et projections en 2030²⁶ dans les pays où les langues « émergentes » sont officielles

(Source : UNdata, 2010)

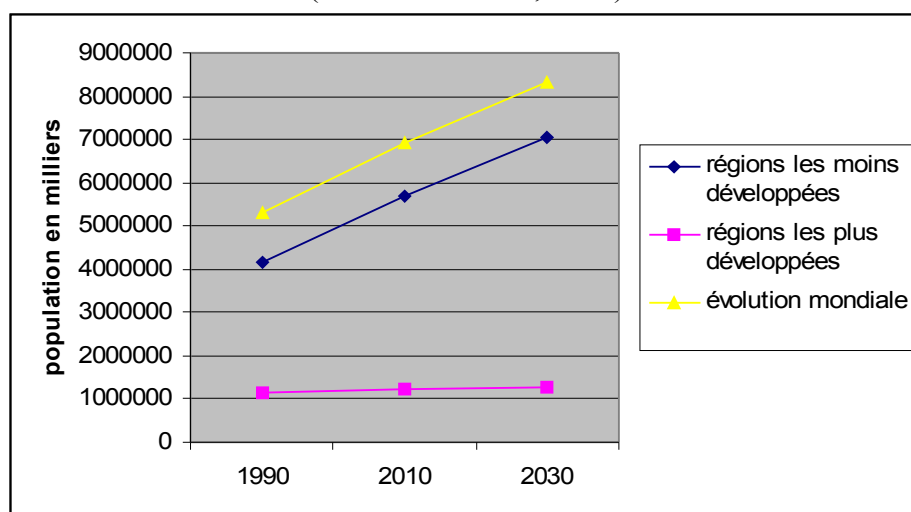


L'augmentation de la population de l'environnement d'implantation de l'hindi (/urdu) apparaît comme la plus importante, devant celle du chinois et de l'espagnol. Les projections faites par l'ONU jusqu'en 2030 indiquent une certaine stabilité de ces évolutions en ce qui concerne les trois langues.

Figure 10

Évolution de la population mondiale de 1990 à 2030

(Source : UNdata, 2010)



²⁶ Les projections de l'évolution démographique des pays concernés ont été réalisées par l'ONU selon une croissance moyenne établie en fonction de données estimées de façon plus ou moins optimiste.

Comme le montre le graphique ci-dessus (voir Figure 10), les tendances démographiques observées pour les trois complexes linguistiques suivent l'évolution croissante de la population mondiale de 1990 à 2010 qui semble être soutenue par l'accroissement démographique des régions du monde les moins développées. En revanche, dans les environnements considérés comme les plus développés, l'évolution démographique reste quasiment stable avec une augmentation de la population très faible. Dans ces régions qui comptent parmi les plus riches, des langues influentes tels que l'anglais, le français (et d'autres langues européennes d'envergure internationale) trouvent leur bassin linguistique avec une population de locuteurs natifs qui reste, au vue des informations mentionnées ci-dessus, numériquement stable et de ce fait menacée par l'explosion démographique des environnements dans lesquels l'espagnol, le chinois et l'hindi (/urdu) sont des langues officielles. L'accroissement du nombre des locuteurs natifs des trois langues peut alors être considéré comme la raison principale de la concurrence faite aux langues historiquement dominantes mais dont le poids démographique évolue peu.

De ce point de vue, la langue chinoise obtient un avantage considérable puisqu'elle est représentée par la plus large communauté, suivi de l'hindi (/urdu) et de l'espagnol, ce dernier étant implanté dans des environnements dont la population demeure bien inférieure aux deux autres. Le poids démographique d'une langue est donc, certes, un critère pertinent mais non essentiel dans la mesure où d'autres régions du monde connaissent une progression démographique semblable sans toutefois que cette évolution ne suscite une intensification de la diffusion de leur langue en tant que LE. En outre, l'hindi (/urdu) dont le poids démographique est sensiblement égal à celui du chinois (de même que son augmentation) ne connaît pas le même succès en tant que LE (en comparaison à l'espagnol et au chinois). Il paraît alors que pour devenir dominante, une langue doit émettre une force d'attraction qui ne dépend pas essentiellement du poids démographique relatif au nombre de locuteurs natifs.

La proportion de locuteurs possédant une langue en tant que LS peut constituer un foyer représentatif important en ajoutant au critère démographique une dimension de prestige dans la mesure où l'acquisition d'une LS relève souvent du statut privilégié de la langue dans des domaines importants de la vie sociale. Les prédictions faites au sujet des « futures » langues dominantes se basent, en plus de l'évolution de leur poids

démographique, sur une progression importante du développement économique des pays dans lesquels les langues trouvent une communauté native majoritaire. Cette dimension qui compose en partie la force d'attraction d'une langue constitue ce qui a été défini comme son pouvoir économique.

Pour évaluer le pouvoir économique de chaque langue, on peut dans un premier temps prendre en considération le PIB²⁷ des pays où les langues ont un statut officiel et en calculer la somme pour déterminer la richesse se rapportant à chaque complexe linguistique. Cette démarche se base sur l'hypothèse que plus la richesse produite dans un espace linguistique est importante, plus ses locuteurs sont à même de participer à l'économie mondiale et de ce fait de donner du poids à leur langue dans les échanges internationaux. Par ailleurs, un pays économiquement riche dispose des ressources nécessaires pour soutenir financièrement des politiques d'internationalisation de la langue de même que la mise en place d'appareils institutionnels destinés à promouvoir l'usage de la langue dans des domaines clés. L'enrichissement d'un pays est également souvent synonyme du développement d'une classe moyenne aux revenus assez élevés pour participer à la société de consommation et renforcer, en tant que potentiels clients, leur langue dans les flux commerciaux internationaux. Tel est le cas, par exemple, du chinois qui, comme évoqué précédemment, suscite l'intérêt des Occidentaux qui diffusent des produits culturels et d'information en langue chinoise destinés au plus vaste marché mondial. Un pays économiquement puissant est aussi plus apte à développer un réseau de communication moderne et à favoriser, par exemple, l'accès d'une communauté linguistique à l'Internet et ainsi renforcer la présence de sa langue dans des espaces de communication aujourd'hui incontournables. Enfin, plus un pays est productif, plus le marché du travail qu'il englobe est dense et, en conséquence, son attractivité auprès des travailleurs internationaux s'en trouve accrue. D'un point de vue linguistique et au regard de cette dernière remarque, le pouvoir économique d'une langue évalué en fonction de la richesse produite dans son environnement d'implantation constitue un critère important participant à la diffusion de la langue en tant que LE (puisque si l'environnement est considéré comme attractif au niveau des mouvements migratoires, alors les immigrants potentiels trouveront une motivation concrète pour apprendre la langue de leur pays de destination).

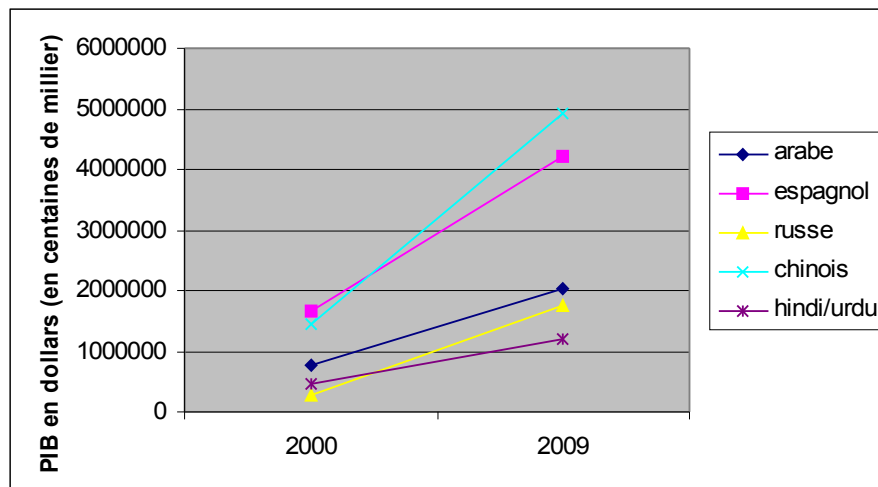
²⁷ Le PIB (Produit intérieur brut) représente un agrégat de plusieurs données destiné à rendre compte de la richesse produite par un pays chaque année.

Le diagramme ci-dessous (voir Figure 11) expose les résultats obtenus en terme de richesse économique produite pour les quatre complexes linguistiques d'implantation (officielle) choisie pour cette étude.

Figure 11

Comparaison de l'évolution du PIB total dans les pays où les langues émergentes sont officielles

(Source : *La Banque Mondiale*, 2010)



En termes de pouvoir économique, la langue chinoise est implantée dans un espace linguistique plus favorable que les autres langues. La somme du PIB des pays où le chinois est officiel est, en effet 2,5 fois plus élevé que dans ceux où l'hindi (/urdu) est parlé et presque sept fois plus élevé en ce qui concerne la langue russe. L'espace officiel hispanophone se positionne à un niveau intermédiaire et représente la deuxième langue la plus influente du point de vue de son pouvoir économique.

Tableau 5

PIB des pays où les langues émergentes sont officielles de 2000 à 2009

(Source : *La Banque Mondiale*, 2010)

	2000	2009	Évolution en % du PIB de 2000 à 2009
arabe	773649	2029080	162,3
espagnol	1673567	4225883	152,5
russe	275103	1738909	532,1
chinois	1460317	4930513	237,6
Hindi (/urdu)	460182	1214212	163,9

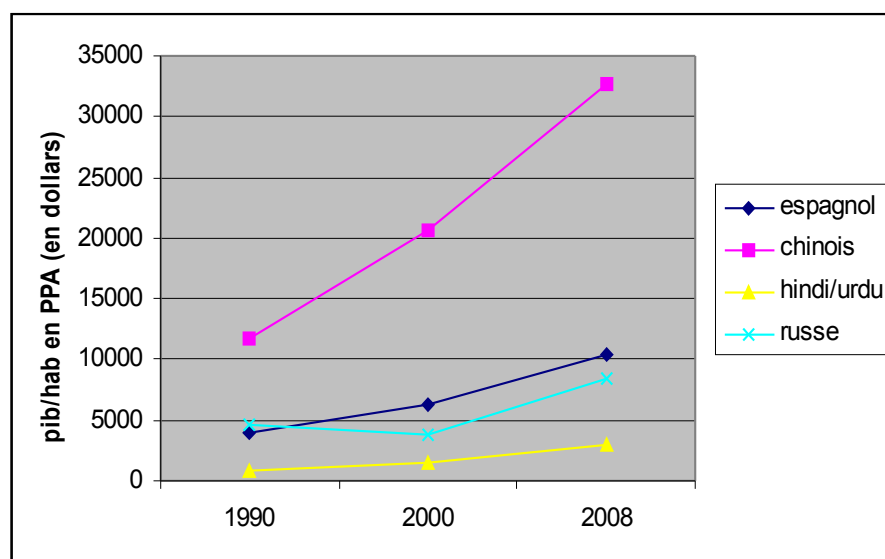
En considérant l'impact du pouvoir économique d'une langue sur d'autres domaines représentatifs de la vitalité d'une langue sur la scène internationale, ces observations peuvent expliquer une diffusion plus intense du chinois et de l'espagnol en tant que LE en comparaison aux trois autres. La représentation des langues sur l'Internet semble également correspondre à l'importance du poids économique des langues. Rappelons que si l'évolution démographique commune au chinois et à l'espagnol semble se répercuter sur le nombre d'utilisateurs natifs de ces deux langues sur la Toile, il n'en est pas de même pour les locuteurs de l'hindi (/urdu) qui, malgré une forte augmentation de sa population, reste relativement absent sur l'Internet. Ceci a été partiellement expliqué par la présence de l'anglais en tant que LS dans la société indienne qui préférerait son usage à celle des L1 disponibles. Il en est de même pour certains pays arabes qui, ayant connu la colonisation britannique ou française, disposent des anciennes langues coloniales en tant qu'accès à la société de l'information. Mais on peut également attribuer ce manque de représentation par un accès limité à l'Internet parmi les Indiens qui serait potentiellement dû à un enrichissement modéré de la population. En effet, si le PIB de l'Inde a fortement augmenté, témoignant d'un accroissement de la production des richesses dans le pays, il n'est pas forcément représentatif de l'enrichissement personnel des habitants. Ce dernier peut alors être évalué grâce à un autre indice très souvent utilisé pour rendre compte de la qualité de vie d'une population : le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PIB/hab. en PPA).

Le diagramme ci-dessous (voir Figure 12) a été établi en fonction des données issues de la base de données de l'ONU et montre l'évolution de la moyenne des PIB/hab. en PPA pour les quatre complexes linguistiques où les langues sont officielles.

Figure 12

Évolution des moyennes des PIB/hab en PPA des pays où les langues sont officielles

(Source : UNdata, 2010)



On remarque que de 1990 à 2008, les locuteurs du chinois ont connu une forte progression de leur pouvoir d'achat qui a été multiplié par trois en dix-huit ans. Les hispanophones et les russophones ont également connu une progression mais dans une proportion moindre, suivi en dernier par les locuteurs de l'hindi (/urdu) dont le PIB/hab. a très peu progressé. En termes de qualité de vie liée au pouvoir d'achat des locuteurs de ces quatre langues, on constate donc que lorsque l'on parle chinois en tant que L1, on a plus de chance d'être avantagé économiquement que si l'on est locuteur natif de l'espagnol, du russe ou de l'hindi (/urdu). En conséquence, on constate que, de ce point de vue, le chinois est plus attractif que les trois autres langues.

De plus, outre le caractère économique relatif à la qualité de vie d'une communauté, l'indice de développement humain (IDH) fournit dans cette perspective des informations complémentaires. Créé en 1990 par l'ONU, l'IDH est un indicateur qui se situe entre 0 et 1²⁸ et qui se compose de la moyenne de trois indices relatifs à la santé (et à la longévité de vie), à l'éducation et au niveau de vie²⁹. Le tableau suivant (voir Tableau 6) qui compare les IDH moyens des environnements d'implantation des langues

²⁸ L'IDH est considéré comme très élevé quand il est supérieur à 0,900, élevé quand il se situe entre 0,800 et 0,899, moyen entre 0,799 et 0,500 et faible lorsqu'il est inférieur à 0,500.

²⁹ Dans le détail du calcul de l'IDH des différents pays, on trouvera sur le site de l'ONU les critères suivants : l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation chez les adultes, le taux de scolarisation et le PIB/hab.

« émergentes » montre qu'il existe de fortes disparités en termes de qualité de vie, confirmant les tendances déjà observées dans la comparaison des PIB/hab. en PPA.

Tableau 6

Évolution de l'IDH moyen des pays où les langues émergentes sont officielles

(Source : *UNdata*, 2010)

	IDH en 2007	Évolution de l'IDH de 1990 à 2007
espagnol	0,802	0,07
chinois	0,858	0,1
russe	0,768	0,002
hindi (/urdu)	0,612	0,132
arabe	0,728	0,1
monde	0,75	

Bien que la population se rattachant à l'hindi (/urdu) ait connu la plus forte progression de son IDH entre 1990 et 2007 avec une augmentation de 0,132 point pour atteindre 0,612, il reste cependant inférieur à l'IDH moyen mondial qui fut estimé à 0,753 en 2007. Cette observation corrobore les résultats obtenus pour le PIB/hab. en PPA qui positionnait l'hindi (/urdu) en dernière position des langues « émergentes » en termes de niveau de vie des populations présentes dans leur environnement d'implantation officiel. Parmi les plus fortes progressions, on note également que dans les pays où le chinois est une langue officielle, l'IDH moyen de 0,858 a augmenté de 0,1 depuis 1990 conférant aux locuteurs chinois une qualité de vie supérieure aux locuteurs des autres langues. Semblablement au classement pré-établi ci-dessus en fonction du PIB/hab. en PPA, l'espagnol arrive en seconde position, suivi du russe.

En conclusion, le pouvoir économique, qui fut choisi pour la sélection des langues potentiellement influentes dans le futur, constitue un critère certes important dans la force d'attraction d'une langue mais il est également nécessaire de prendre en considération l'impact du développement économique sur d'autres aspects importants de la vie socio-économique d'une communauté linguistique. En effet, on a pu constater, par exemple, que la qualité de vie de la population rattachée à une langue était tout aussi importante que la richesse économique produite par son pays de résidence. Un pays pourrait produire beaucoup de richesse sans pour autant que la population concernée ne

s'enrichisse, notamment si elle connaît une forte croissance démographique. En conséquence, elle serait dépourvue d'une progression de sa qualité de vie et freinée dans le développement d'une classe moyenne économiquement active. Ceci réduirait son attractivité en termes de « terre d'accueil » pour de potentiels immigrants. Toutefois, au-delà de l'aspect migratoire qui pourrait constituer un foyer de motivation considérable dans l'apprentissage d'une LE, l'image positive que renvoie un groupe linguistique peut se révéler tout aussi importante pour la diffusion de sa langue au sein de la communauté internationale.

II. 1. 2. 3. Bilan et exploitation des données relatives à la force d'attraction des langues émergentes (quelle importance accorder aux critères traditionnels)

Le Tableau 7 ci-dessous présente un récapitulatif des données recueillies pour les cinq critères considérés comme constitutifs de la force d'attraction des langues « émergentes ». Ces critères – le poids démographique, le pouvoir politique, la qualité socio-économique des locuteurs natifs (liée au pouvoir culturel), le pouvoir économique et le critère de dispersion – se composent d'indicateurs tous quantifiables mais présentant des données de nature variable et dont les ordres de grandeur varient amplement. On remarque, par exemple, que pour la qualité socio-économique, l'IDH moyen des complexes linguistiques où les langues sont officielles est un indice qui s'évalue sur une échelle de 0 à 1 alors que le PIB/hab. en PPA, qui appartient au même critère, se quantifie en dizaines de milliers. Il est, en outre, peu pertinent d'associer ces deux informations aux unités de valeurs différentes, l'une s'évaluant en dollars et l'autre (l'IDH) étant lui-même composé de plusieurs indicateurs. En conséquence, pour évaluer chaque critère composant la force d'attraction des langues, il est nécessaire d'homogénéiser l'ensemble des données ci-dessous pour obtenir des valeurs d'ordre de grandeur semblable et de faire disparaître la diversité des unités de mesure des indicateurs exploités.

Tableau 7

Données concernant les cinq principaux composants principaux de la force d'attraction des langues « émergentes »

(Sources : Lewis 2009, UNdata 2010, Leclerc, 2013)

	Espagnol	Chinois	Arabe	Hindi (/urdu)	Russe
Poids démographique					
Pop. (en milliers) en 2010 dans les pays où les langues sont officielles	426154	1366675	339000	1214464	155505
Évolution de la pop. en % de 1990 à 2030 selon une croissance moyenne	69,02	18,82	88,6	85,57	-4,44
Locuteurs natifs	329	1213	221	242,6	144
Locuteurs LS	70	179	24	164	110
Pouvoir politique					
Nombre de pays dans lesquels les langues sont officielles	20	3	26	1	4
Nombre d'institutions politiques dans lesquelles les langues sont officielles	23	1	6	0	2
Qualité socio-économique					
IDH des complexes linguistiques en 2007	0,802	0,858	0,713	0,612	0,768
Évolution de l'IDH moyen des complexes linguistiques de 1990 à 2007	0,068	0,100	0,192	0,132	2
PIB/hab en PPA en 2007	10468,5	32640	13071	2960	33830
Pouvoir économique					
PIB en centaines de millier de dollars en 2009	4225883	4930513	2029080	1214212	1738909
Évolution du PIB en % de 2000 à 2009	152,5	237,6	162,3	163,9	532,1
Critère de dispersion					
Nombre de pays dans lesquels la langue est parlée	44	31	57	20	33
Nombre de langues présentes dans les complexes linguistiques officiels	750	335	344	438	860

Dans la perspective de traiter des données que l'on peut ajouter et comparer de façon pertinente, chaque valeur absolue, qui correspond aux informations collectées et exprimées dans leur unité pour chaque indicateur, a été transformé en valeur relative. Cette dernière indique la position des langues les unes par rapport aux autres en fonction

des indicateurs sélectionnés. Les valeurs absolues sont transformées en valeurs relatives sur la base de la valeur 100 attribuée à la valeur absolue la plus forte observée pour chaque indicateur. Le tableau suivant expose, par exemple, les valeurs absolues et relatives calculées pour le nombre de locuteurs natifs de chaque langue.

Tableau 8

Valeurs absolues et relatives concernant le nombre de locuteurs natifs des langues émergentes

Type de valeurs	espagnol	chinois	arabe	Hindi (/urdu)	russe
Valeurs absolues	329	1213	221	242,6	144
Valeurs relatives	27,1	100	18,2	20	11,9

Avec une valeur absolue de 1213 (en centaines de milliers de locuteurs) la langue chinoise occupe la première place en termes de poids démographique évalué du point de vue de l'importance de la communauté native. La valeur relative attribuée au chinois pour cet indicateur est donc de 100. Les valeurs relatives des autres langues ont été calculées de façon proportionnelle à celle attribuée à la langue chinoise.

Le Tableau 9 ci-dessous contient l'ensemble des valeurs relatives calculées pour chaque langue et pour chaque indicateur. Les valeurs ont été ajoutées en deux temps. En premier lieu, figure un sous total de la somme des valeurs relatives regroupées en fonction de leur critère d'appartenance. On obtient alors des valeurs comparables pour les cinq critères de la force d'attraction des langues. On peut observer certains avantages en termes de poids démographique, de pouvoir politique, économique, de qualité socio-économique des locuteurs ou encore du point de vue du critère de dispersion de la part de certaines langues. Ainsi, on observe que le chinois se démarque de façon remarquable au regard du poids démographique et du pouvoir culturel alors que l'espagnol est la langue qui se distingue par un pouvoir politique et un critère de dispersion présentant les valeurs les plus élevées.

Tableau 9

Valeurs relatives attribuées aux cinq principaux composants de la force d'attraction des langues « émergentes »

	Espagnol	Chinois	Arabe	Hindi (/urdu)	Russe
Pop. (en milliers) en 2010 dans les pays où les langues sont officielles	31,2	100	24,8	88,9	11,4
Évolution de la pop. en % de 1990 à 2030 selon une croissance moyenne	77,9	21,2	100	96,5	-5
Locuteurs natifs	27,1	100	18,2	20	11,9
Locuteurs LS	39,1	100	13,4	91,6	61,5
Poids démographique	175,3	321,2	156,4	297	79,8
Nombre de pays dans lesquels les langues sont officielles	76,9	11,5	100	3,8	15,4
Nombre d'institutions politiques dans lesquelles les langues sont officielles	100	4,3	26,1	0	8,7
Pouvoir politique	176,9	15,8	126,1	3,8	24,1
IDH moyen des complexes linguistiques en 2007	93,5	100	83,1	71,3	89,5
Evolution de l'IDH moyen des complexes linguistiques de 1990 à 2007	35,4	52,1	100	68,8	1
pib/hab. en PPA en 2007	30,9	96,5	38,6	8,7	100
Qualité socio-économique	159,8	248,6	221,7	148,8	190,5
PIB en centaines de milliers de dollars en 2009	27,3	47,4	100	20,8	11
Évolution du PIB en % de 2000 à 2009	28,7	44,7	30,5	30,8	100
Pouvoir économique	56	92,1	130,5	51,6	111
Nombre de pays dans lesquels la langue est parlée	77,1	54,4	100	35,1	57,9
Nombre de langues présentes dans les complexes linguistiques officiels	87,2	39	40	50,9	100
Critère de dispersion	164,3	93,4	140	86	157,9

La force d'attraction des langues ici comparées se décline en plusieurs aspects ou plusieurs composants, eux-mêmes calculés à l'aide d'indicateurs de nombre variable. En effet, on observe, par exemple, que le poids démographique des langues se compose de quatre indicateurs alors que le critère de dispersion compte seulement deux indicateurs. Si l'on s'en tient à la somme de toutes les valeurs relatives obtenues pour chaque critère sans prendre en considération le nombre d'indicateurs qui les composent, on obtiendra une somme globale déséquilibrée. En effet, le poids démographique des langues s'évalue sur 400 (puisque'il est composé de quatre indicateurs) alors que le pouvoir de

dispersion sur 200 (avec deux indicateurs). En traitant les données telles qu'elles apparaissent dans le tableau ci-dessus, on accorderait donc plus d'importance au critère démographique puisque les valeurs relatives qui lui sont rattachées sont logiquement plus élevées car relevant de données plus nombreuses que le critère de dispersion qui n'en compte que deux. Pour équilibrer l'ensemble des valeurs relatives de chaque critère, il est donc nécessaire d'attribuer des coefficients multiplicateurs permettant d'obtenir des valeurs comparables exprimées sur un dénominateur commun. Le Tableau 10 ci-dessous synthétise le nombre d'indicateurs utilisés dans l'évaluation de chaque critère de la force d'attraction des langues et les dénominateurs sur lesquels les valeurs relatives sont exprimées.

Tableau 10

Équilibrage des valeurs relatives dans l'évaluation globale de la force d'attraction des langues

Critères	Nombre d'indicateurs	Dénominateurs sur lesquels sont exprimées les valeurs	Coefficient multiplicateur devant être attribué au critère
Poids démographique	4	400	3
Pouvoir politique	2	200	6
Qualité socio-économique	3	300	4
Pouvoir économique	2	200	6
Critère de dispersion	2	200	6

Le dénominateur commun choisi pour l'ensemble des critères est de 1200. En fonction des dénominateurs spécifiques à chaque critère, un coefficient multiplicateur a été calculé pour que la somme des valeurs relatives des critères soit exprimée sur 1200³⁰. Toutes les valeurs présentées dans le tableau ont été transformées selon cette manipulation. Le Tableau 11 ci-dessous contient les résultats obtenus pour chaque critère de la force d'attraction des langues une fois que les valeurs relatives eurent été uniformisées à l'aide d'un coefficient multiplicateur pour qu'elles soient exprimées sur un dénominateur commun.

³⁰ Ainsi, pour que le poids démographique évalué sur 400 puisse être exprimé sur 1200, on multiplie la valeur par 3.

Tableau 11

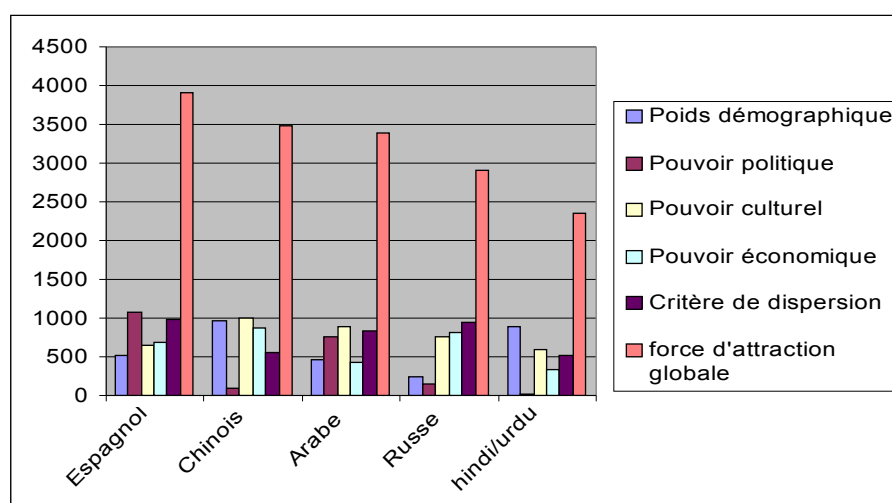
Résultats finaux du calcul de la force d'attraction des langues « émergentes »

	Espagnol	Chinois	Arabe	Hindi (/urdu)	Russe
Poids démographique	525,9	963,6	469,2	891	239,4
Pouvoir politique	1077,6	94,8	756,6	22,8	144,6
Qualité socio-économique	639,2	994,4	886,8	595,2	762
Pouvoir économique	686,4	868,2	430,2	332,4	811,8
Critère de dispersion	985,8	560,4	840	516	947,3
Total	3914,9	3481,4	3382,8	2357,4	2905,1

Selon les résultats obtenus, on observe que les valeurs les plus hautes (en italique dans le tableau ci-dessus) se partagent entre l'espagnol et le chinois. On constate alors que la langue chinoise a les poids démographique, « culturel » et économiques les plus élevés parmi les cinq langues. L'espagnol, en revanche, se distingue des autres langues par rapport à sa domination en termes de pouvoir politique et de dispersion. D'un point de vue global, ces données permettent d'établir un classement des langues considérées comme émergentes en fonction de leur force d'attraction globale en faisant la somme des valeurs relatives répertoriées qui leur sont associées. Ainsi, l'espagnol se positionne en tête avec un total de 3914,9, suivi du chinois (3481,4), de l'arabe (3382,8), du russe (2905,1) et enfin de l'hindi (/urdu) (2357,4). Le graphique suivant donne une représentation claire de la force d'attraction des cinq langues en faisant apparaître les différentes valeurs obtenues pour chaque critère.

Figure 13

Force d'attraction des langues « émergentes »



La prédominance de l'espagnol et du chinois sur les langues « émergentes » corroborent les hypothèses basées sur les prédictions de Graddol (1997) ainsi qu'avec les observations faites sur l'évolution de l'espagnol et du chinois sur l'Internet et sur le succès que connaissent les deux langues dans l'enseignement des LE en Europe et aux États-Unis. Cependant, les deux langues trouvent leur force dans des critères différents. Comme il a été évoqué auparavant, alors que le chinois domine d'un point de vue démographique, économique et de la qualité socio-économique de ses locuteurs natifs, l'espagnol, qui est la langue la plus attractive, se distingue par deux critères seulement (politique et dispersion). En outre, l'hindi (/urdu) présente un poids démographique très important, bien supérieur à celui de l'espagnol, de l'arabe et du russe mais se positionne pourtant au dernier rang du point de vue de sa force d'attraction totale. Le critère démographique a pourtant été considéré comme déterminant dans l'avenir linguistique de notre planète, notamment dans les considérations théoriques qui ont mené à la définition des langues « émergentes », celles censées représenter potentiellement des alternatives au monolinguisme véhiculaire de l'anglais.

Tous les critères sélectionnés dans l'évaluation de la force d'attraction des langues ont été considérés comme d'égale importance sans prendre en considération la possibilité que certaines composantes de cette force soient plus « lourdes » que d'autres. En effet, les critères de mesure de la force d'attraction des langues évoluent en même temps que les formes de pouvoir exercé sur la scène internationale se transforment au fil du temps. Ainsi, le pouvoir politique et de dispersion, relevant essentiellement du colonialisme et ayant constitué la force des langues dominantes d'aujourd'hui et notamment de l'anglais, ne peuvent plus être considérés comme des facteurs participant à la nouvelle dynamique de la structure linguistique mondiale. L'étude comparative de la force d'attraction des langues émergentes est destinée, dans cette perspective, à mettre en valeur l'adéquation des critères traditionnellement reconnus comme contribuant à l'attraction d'une langue avec les tendances linguistiques observées. On remarquera alors que certains critères tels que le pouvoir politique constitue une faiblesse pour beaucoup de langues. Sans remettre en question la participation de certains critères dans la force attractive des langues, ils ne peuvent être considérés d'égale contribution. L'étude qui suit permettra, en outre, d'établir une catégorisation et, si possible, une hiérarchisation des critères qui sera alors appliquée à la comparaison de la force d'attraction de l'anglais, du français et de l'arabe dans la

sphère internationale.

Toutes les valeurs relatives obtenues pour chaque critère de la force d'attraction des langues émergentes ont été classées en trois catégories. La première catégorie concerne les valeurs supérieures à 750 considérées comme remarquables dans la mesure où elles constituent des points forts pour les langues qu'elles concernent. Le second groupe comprend des valeurs moyennes et donc neutres comprises entre 500 et 750. Enfin, les valeurs inférieures à 500 complètent cette catégorisation. Ce sont également des valeurs remarquables puisqu'elles représentent des points faibles pour certaines des cinq langues comparées. A chaque catégorie a été associé un symbole comme l'expose le premier tableau ci-dessous (voir Tableau 12). Ainsi, pour chaque critère, on pourra observer la proportion de points forts, neutres et faibles qui leur est associée selon les langues. Par exemple, ainsi que le montre le deuxième tableau, le poids démographique est un point fort pour deux langues (le chinois et l'hindi (/urdu)), un point faible pour deux autres langues (l'arabe et le russe) et une valeur neutre pour l'espagnol.

Tableau 12

Symbolisation des points forts et des points faibles des langues selon les critères de la force d'attraction

Symbole	Échelle de valeurs
+++	Valeurs > 750
++	500 < valeurs < 750
+	Valeurs < 500

	Espagnol	Chinois	Arabe	Hindi (/urdu)	Russe
Poids démographique	++	+++	+	+++	+
Pouvoir politique	+++	+	+++	+	+
Qualité socio-économique des locuteurs natifs	++	+++	+++	++	+++
Pouvoir économique	++	+++	+++	+	+++
Critère de dispersion	+++	++	+++	+	+++

De prime abord, on constate que l'hindi (/urdu) et le russe se démarquent des autres langues de façon négative puisqu'elles comptent un nombre de points faibles supérieur ou égal à 2 (ce sont par ailleurs les deux dernières langues du classement établi ci-dessus). La diffusion du russe est soutenue par certains foyers d'attraction résidant dans la qualité socio-économique des locuteurs, le pouvoir économique et la dispersion

de la langue. Bien que le critère de dispersion soit un point fort pour le russe, son faible pouvoir politique ne lui assure pas une influence assez solide pour favoriser son usage officiel au niveau international (ou difficilement au niveau régional). C'est pourquoi nous avons choisi de considérer le russe comme une « fausse » langue émergente au même titre que l'hindi (/urdu) dans la mesure où elles présentent des déficits trop importants pour certains critères de leur force d'attraction. L'avenir de l'hindi (/urdu) en tant que langue véhiculaire régionale est d'autant plus fragile que l'attractivité de la langue ne repose que sur un seul critère (son poids démographique), son pouvoir économique restant un point faible, de même que la qualité socio-économique de ses locuteurs natifs et son degré de dispersion. De plus, tel qu'il fut évoqué auparavant, la présence de l'anglais en tant que L2 officielle en Inde est également un frein à la diffusion de l'hindi (/urdu) en tant que langue de communication internationale.

Au vu de ces considérations, il paraît plus pertinent de se concentrer sur les critères qui ont fait la force des trois langues dont l'avenir dans la sphère internationale reste moins incertaine. L'espagnol, le chinois et l'arabe ont, en effet, un nombre de valeurs remarquables supérieures à 750 (représentées par le symbole +++) assez important et seulement un point faible au maximum. On constate, par ailleurs, que ces valeurs se distribuent avec une certaine complémentarité entre le chinois d'un côté, et l'espagnol et l'arabe de l'autre. Ces deux dernières ayant une histoire d'expansion liée à des conquêtes, on remarquera que leur force d'attraction repose davantage sur des critères stables comme le pouvoir politique et le degré de dispersion qui sont des héritages du passé. En ce sens, on peut considérer que l'espagnol et l'arabe sont des langues « ré »-émergentes si l'on prend en considération qu'elles ont, dans l'histoire, déjà joué un rôle au niveau international. En revanche, le chinois n'a jamais connu une expansion très importante au-delà de la périphérie proche de son bassin linguistique d'origine. C'est dans cette perspective que l'on peut affirmer qu'il s'agit bien d'une langue « émergente » puisque son influence sur la scène internationale globale est un phénomène sans précédent historique. Ce gain en attractivité relève donc d'évolutions récentes d'où sa démarcation dans des domaines susceptibles de connaître des changements significatifs (comme le poids démographique, par exemple). Les critères de la force d'attraction des langues se divisent donc en deux groupes, représentés dans le Tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13

Catégorisation des critères de la force d'attraction des langues

	Critères à tendance stable	Critères à tendance évolutive
Critères concernés	- pouvoir politique - critère de dispersion	- poids démographique - qualité socio-économique des locuteurs natifs - pouvoir économique
Type de langues concernées	Langues ayant un passé « colonial » ³¹	Langues « émergentes » sans passé « colonial »

Les critères de type évolutif sur lesquels est basé l'intérêt grandissant pour la langue chinoise dans les pays occidentaux sont spécifiquement ceux grâce auxquels les langues émergentes sont à même de concurrencer les langues anciennement « coloniales ». Ces dernières, qui possèdent généralement un pouvoir politique et un degré de dispersion plus élevés, doivent maintenant se maintenir de façon favorable d'un point de vue démographique, économique et de la « qualité » socio-économique de leurs locuteurs pour assurer une position confortable dans la hiérarchie linguistique mondiale actuelle altérée par les évolutions démographiques et économiques de certains pays. Les critères à tendance évolutive dans la force d'attraction sont, par conséquent, plus déterminants que les critères à tendance stable. Non sans minimiser l'importance de ces derniers, on constate cependant qu'ils ne jouent pas un rôle crucial dans la dynamique de la conjoncture linguistique mondiale actuelle. Il est donc pertinent d'envisager un calcul de la force d'attraction des langues en tenant compte de la distinction entre critères à tendance stable et ceux à tendance évolutive en attribuant plus de poids à ces derniers. Ces considérations méthodologiques seront alors mises en application dans la section suivante destinée à comparer la force d'attraction de l'anglais, du français et de l'arabe en tant que langues internationales.

II. 2. Comparaison de la force d'attraction de l'anglais, du français et de l'arabe en tant que langues internationales

L'étude comparative de la force d'attraction des langues émergentes a montré que les indices se référant aux critères démographique, économique et à la qualité socio-

³¹ On notera que l'on emploie l'adjectif « colonial » dans son sens large. Ici on fera référence à des langues impliquées dans tout type d'expansion territoriale ayant engendré un déplacement de population et/ou une diffusion linguistico-culturelle issue de la communauté dominante.

économique des locuteurs ont été définis comme les plus susceptibles de connaître une évolution quantitative significative à court terme. En revanche, les critères de dispersion, le pouvoir politique (de même que le facteur idéologique et religieux) sont soumis à une certaine forme de stabilité dans la mesure où ils relèvent souvent d'un héritage historique. On peut considérer que ces critères ont trait à la durée du pouvoir qui institutionnalise une langue dans des espaces géographiques et des domaines d'utilisation tel que le souligne Benrabah (2009b). De toute évidence, les langues « émergentes » ne peuvent tirer leur force d'attraction dans l'établissement d'un pouvoir de longue durée. L'arabe, le français et l'anglais appartiennent à cette catégorie de langues internationales qui ont, dans le passé, connu une diffusion intense en raison de l'expansion territoriale de leur communauté native. Elles remplissent donc, à des degrés différents, l'ensemble des critères relevant de facteurs historiques (c'est-à-dire de dispersion, politique et idéologique/religieux pour l'arabe) qui ne peuvent être considérés comme d'égale importance que les critères plus évolutifs. Ces derniers sont, en effet, plus à même de jouer un rôle dans l'évolution de la force d'attraction des trois langues présentes en Algérie.

En conséquence, on pourra évaluer et comparer leur force d'attraction par rapport à leur poids constant et le potentiel attractif qu'elles représentent en fonction de leur pouvoir économique, démographique et du point de vue de la qualité socio-économique de leur communauté native. La grille d'évaluation suivante servira de modèle dans le calcul de la force d'attraction relative des trois langues.

Tableau 14

Grille d'évaluation de la force d'attraction relative de l'anglais, du français et de l'arabe

Critères choisis	Indicateurs utilisés	Coefficient	« tendance » des critères
Pouvoir politique	- nombre de pays et d'États dans lesquels la langue a un statut officiel - nombre d'organisations internationales dans lesquelles les langues sont utilisées	1	« stable » ³²
Critère de dispersion	- nombre de pays dans lesquels la langue est parlée (sans considération de son statut) - nombre estimé de langues avec lesquels l'anglais, le français et l'arabe sont en contact	1	« stable »
Poids démographique	- nombre estimé de locuteurs natifs - population totale et évolution démographique des pays dans lesquels les langues sont officielles - nombre estimé de locuteurs LS	1,5	évolutive
Pouvoir économique	- PIB moyens des complexes linguistiques relatifs aux trois langues - Évolution des PIB moyens	1,5	évolutive
« Qualité » socio-économique des locuteurs natifs	- IDH et PIB/hab. moyen des complexes linguistiques relatifs aux trois langues	1,5	évolutive

II. 2. 1. Poids démographique de l'anglais, du français et de l'arabe et le degré de diversité linguistique dans leur environnement d'implantation officiel

Le poids démographique des langues « émergentes » a été considéré comme l'un des critères déterminant dans l'évolution de la hiérarchie linguistique mondiale dans la mesure où l'explosion démographique de pays comme la Chine ou encore l'Inde a fortement augmenté la représentation potentielle des locuteurs du chinois et de l'hindi (/urdu) dans des domaines d'activité globalisés. Bien que ces deux langues comptent des communautés de locuteurs LS relativement faibles du fait de la précocité de leur gain en influence, les langues qui bénéficient de facteurs historiques liés à une

³² L'adjectif « stable » est à envisager de façon relative dans la mesure où les données recueillies pour les critères concernés ne sont pas complètement immuables. Toutefois, leur possibilité d'évolution reste peu probable en comparaison aux critères considérés comme ayant une tendance « évolutive ».

expansion territoriale, tels que l'espagnol, l'arabe, l'anglais et le français, sont généralement soutenues par une diffusion en tant que LS. La force de l'anglais réside notamment dans un poids démographique qui repose fortement sur cette catégorie de locuteurs. L'anglais, le français et l'arabe seront donc, dans un premier temps, comparés d'un point de vue démographique en fonction de l'importance de leur communauté native et de celle de leurs locuteurs LS. Le Tableau 15 ci-dessous, expose les données recueillies dans *Ethnologue* (Lewis, 2009) pour ces deux indicateurs.

Tableau 15

Comparaison du poids démographique de l'anglais, de l'arabe et du français

(Source : *Ethnologue*, 2009)

Langues	Rang mondial	Nombre de pays où la langue est parlée	Nombre de locuteurs natifs (en millions)	Nombre de locuteurs L2 (en millions)
Anglais	3	112	328	400
Arabe	4	57	221	246
Français	16	60	67,8	50

Selon *Ethnologue* (2009), le poids démographique de l'anglais est bien supérieur à celui des deux autres langues. On estime, en effet, que l'anglais est parlé par 328 millions de personnes en tant que L1 et 728 millions en tant que L1 et LS confondues. L'arabe se positionne au second rang et le français au troisième avec une communauté native relativement faible en comparaison à l'anglais et à l'arabe. Bien que le français soit parlé dans plus de pays que l'arabe (60 pour le français contre 57 pour l'arabe) le nombre de locuteurs LS francophones est également bien inférieur à celui des locuteurs LS arabophones. La position du français reste incertaine quant au nombre de pays dans lesquels la langue est parlée et il existe quelques divergences au sujet du nombre de locuteurs francophones recensés officiellement. On notera également que le nombre de locuteurs L1 d'une langue est différent de la population recensée dans les pays où la langue est officielle. Par exemple, on gardera à l'esprit que tous les Sénégalais ne parlent pas français et que tous les Marocains ne parlent pas arabe. Toutefois, on peut estimer que les populations des pays dans lesquels le français ou l'arabe ont un statut officiel ont un contact privilégié avec ces deux langues. Si l'on considère la population totale des pays dans lesquels les trois langues ont un statut officiel, les résultats montrent un tout autre classement (voir Tableau 16).

Tableau 16

Évolution démographique des trois complexes linguistiques de 2010 à 2030 selon une croissance constante

(Source : *UNdata*, 2010)

	Pop. en 2010 (en millions)	Pop. en 2030 (estimations en millions selon une croissance constante)	Augmentation prévue de 2010 à 2030
Pays arabophones	339	508	49,90%
Pays francophones	385	612	59,00%
Pays anglophones	2566	3553	38,50%

Selon les données de l'ONU, on constate que le complexe linguistique dans lequel l'anglais est officiel reste en première position. Toutefois, la population des pays officiellement francophones est plus importante que celle des pays officiellement arabophones. Selon ces critères d'évaluation du poids démographique, le français arriverait donc en deuxième position devant l'arabe, contrairement au classement basé sur les données dans *Ethnologue* (2009). Cette différence pourrait, alors, s'expliquer par la fonction de l'arabe en tant que langue de la religion musulmane qui s'étend au-delà du monde arabe. En effet, selon le *Pew Research Center* (2011), on compte 1,57 milliard de musulmans dans le monde en 2011, soit 22,5% de la population mondiale, ce qui constitue une forte proportion de personnes au contact de l'arabe en tant que langue de culte (et donc susceptibles d'être comptabilisées dans les locuteurs LS) et ce quelle que soit la langue officielle de leur pays de résidence. Cette observation peut également expliquer le nombre important de L2 associé à la langue arabe, bien que toutefois l'on puisse s'interroger sur la nature (ou la variété) de l'arabe parlé en tant que L2 dans le cadre liturgique³³.

En conséquence, si l'on considère les pays où le français et l'arabe sont des langues officielles la différence entre les deux complexes est fortement réduite à un écart de 46 millions en faveur du poids démographique du français. Cependant, si l'on prend en considération les projections faites par l'ONU en ce qui concerne l'évolution démographique des deux complexes, cet écart pourrait tendre à se réduire dans les

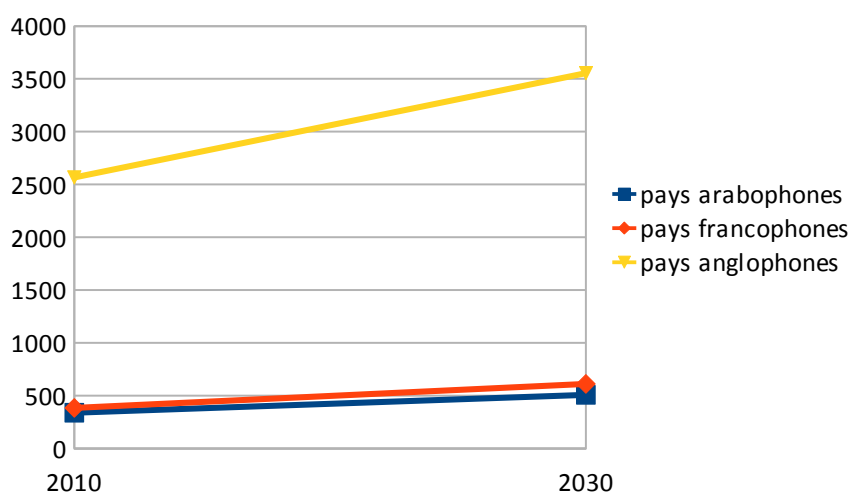
³³ L'arabe maîtrisé dans le cadre de la religion est l'arabe classique qui n'est pas destiné à la communication mais à la répétition des prières notamment dans le culte musulman.

années à venir (voir Tableau 17 et Figure 14 ci-dessous). D’ici 2030, la population habitant dans des pays officiellement francophones atteindrait 612 millions avec une progression de 59% contre 508 millions dans les pays arabophones (avec une progression de « seulement » 49,9%). L’évolution de l’ensemble de la population des pays officiellement anglophones est estimée à 38,5% et reste bien inférieure à celle des deux autres complexes. Toutefois, le poids démographique actuel de l’anglais est tel que, même avec une croissance estimée comme relativement faible par rapport aux deux autres, il est peu probable que la langue globale soit menacée dans sa supériorité numérique déjà établie.

Figure 14

Représentation de l’évolution démographique des trois complexes linguistiques de 2010 à 2030 selon une croissance constante

(Source : *UNdata*, 2010)



Par conséquent, la comparaison du poids démographique évalué à l’aide de quatre indicateurs – le nombre de locuteurs natifs, le nombre de locuteurs LS, la population des pays où les langues sont officielles et les projections relatives à cette population – montre un avantage sans surprise à la langue anglaise. Cette dernière a, comme il fut évoqué auparavant, tiré sa force en grande partie de son importance démographique qui constitue un épisode de l’histoire des langues sans précédent. Le tableau ci-dessous (voir Tableau 17) fait la synthèse des données recueillies pour les quatre indicateurs et des valeurs relatives correspondantes.

Tableau 17

Comparaison du poids démographique de l'anglais, du français et de l'arabe

	Anglais		français		arabe	
		VR		VR		VR
Locuteurs natifs selon <i>Ethnologue</i> (en millions)	328	100	67,8	20,7	221	67,4
Population selon l'ONU (en millions)	2566	100	385	15	339	13,2
Prévisions sur la croissance de la population de 2010 à 2030 (en %)	38,5	65,3	59	100	49,9	84,6
Locuteurs LS	400	100	50	12,5	246	61,5
Total des VR		365,3		148,2		226,7

La langue arabe se place en seconde position avec une valeur relative totale de 226,7 devant le français dont le poids relatif est de seulement 148,2. Toutefois, d'un point de vue dynamique, la supériorité numérique de l'anglais pourrait bien diminuer selon les prédictions de croissance démographique émises par l'ONU pour 2030. L'une des faiblesses potentielles de l'anglais qui pourrait remettre en question sa suprématie exclusive résiderait alors dans un poids démographique, certes important, mais dont la croissance serait moins rapide que d'autres langues (le français, l'arabe et les langues émergentes en général).

Bien que la supériorité numérique actuelle de l'anglais soit incontestable, celle de l'arabe sur le français peut être sujette à certains questionnements. On a constaté que le nombre de locuteurs natifs pour l'arabe est très élevé selon *Ethnologue* (Lewis, 2009). Il s'élève à 221 millions contre 67,8 millions pour le français. Or l'arabe est la langue officielle de beaucoup moins de pays que le français. Si l'on prend en considération la population totale des pays dans lesquels l'arabe est officiel, on obtient 339 millions et 385 millions pour les pays officiellement francophones. Ces données qui a priori se révèlent contradictoires en ce qui concerne la position du français et de l'arabe peut s'expliquer en fonction du degré de plurilinguisme que l'on peut observer dans les espaces officiellement francophones et arabophones. On remarque, par exemple, que 50% des pays francophones ont deux langues officielles ou plus contre seulement 17,4% pour les pays arabophones (et 39,6% pour les pays anglophones). On remarque donc que, dans les pays francophones, la proportion démographique susceptible d'avoir une

langue native autre que le français est importante. Si l'on confronte les données de l'ONU concernant la population des pays officiellement francophones estimée à 385 millions, avec celle d' *Ethnologue* (Lewis, 2009) qui compte 67,8 millions de francophones natifs dans le monde, on pourrait conclure qu'environ 80% de la population évoluant dans l'espace francophone officiel ne maîtrisent pas le français comme L1 (si l'on ne prend pas en considération les francophones natifs immigrés dans des pays non francophones).

La diversité linguistique de l'espace francophone semble, en effet, plus développée que dans l'espace arabophone (et même anglophone). On constate, selon les données issues de *l'Aménagement Linguistique du Monde* de Leclerc (2013), qu'environ 44% des pays où le français est officiel (soit 17 pays) comptent plus de dix langues minoritaires contre 28,6% pour les pays arabophones et 24% des pays anglophones (voir Annexe 2). En outre, le français est une langue majoritaire (c'est-à-dire parlé par au moins 50% de la population) dans seulement deux pays, le Cameroun et la France³⁴ (voir Tableau 18 ci-dessous). Cela signifie que bien que le français soit une langue officielle dans beaucoup de pays, il est parlé en tant que langue native par une minorité de la population vivant dans l'espace francophone (voir Annexe 2 et Tableau 18 ci-dessous).

Tableau 18

La population francophone native dans les pays où le français est une langue majoritaire

(Source : Leclerc, 2013)

Pays francophones dans lesquels le français est majoritaire	Population des pays	Pourcentage de la population francophone native	Population totale francophone native
Cameroun	16400000	78,00%	12792000
France	61400000	82,00%	50348000
total	77800000		63140000
Pourcentage de la population totale			18,00%

Seulement 18% des personnes vivant dans les pays officiellement francophones parlent français comme L1. Ceci peut expliquer, en partie, les estimations dans

³⁴ Il y a toutefois certains pays comme la Belgique, le Canada et la Suisse dans lesquels le français n'est pas une langue majoritaire mais qui englobent une forte proportion de locuteurs natifs.

Ethnologue (Lewis, 2009) qui compte 67,8 millions de locuteurs francophones natifs. Le nombre de francophones serait donc bien inférieur à celui des arabophones natifs (de 221 millions) alors qu'il y a plus de pays officiellement francophones que de pays officiellement arabophones. Cependant, on remarque également que la situation diglossique de l'arabe est problématique d'un point de vue théorique. L'arabe classique qui est la variété officielle de l'ensemble des pays arabophones n'est la langue native d'aucun groupe visible (voir Tableau 19 ci-dessous). Les pays ont généralement une variété nationale comme langue officielle (comme l'arabe égyptien, libanais, marocain, etc.)

Tableau 19

Les langues majoritaires dans les pays officiellement arabophones

(Source : Leclerc, 2013)

Pays dont l'arabe dialectal est la langue majoritaire		Pays avec une autre langue majoritaire		Pays qui ne comptent aucune langue majoritaire (langue la plus représentée et % de la pop.)
pays	<i>Langue majoritaire</i>	pays	<i>Langue majoritaire</i>	pays
Algérie	<i>Arabe algérien</i>	Comores	<i>comorien</i>	Arabie Saoudite (arabe naji : 46,5%)
Bahrein	<i>Arabe bahreini</i>	Djibouti	<i>Somali ou issa</i>	Émirats Arabes Unis (arabe du Golfe : 37,4%)
Égypte	<i>Arabe égyptien</i>	Israël	<i>hébreu</i>	Oman (arabe omanais : 45,9%)
Irak	<i>Arabe sopotamien</i>	Somalie	<i>Somali ou issa</i>	Tchad (arabe tchadien : 10,3%)
Jordanie	<i>Arabe levantin du sud</i>			Yémen (arabe sanaani : 41,2%)
Koweït	<i>Arabe du golf</i>			
Liban	<i>Arabe libanais</i>			
Libye	<i>Arabe libyen</i>			
Maroc	<i>Arabe marocain</i>			
Mauritanie	<i>Arabe hassanya</i>			
Syrie	<i>Arabe levantin du nord</i>			
Tunisie	<i>Arabe tunisien</i>			

Le nombre de locuteurs d'une variété d'arabe dialectale atteindrait environ 116 millions dans les pays officiellement arabophones seulement, soit 61% de la population totale de l'ensemble de ces pays. Sur les vingt-et-un pays arabophones recensés par

Leclerc (2013) douze ont une variété d'arabe nationale comme langue majoritaire (cinq n'ont aucune langue majoritaire et quatre ont une autre langue majoritaire). En conséquence, il paraît évident que les estimations dans *Ethnologue* (Lewis, 2009) reposent sur le nombre d'arabophones dans le monde entier, quelle que soit la variété nationale parlée.

Si la diversité linguistique semble constituer une limite au poids démographique du français, il pourrait en être de même pour l'anglais. Dans l'ensemble des pays où l'anglais est officiel, l'anglais est une langue majoritaire dans seulement quinze pays dans lesquels on estime la population anglophone native à 10,9% de la population totale vivant dans les pays officiellement anglophones (voir Tableau 20 ci-dessous).

Tableau 20

Proportion de la population anglophone native dans les régions où l'anglais est langue majoritaire

(Source : Leclerc, 2013)

Pays anglophones dans lesquels l'anglais est majoritaire	Population des pays	Proportion en % de la population anglophone native	Population totale anglophone native
Angleterre	59400000	94	55836000
Australie	20600000	95	19570000
Bermudes	825000	60	495000
Canada	31200000	57	312000
Écosse	5100000	98	49980000
États-Unis	281400000	82,1	23109400
Îles Anglo-normandes	150000	98	147000
Île de Man	76315	100	76315
Irlande du Nord	1600000	88	1408000
Irlande (Rép.)	4200000	95	3990000
Malouines	2800	96	2688
Nouvelle-Zélande	3500000	92	3220000
Pays de Galle	2900000	80	2320000
Sainte Hélène	4255	100	4255
Trinité et Tobago	1300000	94,2	1224600
total	412258370		116713258
Pourcentage de la population totale			10,90%

Malgré cette faible estimation de locuteurs natifs anglophones dans les pays où

l'anglais est une langue officielle, elle reste néanmoins largement supérieure à celle se rapportant au français et à l'arabe. En outre, la proportion de locuteurs maîtrisant l'anglais en tant que LS dépasse largement celles des deux autres langues puisqu'elle s'élève à 400 millions selon Lewis (*Ethnologue*, 2009) contre 246 millions pour l'arabe et 50 millions pour le français. L'anglais est la langue la plus répandue dans le sens où elle est implantée dans un grand nombre de pays. Ceci explique qu'au même titre que le français la majorité des populations évoluant dans un environnement où l'anglais est officiel, ne maîtrise pas l'anglais en tant que L1. Toutefois, le nombre important de locuteurs ayant l'anglais comme LS montre que la langue exerce une force d'attraction assez importante pour motiver son acquisition. Cette attractivité peut reposer sur divers facteurs – politiques ou socio-économiques – qui confèrent à l'anglais le statut de la langue la plus répandue au monde. Le français, en revanche, semble ne pas bénéficier d'une telle force d'attraction, puisqu'il ne représente pas une LS aussi importante que l'anglais et l'arabe.

On peut donc conclure que si la diversité linguistique qui caractérise les complexes d'implantation officiels des langues ne constitue pas en soi une barrière à leur poids démographique, elle peut toutefois être un handicap au rayonnement linguistique si elle n'est pas inscrite dans un environnement favorable à l'acquisition de la langue en tant que LS (voire LE). Le poids démographique d'une langue peut donc être lié à d'autres facteurs tels que leur pouvoir politique et son critère de dispersion (si une langue est officiellement implantée dans peu de pays alors elle est moins susceptible d'être acquise en dehors de son bassin d'origine) de même que son pouvoir économique (dans la mesure où il faut qu'elle soit l'objet d'une motivation liée à l'ascension socioprofessionnelle). De façon plus subjective, la dimension idéologique rattachée à une langue ou les images qu'elle véhicule peuvent également représenter un frein à sa diffusion et ce même dans des environnements où la langue est officielle. On peut imaginer, par exemple, que les anciennes langues coloniales marquées par une forte conscience collective vis-à-vis de la présence de l'ancien colonisateur, peuvent être défavorisées au profit de langues locales et/ou d'autres LE.

Au regard de ces considérations, la comparaison des autres critères de la force d'attraction des trois langues pourrait apporter des éléments de réponse au sujet du poids démographique relativement faible du français (en rapport à l'anglais et l'arabe).

II. 2. 2. Pouvoir politique des trois langues et faiblesse relative de la langue arabe

Pour évaluer le pouvoir politique de l'anglais, du français et de l'arabe, nous avons choisi de prendre en considération leur caractère officiel dans la mesure où les langues en question ont une réalité politique d'un point de vue législatif. Le pouvoir politique des trois langues sera évalué et comparé en fonction de deux indicateurs – le nombre d'États dans lesquels les langues sont officielles et le nombre d'organismes internationaux (et régionaux) dans lesquels les langues ont également un statut officiel.

A première vue, l'anglais reste la langue dont le pouvoir politique est le plus élevé en comparaison du français et de l'arabe. L'anglais a un statut officiel dans 54 pays et 101 États. Il est suivi du français et de l'arabe qui sont respectivement les langues officielles de 29 et 23 pays ainsi que de 54 et 23 États (voir Tableau 21 ci-dessous)

Tableau 21

Nombre d'États dans lesquels l'anglais, le français et l'arabe ont un statut officiel ou co-officiel *de jure ou de facto*

(Source : Leclerc, 2013)

	Anglais	français	arabe ³⁵
Pays	54	29	23
États	101	54	23

Il est important de prendre en considération distinctement le nombre d'États et de pays où les langues sont officielles car ces deux entités ne coïncident pas systématiquement. Il peut y avoir, au sein de certains pays, des États ayant une forme d'autonomie en termes de législation. Les États-Unis, étant considérés comme un pays formé de plusieurs États, illustrent la différence entre ces deux sphères politiques, notamment au regard de la reconnaissance officielle des langues. La prise en considération des États en tant qu'entités institutionnelles et politiques indépendantes au-delà de la notion de pays peut se révéler importante. Les États-Unis ne comptent officiellement aucune langue officielle mais l'anglais y est officiel *de facto*. Toutefois, certains États ou territoires admettent d'autres langues officielles *de jure*. Porto Rico, par

³⁵ Leclerc (2013) recense 21 États qui accordent un statut de langue officielle à l'arabe. Dans la présente étude, nous avons décidé d'ajouter la Palestine et l'Érythrée.

exemple, concède à l'anglais et à l'espagnol un statut officiel de même que Hawaï est officiellement bilingue (anglais/hawaïen). L'exemple de la Suisse permet également d'apprécier les nuances pouvant être faites entre les notions d'États et de pays. Bien que quatre langues officielles soient reconnues par le gouvernement suisse (l'allemand, le français, l'italien et le romanche) les cantons diffèrent dans leur politique linguistique puisqu'ils peuvent reconnaître des langues officielles différentes. Le canton de Berne, par exemple, compte deux langues officielles – l'allemand et le français – alors que le canton de Grison accorde un statut officiel à l'allemand, à l'italien et au romanche. Les langues peuvent donc avoir des réalités politiques au sein d'un pays et/ou d'un État et il est en conséquence important de prendre ces deux entités en considération afin d'évaluer la portée politique des trois langues qui concernent notre étude.

L'anglais s'affirme également dans son pouvoir politique puisqu'il a un usage officiel dans 63,6% des organismes internationaux majeurs. Cependant, pour ce dernier domaine, l'anglais compte un concurrent de poids en la présence persistante du français en tant que langue de la diplomatie

Tableau 22

L'anglais, le français et l'arabe dans les organismes internationaux

(Source : *Wikipedia*)

	anglais	français	arabe
Organismes internationaux	12	12	2
Organismes régionaux	16	12	4
Total (sur 44 organismes)	28	24	6
Proportion en %	63,60%	54,50%	13,60%

Si le français est utilisé dans une proportion moindre dans des organismes internationaux et régionaux (54,5% des organismes principaux), proportionnellement à son poids démographique la langue française semble posséder un certain avantage. Le tableau ci-dessous (voir Tableau 23) présente les valeurs absolues et relatives constituant le pouvoir politique des trois langues, auquel pourra être comparé leur poids démographique évalué dans la section précédente.

Tableau 23

Comparaison du pouvoir politique de l'anglais, du français et de l'arabe

	anglais		français		arabe	
		VR		VR		VR
Nombre de pays dans lesquels les langues sont officielles	54	100	29	53,7	23	42,6
Nombre d'États dans lesquels les langues sont officielles	101	100	54	53,5	23	22,8
Nombre d'organismes internationaux et régionaux dans lesquels les langues sont officielles	28	100	24	85,7	6	21,4
Total des valeurs relatives		300		192,9		86,8

L'anglais reste la langue dont le pouvoir politique est le plus élevé puisqu'il obtient une valeur relative maximum de 200, suivi de près par le français (132,3) et l'arabe dont le pouvoir politique est sensiblement inférieur (41,1) à celui des deux autres langues alors qu'en comparaison aux autres langues émergentes, son pouvoir politique était considéré comme élevé. Les pays (et États) officiellement arabophones sont, en effet, peu nombreux et en termes de représentativité, il semble « logique » que la langue arabe soit utilisée dans peu d'organismes supranationaux. On remarquera par ailleurs, que l'arabe est une langue qui trouve un usage diplomatique davantage au niveau régional qu'international et que ces organismes concernent essentiellement des pays arabophones. En revanche, on constate que le français a un pouvoir politique relativement élevé en proportion à son poids démographique. Si l'on effectue le rapport entre le pouvoir politique et le poids démographique du français (obtenu dans la section précédente) la langue française se démarque largement des deux autres langues. Avec un poids démographique relatif de 148,2 pour un pouvoir politique relatif de 132,3 on obtient un indice de 1,2 alors que celui de l'anglais et de l'arabe sont respectivement de 0,75 et 0,47 pour la même opération. Ainsi, bien que la population officiellement francophone a été évaluée comme inférieure aux deux autres complexes linguistiques, le français semble occuper une place importante dans la sphère politique. Ceci nous renvoie alors à une certaine forme de prestige qui a depuis longtemps accompagné la diffusion de la langue française, qui fut, de façon historique, considérée comme la langue de la diplomatie internationale.

II. 2. 3. Pouvoir culturel se rapportant à la « qualité » socio-économique des locuteurs natifs des trois langues

Pour calculer le pouvoir culturel des langues se rapportant à la « qualité » des locuteurs natifs, nous avons pris en compte les différents pays où les langues occupent un statut officiel ou co-officiel (dans les limites des informations disponibles). Les résultats figurant ci-dessous ont été obtenus à partir de la base de données de l'ONU en calculant pour chaque complexe linguistique (officiel) l'IDH et le PIB/hab moyen. En 2007, l'ONU estimait que l'IDH mondial moyen était de 0,753. Au prime abord, le calcul de la moyenne des IDH et des PIB/hab. des trois complexes linguistiques dont les résultats figurent dans le tableau ci-dessous (voir Tableau 24), montre que les pays arabophones sont plus avantagés en terme de qualité de vie et de richesse que l'espace francophone, avec le PIB par habitant le plus élevé (13 071) et un IDH moyen (0,713) juste en dessous de celui des pays anglophones (0,718).

Tableau 24

Moyennes des IDH et des PIB/hab. des pays officiellement arabophones, francophones et anglophones

(Source : *UNdata*, 2010)

Complexes linguistiques	IDH	PIB/hab. en dollars
arabophone	0,713	13 071
francophone	0,600	9 833
anglophone	0,718	12 319

Du point de vu de l'IDH et du PIB/hab., il semblerait que la force d'attraction de l'anglais et de l'arabe soit relativement équivalente et surtout bien plus élevée que celle du français. Si l'on considère le PIB/hab. les populations des pays officiellement arabophones sont globalement plus riches que celles des pays officiellement anglophones et francophones. Cependant, il convient de rappeler que les chiffres obtenus ci-dessus représentent des moyennes et ne reflètent pas les nuances qui pourraient amener à un constat tout autre. En effet, la force d'attraction d'une langue, et particulièrement au regard de la « qualité » socio-économique des locuteurs natifs, peut reposer sur une poignée de pays qui jouent le rôle de moteur dans la mesure où ils se positionnent dans les premiers rangs des classements mondiaux. Toujours selon l'ONU, seuls trois pays arabophones sur 23 ont un IDH très élevé. On constate, par ailleurs, que

dans le complexe des pays officiellement francophones, certains pays sont susceptibles de représenter une source d'attraction forte puisqu'ils figurent dans le haut du classement des pays en fonction de leur IDH. alors que d'autres ont un IDH très faible. Ainsi, l'écart important entre les deux niveaux explique une moyenne générale relativement basse. Lorsque l'on prend en considération la proportion des pays ayant un IDH très élevé pour les trois complexes, associées à leur poids démographique respectif, on constate que le français bénéficie d'une position plus avantageuse (voir Tableaux 25, 26, 27 ci-dessous).

Tableau 25

Pays ayant l'arabe comme langue officielle et dont l'IDH est très élevé

(Source : UNdata, 2010)

pays	IDH	PIB/hab.	Population (en milliers)
Israël	0,935	26 315	67 000
Koweït	0,916	47 812	2 300
Émirats Arabes Unis	0,905	54 625	2 400
moyenne	0,918	42 917	
Pop. totale (en milliers)			71 700
% de la pop. totale du complexe			26,5%

Tableau 26

Pays francophones dont l'IDH est très élevé

(Source : UNdata, 2010)

pays	IDH	PIB/Hab.	Population (en milliers)
Canada	0,966	35 812	31 200
France	0,961	33 674	61 400
Luxembourg	0,960	79 485	460
Suisse	0,960	40 658	7 200
Belgique	0,953	34 935	10 000
Moyenne	0,960	44 913	
Pop. totale (en milliers)			110 260
% de la pop. totale du complexe			31,80%

Tableau 27

Pays et régions anglophones dont l'IDH est très élevé

(Source : *UNdata*, 2010)

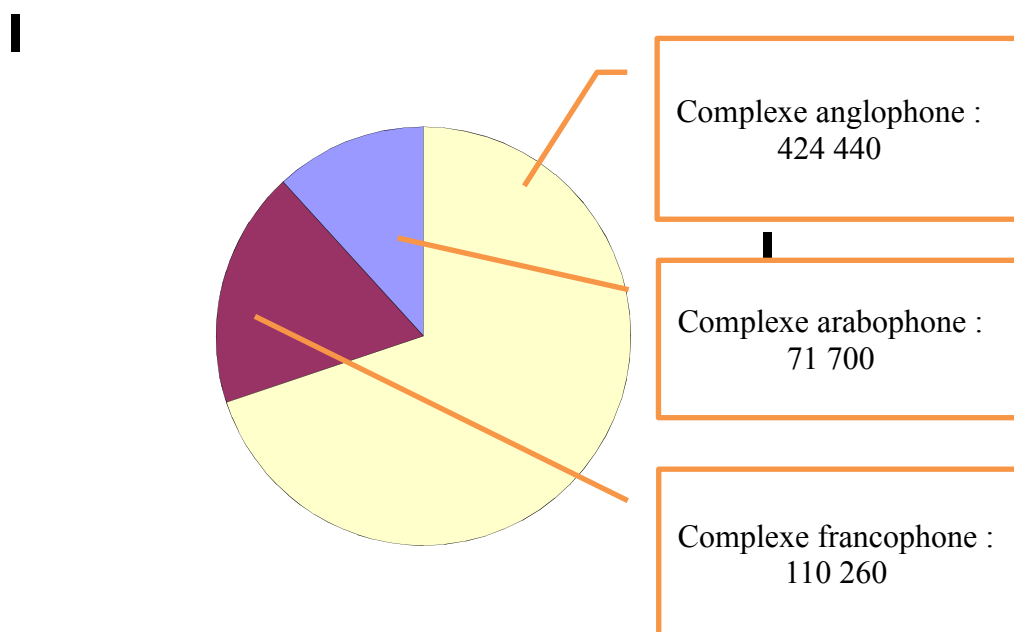
pays	IDH	PIB/Hab.	Pop. (en milliers)
Australie	0,970	34 923	20 600
Canada	0,966	31 200	31 200
Irlande	0,965	44 613	4 200
États-Unis	0,956	45 592	281 400
Nouvelle-Zélande	0,950	27 336	3 500
Royaume-Uni	0,947	35 130	69 000
Hong Kong	0,944	42 306	6 800
Singapour	0,944	49 704	4 600
Barbade	0,903	17 956	2 740
Malte	0,902	23 080	400
moyenne	0,944	35 184	
Pop.totale (en milliers)			424 440
% de la pop. totale du complexe			40,1%

Sur l'ensemble des pays arabophones, seulement trois pays appartiennent à la catégorie des pays ayant un IDH très élevé, avec un IDH moyen de 0,918, alors que l'espace francophone en compte cinq (avec une moyenne de 0,960). Le complexe anglophone se positionne en tête avec dix pays ayant un IDH très élevé représentant une valeur moyenne de 0,944. Au regard de la richesse économique des populations dans les pays de cette catégorie, le calcul des moyennes des PIB/hab., montre toutefois que dans les pays dont l'IDH est très élevé, la population des pays officiellement anglophones est la moins riche (avec un PIB/hab. moyen de 35 184, contre 42 917 pour les pays arabophones et 44 613 pour les pays francophones).

Enfin, d'un point de vue démographique (voir Figure 15 ci-dessous), les résultats abondent dans le sens du classement établi ci-dessus puisque l'on constate qu'au sein des trois espaces linguistiques, les pays anglophones présentent la plus forte proportion de la population concernée, représentant 40,1% de la population totale du complexe, soit une estimation de 424 440 personnes. Les pays francophones se situent en seconde position avec une population concernée estimée à 110 260, suivis des pays arabophones avec une population de 71 700 (ou respectivement 31,8 % et 26,5 % du nombre total des habitants des deux complexes).

Figure 15

Estimation (en milliers) du nombre total de personnes vivant dans des pays ayant un IDH très élevé pour les trois complexes linguistiques (arabophone, francophone et anglophone)



En conclusion, si l'on pouvait constater dans un premier temps que, de manière générale, les complexes arabophone et anglophone présentent un avantage certain sur le complexe francophone en termes de « qualité » socio-économique des locuteurs évaluée à partir de leur IDH et PIB/hab., une étude plus nuancée a mené à un renversement des tendances. En effet, en prenant en considération des données démographiques et le nombre de pays dans chaque complexe ayant un IDH très élevé, on constate que l'espace anglophone reste largement dominant en terme de qualité de vie puisqu'il englobe la plus grande proportion d'habitants. Selon ces critères d'évaluation, le complexe francophone se positionne en seconde position, suivi du complexe arabophone. Ainsi, on peut constater que le pouvoir culturel de l'anglais – dans sa dimension socio-économique et numérique – est supérieur à celui du français, qui est lui-même plus fort que celui de l'arabe, la faiblesse de ce dernier résidant principalement dans un déficit démographique. De façon globale, le nombre de locuteurs anglophones susceptibles d'être « riches » et évoluant dans des conditions sociales favorables est plus important que le nombre de francophones et d'arabophones définissables par les mêmes « qualités » tel que le montre le tableau récapitulatif ci-dessous (voir Tableau 28).

Tableau 28

Comparaison de la « qualité » socio-économique des locuteurs anglophones, francophones et arabophones

	anglais		français		arabe	
		VR		VR		VR
IDH moyen	0,718	100	0,600	83,6	0,713	99,3
population dans les pays ayant un IDH très élevé	424,44	100	110,26	26	71,7	16,9
PIB/hab. moyen	12319	94,2	9833	75,2	13071	100
Total des VR		294,2		184,8		216,2

Même si le français paraît attractif au vue des pays francophones qui se situent parmi les plus « développés » de par leur IDH très élevé et de l'importance de la population que ces pays englobent, il semble que, de façon globale, les habitants de l'espace francophone mondial soit de « qualité » socio-économique inférieure aux populations des deux autres complexes. Le français obtient, en effet, un total de 184,1, derrière l'arabe (216,2) et l'anglais (294,2) (voir Tableau 28 ci-dessus). De grandes disparités au sein même du complexe francophone, qui se scinde entre des pays très développés et d'autres peu, pourrait expliquer cette faiblesse. Il semblerait, alors, que le français maintient son prestige dans le monde³⁶ sans que les évolutions socio-économiques de ses locuteurs ne lui soient favorables, notamment dans les pays africains.

II. 2. 4. Pouvoir économique des trois langues et la suprématie du complexe linguistique anglophone

Pour évaluer le pouvoir économique des trois langues, nous avons pris en considération l'ensemble des richesses produites pour les pays où les langues sont officielles en prenant leur PIB comme indicateur. Dans une perspective dynamique, le taux d'accroissement du PIB de 2000 à 2008 sera également intégré au calcul du pouvoir économique. Il ne s'agit pas ici de mettre en évidence la richesse économique des locuteurs des langues (comme ce fut le cas à travers l'exploitation des PIB/hab. dans la partie ci-dessus) mais la richesse totale produite par les complexes linguistiques afin d'apprécier la participation des pays à l'activité économique mondiale en fonction de

³⁶ Notamment par son pouvoir politique important (voir section précédente)

leur langue officielle.

Les résultats obtenus pour ces deux indicateurs (PIB et taux d'accroissement du PIB) confirment les observations traditionnellement faites au sujet du pouvoir économique de l'anglais lorsqu'on évoque le rôle historique des États-Unis en tant que super puissance économique comme moteur de diffusion linguistique. Le PIB total des pays officiellement anglophones est largement supérieur aux deux autres ensembles linguistiques (voir Tableau 29 ci-dessous).

Tableau 29

PIB et taux d'accroissement du PIB des pays officiellement anglophones, francophones et arabophones de 2000 à 2008

(Source : *UNdata*, 2010)

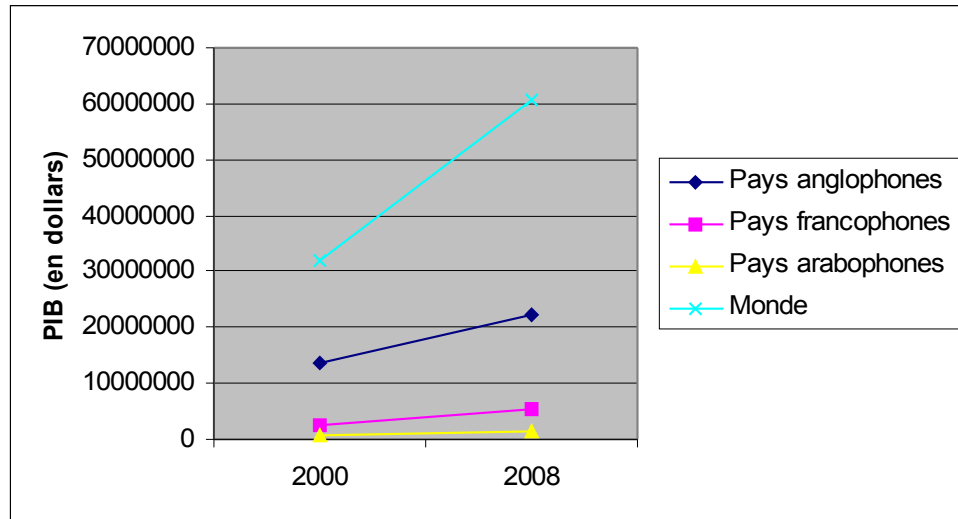
	PIB en 2000 (en millions de dollars)	PIB en 2008 (en millions de dollars)	Augmentation du PIB en %
Pays anglophones	13617196,6	22287603,5	63,6
Pays francophones	2624906	5470210,6	108,4
Pays arabophones	668704	1526380,3	128,3
Monde	32001934,1	60587016,3	89,3

L'anglais a donc, a priori, le pouvoir économique le plus élevé devant le français et l'arabe. En revanche, si l'on considère l'évolution du PIB total de chaque ensemble linguistique de 2000 à 2008, on note que les pays officiellement arabophones ont une augmentation de 128,3% soit près de deux fois celle de la totalité des pays anglophones. Le PIB total des pays officiellement francophones a également une évolution supérieure à celle des pays anglophones (108,4%). Bien que l'anglais maintient un certain avantage économique sur les deux autres langues, il est important de souligner que les tendances observées ci-dessus suggèrent que les pays francophones et arabophones ont gagné en puissance économique, ce qui pourrait renforcer leur position sur la scène internationale. Toutefois, la supériorité économique du complexe anglophone est telle que, malgré une croissance plus faible, l'écart entre les trois complexes ne peut se réduire de façon significative (voir Figure 16 ci-dessous).

Figure 16

Évolution du PIB des pays officiellement anglophones, francophones et arabophones de 2000 à 2008

(Source : *UNdata*, 2010)



En conséquence, selon ces deux critères d'évaluation on constate, donc que l'anglais se démarque des deux autres langues avec un pouvoir économique de 149,6 (en valeur relative) suivi du français et de l'arabe qui obtiennent respectivement des valeurs de 109 et 106,8 (voir Tableau 30 ci-dessous).

Tableau 30

Comparaison du pouvoir économique de l'anglais, du français et de l'arabe

	anglais		français		arabe	
		VR		VR		VR
PIB en 2008	13617,7	100	26,2	24,5	6,7	6,8
Évolution du PIB de 2000 à 2008 (en %)	63,6	49,6	108,4	84,5	128,3	100
Total des VR		149,6		109		106,8

On remarquera, par ailleurs, que le pouvoir économique relatif du français et de l'arabe sont assez proches alors que le pouvoir économique de l'arabe prend en compte moins de pays que celui du français. Le critère économique concernant le complexe francophone est, donc, un point sensible pour la force d'attraction de la langue française au niveau internationale.

II. 2. 5. Critère de dispersion des trois langues et leur distribution géopolitique dans le monde

L'arabe, le français et l'anglais sont toutes trois des langues internationales dans la mesure où elles font l'objet d'une utilisation entre communautés nationales différentes. En effet, elles sont des langues officielles ou co-officielles *de jure* dans respectivement 21, 32 et 71 États ou régions (Leclerc, 2013). Au regard de leur dispersion géographique, le phénomène de régionalisation introduit par Graddol (1997) en tant que phénomène affectant la hiérarchie linguistique mondiale (voir II. 1. 2. 3 plus haut), pourrait faire de l'agencement géographique des différents pays qui partagent l'arabe, le français et l'anglais un facteur déterminant dans l'évaluation de la force d'attraction des trois langues. Au-delà de la quantité de pays dans lesquels elles occupent un statut de langue officielle *de jure*, la présence de « blocs » géographiquement et culturellement proches pourrait favoriser l'usage d'une langue dans la mesure où celle-ci trouverait un usage diplomatique légitimé et favorisé par une dimension identitaire qui, alliée à une dimension utilitaire, constituerait un facteur de diffusion considérable. Au regard de la dispersion géographique de l'arabe, du français et de l'anglais en tant que langue officielle, différentes tendances se dessinent. Les pays arabophones forment un pôle assez compact qui s'étend d'Est en Ouest du Nord de l'Afrique (de la Mauritanie à l'Égypte en incluant le Tchad plus au Sud) et dans la péninsule arabique qui dans son prolongement au Sud se juxtapose à Djibouti et à la Somalie. L'ensemble des pays officiellement francophones constituent un pôle assez restreint en Europe occidentale (Belgique, France, Luxembourg, Suisse) en termes démographiques mais économiquement puissants. La force démographique du français est concentrée de l'Afrique de l'Ouest (depuis la Gambie) jusqu'à l'Afrique Centrale (en Centrafrique) dans un complexe de douze pays ainsi qu'au Canada (Québec).

Le complexe anglophone est, en revanche, plus discontinu puisqu'il englobe les quatre continents. La distribution de la langue arabe peut ainsi favoriser l'emploi de l'arabe en tant que langue régionale puisqu'elle permet à un bloc géopolitique compact d'utiliser une langue commune qui véhicule également une identité culturelle. Toutefois la situation diglossique de l'arabe et la diversité des variétés nationales peuvent aller à l'encontre de ces conditions géopolitiques propices à ce statut. En ce qui concerne la distribution de l'anglais, son poids démographique et sa dispersion aux quatre coins du

monde est un avantage certain pour maintenir la langue comme un moyen de communication internationale. Quant au français, la configuration de sa dispersion présente une certaine faiblesse dans le sens où la majeure partie de sa démographie est concentrée sur un continent dont les pays présentent un taux de développement économique moyen voire faible (voir partie II. 2. 4 ci-dessus). Dans le cadre de la régionalisation, on constate donc que les trois langues disposent d'une distribution géographique avantageuse tout en investissant l'espace mondial de façon différente. Il existe toutefois certaines barrières concernant l'arabe et le français dont les complexes mondiaux souffriraient de certaines faiblesses remettant en question leur capacité à constituer des blocs linguistiques solides et homogènes³⁷.

L'étude quantitative du critère de dispersion des trois langues en fonction des deux critères choisis auparavant, présente un avantage certain et sans surprise pour l'anglais dont le degré de dispersion atteint une valeur relative maximum de 200 (voir Tableau 31 ci-dessous).

Tableau 31

Comparaison du critère de dispersion concernant l'anglais, le français et l'arabe

(Sources : *Ethnologue*, 2009 et Leclerc, 2013)

	anglais		français		arabe	
		VR		VR		VR
Nombre de pays dans lesquels les langues ont été recensées	112	100	60	53,6	57	59,9
Nombre de langues majeures en contact	3323	100	1553	46,7	334	10,1
Total des VR		200		100,3		70

Le français succède à l'anglais dans les langues les plus dispersées parmi les trois et l'arabe se positionne au dernier rang avec une valeur relative de seulement 70. La faiblesse de la langue arabe par rapport aux deux autres langues réside essentiellement dans un nombre restreint de langues majeures au contact de l'arabe. Nous avons constaté précédemment (voir partie II. 2. 1) que le complexe arabophone était peu diversifié

³⁷ On a pu constater, en effet, les faiblesses socio-économiques du complexe francophone qui se révèle très disparate en termes de richesse économique et de qualité de vie. Le complexe arabophone pâtirait, lui, de barrières sociolinguistiques au regard du manque de centralisation politique relative à la promotion d'une langue arabe commune qui serait enseignée dans l'ensemble des pays officiellement arabophones. Comme il sera évoqué dans la dernière partie de ce chapitre, les limites du système éducatif de pays comme l'Algérie et la situation diglossique de l'arabe qui privilégie une langue difficile d'accès au détriment des variétés locales plus répandues, peuvent expliquer cet aspect négatif de la diffusion de l'arabe.

linguistiquement par rapport aux deux autres langues, d'autant plus que seuls les pays officiellement arabophones sont pris en compte dans ce recensement. Ces considérations s'intègrent à la complexité de définir le complexe arabophone en dehors de son environnement d'implantation officiel qui ne considère pas la population arabophone vivant dans des pays appartenant à un autre complexe linguistique. Une fois de plus, la situation diglossique de l'arabe et son statut de langue de culte rend l'évaluation de son critère de dispersion très difficile.

II. 2. 6. Bilan de l'analyse comparative de la force d'attraction relative de l'anglais, du français et de l'arabe dans la sphère internationale

La confrontation des données en rapport aux cinq critères choisis pour comparer la force d'attraction relative de l'anglais, du français et de l'arabe ont permis d'établir une liste de valeurs pour chaque critère ainsi que le calcul d'une force d'attraction globale pour les trois langues. Le Tableau 32 ci-dessous expose les résultats obtenus dans cette entreprise.

Tableau 32

Calcul et comparaison de la force d'attraction de l'anglais, du français et de l'arabe

	anglais	français	arabe
Poids démographique	365,3	148,2	226,7
Pouvoir politique	300	192,9	86,8
Qualité socio-économique	294,2	184,8	216,2
Pouvoir économique	149,6	109	106,8
Critère de dispersion	200	100,3	70
Force d'attraction brute	1209,1	735,2	706,5
Force d'attraction équilibrée	5872,7	3159	2952,9
Force d'attraction « adaptée »	7609,1	4051,8	3945,75

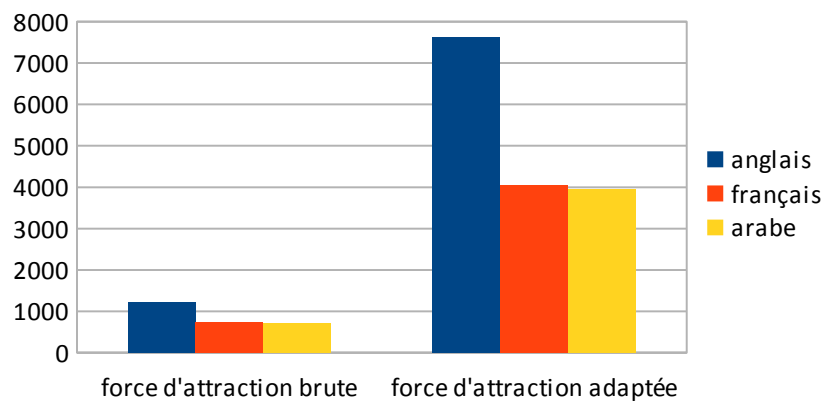
La force d'attraction brute correspond à la somme des valeurs répertoriées avant que celles-ci ne fassent l'objet d'un rééquilibrage destiné à exprimer chaque valeur sur le même dénominateur. Cette étape, qui consiste à multiplier les valeurs relatives de chaque critère pour qu'elles soient exprimées sur 1200, donne une force d'attraction équilibrée qui donne un aperçu quantitatif de l'influence des trois langues sans qu'aucun

critère ne soit considéré comme plus ou moins important. Rappelons que dans la section précédente (voir partie II. 1. 2. 2) nous avons jugé pertinent de donner plus de poids aux critères à tendance évolutive – c'est-à-dire ceux susceptibles de connaître de fortes évolutions – dans la mesure où il s'agissait de ceux qui ont permis aux principales langues « émergentes » de se démarquer. Le critère démographique, le pouvoir économique et la qualité socio-économique des environnements d'implantation ont, dans cette perspective, été considérés comme plus déterminants dans la hiérarchie linguistique mondiale. Ces considérations ont été traduites par l'attribution d'un coefficient supérieur de 1,5 aux critères à tendance évolutive (contre 1 pour les critères stables). A l'issue de cette opération, on obtient une force d'attraction « adaptée » aux tendances observées dans la configuration linguistique mondiale.

Dans la Figure 17 ci-dessous, on constate que l'anglais conserve un avantage certain sur les deux autres langues, aussi bien dans sa force d'attraction brute que dans sa force d'attraction « adaptée » qui prend en compte la hiérarchisation des critères. De même, l'écart entre le français et l'arabe, qui occupent respectivement la deuxième et la troisième position, reste sensiblement identique. Les résultats obtenus ci-dessous nous amènent donc aux conclusions suivantes.

Figure 17

Force d'attraction (relative) de l'anglais, du français et de l'arabe

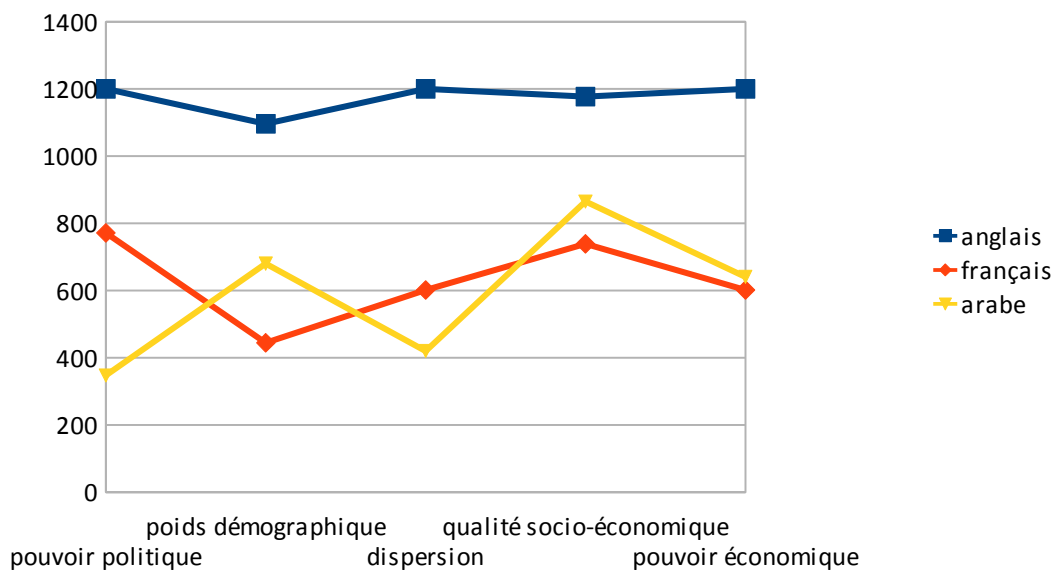


Dans la sphère internationale, si on compare l'anglais au français et à l'arabe, d'un point de vue quantitatif, l'anglais a une force d'attraction d'environ 90% supérieure par rapport au français et à l'arabe. Avec une force d'attraction relative estimée à 4051,8, le français est plus attractif que l'arabe de 2,7%. Bien que la supériorité de l'anglais soit

nette et franche, les différences d'attractivité entre l'arabe et le français sont bien moins distinctes. En revanche, si l'on observe le détail de la force d'attraction des deux langues en fonction des critères sélectionnés, on constate des différences plus significatives. La figure suivante (voir Figure 18) illustre à l'aide de courbes la force d'attraction des langues en faisant apparaître les valeurs relatives obtenues pour chaque critère.

Figure 18

Comparaison des valeurs relatives pour chaque critère après équilibrage

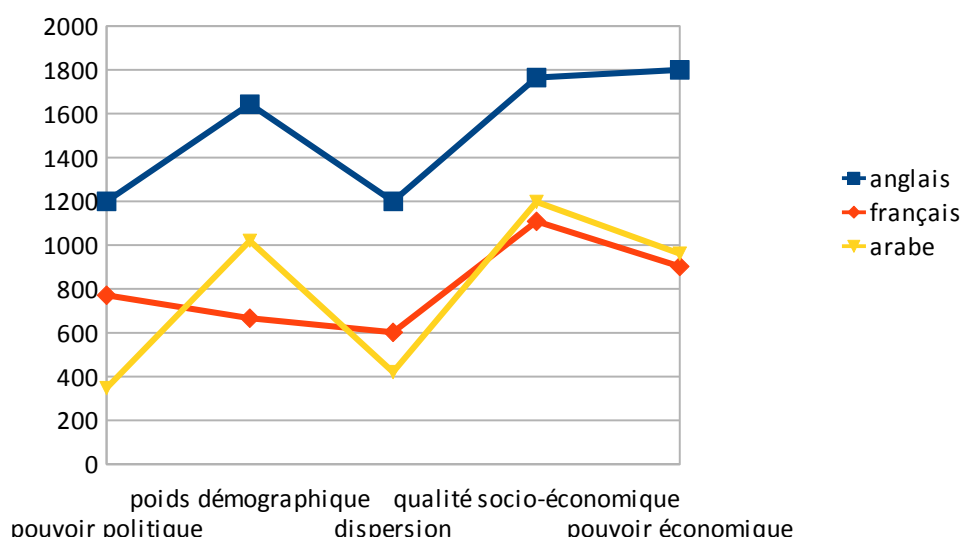


Si l'on prend en considération les valeurs relatives de chaque critère après leur

équilibrage, on constate que la courbe de l'anglais (en bleu) est plus rectiligne que les deux autres, ce qui implique que pour chaque critère, l'anglais possède des valeurs relativement homogènes. Il n'y aurait, en conséquence, aucun point faible observable dans la diffusion de l'anglais au niveau international. Cependant, si l'on considère les courbes se rapportant au français et à l'arabe, celles-ci semblent s'orienter selon des tendances radicalement opposées. Le pouvoir politique qui est un point fort pour le français se présente comme un point faible pour l'arabe et inversement pour le poids démographique. On peut donc conclure, dans un premier temps, que la force d'attraction de l'anglais est non seulement bien supérieure aux deux autres mais elle apparaît aussi comme la plus solide ou la plus stable dans la mesure où la langue remplit chaque critère d'attraction. De plus, on constate que, bien que l'attractivité du français et celle de l'arabe soient proches, la force d'attraction des deux langues n'est pas distribuée de la même façon puisque les points forts du français par rapport à l'arabe résideraient dans son pouvoir politique et son degré de dispersion alors que l'arabe prend l'avantage sur le français en termes de poids démographique et en qualité socio-économique du complexe linguistique (les deux langues ayant un pouvoir économique presque équivalent). Enfin, si l'on intègre la hiérarchisation des critères à cette analyse comparative, on observe une autre lecture des courbes (voir Figure 19 ci-dessous).

Figure 19

Comparaison des valeurs relatives après équilibrage et adaptation (hiérarchisation des critères)



Les critères définis comme « évolutifs » ont été considérés comme pesant plus de poids dans la force d'attraction des langues. La courbe de l'anglais est donc modifiée après l'attribution des coefficients avec une hausse des critères à tendance évolutive (poids démographique, qualité socio-économique et pouvoir économique). On constate, par ailleurs, que la courbe se rapportant à l'arabe suit les mêmes tendances. Le poids démographique et la qualité socio-économique du complexe se démarquent des autres critères (avec cependant une faiblesse pour le pouvoir économique). Pour le français, en revanche, on observe un schéma quelque peu différent.

En conclusion, la force d'attraction de l'anglais apparaît incontestablement comme supplantant de loin les deux autres langues au niveau international. Sa force globale se présente comme homogène de sorte qu'elle repose sur des facteurs de diffusion stables contrairement au français et à l'arabe. Les critères qui ont été désignés comme évolutifs et donc sensibles à la dynamique de la configuration mondiale semblent faire défaut à la force d'attraction du français qui repose sur des atouts acquis dans le passé. Le pouvoir politique et son degré de dispersion constituent, en effet, les principaux avantages du français. L'histoire coloniale rattachée à la France explique grandement l'importance du complexe francophone mondial mais celui-ci semble toutefois souffrir d'un point de vue socio-économique. Pour ce dernier critère les disparités entre les pays du centre et ceux de la périphérie pourrait être à l'origine de cette faiblesse en créant un système centralisateur dans lequel la France peut se poser en tant qu'autorité exerçant une influence néo-coloniale et ainsi perpétuer une certaine ambivalence dans les rapports entre les pays francophones. Celle-ci pourra alors jouer un rôle dans le maintien du prestige de la langue dans les anciennes colonies françaises et notamment dans les pays du continent africain qui représente la scène principale où devrait se jouer l'avenir de la langue française dans le monde tel que le suggérait le secrétaire général de l'OIF Abou Diouf lors du quatorzième sommet de la francophonie de Kinshasa en octobre 2012. Selon l'OIF,

« L'Afrique est le continent où l'on recense le plus grand nombre de francophones, avec 96,2 millions dans les pays membres de l'OIF. En 2050, on peut s'attendre selon les projections à y trouver près de 85% des locuteurs du français (plus d'un demi-milliard sur 715 millions de

francophones) »³⁸.

Les prédictions de l'OIF semblent accorder une importance majeure au facteur démographique tout comme Graddol lorsqu'il met en avant le rôle des langues émergentes dans la hiérarchie linguistique mondiale de demain. Le continent africain qui représente le principal foyer démographique du complexe linguistique francophone mais également la région la moins développée d'un point de vue socio-économique. Par ailleurs, on note que la langue arabe supplante la langue française sur ce point là de même qu'au niveau démographique. Bien que la force d'attraction générale du français soit supérieur à celle de l'arabe, on remarque cependant que la force de la langue arabe repose essentiellement sur des critères évolutifs (démographique, qualité socio-économique et économique), ce qui lui permet, d'ailleurs, d'être considérée comme une langue émergente. Bien qu'il existe une tendance favorable à la diffusion de l'arabe dans la sphère internationale, le manque d'unité au sein de son complexe peut présenter une barrière majeure à son rayonnement. En d'autres termes, sa capacité à rayonner en tant que langue internationale pourrait également dépendre de son potentiel à incarner une entité homogène susceptible de susciter un intérêt pragmatique et un pouvoir d'identification à travers sa dimension culturelle. L'unité politique du monde arabe est encore très fragile et les idéologies panarabes se sont souvent montrées infructueuses dans leur tentative de définir une arabité consensuelle. Le complexe arabophone peut être sujet à certaines confusions d'un point de vue identitaire en raison du lien étroit entre la langue arabe et l'Islam. Selon Leclerc (2013),

« À l'heure actuelle, on dénombre 1,25 milliard de musulmans dans le monde. Mais seulement 240 millions sont arabophones et 120 millions ont une connaissance réelle de l'arabe classique. Autrement dit, 90 % des musulmans ne peuvent lire le Coran dans le texte original. Comme quoi les mots «musulmans», «Arabes» et «arabophones» ne sont pas équivalents. [...] Cela étant dit, on estime que le taux d'analphabétisme dans le monde arabe serait de 50% environ. »

D'un point de vue sociolinguistique, les situations diglossiques qui caractérisent

³⁸ Source : site officiel de l'OIF, <http://www.francophonie.org>, consulté le 14/10/2011

beaucoup de pays arabophones et les nombreuses variétés nationales qui en découlent peuvent également poser des problèmes idéologiques quant à la norme linguistique pouvant unifier l'ensemble des arabophones. Le printemps arabe et les événements qui ont récemment marqué certaines communautés arabophones montrent que celles-ci subissent ce que l'on pourrait considérer comme une transition sociale et identitaire dont l'issue déterminera le monde arabophone dans son ensemble. Au sein de ce complexe, l'Algérie occupe une position particulière, et pour le moment relativement éloignée de l'agitation sociale et politique qui a touché certains pays tels que la Tunisie et l'Égypte. Toutefois, le pays fut pendant longtemps marqué par des conflits internes qui ont influencé la construction socio-économique, politique et linguistique du pays. L'étude du contexte sociolinguistique algérien permettra alors de définir les paramètres qui définissent le cadre d'implantation de l'anglais qui relève de la rencontre de la dimension globale et locale.

II. 3. Contexte sociolinguistique algérien : modalités d'implantation de l'anglais

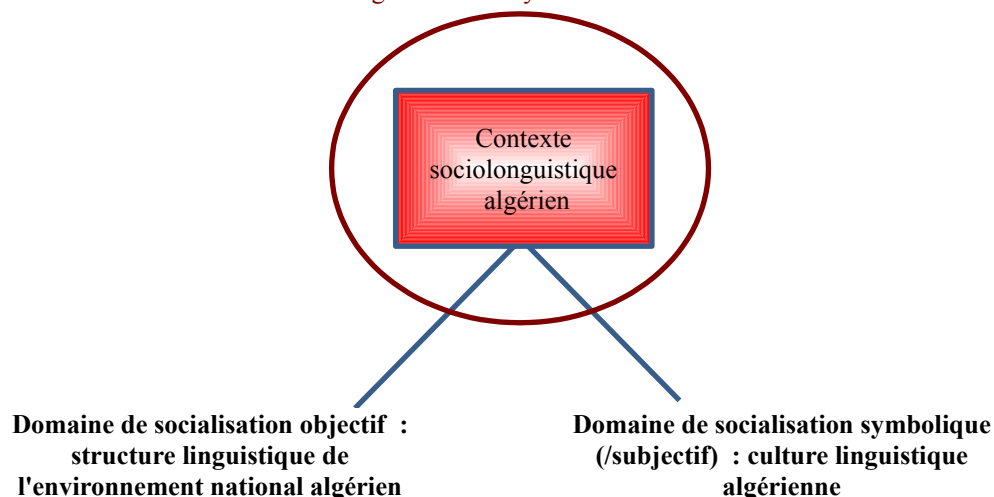
Décrire le contexte sociolinguistique algérien est une étape fondamentale dans la compréhension de la diffusion de l'anglais en Algérie car il détermine les modalités d'implantation de la langue globale dans un environnement local défini. Précédemment (voir partie I), nous avons souligné l'importance des processus d'implantation qui relèvent de la rencontre des dimensions globale et locale, autour d'un schéma présentant deux aspects de la diffusion linguistique au sens large. En effet, les langues sont diffusées en tant qu'entités fonctionnelles quand on fait appel à la valeur instrumentale de la langue. Cette dimension prend en compte des phénomènes objectifs que l'on peut quantifier tel qu'on a pu l'observer dans l'évaluation de la force d'attraction des langues présentée précédemment dans la partie II. 2. Par ailleurs, les langues sont également implantées en tant qu'entités symboliques puisqu'elles sont les véhicules d'idéologies et de représentations relatives à leur valeur identitaire. Ces deux aspects s'introduisent dans un environnement local par le biais de deux domaines de socialisation que nous avons schématisés dans la Figure 20 ci-dessous. Le domaine de socialisation objectif fait référence à l'environnement linguistique algérien, c'est-à-dire à la distribution des langues en présence dans l'espace national. L'implantation de l'anglais s'effectue

également à travers le domaine de socialisation symbolique qui renvoie à la culture linguistique algérienne et à la fonction identitaire des langues.

Figure 20

Contexte sociolinguistique algérien et domaines de socialisation

Paramètres écologiques relatifs à l'intégration de l'Algérie dans le système mondial



Pour décrire le domaine de socialisation objectif encadrant l'implantation de l'anglais en Algérie, nous ferons référence aux langues et à leur organisation dans l'espace socio-culturel algérien. Le modèle gravitationnel de De Swaan (2001) sera exploité pour rendre compte de la structure linguistique complexe impliquant une situation diglossique (voire triglossique) et un plurilinguisme marqué au sein des langues périphériques. Dans cette première étape, nous nous attarderons sur les modalités d'implantation de l'anglais global dans sa dimension quantitative et fonctionnelle car elle visera à rendre compte de la place qu'occupe l'anglais en tant que LE dans une configuration linguistique qui intègre à sa structure deux langues d'envergure internationale. Dans un second temps, le domaine de socialisation symbolique qui fait référence à la culture linguistique algérienne sera abordé en fonction de l'histoire de la communauté nationale et des politiques linguistiques appliquées jusqu'à présent.

Schiffman (1996) propose une définition de la notion de culture linguistique pour faire référence au contexte direct d'une communauté en ce qui concerne son rapport à la langue et aux langues en général :

« [Linguistic culture] is the set of behaviours, assumptions, cultural

forms, prejudices, folk beliefs, systems, attitudes, stereotypes, ways of thinking about language and religio-historical circumstances associated with a particular language. That is the beliefs (one might even use the term myths) that a speech community has about language (and this includes literacy) in general and its language in particular (from which it usually derives its attitudes towards other languages) are part of the social conditions that affect the maintenance and transmission of its language » (Schiffman, 1996 : 5).

Pour Schiffman, une culture linguistique relève du domaine de la psychologie collective car elle se traduit par des comportements, des croyances, des attitudes ou encore des façons de penser au sujet des questions linguistiques. La culture linguistique intègre le domaine de socialisation subjectif (/symbolique) et il est par conséquent important de garder à l'esprit ceci : il est difficile de définir une culture linguistique de façon exhaustive et il est préférable d'en n'envisager que les contours en se référant de façon théorique à des observations et des faits historiques. La culture linguistique se rattache à une communauté linguistique qui peut s'inscrire dans la sphère nationale dans la mesure où les politiques linguistiques sont prises au niveau de l'État et non au niveau communautaire. Les fondements des politiques linguistiques sont bien souvent associés à des idéologies qui conditionnent les attitudes linguistiques au niveau collectif et individuel. Le contact entre plusieurs communautés peut également façonner de façon réciproque la culture linguistique des groupes en présence. C'est dans la sphère de la communauté nationale que nous aborderons le thème de la culture linguistique algérienne en prenant en compte l'histoire des contacts et des politiques linguistiques du pays qui a façonné l'identité d'un peuple marqué par la pluralité mais uni dans des valeurs communes, certaines insufflées par les autorités, et d'autres relevant de la réalité sociolinguistique et du vécu du pays. On traitera, alors, de la valeur symbolique des langues en présence et des considérations identitaires susceptibles de représenter des freins ou des moteurs dans l'implantation de la langue globale. Celle-ci doit être considérée dans le cadre d'un pays dont l'identité nationale et linguistique a été au cœur de nombreuses luttes prenant leur source dans un épisode colonial douloureux de par ses conséquences déstructurantes et persistantes.

Enfin, les facteurs écologiques de la diffusion de l'anglais en Algérie seront

présentés dans un dernier volet dans le but de mettre en lumière les caractéristiques socio-économiques qui pourraient influencer l'implantation de l'anglais dans le pays. L'intégration de l'Algérie dans le système mondial permettra d'estimer, en termes de modernisme et de dynamisme économique, les besoins potentiels de la communauté nationale algérienne et si ceux-ci s'orientent davantage vers l'anglais et/ou une autre langue véhiculaire. Il est toutefois très important de garder à l'esprit que l'ensemble de la description du contexte sociolinguistique algérien est fondée sur des observations pour lesquelles nous ne pouvons tirer de conclusions définitives. Ces observations organisées selon la grille de lecture établie ci-dessus, permettront de déterminer un cadre d'implantation à partir duquel pourront être formulées des hypothèses (vérifiables ou non grâce à une enquête de terrain). La société algérienne est, au vue des événements majeurs survenus dans le monde arabe récemment, en pleine mutation, au niveau interne mais également dans son rapport à la communauté internationale. En conséquence, il serait périlleux d'aboutir hâtivement à des conclusions sans équivoques concernant les modalités d'implantation de l'anglais en Algérie alors même que de profonds changements s'opèrent à tous les niveaux de la société. Enfin, le choix de distinguer deux domaines de socialisation (objectif et subjectif/symbolique) permet d'organiser la description du contexte sociolinguistique de l'Algérie de même qu'il permettra de distinguer quel aspect de la diffusion de l'anglais (quantitatif/fonctionnel ou qualitatif/identitaire) présente le plus de résistances. Cependant, il est pertinent de rappeler que ces deux domaines de socialisation sont liés l'un à l'autre et que certaines altérations survenant dans l'un des domaines sont susceptibles de modifier la structure de l'autre.

II. 3. 1. Origines historiques de la configuration sociolinguistique algérienne

Les langues évoluent dans des environnements marqués par l'histoire des peuples et façonnés par des contacts linguistiques aux origines diverses. La culture linguistique qui intègre les domaines de socialisation symbolique/subjectif des langues, porte également en elle l'héritage du passé de ses locuteurs. La culture linguistique algérienne fut façonnée par deux événements (ou deux périodes majeures) qui ont fait de l'Algérie un pays « atypique » de la région du Maghreb et du monde arabe. La colonisation française, qui se distingua en Algérie de par sa durée et son caractère destructurant, fut un facteur déclencheur non négligeable dans la naissance et dans la

diffusion d'un sentiment d'appartenance à la « nation » algérienne, le concept de nation étant inexistant dans l'Algérie précoloniale. Le processus d'arabisation (voir Annexe 3) qui suivit l'indépendance du pays fut également un élément marquant dans la constitution d'une identité et d'une culture linguistique algérienne qui devait s'exprimer, selon les élites de l'époque, par le véhicule de l'Islam et de la langue arabe. Marquée par la colonisation et une politique d'arabisation radicale à visée ouvertement identitaire (et non pragmatique comme celles appliquées lors de la *Nadha*³⁹ dans les pays du Machrek), l'Algérie se singularise à travers une société riche d'une diversité ancrée dans une histoire contemporaine « hors normes » au regard de celle du monde arabe. C'est également dans cette diversité (que l'on tentera d'étouffer à travers une arabisation systématique et exclusive en faveur de l'arabe classique) que s'est forgée une culture linguistique qui influence aujourd'hui les choix de la communauté en termes d'attitudes linguistiques.

II. 3. 1. 1. Berbérophones et diversité des contacts linguistiques dans le carrefour méditerranéen antique

La diversité linguistique de l'Algérie trouve ses racines dans une histoire qui témoigne de l'intensité des contacts entre différents peuples ayant un jour tenté de prendre possession de ce vaste territoire qui recouvre le littoral sud de la Méditerranée. Lieu incontournable d'échanges et de commerce, l'espace méditerranéen constitue la première porte par laquelle l'Algérie a rencontré l'Occident dans l'Histoire (Durant et Tengour, 1982 : 25), avant même que les frontières d'un État stable soient établies. Par ailleurs, l'histoire du Maghreb⁴⁰ est primordial pour comprendre la formation de la nation algérienne d'un point de vue géographique et identitaire. Sur le plan linguistique, les divers parlers locaux de l'Algérie et de l'ensemble de l'espace maghrébin entretiennent la mémoire des invasions et des conquêtes qui ont façonné au fil des

³⁹ La *Nadha*, qui signifie la « renaissance » en arabe, est un mouvement politique et sociolinguistique originaire du Liban et suivi par d'autres pays arabophones (l'Égypte, la Syrie et la Palestine) visant à moderniser la langue arabe par la simplification la syntaxe de l'arabe classique datant du VII^e siècle et l'introduction de mots reflétant des réalités modernes issues d'avancées techniques, tels que le mot « train » ou de nouveaux concepts politiques et idéologiques tels que « démocratie » ou « socialisme »

(Leclerc, http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/langues/2vital_inter_arabe.htm, consulté le 27/09/2011)

⁴⁰ *Al-Maghrib* signifiant « le couchant » est le nom donné à cette partie de l'Afrique du Nord par les Arabes.

siècles l'environnement linguistico-culturel actuel des trois pays voisins. Le complexe arabophone comprend un grand nombre de variétés dialectales/nationales nées d'une dynamique de contacts et d'influences engendrée par le rayonnement de la langue arabe durant la période médiévale. Ainsi que le souligne Baccouche (2009 : 19) :

« En supplantant les autres langues, l'arabe a subi leur influence et les a également profondément influencées (araméen, persan, turc, copte, berbère, etc.). C'est à partir de ces interférences que sont nés les divers parlers arabes actuels. L'arabe classique s'est considérablement enrichi grâce à la traduction notamment du grec, du persan et de l'araméen. Les traductions, les commentaires et la production directe qui s'en est suivie, ont fini par hisser l'arabe au niveau de la plus grande langue de culture dans le monde pendant plusieurs siècles. »

Au côté de l'arabe, le paysage linguistique algérien compte un nombre important de dialectes berbérophones qui, d'un point de vue historique, descendent de la langue parlée il y a environ 5000 ans (Benrabah, 1999b : 28) par les tout premiers habitants du Maghreb, les Berbères. Peuples organisés en tribus nomades et sédentaires, ils furent soumis à de nombreuses dominations durant l'Antiquité, avant d'être assimilés dans la culture arabo-islamique durant les conquêtes arabes au VII^e siècle. L'attitude des Berbères vis-à-vis de la langue des envahisseurs qui se sont succédés au Maghreb explique en partie l'implantation durable des langues dominantes étrangères ayant marqué le paysage linguistique et culturel maghrébin. En effet, les Berbères adoptaient avec une grande facilité l'idiome de leurs envahisseurs, tout en conservant leur langue berbère pour des usages oraux. Durant la domination phénicienne qui s'étendit de 814 av. J.-C. à l'an 40 ap. J.-C., la langue punique utilisée à Carthage (fondée en 814 av. J.-C.) était utilisée par les lettrés berbères et ce même bien après la destruction de la ville par les romains au 3^e siècle av. J.-C. (Durant et Tengour, 1982 : 25). Bien que l'influence de la langue punique soit faiblement perceptible dans leur langue moderne, les Berbères s'ouvrirent favorablement à l'influence de la culture grecque carthaginoise, notamment dans le domaine des arts (Benrabah, 1999 : 29). Très peu de traces permettent d'attester des usages linguistiques des Berbères au contact des Phéniciens. En revanche, la domination romaine illustre davantage l'implantation aisée des langues des conquérants en raison d'un plus grand nombre de documents ayant survécu à travers

les siècles. Selon Durant et Tengour (1982 : 29) « *les Berbères pratiquaient les lettres latines avec talents : le roman d'Apulée de Madaure, Les Métamorphoses ou l'Âne d'or, reste aujourd'hui encore une œuvre magistrale* ». La latinisation des Berbères était toutefois hétérogène et touchait principalement les populations des villes dans lesquelles fleurissait un grand nombre d'écoles. Parallèlement, les Berbères des zones rurales et montagnardes surtout, demeuraient berbérophones, à l'image de la communauté des Maures « *éternels rebelles [...] profondément attachés à leurs traditions* » (Benrabah, 1999 : 29). La présence romaine qui débuta en 42 ap. J.-C. s'acheva avec l'invasion des Vandales en 439 ap. J.-C. La domination de ce peuple guerrier germanique fut aussi brève qu'insignifiante en termes d'influence, puisque qu'en 534, le Maghreb repasse entre les mains de Byzance sous l'Empereur Justinien. S'en suit une courte occupation byzantine qui succomba aux conquêtes arabes.

Sous l'influence de la culture grecque puis latine, les Berbères se sont donc montrés ouverts à l'adoption des LE pour des usages officiels. Comme le souligne Benrabah (1999 : 28), « *au lieu d'écrire dans leur langue les Berbères préfèrent utiliser celles des différents conquérants qui se succèdent* », aussi surprenant que cela puisse paraître en raison de l'attachement particulier qu'ils témoignent envers leurs parlers, telle que l'évoquent Durant et Tengour (1982 : 32). Aussi, dès l'Antiquité, les premiers habitants du Maghreb montraient certaines dispositions au comportement diglossique en conservant leur langue d'origine tout en préférant un autre idiome pour le domaine de l'écriture. Cette caractéristique explique en partie l'arabisation progressive de la population du Maghreb lorsqu'elle est confrontée au VII^e siècle aux armées arabes venues répandre la Parole d'Allah.

La conquête arabe est une période charnière dans l'histoire du Maghreb et de l'Algérie plus précisément puisqu'elle représente la source légitime de l'identité nationale du pays qui se définit aujourd'hui selon les critères de l'arabité et de l'Islam. L'identité linguistique, culturelle et religieuse est, donc, inséparable de cette période médiévale au cours de laquelle les Arabes poseront les fondations d'une civilisation qui rayonnerait durant plusieurs siècles et qui constituerait un foyer important d'éléments mythiques nourrissant le nationalisme algérien dans sa lutte contre l'ultime envahisseur français. L'histoire de l'épopée arabe est celle d'un peuple bédouin conquérant de la Guerre Sainte (« *Jihad* » en arabe) venu de la péninsule arabique et unifié autour de

l'Islam par le prophète Mahomet (Hoveyda, 1991 : 22)⁴¹. Lancés à la conquête du monde, les Arabes convertissaient les peuples vaincus à l'Islam dont les fondements reposaient sur la récitation d'un texte religieux, le Coran. L'arabe, appartenant à la famille chamito-sémitique, était la langue parlée par ces conquérants et également la langue sacrée dans laquelle était (et est encore) rédigé le Coran. La propagation de l'Islam et la diffusion de l'arabe sont, d'un point de vue historique, quasiment indissociables⁴². La ville de Kairouan fut la première ville arabe établie alors que les armées de la Guerre Sainte se confrontaient à la résistance berbère et byzantine. L'occupation complète du Maghreb fut achevée en 705. Une fois les Arabes installés de façon durable, l'islamisation du Nord de l'Afrique fut progressive telle que l'évoquent Durant et Tengour (1982 : 32) :

« [L'] islamisation formelle au départ, allait s'approfondir au cours des siècles. Désormais, l'Islam allait être le discours de toutes les représentations politiques, sociales et religieuses du Maghreb. »

Benrabah (1999 : 32), précise que les habitants des villes furent les premiers à adopter la religion des conquérants et à payer le tribut pour des raisons pragmatiques puisqu'en agissant de la sorte, les citadins se munissaient d'une certaine protection contre de potentiels envahisseurs. D'un point de vue linguistique, l'arabe était non seulement la langue de la révélation coranique, mais également la langue de l'administration et de la culture dans l'ensemble des territoires conquis (Ducellier et Michaud, 2000 :68). Progressivement, l'arabe remplaça le latin dans les villes du Maghreb. En revanche, les populations berbères à l'intérieur des terres gardèrent leur langue et leurs traditions (Ducellier et Michaud, 2000 : 68) jusqu'aux invasions Hillaliennes au XI^e siècle décrites comme « *une nuée de sauterelles* » s'abattant sur le Maghreb pour reprendre la célèbre image du philosophe Ibn Khaldoun (Durant et Tengour, 1982 ; Benrabah, 1999). Envoyée par le calife fatimide d'Égypte pour convertir

⁴¹ Selon le culte musulman, Mahomet fut investi de la mission de répandre le message d'Allah alors qu'il se trouvait dans une grotte du Mont Hira par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel, événement qui marque le début de la Révélation, datée entre 610 et 612. Il devint un chef religieux et politique et unit toute les tribus en Arabie qui entretenaient alors des rapports conflictuels. A sa mort en 632, il avait fondé un État arabe théocratique solide résistant aux envahisseurs byzantins et perses et les califes devinrent les principaux chefs de la communauté musulmane (Ducellier et Michaud, 2000 : 19-25).

⁴² Ducellier et Michaud (2000) distinguent deux périodes majeures dans l'évolution des conquêtes arabes qui s'échelonnent du VII^e au milieu du VIII^e siècle. La première phase de conquête de 634 à 650, soumet la Syrie, l'Égypte et la Mésopotamie au pouvoir califal. C'est durant la seconde phase qui s'acheva en 751 que le Maghreb fut atteint (en 670) par les Arabes.

les Berbères pratiquant un islam orthodoxe, la tribu de nomades arabes des Béni Hilâl sema la terreur dans la région dont la population fut sédentarisée de façon accélérée. En effet, certaines communautés berbères s'étaient opposées à la domination arabe qui s'illustrait dans des actes de violence et de mépris envers les autochtones. Ces dissidents avaient tout de même adopté l'Islam comme religion mais ils ne se reconnaissaient pas dans celle diffusée par les missionnaires venus du Moyen-Orient dont la rudesse avait éloigné un grand nombre de Berbères. Certains royaumes berbères furent même créés, proclamant leur indépendance vis-à-vis du pouvoir califal à l'image des Kharédjites qui bâtirent le royaume ibadite dans la région de Tiaret à la fin du VIII^e siècle (Benrabah, 1996 : 35). Ces communautés indépendantes restaient plurilingues et faiblement arabisés jusqu'à ce qu'elles furent en contact avec les Béni Hilâl. Ces derniers réussirent à convertir les Berbères zénètes mais les populations résidant dans les montagnes (de Kabylie et des Aurès) restèrent épargnées par la violence de ces guerriers. Sur le plan linguistique, les invasions hillaliennes sont connues pour avoir accéléré l'arabisation du Maghreb. Dans les villes, les Béni Hilâl imposèrent leur langue pour les échanges commerciaux, de même que dans l'administration et dans le domaine du culte, à un point tel que dans certaines régions où les Arabes dominaient en nombre, une réelle acculturation s'opéra chez les autochtones (Benrabah, 1996 : 37). A quelques communautés près, la langue arabe fut progressivement adoptée par l'ensemble des autochtones du Maghreb, toujours soumis au pouvoir califal jusqu'à la *Reconquista* (commencée dès 718 et achevée en 1492) lancée par l'Espagne pour reprendre la péninsule ibérique des mains des Arabes.

La langue arabe, qui est aujourd'hui la langue nationale de l'Algérie, fut elle même imposée dans le cadre d'une conquête qui visait en priorité à répandre l'Islam. La diffusion de l'arabe était avant tout à la faveur de la conversion des peuples conquis au culte musulman d'où le caractère indissociable de la langue de sa dimension religieuse. Des siècles plus tard, cette langue dominante d'assujettissement fût menacée par le français, une autre langue associée à une domination étrangère. Le discours nationaliste algérien en résistance à la présence française se concentrera sur cette période de l'histoire en la considérant comme la genèse de l'Algérie et en occultant l'origine ethnique berbère des tout premiers habitants de ce vaste territoire qui restait, avant la colonisation, peu unifié au niveau politique. Si l'arabisation de l'Algérie se fit à travers des épisodes de violence, les communautés qui l'habitaient avant la colonisation avait

conservé leur caractère tribal et majoritairement nomade. Pendant la régence d'Alger, qui plaçait l'actuel territoire algérien sous domination ottomane de 1515 à 1830, la structure tribale ne fut pas affectée. En 1830, lorsque la France prit possession de l'Algérie, la langue arabe dominait les échanges mais il s'agissait d'une variété d'arabe qui s'éloignait de celle du Coran (langue réservée au culte) par des influences berbères, latines, grecques, espagnoles et turques. La langue française allait alors s'implanter dans une configuration linguistique plurilingue aux tendances diglossiques (impliquant l'arabe coranique et d'autres variétés dialectales au côté du tamazigh) en déstructurant en profondeur l'organisation sociale et la vie culturelle des communautés en présence sur le territoire algérien.

II. 3. 1. 2. Récit d'un traumatisme colonial

Le plurilinguisme algérien inclut la présence du français qui occupe une position ambiguë du fait de son origine coloniale. L'occupation française du pays, qui s'échelonna sur 132 années, fut, en effet, un épisode déstructurant qui a façonné la culture linguistique et l'identité nationale algérienne. Les méthodes de pacification de la République sont encore douloureusement présentes dans les esprits des détracteurs d'une France qui montrerait des desseins néo-coloniaux. La décolonisation qui fut aussi violente que l'annexion du pays à l'État français donna lieu à des événements décisifs dans la voie qu'allait suivre la nation nouvellement indépendante au lendemain de la rupture officielle avec la « mère patrie ». La longueur de la colonisation, le statut de l'Algérie en tant que colonie de peuplement et la politique d'assimilation pratiquée par la France en territoire conquis, ont fait du destin de l'Algérie une histoire atypique en comparaison à ses voisins du Maghreb. La colonisation française de l'Algérie, qui s'inscrit dans une dimension idéologique associée aux motivations politiques de la France, est un élément indispensable dans la compréhension du plurilinguisme algérien et de la culture linguistique du pays qui fut profondément structurée par le traumatisme colonial.

Au moment de la conquête de l'Algérie, l'impérialisme français était grandement motivé par des considérations nationalistes. La monarchie de Charles X, qui traversait

alors une crise importante, la défaite contre les Britanniques et le Traité de Paris de 1763⁴³, furent les principaux facteurs qui conduisirent les autorités françaises à prendre possession de l'Algérie dans la perspective de raviver la grandeur nationale d'une France à l'image ternie autant de l'intérieur qu'au-delà de ses frontières (Wesseling, 2009 et Coquery-Vidrovitch, 2009). L'événement déclencheur de la prise d'Alger en 1830 est, par ailleurs, un incident diplomatique mineur, décrit comme « *une affaire louche* » (Julien, 1964 cité dans Durand et Tengour, 1982 : 43) aux conséquences disproportionnées. En effet, c'est à partir d'un fait anecdotique connu sous le nom « du coup de l'éventail » au cours duquel le dey d'Alger gifla le consul Duval pour son attitude offensante lors de négociations portant sur des créances entre les deux pays, que la colonisation de l'Algérie fut entreprise. A l'issue de cet épisode, 37 000 hommes débarquèrent à Sidi-Ferruch le 14 juin 1830 et le 5 juillet, le dey signa une convention par laquelle les Français prirent possession d'Alger. A partir de cet instant, plusieurs questions se posaient au regard du devenir de la nouvelle colonie et de sa gestion.

Dans un premier temps, l'État français hésita sur le mode d'occupation du territoire et adopta une politique d'occupation restreinte, notamment en raison de la résistance de la population autochtone dirigée par l'Émir Abd-el-Kader⁴⁴. Cependant, celui-ci ne résista guère longtemps aux puissantes armées françaises qui entreprirent en 1839 l'occupation totale du territoire algérien. L'avancée de l'armée française connut notamment un véritable essor avec l'arrivée du gouverneur général d'Algérie, le Général Bugeaud, en 1840. La violence sans limite des mesures de pacification du territoire fut illustrée dès 1836 par l'une des campagnes du commandant qui fut l'acteur d'un véritable génocide. A peine quinze années après l'arrivée des français, la population estimée à 3 millions d'habitants en Algérie de 1830, n'en compte plus que 2 millions (Benrabah, 1999 : 44). Durant cette période, la politique des Bureaux arabes fut mise en place, la France faisant le choix d'une administration civile du territoire. Le 18 avril 1845 une ordonnance partagea l'Algérie en trois provinces qui étaient constituées de territoires civils administrés par des Bureaux arabes⁴⁵ qui étaient composés de fonctionnaires

⁴³ Le traité de Paris signé par la France et la Grande-Bretagne met fin à la guerre de Sept Ans. Par ce traité, la France concède à la Grande-Bretagne un certain nombre de territoires notamment en Amérique, au Canada et en Inde.

⁴⁴ En 1837, ce chef mythique de la résistance algérienne fit reconnaître par la signature du traité de Tafna un État indépendant du royaume français.

⁴⁵ Les Bureaux arabes furent créés dès 1833 et jouaient également le rôle d'organes de renseignement et de commandement des Musulmans.

français et musulmans et présentaient l'avantage de préserver le statut des chefs de tribus, ceux-ci étant toutefois mis sous contrôle militaire.

Le rôle qu'allait jouer l'Algérie au regard des intérêts de la métropole fut ainsi fixé puisque l'idée d'une colonie d'exploitation de type protectorat fut délaissée dès 1848 au profit d'un projet de colonie de peuplement qui permettrait de créer « *un débouché pour les "sans-travail"* » (Durand et Tengour, 1982 : 48). Les mouvements de population furent tels qu'en 1950, on comptait un million d'Européens sur le sol algérien⁴⁶ (Cote, 1996 : 16, cité dans Queffélec, 2002 : 23). Alors, la politique française consista à exproprier les populations locales de leurs terres pour permettre aux immigrés européens de s'implanter dans les campagnes algériennes et vivre de leurs exploitations. Cette campagne d'expropriation eut des conséquences à la fois sociales et économiques irréversibles sur les communautés indigènes vivant principalement de l'agriculture. Certains paysans musulmans se virent forcés de quitter leurs exploitations et de gagner les hauts plateaux où les terres bien moins fertiles ne leur assuraient qu'un faible rendement (Stora, 1991 : 48)⁴⁷. L'appauvrissement des plus faibles et l'enrichissement des couches sociales supérieures directement liés à la politique française scinda la société algérienne qui devint alors fortement inégalitaire :

« La colonisation une fois amorcée, ce qui émergeait du désastre, c'était d'une part un peuple de survivants à moitié exterminés, une paysannerie appauvrie, frappée par de lourdes contributions de guerre comme châtiment de la résistance, et d'autre part, une féodalité autochtone demeurée intacte dans ses biens, et partageant même, dans une certaine mesure, avec les nouveaux possédants européens, les terres prises aux paysans. » (Lacheraf, 1959)

La déstructuration du secteur agricole causé par l'introduction du capitalisme moderne inconnu des Algériens, avait également un impact culturel dans la mesure où l'agriculture faisait partie intégrante de la tradition algérienne pré-coloniale. Celle-ci fut bouleversée par l'arrivée des Européens qui développèrent une agriculture commerçante

⁴⁶ Comparativement, le nombre d'Européens dans les autres colonies françaises du Maghreb étaient plus faible puisqu'il ne dépassait pas les 300000 au Maroc et 100000 en Tunisie (Queffélec, 2002 : 23)

⁴⁷ L'expropriation des paysans musulmans résulta en une diminution de la production céréalière de 20% entre 1880 et 1950 alors que la population double (Stora, 1991 : 48)

basée essentiellement sur la culture de la vigne alors inexistante dans les pratiques rurales des autochtones. Par ailleurs, comme le souligne Stora, (1991 : 48) le démantèlement du monde agricole traditionnel se traduit par « *une intégration forcée dans un système commercial et monétaire, la généralisation de la propriété privée et le morcellement des exploitations* » qui « [désorganisèrent] *définitivement la vieille société tribale* ». La déstructuration sociale et la perte d'identité furent également accentuées par l'urbanisation du pays qui accompagna l'occupation. Rappelons en effet que, avant 1830, l'Algérie était un pays essentiellement rural habité par des communautés aux valeurs tribales et pour beaucoup nomades. En 1854, la population algérienne était toujours composée à 70% de paysans (Stora, 2009 : 41). Cependant, dès 1851 (puis en 1873, 1887 et 1926), l'État français émit les premières lois foncières déposant les paysans musulmans de leur terre⁴⁸ ou les menant à la ruine. Alors que se développaient des centres urbains accueillant des Européens et des Algériens naturalisés de la classe moyenne naissante, l'exode rural provoqué par la politique française engendra un afflux important de paysans miséreux aux abords des villes. L'urbanisation du territoire suivait un découpage administratif comprenant trois types de communes : des communes de plein exercice où se concentraient essentiellement les Européens et des communes mixtes et des communes indigènes, bien souvent dans des zones isolées (Wesseling, 2009 : 57). Ce découpage renforçait la ségrégation raciale engendrée par la politique assimilationniste française répondant au souhait de faire de l'Algérie un territoire français.

Sous la Troisième République, l'Algérie, qui dépendait alors du ministère des Colonies, allait être confiée au ministère de l'Intérieur. Une administration basée sur le modèle français fut progressivement mise en place avec un découpage du territoire en départements, cantons et communes. Une fois la pacification du territoire achevée, la France procéda à une assimilation de l'Algérie qui devait déstructurer de façon irrémédiable le paysage socio-culturel algérien. La politique d'assimilation dans la gestion des colonies françaises - et plus particulièrement de l'Algérie - trouve sa source dans les idéologies diffusées par la Révolution française et dans la pensée jacobine. La Constitution de l'an III (1795) décrète que l'ensemble des territoires d'outre-mer constitue une partie intégrante de la République (Wesseling, 2009 : 91). Dans la lignée

⁴⁸ Durand et Tengour, (1982 : 49) précisent que le développement économique en Algérie reposait essentiellement sur l'exploitation de ces terres agricoles confisquées aux paysans indigènes pour la culture de vignes, de céréales puis d'agrumes et également sur l'intensification des exploitations minières.

de cette Constitution qui amorce le principe assimilationniste français, l'Algérie fut soumise à une administration directe depuis Paris et devait, en conséquence, se soumettre aux valeurs républicaines qui faisaient l'identité nationale française. Les communautés autochtones devaient se plier à la culture du colonisateur qui, en revanche, s'engageait à accomplir une mission civilisatrice envers la population conquise. Tel était, alors, le discours idéologique légitimant la domination française sensée apporter les valeurs de sa célèbre devise « liberté, égalité, fraternité ». Mais loin de nourrir un projet égalitariste et unificateur, la politique d'assimilation appliquée en Algérie s'est révélée, bien au contraire, très défavorable envers les populations locales écartées de la vie sociale et culturelle importée de métropole. En déclarant l'Algérie comme département français en 1848, l'ensemble des musulmans furent proclamés français sans avoir la citoyenneté française et tout en étant progressivement exclus de la sphère civile. L'accès à la citoyenneté française fut conditionné par des critères très restrictifs de sorte que les Algériens, définis selon le statut de musulman, étaient peu nombreux à « profiter » de la société coloniale. Comme le souligne Pervillé (2009 : 59), « *la méthode consistait à détacher de leur milieu des individus aspirant aux bienfaits de la citoyenneté française, et jugés dignes de cet honneur.* » Pour cela, l'auteur précise que des mesures furent adoptées. La première définie par le sénatus-consulte du 14 juillet 1865 restreignait l'accès à la citoyenneté française dans la mesure où celle-ci ne pouvait être obtenue par les Algériens qu'après l'abandon du statut personnel de musulman ou berbère (2009 : 60). A partir de 1923, le statut de « Français musulman » est institué par le Parlement et exclut les indigènes (polygames) des droits du citoyen (Coquery-Vidrovitch, 2009 : 21). En 1944, le gouvernement assouplit sa politique de naturalisation par l'ordonnance du 7 mars qui revenait sur l'abandon du statut musulman mais qui prenait en considération des critères élitistes basés sur l'obtention de diplômes, de décorations ou sur les mandats électifs (Pervillé, 2009 : 60). Ainsi, la citoyenneté française se méritait en fonction du statut social des aspirants, créant alors un schisme de la société algérienne entre des élites francisantes coopérant avec l'État colonial et le reste de la population. Par une différence habilement établie entre les notions de citoyenneté et de nationalité, le gouvernement français a parallèlement tracé le cadre d'une politique d'acculturation associée à un mouvement de division au sein de la population indigène puisque ceux renonçant à leur identité religieuse pour accéder à une position confortable, étaient considérés comme des traîtres par leurs coreligionnaires. Pour obtenir le droit de vote, il était nécessaire de renoncer au droit islamique, ce qui était

perçu comme une « *forme d'apostasie* » par les autres musulmans (Wesseling, 2009 : 298). La législation en vigueur en Algérie était ouvertement différentielle et défavorable à la population locale qui se voyait attribuer un statut sur la base ethnique et religieuse. En outre, le droit musulman fut conservé par les autorités françaises dans la mesure où il s'appliquait à tous ceux n'étant pas considérés comme citoyens français, la jurisprudence française prévalant cependant sur le droit islamique.

D'un point de vue fiscal, la population musulmane était soumise à l'impôt islamique pré-colonial mais également aux impôts français, sans que la redistribution des charges leur soit favorable (Wesseling, 2009 : 298). Par ailleurs, si le code civil français était appliqué à l'ensemble du territoire, le code de l'indigénat de 1881 s'appliquait exclusivement à la communauté musulmane (la population juive ayant obtenue la naturalisation française par le décret de Crémieux du 24 octobre 1870) et, tel que l'évoque Coquery-Vidrovitch (2009 : 20), creusait davantage le « *fossé légal (et moral) qui séparait "l'indigène" et le "citoyen"*. » L'auteur précise que ce code était composé d'une série de règles à respecter sous peine d'amende ou d'emprisonnement alors directement décidé par le gouverneur sans que celui-ci se voit dans l'obligation de faire appel à l'appareil judiciaire, au grand mépris du principe de séparation des pouvoirs. Dès 1844, le gouverneur Bugeaud introduisit la notion d' « infractions spéciales » des indigènes, dont Merle (2005) donne une série d'exemples :

« *Cette liste d'infractions spéciales comprend le refus d'obéissance aux ordres donnés pour les corvées, le refus d'accepter la monnaie française, les désordres et les discours séditieux.* »

Wesseling (2009 : 92-93) montre également la façon dont la société algérienne fut déstructurée par le démantèlement du pouvoir précolonial. Les chefs traditionnels étaient instrumentalisés en tant qu'auxiliaires auxquels on assignait « *les tâches les plus ingrates comme la collecte d'impôts* », ceci les destituant de leur légitimité religieuse qui conditionnait leur statut de chef. La politique d'assimilation française créa donc un système social inégalitaire duquel les musulmans restaient en marge à moins de renoncer à leur identité. Pervillé (2009 : 61) dresse un portrait pertinent de la structure sociale coloniale qui impliquait un déracinement culturel des classes moyennes et une rupture entre la masse et les élites :

« Au-dessus de [la masse de misérables paysans], flottaient de maigres élites qui ne pouvaient jouer le rôle de "classe dirigeante", monopolisée par la minorité d'origine européenne, mais plutôt de "classe moyenne". On peut y distinguer d'anciennes élites, composées de couche d'inégale fortune. D'un côté, de grandes familles d'avant 1830 ayant pactisé avec les conquérants pour sauvegarder leur rang [...] ou des lettrés coraniques déclassés par le rétrécissement du champ d'application du droit musulman. De l'autre, des "couches nouvelles" créées ou développées par la présence française; et enfin, les diplômés de l'université française, recrutés surtout parmi les enfants des catégories précédentes et s'orientant de préférence vers les professions libérales ».

En conclusion, la violence de la conquête française de l'Algérie fut telle qu'elle marqua de façon irrémédiable la structure socio-culturelle algérienne. Les hésitations quant au mode d'administration de la nouvelle colonie française laissèrent vite place à une exploitation des ressources de ce vaste territoire au détriment de ses occupants musulmans. Ces derniers furent divisés par une politique d'assimilation qui voulait faire de l'Algérie une partie intégrante de la France en déniait sa spécificité identitaire (linguistique et religieuse) jusqu'à vouloir en effacer toute trace. En imposant le français comme seule et unique langue de l'administration coloniale et en conditionnant l'obtention de la citoyenneté française par l'abandon du droit islamique, on assista à une rupture entre la masse appauvrie et forcée à l'exode rural en raison des mesures d'expropriation terrienne, et des élites indigènes francisantes, déracinées de leur culture d'origine. La société coloniale était donc fortement inégalitaire et créa une classe importante de laissés-pour-compte traumatisée par la déstructuration de ses traditions tribales. Cette configuration de la société coloniale algérienne fut accentuée par les politiques linguistiques assimilationnistes et les mesures éducatives prises par le gouvernement français ouvertement défavorables à l'encontre des musulmans.

II. 3. 1. 3. Impact linguistique de la colonisation française

L'aspect linguistique de la colonisation française fut assez important pour faire de

l'Algérie trente ans après son indépendance le second pays francophone après la France (d'un point de vue statistique ou quantitatif). Toutefois, le français fut souvent associé à des images négatives relatives à l'histoire douloureuse de la domination par une autorité étrangère. Le statut de colonie de peuplement de l'Algérie est l'un des premiers facteurs explicatifs de la forte implantation du français en Algérie puisque, en accueillant un nombre considérable de colons européens, le territoire algérien devint le théâtre de contacts linguistiques et inter-communautaires intenses dans un environnement politique qui favorisait l'exclusivité du français. Après quatre générations, l'école de Jules Ferry avait assimilé linguistiquement une grande partie de la population. Kateb (2005) montre à travers les résultats de plusieurs recensements (voir Tableau 33 ci-dessous) que l'assimilation eut des conséquences importantes sur le nombre de berbérophones en Algérie.

Tableau 33

Évolution de la population berbérophone en Algérie

(Source : Kateb, 2005 : 95)

Enquête de Hanoteau 1860	Enquête de Doutté-Gautier 1910	Recensement de 1954	Recensement de 1966
36,70%	29,40%	20,10%	19,00%

Comme il fut mentionné auparavant, en 1950, on dénombrait environ un million d'Européens en Algérie d'origine française, espagnole, italienne et maltaise (Cote, 1996 : 16 cité dans Queffélec et. al., 2002 : 23) au contact d'arabophones et de berbérophones. Cette arrivée massive d'immigrants de langues différentes donna lieu à un « *écosystème linguistique hétérogène dominé par la langue française* » (Queffélec et. al. , 2002 : 23). L'activité commerciale s'intensifiait considérablement dans la région – notamment en raison de l'arrivée des Européens qui développèrent une agriculture capitaliste – fit du français la langue des affaires incontournable dans les négociations entre commerçants et dans les relations avec l'administration. Queffélec et. al. (2002 : 23) évoque, en effet, le rôle du français à cette période en affirmant qu'il était « *l'instrument le plus usité entre l'administration et les populations allogènes d'origine européenne* ». La politique linguistique de la France en Algérie était ouvertement assimilationniste et concernait autant la population locale que les communautés issues de l'immigration depuis l'Europe (Queffélec et. al. , 2002 : 23). Dans cette perspective, les mesures éducatives instaurées

par les autorités françaises devaient alors répondre aux besoins de cet environnement linguistique en favorisant l'acquisition du français comme unique langue de communication inter-ethnique et ce au détriment de la langue arabe et du tamazigh. Comme le précise Kateb (2005 : 19) « *contrairement à la Tunisie et au Maroc, l'enseignement du français en Algérie ne fut introduit qu'en faveur de la conquête* » et « *devait initialement répondre aux besoins des immigrants européens* ». La langue arabe était absente des programmes scolaires appliqués dans les écoles coloniales dont l'accès était difficile pour les enfants musulmans. Dans les quelques écoles indigènes créées dans les années 1830⁴⁹, l'enseignement de l'arabe était également restreint à quelques heures par semaine. Ageron (1968 : 925) précise que le programme de 1898 prévoyait dans les écoles indigènes deux heures et demie consacrées à l'arabe dans chaque cycle et qu'auparavant aucune place précise ne lui était faite dans le système scolaire en Algérie.

L'école et le système scolaire au sens large est un lieu de socialisation privilégié dans l'aménagement linguistique d'un territoire. Dans l'Algérie coloniale, les autorités françaises se sont investies dans une politique éducative visant, a priori, à franciser l'ensemble de la population de l'Algérie selon les valeurs nationales de la République. Par ailleurs, comme le souligne Kateb (2005 : 19), la prise d'Alger correspond au développement de l'enseignement public en France avec notamment l'adoption de la loi Guigot de 1833 qui imposait la présence d'une école primaire dans chaque commune. L'Algérie, en tant qu'extension du territoire français devait logiquement se soumettre à ces dispositions. Toutefois, on constate un bilan relativement négatif de la scolarisation française en Algérie particulièrement au regard des faibles taux de scolarisation des enfants indigènes et de la production d'inégalités sociales engendrées par une inadaptation des écoles françaises à la réalité culturelle des musulmans. Ageron (1968) montre que, si la scolarisation des élèves musulmans était en constante progression, elle fut toutefois bien insuffisante. De 1892 à 1919, le nombre de classes accueillant des élèves musulmans passa de 196 à 942 de même que le nombre d'écoles indigènes passa de 109 à 494 (Ageron, 1968 : 950). Cependant, on notera que le taux de scolarisation des enfants musulmans qui était de 1,73% en 1892 n'atteignit que 5,7% en 1917 (Ageron, 1968 : 950). Dans chaque école, on estime qu'en 1887 la proportion d'élèves

⁴⁹ Selon Kateb (2005 : 14) la création d'écoles indigènes fut entreprise au début de la conquête pour remédier à la désertion des enfants des notables musulmans des écoles françaises. Des écoles juives françaises furent ouvertes en 1832 à Alger, en 1833 à Oran, en 1837 à Bône et une école maure française fut créée en 1836 à Alger.

algériens natifs était en moyenne de 0,88% (Queffélec et. al., 2002 : 22). En 1930, les indigènes étaient encore largement écartés de l'enseignement malgré des efforts du recteur d'Alger Jeanmaire puisque les enfants musulmans scolarisés ne dépassaient pas les 6% (Durand et Tengour, 1982 : 49). Dans l'enseignement supérieur, le constat est similaire. En 1914, seulement 12 licences sont obtenues par des musulmans du fait de leur faible représentation dans les universités, 89 étudiants en 1940 et 589 en 1954 (Queffélec, 2002 : 22).

Ce faible taux de fréquentation des écoles en Algérie au sein de la population locale s'explique dans un premier temps par la méfiance des musulmans envers l'enseignement livré dans les écoles françaises notamment en raison du principe de laïcité qui était perçu comme une menace pour l'identité religieuse des enfants. Par ailleurs, selon Ageron (1968 : 950) le nombre d'écoles restait insuffisant et la France fut vite confrontée à un manque de moyens qui limita les investissements nécessaires à ses ambitions. L'auteur ajoute également que certaines attitudes ségrégationnistes freinaient l'accès des enfants indigènes aux écoles. Celles-ci étaient établies dans des communes mixtes ou indigènes et non dans les grandes villes françaises qui refusèrent d'ouvrir des écoles indigènes jusqu'en 1914 alors même que le besoin de scolarisation était important du fait d'une activité économique plus intense que dans les autres régions (Ageron, 1968 : 950).

La politique éducative française en Algérie, qui ne laissait aucune place à la langue arabe ni à la religion (perçue comme fanatisme), donna naissance à un système scolaire « *parallèle* », « *dans un prolongement résiduel du système pré-colonial par son contenu et ses méthodes d'enseignement qui n'a survécu que grâce aux confréries religieuses et aux zaouïas*⁵⁰ » (Kateb, 2005 : 14). Il existait également des écoles coraniques dans lesquelles les enfants musulmans pouvaient suivre un enseignement en langue arabe. Mais là encore, dans une perspective assimilationniste, les autorités françaises firent en sorte de limiter l'implantation de ces écoles perçues comme une menace à la « stabilité » de la société coloniale qui devait être calquée sur le mode métropolitain. Ageron (1968 : 957) parle d'une véritable « *guerre* » faite aux écoles coraniques en décrétant dès 1892 l'interdiction « *aux écoles privées musulmanes voisines d'écoles publiques de recevoir des enfants d'âge scolaire pendant les heures de classe et exigeait une autorisation*

⁵⁰ Associations religieuses

préfecturale préalable » (pour lesquelles les délais étaient longs et qui étaient souvent refusées pour des prétextes dérisoires). Au vue de la situation sociolinguistique algérienne aujourd'hui et de la place du français dans le pays, on constate que le rôle de l'école fut limité dans l'implantation répandue du français dans la colonie puisqu'à défaut de recevoir les enfants des indigènes pour leur apprendre le français, elle créa un système linguistique élitiste où le français académique occupait une place de prestige et peu accessible. Deux événements majeurs allaient jouer un rôle bien plus important dans la diffusion de la langue française au sein de la population locale.

En effet, les deux guerres mondiales peuvent être considérées comme les deux facteurs historiques principaux ayant rapproché la France et les Algériens musulmans de façon concrète. L'enrôlement des indigènes dans les armées françaises au cours des deux guerres facilita grandement l'acquisition du français chez les soldats algériens. On ne comptait pas moins de 173.000 soldats dont 875.000 engagés dans les rangs de l'armée française durant les deux guerres (Queffélec, 1995). Queffélec et al. (2002 : 22) précise que la présence de ces soldats auprès des Français de même que le contact entre les deux communautés dû à une vague d'immigration vers la métropole manquant de main d'œuvre⁵¹, fit changer radicalement l'attitude des Algériens musulmans envers l'école française qui devient à partir de 1920 « *un lieu privilégié assurant l'émancipation, l'accès à la modernité, au bien-être et surtout permettant l'obtention d'un emploi dans diverses administrations de la puissance coloniale.* »

L'apprentissage du français prend alors un sens pragmatique pour les Algériens au contact du monde moderne occidental et au sein duquel ils occupent une position leur permettant de subvenir à leurs besoins après une longue période d'exclusion et d'appauvrissement dans le système colonial. Comme le souligne Ageron (1968), il est difficile de connaître la progression exacte du français au sein de la population indigène en raison d'un manque de statistiques. Il existe seulement quelques indices permettant d'évaluer son implantation dans certaines régions notamment en Kabylie où les Berbères furent largement francisés :

« *à l'étonnement des employeurs français les ouvriers kabyles*

⁵¹ 119000 musulmans furent envoyés en métropole pour remplacer dans les usines les français partis au front (Stora, 1991 : 44)

immigrés parlaient tous français; près de la moitié savait le lire et l'écrire. Pendant la guerre la correspondance avec les familles se faisaient en français. » (Ageron, 1968 : 953).

Le système éducatif colonial qui s'est révélé fortement inégalitaire, contribua à créer des élites locales francisantes bien que peu nombreuses. Pervillé (2009 : 64) souligne qu'

« en 1954, on ne comptait environ qu'un millier de diplômés et guère plus d'étudiants musulmans; les lettrés, au sens le plus large, ne représentaient que 13,5% des adultes (parmi lesquels 55% savaient lire et écrire en français, 25% en arabe, et 20% dans les deux langues). »

Les musulmans qui parvenaient à se hisser dans la société algérienne avaient suivi une scolarité en français calquée sur le modèle de l'école française pour le moins inadaptée à leurs origines culturelles. En conséquence, le système scolaire implanté dans l'Algérie coloniale créa des « déclassés ou des déracinés qui correspondaient à une certaine proportion des scolarisés parmi la population rurale » et qui devinrent « étrangers à leur tradition » (Ageron, 1968 : 954).

La langue arabe était exclue de tous les domaines de la société coloniale et ne persistait qu'au sein de la communauté musulmane par le biais des écoles coraniques qui délivraient un enseignement traditionnel dans lequel la religion occupait une place importante. En conséquence, l'arabe parlé était confiné à des milieux informels en marge de l'arabe classique enseigné dans les médersas⁵². Cette configuration linguistique persisterait pendant de nombreuses années après l'indépendance. Selon Queffélec (2002 : 22), la politique éducative française en Algérie accentua les inégalités sociales entre francophones et arabophones en créant une classe aisée imprégnée de la culture et de la langue française et une seconde classe « plus pauvre et plus populaire attachée à l'aire de la culture arabophone » (Cherrad-Bencheffa, 1990 : 108, cité dans Queffélec et. al., 2002 : 22).

En conclusion, on constate que la présence persistante du français est largement

⁵² Terme désignant des écoles du niveau primaire jusqu'à l'enseignement supérieur.

due à ses conditions d'implantation qui reposent moins sur les politiques éducatives mises en place par le gouvernement français que sur les besoins pragmatiques des Algériens arabophones et berbérophones. En effet, l'échec des écoles indigènes et l'accès limité des musulmans à l'école coloniale laissent supposer que peu d'entre eux ont appris le français à l'école ou que, du moins, le système scolaire n'a su implanter le français de façon répandue et égalitaire. En revanche, la participation des hommes indigènes aux deux guerres mondiales dans les armées françaises et la forte immigration des Algériens vers la France en manque de main d'œuvre ont constitué des moteurs importants dans la diffusion de la langue au sein de la communauté algérienne native. Plus qu'une augmentation des usages du français, c'est la diffusion d'attitudes positives envers le français qui favorisa l'implantation de la langue parmi la population algérienne. (cf. Benrabah, 2007). Ainsi, si la maîtrise du français académique ne concernait qu'une faible proportion des musulmans, le français en tant que langue de réussite socio-professionnelle et d'accès à la modernité, et qui constituait une variété ancrée dans une réalité sociale spécifique, fut largement diffusée auprès de l'ensemble de la population algérienne autochtone. On peut alors supposer que cette image positive a persisté et assuré la longévité de la présence du français en Algérie au côté d'une image plus négative associée au français enseigné dans les écoles et représentative des élites coloniales. On aurait alors reproché à celles-ci un ségrégationnisme linguistique et culturel ancré dans une idéologie assimilationniste irrespectueuse des identités des communautés ethniques en présence. Plus tard, lorsque les autorités de l'Algérie indépendante tenteront de réduire la place du français dans la société par le biais de politiques d'arabisation intensives, l'ancrage du français en tant que langue assurant un revenu dans une Algérie en proie à de graves crises socio-économiques, permit à la langue de l'ancien colonisateur de résister (voire d'être renforcée dans cette position). C'est ainsi que l'Algérie est devenue quantitativement le deuxième pays francophone après la France. Les inégalités sociales basées sur des critères linguistiques et créées par la politique assimilationniste française allaient constituer le ferment des mouvements nationalistes indépendantistes qui utilisèrent la langue arabe et la religion islamique comme références identitaires (fonction symbolique) ultimes face à l'envahisseur français.

II. 3. 2. Culture linguistique algérienne et impact des politiques d'arabisation : de la reproduction d'un système centralisateur à la reconnaissance partielle du plurilinguisme

La situation sociolinguistique de l'Algérie est, comme nous avons pu le constater, marquée par une distribution des langues qui se partage entre deux langues centrales – le français et l'arabe littéral – et des langues périphériques composées de différentes variétés d'arabe dialectal et du berbère. La position des langues en présence en Algérie est largement le produit de l'histoire et particulièrement celle du nationalisme algérien témoignant de la naissance d'un sentiment national alors inexistant dans l'Algérie pré-coloniale et des idéologies qui ont marqué la politique des dirigeants du FLN après l'indépendance du pays. La culture linguistique algérienne est, en conséquence, fortement imprégnée par l'histoire de la colonisation et par le statut des langues en présence dans son environnement linguistique. Celui-ci est, par ailleurs, lié aux différentes mesures politiques entreprises pour définir une identité algérienne authentique qui prenait part au projet nationaliste du FLN en tant que parti unique dans l'Algérie indépendante. L'étude de la formation de la nation algérienne et de son identité à travers les courants nationalistes dont ont été issues les élites de l'Algérie indépendante livrent une représentation pertinente des fondements politiques qui ont sous-tendu l'interventionnisme linguistique en faveur d'une arabisation radicale qui se présentait, au prime abord, comme une nécessité dans la construction de l'identité nationale.

Le nationalisme algérien est indissociable des mouvements de résistance aux autorités françaises. Branche (2009 : 12) soutient l'idée que « *l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne est bien aussi l'histoire d'un principe national qui s'impose comme une évidence à tous.* » Dans une certaine mesure, le nationalisme algérien qui a façonné les fondements de l'identité et de la culture linguistique algérienne fut insufflé par la colonisation française. Cette idée induit a priori certains antagonismes dans la formation d'une identité collective authentique alors que le ressentiment envers l'ancien colonisateur allait aussi imprégner les discours des partis nationalistes algériens dès 1920. Ainsi, l'on perçoit la difficulté liée au désir de créer une personnalité algérienne gratifiante lorsque celle-ci est engendrée par l'humiliation d'être soumise à un pouvoir étranger. L'organisation sociale de l'Algérie étant articulée autour de la tradition tribale

et nomade, l'unité du peuple algérien et le sentiment d'appartenir à une communauté nationale, qui est une notion issue de la pensée occidentale, étaient, avant l'arrivée des français, quasi inexistantes. En effet, avant 1830, le territoire de l'actuelle Algérie était administré par la Régence d'Alger instaurée depuis 1515 par le califat ottoman. Durant cette période de domination turque, les communautés du territoire maghrébin entretenaient peu de contact avec les autorités ottomanes de sorte qu'elles conservèrent leur culture et leur langue, de même qu'une forte tradition tribale. La conscience collective d'un peuple algérien uni autour de valeurs nationales fédératrices était donc relativement absente de la sphère populaire de l'Algérie précoloniale. On comprendra alors la nécessité pour les élites algériennes de définir une identité authentique en faisant référence à l'unité d'un peuple qui aurait été inscrit dans la continuité de l'histoire en recourant à la langue et à l'Islam comme clés de voûte de cette unité. En outre, le caractère arabo-musulman de l'Algérie qui fut mis en exergue relève également d'un épisode de conquête du territoire. Mais le déni de cet aspect qui accompagne le besoin de présenter l'Islam et l'arabité comme les fondements originels de l'algérianité serait un problème au regard de la reconnaissance des communautés berbères, de la diversité culturelle au sens large et de l'instauration d'un régime démocratique.

II. 3. 2. 1. Arabisation comme nécessité dans la réhabilitation d'une identité algérienne arabo-musulmane authentique

L'arabisation constitue une politique linguistique pratiquée par un grand nombre de pays arabophones, notamment dans les pays du Maghreb qui, au lendemain de la colonisation, ont entrepris une réhabilitation de la langue arabe classique évincée par le français, la langue coloniale, dans divers domaines. Dans les pays du Maghreb, il s'agissait alors de (ré)affirmer l'identité du pays nouvellement indépendant pour clamer symboliquement l'autonomie de leur communauté vis-à-vis de l'ancien oppresseur. Bien souvent, la légitimité des nouveaux pouvoirs en place dépendait de cette capacité à redéfinir une certaine authenticité identitaire pour mettre un terme à l'aliénation culturelle et à la déstructuration sociale causées par la domination française. Les politiques d'arabisation consistaient à agir sur le statut des langues en présence afin de redéfinir la configuration linguistique des pays qui devaient alors être en accord avec

l'héritage historique des peuples arabo-musulmans. Les domaines éducatifs et administratifs, dans lesquels le français était la langue dominante, furent les premiers à faire l'objet de ces interventions (surtout en Algérie). Caractérisée par une dimension identitaire, l'arabisation au Maghreb se distingue de celle pratiquée au Machrek (l'orient arabe) au cours du XIX^e qui consistait à « *doter la langue arabe de mots techniques nouveaux pour s'approprier ces nouvelles réalités techniques* » venues d'Occident (Grandguillaume, 1986 : 152). En revanche, les pays du Maghreb ont opté pour une politique interventionniste agissant sur le statut de la langue arabe et non sur le code en lui-même, l'objectif principal n'étant pas orienté par une volonté d'ouverture à la modernité occidentale que la colonisation leur avait déjà apportée dans une certaine mesure (Grandguillaume, 1986). L'arabisation est également dans sa fonction identitaire inséparable de sa dimension religieuse, l'arabe classique en étant l'un des véhicules principaux. L'arabisation en Algérie fut, plus que dans ses pays voisins, un moyen de rétablir une identité égratignée par les vicissitudes d'une histoire nationale mouvementée. Les tout premiers mouvements nationalistes algériens revendiquaient l'importance de rétablir la langue arabe comme le seul véhicule d'expression de l'Algérie, à l'image du célèbre mot d'ordre prononcé par Abdelhamid Ben Badis, le chef de l'Association des Oulémas créée en 1931 : « *L'arabe est ma langue, l'Algérie est mon pays, l'islam est ma religion.* » Ce mouvement réformiste invitait à un réveil de la population algérienne face à l'assimilation française et proposait un enseignement de l'arabe dans les medersas qui s'accompagnait de « *conférences aux adultes* » dédiées à « *la rénovation de la religion musulmane, qu'il fallait détacher de ses déviations populaires mises en œuvre par les confréries* » (Grandguillaume, 2006).

Après sept ans de luttes armées contre les forces françaises, l'Algérie devient indépendante le 5 juillet 1962. A l'automne de la même année, Ahmed Ben Bella s'empare du pouvoir sous l'égide du parti unique du FLN. Le 28 août 1963 est alors adoptée une constitution qui affirme le caractère arabo-musulman de l'Algérie tel qu'il est exprimé dans son préambule :

Extrait du Préambule de la Constitution de 1963

« L'Islam et la langue arabe ont été des forces de résistance efficaces contre la tentative de dépersonnalisation des Algériens menée par le régime colonial.

L'Algérie se doit d'affirmer que la langue arabe est la langue nationale et officielle et qu'elle tient sa force spirituelle essentielle de l'Islam ; toutefois, la République garantit à chacun le respect de ses opinions, de ses croyances et le libre exercice des cultes. »

L'article 4 de la Constitution de 1963 déclare que l'Islam est la religion d'État et l'article 5 que l'arabe est la langue officielle et nationale. La langue arabe, clés de voûte de l'identité algérienne, a été fortement mise en exergue par les élites soucieuses d'affirmer et de préserver l'héritage culturel du peuple. La constitution en vigueur aujourd'hui conserve ces deux caractéristiques (religieuse mais surtout linguistique) dans la définition de l'identité algérienne en additionnant toutefois le tamazight en tant que l'une des langues nationales mais non officielle comme le stipule le préambule de la constitution de 1996 (voir l'extrait ci-dessous).

Extrait du Préambule de la Constitution de 1996

« Le 1er novembre 1954 aura été un des sommets de son destin, aboutissement d'une longue résistance aux agressions menées contre sa culture, ses valeurs et les composantes fondamentales de son identité que sont l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité, le 1er novembre aura solidement ancré les luttes présentes dans le passé glorieux de la Nation. »

Les enjeux liés à la religion⁵³ et à la langue arabe furent source de fortes tensions en Algérie, bien plus que dans les autres pays du Maghreb, et ce pour une raison

⁵³ Ducelier et Micheaud (2000 : 19) soulignent que « la théocratie mise en place à Médine devait tout au long de l'histoire des Arabes représenter la forme idéale d'organisation de la cité » (2000 : 19). Cette histoire fut l'objet d'une instrumentalisation dans l'entreprise de légitimation des politiques d'arabisation. Outre le facteur historique qui a conduit au caractère musulman inéluctable de la société algérienne, la religion a constitué une dimension de la vie sociale et politique prédominante dans l'évolution du pays depuis son indépendance.

majeure qui réside dans une volonté politique farouche de rétablir l'authenticité d'une personnalité algérienne dans le but de compenser l'humiliation subie lors de la colonisation qui fut plus longue en Algérie. La légitimation par la langue et la religion était également nécessaire pour les élites qui avait pris le pouvoir par la force (voir plus loin : II. 3. 2). En outre, tel qu'il fut évoqué auparavant, le traumatisme de la colonisation fut donc bien plus grand en Algérie que dans les autres pays du Maghreb qui, bien que sous l'influence française, gardèrent une certaine part d'autonomie dans la gestion des affaires locales. Le ressentiment envers l'ancien colonisateur et l'antagonisme envers la présence postcoloniale de sa langue et de ses structures sociales sont donc potentiellement moins intenses dans ces anciennes colonies administratives qu'en Algérie, seule véritable colonie de peuplement de l'empire français. La déstructuration socio-culturelle étant plus profonde en Algérie, le besoin de retrouver une certaine authenticité identitaire s'en trouvait de même accrue. Ainsi, tel que le souligne Mansouri (1991), contrairement au Maroc et à la Tunisie, l'arabisation en Algérie s'intégrait à un projet d'unification du pays et était soutenue par une forte confiance populaire, du moins au commencement. Durant l'épisode colonial, l'Algérie était soumise au principe républicain de laïcité. Le peuple algérien, à qui l'on imposait la loi française, fut confronté au déni de son identité religieuse notamment à travers l'existence d'un statut musulman établi par la jurisprudence française (Coquery Vidrovitch, 2009 : 22). Celle-ci considérait dès 1903 que le terme musulman

« n' a pas un sens purement confessionnel, mais qu'il désigne au contraire l'ensemble des individus d'origine musulmane qui, n'ayant point été admis au droit de cité, ont nécessairement conservé leur statut personnel musulman, sans qu'il y ait lieu de distinguer s'ils appartiennent ou non au culte mahométan » (Weil, 2008 : 118, cité dans Coquery Vidrovitch, 2009 : 22-23).

Ainsi, être musulman en Algérie française était défini selon la loi non comme une identité religieuse mais comme un statut social inférieur. Une fois délivrée de la domination coloniale, les autorités algériennes, politiques et religieuses, ont donc entrepris de rétablir l'Islam et par le fait la langue arabe dans la culture algérienne en opposition à la France et à l'Occident au sens large. Dans une logique de différenciation identitaire, l'idéologie sous-tendant l'arabisation associait le français à l'Occident et à l'

« *irréligion* » (Rocherieux, 2001), l'incarnation même de l'autre qui s'opposait radicalement à l'arabe classique porteur du caractère musulman de l'identité algérienne. Le 21 août 1962, lors d'un appel à la population algérienne, l'association des Oulémas qui gagnait en influence en cette période délicate de transition, expose les composantes de la personnalité algérienne qui se définit alors selon sa religion, sa langue, ses mœurs, sa tradition et son histoire (Sagnetti, 2003). La langue et la religion sont donc des éléments identitaires très présents dans la culture algérienne car ils ont représenté des symboles forts de résistance à la domination française souvent accusée d'avoir bafoué l'identité algérienne par le déni de ces deux caractéristiques précisément.

Dans ces conditions, l'Islam et l'arabe qui lui est associé sont devenus les composantes quasi ultimes de l'identité algérienne. Grandguillaume (1986) souligne en effet que « *le fait d'être musulman est fondamental et [que] ce trait est déterminant même pour ceux qui seraient culturellement les plus marginaux, c'est-à-dire les berbères* ». L'auteur précise en outre que l'Islam constituait alors « *la seule source de légitimité reconnue* » et qu'il joue un rôle particulier dans le rapport de la communauté musulmane au reste du monde et en particulier à l'Occident : « *L'Islam représente l'autre : il est la seule structure culturelle susceptible de faire poids face à l'Occident chrétien, il est le seul à même de représenter l'anti-Occident* » (Grandguillaume, 1986).

En conséquence, il existe une certaine spécificité algérienne qui résidait dans une arabisation systématique, parfois même qualifiée de forcée et donc l'impact social fut souvent sujet à de fortes critiques. La culture linguistique algérienne a constitué un champ d'action politique majeur depuis l'indépendance du pays et a souvent été instrumentalisée dans la lutte pour le pouvoir qui engendra la guerre civile dévastatrice opposant l'armée nationale populaire à des groupes islamistes dès 1991. Les politiques d'arabisation entreprises pour (ré)établir l'arabe classique en tant que langue nationale et langue d'enseignement remplaçant le français, a également renforcé la dimension religieuse de la culture linguistique algérienne. Celle-ci a donc été façonnée initialement par le discours des élites et parfois de façon artificielle en ce sens qu'elle faisait l'objet de propagande dans la lutte pour le pouvoir entre différents groupes politiques. La conscience d'une identité linguistique spécifique a également été vivifiée par la présence marquée du français comme langue au statut privilégié et par les tentatives d'éradication de la langue de l'ancien colonisateur qui ont parfois produit des effets

contraires à l'arabisation souhaitée. La culture linguistique en Algérie s'est donc également construite à travers une attitude générale ambiguë envers la langue française qui, malgré tous les efforts entrepris pour la faire disparaître du paysage linguistique algérien, reste une langue de prestige encore aujourd'hui. Ainsi, la culture linguistique du peuple algérien trouve ses fondements dans deux dimensions – politique et religieuse – et à travers le traumatisme de la déstructuration socio-culturelle provoquée par la colonisation. Cependant, depuis l'indépendance du pays, cette culture a fort évolué, échappant parfois au contrôle des élites qui se sont souvent investis en tant qu'autorité unique dans ce domaine. Les sources d'une arabisation algérienne radicale prenaient leur source dans une idéologie sociale d'unité dont la langue et le religion devaient être les piliers, et ce souvent au détriment du respect de la diversité culturelle et linguistique de l'Algérie (notamment en ce qui concernaient les communautés berbères). Cette volonté d'unité fut ainsi la base du discours doctrinal du parti unique, le Front de libération nationale (FLN), qui gouverna le pays pendant plusieurs décennies après l'indépendance.

II. 3. 2. 2. Définition de l'identité algérienne dans l'idéologie uniciste du FLN

Nous avons constaté que la langue arabe a été l'un des tout premiers éléments mis en avant dans la définition de l'identité nationale algérienne. Cette démarche, qui se présentait comme une nécessité fut associée à une idéologie doctrinale d'unicité qui aurait des implications socio-culturelles non sans conséquence sur l'imaginaire collectif et sur l'identité linguistique en Algérie. Incarnée par le parti unique, le FLN, la cohésion du peuple, en tant que pierre angulaire du discours nationaliste dans les premières décennies qui suivirent l'indépendance du pays, devait s'articuler autour d'une quête d'authenticité dont les autorités fourniraient les origines ancestrales et ce parfois au détriment de l'exactitude historique. Les textes doctrinaux fondamentaux du FLN, regroupés dans la Charte d'Alger établie du 16 au 21 avril 1965 lors du premier congrès du parti, propose une version de l'histoire du peuple algérien comme étant celle d'une seule entité culturelle ayant évolué de façon linéaire depuis le III^e siècle avant JC., sous le règne d'un puissant royaume numide qui fit face à de nombreuses agressions. Ce royaume incarné par la figure mythique de Jugurtha⁵⁴, considéré comme le Berbère

⁵⁴ Jugurtha (160-104 avant JC) était le petit fils du roi numide Massinissa et fut longtemps un allié précieux de Rome avant qu'il décide de faire de la Numidie (actuelle Afrique du Nord) un royaume

s'étant élevé contre Rome, marque, dans l'histoire officielle proposée par le FLN, le début de la formation d'une conscience contre l'envahisseur – figure récurrente du discours nationaliste. Bien que la Charte d'Alger reconnaisse dans un paragraphe intitulé « *l'Algérie à la veille de 1830* » que l'arabisation et l'islamisation du territoire n'eût lieu qu'à partir du VIII^e siècle, un embryon de conscience religieuse s'était développé dans ce royaume numide dont la résistance populaire n'a cessé de « *boycotter* » la religion des différents agresseurs qui ont, dans l'histoire, tenté de prendre possession de l'Afrique du Nord. L'identité ancestrale préislamique de la nation algérienne trouve sa source dans un « *esprit combatif* », selon les rédacteurs de la Charte d'Alger, d'où de nombreuses références au thème de l'envahisseur, de l'agression et de l'étranger illustré par la mention des invasions romaine, byzantine, vandale, espagnole, turque et bien sûr française. Les Constitutions de 1963 et de 1996, évoquent également ce thème. Le Préambule de la Constitution de 1963 – tel que le montre l'extrait ci-dessous – débute avec une référence explicite à la colonisation française et à la lutte armée du peuple qui mena à la victoire contre la domination étrangère.

Extrait du Préambule de la Constitution algérienne de 1963

« Le peuple algérien a livré en permanence, pendant plus d'un siècle, une lutte armée, morale et politique contre l'envahisseur et toutes ses formes d'oppression, après l'agression de 1830 contre l'État Algérien et l'occupation du pays par les forces colonialistes françaises ».

La Constitution de 1996 fait également mention de l'héritage du peuple numide et réaffirme le caractère islamique de la nation algérienne en évoquant les « *agressions menées contre sa culture, ses valeurs et les composantes fondamentales de son identité* ». Celles-ci restent similaires à celles déjà établies dans la Charte d'Alger et dans la Constitution de 1963 mais compte également l'amazighité comme composante algérienne. Le thème de l'agression et de la méfiance envers l'étranger persisterait dans la politique du FLN comme fil conducteur notamment dans le texte du 1^{er} novembre qui laisse entendre que

indépendant. Bien que sa tentative échoua, il reste une figure mythique de la pensée doctrinale algérienne et reste l'incarnation de la résistance contre les Romains et indirectement contre l'Occident.

« le FLN se pense dans la réduction de la pluralité à l'unité, par 'forclusion' du national, en excluant tout partenariat à l'extérieur de la nouvelle frontière de légitimité. Le jeu est fermé. En dehors du cercle, il n'y a que l'ennemi. Dans le même temps il reprend à son compte une rhétorique du retour à la pureté des origines – il s'agit ici de la lutte nationale elle-même dont les ressemblances avec le discours religieux sont patentes. Au fond, le texte du 1er novembre greffe un fondamentalisme sur un messianisme » (Carlier, 2009 : 30).

La méfiance de l'étranger et de ce qui est extérieur à la nation transparait concrètement dans les politiques de nationalisation dans des secteurs économiques clé de 1962 à 1971⁵⁵. La propagande de l'État diffusait l'idée de la nécessité d'un retour à l'unité du peuple dans son essence et son authenticité sans subir l'influence occidentale qui avait conduit à la décadence et à l'éclatement de la population algérienne lors de la colonisation. Dans la Charte d'Alger, on peut également observer une mise en accusation du système capitaliste et des « *manœuvres européennes* » qui causèrent des problèmes financiers à l'État algérien.

L'appel à une cohésion du peuple allait, par ailleurs, se faire au détriment de la diversité culturelle de l'Algérie et notamment au regard de la question berbère. On remarquera, par exemple, que ce n'est qu'à partir de 1996 que la Constitution reconnaît l'« Amazighté » comme composante de l'identité algérienne et il faudrait attendre jusqu'en avril 2002 pour qu'une révision de la Constitution reconnaisse le tamazight comme deuxième langue nationale (article 3 bis), soit quarante années après l'indépendance du pays. En outre, la mention de l'Islam et de l'arabité comme fondements de la nation algérienne suppose un déni de la présence des communautés berbères dans l'Algérie pré-coloniale. Dans le discours du FLN, l'arabisation du territoire n'est d'ailleurs pas conçue comme une conquête au même titre que les invasions espagnole, turque ou française mais comme une période marquée par le progrès et la civilisation. Ce récit de l'histoire dans la Charte d'Alger omet, ainsi, de préciser que les peuples berbères furent concrètement soumis à une langue et à une religion qui n'étaient pas les leur lors des Conquêtes arabes et la résistance des Berbères

⁵⁵ Durant cette période, l'État algérien entreprit la nationalisation du secteur bancaire, minier et celui lié à la distribution du pétrole.

face aux armées arabes.

Derrière l'invocation de l'unité du peuple et de la méfiance envers l'étranger se profile un rejet radical de l'Occident incarné de façon directe par la présence française et motivé par le désir de redonner à l'Algérie sa grandeur perdue. L'Islam dans la pensée nationaliste du FLN devient le bouclier identitaire qui s'oppose à la laïcité de l'Occident et sert un discours destiné à déconstruire celui qui justifiait la supériorité des Français et leur mission civilisatrice. En effet, on peut lire dans la Charte d'Alger que l'Islam a apporté aux Algériens « *libération, promotion sociale, enrichissement culturel, prospérité et tolérance* », ce que la France se disait également apporter à travers l'implantation de sa culture et de sa langue. La lutte contre l'Occident est, en outre, une partie de l'identité des Algériens selon le parti unique si l'on considère les références aux agresseurs romains de qui les élites françaises se disaient être les héritiers. Dans la propagande coloniale, on retrouvera l'idée que la France devait s'inscrire dans la continuité de l'œuvre civilisatrice romaine.

Jules Ferry, fervent défenseur de la colonisation, s'adresse à la Chambre des députés le 28 juillet 1885 et prononce un discours visant à établir les fondements de la politique coloniale et le rôle qui incombe à la France en tant que « *race supérieure* » :

« Les races supérieures ont des devoirs...

Ces devoirs, messieurs, ont été souvent méconnus dans l'histoire des siècles précédents, et certainement, quand les soldats et les explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient pas leur devoir d'hommes de race supérieure. Mais, de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, avec grandeur et honnêteté, de ce devoir supérieur de civilisation.

Est-ce que vous pouvez nier, est-ce que quelqu'un peut nier qu'il y a plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du Nord depuis que la France a fait sa conquête? Quand nous sommes allés à Alger pour détruire la piraterie, et assurer la liberté du commerce dans la Méditerranée, est-ce que nous faisons œuvre de forbans, de conquérants, de devastateurs? » (Archives de l'Assemblée

Nationale)

A ceci, le discours du FLN s'oppose en invitant à une « *connaissance objective* » des événements tout en dénonçant une « *falsification* » de l'histoire de l'Algérie de même que sa « *simplification par des historiens et des publicistes liés politiquement et idéologiquement au colonialisme* ». Implicitement, tous ceux remettant en question la version historique du FLN étaient considérés comme les avocats de la colonisation et du discours mensonger de l'Occident. Pour rétablir la grandeur de l'Algérie pré-coloniale, le FLN dénonce dans la Charte d'Alger l'incapacité de la « *caste militaire turque* » à résister aux forces françaises et remet catégoriquement en question le « *caractère nécessaire de la colonisation* » du peuple algérien puisque

« *contrairement [...] à ce qu'affirment les historiens de la conquête [...] l'Algérie disposait de tous les éléments qui lui aurait permis de se développer mais la colonisation a stoppé sa marche vers le progrès* »
(extrait de la Charte d'Alger).

L'ancrage de l'identité algérienne dans l'histoire devait remplir plusieurs fonctions puisqu'il devait fournir les fondements de l'identité algérienne, permettre à la nation de se distinguer de la France coloniale mais également établir la légitimité dans l'exercice du pouvoir d'un parti unique. On pourrait alors supposer que le FLN insiste sur la nécessité d'en référer à sa version de l'histoire pour combler un manque de légitimité dans le présent, soit à la période correspondant à sa prise du pouvoir. En effet, le FLN fut instauré en tant que parti unique sans qu'il ne fut élu démocratiquement. Puis, en 1965, le Colonel Boumédiène, lui-même appartenant au FLN, renverse le pouvoir et gardera le contrôle de l'État jusqu'en 1989 lorsqu'une révision de la Constitution ouvrit le pays au multipartisme. Celui-ci fut établi à la suite de violentes émeutes en 1988 durant lesquelles les Algériens, qui rencontraient de graves difficultés socio-économiques, réclamaient plus de démocratie. Les premières élections législatives eurent lieu en 1991 et donnèrent un avantage certain au Front Islamique du Salut (FIS), ce à quoi le FLN réagit par un véritable coup d'État pour faire annuler les élections. S'ensuivit une guerre civile opposant la branche armée du FIS aux forces militaires du FLN. La doctrine du parti unique avait, jusqu'à cette période meurtrière, été soutenue par un discours visant à mettre un voile sur la diversité des tendances politiques

présentes au sein du nationalisme algérien dès son commencement dans les années vingt.

Aït Kaki souligne que le discours de propagande du FLN en 1954-1955 visait à donner une illusion d'unité en ignorant la réalité de la diversité des courants idéologiques qui ont traversé la lutte anticoloniale. Ainsi, pour l'auteur,

« l'image paternaliste du peuple héroïque uni derrière son parti – le FLN – fier d'avoir recouvré son "originalité" perdue éclipse de manière périlleuse les différentes étapes de sédimentation de ce nationalisme dont l'histoire est aussi celle d'enjeux de pouvoir, de luttes partisans, d'exclusions et d'excommunications, de racismes et d'ostracismes » (Aït Kaki, 2004 : 43).

Beaucoup d'Algériens (intellectuels ou de la classe politique) considèrent que le nationalisme trouve sa source en la personne de Messali Hadj qui créa en 1926 l'Étoile Nord-Africaine (l'ENA), un mouvement indépendantiste qui survient après le mouvement anticolonialiste émergent en France à l'issue de la guerre du Rif⁵⁶. Le père du nationalisme algérien fut très tôt, en contact avec la France et la culture française dont il fut notamment imprégné durant sa vie en métropole⁵⁷. C'est en France qu'il exprima ses premiers engagements politiques au sein du parti communiste français (PCF) dont il était membre permanent comme le rappelle Valette (2011 : 16). En 1928, il se sépare définitivement du PCF pour se consacrer entièrement à l'ENA. Valette (2011 : 16) décrit la politique de l'ENA comme celle d'une organisation indépendantiste ayant conservé le discours révolutionnaire communiste qui dénonce les « *féodalités coloniales* » et qui prône une base religieuse de l'identité algérienne répondant aux fondements de l'Islam. En 1929, l'ENA est décrétée illégale par le gouvernement français et Messali Hadj est forcé à l'exil en Suisse. Toutefois, il ne renoncera pas à ses convictions et il reviendra plus tard sur la scène du nationalisme algérien avec le Parti populaire algérien (PPA) créé en 1937 et le Mouvement pour le triomphe des libertés

⁵⁶ La guerre du Rif opposa les puissances coloniales espagnole et française de 1921 à 1926 à des tribus rifaines (le Rif étant une chaîne de montagne dans le nord du Maroc). Ce fut l'une des premières guerres coloniales dans laquelle la France fut impliquée et confrontée à des mouvements indépendantistes.

⁵⁷ Messali Hadj est un fils de l'Algérie coloniale né en 1906 à Tlemcen où il suivra une scolarité en français. Plus tard, de 1918 à 1920 il effectuera son service militaire à Bordeaux (Valette, 2011 : 15).

démocratiques (MTLD), « *pendant légal* » du PPA qui vit le jour après la seconde guerre mondiale (Rahal, dans Branche, 2009 : 74).

Le caractère religieux du mouvement nationaliste algérien fut également et surtout incarné par l'association des Oulemas créée en 1931 et dirigée par le cheikh Ben Badis. Les Oulemas étaient investis dans l'enseignement de l'arabe et de l'Islam dans les médersas durant la période coloniale pour contrecarrer l'assimilation française et ils revendiquaient une forte composante musulmane dans l'identité algérienne. Ils rejoignaient de ce fait la conception uniciste de Messali Hadj au regard de la nation, au point de livrer une réelle lutte contre les « *pratiques berbères* » liées au culte des saints (Goldzeiguer, 2002 :180). La question de la reconnaissance des minorités dans la société algérienne fut très tôt mise au-devant de la scène politique avec la crise berbériste de 1949. Cet épisode du nationalisme algérien fait référence à un groupe de militants kabyles du PPA-MTLD de France qui vota une motion (à 28 voix sur 32) pour « l'algérianité de l'Algérie » à la suite d'une déclaration de Messali Hadj qui affirmait le caractère exclusivement arabe de l'Algérie (Aït Kaki, 2004 : 44).

Cet événement traduit certaines divergences idéologiques au sein des mouvements nationalistes algériens qui toutefois se présente, dans le discours des autorités issues du FLN comme le résultat d'une évolution politique linéaire légitimement incarné par un seul parti politique. Rahal (dans Branche, 2009) décrit le discours nationaliste du FLN comme fallacieux dans la mesure où la doctrine du parti unique a imposé une histoire du mouvement national et de la guerre de libération dans une « *version monolithique et hégémonique* » inscrite officiellement dans la Charte d'Alger. Rahal (dans Branche, 2009 : 73-74) précise que

« cette histoire officielle s'articule autour de plusieurs mythes : la glorification de la lutte armée ; la référence constante au peuple sous forme de populisme qui sert de principe de base au FLN [...] ; la définition de la culture algérienne par la langue et la religion musulmane à l'exclusion de toute autre langue ou religion. Par ailleurs, les principes fondants cette mythologie auraient été défendus par un courant politique unique allant de l'Étoile nord-africaine au Front de libération nationale ».

Dans le cadre d'un État doctrinaire, le discours du FLN omet les références à la diversité culturelle algérienne et aux autres courants indépendantistes tels que celui de Ferhat Abbas à la tête en 1946 de l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA) et le parti communiste algérien (PCA) qui ne partageaient pas, entre autres, une conception religieuse de la nation algérienne contrairement à l'Association des Oulémas ou l'ENA (devenue plus tard le PPA-MTLD). Le PCA fut d'ailleurs, l'objet d'une campagne d'élimination par le FLN à partir de 1963. Le manque d'objectivité sur l'histoire du mouvement indépendantiste algérien s'inscrit même dans la Constitution du 28 août 1963 qui stipule dans son préambule :

« Le peuple algérien a livré en permanence, pendant plus d'un siècle, une lutte armée, morale et politique contre l'envahisseur et toutes ses formes d'oppression, après l'agression de 1830 contre l'État algérien et l'occupation du pays par les forces colonialistes françaises.

Le 1er Novembre 1954, le Front de libération nationale appelait à la mobilisation de toutes les énergies de la Nation, le processus de lutte pour l'indépendance ayant atteint sa phase finale de réalisation.

La guerre d'extermination menée par l'impérialisme français s'intensifia et plus d'un million de martyrs payèrent de leur vie, leur amour de la patrie et de la liberté.

En mars 1962, le peuple algérien sortait victorieux de cette lutte de sept années et demie menée par le Front de libération nationale.

En recouvrant sa souveraineté, après 132 années de domination coloniale et de régime féodal, l'Algérie se donnait de nouvelles institutions politiques nationales. »

Par ailleurs, lorsque le projet Blum-Violette⁵⁸, qui prévoyait un accès à la citoyenneté française sans contrepartie religieuse pour les élites algériennes, fut évoqué en 1936, les mouvements nationalistes réformistes de Ferhat Abbas et Ben Badis accueillirent favorablement, les propositions du gouvernement français (Chelli, 2011 : 30). Cet épisode montre que l'indépendance de l'Algérie ne constituait pas dans un

⁵⁸ Le projet Blum-Violette serait abandonné en raison de l'opposition rencontrée parmi les colons européens et au sein de l'Assemblée nationale française (Chelli, 2011 : 30)

premier temps, l'objectif premier du nationalisme algérien prôné par les deux organisations réformistes, contrairement au PPA de Massali Hadj qui se voulait indépendantiste dès le départ. Dans l'acceptation de l'élargissement de l'accès à la citoyenneté l'UDMA et l'Association des Oulémas montrent une certaine volonté d'intégration au système proposé par la France et, au début, une résistance plutôt modérée au colonisateur. Ce n'est qu'à partir des émeutes meurtrières du 8 mai 1945 à Sétif et dans le nord de la région de Constantine⁵⁹, lors de manifestations célébrant la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie, que l'indépendantisme algérien se développa de façon radicale, notamment avec la naissance du FLN dont les membres étaient issus de la frange indépendantiste du PPA/MTLD (Chelli, 2011 : 30).

Le message d'unité est tel qu'il ne mentionne que le rôle du parti unique auquel le peuple algérien se doit d'adhérer. L'unité du peuple durant la lutte anti-coloniale ainsi suggérée par la constitution relève également d'un mythe si l'on en réfère aux purges effectuées par le FLN pour punir ceux soupçonnés de collusion avec l'ennemi français. Selon Aït Kaki (2004 : 43) on a voulu livrer une image « *homogène* » et « *fallacieuse* » de l'indépendantisme algérien en raison de son manque de référence à un « *mythe fondateur* » et on a essayé de masquer les origines réelles des mouvements nationalistes dans la mesure où ils sont majoritairement nés en France et portés par les personnalités algériennes qui ont été proches (ou du moins en contact) avec les idéologies françaises. C'est ce que Stora décrit comme le « *nationalisme hors de la nation* » qui reste « *équivoque, complexe et douloureux* » (Stora, 1991 : 121, cité dans Aït Kaki, 2004 : 43). On pourra également évoquer le rôle de l'école française dans la diffusion des idéologies révolutionnaires et celui de l'immigration en France qui constitua un environnement de prise de conscience sociale et politique pour beaucoup d'ouvriers d'origine algérienne.

Il existait donc dans la lutte anti-coloniale plusieurs courants et plusieurs façons d'envisager la société algérienne. Celle-ci avait été conçue par les activistes berbères comme algérienne, avant tout, en respect des spécificités culturelles, laïque selon Ferhat Abbas, socialiste ou communiste, arabo-musulmane selon l'idéologie centralisatrice de Messali Hadj. Toutefois, la propagande du FLN qui, pour établir une certaine forme de

⁵⁹ Bien que les chiffres varient selon les sources, on estime à plusieurs milliers le nombre de victimes civiles provoquées par ces émeutes déclenchées par le tir meurtrier d'un policier contre un manifestant nationaliste algérien lors de la célébration de la victoire du 8 mai 1945.

légitimité à son autorité, donnera l'illusion d'une cohésion au sein des mouvements nationalistes et qu'en conséquence, une seule alternative n'était envisageable pour la société algérienne. Les voies empruntées dans cette démarche qui, de prime abord, se manifeste telle une nécessité pour le passage de l'Algérie dans l'ère de l'indépendance, se révèlent vite comme une seconde forme d'aliénation culturelle ressemblant de près aux pratiques assimilationnistes de l'ancien colonisateur. En effet, l'idéologie nationale d'une identité arabo-musulmane centralisatrice impliquait des dimensions culturelle et linguistique en cohérence avec les choix du parti unique. Ceci se traduit par de nombreuses mesures visant à éliminer la langue française de la sphère sociale algérienne et par le rétablissement de l'arabe classique dans le système scolaire. Les autorités algériennes firent alors le choix d'une arabisation radicale et sans institution d'un bilinguisme français-arabe transitoire. Ceci traduit un déni total de la réalité sociale et culturelle de l'Algérie telle qu'elle se présentait au sortir de la nuit coloniale, sans oublier l'aveuglement quant à la question berbère tout simplement ignorée dans la définition initiale d'une algérianité exclusivement arabo-musulmane.

II. 3. 2. 3. Grandes mesures des politiques d'arabisation de l'Algérie et instrumentalisation de la langue au service du pouvoir

Dans la perspective idéologique de redéfinir une algérianité authentique, l'arabisation s'imposa, ainsi que nous avons constaté, comme une nécessité dont les autorités politiques se sont emparée pour mener à bien la réhabilitation de la langue arabe classique comme héraut de cette identité algérienne et comme moyen de restitution du « *paradigme linguistique perdu* » (Sebaa, 2002 : 138 dans Bellatreche, 2009). Associée à l'Islam, les sphères linguistiques et religieuses furent ainsi rapidement investies par la politique à travers des interventions qui allaient structurer la vie sociale et économique des Algériens. Toutefois, en dépit de la légitimité de l'arabisation, elle fut accompagnée de crises politiques et l'histoire de l'arabisation en Algérie se trouve étroitement liée aux luttes de factions qui ont conduit les autorités algériennes à jongler avec la langue, le pouvoir et l'identité pour légitimer leur position dominante. Les différentes politiques d'arabisation furent entreprises dans divers domaines de la société et à différents degrés de radicalisation en fonction de la nature des gouvernements en place. Les mesures qui ont constitué l'arabisation algérienne ne peuvent donc être

comprises qu'à la lumière de l'évolution du contexte social et idéologique de l'Algérie depuis son indépendance jusqu'à nos jours et en fonction des gouvernements qui se sont succédés.

L'arabisation débute de façon modérée durant la présidence de Ben Bella sous le régime du FLN. La nouvelle constitution promulguée en 1963 qui instaure la langue arabe comme langue officielle et nationale inclut également une motion en faveur de l'arabe dans les débats du parlement et, en 1964, le gouvernement émet un décret sur l'arabisation de l'administration. En 1968, l'arabisation de l'administration se poursuit de façon plus intense avec les mesures prises par le gouvernement de Boumédiène qui mit en place le processus formel de l'arabisation de la fonction publique. L'arabisation consistait alors à faire de la langue arabe la langue associée au pouvoir des élites gouvernementales substituant le français, symbole de domination coloniale. Dans cette perspective, l'arabisation de l'administration devait accompagner celle de l'enseignement dans le but de former des élites arabisantes. Dans le système éducatif, l'introduction de la langue arabe se fait également avec prudence sous la présidence de Ben Bella, notamment en raison d'un manque d'enseignants arabisants. En 1962-63, on impose ainsi sept heures d'enseignement de l'arabe dans toutes les écoles et en 1964, le volume horaire passe à dix heures par semaine (Leclerc, 2013). Parallèlement, le mouvement des Oulémas, qui prônait les idéologies panarabes, dispensait un enseignement en arabe. Bien que les Oulémas ne prétendirent à aucun rôle politique du temps de Ben Bella, très vite leur influence gagna en ampleur et de nombreuses écoles coraniques furent implantées dans le pays. A l'image de l'action des Oulémas du Cheikh Ben Badis, l'arabisation de l'éducation était fortement ancrée dans une dimension religieuse, du fait du lien étroit entre l'arabe classique choisi comme medium d'enseignement et son utilisation dans le Coran.

Lorsque Boumédiène arrive à la tête du pouvoir après son coup d'état de 1965, l'arabisation allait connaître une radicalisation alors que le président s'entourait de conservateurs religieux pour mener à bien une multitude de lois arabisantes (Chelli, 2011). Elles concernèrent la justice en 1966, la fonction publique en 1968, l'enseignement en 1972 ou encore l'information et l'affichage public en 1976. Mais c'est surtout dans le domaine de l'éducation que l'arabisation fut accentuée notamment avec la nomination d'Ahmed Taleb Ibrahimi au ministère de l'éducation nationale de 1965 à

1970, suivi d'Abdelhamid Mehri, secrétaire général de l'enseignement primaire et secondaire dont il entreprit l'arabisation totale de 1970 à 1977. Pendant plus de dix ans, le système éducatif algérien devait connaître une arabisation radicale et systématique et ce parfois au détriment de la qualité de l'enseignement. Celui-ci devait être livré en arabe classique et ne devait laisser de place à l'arabe dialectal algérien selon une idéologie monolingue à l'image du jacobinisme français qui invoquait l'unité linguistique au service de la cohésion nationale. Parallèlement, le gouvernement impose la connaissance de l'arabe classique à tous les fonctionnaires par le décret du 28 avril 1968 et mène une politique linguistique ouvertement anti-française. En 1989, le baccalauréat bilingue arabe-français est supprimé. Alors que les élites algériennes œuvraient à éradiquer toute trace de l'ancien colonisateur, elles choisirent paradoxalement d'emprunter son idéologie en imposant une langue exclusive au détriment de la diversité linguistique du pays. A l'image de la loi du 16 janvier 1991⁶⁰ sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe (gelée jusqu'à sa reconsidération en 1996), les politiques d'arabisation ont souvent été inspirées du modèle français de centralisation linguistique en n'admettant aucune forme de plurilinguisme officiel. La loi prévoyait, en effet, l'interdiction de l'utilisation de toute LE et particulièrement du français qui devait être évincée des écoles, de l'administration, des hôpitaux et des secteurs socio-économiques, et ceci sous peine de fortes amendes dans certains cas (Leclerc, 2013).

L'arabe dialectal et la langue berbère furent aussi totalement écartés du système scolaire et des domaines officiels. En 1970, l'usage du tamazight est interdit à l'école et en 1972 la chaire berbère de l'université d'Alger est supprimée. Sur le plan de l'unification linguistique du pays, la politique agressive envers le tamazight allait jouer grandement sur la vitalité de la langue si l'on considère les différentes enquêtes menées depuis 1860 sur l'évolution de la population berbérophone en Algérie.

Comme le rappelle Hassan (1996 : 178) la période coloniale française prolongée a fortement marqué l'Algérie de sorte que sa population fut ancrée dans une double culture caractérisée par un système socio-économique importé de la France qui impliquait une administration francisante et une situation linguistique héritière de la

⁶⁰ Cette loi a pour objectif de réglementer l'usage de la langue arabe dans un certains nombres de domaines, là où le français a généralement une place privilégiée.

colonisation. Cette situation avait donné lieu à une distribution des langues en présence relativement stable. En optant pour une idéologie de monolinguisme étatique, l'État algérien a alors préféré passer outre la réalité linguistique de son pays en adoptant une position radicale à travers une politique d'arabisation immédiate. Hassan (1996 : 178) précise que dans de telles conditions l'arabisation qui se trouvait être « *indispensable* » mais « *conduite à marche forcée, avec dogmatisme, chauvinisme à courte vue* » ne pouvait être que « *suicidaire* ». De ce point de vue, Mansouri (1991) fait référence aux conditions d'application de l'arabisation algérienne soutenant que les décisions prises en matière économique ont contribué à l'échec de la politique linguistique. Alors que le Maroc et la Tunisie avaient fait le choix d'une économie libérale basée sur le principe général du « *laisser-faire* », les dirigeants algériens s'étaient attachés à une politique socialiste qui impliquait le contrôle de l'État sur l'économie et à travers notamment la programmation d'une industrialisation rapide du pays. Mansouri (1991 : 70) met alors en évidence la contradiction d'une telle orientation du fait que le développement industriel reposait grandement sur les technologies et sur l'usage des langues occidentales. En rejetant les valeurs occidentales, les autorités algériennes ont également mis en péril le processus de modernisation de la société plongée dans des difficultés économiques et accentuant le désenchantement des jeunes Algériens victimes d'un système éducatif pris en otage par les acteurs de l'arabisation systématique. Alors que les politiques éducatives favorisaient la formation massive des étudiants en langue arabe, la situation linguistique du marché du travail restait fortement marquée par la domination du français, d'où une frustration grandissante chez les jeunes Algériens qui se trouvaient alors limités d'un point de vue professionnel. Le manque de moyens pouvant assurer une arabisation rapide sans admettre de bilinguisme transitoire, la médiocrité de l'enseignement qui en découla et le déni des réalités sociolinguistiques du pays générèrent une situation de crise qui frappa une jeunesse algérienne. Celle-ci fut sacrifiée et rendue inapte au marché du travail soumis à la maîtrise des techniques et des savoirs venus d'Occident. Face à l'échec des formations arabisées, les employeurs rechignent à recruter des arabisants et ce malgré les quotas imposés par l'État. Dans les années 1970, la situation est telle que les étudiants manifestent devant les académies revendiquant le droit d'accès à des emplois et à un enseignement supérieur en arabe (Hassan 1996 : 188). En 1979, l'université d'Alger devint le siège de manifestations des étudiants arabisants qui réclament plus de débouchés. L'échec de l'arabisation et les difficultés sociales qui l'ont accompagnées peuvent aussi, d'un certain point de vue, être

considérées comme ayant joué un rôle sur la montée du FIS et de la crise sociale et politique des années 1990.

En effet, l'arabisation de l'enseignement qui s'accéléra avec Boumédiène puis sous la présidence de Chadli Bendjedid de 1979 à 1992, eut un impact dévastateur en créant un « *schisme de la société algérienne* », un certain « *antagonisme face aux emplois et aux responsabilités* » et la « *frustration des arabisants comme des francisants* » (Hassan, 1996 : 188). Si la politique de Boumédiène qui préconisait la modernisation du système éducatif et à l'arabisation immédiate de l'école rencontra un succès quantitatif non négligeable, l'aspect qualitatif, au contraire, fut relégué au second plan. Comme le souligne Grandguillaume (1997) « *l'Algérie de 1962 était totalement francisée. Celle de 1996 était largement arabisée* ». Lors d'un recensement effectué en 1987, 8,4 million de personnes âgées de dix ans et plus (soit 54,2 % de cette population) déclaraient savoir lire et écrire en arabe (Kateb, 2005 : 87). Toutefois, le manque de moyens et de ressources humaines pouvant soutenir les ambitions du gouvernement ont alors mené à une « *tragédie éducative* » (Hassan, 1996 : 173). Malgré les efforts de scolarisation, le rejet du bilinguisme à l'école se révélait inadéquat dans une société où l'administration, l'élite intellectuelle et scientifique restaient majoritairement francisantes, en dépit des tentatives parfois autoritaires d'imposer l'arabe dans ces domaines. Le français restait paradoxalement et contre toute attente la langue de la réussite sociale, « *la langue du métier et du pain* », comme l'évoque Kateb (2005 : 89) :

« Si la langue arabe était considérée comme la langue qui ouvrait les portes du paradis, depuis le début du siècle dernier, la langue française à, quant à elle, était considérée comme la langue qui ouvrait l'accès au marché du travail. [Elle] permettait d'avoir un salaire régulier dans un pays où les famines n'ont totalement disparu qu'au milieu du 20^e siècle ».

Le manque d'enseignants qualifiés et de supports pédagogiques adaptés à l'enseignement de certaines matières (surtout scientifiques et techniques) en arabe allaient mener le système éducatif algérien sur les voies d'une déroute autodestructrice. Si les autorités algériennes agirent sur le statut de la langue arabe classique pour en faire un médium d'enseignement, elles ne prirent aucune mesure pour moderniser la langue afin de la rendre adaptée à une telle fonction. L'arabe classique est, en effet, une langue

écrite qui fut enseignée en tant que telle pour une utilisation éducative demeurant a priori orale. L'inadéquation de cet idiome décrit par l'ancien ministre de l'éducation nationale Ahmed Djebbar⁶¹ comme « *une langue utilitaire très pauvre [...] c'est-à-dire une langue sans âme, puisque sans référence culturelle ou presque* » (Kateb, 2005 : 88) ne pouvait conduire qu'à un enseignement limité par les contraintes expressives d'une langue morte sans potentiel de créativité. Comme le souligne Benrabah (1999 : 147), l'arabe coranique n'est parlé naturellement par aucun enfant et un effort de réflexion constant est nécessaire lorsque celui-ci est utilisé. L'arabe classique pouvant être considéré comme une LE pour les jeunes Algériens, ceux-ci étaient alors confrontés à l'usage d'une langue qu'ils ignoraient mais qui allait servir de véhicule à leur apprentissage de connaissances dans divers domaines. Dans une logique d'arabisation immédiate et sans transition, on entreprend de façon précipitée l'enseignement d'une langue arabe simplifiée qui allait mener inéluctablement à une forme d'acculturation et à l'appauvrissement de la pensée des apprenants, tel que le décrit Benrabah (1999 : 146) :

« La réalité linguistique complexe du jeune algérien est réduite à un inventaire de phrases et de mots concrets qui correspondent à des catégories grammaticales très strictes : des textes en formes de suite de phrases ayant la structure sujet-verbe-complément ».

En outre, l'arabisation de l'enseignement allait de pair avec son islamisation. Les doctrines religieuses investissent peu à peu le contenu de l'enseignement en diffusant des « *visions réductrices* » et des théories simplistes qui inculquaient « *l'intolérance* », « *le rejet des autres* », « *voire la haine* » (Hassan, 1996 : 191). L'introduction de l'idéologie islamique fut notamment favorisée par l'intervention de pseudo-enseignants venus du Moyen-Orient dont la contribution était sollicitée pour pallier au manque de ressources humaines dans les écoles algériennes (Hassan, 1996 : 185). Dans les rangs de ces enseignants se trouvaient certains représentants des Frères Musulmans venus d'Égypte (dont les autorités se réjouissaient de leur expatriation) qui diffusaient des idéologies panislamistes extrémistes prônant des valeurs traditionnelles opposées à la modernité, au changement et à l'influence occidentale. L'islamisation de l'enseignement par ces voies radicales allait ajouter à l'affaiblissement du système éducatif en ayant un impact direct sur la psychologie des apprenants immobilisés dans leur progression par

⁶¹ Ahmed Djebbar fut ministre de l'éducation nationale de 1992 à 1994

« l'assèchement de la créativité produit par une culture et des dogmes stériles véhiculés par un idiome sclérosé, surtout quand ce dernier est enseigné à travers un modèle figé qui interdit innovation et créativité »
(Benrabah, 1999 : 148).

L'imposition de l'arabe classique dans le système scolaire comme unique langue légitime représentant la personnalité algérienne authentique fut d'un point de vue psychologique une autre forme de colonisation des esprits dont les manœuvres assimilatrices avaient notamment pour objectif de dévaloriser l'arabe dialectal regroupant l'ensemble des communautés linguistiques du pays. Ainsi, Grandguillaume (1997 : 3) décrit un processus de culpabilisation des locuteurs de l'arabe dialectal et des berbérophones à travers la diffusion d'un certain purisme linguistique rappelant le conservatisme des politiques linguistiques françaises appliquées dans les entreprises d'éradication des patois régionaux :

« Comme leurs anciens "maîtres" jacobins de l'Hexagone, les idéologues de l'arabisation recherchent l'unification linguistique totale du pays. D'où leurs tirades contre les dialectes arabes, considérés comme des formes dégradées du pur arabe classique. D'où également leur tentative d'entretenir la confusion, par exemple en déclarant l'arabe écrit langue maternelle, puisque "langue des ancêtres". D'où aussi des directives pédagogiques prescrivant d'enseigner cette langue écrite comme une langue orale. Comme jadis les patois en France, les parlers arabes passent en Algérie pour des formes incorrectes, des fautes que la pédagogie se devait de corriger – au besoin en culpabilisant l'élève, voire le citoyen, convaincu d'indignité. »

L'introduction de l'arabe classique dans le système scolaire fut, donc, à l'origine d'une crise identitaire du fait de l'imposition d'une langue « morte » en tant que véhicule d'expression culturelle et inapte, d'un point de vue fonctionnel, à décrire l'environnement des Algériens. L'incapacité des autorités algériennes à promouvoir un idiome solide de substitution au français allait justement rendre celui-ci plus indispensable que jamais pour moderniser l'économie et l'ensemble de la société. En s'attaquant à la langue

française en tant que symbole de la domination culturelle de la France, les gouvernements algériens ont nourri une confusion entre la valeur utilitaire et la dimension identitaire de la langue. Toute une génération fut ainsi privée de la possibilité de profiter d'un outil susceptible de les armer pour une bonne intégration à une économie moderne sans remettre en cause l'existence d'une algérianité authentique. Cette dernière aurait pu être redéfinie dans une perspective égalitariste au lendemain de l'indépendance si l'arabisation n'eût été calquée sur le modèle idéologique de l'ancien colonisateur, ou si, en d'autres termes, on ne remédiait à l'acculturation subie par la colonisation par une autre forme d'acculturation qui prit alors des apparences fratricides. Enfermées dans un complexe d'ex-colonisé ou dans l'ambiguïté opposant des attitudes de rejet et d'imitation envers l'ancien oppresseur, les autorités algériennes se sont concentrées sur la conservation de leur pouvoir manquant parfois de légitimité démocratique en adoptant les mêmes pratiques que ceux qui les avaient dominées. La diffusion d'idéologies contradictoires et le manque d'adéquation entre le discours politique et la réalité sociale du pays allaient, par le biais d'intervention sur l'aménagement linguistique, créer une crise identitaire sur un fond d'islamisation.

Le rejet de la diversité linguistique et culturelle de l'Algérie devait écarter toute forme de concurrence faite à l'hégémonie du FLN. La reconnaissance du plurilinguisme en faveur des berbérophones arrivera tardivement sous le gouvernement de Bouteflika. Durant son premier mandat présidentiel de 1999 à 2004, la politique linguistique fut laissée « en suspens » dans la mesure où très peu d'interventions furent entreprises à ce moment-là. Les discours de Bouteflika montraient, en fait, l'anachronisme de la loi de 1991 sur la généralisation de l'arabisation. Avec une période d'arabisation systématique et forcée qui donna lieu à une grave crise identitaire et socio-économique tout en laissant le pays en proie à une islamisation radicale, toute considération linguistique était alors sujette à de violentes réactions qu'il fallait apaiser pour ne pas faire resurgir de « vieilles blessures » nées de la désillusion générale au regard de la fiabilité des politiques linguistiques. Devenue presque « tabou », la culture linguistique algérienne fut très marquée par les conséquences dramatiques de cette arabisation immédiate. Face aux évolutions de son pays et aux revendications des minorités linguistiques berbérophones à la veille des élections législatives, Bouteflika ne pouvait que reconnaître officiellement la diversité culturelle de l'identité algérienne s'il voulait être le président de l'avancée démocratique du pays. Cette position stratégique visant à renforcer son autorité

égratignée par la remise en question de son élection en 1999⁶², fut concrétisé le 8 avril 2002 par l'adoption de l'article 3 bis de la constitution algérienne qui reconnaît alors le tamazight comme deuxième langue nationale. Le nouvel article stipule que « *le tamazight est également langue nationale* » et que « *l'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.* »

Le comportement du président Bouteflika envers l'usage de la langue au cours de ses apparitions officielles et publiques sont également significatives d'un changement de cap en matière de politique linguistique, puisqu'il ouvre la voie du plurilinguisme fonctionnel, alors rejeté par les élites précédentes adeptes d'une exclusivité de l'arabe classique. Il remet ainsi en cause les motivations des politiques linguistiques antérieures en les accusant d'avoir servi de façon manipulatrice les élites de la nation et non le peuple. Il déclare dans le quotidien El Watan en 1999 qu'« *il n'y a pas eu de problème linguistique en Algérie, juste une rivalité et des luttes pour prendre la place des cadres formés en français!* »⁶³. Il remet ouvertement en cause les politiques linguistiques anti-françaises de ses prédécesseurs et reconnaît officiellement que l'Algérie ne peut ignorer l'importance de cette langue dans la sphère nationale. Il déclare, en 2000, dans un discours à l'assemblée nationale française que

*« la langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie, des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle, ne saurait frapper d'ostracisme. »*⁶⁴

Toutefois, le président tient à marquer l'indépendance de l'Algérie vis-à-vis de la Francophonie et n'envisage pas l'adhésion de son pays à l'OIF. Certaines zones d'ombre dans l'aménagement linguistique du pays persistent cependant. Bien que la langue berbère soit reconnue comme langue nationale, aucune place ne lui a été concédée dans la sphère officielle. De plus, l'arabe dialectal qui représente le véhicule principal dans laquelle s'exprime quotidiennement la majorité des Algériens n'est jamais évoqué par les

⁶² Lors des élections présidentielles de 1999, une crise politique éclata lorsque une fraude fût dénoncée par l'ensemble des candidats qui, par leur boycott, laissèrent le champ libre à Bouteflika.

⁶³ El-Watan, 22-05-1999

⁶⁴ Discours du Président de la République algérienne Monsieur Abdelaziz Bouteflika à l'Assemblée nationale française, le 14 juin 2000

élites et reste ignorée de la politique linguistique du pays.

En conclusion, la culture linguistique de l'Algérie est largement le produit des politiques d'arabisation qui furent accompagnées de la diffusion d'idéologies dont le mécanisme reposait sur la relation entre langue, pouvoir et identité dans le but de légitimer les pouvoirs en place. En voulant s'accaparer le pouvoir, les autorités algériennes ont entrepris d'évincer les élites francisantes de façon radicale en légitimant leur action à travers l'islamisation de la société qui devait remédier à la colonisation culturelle subie depuis l'arrivée des Français. Ainsi, l'arabisation algérienne s'est perdue dans des confusions idéologiques qui eurent pour conséquence de créer des antagonismes et des frustrations pour l'ensemble des groupes sociaux. Sebaa (2002 : 59) souligne, en effet, que l'arabisation systématique telle qu'elle fut entreprise en Algérie a nié

« le rapport qu'entretenait les langues du peuple algérien avec la langue et la culture française, cultivant par cette négation, [une] triple confusion » : « confusion entre langue française et francophonie », « entre arabisation et algérianisation » et enfin « entre arabisation et islamisation ou réislamisation ».

L'instrumentalisation de la langue arabe classique à la base de ces confusions et des crises identitaires et sociales qu'elles ont engendrées, ont développé une forte conscience linguistique au sein de la population algérienne. La place du français en Algérie est incontestable et fut notamment renforcée par l'inadéquation de l'aménagement linguistique en faveur de l'arabe. La culture linguistique algérienne repose sur une configuration linguistique complexe dans laquelle la langue du peuple n'a aucune réalité officielle et la langue officielle n'a quasiment aucune existence dans la sphère populaire en dehors de la religion. Le recours aux LE, et notamment au français, est essentiel pour l'Algérie, car elles sont très souvent associées à la modernisation de la société en raison du caractère conflictuel de la relation entre l'arabe classique et dialectal d'un point de vue idéologique. Jusqu'à présent, ce conflit a pesé sur le développement des deux idiomes inaptes à une telle fonction. La position actuelle de l'anglais en Algérie relève alors, en partie, de la culture linguistique du pays, qui garde une préférence marquée pour le français. Toutefois, cette préférence semble plus relever

de la valeur instrumentale de la langue que de sa valeur identitaire et symbolique, ce qui ne ferme pas les portes à l'anglais dans la mesure où les besoins pragmatiques associés à l'acquisition des LE sont souvent susceptibles d'évoluer.

II. 3. 3. La place de l'anglais dans le contexte sociolinguistique algérien

La diffusion de l'anglais en Algérie repose essentiellement sur son intégration dans le système scolaire et dans la réalité sociolinguistique du pays. Dans un environnement où le français en tant que LE est déjà fortement implanté, la langue anglaise est en concurrence directe avec l'ancienne langue coloniale qui occupe encore aujourd'hui une place importante. Toutefois, le statut de l'anglais en tant que langue globale constitue une réalité à laquelle l'Algérie est confrontée dans son processus de développement et d'intégration au système international. La distribution des LE en Algérie, qui se partage essentiellement entre le français et l'anglais (dans la mesure où l'on ne considère pas l'arabe classique comme une LE), s'articule autour de trois axes principaux, à savoir :

- les besoins linguistiques engendrés par l'environnement sociolinguistique du pays,
- les politiques éducatives visant l'enseignement des LE et enfin,
- les attitudes de la population algérienne envers les LE.

D'un point de vue éducatif, on remarquera que les autorités algériennes ont souvent tenté de substituer l'anglais au français en tant que langue d'accès à la modernité. Toutefois, la réalité sociolinguistique du pays ne permet pas aux Algériens de renoncer au français qui reste la langue de la réussite sociale. En revanche, l'anglais, en tant que langue globale, présente l'avantage mondialement reconnu d'être la langue permettant l'accès à la modernité en raison de l'ensemble des secteurs technologiques et industriels dans lesquels elle prédomine. Toutefois, si la configuration et la culture linguistique algérienne sont telles que la diffusion de l'anglais se heurte à la primauté faite au français dans le système scolaire et des secteurs socio-économiques clés, rien pour l'instant ne laisse envisager que de possibles changements dans la position de l'Algérie sur la scène internationale et dans son processus de développement ne viennent jouer en la faveur de l'anglais.

II. 3. 3. 1. La configuration linguistique de l'Algérie

Leclerc (2013) propose un tour d'horizon de la situation sociolinguistique de l'Algérie en identifiant deux communautés ethniques principales – les arabophones et les berbérophones – et quatre langues en présence – l'arabe classique en tant que langue officielle, l'arabe algérien en tant que langue courante de communication, le tamazight et enfin le français en tant que langue coloniale. De façon plus précise, l'auteur détaille les caractéristiques démolinguistiques majeures (voir Tableau 34 ci-dessous).

Tableau 34

Principales communautés linguistiques en Algérie

(Source : Leclerc, 2013)

<i>Populations selon leur première langue</i>	<i>Proportion de la population totale algérienne (en %)</i>
Population arabophone	72
Arabe algérien	60
Hassaniyya (ou arabe mauritanien)	11,3
Arabe marocain	0,4
Arabe du Sahara	0,1
Arabe égyptien et irakien	0,1
Population berbérophone	27,4
kabyle	9,4
chaouia	5,3
tamazight	4,5
mzab	-
mozabique	-
touareg	-
tshalhit	-
Population francophone	0,03%

Sur une population de 34,8 millions d'habitants (estimation 2008), 72% des Algériens sont arabophones. Parmi cette population, l'arabe algérien⁶⁵ domine à 60% de la population totale et 83,2% de l'ensemble des arabophones. Les communautés ayant pour première langue une autre variété d'arabe, utilisent néanmoins l'arabe algérien, le « darija » (la langue courante en arabe) pour communiquer, ainsi que les communautés berbérophones qui représentent près d'un tiers de la population totale. Bien que l'arabe algérien (l'arabe dialectal) soit la langue native de la majorité des Algériens, c'est l'arabe

⁶⁵ On notera que l'arabe algérien est un ensemble de variétés d'arabe dialectal parlées en Algérie qui peuvent se distinguer selon leur région géographique et selon les influences qu'elles ont subies au cours de l'histoire. On remarque par exemple que l'arabe de la région d'Oran est influencé par l'espagnol au niveau lexical.

classique qui occupe le statut de langue officielle alors que celle-ci ne compte aucune communauté de référence. L'arabe classique correspond à la forme la plus ancienne de la langue, celle utilisée dans le Coran. L'arabe standard se distingue de l'arabe littéral qui, bien que très proche de l'arabe classique d'un point de vue structurel, fait référence à une forme plus moderne utilisée dans les médias et les échanges internationaux. On notera également, à titre indicatif, que la notion d'arabe intermédiaire est utilisée pour faire référence à la variété parlée par les lettrés lorsque ceux-ci communiquent avec des locuteurs de dialectes différents en mélangeant des structures de l'arabe littéral répandu à celle de l'arabe dialectal.

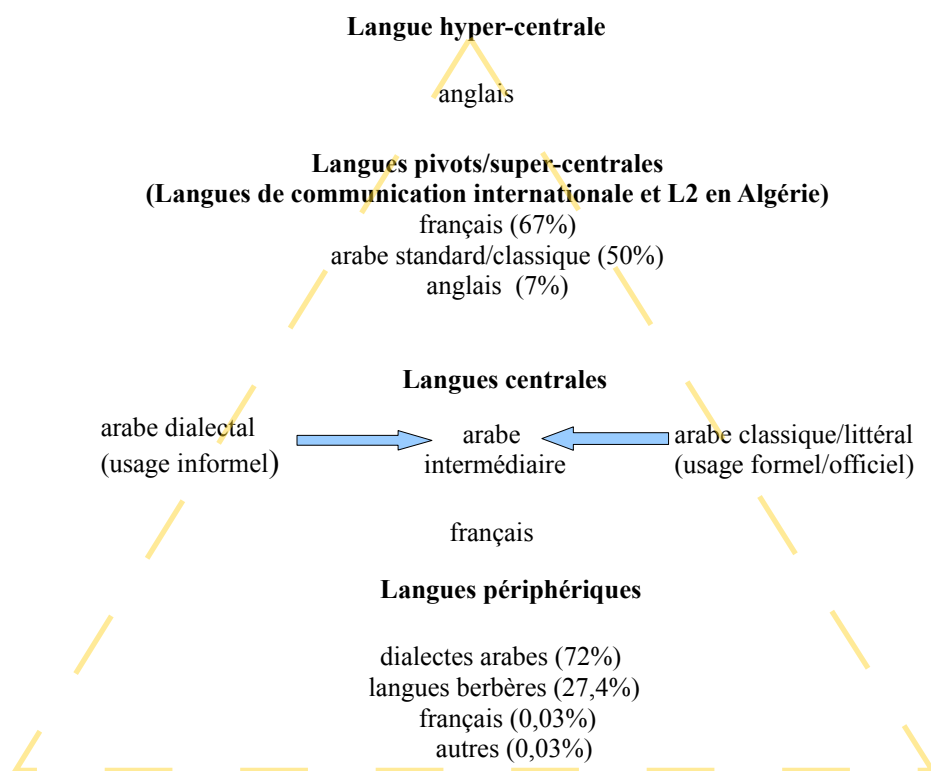
C'est donc en tant que LS que la population algérienne maîtrise la langue nationale de son pays. Au côté de l'arabe classique, se situe le français, qui occupe le statut de LE et qui est également parlé en tant que LS comme une langue de travail et d'enseignement supérieur. Cette description approximative du paysage linguistique algérien laisse entrevoir quelques points fondamentaux dans la compréhension de la situation sociolinguistique du pays. Dans un premier temps, il sera pertinent de noter que la langue officielle de l'Algérie est une L2 et non la langue maternelle de la population. En outre, l'ancienne langue coloniale, le français, est toujours très répandue dans le pays puisqu'elle est parlée en tant que L2 par près de 21 millions d'Algériens et sur le plan statistique/quantitatif l'Algérie est le deuxième pays francophone après la France et avant le Canada. Sebaa, (2002 : 85) décrit la position ambiguë du français en Algérie, l'ancienne langue coloniale étant à la fois considérée comme une LE depuis l'indépendance mais ayant toujours un statut prestigieux dans beaucoup de domaines de la vie socio-économique du pays :

« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française. »

D'un point de vue distributionnel, la structure linguistique de l'Algérie est, donc, très complexe à analyser dans la mesure où le statut politique des langues en présence ne correspond pas systématiquement au prestige social qui leur est associé. Le statut de l'arabe classique en tant que langue officielle et l'absence de statut politique de l'arabe algérien, rend difficile la hiérarchisation des langues d'Algérie. Le schéma ci-dessous représenterait une hiérarchie des langues en présence en Algérie selon la terminologie utilisée par De Swaan (2001).

Figure 21

Description de la configuration linguistique algérienne selon la terminologie du modèle gravitationnel



D'après cette représentation (voir Figure 21), on remarque dans un premier temps que certaines langues sont présentes à plusieurs niveaux. Le français, par exemple, est à la fois une langue pivot/super-centrale de communication internationale mais il investit également la sphère locale, notamment comme langue de travail, d'enseignement et d'administration. Il en est de même pour l'arabe classique qui occupe un statut international (puisque'il est la langue officielle de 22 États et de certaines organisations

internationales comme la Ligue Arabe) et également une position de langue nationale officielle au niveau local. En outre, on constate que parmi les langues centrales, le plurilinguisme s'organise de façon distributionnelle entre l'arabe dialectal (algérien), l'arabe classique et littéral, le français et l'arabe intermédiaire.

En tant que pays arabophone, l'Algérie représente un exemple de ce qui a été défini comme une situation diglossique du fait de la présence de deux variétés d'une même langue - l'arabe - qui diffèrent d'un point de vue fonctionnel. Le concept de diglossie fut développé initialement par des linguistes intéressés, entre autres, par le complexe arabophone qui laissait entrevoir une dualité entre l'arabe classique et l'arabe dialectal dans divers pays. Tels qu'il fut observé auparavant (partie I), Ferguson (1959), à qui l'on doit la paternité de ce concept de diglossie, était impliqué dans l'étude de la langue arabe pour laquelle il développa une théorie basée sur une dimension fonctionnelle de la langue afin de décrire la coexistence de deux variétés, l'une occupant un statut prestigieux destinée à des usages formels (*en ang.* « high variety ») et la seconde étant considérée comme « dialectale », moins prestigieuse et limitée à des usages informels (*en ang.* « low variety »). La situation de diglossie telle que l'envisageait Ferguson (1959), se trouve, aujourd'hui, bien mal adaptée pour comprendre la dynamique de la situation sociolinguistique algérienne dans la mesure où la configuration linguistique mondiale a évolué en interaction avec les situations linguistiques nationales. En outre, considérer qu'il y a une distribution fonctionnelle stable de l'arabe classique et l'arabe dialectal supposerait que l'ensemble de la population algérienne maîtrise l'arabe classique. Or celui-ci est d'une part une LS pour l'ensemble des Algériens et d'autre part, seulement la moitié des algériens ont acquis cette langue dont le champ d'utilisation reste limité à la sphère religieuse et à certains domaines académiques. Si la situation diglossique de l'arabe en Algérie doit être envisagée, alors elle ne se caractérise pas par un bilinguisme généralisé qui impliquerait la maîtrise répandue des deux variétés concernées. Une situation similaire est également observable pour le français en Algérie. Le modèle gravitationnel établi par De Swaan (2001), qui permet une description des situations sociolinguistiques organisées selon des phénomènes de bilinguisme dans un cadre qui met en relation les caractéristiques locales avec les tendances globales, donne une perspective plus réaliste de la dynamique qui sous-tend la configuration linguistique algérienne (voir Figure 21 ci-dessus).

La particularité de la population algérienne, au regard de sa structure démographique, réside dans le fait qu'elle est essentiellement constituée de locuteurs natifs de langues périphériques. L'arabe dialectal constitue le premier véhicule d'expression dans les situations informelles, de même que le berbère pour les communautés berbérophones. Cette configuration devrait favoriser considérablement le développement d'une tendance au bilinguisme vertical impliquant, en l'occurrence, le français et l'arabe en tant que langues centrales⁶⁶. Toutefois, les variétés d'arabe classique et moderne (standard) restent confinés à des domaines très formels comme la religion, les médias (écrit), le système éducatif ou encore dans les discours politiques officiels. La population algérienne semble davantage exposée au français qui reste une langue de choix dans l'enseignement, les médias et la vie socio-économique. Tel que le précise Queffélec (2002 : 101), malgré les efforts effectués pour imposer l'arabe dans les secteurs relevant des pouvoirs publics, on observe un développement du bilinguisme arabe/français qui reflète le maintien du français dans la société algérienne. L'auteur précise, en outre, que si la position du français semble régresser dans les situations informelles, on observe cependant certains phénomènes d'emprunts impliquant l'arabe dialectal (ou le berbère) et le français sur le terrain social. Bien que le français soit essentiellement une langue rattachée à des domaines formels, elle investit également les foyers algériens grâce aux chaînes de radio et de télévision diffusées en langue française. La radio « chaîne 3 » compte parmi les trois principales fréquences radiodiffusées généralistes et au niveau télévisuel, les chaînes françaises connaissent un succès considérable grâce à la diffusion par satellite. Le français occupe également une place importante dans la presse écrite avec la vente de journaux tels que *Le Monde*, *Le Figaro* ou *Le Point* (Queffélec, 2002 : 101). La position du français en tant que langue super-centrale (au côté de l'arabe classique ou moderne), intensifie la tendance observée ci-dessus. L'arabe moderne, qui a également un statut de langue internationale, souffre d'un manque d'uniformité et de consensus par rapport à une forme standard qui permettrait une communication efficace entre les divers pays arabophones. Bien que l'alphabétisation se fasse en arabe littéraire dans les pays arabophones, la situation

⁶⁶ La tendance au bilinguisme horizontal impliquant les langues périphériques est peu susceptible de se développer de façon conséquente dans la mesure où le français et l'arabe sont des langues d'ascension sociale dans la société algérienne. Par ailleurs, selon Leclerc, 83,2% des arabophones (eux-mêmes composant 72% de la population totale) parlent l'arabe dialectal algérien. Cette forte proportion n'est guère propice au développement d'un bilinguisme horizontal motivé par un besoin d'intelligibilité au sein des différentes communautés linguistiques sur le territoire algérien (d'autant plus si l'on considère l'arabe standard moderne comme potentiellement à même de remplir ce rôle).

diglossique qui caractérise l'implantation de l'arabe dans le monde peut constituer un frein à son développement en tant qu'outil d'intercompréhension dans le complexe arabophone dans la mesure où il se caractérise aussi par une forte diversité au niveau local.

La diffusion de l'anglais, langue globale et hyper-centrale en Algérie, possède une force d'attraction bien supérieure au français et à l'arabe, langues super-centrales. Toutefois, l'ancrage de ces dernières dans la société algérienne et à divers niveaux de gravitation peut altérer la force d'attraction des langues au niveau local. La diffusion de l'anglais dépend donc de la perméabilité des différents niveaux de gravitation de la situation sociolinguistique algérienne, à savoir si le statut de langue globale (hyper-centrale) de l'anglais constitue une réalité pertinente auprès des Algériens pour qu'elle puisse s'intégrer à la configuration linguistique du pays en tant que LE au côté ou à la place du français. L'étude de la diffusion de l'anglais en Algérie doit donc prendre en compte le statut de la langue globale mais également les paramètres locaux (ou les facteurs écologiques) qui pourraient favoriser ou non son implantation au niveau super-central voire central.

II. 3. 3. 2. Modernisation de la société algérienne et facteurs écologiques de l'implantation de l'anglais

La diffusion de l'anglais a accompagné la globalisation de sorte qu'aujourd'hui l'intégration des sociétés au système mondial et leur adaptation aux tendances globales peuvent être considérées comme favorisant l'implantation de l'anglais. Considérer la place de l'Algérie dans la conjoncture mondiale actuelle est alors nécessaire pour évaluer ce qui, dans la société algérienne, est susceptible de favoriser ou freiner la diffusion de l'anglais. Cette étude descriptive se basera sur une analyse des facteurs écologiques (ou extralinguistiques) qui peuvent influencer la configuration linguistique du pays, surtout au niveau de la diffusion des LE.

Les tendances qui façonnent le monde globalisé et qui ont joué un rôle dans la diffusion de l'anglais s'inscrivent dans une continuité historique qui a connu, au fil du

temps et de transitions majeures, des changements paradigmatiques que l'on a tenté de théoriser afin de comprendre les évolutions du système mondial. On a ainsi distingué les périodes pré-moderne, moderne et postmoderne représentatives de certaines tendances qui ont façonné les sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Graddol (2006) évoque la transition d'une époque moderne à postmoderne en insistant sur le rôle de ces évolutions sur la diffusion de l'anglais global et sur la hiérarchie linguistique mondiale. Selon Graddol (2006 : 18) l'ère moderne prit sa source dans la Renaissance et fut marquée par l'émergence des économies capitalistes, les expansions coloniales, l'industrialisation et l'urbanisation du XIX^e siècle. La « modernité » est donc un concept englobant des réalités multiples qui s'expriment dans des phénomènes sociaux, économiques ou politiques observables et issus d'un espace géographique européen défini. Tel que le souligne Graddol (2006 : 18) la modernité fait également référence à des idéologies ou à des idées dominantes puisqu'elle est marquée par la pensée « *protestante anticonformiste* » de l'Europe du Nord et celle des Lumières. Selon Graddol (2006 : 18), l'âge moderne a également donné naissance aux langues modernes qui se définissent selon un état de langue codifié et standardisé tout en participant au projet politique d'édification d'un État-nation⁶⁷ à travers une fonction identitaire. L'ère moderne voit donc naître les langues nationales et les idéologies instrumentalistes qui les accompagnent de même que le concept de langue native et de LE (Graddol, 2006 : 18). La période postmoderne, en revanche, se caractérise par une remise en question des valeurs incarnées par l'État-nation, sous l'influence de l'émergence des NTIC, d'un monde globalisé et par le développement d'une économie financière. Cette représentation de l'évolution en trois phases du système mondial peut également se soustraire à la terminologie employée par la sociologie en général qui place le degré d'évolution des sociétés sur une échelle allant de « traditionnelle » à « moderne ». Le Tableau 35 ci-dessous présentent les facteurs d'implantation de l'anglais global en fonction du stade de modernité des sociétés.

⁶⁷ « *During that period, languages became : codified, standardized, helped to unify national identity often at the cost of other language varieties* » (Graddol, 2006 : 18)

Tableau 35

Facteurs écologiques d'implantation de l'anglais selon les trois périodes d'évolution des sociétés

(Source : Graddol, 2006 et Dion, 1969)

Période pré-moderne/traditionnelle	Période moderne	Période postmoderne
	<ul style="list-style-type: none"> - Création de l'État-nation, stabilité politique et sociale - rationalisation de la société et culture de masse - industrialisation - économie de marché 	<ul style="list-style-type: none"> - remise en question des valeurs modernes de l'État-nation - culture globalisée et phénomène de « glocalisation » - économie financière et prédominance des sociétés de service - développement des nouvelles technologies, notamment celles liées à l'information et à la communication
	<ul style="list-style-type: none"> - transition démographique - urbanisation - développement d'une classe moyenne - développement du système éducatif 	
- contact linguistique direct entre plusieurs communautés linguistiques (ce qui est « étranger » est proche (Graddol, 2006 : 18)	- standardisation de la langue nationale et monolinguisme étatique	- le plurilinguisme comme norme

Dion (1969) expose les caractéristiques des sociétés modernes en opposition aux sociétés traditionnelles en proposant un modèle d'évolution des sociétés selon six paliers recouvrant divers domaines de la vie sociale. Pour l'auteur, les sociétés traditionnelles sont définies d'un point de vue écologique par un habitat rural et un peuplement dispersé en opposition aux populations concentrées et citadines des sociétés modernes. On observe également des différences d'ordre démographique puisque les sociétés traditionnelles se caractérisent par un taux de natalité et une mortalité infantile élevés, une espérance de vie faible, une population jeune et une faible proportion de population active. Ce profil est en opposition radicale à celui des sociétés modernes dont la population est relativement âgée mais majoritairement active avec, entre autres, une espérance de vie élevée. Le modèle de Dion (1969) permet de décrire certaines

tendances observables dans le monde que l'on qualifie de « moderne » bien que l'on ne puisse opérer une dichotomie nette entre des régions ou des pays qui seraient considérés comme traditionnels et d'autres, opposés en tous points, qui seraient définis comme modernes. L'opposition entre « traditionnel » et « moderne » aura donc, dans notre étude, une fonction essentiellement heuristique et dénuée de tout jugement de valeur accompagnant parfois la notion de modernité (souvent rattachée à celle de progrès). Par conséquent, on qualifiera de « moderne » tout ce qui est assimilable aux tendances observées dans les pays économiquement développés et qui ont créé des conditions propices à la diffusion de l'anglais global (voir Tableau 36 ci-dessous). Par exemple, le phénomène d'urbanisation, qui est une tendance mondiale et affirmée dans l'ensemble des pays développés, pourra être considéré comme un critère de « modernité ».

Tableau 36

Quelques caractéristiques des sociétés modernes

(Source : Dion, 1969)

Domaines de la vie sociale	Caractéristiques des sociétés modernes
Écologique	Habitat urbain, peuplement concentré et grande mobilité géographique
Démographique	Faible natalité et mortalité infantile, espérance de vie élevée et profil d'une population âgée, haute proportion de population active
Technologique	Connaissances poussées et rationalisées, science, réseau de communication élaborée
Économique	Occupations orientées vers l'industrie, le commerce et la finance, économie de marché, l'usine comme unité de production, niveau de vie élevé et en constante progression
Stratification sociale	Égalité des chances et des individus abstraites, contraintes extérieures se réclamant du droit, critères de classement de la population basés sur l'instruction, la profession et le revenu
Culturel	Principe des normes et des règles de conduites régis par la foi dans le progrès matériel, autorité de la raison (opposée à celle de la religion), création de la culture par les médias de masse, culture de masse, création artistique pour la consommation populaire, l'idéologie comme forme de culture (opposé au mythe)
Politique	Principe d'autorité représenté par le peuple, séparation des pouvoirs mais centralisation administrative, partis politiques, élections populaires et démocratie

Pour rendre compte théoriquement du degré d'évolution de l'Algérie en fonction de son intégration dans l'âge postmoderne, il convient de déterminer les critères objectifs qui pourront être utilisés pour juger de son développement à divers niveaux de

socialisation. En raison de la multiplicité de ces critères, il convient de sélectionner ceux qui jouent un rôle prépondérant dans l'établissement de la configuration linguistique mondiale et dans la diffusion de l'anglais global. Ce dernier relève, en effet, du changement paradigmatique qui ouvre les voies de la postmodernité et qui est notamment déterminée par l'utilisation des nouvelles technologies de communication, une culture globalisée, la remise en question du modèle de l'État-nation et d'une économie financière favorisant le développement des sociétés de services.

D'un point de vue macro-sociolinguistique, l'hégémonie linguistique anglophone qui fut le fait de la période moderne, a donné lieu, dans le passage à la postmodernité, à la diffusion de l'anglais global (Graddol, 2006). Le Tableau 35 ci-dessus synthétise les critères qui seront exploités dans la description de la société algérienne en fonction des facteurs de diffusion/d'implantation écologiques (ou externes) de l'anglais global. Ces critères appartiennent à un modèle théorique qui, tel qu'il convient de le rappeler, est issu de l'Europe et plus généralement de l'Occident. Par ailleurs, les valeurs qui y sont rattachées tel que celle de « progrès » évoquée par Graddol et Dion cités ci-dessus, émanent particulièrement des sociétés occidentales. Les Algériens ont été plusieurs fois confrontés à la « modernité » au contact de l'Occident. Premièrement, en tant que pays arabe, l'Algérie a connu la *Nahda* qui, entre autre, inspirait à une modernisation de la langue arabe pour combler un déficit communicationnel qui entravait la description de réalités venues des sociétés occidentales plus développées au niveau industriel et technologique. Dans un second temps, et de fait de façon plus directe, l'Algérie a été violemment confrontée à la modernité occidentale au contact des Français colonisateurs dont la présence fut telle une onde de choc dans une société encore très traditionnelle. Ainsi, la colonisation engagea le pays (qui n'était pas encore politiquement unifié sous un seul État) dans une modernisation rapide et forcée qui se poursuivit (en tant que projet politique) sous les couleurs nationales de l'Algérie indépendante. Le projet de modernisation de l'Algérie est, en conséquence, relativement récent et, alors, se pose la question de savoir où la société algérienne se positionne au niveau des tendances globales qui elles, marquent la « fin » de l'ère moderne. Il semblerait, de prime abord, que l'Algérie soit contrainte de mener à bien une double transition telle que l'évoque Graddol (2006 : 20) au sujet de certains pays comme la Chine qui, bien que participant grandement à l'édification d'une économie globalisée, se trouvent en position délicate de mener de front le projet de modernisation tout en s'adaptant à l'avènement d'un monde

postmoderne.

Durant les dernières décennies, l'Algérie s'est modernisée de façon très visible à plusieurs niveaux de la société. Premièrement, d'un point de vue politique, la démocratisation du système électoral à la fin des années 1980 qui ouvrit la voie au multipartisme mit fin à la suprématie du parti unique instauré depuis l'indépendance du pays. Bien que la première élection du président actuel Bouteflika fut sujette à controverse par rapport au déroulement des élections, on constate toutefois une volonté de démocratiser la société notamment à travers la reconnaissance de l'identité tamazight de l'Algérie. Enfin, on peut considérer que le modèle d'État-nation peut s'appliquer dans le description du système politique algérien dans la mesure où aujourd'hui, le peuple algérien se reconnaît dans certaines valeurs communes dont l'État se porte officiellement garant. D'un point de vue démographique, l'Algérie se dirige vers une structure moderne avec une réduction sensible de son taux d'accroissement naturel et une augmentation de l'espérance de vie (hommes et femmes confondus) qui est passée de 75,7 à 76,3 de 2006 à 2010 (voir Tableaux 37 et 38 ci-dessous), témoignant de la progression de la société algérienne vers le modèle des pays développés.

Tableau 37

Caractéristiques démographiques de l'Algérie et de quelques pays occidentaux

(Source : CIA, 2010)

pays	Population (estimation pour 2011)	Répartition des âges	Age médian	Taux d'augmentation de la pop. (estimation 2011)
Algérie	34994937	0-14 ans : 24,2% 15-64 ans : 70,6% 65 ans et + : 5,2%	27,6	1,17%
France	65312249	0-14 ans : 18,5% 15-64 ans : 64,7% 65 ans et + : 16,8%	39,9	0,50%
Allemagne	81471834	0-14 ans : 13,3% 15-64 ans : 66,1% 65 ans et + : 20,6%	44,9	-0,21%
Royaume-Uni	62698362	0-14 ans : 17,3% 15-64 ans : 66,2% 65 ans et + : 16,5%	40	0,56%
États-Unis	313232044	0-14 ans : 20,1% 15-64 ans : 66,8% 65 ans et + :	36,9	0,96%

		13,1%		
Moyenne mondiale		0-14 ans : 26,3% 15-64 ans : 65,9% 65 ans et + : 7,9%	28,4	1,09%

Tableau 38

Évolution de l'espérance de vie en Algérie de 2006 à 2010

(à la naissance et en années)

(Source : CIA, 2010)

	2006	2007	2008	2009	2010
Hommes	74,7	74,7	74,8	74,7	75,6
Femmes	76,8	76,8	76,4	76,3	77
Ensemble	75,7	75,7	75,6	75,5	76,3

Comme nous pouvons le constater, la population algérienne reste toutefois relativement jeune avec un âge médian de 27,6 très inférieur à celui des pays ayant achevé leur transition démographique. Cette caractéristique peut constituer un facteur important dans la diffusion de l'anglais dans le pays dans la mesure où la jeunesse algérienne constitue le principal acteur dans les choix linguistiques qui seront pris et notamment au regard des LE de même qu'ils représentent un potentiel humain important dans la constitution d'une population active. Du point de vue des tendances relatives à un marché de l'emploi globalisé, la demande en maîtrise des LE peut s'en trouver accrue.

L'intégration des jeunes Algériens sur le marché du travail est un paramètre de poids dans la diffusion des LE (et potentiellement de l'anglais) selon deux perspectives. Dans un premier temps, le nombre important de jeunes travailleurs Algériens peut favoriser le développement d'une classe moyenne, qui a été précédemment évoquée comme un facteur facilitant la diffusion de l'anglais global. Dans un second temps, la répartition des jeunes dans des secteurs d'emploi spécifiques tels que l'industrie, le tourisme et tous les domaines reposant sur les nouvelles technologies est également un moteur de modernisation sollicitant l'usage de l'anglais. Les évolutions de la structure de l'emploi en Algérie montre que le pays est également sur la voie de la modernisation au

niveau socio-économique bien qu'il reste encore du chemin à parcourir pour se hisser au niveau des pays développés. Avec un secteur tertiaire qui représente 55,2% des emplois, on peut constater que l'Algérie se développe autour d'une économie de services comme les pays développés, avec toutefois une agriculture encore très présente qui compte 11,7% des emplois (derrière le BTP avec 19,4%)⁶⁸. Parallèlement à la persistance d'un secteur agricole relativement important par rapport aux pays développés, l'urbanisation du pays s'est accélérée et a atteint 66% en 2010 (CIA, 2010). On estime à 2,3% le taux d'évolution d'urbanisation annuel du pays entre 2010 et 2015. *Euromonitor International* (2012) estimait la population urbaine à 67,9% de la société algérienne (32,9% appartenant à la population rurale). L'environnement urbain apparaît comme plus propice à la diffusion des LE (notamment du français et de l'anglais) si l'on considère la distribution des langues dans les régions urbaines et rurales. En effet, 90% de la population maîtrise le français et 10% l'anglais dans les zones urbaines, contre respectivement 55% et 2% dans les zones rurales.

Le secteur industriel, qui représente 13,7%, repose essentiellement sur l'exploitation du pétrole et du gaz naturel et a longtemps connu une situation de crise en raison du passage partiel à un système économique socialiste (placé sous le contrôle de l'Etat après l'indépendance) à un système plus capitaliste de libre-échange. Le secteur des hautes technologies pour lequel l'anglais est la lingua franca est encore peu développé et l'ensemble de l'activité économique en Algérie est dominée par le français. En outre, la proportion du personnel employé dans la recherche et le développement peut largement évoluer dans la mesure où elle reste relativement faible. En 2005, elle s'élevait à 7331 employés à plein temps (contre 1 364 799 en Chine, 475 276 en Allemagne ou encore 23 209 au Maroc selon l'UNESCO). Le secteur des nouvelles technologies, de l'innovation et de la recherche au sens large, requiert, en Algérie, des avancées importantes pour créer une économie moderne. Au regard de la répartition des emplois en Algérie, on constate que la diffusion de l'anglais se heurte à l'implantation profonde du français mais cette situation est susceptible de changer dans la mesure où l'économie algérienne peut connaître des mutations qui faciliteraient le développement de secteurs dans lesquels l'utilisation de l'anglais est indispensable. Au delà de la maîtrise technique des savoirs-faire pouvant mener à de tels changements, les richesses

⁶⁸ En comparaison avec les pays développés d'Europe du Nord, l'agriculture en Algérie est encore très développée. En France, en Allemagne et au Royaume-Uni l'agriculture représente moins de 3% des emplois en 2010 (CIA, 2010).

naturelles de l'Algérie (le pétrole et le gaz principalement) sont également des atouts majeurs pour attirer des sociétés d'exploitation étrangères qui encouragerait la maîtrise des LE. Aujourd'hui, l'industrie algérienne est toujours en cours de modernisation mais toutefois, les réserves naturelles contenues dans le pays attirent de nombreux investissements étrangers, tel que le souligne le rapport de *Euromonitor International* (2012). L'étude précise, en effet, qu'à la fin de l'année 2010, l'Algérie était considérée comme la dixième plus grande réserve de pétrole au monde et la dix-septième réserve de gaz naturel. L'implantation des multinationales comme BP favoriserait alors l'implantation de l'anglais en tant que langue de travail. Alors que le français est traditionnellement considéré comme la langue dominante dans les domaines économiques, les sociétés pétrolières semblent privilégier la maîtrise de l'anglais. Dans l'enquête réalisée par *Euromonitor International* (2012) qui consistait à relever les compétences linguistiques requises dans les offres d'emplois diffusées par des agences en Algérie, l'usage de l'anglais commence à apparaître dans les exigences des entreprises (34% des offres impliquaient la maîtrise de l'anglais en tant que L1 et 4% en tant que L2). Des interviews menées auprès des entreprises et des agences d'emploi montraient que 40% des personnes interrogées estimaient que l'anglais était une LE requise sur le marché de l'emploi (après le français pour 45% d'entre elles et l'arabe pour 15%).

Dans le domaine des communications, l'Internet se développe rapidement. En 2009, 13,5% des Algériens, soit 4 700 000 personnes, étaient des utilisateurs de l'Internet contre seulement 0,5% en 2000, soit 150 000 personnes (*UNdata*, 2010). Peu à peu, la société algérienne intègre la dimension moderne du système mondial et il est alors primordial que le système éducatif soit en mesure de former les Algériens aux domaines qui constituent les centres d'activité dynamiques dans l'économie mondiale. Pour former une population active compétitive sur le marché de l'emploi global, la modernisation du système éducatif constitue un enjeu important pour l'avenir socio-économique du pays. L'Algérie souffre, en effet, d'un déficit en cadres supérieurs qui poussa les autorités à moderniser l'enseignement universitaire depuis quelques années. Pour ce faire, le gouvernement algérien sollicita le concours de la France pour financer cette transformation qui prit la forme d'un projet du Fonds de Solidarité Prioritaire : « Appui à la réforme des écoles supérieures algériennes et à la création d'une école supérieure de technologie » signé en 2009. Toutefois, le gouvernement algérien a pris la mesure de l'importance de l'anglais dans la formation des jeunes et dans leur adaptation

à un marché de l'emploi qui se modernise. Il a, en outre, autorisé en 2008 le développement des écoles et instituts privés dans lesquelles les étudiants algériens sont susceptibles d'être davantage en contact avec les LE (et notamment l'anglais) et d'effectuer une poursuite d'étude à l'étranger (*Euromonitor International*, 2012). Bien que ces établissements ne soient accessibles qu'à une minorité des Algériens en raison de leur coût, ils pourraient constituer un moteur dans la diffusion de l'anglais dans le pays. Dans le domaine public, le ministère de l'éducation nationale a également entrepris de moderniser le système éducatif avec le plan *e-Algérie* de 2006 qui visait à équiper toutes les écoles avec des ordinateurs à l'horizon 2013 (*Euromonitor International*, 2012 : 75).

Avant cette entreprise de modernisation, le nombre d'étudiants et de diplômés de l'enseignement supérieur avait sensiblement augmenté entre 2000 et 2005 (voir Tableau 39 ci-dessous).

Tableau 39

Évolution du nombre d'étudiants et de diplômés dans les universités algériennes de 2000 à 2005

(Source : Office national des statistiques algérien, 2011)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Inscrits en graduation ⁶⁹	466 084	543 869	589 993	622 980	721 833
Inscrits en post-graduation	22 533	26 060	26 579	30 221	33 630
Diplômés graduation M.E.S.R.S. ⁷⁰	65 192	72 737	...	91 828	...

On constate, en effet, que le nombre d'inscrits en graduation est passé d'un peu plus de 466 000 à presque 722 000 de 2000 à 2005 et que le nombre de diplômés en graduation a augmenté de 29% pour atteindre 91 828 à la fin de l'année scolaire 2003/2004. On peut cependant attribuer cette augmentation à des facteurs démographiques étant donné que l'Algérie a une population relativement jeune et donc en mesure de grossir les rangs de ses universitaires. En effet, malgré les efforts de modernisation du système universitaire, indispensable pour assurer le dynamisme

⁶⁹ Avant la réforme LMD, la graduation correspondait au niveau licence, soit trois années après le baccalauréat. La post-graduation correspondait au niveau d'étude supérieur à la licence.

⁷⁰ Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

économique du pays, il semblerait que l'Algérie souffre d'une « fuite de ses cerveaux » qui traduirait des conditions de recherches et d'opportunités socio-professionnelles peu favorables au maintien des élites à l'intérieur des frontières du pays. En 2011, le chercheur Ahmed Guessoum de l'université de Bab Ezzouar estimait qu'entre 1994 et 2006, 71 500 diplômés universitaires ont quitté l'Algérie pour s'installer majoritairement en France, au Canada, au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis. Ces estimations se basent notamment sur un rapport du Conseil national économique et social algérien (CNES) qui montrait que durant cette période, plus de 10 000 médecins avaient quitté le pays pour pratiquer essentiellement en France et que les universités nord-américaines avaient accueilli pas moins de 18 000 étudiants algériens (Lyes, 2011). Un rapport national sur le développement humain de l'Algérie réalisé conjointement par le CNES et le programme des Nations Unies pour le développement (PNU) en 2006, affirme que si l'IDH de l'Algérie a remarquablement augmenté en dix ans, de 1995 à 2005 en passant de 0,695 à 0,761, il n'est pas le résultat d'une amélioration de l'indice du niveau d'instruction mais de l'accroissement du niveau moyen de PIB/hab. en PPA (2006 : 21).

II. 3. 3. 3. La place de l'anglais sur le marché des LE en Algérie

La primauté du français en tant que première LE dans le système scolaire algérien est incontestable et ce depuis des années à en juger par l'impact des réformes du gouvernement Bendjedid (1979-1992) en ce qui concernait l'intégration de l'enseignement de l'anglais dans les écoles. L'apprentissage de l'anglais comme première LE dans le primaire a été rendu possible à titre optionnel en 1993 sans trop de résultats probants. En 1995, les autorités algériennes modifièrent les programmes scolaires pour tenter de substituer l'anglais au français dès la quatrième année du second cycle de l'école fondamentale. On proposa ainsi aux parents d'élèves de faire le choix entre l'anglais et le français comme première LE dans le cursus scolaire de leurs enfants. On constata alors une nette préférence pour la langue française, tel que le montre les statistiques nationales de 1996 et de 1998 diffusées par le ministère de l'éducation nationale algérien (voir Tableau 40 ci-dessous).

Tableau 40

Nombre d'élèves inscrits en cours d'anglais en tant que première LE au niveau national en Algérie (1996-1998)
(Source : Derradji, 1999)

Sections de l'école fondamentale	1996	1998
4 ^e année	24213	13600
5 ^e année	25401	17677
6 ^e année	9393	24673
Total des élèves inscrits	59007	55950

Le nombre d'élèves suivant des cours d'anglais en tant que première LE fut en baisse de 1996 à 1998. On compte, en effet, 59 007 inscrits en 1996 et 55 9500 en 1998. Au-delà de cette baisse, la proportion d'inscrits en anglais à la place du français restait relativement faible. Dans un article intitulé « *Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie?* », Derradji (1999) expose les résultats de plusieurs enquêtes effectuées au sujet de la place de l'anglais et du français dans le système scolaire algérien. Il précise que pour l'année scolaire 1995/1996, sur 4 617 728 enfants scolarisés dans le cycle fondamental, seulement 1,27% firent le choix de l'anglais en tant que première LE. La primauté du français en tant que première LE semble se confirmer dans les attitudes positives à l'égard des fonctions sociales de la langue. Derradji fait également référence à une enquête menée par la CNEAP (Commission nationale de la réforme du système éducatif) dans la fin des années 1990 visant 1 800 parents d'élèves et 540 enseignants répartis dans 14 wilayas. L'étude révèle que 73,37% des interrogés reconnaissent que le français est la première LE dans la société algérienne, dans les entreprises et les institutions et se disent favorables au maintien du statut du français dans le système scolaire. Par ailleurs, 70% affirment que le français est la seconde langue de l'Algérie et 75% qu'il s'agit de la langue la plus importante pour le pays. Au vu des résultats obtenus, le choix du maintien du français en tant que première LE par les parents des élèves de même que le peu d'intérêt porté à l'anglais dans le cadre du cycle fondamental relève avant tout de besoins pragmatiques liés à la présence du français dans beaucoup de secteurs clés de la société algérienne ainsi qu'à la présence de l'utilisation politique de la langue.

Queffélec et. al. (2002 : 103) relève une certaine prédominance du français dans

cinq domaines⁷¹ de la société algérienne, c'est-à-dire dans le domaine de la documentation (français écrit), dans le secteur économique et industriel (français écrit et oral), dans la presse nationale et dans la presse étrangère (français écrit et oral) et enfin dans l'édition (français écrit). Les Algériens sont donc fortement exposés au français qui représente de ce fait la première LE dans la société et de façon cohérente dans le système scolaire. L'implantation de l'anglais est, en revanche, très limitée. Selon Queffélec et. al., la langue anglaise serait présente de façon beaucoup moins significative dans les domaines de l'enseignement, avec toutefois une régression observable, dans celui de la documentation et elle serait en progression dans les secteurs économiques et industriels ainsi que dans l'affichage. Si l'anglais semble bénéficier de certains facteurs socio-économique, le taux de chômage qui s'élevait à 9,7% entre 2010 et 2011 selon *Euromonitor International* (2012 : 83), reste une barrière à sa diffusion. En outre, selon Queffélec et. al. (2002 : 100) le français bénéficie d'une forte valeur symbolique (quasi semblable à celle de l'arabe standard qui est la langue officielle) ce qui jouerait en la faveur du maintien du français en tant que première LE et ce même au-delà des considérations purement instrumentalistes. Toutefois, on peut considérer que la progression de l'anglais en Algérie ne relève pas de la fiction. En effet, dans l'enquête menée par le CNEAP dans les années 1990, on observe, dans l'attitude des personnes interrogées, que l'anglais, même en tant que seconde LE, revêt une importance plus grande que le français au regard de la poursuite d'études et surtout à l'étranger. En outre, dans la perspective du développement économique de l'Algérie et de son intégration au système mondial qui repose en grande partie sur l'acquisition des TIC, on peut supposer que l'évolution de l'Algérie dans ces domaines pourrait modifier les besoins linguistiques des Algériens. En d'autres termes, on peut se poser la question à savoir si à mesure que le pays s'ouvre à l'ère de la globalisation et de la postmodernité, la primauté du français dans la sphère nationale algérienne sera toujours aussi marquée face aux besoins hypothétiques de maîtriser la langue globale? Celle-ci présenterait, par ailleurs, une image plus neutre par rapport au français dont l'origine coloniale a poussé les autorités algériennes à limiter sa présence dans le système scolaire notamment. On remarque que dans ce dernier, l'anglais et le français ont constamment été mis en compétition en tant que LE d'accès à la modernité. Dans un rapport ministériel de 2005 effectué sous la direction de la direction de l'enseignement secondaire et de la

⁷¹ Queffélec (2002 : 103) distingue six domaines dans lesquels on peut observer la prédominance d'une langue. La primauté du français est attestée dans cinq de ces domaines et l'arabe classique dans celui de la presse nationale (à l'oral).

commission nationale des programmes algériennes, les finalités de l'enseignement de l'anglais en tant que seconde LE sont exposées en relation à une image de la langue définie en ces termes :

« Le but de l'enseignement de l'anglais est d'aider notre société à s'intégrer harmonieusement dans la modernité en participant pleinement et entièrement à la communauté linguistique qui utilise cette langue pour tous types d'interaction. Cette participation, basée sur le partage et l'échange d'idées et d'expériences scientifiques, culturelles et civilisationnelles, permettra une meilleure connaissance de soi et de l'autre. L'on dépassera ainsi une conception étroite et utilitariste de l'apprentissage de l'anglais pour aller vers une approche plus offensive où l'on ne sera plus consommateur mais acteur et agent de changement. Ainsi chacun aura la possibilité d'accéder à la science, la technologie et la culture universelle tout en évitant l'écueil de l'acculturation. » (Ministère de l'Éducation Nationale de la République algérienne, 2005 : 3)

L'anglais est défini comme une langue permettant l'accès à la « modernité » et l'ouverture sur le monde puisqu'elle permet « *le partage et l'échange* » à divers niveaux. Ici sont donc mentionnés des aspects instrumentaux mais également identitaires dans la mesure où l'anglais est considéré comme le médium de participation à une communauté linguistique mondiale qui permet une « *meilleure connaissance de soi et des autres* ». D'un point de vue utilitaire, les autorités algériennes reconnaissent l'anglais comme la langue de la science, de la technique et de du savoir au sens large. Le français étant la première LE enseignée dans le système éducatif algérien, ce rapport laisse entendre que l'anglais possède une valeur fonctionnelle (dans ces domaines précis) supérieure à celle du français. L'ajout de l'enseignement d'une seconde LE dans le paradigme évoqué ci-dessus implique une certaine distribution des LE qui a priori devraient se compléter. En conséquence, toutes les fonctions apportées par l'anglais doivent être incluses dans le système scolaire et la société algérienne dans le but de combler un déficit. L'exposition de la population algérienne à la langue française relève essentiellement de facteurs historiques et socio-économiques qui s'inscrivent dans la sphère nationale alors que l'exposition à l'anglais global relève essentiellement de phénomène supranational.

Nous avons constaté dans la section précédente que la société algérienne est en voie de modernisation au niveau socio-économique et éducatif. Les transformations en cours sont susceptibles d'altérer le marché des LE en Algérie. L'anglais représente une alternative au français en tant que langue d'accès à la modernité dans des domaines encore peu développés dans le pays (dans le domaine des sciences et des technologies par exemple) mais aussi dans des domaines clés de l'économie algérienne, notamment dans l'industrie pétrolière. Toutefois, le poids des représentations et l'image des langues est également un paramètre important à prendre en considération dans la diffusion des LE. Nous avons pu constater que la culture linguistique algérienne se caractérisait par une conscience aiguë des questions linguistiques dans un contexte plurilingue qui se présente comme très complexe. La primauté du français dans la société algérienne est largement due aux origines historiques de la présence du français et aux différentes politiques d'arabisation qui n'ont été en mesure de proposer une langue nationale à même de remplacer la langue de l'ancien colonisateur. A priori, les motivations instrumentalistes liés au prestige social du français constitueraient le fondement du statut de la langue, bien que considérée comme étrangère, dans la société algérienne. Si l'Algérie entre peu à peu dans l'ère moderne et postmoderne, l'anglais pourrait se trouver plus adapté pour une meilleure intégration des Algériens dans la sphère globale, en raison de sa force d'attraction supérieure (calculée de façon quantitative précédemment dans la partie II. 2). Toutefois, la dimension symbolique des langues peut également jouer un rôle primordial dans le choix concernant les LE.

En conséquence, il est primordial d'aborder la diffusion de l'anglais dans l'espace national algérien d'un point de vue qualitatif en prenant en compte les attitudes linguistiques des Algériens envers les LE en général et l'anglais en particulier. Le pays, qui est en voie de modernisation, dispose de certains paramètres écologiques favorables à l'implantation de l'anglais. L'ancrage social de la langue française peut toutefois constituer un frein à la progression de la langue globale en Algérie. Bien que sa force d'attraction soit la plus élevée parmi les langues internationales en présence en Algérie, sa diffusion n'est pas un phénomène homogène et elle peut être confrontée à la distribution des langues au niveau local de même qu'à la culture linguistique qui s'y rattache. La diffusion de l'anglais en Algérie qui, d'un point de vue objectif, semble bénéficier de facteurs favorables, doit donc être envisagée d'un point de vue symbolique à travers une enquête de terrain.

PARTIE III

ATTITUDES D'UN GROUPE D'ALGÉRIENS ENVERS LA DIFFUSION DE L'ANGLAIS

L'avenir de l'anglais en tant que langue globale est, comme évoqué auparavant, grandement liée à la proportion de la population qui maîtrise cette langue comme une LE. Certains facteurs de diffusion relativement objectifs et quantifiables ont pu être déterminés pour évaluer la force d'attraction des langues. Le poids démographique, le pouvoir économique, politique ou encore le critère de dispersion ont été exploités dans la section précédente (voir partie II. 1. 3) et dans le but de comparer l'influence de l'anglais, du français et de l'arabe dans la sphère internationale. D'un point de vue quantitatif, l'anglais se présente comme la langue la plus attractive parmi les trois. Le français et l'arabe occupent des positions certes inférieures mais toutefois confortables si ce n'est quelques faiblesses observées pour certains critères (socio-économique et démographique, par exemple) par rapport aux deux autres langues. La force d'attraction des trois langues doit être considérée comme un potentiel attractif dans la mesure où celle-ci a été évaluée uniquement de façon relative dans la sphère internationale. En effet, la dimension symbolique et identitaire qui accompagne la diffusion des langues est difficilement quantifiable puisqu'elle s'inscrit dans l'interaction des dimensions globale et locale. Ainsi, si l'anglais apparaît plus attractif aux yeux de la communauté internationale, rien ne laisse supposer que l'attraction relève d'un processus homogène. La diffusion de l'anglais en Algérie est soumise au particularisme de la communauté algérienne dans toutes ses dimensions. Les images et les représentations linguistiques qui se rattachent à l'anglais intègrent une dimension identitaire qui ne peut être appréciée qu'au contact de la société algérienne.

Idéologie et domination étant inséparables dans le processus de légitimation du pouvoir, il semble important que la langue diffusée au niveau mondial véhicule une image socialement positive de ses locuteurs natifs. On a pu constater, par exemple, que la fonction de l'anglais en tant que lingua franca mondiale des sciences, des nouvelles technologies ou encore des affaires avait contribué à faire de la langue l'incarnation du

modernisme, du progrès et de la réussite sociale. Toutefois, selon le principe de relativisme culturel, ce qui peut être considéré comme positif pour certaines communautés ne l'est pas systématiquement pour d'autres. Dans le cadre de la régionalisation du monde, on peut alors envisager l'émergence de nouvelles langues dominantes comme la possibilité de voir apparaître des modèles idéologiques rivalisant avec le modèle occidental traditionnel. Celui-ci est, par ailleurs, mis à mal par des rivalités qui donnent une représentation d'un Occident désuni où règnent compétition et conflits identitaires qui s'observent également au niveau linguistique. La dimension symbolique et identitaire qui accompagne inéluctablement la diffusion linguistique au niveau mondial est un facteur de poids dans son implantation au niveau local. Une langue d'envergure internationale est susceptible d'être assimilée à un corps étranger, à une menace pesant sur l'identité d'un groupe qui peut percevoir en l'implantation d'une langue venue d'ailleurs, une forme d'intrusion de l'« autre » dans son environnement direct, intrusion qui pèserait sur un système de valeurs propre à une nation, à une communauté linguistique, ethnique, etc. La conjoncture du système mondial actuel est, par ailleurs, propice au contact de l'« autre », concept fondamental dans la formation des identités collectives et individuelles.

Dans cette perspective, notre étude sur la diffusion de l'anglais en Algérie devait également se baser sur une enquête de terrain qui permettrait d'évaluer, en contexte, les attitudes d'un groupe d'Algériens envers l'anglais et envers les LE au sens large, en fonction de leur environnement idéologique. L'enquête s'est déroulée dans l'ouest algérien, dans la région d'Oran et de Mascara auprès d'étudiants en langue anglaise, arabe et française.

III. 1. Présentation de l'enquête et définition des concepts relatifs au cadre théorique

L'enquête effectuée auprès des étudiants de Mascara vis-à-vis de différents aspects de l'implantation de l'anglais dans leur pays, a pour but de relever les attitudes qui permettront de mettre en lumière la dimension symbolique de la diffusion de la langue globale dans un ancrage sociolinguistique particulier et selon des repères identitaires à la fois collectifs et individuels. Nous tenterons donc, dans un premier temps, d'expliquer en quoi les attitudes peuvent être le reflet des identités collectives.

III. 1. 1. L'observation des attitudes et des identités collectives

Comme le souligne De Singly (2008), la méthode d'enquête par questionnaire est un moyen privilégié d'observer des faits sociaux dans la mesure où ils constituent des outils pour collecter des chiffres explicatifs en rapport avec un objet défini. La présente enquête vise à explorer dans un premier temps certaines prédispositions comportementales vis-à-vis de l'apprentissage de l'anglais au sein d'un groupe d'Algériens. La notion d'attitude fut définie préalablement comme étant à la base des comportements sociaux et humains au sens large. La diffusion de l'anglais est donc envisagée ici comme un phénomène social, dont la progression dans un environnement délimité dépend des conduites de l'ensemble des acteurs sociaux. L'attitude peut, en outre, représenter un concept faisant le lien entre l'identité d'un individu et ses actions en tant que membre d'une société.

La formation des attitudes repose sur un processus tridimensionnel qui allie les sphères cognitive, affective et comportementale. La dimension cognitive constitue le cœur de l'identité des individus et ainsi que le foyer des représentations sociales (RS) qui permettent une lecture de l'environnement des acteurs sociaux. Rappelons, en effet, que les trois fonctions principales des RS sont liées à l'intégration de la nouveauté, l'interprétation de la réalité et l'orientation des conduites et des rapports sociaux. La dimension cognitive est alors très complexe à évaluer dans le sens où elle repose sur la subjectivité des individus. L'attitude correspond à une évaluation ou une prise de position personnelle vis-à-vis d'un objet qui peut être identifié par l'individu dans la mesure où il a été préalablement défini dans son environnement, que ce soit par le biais d'institutions politiques, culturelles, éducatives ou encore religieuses. La dimension cognitive des attitudes permet donc d'identifier un objet en fonction de la place qu'il occupe dans l'environnement de l'individu et du discours idéologique ambiant qui accompagne sa présence dans ce même environnement. Mais c'est également la dimension par laquelle les individus se distinguent les uns des autres par rapport à un objet à travers l'expérience personnelle d'intégration et d'interprétation de la réalité qui dépend du vécu de chacun. Les processus cognitifs sont si complexes que beaucoup considèrent qu'ils relèvent du domaine de l'inconscient. La sociologie de Durkheim (De Singly, 2008 : 15) repose sur le principe que « *la cause efficiente qui produit le monde*

social est une cause inaccessible à la conscience des individus » et que « *les acteurs sociaux ne connaissent pas les raisons objectives de leur conduite* ». Sans prétendre explorer l'inconscient des individus dans leur profondeur, l'enquête par questionnaire suivie des entretiens permettra de mettre en lumière les causes de certaines tendances collectives en ce qui concerne la diffusion de l'anglais en Algérie.

III. 1. 2. La dimension symbolique dans la diffusion des langues : la rencontre de l'Autre

En abordant la question du contact linguistique, celui-ci s'est présenté sous la typologie des contacts directs et indirects. Un individu ou un groupe d'individus prend conscience de l'autre à son contact, lorsqu'il le rencontre et le reconnaît comme une entité différente de ce qui le caractérise. Ces processus de différenciation entrent en compte dans les formations des identités collectives. Les rapports aux autres ou à l'autre sont alors médiatisés ou non, de même que pour les contacts linguistiques, les lieux de rencontre peuvent se caractériser par leur « réalité » ou leur « virtualité ». D'un point de vue sociolinguistique, une LE, qui, par définition, est une langue d'acquisition non native, peut être présente dans l'environnement direct d'un individu en raison du système éducatif qui privilégie cette langue, en raison de facteurs historiques (telle que la colonisation) ou de proximité géographique avec une autre communauté linguistique. Quels que soient les facteurs de diffusion, chaque langue se charge d'une valeur idéologique, une image ou une représentation figée qui se caractérise par les valeurs symboliques véhiculées par cette langue. L'image des langues peut être assimilée à une forme de représentation sociale dont le contenu s'organise en système de valeurs dont l'importance varie selon les personnes et en fonction de facteurs externes issus de l'environnement de chaque individu. Les langues étrangères sont, au même titre que toute autre langue de statut différent, investies d'images qui se construisent selon ce mécanisme. Néanmoins, les langues « étrangères », tel que le suggère la dénomination même de leur statut, impliquent certaines notions de l'« autre » et du rapport à l'« autre » qui restent déterminantes dans l'évaluation des facteurs identitaires conditionnant la diffusion d'une LE. En effet, une LE est à la fois une « autre langue » et la « langue de l'Autre ».

Cette problématique soulève deux questions majeures. La première porte sur la

nature des différences qui distinguent « l'autre langue » de la langue maternelle au-delà des spécificités graphiques ou encore phonologiques propres à chacune. L'autre langue signifie une langue différente de la première langue, celle qui n'est pas transmise dès la naissance. Cette différence, qui au prime abord s'évalue de façon objective dans la forme, s'exprime également d'un point de vue fonctionnel. Ainsi, l'autre langue est celle qui est susceptible d'être utilisée dans des domaines pour lesquelles elle semble plus appropriée, ceci étant bien souvent le résultat de pratiques inscrites dans l'histoire (comme l'usage de l'arabe classique dans le culte musulman) et/ou le fruit d'un consensus social (tel qu'on l'observe dans l'usage des langues véhiculaires en général). L'apprentissage des LE qui répond au critère fonctionnel des langues sera alors soutenu par une motivation instrumentaliste qui incite à voir en la langue une entité neutre, un simple outil de communication servant des intérêts bien définis. L'image d'une LE intègre donc cette composante inhérente au concept de « l'autre langue » en s'enrichissant de valeurs fonctionnelles telle que, par exemple, la caractéristique généralement attribuée à l'anglais défini comme la langue des nouvelles technologies en raison de la domination anglo-américaine dans ce secteur. En outre, certains jugements de valeurs quant à la forme d'un idiome, projettent l'image des langues dans la complexité de la psychologie d'un individu qui pourra, sans raison apparente, évaluer une LE selon des critères subjectifs en termes esthétiques. On peut, en effet, trouver que l'italien est une belle langue contrairement à l'anglais, ou que l'allemand est une langue dure, inspirant la sévérité ou l'autorité, si l'on s'en réfère aux stéréotypes linguistiques largement répandus. Comme toute entité sociale, les langues sont sujettes aux représentations collectives et de ce fait aux stéréotypes. Ceux-ci montrent alors que l'image des langues fait également partie de l'identité collective dans sa dimension idéologique et symbolique.

Il est parfois bien difficile de comprendre à première vue les raisons qui poussent certaines personnes à évaluer la « beauté » d'une langue, si ce n'est en considérant ces jugements de valeurs comme le reflet d'une attitude globale dont l'origine prend sa source dans la psychologie propre à chaque individu et dans sa sensibilité à l'environnement idéologique qui l'entoure. Une LE peut alors être considérée comme « la langue de l'Autre » en représentant de façon symbolique des entités idéologiques diverses pour lesquelles on peut porter un jugement positif ou négatif. Ainsi, ce ne sont

pas les langues qui sont évaluées directement, mais ce qu'elles représentent dans le système de valeurs d'une personne. Une LE devient « la langue de l'autre » dès lors que celle-ci est projetée en dehors de sa fonction instrumentale pour incarner le symbole ou une représentation d'une communauté, d'une culture, d'une idée, etc. La langue de l'autre fait référence à des représentations émanant bien souvent de la communauté de locuteurs qui, en bâtissant une identité collective autour d'une langue commune, a également nourri une culture linguistique articulée autour de valeurs identitaires, de croyances et d'idéologies se rapportant à la langue native mais également aux autres langues rencontrées. Ces caractéristiques de type subjectif (car soumises à une évaluation ou un jugement de valeur) appartiennent alors à l'environnement indirect ou virtuel de l'individu dans la mesure où la langue sert de média à la diffusion d'un contenu symbolique, l'environnement direct jouant un rôle de filtre dans l'évaluation de ces représentations.

La diffusion de l'anglais en tant que LE relève historiquement, comme il fut observé, d'une forme de domination des entités politiques américaines et britanniques et de l'influence de leur communauté nationale. Parmi les LE les plus enseignées, à commencer par l'anglais, on compte certaines langues initialement diffusées grâce à des entreprises de colonisation et d'impérialisme, tel que le français ou l'espagnol. Sur le continent africain, l'anglais et le français sont les principales LE enseignées, lorsque celles-ci ne sont pas considérées comme L2. Leur présence est essentiellement due à l'histoire coloniale qui a réuni l'Afrique et l'Europe à travers des événements ayant marqué réciproquement les deux continents. Nous avons évoqué, par exemple, le statut particulier de l'anglais en Afrique du Sud ou encore au Nigeria dont les populations se sont appropriées la langue de l'ancien colonisateur de sorte qu'elle constitue un élément d'identification légitimé par la politique linguistique. Cependant, la présence de la langue « colonisatrice » peut parfois persister à travers le statut de LE, ainsi définie par la législation de certains pays, en raison d'une volonté ouvertement exprimée de distance ou de rejet d'une page historique douloureuse de domination. Tel est le cas notamment de la langue française dans les pays du Maghreb dont l'Algérie représente l'illustration probante d'une position réservée vis-à-vis des liens qui unissent sa communauté nationale à son ancien oppresseur. Ainsi, les L2 et surtout les LE dont l'implantation relève d'une prise de contact violente entre deux communautés sont

empreintes d'une notion d'extériorité qui implique inéluctablement une présence indirecte de l'autre. Dans le cas des anciennes langues coloniales, ce contact est ancré dans un rapport de domination directement vécu et conduisent souvent à des attitudes ambiguës qui s'expriment à travers une volonté d'acquisition motivée par des considérations pragmatiques et un rejet dont les fondements sont avant tout idéologiques et par le fait identitaires. Cette ambivalence des attitudes peut alors être interprétée dans le paradigme relatif au concept de domination et plus particulièrement à sa dimension psychologique qui met en jeu le champ de l'Autre en tant que lieu virtuel de rencontre entre soi et les autres.

En résumé, la diffusion d'une LE implique nécessairement un contact linguistique avec la (/les) langue(s) en présence dans le contexte observé. La nature de ce contact dépend notamment de la double valeur des LE qui peut se présenter comme l'autre langue d'un point de vue objectif ou la langue de l'autre d'un point vue symbolique. S'il est possible d'appréhender les langues d'un point de vue instrumental et quantitatif, comme dans l'évaluation de la force d'attraction des langues, la dimension symbolique de leur diffusion relève de processus identitaires. L'observation de ces derniers requiert une étude en contexte qui visera alors à vérifier certaines hypothèses élaborées à partir des données objectives recueillies dans la partie II précédente. Afin d'expliquer les phénomènes sociaux qui entrent en compte dans la diffusion de l'anglais en Algérie, nous avons choisi deux méthodes d'enquêtes complémentaires. Une première étude par questionnaire fut effectuée afin de fournir des données quantitatives (ou chiffres explicatifs et descriptifs) sur les conduites des informateurs en fonction de leur identité socioculturelle (voir De Singly, 2008 : 20). Dans un second temps, des entretiens semi-directifs furent réalisés afin de comprendre les comportements et attitudes des informateurs en insistant sur les représentations de ceux-ci au regard des langues en général, de l'anglais et de leur propre environnement sociolinguistique en particulier.

III. 2. Présentation de l'enquête

La présente étude qui vise à déterminer le degré et les processus en cours dans l'implantation de l'anglais en Algérie est basée sur le principe que les tendances globales qui caractérisent la diffusion de l'anglais rencontrent les spécificités locales de chaque environnement d'implantation. Le contexte algérien qui peut se montrer sous certains

aspects comme un milieu permettant l'implantation de la langue globale (principalement au regard de la modernisation du pays) est marqué par ses spécificités sociolinguistiques, socio-économiques, culturelles et politiques qui conditionnent la diffusion de l'anglais sur le territoire national. La présence du français a été considérée comme un obstacle potentiel à l'implantation de l'anglais en raison de son usage dans certains domaines clés tels que l'économie. Toutefois, le territoire algérien n'est pas une entité homogène au niveau sociolinguistique. Le français est implanté de façon plus ou moins profonde selon les régions. Les centres urbains dans le Nord du pays, tels qu'Alger, Oran, Constantine et Annaba (les principales villes d'Algérie) semblent plus « francophones » que d'autres régions plus rurales telle que celle de Mascara où une grande partie de l'enquête s'est déroulée. L'importance de l'activité économique dans les grandes villes explique en grande partie la forte implantation du français qui reste la langue privilégiée dans ce domaine.

Pour évaluer la dimension de la diffusion de l'anglais qui implique la rencontre des caractéristiques globales et locales, une enquête de terrain fut privilégiée dans la mesure où elle permettrait de mettre en évidence certains aspects contextuels locaux de même que les représentations d'une catégorie d'Algériens. Ces dernières sont supposées permettre une meilleure compréhension des processus en cours dans la diffusion de l'anglais en Algérie et de façon plus large dans l'espace francophone.

III. 2. 1. Présentation générale du contexte

L'enquête se compose de deux méthodes de recueil de données, de type quantitatif à l'aide de questionnaires et une autre de type qualitatif traitées dans l'analyse d'un corpus obtenu à l'aide d'entretiens semi-directifs. L'enquête par questionnaire a pour but d'obtenir des informations sur les attitudes d'un groupe d'étudiants algériens vis-à-vis de la diffusion de l'anglais dans leur pays. L'enquête consiste en une série de questions s'inscrivant dans le cadre référentiel et théorique déterminé en amont par l'enquêteur à l'issue de la définition de son objet d'étude – c'est-à-dire la diffusion de l'anglais global.

Les données recueillies constituent un corpus quantifiable révélateur d'attitudes plus ou moins répandues au sein d'un groupe social déterminé. Dans cette perspective, le choix du type de question s'est orienté vers des questions fermées et/ou à choix

multiples pour permettre une meilleure analyse des données de façon quantitative. Ce corpus a été par la suite complété par des entretiens semi-directifs à faible structure au cours desquels les informateurs ont sélectionné eux-mêmes, dans la production de leur discours, les thèmes et les représentations qu'ils rattachent à l'objet de l'enquête. L'enquêteur a alors eu accès au monde référentiel des informateurs et à un point de vue interne au contexte de l'enquête. Après avoir effectué une étude préliminaire impliquant les deux méthodes d'enquête auprès d'étudiants algériens nouvellement arrivés à l'université Stendhal de Grenoble, nous avons été en mesure d'établir un questionnaire et d'avoir certains éléments d'informations sur les réalités sociolinguistiques du pays qui ont permis d'orienter la structure des entretiens pour l'enquête finale. Celle-ci s'est déroulée grâce à des contacts au sein des professeurs de l'université de Mascara et d'Oran qui ont permis l'accueil de l'enquêtrice parmi les étudiants de l'université.

La totalité des entretiens a été effectuée sur le campus de Mascara (mai 2012) pour permettre une bonne intégration dans l'environnement dans lequel l'observation directe des attitudes serait entreprise. En revanche, une partie des questionnaires fut diffusée auprès d'étudiants en français de l'université d'Oran et l'autre à Mascara. Ce choix des deux lieux d'enquête offrait l'avantage d'observer des attitudes dans un milieu urbain et francophone (la ville d'Oran) pour potentiellement les confronter à celles relevées à Mascara qui se présente comme une région plus rurale et sensée être moins francophone. La ville d'Oran, deuxième ville d'Algérie après Alger comptait, en effet, 852 000 habitants en 2010 et la population de la Wilaya d'Oran qui compte près d'un million d'habitants est relativement jeune puisque 55,3% d'entre eux a moins de trente ans et ceux âgés de soixante ans et plus ne représentent que 8,1% (DPAT, 2011). Grâce à son port et à son ouverture directe sur la mer Méditerranée, Oran, surnommée « la radieuse », s'est développé autour du commerce pour devenir un des pôles économiques des plus importants en Algérie. Aujourd'hui, la région d'Oran bénéficie également d'une activité industrielle intense notamment dans le secteur de la pétrochimie qui est un moteur de croissance fort dans l'économie algérienne. En outre, l'industrie du gaz et du pétrole était en 2011 celle requérant le plus la maîtrise de l'anglais parmi les employés (*Euromonitor International*, 2012) Le dynamisme industriel d'Oran est donc propice à l'implantation de l'anglais en tant que LE de même que sa structure démographique relativement jeune et un taux d'urbanisation assez élevé. Comme la plupart des grandes villes d'Algérie, Oran compte une proportion importante de la population qui parle

français, tel que le rappelleront certains informateurs au cours des entretiens. L'espagnol est également une LE assez répandue dans la ville pour des raisons historiques. Avant l'occupation ottomane puis française, la ville d'Oran fut durablement occupée par les Espagnols de 1509 à 1792, année durant laquelle les derniers Espagnols quittèrent la ville. Par ailleurs, jusqu'en 1962, les pieds-noirs d'origine espagnole y étaient encore nombreux. Oran offre un paysage sociolinguistique et socioculturel très différent de la ville de Mascara.

Mascara comptait une population de près de 109 000 habitants en 2008 et représente le chef-lieu de la wilaya du même nom qui se distingue comme une région à vocation agricole. La culture du vignoble de Mascara (bien qu'en déclin) l'agrumiculture et l'oléiculture sont de réputation nationale voire internationale. Plus de la moitié du territoire de la région est recouverte par des terres agricoles et seulement trois zones industrielles y sont implantées. Avec les récentes aides financières du gouvernement pour soutenir la production agricole de Mascara, la région semble se maintenir dans ce secteur d'activité. Les terres fertiles de Mascara ont, dans le passé, attiré les colons français. En 1866, la richesse de la région était assurée par un millier d'exploitations agricoles qui employaient une majorité d'ouvriers agricoles musulmans. Dans la fin des années 1870, cette catégorie de la population atteignait les 20 000 personnes et elle représentait 70% de la population totale (Rubira, 2012). On peut donc supposer que l'arabe a perduré dans cette région en raison de la supériorité numérique des arabophones durant la colonisation. Par ailleurs, de façon plus symbolique, Mascara fut également choisie en 1834 pour être la capitale du célèbre Émir Abdel Kader lors de sa résistance contre l'expansion française.

III. 2. 2. L'enquête par questionnaires

Comme évoqué précédemment, l'enquête par questionnaires s'est déroulée dans les villes d'Oran et de Mascara. Elle concerne 130 étudiants inscrits en licence de langue. Soixante furent distribués à l'université d'Oran et soixante-dix à Mascara. Le questionnaire fut rédigé en français, en anglais et en arabe et fut proposé aux informateurs dans les trois langues pour permettre une meilleure compréhension des questions. Nous remarquerons que la plupart des étudiants ont choisi le questionnaire dans la langue correspondant à celle de leurs études. Pour faciliter l'analyse quantitative

des données, nous avons privilégié les questions fermées et à choix multiple, les questions ouvertes pouvant être traitées lors des entretiens semi-directifs. Les questionnaires furent distribués par les enseignants des universités ayant accepté participer à l'enquête avec comme instruction d'éviter de répondre à des questions portant sur la définition de certains concepts pour ne pas influencer les représentations des informateurs. En outre, parmi les choix méthodologiques qui se posaient, le choix des informateurs constituait une tâche délicate qui devait correspondre aux contraintes des enquêtes de terrain et des barrières parfois rencontrées pour accéder à un environnement étranger et réunir le nombre nécessaire de participants.

III. 2. 2. 1. Le choix des informateurs et la définition des variables sociales

L'enquête vise à évaluer auprès d'un groupe socialement déterminé susceptible d'offrir une représentation fiable du « degré » d'implantation de l'anglais en Algérie et des facteurs tels qu'ils sont « perçus » qui favorisent ou au contraire pénalisent la diffusion de la langue globale dans le pays. Le choix des informateurs s'est alors orienté vers des étudiants algériens en licence d'anglais, de français et d'arabe dans la mesure où l'on peut supposer que ce groupe concentre une forte sensibilité aux questions linguistiques et plus précisément en ce qui concerne les LE. Il est également très probable de trouver au sein de cette population une forte proportion de personnes se destinant à l'enseignement des langues et une conscience accrue des problématiques liées à cet enseignement qui reste l'un des facteurs de diffusion linguistique des plus importants. Il est alors présumé que les personnes interrogées ont été choisies pour leur potentialité à offrir à l'enquêteur une vision endogène qu'il ne peut avoir de par sa position extérieure à la société et à la culture algérienne. Ces informateurs étaient en mesure de fournir des données sur la perception de l'environnement linguistique dans lequel les Algériens évoluent, à la fois d'un point de vue personnel mais également dans l'optique de l'évolution de la société algérienne au sens large.

La région géographique envisagée pour l'enquête concernerait une zone urbaine, où l'on serait susceptible d'observer un certain degré de diversité linguistique et un contact pertinent entre différentes communautés linguistiques afin d'évaluer si le plurilinguisme – qui constitue aujourd'hui une norme tendancielle globale - peut influencer le monde référentiel des informateurs du point de vue de leur culture

linguistique. En outre, les régions qui concentrent une forte population sont généralement celles où l'activité économique et industrielle est importante, favorisant ainsi l'implantation des LE dans une économie de marché globalisée. Une partie de l'enquête par questionnaire fut donc réalisée auprès d'étudiants en licence de français de l'université d'Oran, la deuxième plus grande ville d'Algérie qui se présente également comme un pôle économique important dans le pays. Parallèlement, une autre partie des questionnaires fut diffusée à l'université de Mascara qui se situe dans une région plus rurale. On pourra alors remarquer ou non s'il existe des différences nettes entre les résultats issus des deux zones géographiques pour potentiellement observer si l'urbanisation est un facteur pouvant affecter les attitudes linguistiques. Il sera également nécessaire de prendre en considération les origines sociolinguistiques des informateurs – qu'ils soient arabophones, berbérophones ou locuteurs natifs d'une autre langue. Ces deux critères constitueront deux variables sociales auxquelles seront confrontés les résultats obtenus par questionnaires. Les autres variables sociales concerneront le sexe des informateurs et leur origine géographique. On peut en effet supposer qu'il existe une différence sociale majeure en termes de conscience linguistique selon que les personnes interrogées soient des hommes ou des femmes (cf. travaux de Labov, 1972) de même qu'en fonction de leur mobilité géographique. Ainsi, si l'on observe une différence nette et systématique des réponses en fonction de ces variables, il sera important d'apporter les nuances nécessaires dans l'analyse du corpus recueilli à l'enquête par questionnaires. On notera, par ailleurs, la difficulté d'obtenir des groupes d'informateurs équilibrés en fonction du nombre d'hommes et de femmes inscrits dans les sections concernées.

III. 2. 2. 2. La composition thématique du questionnaire : définition de l'objet des attitudes

Le questionnaire a pour but de produire des données quantifiables, des chiffres explicatifs d'une conduite (De Singly, 2008 : 15). On tentera alors d'expliquer les facteurs relatifs à l'identité et à la culture linguistique des informateurs, qui ont joué un rôle dans le choix de l'anglais en tant que langue d'étude.

On tentera d'obtenir des résultats révélateurs d'une certaine représentation qui pourra être appréciée à travers divers indicateurs. On évaluera donc les attitudes des

informateurs de façon indirecte dans la mesure où l'on souhaite obtenir des indices sur leur monde référentiel – plus ou moins inconscient. En conséquence, il ne s'agira pas uniquement de poser directement la question sur les motivations qui ont poussé ou pousseraient les personnes interrogées à apprendre l'anglais mais sur divers aspects inclus dans la diffusion de l'anglais qui reste avant tout un phénomène complexe. Il est, en conséquence, nécessaire de définir l'objet d'étude en fonction de différents indicateurs qui permettront de tracer une « carte socio-psychologique » des informateurs lorsque ceux-ci sont confrontés à la question de l'anglais dans leur pays et à celle des différentes langues en présence dans leur environnement.

Comme il fut évoqué auparavant, l'implantation de l'anglais en Algérie repose sur un mécanisme impliquant la rencontre de la dimension locale et globale. Dans la section précédente (voir partie II), nous avons pu établir les caractéristiques déterminant la position de l'anglais dans la sphère internationale (comme son statut de langue des sciences) que l'on a pu également quantifier dans une certaine mesure à travers le calcul de sa force d'attraction. La diffusion de l'anglais en Algérie, qui repose sur un processus d'implantation, prend en compte l'environnement national algérien et les paramètres qui favorisent (ou non) l'intégration des tendances globales participant à la diffusion de l'anglais. Nous avons constaté qu'il existait certains facteurs écologiques dans la société algérienne pouvant favoriser l'implantation de l'anglais (comme la modernisation et l'urbanisation du pays) et d'autres facteurs susceptibles, au contraire, de présenter certaines formes de barrières, si l'on considère, par exemple, la présence du français comme langue internationale/étrangère remplissant un certain nombre de fonctions dans la vie socio-économique des Algériens. Ces facteurs écologiques (extra-linguistiques et sociolinguistiques) ont été abordés de façon objective et permettent de formuler certaines hypothèses sur l'avenir de l'anglais en Algérie qui dépend aussi des attitudes de sa population envers la langue globale. L'hypothèse principale que nous tenterons de vérifier dans l'enquête de terrain repose sur la supposition que la dimension symbolique de la diffusion de l'anglais peut jouer un rôle prédominant dans son implantation au delà des critères objectifs et écologiques. Il convient donc d'enquêter auprès des Algériens dans le but de déterminer quelles sont leurs attitudes envers la langue globale, envers les langues étrangères et envers leur prédisposition au plurilinguisme. On tentera alors de vérifier si

- il existe un conflit entre le français et l'anglais en tant que LE sur le territoire

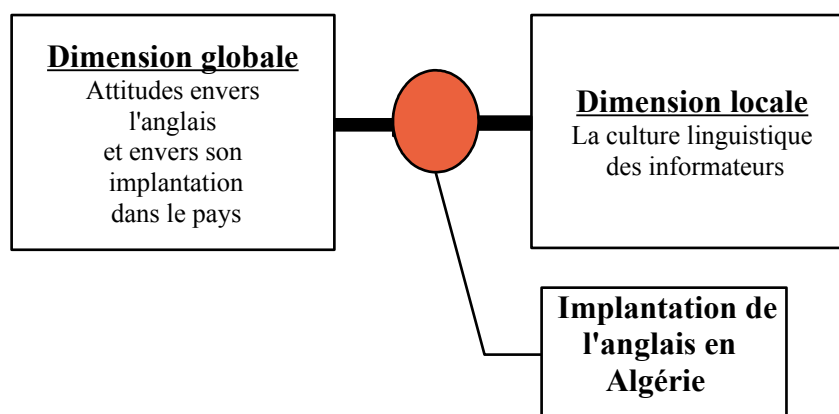
national,

- la culture linguistique des informateurs peut constituer un frein ou un moteur à l'implantation de l'anglais en Algérie,
- il y a une conscience linguistique concernant le statut dominant de l'anglais dans le monde et enfin,
- dans le cas où l'on observe une conscience sensible de cette domination, si l'Algérie est considérée comme pouvant être un environnement propice à l'évolution de l'implantation de l'anglais selon les informateurs.

Selon la définition de l'objet d'étude – c'est-à-dire l'implantation de l'anglais global et selon les hypothèses formulées ci-dessus, l'enquête par questionnaires s'orientera vers deux axes principaux. Les questions tenteront, en effet, d'évaluer d'une part les attitudes envers l'anglais de façon générale de même que son implantation dans le pays et, d'autre part, les attitudes révélatrices de la culture linguistique des informateurs (voir Figure 22 ci-dessous).

Figure 22

Définition de l'objet d'étude et structure thématique de l'enquête
(Implantation de l'anglais global en Algérie)



Tel que l'évoque le schéma ci-dessus, l'implantation de l'anglais en Algérie repose sur une mécanique mettant en relation trois dimensions – une dimension globale, locale et celle créée par la rencontre des deux précédentes. En fonction de ces dimensions, nous déterminerons les objets sur lesquels porteront les attitudes que nous souhaitons observer grâce au questionnaire. Les différents items du questionnaire ne concerneront

pas les objets directement mais les indicateurs révélateurs de certaines attitudes envers les objets prédéterminés. Le Tableau 41 ci-dessous présente la liste des objets des attitudes à observer, les indicateurs qui en sont les révélateurs en fonction des trois dimensions impliquées dans l'implantation de l'anglais global en Algérie.

Tableau 41

Les objets des attitudes et leurs indicateurs

	Objet des attitudes observées	indicateurs
Dimension locale	Culture linguistique des informateurs	- conservatisme linguistique - configuration linguistique locale
	Nature du contact linguistique avec l'anglais	- le degré d'exposition « perçu » à la langue globale (de façon individuelle) - les domaines d'utilisation de l'anglais en Algérie d'un point de vue collectif
Dimension globale	La dimension symbolique et objective de la diffusion de l'anglais	- attitudes envers le pouvoir culturel de l'anglais - image de l'anglais à travers des valeurs objectives (attitudes envers le statut et la position dominante de l'anglais dans le monde) - image de l'anglais à travers des valeurs subjectives
Rencontre de la dimension globale et locale	L'arabe, le français, l'anglais en tant que langues internationales	- représentation et image des trois langues dans une perspective comparative - motivation et environnement social, familiale, économique

Par exemple, la dimension locale de l'implantation de l'anglais sera appréhendée en fonction de la culture linguistique des informateurs et de la nature du contact avec l'anglais dans la sphère nationale. Celle-ci sera évaluée grâce à des questions portant sur des indicateurs considérés comme révélateurs de certaines attitudes linguistiques. Ainsi, la culture linguistique des informateurs sera évaluée en fonction de leur degré de conservatisme linguistique et selon leurs attitudes envers la configuration linguistique locale. Cette structure d'analyse constitue également le modèle de composition du questionnaire qui sera soumis aux étudiants algériens.

III. 2. 2. 3. Questionnaire commenté

Le questionnaire (voir Annexe 4) proposé aux informateurs pour l'enquête

préliminaire comporte vingt questions élaborées en fonction des choix méthodologiques justifiés ci-dessus. Comme qu'il fut évoqué auparavant, les questions fermées et à choix multiples ont été privilégiées pour une meilleure clarté dans l'analyse des réponses. En outre, les entretiens semi-directifs permettront d'approfondir ces résultats dans le discours produit par les informateurs.

Les questions 1 et 2 « *Quelle(s) langue(s) parlez-vous chez vous, en famille?* » et « *quelle(s) langue(s) utilisez-vous quotidiennement (ou presque)?* » portent sur la ou les première(s) langue(s) (celle du foyer liée à l'affect) et celles avec lesquelles les informateurs sont en contact de façon intense. La question 2 permet d'obtenir des informations sur le plurilinguisme des informateurs sans pour autant évoquer explicitement des concepts de maîtrise d'une langue ou de bilinguisme qui restent très subjectifs et sujets à des interprétations variables. Ainsi, les deux premières questions permettront de mettre en évidence le degré de diversité linguistique de l'environnement dans lequel les informateurs évoluent quotidiennement de même que leurs origines linguistiques. Ce dernier critère constituera en soit une variable sociale permettant d'analyser si la première langue des locuteurs peut être rattachée à une culture linguistique spécifique susceptible d'influencer les attitudes envers la diffusion de l'anglais (ou envers les autres langues internationales).

III. 2. 2. 3. 1. Conservatisme linguistique et plurilinguisme

Les questions de 3 à 10 portent sur les attitudes en matière de norme linguistique et les prédispositions au plurilinguisme des informateurs. Elles permettront d'évaluer le degré de conservatisme qui pourrait influencer les attitudes des personnes interrogées envers la distribution des langues en présence dans la société algérienne et de déterminer s'il peut exister un lien entre le degré de conservatisme des attitudes linguistiques observées et la prédisposition au plurilinguisme. La question 3 (« *selon vous, quel est le domaine dans lequel on parle l'arabe le plus correct?* ») vise à déterminer quelle image de la norme se font les informateurs en fonction du domaine auquel ils la rattachent. La question 8 portant sur les attitudes face à l'intervention de l'État sur les questions linguistiques permettra d'évaluer certains aspects de la culture linguistique algérienne en matière de reconnaissance de la légitimité de l'État dans le domaine linguistique. En d'autres termes, on peut juger qu'une attitude positive envers

l'interventionnisme linguistique suppose la croyance en un système centralisateur traditionnel dans lequel l'État impose les normes linguistiques. Cet aspect pourra alors constituer un indice d'une certaine forme de conservatisme linguistique en complément aux questions 4 et 5 (« *pouvez-vous citer trois mots venant du français et trois mots venant de l'anglais que l'on utilise dans la langue de tous les jours?* » et « *pensez-vous qu'il soit préférable de remplacer ces termes par des mots issus de votre propre langue?* ») qui renvoient aux attitudes face aux emprunts et si les informateurs les considèrent comme des « corps étrangers » ou des éléments intégrant leur propre langue. Le degré de conservatisme sera alors apprécié à travers la notion de purisme linguistique dans la mesure où ils préféreraient (ou non), conserver une langue "pure" et "authentique" sans présence de mots étrangers.

En matière d'attitudes face à la diversité linguistique du pays, la question 9 (« *Selon vous, est-ce que l'Algérie est un pays diversifié au niveau linguistique?* ») a pour but de sonder la conscience linguistique des personnes interrogées en ce qui concerne la réalité de leur environnement national. L'Algérie est en effet un pays linguistiquement très diversifié mais il n'est pas admis que les informateurs algériens considèrent leur pays comme tel. La question 10 (« *Pensez-vous qu'il soit positif ou négatif que l'on parle plusieurs langues dans un seul pays?* ») fait explicitement référence à leur attitude face au plurilinguisme qu'ils doivent évaluer de façon positive ou négative. Enfin, les questions 6 et 7 (« *Quelle(s) langue(s) étrangère(s) maîtrisez-vous?* » et « *aimeriez-vous en apprendre une autre? Si oui, laquelle?* ») portant directement sur les LE visent à mettre en évidence leur ouverture et leur attitudes vis-à-vis des LE.

III. 2. 2. 3. 2. Nature du contact linguistique « perçu »

Les questions de 11 à 16 sont destinées à déterminer la nature du contact avec l'anglais auquel les informateurs sont confrontés de façon consciente. Les questions 11 et 12, qui portent sur leur niveau d'anglais et la fréquence d'utilisation de la langue, visent à déterminer l'intensité du contact et la question 13 s'ils s'estiment acteurs dans ce contact (c'est-à-dire proches des domaines dans lesquels ils reconnaissent que l'anglais domine) ou simple spectateurs (car éloignés de ces domaines). Une partie de la population choisie pour l'enquête est, comme il convient de le rappeler, constituée

d'individus pour lesquels l'anglais est le sujet d'étude central dans le cadre universitaire. Toutefois la notion d'usage, à travers le terme « *utilisez* » de la question 12 (« *vous utilisez l'anglais rarement, de temps en temps, souvent, quotidiennement?* ») peut différer d'une personne à une autre. En effet, certains informateurs peuvent être amenés à considérer que l'étude de l'anglais dans le cadre universitaire ne relève pas d'un usage au même titre qu'une langue utilisée quotidiennement dans leur sphère sociale (comme le français ou l'arabe). Dans le complément de réponse requis par la question « *en quelles occasions?* », on pourra alors déterminer si l'université et les études constituent ou non les seuls domaines d'utilisation de l'anglais pour les informateurs et si en d'autres termes, il y a une exposition à l'anglais dans des champs sociaux hors de la sphère institutionnelle universitaire.

Ces données seront complétées par la question 13 (« *Selon vous, quel(s) est (/sont) les domaines dans lesquels on utilise le plus l'anglais?* ») qui permettra de rendre compte de la valeur utilitaire de l'anglais pour les informateurs en dehors du cadre de leurs études. La notion de proximité sera utilisée par la suite (avec la question « *êtes-vous proches de ces domaines?* ») pour évaluer de façon indirecte l'intensité de l'exposition à l'anglais dans la vie de tous les jours. Une mise en relation des réponses à cette question et à celles obtenues aux questions 18 à 20 (portant sur l'image de la langue anglaise d'un point de vue fonctionnel et symbolique) permettra de juger de l'ambivalence des attitudes envers l'anglais et s'il existe une éventuelle réticence à participer aux domaines dans lesquels l'anglais domine.

La question 14 qui se présente sous la forme de question à choix multiples (voir ci-dessous) porte sur la perception de l'implantation de l'anglais dans la société algérienne afin de mettre en lumière les domaines dans lesquels les informateurs seraient susceptibles d'être en contact avec l'anglais. En outre, on pourra également apprécier s'il y a une perception commune de la progression de l'anglais en Algérie.

Question 14

En Algérie, quels sont les domaines dans lesquels l'anglais semble progresser :

	Pas du tout	peu	moyennement	beaucoup
Dans le commerce				
Dans la presse écrite				
À l'école				
Entre amis et proches				
Dans les domaines scientifiques				
Au niveau diplomatique				
Dans l'industrie				
À l'université				
À la télé, la radio				
Dans les domaines techniques				
Dans d'autres domaines :				

Enfin, les questions 15 et 16 qui portent sur le contact de l'anglais de façon directe (à savoir si les informateurs ont eu l'occasion d'apprendre l'anglais) et de façon plus indirecte à travers sa fonction utilitaire (« *quelles sont les raisons qui vous pousserez à apprendre l'anglais?* ») et l'attitude des parents vis-à-vis de l'apprentissage de cette langue. Pour ce dernier aspect, on pourra évaluer s'il existe un discours favorable ou négatif au sujet de l'anglais qui serait transmis dans l'environnement proche des informateurs.

III. 2. 2. 3. 3. Sensibilité et attitudes envers le pouvoir culturel de l'anglais

La question 17 (voir ci-dessous) vise à évaluer la sensibilité des informateurs au pouvoir culturel de l'anglais à travers l'observation des attitudes envers les Américains et les Britanniques en tant que communautés nationales.

Question 17

Complétez ces deux phrases en cochant la ou les cases qui correspondent à votre opinion

« Les Américains pourraient apporter des choses positives en Algérie au niveau... »		« Les Britanniques pourraient apporter des choses positive en Algérie au niveau... »	
Culturel		Culturel	
du mode de vie		du mode de vie	
Economique		Economique	
Social		Social	
Scientifique		Scientifique	
Educatif		Educatif	
Politique		Politique	
Professionnel		Professionnel	
Technologique		Technologique	
Artistique		Artistique	
A aucun niveau		A aucun niveau	
Autre(s) :		Autre(s) :	
.....		
.....		
.....		

Des réponses quasi similaires pour les deux communautés montreraient, par exemple, qu'il n'y a pas, dans les représentations des informateurs, de distinction nette entre les deux, et donc une certaine prédisposition aux stéréotypes. En outre, l'acceptation de l'idée d'« apporter des choses positives » montrerait la reconnaissance (et une acceptation positive) d'une certaine forme de domination de l'une des deux communautés dans des domaines particuliers, d'où la mise en confrontation des Américains et des Britanniques d'une part, et de l'Algérie d'autre part. En cas d'une majorité de réponses négatives, on pourrait déduire un déni de cette domination, le refus de la reconnaître ou une certaine forme de résistance identitaire, voire un refus d'allégeance à un système dominé par les Anglophones. On présume dans cette partie de l'enquête qu'il peut y avoir une certaine forme d'ambivalence dans les attitudes des informateurs qui consisteraient à reconnaître la valeur utilitaire de la langue (vérifiable dans les questions précédentes) sans toutefois évaluer de façon positive les communautés nationales qu'elle incarne. Dans ce cas précis, il y aurait un rejet basé sur des considérations identitaires et, par conséquent, sur la dimension symbolique de la diffusion de l'anglais global. Dans le cas contraire, l'anglais serait évalué positivement

du point de vue de son pouvoir culturel qui deviendrait un moteur de diffusion. On tentera également de mettre en correspondance la sensibilité des informateurs au pouvoir culturel de l'anglais à l'image qu'ils se font de la langue et qui sera appréciée à l'aide de la question suivante du questionnaire.

La question 18 est constituée d'une série d'affirmations au sujet de l'anglais (voir ci-dessous).

Question 18

Pour les affirmations suivantes, cocher la case correspondante à votre propre opinion.

	Pas du tout d'accord	Pas vraiment d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans opinion
L'anglais est une langue utile au niveau international.					
L'anglais est une langue agréable à entendre.					
L'anglais est une langue riche					
Il est important de savoir parler anglais pour réussir professionnellement.					
L'anglais est une langue moderne					
L'anglais est une langue d'expression Culturelle					
L'anglais est la langue maternelle des nouvelles technologies.					
L'anglais est la langue des affaires					
L'anglais incarne le progrès					
On a plus de facilités à se faire comprendre à l'étranger quand on parle anglais					

Les affirmations concernent aussi bien la dimension objective de l'anglais (en gras⁷²) que sa dimension subjective/symbolique. La dimension objective est représentée par les phrases qui font référence à la fonction utilitaire de la langue (par ex. « *L'anglais est la langue des affaires* »), la dimension symbolique par celles exprimant des jugements de valeur (par ex. « *L'anglais est une langue agréable à entendre* »). La distinction entre les deux permettra de juger des attitudes envers l'implantation dans l'environnement direct et indirect des informateurs. L'intensité des attitudes sera calculée en fonction d'un mode de réponses s'inscrivant sur une échelle de quatre niveaux. Toutes

⁷² Les différences de caractères n'apparaissent pas dans la mise en page des questionnaires soumis aux informateurs.

les propositions sont volontairement positives car elles ont aussi pour but d'évaluer le degré de résistance des informateurs à des images qui seraient potentiellement des moteurs de diffusion de l'anglais. Ainsi, si les réponses montrent une certaine forme de résistance, il sera possible d'évaluer si celles-ci concernent essentiellement la dimension objective ou symbolique de la langue, ou les deux.

III. 2. 2. 3. 4. Confrontation et représentations de l'arabe, du français et de l'anglais en Algérie

L'Algérie est un pays qui compte déjà dans sa configuration linguistique deux langues d'envergure internationale – le français étant pour des raisons historiques fortement implanté dans le pays et l'arabe en étant la langue nationale officielle. L'implantation de l'anglais et ses domaines d'utilisation peuvent alors être affectés par la présence de ces deux langues. Il convient donc d'évaluer quelles sont, parmi ces trois langues, celle qui semble la plus appropriée pour divers domaines d'utilisation selon les informateurs. En outre, la confrontation des trois langues suggérée dans les questions 19 et 20 permettra de juger des représentations subjectives associées aux trois langues dans une logique comparative. Dans cette perspective, la question 19 (voir ci-dessous) invite les informateurs à exprimer leurs opinions au sujet de l'arabe, du français et de l'anglais en fonction de différents aspects et types de valeur.

Question 19

Selon vous, quel adjectif qualifie quelle langue? Cocher la case correspondante (plusieurs cases peuvent être cochées).

	arabe	français	Anglais	aucune
<i>belle</i>				
internationale				
<i>prestigieuse</i>				
<u>étrangère</u>				
<u>archaïque</u>				
<u>précise</u>				
<u>pauvre</u>				
de la diplomatie				
<i>moderne</i>				
des sciences				
<u>élégante</u>				
<u>vulgaire</u>				
<i>utile</i>				

Une liste d'expressions qualificatives a été dressée en y incluant des termes se référant à la fonction potentielle des trois langues (en gras)⁷³, à des jugements de valeur subjectifs⁷⁴ positifs (en italique) et d'autres négatifs (soulignés). Deux dimensions principales sont ici évaluées. D'une part on pourra apprécier les différences faites au sujet de la valeur utilitaire des trois langues. Puis, il sera également possible de juger de la sensibilité des informateurs à l'image purement symbolique des langues à travers l'attribution (ou non) de valeurs non vérifiables objectivement (comme « *belle* » ou « *archaïque* »). Si une langue répond plus à des critères fonctionnels que subjectifs, alors on pourra supposer une faible considération de la dimension symbolique de la langue (il est important à ce titre de préciser que les informateurs peuvent avoir le choix d'attribuer aucune valeur aux langues). Enfin, de façon plus générale, il sera pertinent de prêter attention à l'évaluation des langues en termes positifs ou négatifs à travers une comparaison des résultats obtenus pour les trois langues. Attribuer des qualités subjectives à une langue montre que celle-ci provoque une attitude avec une forte composante affective de laquelle on peut déduire des considérations identitaires. En conséquence, il sera possible d'évaluer la proportion de la part affective attribuée à chaque langue (qu'elle soit associée à des termes positifs ou négatifs) et celles qui sont susceptibles de jouer un rôle identitaire (dans l'allégeance ou la résistance).

La dernière étape de cette confrontation est destinée à saisir la représentation des informateurs au sujet de la distribution fonctionnelle des trois langues internationales avec lesquelles les informateurs sont en contact. La question 20 (voir ci-dessous) propose aux personnes interrogées d'identifier directement les fonctions de chaque langue.

⁷³ Les adjectifs en caractères gras renvoient à des fonctions linguistiques liées à des domaines ou des statuts et représentent dans une certaine mesure des spécificités vérifiables d'un point de vue objectif.

⁷⁴ Ces adjectifs expriment des qualités purement subjectives qui ne peuvent être vérifiées objectivement et relèvent davantage de croyances et de la culture linguistique de chacun plutôt que d'une réelle observation (en admettant toutefois que celle-ci puisse être biaisée)

Question 20

Parmi les trois langues, laquelle vous semble la plus appropriée ou la plus utile pour...

	arabe	français	anglais
voyager			
Parler entre amis, en famille			
Avoir accès à la modernité			
Faire des études supérieures			
Lire des œuvres littéraires			
Utiliser l'Internet			
Travailler à l'étranger			
Participer à des manifestations culturelles			
Avoir accès à la connaissance			
Faire des affaires			
Faire de la politique			
Réussir professionnellement			

III. 2. 3. Conduite des entretiens semi-directifs

Les entretiens semi-directifs constituent un type d'entretien où la présence de l'enquêteur est modérée pour laisser plus de liberté aux informateurs de s'exprimer sur les thèmes choisis en relation avec le sujet de l'enquête. Ainsi, on évitera le type d'entretien de type interrogatoire en essayant de faire en sorte que l'échange prenne la forme d'une discussion et non d'un questionnaire oral. Dans la même perspective, nous avons également choisi de définir l'entretien selon une structure faible. Les entretiens doivent, en effet, répondre à une certaine trame élaborée en amont par l'enquêteur et qui constituera le fil directeur des thèmes à aborder aux cours des entretiens. Cette trame peut se présenter sous forme d'une série de questions très précises auxquelles les enquêtés devront répondre (auquel cas une structure forte et rigide de l'enquête sera mise en place) ou elle peut se présenter sous forme de points thématiques qui seront soulevés et sur lesquels les informateurs pourront s'exprimer ou non en fonction de leurs représentations. Selon Blanchet et Gotman (2007 : 58), le choix des entretiens à structures faibles ou fortes dépend de « *la connaissance de la situation que l'on veut analyser* ». La description du contexte sociolinguistique algérien dressée dans la partie

II.3 constitue alors la base informationnelle qui a permis de formuler des hypothèses et qui ont orienté la structure des entretiens. C'est donc cette dernière méthode qui fut privilégiée. Ainsi, une structure thématique fut établie pour servir à l'analyse du corpus obtenu grâce aux entretiens.

III. 2. 3. 1. Formulation des hypothèses et construction de la structure de l'entretien

La conduite d'entretiens avait pour but d'évaluer les comportements et les représentations qui pouvaient rentrer en considération dans le développement de l'anglais en Algérie. Au regard de l'environnement linguistique de l'Algérie, nous sommes partis de l'hypothèse que le pays, se modernisant, présentait des conditions plus favorables à l'implantation de l'anglais que dans les années précédentes. La perception de la progression de l'anglais dans certains domaines de la société algérienne devait donc être évaluée afin de considérer si celle-ci pouvait constituer une motivation dans l'apprentissage de l'anglais, ou du moins une simple attraction. La question de l'ancrage de la langue française dans la société algérienne fut également soulevée en supposant que celle-ci pouvait potentiellement représenter une barrière à l'implantation de l'anglais. Il était alors nécessaire d'apprécier la nature du contact des informateurs avec la langue française dans leur vie de tous les jours. Dans l'optique d'un conflit potentiel entre les deux langues, il était important de mettre en lumière les représentations symboliques des enquêtés au sujet de l'anglais et du français et si elles pouvaient se révéler semblables ou opposables. Enfin, nous avons estimé qu'il était important d'aborder le statut international des langues et la question de la mobilité des étudiants dans le but de comprendre leur représentation de la hiérarchie linguistique mondiale et si celle-ci pouvait favoriser l'apprentissage des LE ou non. En fonction de ces hypothèses de départ, une structure d'entretien fut établie comme suit :

La structure d'entretien

Le contact avec l'anglais dans la société algérienne : la perception de l'implantation de la langue

- Domaines d'utilisation
- Motivations liées à l'acquisition de l'anglais

- Compétences linguistiques et apprentissage
- L'avenir de l'anglais en Algérie et emprunts à la langue anglaise

Le contact avec le français dans la société algérienne

- Nature de la présence de la langue française et domaines d'utilisation
- Compétences linguistiques et évolution de la maîtrise de la langue d'un point de vue géographique et intergénérationnel
- L'avenir du français en Algérie

La perception d'un conflit potentiel entre le français et l'anglais

- La place du français en Algérie est-elle un frein à l'implantation de l'anglais?
- Les domaines dans lesquels les deux langues pourraient être en concurrence
- Les représentations liées aux deux langues (sont-elles opposables?)

La perception de la configuration linguistique mondiale et de sa dynamique (autour de l'anglais, du français et de l'arabe)

- La diffusion de l'anglais d'un point de vue géographique
- Les domaines d'utilisation et la force de l'anglais au niveau global
- Le français et l'arabe en tant que langue internationale

III. 2. 3. 2. Déroulement de l'enquête et présentation des enquêtés

Les entretiens se sont tous déroulés sur le campus de l'université de Mascara et dans trois lieux différents (dans la salle de réunion du département des langues, dans un amphithéâtre et dans une salle de cours). La durée des entretiens figurant dans le tableau 42 ci-dessous correspond à la partie enregistrée hors présentations et accueil des étudiants. L'enquête fut présentée en amont de façon générale par des enseignants de l'université qui ont sollicité leurs étudiants pour participer à une étude sur les langues en Algérie. Nous précisons que l'enquête s'est déroulée en début de période d'examens pour les étudiants du campus qui ont fait preuve de beaucoup de disponibilité, probablement en raison de l'intérêt qu'ils portaient à rencontrer de façon directe une étudiante étrangère selon l'un des enseignants de français qui a participé au regroupement des étudiants.

Les entretiens ont été effectués par groupes de plusieurs étudiants pour faciliter la communication et lever les barrières sociales des interactions en face à face qui peut être perçues parfois comme un interrogatoire et limiter les échanges en raison de la formalité de ce type de rencontre. En outre, le nombre d'étudiants se présentant pour participer à l'enquête était trop important pour mener dans le temps imparti à l'enquête des entretiens individuels. La difficulté de sélectionner les étudiants de façon arbitraire et la possibilité d'enrichir les interactions grâce à la présence de plusieurs participants par entretien ont mené à ce choix. La plupart des entretiens ont impliqué deux à trois intervenants. Deux entretiens ont accueilli un nombre plus important – les entretiens n°9 et n°10 pour qui cinq et dix personnes ont respectivement participé. Toutefois, malgré le nombre conséquent des personnes interrogées au même moment, certains informateurs se sont démarqués de par leur participation plus affirmée. Ainsi, lors de l'entretien menée auprès d'une dizaine d'étudiants en licence d'arabe, Amina constitue la principale intervenante. De même, lors de l'entretien impliquant cinq personnes en licence de français, Mohammed et Mounir ont été ceux ayant pris le plus souvent la parole et constitue de ce fait les principales sources d'informations.

Les entretiens ont été conduits en trois langues en fonction des compétences linguistiques des informateurs. Bien que le français soit une langue très présente en Algérie, on aura pu constater que la maîtrise de cette langue n'est pas généralisée parmi les étudiants de Mascara. Ainsi, la langue de communication choisie fut celle étudiée par les informateurs. Un interprète, Mohammed, un étudiant de l'université de Mascara parlant couramment français et arabe, fut sollicité pour échanger avec les étudiants en licence d'arabe et pour traduire les propos de ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient s'exprimer en français. Par ailleurs, il a pu apporter parfois ses propres commentaires sur les thèmes abordés. Le Tableau 42 ci-dessous, expose les détails descriptifs du déroulement de chaque entretien.

Tableau 42

Détails du déroulement des entretiens

N° d'entretien	Nombre de participants	Lieu de l'entretien	Durée de l'entretien enregistré	Langue dans laquelle fut conduit l'entretien
1	2	Salle de réunion	15 minutes	Anglais
2	2	Salle de réunion	12 minutes	Anglais
3	2	Salle de réunion	16 minutes	Anglais
4	2	Amphithéâtre	15 minutes	Français
5	2	Amphithéâtre	12 minutes	Français
6	2	Amphithéâtre	15 minutes	Français
7	3	Salle de réunion	18 minutes	Anglais
8	3	Salle de réunion	22 minutes	Anglais
9	10	Salle de réunion	57 minutes	Arabe et français
10	5	Salle de cours	22 minutes	Français
11	3	Salle de réunion	32 minutes	Français

Au total, 11 entretiens ont été conduits auprès de 36 informateurs d'une durée variable en fonction de la facilité de l'échange avec les étudiants ainsi que leur nombre. En début de chaque entretien, les étudiants étaient amenés à donner leur prénom, leur âge et leur origine géographique. Les Tableaux ci-dessous exposent les données recueillies pour l'ensemble des informateurs en fonction de leur langue d'étude.

Tableau 43

Étudiants en licence d'anglais interrogés pour l'enquête

N° d'entretien	Nom	Sexe	Age	Niveau d'étude	Ville/pays d'origine
1	Karima	F	20 ans	1 ^{ère} année	Mascara/Algérie
1	Fatima	F	20 ans	1 ^{ère} année	Mascara/Algérie
2	Amel	F	20 ans	1 ^{ère} année	Mascara/Algérie
2	Eslam	M	20 ans	1 ^{ère} année	Mascara/Algérie
3	Fatima	F	21 ans	1 ^{ère} année	Mascara/Algérie
3	Nouh	M	20 ans	1 ^{ère} année	Mascara/Algérie
7	Halima	F	20 ans	2 ^e année	Mascara/Algérie
7	Abdel Ali	M	20 ans	2 ^e année	Mascara/Algérie
7	Mounia	F	20 ans	2 ^e année	Mascara/Algérie
8	Mokhtario	M	20 ans	2 ^e année	Mascara/Algérie
8	Fatima	F	20 ans	2 ^e année	Mascara/Algérie
8	Alaa	F	20 ans	2 ^e année	Mascara/Algérie
11	Issa	M	23 ans	3 ^e année	Mali

Tableau 44

Étudiants en licence de français interrogés pour l'enquête

N° d'entretien	Nom	Sexe	Age	Niveau d'étude	Ville/pays d'origine
4	Walid	M	22	3 ^e année	Mascara/Algérie
4	Amine	M	22	3 ^e année	Mascara/Algérie
5	Gunrwa	F	21	3 ^e année	Mascara/Algérie
5	Nestrine	F	21	3 ^e année	Mascara/Algérie
6	Abdeldjalil	M	23	3 ^e année	Mascara/Algérie
6	Pakaria	M	22	3 ^e année	Mascara/Algérie
10	Mohammed	M	42	3 ^e année	Mascara/Algérie
10	Mounir	M	23	3 ^e année	Mascara/Algérie
11	Adama	M	23	3 ^e année	Mali
11	Sakou	M	24	3 ^e année	Mali

Tableau 45

Étudiants en licence d'arabe interrogés pour l'enquête

N° d'entretien	Nom	Sexe	Age	Niveau d'étude	Ville/pays d'origine
9	Mohammed	M	42 ans	Interprète et étudiant en licence d'anglais	Mascara/Algérie
9	Amina	F	20 ans	1 ^{ère} année	Mascara/Algérie
9	Neuf autres intervenants ponctuels assistant à l'entretien	F (7) M (2)	Entre 19 et 21 ans	1 ^{ère} année	Mascara/Algérie

Nous avons tenté, dans le choix des informateurs, de maintenir un certain équilibre entre les hommes et les femmes étant respectivement au nombre de 17 et 19. Toutefois, on notera que cet équilibre n'est pas tout à fait observé selon les sections concernées. Par exemple, le nombre d'étudiantes en licence d'arabe est plus important que celui des étudiants, cela étant dû au fait que plus de femmes que d'hommes sont inscrites en licence d'arabe. Par ailleurs, nous avons également fait le choix d'interroger des étudiants étrangers venant du Mali. En tant que francophones, ils pouvaient apporter un autre regard extérieur sur la société algérienne en comparaison avec leur propre expérience des LE au Mali. Hormis ces étudiants, on remarquera que l'ensemble des enquêtés provient de la région de Mascara, ce qui révèle une faible mobilité au sein de la population étudiante de cette région rurale qui se caractérise également par le fait que peu de filles vont étudier à Oran. Enfin, nous noterons également que la première langue de l'ensemble des enquêtés est l'arabe dialectal en dehors des étudiants maliens dont la première langue est le Bambara, le français étant leur seconde et ne posant aucun problème au niveau de l'expression ou de la compréhension contrairement à leurs camarades algériens. Aucun informateur ne parle Tamazight.

Après l'enregistrement des entretiens, chacun d'entre eux a été retranscrit et analysé en fonction d'une grille d'entretien préétablie en fonction de la visée de

l'enquête.

III. 2. 3. 3. Analyse thématique du corpus

Il existe diverses méthodes pour analyser un corpus recueilli par entretiens. Blanchet et Gotman (2007 : 93) identifient trois méthodes principales. En premier lieu, l'analyse entretien par entretien se concentre sur le discours produit par chaque informateur afin de rendre compte de « *la logique du monde référentiel* » de chaque individu interrogé. L'analyse thématique, en revanche, se veut transversale et prend en considération l'ensemble des entretiens. Elle vise à répertorier l'ensemble des thèmes abordés dans les entretiens en fonction d'une grille d'observation « *élaborée empiriquement* ». Ces deux premières méthodes sont, selon les deux auteurs, à envisager de façon complémentaire dans la mesure où l'analyse thématique nécessite en premier lieu l'observation des différents thèmes abordés dans chaque entretien. Enfin, le corpus peut également être soumis à une analyse formalisée qui consiste à reconstruire « *le sens à partir de la logique structurelle du discours qui échappe pour partie au locuteur et à l'analyste* » (Blanchet et Gotman, 2007 : 94). Cette technique d'analyse diffère des deux précédentes dans la mesure où elle se base sur une théorie prédéfinie de la production du sens (et non sur un cadre défini de façon empirique), de même que les unités d'analyse sont plus restreintes puisqu'elles concernent des propositions ou des énoncés (Blanchet et Gotman, 2007 : 94) et non des thèmes transversaux.

En fonction de la structure établie préalablement aux entretiens, nous avons effectué une analyse thématique transversale des corpus. Chaque thème relatif à la diffusion de l'anglais en Algérie a été alors traité en fonction de l'opinion exprimée par les informateurs à son sujet.

III. 3. Résultats de l'enquête par questionnaires

Comme il fut précisé auparavant, l'enquête par questionnaires s'est déroulée dans les universités d'Oran et de Mascara auprès de 130 étudiants âgés en moyenne d'un peu plus de vingt⁷⁵ ans et inscrits en licence de langue. 40% des informateurs furent interrogés à Oran dans le département de français et 60% à l'université de Mascara en

⁷⁵ L'âge médian de l'ensemble des informateurs est de vingt-et-un ans.

licence de français (26,9%), d'anglais (23,1%) et d'arabe (8,5%). Le choix des étudiants en langue vivante pour constituer notre panel d'informateurs fut précédemment justifié par l'intérêt de trouver parmi ces personnes une sensibilité plus accrue à l'égard des questions linguistiques de leur pays. Plus de la moitié des personnes interrogées étudient le français à l'université (environ 67%). De même, en fonction des tendances observées dans la répartition générale des étudiants selon leur sexe, on notera que les femmes interrogées sont plus nombreuses que leurs camarades masculins puisque les deux catégories représentent respectivement 64% et 36% des informateurs. En outre, parmi ces étudiants, 23 proviennent de pays étrangers (essentiellement africains) dont 14 du Mali. Sur les 91 personnes qui ont une idée précise du métier auquel elles se destinent, 58 (soit 63,7%) souhaitent devenir professeur⁷⁶. Enfin, on observe une faible mobilité géographique des étudiants puisque, hormis la présence de ces jeunes étrangers, la grande majorité des informateurs sont originaires de la région ou de la ville dans laquelle ils poursuivent leurs études⁷⁷.

L'enquête par questionnaires devait également prendre en considération l'environnement sociolinguistique proche des informateurs en recensant les langues qu'ils parlent dans leur foyer et dans leur vie quotidienne. Cette distinction part du postulat que, dans un environnement a priori plurilingue, la première langue, généralement celle parlée en famille, peut différer du contexte social dans lequel les informateurs évoluent au quotidien. Le Tableau 46 ci-dessous expose les langues parlées en famille chez les personnes interrogées.

⁷⁶ Les autres domaines professionnels les plus souvent cités sont le journalisme, la traduction et l'interprétariat.

⁷⁷ Seulement six personnes viennent de villes significatives différentes, comme Tlemcen, Mostaganem, Tizi Ouzou ou encore Sidi bel Abbes. En outre, parmi les étudiants de l'université d'Oran, potentiellement attractive de par sa position dans la seconde ville du pays, une faible proportion d'étudiants provient d'une région moins développée (démographiquement et économiquement). Moins de 10% d'entre eux viennent de petites villes de la wilaya de Mascara et aucun vient d'une autre région en dehors des six autres cités ci-dessus.

Tableau 46Langues parlées en famille par les informateurs⁷⁸

Langues parlées à la maison, en famille	Nombre d'informateurs	% des informateurs
Arabe	56	43,1% ⁷⁹
Arabe et français	34	26,10%
Arabe, français et parfois anglais	5	3,80%
Français	13	10,00%
Français et anglais	5	3,80%
Anglais	4	3,10%
Haoussa et français	1	0,80%
Arabe, français et espagnol	1	0,80%
Arabe, français et Kabyle	1	0,80%
Français, anglais et espagnol	1	0,80%
Portugais et français	1	0,80%

On constate que l'arabe et le français sont généralement des langues très utilisées dans le foyer des informateurs. Au total, 76,6% des informateurs parlent arabe chez eux et 43,1% d'entre eux sont issus d'un environnement arabophone monolingue. 47,7% des informateurs affirment parler français chez eux et seulement 10% parlent uniquement français. Dans les environnements familiaux plurilingues, l'arabe et le français sont le plus souvent parlés. Parmi les langues qui n'appartiennent pas à l'environnement linguistique traditionnel de l'Algérie, l'anglais, le portugais, le bambara et d'autres langues africaines sont citées. 11,5% des étudiants interrogés affirment qu'ils utilisent l'anglais à la maison (seulement 3,1% uniquement anglais). On remarque, par ailleurs, que ceux qui ne parlent pas l'arabe chez eux, parlent généralement deux langues dont le français. Enfin, on constate que 56,2% des informateurs sont issus d'environnements sociolinguistiques familiaux monolingues principalement arabophones. Parmi les langues parlées au quotidien, on remarquera les mêmes tendances de façon générale, comme le montre le Tableau 47 ci-dessous.

⁷⁸ 5,4% des informateurs ne se sont pas prononcés sur cette question.

⁷⁹ Parmi ces informateurs, 11 précisent parler l'arabe dialectal (algérien).

Tableau 47

Langues parlées quotidiennement par les informateurs

Langues parlées quotidiennement	Nombre d'informateurs	% des informateurs
Arabe	52	40% ⁸⁰
Arabe et français	42	32,3% ⁸¹
Arabe mélangé au français	1	0,80%
Arabe, français et parfois anglais	2	1,50%
Arabe, français et une autre langue	1	0,80%
Français	1	0,80%
Bambara et français	5	3,80%
Bambara et sosso	1	0,80%
Bambara et peul	1	0,80%
Bambara	3	2,30%
Anglais et swahili	2	1,50%
Anglais	1	0,80%
Haoussa ⁸²	1	0,80%
Portugais	1	0,80%
Doré	1	0,80%

On observe que 40% des personnes interrogées affirment ne parler que l'arabe. Malgré l'ancrage important du français dans la société algérienne, on remarque qu'une forte proportion d'informateurs ne l'associe pas à un usage quotidien. 43,6% d'entre eux affirment ne parler qu'une seule langue dans leur vie de tous les jours (seulement 4,7% ne parlent pas arabe) et 41,5 % disent parler au moins deux langues. Bien que l'Algérie soit considérée comme un pays plurilingue et le deuxième pays francophone au monde, on remarque que 38,4 % des informateurs disent parler français quotidiennement (et 47,7% à la maison) alors qu'on estime à 67% le nombre de francophones en Algérie, maîtrisant le français en tant que L2 (Leclerc, 2013). On constate, donc, que l'environnement sociolinguistique des étudiants interrogés ne correspond pas à la tendance nationale, le monolinguisme arabophone étant plutôt répandu et l'usage du français limité par rapport à la moyenne du pays. Rappelons, en effet, que la région de Mascara est une zone d'activité agricole et que l'emploi des LE (que ce soit le français ou l'anglais) n'est pas une caractéristique de ce type d'activité. En outre, le français est

⁸⁰ Parmi ces informateurs, 5 précisent qu'ils parlent l'arabe dialectal

⁸¹ Parmi ces informateurs, 7 précisent parler arabe et un peu ou parfois français

⁸² Langue africaine parlée par des millions de personnes notamment Nigeria dont elle est une langue officielle, ainsi qu'au Cameroun, Niger, Ghana, Soudan, Bénin, Burkina Faso et Togo.

bien plus implanté dans les grandes villes. Toutefois, lorsque nous considérons les questionnaires remplis dans l'université d'Oran, on observe des résultats quelque peu similaires. Sur les trente questionnaires remplis à Oran, 56,7% disent parler français et arabe en famille mais seulement 26,7% parlent français au quotidien. Par ailleurs, 40% affirment utiliser uniquement l'arabe dans la sphère familiale alors que 63,3% disent l'utiliser de façon exclusive au quotidien (bien que les étudiants interrogés soient en licence de français). L'usage de la langue française tendrait à se perdre dans la vie sociale des informateurs alors qu'il se trouve être plus présent dans l'environnement familial proche. On pourrait, alors, supposer que l'usage du français est associé à des activités qui impliquent une réalisation socioprofessionnelle que les étudiants n'ont pas encore atteinte. Cependant, l'usage des deux langues, français et arabe, est plus répandu dans les familles des étudiants d'Oran qu'à Mascara. L'utilisation du français étant plus présente dans la sphère familiale, on pourrait déduire qu'elle dépend en grande partie des compétences et des habitudes linguistiques des parents pour cette catégorie d'étudiants.

Dans ce contexte sociolinguistique dans lequel le monolinguisme arabophone semble dominer bien que la présence du français soit tout de même perceptible, la culture linguistique des informateurs et leur sensibilité au conservatisme linguistique peut fortement influencer les représentations des informateurs à l'égard des LE et de leur diffusion.

III. 3. 1. Conservatisme linguistique et plurilinguisme

L'attitude des informateurs vis-à-vis des LE et leur degré de conservatisme linguistique peuvent donner des indices sur la nature de l'environnement idéologique et sur les prédispositions des enquêtés à apprendre des LE ou non. Les représentations des enquêtés pourraient alors influencer l'implantation de l'anglais dans la mesure où leur culture linguistique présente un cadre symbolique auquel la diffusion des LE se confronte au niveau local. Dans un contexte monolingue, centralisateur et aux aspirations nationalistes, on comprendra, par exemple, que le contact avec une LE, peut être perçue comme une menace à l'unité nationale ou à une forme de domination. Les défenseurs de la langue française contre l'anglais et les anglicismes dans l'Hexagone s'inscrivent dans ce type de lutte symbolique qui laissent percevoir des considérations

identitaires dépassant la simple question de l'apprentissage des LE. Le conservatisme linguistique, qui s'apparente parfois à une forme de purisme linguistique envers la langue nationale, est un autre reflet de ce type d'attitudes qui ne favorisent pas la création d'un environnement idéologique propice à la diffusion des LE.

L'observation des attitudes vis-à-vis des emprunts au français et à l'anglais a pour but d'évaluer, à travers les termes cités par les informateurs, le degré de pénétration des deux LE dans leur langue de tous les jours, dans leur première langue. Le français et l'anglais bénéficient de facteurs différents pouvant favoriser leur position de langue source pour de possibles emprunts. Le français, de par son ancrage profond dans la société algérienne, constitue un foyer lexical important pour les Algériens qui sont à son contact de façon directe dans des domaines tels que l'économie, les médias ou encore l'administration. Pour l'anglais, son statut de langue globale et sa diffusion à travers les médias de masse peut également représenter une source d'emprunts à divers niveaux.

Au cours de l'enquête par questionnaires, nous avons demandé aux informateurs (dans la question n°3) de citer trois mots français qu'ils utilisaient dans leur langue de tous les jours. Parmi les emprunts cités, on constate que trois grandes catégories de termes se démarquent. En ce qui concerne la langue française, la première catégorie, qui rassemble plus de mots, se compose d'adverbes ou d'adjectifs de la langue courante. Le deuxième ensemble inclut des termes faisant référence à des objets ou réalités concrètes appartenant à la sphère quotidienne. Enfin, celle regroupant le moins de mots concerne des termes de la langue française ayant une fonction sociale, relatifs aux salutations ou aux remerciements, par exemple. Au total, 119 ont été cités dans cette première catégorie dont 36 mots différents, 96 dans la deuxième et 61 dans la dernière. Le tableau ci-dessous récapitule les catégories d'emprunts et le nombre de fois que ces emprunts sont apparus dans les réponses des enquêtés. La totalité des emprunts mentionnés par les informateurs figure en Annexe 5).

Tableau 48

Synthèse de l'analyse quantitative des emprunts au français

	Nombre de mots différents relevés	Nombre total de mots cités
Catégorie 1 : adverbess et adjectifs de la langue courante <u>Exemples</u> : normal, kif kif, normalement, sayé (ça y est!)	36	119
Catégorie 2 : termes faisant référence à des objets ou réalités concrètes appartenant à la sphère quotidienne <u>Exemples</u> : stylo, cartable, cuisine, école, télévision, toubib	60	96
Catégorie 3 : mots ayant une fonction sociale <u>Exemples</u> : merci, ça va, bonjour, salut	20	61
Total	116	276

Dans la deuxième catégorie d'emprunts, on remarque qu'un certain nombre de mots représentent des réalités appartenant à l'environnement proche des informateurs comme ceux relatifs à la cuisine, au foyer ou à l'école. Ces termes font partie intégrante du langage de tous les jours, même si les enquêtés les perçoivent toujours comme des mots français et non arabes. Toutefois, la distinction de l'origine des mots se révèle parfois confuse si l'on prend en considération les mots figurant en gras dans la liste dressée en Annexe 5. Des termes comme « *toubib* » (cité trois fois), « *chouïa* », « *nouba* », « *bled* » ou encore « *couscous* » (d'origine berbère) ont été cités en tant que mots appartenant à la langue française alors qu'il s'agit de termes arabes utilisés en français et empruntés à l'arabe (maghrébin-algérien) pendant la colonisation. D'autres mots et expressions qui proviennent de l'anglais, sont considérés comme des mots français, comme « *Internet* » ou « *week-end* ».

De façon globale, les mots les plus souvent cités sont « *normal* » et « *merci* » (tous deux ont été relevés quinze fois dans les réponses des informateurs), suivis de près par d'autres mots comme « *normalement* », « *bonjour* » ou « *ça va* ». Ces termes ou expressions appartiennent au langage courant des Algériens et on comprendra alors que l'ancrage du français dans la langue arabe dialectale algérienne est très profond. On peut facilement imaginer, au regard de la nature des mots mentionnés, un usage des emprunts français sous la forme d'alternance codique.

Les emprunts à la langue anglaise utilisés dans le langage de tous les jours sont

moins nombreux que ceux issus de la langue française (241 au total contre 276 pour le français). La répartition selon les trois catégories d'emprunts se présente toutefois comme quasi similaire à ceux du français (voir Tableau 49 ci-dessous). La catégorie qui rassemble le plus de mots concerne les adverbes et les adjectifs de la langue courante. Dans ce groupe, l'expression « *ok* » a été mentionnée trente-neuf fois.

Tableau 49

Synthèse de l'analyse quantitative des emprunts à l'anglais

	Nombre de mots différents relevés	Nombre total de mots cités
Catégorie 1 : adverbes et adjectifs de la langue courante <u>Exemple</u> : ok, good, yes, no, because, cool	23	84
Catégorie 2 : termes faisant référence à des objets ou réalités concrètes appartenant à la sphère quotidienne <u>Exemple</u> : week-end, fast food, sandwich, love, friend	40	79
Catégorie 3 : mots ayant une fonction sociale <u>Exemple</u> : bave/by/bave, thanks, Hi, hello, thank you	19	78
total	82	241

La deuxième et la troisième catégorie d'emprunts sont celles se rapportant aux termes faisant référence à des objets ou réalités concrètes appartenant à la sphère quotidienne et aux mots ayant une fonction sociale. Les proportions de mots appartenant aux deux ensembles sont très proches puisqu'elles comportent respectivement 79 et 78 termes chacun. On remarque, par ailleurs, que les termes anglais faisant référence à des objets appartenant à la sphère quotidienne sont également couramment utilisés dans la langue française, ce qui soulève la question de savoir si le français n'a pas joué le rôle de langue intermédiaire dans la diffusion de ces emprunts anglais. La présence d'un certain nombre d'étudiants en licence d'anglais peut, en outre, expliquer le fait que certains mots comme « *hello* », « *thank you* », etc. soient utilisés dans la langue de tous les jours mais on peut fortement supposer que leur fréquence d'utilisation et la nature de cette utilisation diffère de ceux issus du français en raison du contact moins direct auquel sont soumis les informateurs vis-à-vis de l'anglais.

En conclusion, on remarque que les informateurs affirment largement utiliser des termes provenant des deux LE et majoritairement du français. L'origine de la présence de la langue française en Algérie explique en partie que certains termes de la vie

courante soient utilisés par les jeunes Mascariens et que l'usage du français, ou de certains mots du moins, représente une pratique habituelle. Ainsi, l'usage de mots étrangers dans la langue de tous les jours ne semble pas être confronté à certaines barrières dans la mesure où elle semble relever de pratiques collectives habituelles voire indispensable si l'on considère, par exemple, le rôle que peut jouer le français dans la dénotation de certains objets de la vie courante. Toutefois, sur la question des attitudes envers ces emprunts et notamment sur la nécessité de les remplacer par des mots arabes (ou issus de la L1 des informateurs), les avis semblent partagés. A ce sujet, 80% des personnes interrogées se sont prononcées. Quarante-huit personnes (soit 37% des personnes interrogées et 46,2% de celles ayant répondu à la question) pensent qu'il serait préférable de remplacer les emprunts aux deux LE par des termes de leur propre langue. Cinquante-six personnes (soit 43% des informateurs et près de 53,8% de ceux ayant répondu) pensent que ce n'est pas préférable. Il n'y a donc pas une tendance nette en faveur de l'une ou de l'autre position et on comprendra qu'une proportion relativement importante des informateurs peut faire preuve d'un certain degré de conservatisme linguistique à l'égard de leur langue. Cet indice sur la culture linguistique des informateurs s'ajoute une attitude répandue parmi les enquêtés se montrent généralement en faveur de l'intervention de l'État à divers niveaux linguistiques. Ceci pourrait montrer certaines prédispositions au conservatisme. Le tableau suivant expose l'opinion des informateurs sur l'interventionnisme linguistique, à savoir s'ils sont en faveur ou non de l'intervention du gouvernement sur la forme et le statut des langues ainsi que sur le choix des LE à l'école.

Tableau 50

Attitudes envers l'intervention de l'État sur les questions linguistiques du pays

Domaines d'interventions	% des Informateurs	
	oui	non
Sur la forme de la langue	49,00%	37,00%
Sur le statut des langues	69,00%	16,00%
Sur le choix des LE à l'école	65,00%	25,00%

On remarque que les personnes interrogées sont plutôt favorables à l'intervention de l'État sur le statut des langues et le choix des LE à l'école pour qui les informateurs ont respectivement approuvé l'action étatique à 69% et 65%. Ils seraient, donc, en faveur

d'un certain degré de centralisme qui concernerait l'organisation linguistique de la société. Le fait que les informateurs reconnaissent davantage l'importance des interventions sur les statuts des langues que sur leur forme peut révéler une croyance en la légitimité de l'État d'agir sur la configuration linguistique du pays.

En outre, près de 75% des personnes interrogées estiment que l'Algérie est un pays plurilingue (16% pensent le contraire et 9% ne se sont pas prononcés sur cette question) et un peu moins de 85% des informateurs pensent qu'il est positif de parler plusieurs langues dans un seul pays. Ceci laisse entendre que la majorité des personnes interrogées est en faveur de l'interventionnisme linguistique dans le but de préserver un certain équilibre entre les différentes langues d'Algérie et non dans une visée assimilationniste. Bien que le monolinguisme arabophone reste la tendance la plus répandue parmi les informateurs (voir les langues parlées en famille et au quotidien), il semblerait qu'ils perçoivent l'identité algérienne (nationale) comme plurilingue. On constate que si les informateurs cautionnent l'intervention de l'État, ils ne sont pas pour autant favorable à une forme d'unification linguistique de leur pays. On peut alors déduire qu'ils préconisent la sauvegarde d'une certaine diversité linguistique et qu'ils rejettent ainsi l'idée d'une arabisation totale qui exclurait toutes autres langues de la sphère nationale algérienne. Cette position répandue montre que les enquêtés ont des attitudes favorables à des aspects relevant de la postmodernité puisqu'ils sont généralement enclins au plurilinguisme et à sa gestion équilibrée.

Si l'institution étatique semble, aux yeux d'une grande partie des informateurs, une autorité fiable (ou légitime) dans l'organisation linguistique de leur pays, l'enseignement et la religion sont aussi considérés comme les domaines déterminant l'usage correct de l'arabe. On pourra opposer cette observation au fait que de nombreux auteurs ont mis en évidence une certaine méfiance ancestrale des Algériens vis-à-vis de l'autorité centrale (les Turcs, les Français et les élites post-indépendantes), d'où un recours à l'arabisation par les régimes successifs comme un outil de légitimation d'un pouvoir acquis par la force comme sous Boumédiène).

Le Tableau 51 ci-dessous dresse la liste des domaines considérés comme ceux dans lesquels on parle l'arabe le plus correct.

Tableau 51

Domaines dans lesquels on parle « l'arabe le plus correct » selon les informateurs

Domaines cités	% des informateurs ayant cité les domaines
Écoles, établissements scolaires, domaines académiques, enseignement, éducation, dans les études.	39,90%
Religion, mosquée, dans le Coran, ministère de la religion	28,40%
Administrations, domaines institutionnels	6,10%
Littérature, livres, poésie, écriture	6,10%
Journalisme, presse écrite	6,10%
Politique, parlement	6,10%
Justice, droit	5,30%
Au travail, domaine professionnel	2,30%
Économie	1,50%
Sport	1,50%
Pas de domaine	1,50%
Média	0,80%
Culturel	0,80%
Social	0,80%

Les deux domaines les plus cités – l'enseignement et la religion – sont ceux qui ont joué un rôle prépondérant dans les politiques d'arabisation du pays et incarnent un usage de la langue arabe très normé. Ceci pourrait alors démontrer la reconnaissance répandue de la légitimité des institutions qui ont déterminé, de façon traditionnelle, l'usage de la langue arabe en Algérie. Les attitudes envers les LE pourraient être influencées par ces représentations dans la mesure où les autorités éducatives peuvent intervenir sur le choix des LE à l'école, par exemple. On remarquera également, dans l'enquête par entretien, que certaines personnes interrogées ont été largement influencées par le système éducatif en lui-même dans leurs motivations liées au choix de la langue étudiée. La culture linguistique des enquêtés se reflète donc à travers une certaine reconnaissance du plurilinguisme et de ses « bienfaits » ou de son caractère positif, de même qu'à travers des positions assez traditionnelles sur l'importance de l'interventionnisme linguistique afin de préserver cette diversité. Au regard de l'implantation des LE, on pourra alors suggérer que les informateurs disposent d'une culture linguistique relativement favorable à l'adoption des LE (car en faveur de la

diversité linguistique) et que leur diffusion devrait être encadrée par les institutions algériennes faisant autorité en la matière. On rappellera, par ailleurs, que le français fut aussi maintenu comme une forme de résistance contre ces institutions. Cette dernière remarque, qui demeure avant tout une hypothèse, devra alors être confrontée aux réalités pragmatiques et fonctionnelles qui sont rattachées aux usages linguistiques perçus par les informateurs.

Lorsque les étudiants sont interrogés sur la maîtrise des LE, le français est cité à 77,7%, suivi de l'anglais et de l'allemand, qui correspondent aux langues enseignées dans le système scolaire algérien tel que le montre le Tableau 52.

Tableau 52

Langues étrangères que les informateurs estiment maîtriser

Langues étrangères	% d'informateurs
Français	77,70%
Anglais	30,80%
Allemand	11,50%
Espagnol	6,20%
Arabe	3% (parmi les étudiants maliens)
Chinois	2,30%
Portugais	0,80%

On peut alors remettre en question la compréhension du terme « maîtriser » qui ne semble pas forcément inclure, pour les informateurs, un usage fréquent de la langue ou des compétences permettant un usage courant. On peut le déduire d'après les observations faites précédemment dans l'étude des langues parlées en famille et au quotidien. Celle-ci montre que le français n'est pas utilisé par autant d'informateurs que ceux qui disent le maîtriser. De même, comme on pourra le constater dans l'enquête par entretien, le français est difficilement parlé par les étudiants qui ne suivent pas d'études dans cette langue. En outre, l'anglais, arrivant en seconde position, trouve une certaine vitalité au sein de la population interrogée, probablement en raison de la présence d'un certain nombre d'étudiants en licence d'anglais (23% des informateurs) et également parce qu'il s'agit de la deuxième LE enseignée dans les écoles algériennes.

Parmi les autres LE que les informateurs souhaiteraient maîtriser, on remarque,

dans le tableau ci-dessous, que l'espagnol, cité par 41,5% des informateurs, occupe la première position. L'anglais arrive en seconde position en étant choisi par seulement 17,7% des personnes interrogées.

Tableau 53

Langues étrangères que les informateurs affirment vouloir apprendre

Langues étrangères	% des informateurs
Espagnol	41,50%
Anglais	17,70%
Allemand	15,40%
Italien	13,00%
Français	4,60%
Arabe	2,30%
Chinois	1,50%
Turque	0,80%
Latin	0,80%
Portugais	0,80%
Suédois	0,80%
Aucune	2,30%

Le choix de l'espagnol pourrait être motivé par la présence de la langue dans la région oranaise qui connut l'occupation espagnole du XVI^e au XVIII^e siècles. L'espagnol est encore parlé dans certaines villes en tant que LE qui entretiennent également un lien économique avec l'Espagne. De plus, ce choix peut également être orienté par la conscience des informateurs que l'espagnol gagne en importance à l'échelle internationale (il s'agit en effet de la deuxième LE en Europe après l'anglais). La motivation relative à l'apprentissage des LE semblent donc influencée par des considérations pragmatiques et de proximité qui impliqueraient la conscience d'un contact direct avec la langue. L'anglais, en revanche, serait considéré comme ne faisant pas partie de l'environnement direct des informateurs et peu d'entre eux ne verraient « l'utilité » d'apprendre l'anglais, si toutefois la nature du contact avec l'anglais implique une représentation purement instrumentale de la langue. Néanmoins, même si la majorité des informateurs ne maîtrisent pas l'anglais à proprement parler, ils ont tous acquis des notions dans cette langue au cours de leur parcours scolaire. Ceci explique probablement pourquoi ils ne pensent pas forcément à l'anglais quand se pose la question d'apprendre une autre LE. Cet état de fait peut avoir des conséquences sur

l'implantation durable de l'anglais qui, même s'il est appris à l'école, ne relève pas d'un usage maîtrisé tout en restant en retrait parmi les LE attractives.

III. 3. 2. Nature du contact linguistique « perçu » avec l'anglais

Comme il fut évoqué précédemment, 23,1% des informateurs sont étudiants en licence d'anglais et on peut supposer qu'ils ont un contact plus intense avec l'anglais dans le cadre universitaire. Toutefois, pour le reste des étudiants, la nature et le degré de contact demeure indéterminé. On constate, par exemple, qu'un peu moins de la moitié des étudiants interrogés estime avoir un niveau moyen en anglais et que près de 30% pensent qu'ils ont au moins un bon niveau voire excellent (voir Tableau 54 ci-dessous).

Tableau 54

Niveau d'anglais des informateurs selon une auto-évaluation

<i>Niveau</i>	Très faible	Faible	moyen	bon	excellent
<i>% des informateurs</i>	5,40%	11,50%	48,50%	27,70%	3,10%

Sur la fréquence d'utilisation, les personnes interrogées semblent donner une représentation cohérente de leur contact avec l'anglais au regard des résultats obtenus ci-dessus. Comme le montre le tableau 57, 43,1% des informateurs disent parler anglais de temps en temps et 28,5% rarement.

Tableau 55

Estimation de la fréquence d'utilisation de l'anglais par les informateurs

<i>Fréquence d'utilisation</i>	rarement	de temps en temps	souvent	quotidiennement
<i>% des informateurs</i>	28,50%	43,10%	13,10%	11,50%

Au total, 71,6% des personnes interrogées affirment avoir un usage limité de l'anglais contre 24,6% qui soutiennent l'utiliser souvent ou quotidiennement. Ce dernier chiffre correspond à 1,6% près à la proportion d'étudiants en licence d'anglais. On peut déduire, dans un premier temps, que l'enseignement de l'anglais dans les écoles algériennes peut expliquer que plus de la moitié des informateurs estiment avoir un

niveau au moins moyen en anglais. Toutefois, peu d'entre eux sont au contact de l'anglais de façon intense d'où un usage globalement très modéré.

On remarque, par ailleurs, que 36,9% des informateurs se disent proches des domaines qu'ils considèrent comme propices à l'utilisation de l'anglais au niveau international⁸³. Pour 32,3% des étudiants, le secteur économique est l'un des domaines où l'on utilise le plus l'anglais, suivi de la diplomatie et des relations internationales (20%), des sciences et des technologies (18,5%) et de l'enseignement (13%) pour les domaines les plus cités (voir les détails dans le Tableau 56 ci-dessous).

Tableau 56

Domaines d'utilisation dans lesquels les informateurs pensent que l'anglais est le plus utilisé au niveau international

Domaines d'utilisation	% d'informateurs
1) Secteur économique (32,3%)	
Commerce, économie, affaires	27,70%
Marketing	2,30%
Industrie	2,30%
2) Diplomatie et relations internationales (20%)	
Diplomatie et politique	16,90%
Relations internationales	2,30%
Institutions internationales	0,80%
3) Enseignement (13%)	
Écoles, éducation	6,90%
Études supérieures, domaine académique	4,60%
En tant que professeur (d'anglais)	1,50%
4) Médias (7,7%)	
Médias de masse, télévision, presse et journalisme	7,70%
5) Science et technologie (18,5%)	
Science	6,20%
Technologie, NTIC	5,40%
Internet	5,40%
Informatique	1,50%
5) Domaine professionnel (7,7%)	
Sociétés étrangères, entreprises, travail à l'étranger	6,90%
Management	0,80%

⁸³ 43,9% des informateurs ne se sont pas prononcés sur ce sujet et 29,2% affirment ne pas être proches de ces domaines.

6) Tourisme (8,4%)	
Tourisme	4,60%
Voyage	2,30%
Hôtellerie	1,50%
7) Culture et connaissance (8.4%)	
Films, cinéma, dessins animés, documentaires	3,10%
Meetings internationaux, conférences, séminaires	2,30%
Culture	1,50%
Festivals	1,50%
8) Domaines non-classés	
Avec des étrangers	1,50%
Traduction	0,80%
Échange d'informations	0,80%
Entre amis	0,80%
Au gouvernement	0,80%
Dialogue	0,80%
Dans tous les domaines	0,80%

Les secteurs cités sont généralement ceux dans lesquels l'usage de l'anglais domine au niveau international. Les fonctions associées à l'anglais à travers ces domaines d'utilisation, semblent dissociées des pratiques linguistiques des personnes interrogées d'où une absence de proximité avec les domaines dans lesquels l'anglais est le plus utilisé. La dimension globale apparaît donc comme très éloignée de l'environnement direct/proche des informateurs. La prépondérance du domaine économique et diplomatique dans les réponses des informateurs laisse suggérer que ceux-ci perçoivent l'attractivité de l'anglais global à travers son pouvoir économique et politique essentiellement.

Pour évaluer la perception de l'implantation de l'anglais en Algérie, nous avons demandé aux informateurs quels étaient les domaines dans lesquels l'anglais semblait progresser dans leur pays. Le Tableau 57 ci-dessous présente les résultats obtenus pour cette question.

Tableau 57

Évaluation de la progression de l'anglais dans la société algérienne en fonction des domaines d'utilisation

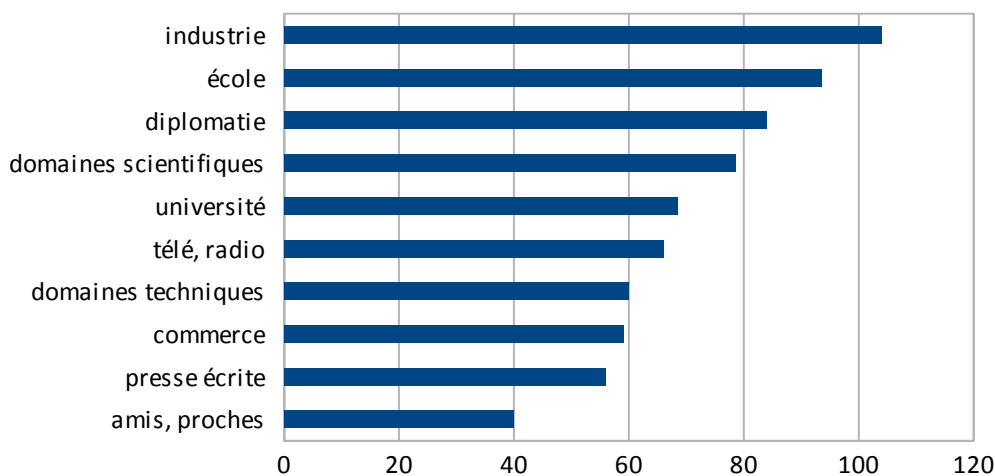
(en % du nombre total des informateurs)

	pas du tout	peu	moyennement	beaucoup
commerce	20,00%	22,30%	14,60%	13,10%
presse écrite	32,30%	16,90%	25,40%	6,20%
école	6,20%	14,60%	34,60%	20,00%
amis, proches	15,40%	26,90%	9,20%	5,40%
domaines scientifiques	16,20%	26,90%	16,90%	20,00%
diplomatie	5,40%	16,90%	28,50%	18,50%
industrie	13,10%	9,20%	31,50%	29,20%
université	3,10%	17,70%	25,40%	12,30%
télé, radio	16,90%	23,10%	13,80%	16,90%
domaines techniques	13,80%	16,20%	13,80%	16,20%

Afin de classer globalement les domaines dans lesquels l'anglais semble progresser dans la société algérienne, nous avons utilisé des coefficients permettant de quantifier la progression de la langue globale dans le pays. Les degrés de progression furent associés à des coefficients allant de 0 à 1,5 (0 correspondant au degré « *pas du tout* » et 1,5 à « *beaucoup* »). Le nombre d'informateurs ayant associé un domaine à un degré de progression fut multiplié par le coefficient correspondant. Le schéma ci-dessous (Figure 23) expose les résultats obtenus après l'analyse quantitative des résultats.

Figure 23

Analyse quantitative des domaines dans lesquels l'anglais semble progresser en Algérie



Le milieu industriel se présente comme le plus favorable à la diffusion de l'anglais. Ceci peut largement s'expliquer par l'implantation de nombreuses entreprises étrangères dans la région oranaise (et auxquelles les informateurs feront référence lors de l'enquête par entretiens) qui requiert de plus en plus la maîtrise de l'anglais pour postuler à des postes très convoités. On rappellera, toutefois, que dans le domaine économique et au niveau local, l'anglais peut se trouver en concurrence avec le français, en raison des nombreuses entreprises françaises⁸⁴ sur le sol algérien mais l'industrie semble être un domaine de l'économie algérienne plus favorable à l'anglais en raison de la présence des compagnies pétrolières qui, comme le précise le rapport de *Euromonitor* de 2012 sur la présence de l'anglais dans neuf pays du monde arabe, favorisent l'implantation de l'anglais en Algérie.

L'école est le second domaine dans lequel les informateurs estiment que l'anglais semble progresser. On pourrait donc conclure que les étudiants interrogés ont le sentiment que le système éducatif accorde une place plus importante à l'enseignement de l'anglais. Ceci suppose que les évolutions linguistiques en faveur de l'anglais dans l'industrie ou autres domaines clés sont susceptibles d'avoir influencé le développement de l'enseignement de l'anglais pour répondre aux besoins du marché du travail. On remarque, dans un second temps, que dans la sphère sociale plus proche des informateurs (c'est-à-dire celle qui implique des activités faisant partie du quotidien incluant les médias, la presse ou les discussions entre amis), l'anglais ne semble pas progresser. L'implantation du français dans ces domaines représente probablement un obstacle à la langue globale. De façon générale, la diffusion de l'anglais paraît limitée selon les étudiants interrogés pour qui le système éducatif et universitaire constitue les principaux lieux de contact avec la langue. Cependant, ce contact reste médiatisé puisqu'il n'est pas question ici d'un contact avec l'anglais en tant que langue d'expression mais en tant qu'objet d'enseignement. On conclura alors que, bien que l'anglais ait un potentiel utilitaire dans la société algérienne, les informateurs sont peu en contact avec la valeur instrumentale de la langue.

⁸⁴ En 2009, l'ambassadeur français en Algérie, Xavier Draincourt, affirmait que le nombre d'entreprises françaises s'élevait à 330 avait doublé durant les quatre années précédentes.

III. 3. 3. Sensibilité et attitudes envers le pouvoir culturel de l'anglais

Les représentations générées par la diffusion de l'anglais pourraient également influencer la perception des informateurs au sujet de l'implantation de la langue dans leur environnement national. La langue anglaise, à travers sa valeur symbolique, peut être associée de façon positive ou négative à des entités nationales dont il est représentatif. Nous avons choisi de confronter les informateurs à l'image qu'ils entretiennent au sujet des Américains et des Britanniques, les deux nations qui ont joué un rôle moteur dans l'histoire de la diffusion de la langue globale. Nous avons alors demandé aux étudiants de Mascara quels étaient les domaines dans lesquels les Américains et les Britanniques pourraient apporter des choses positives à la société algérienne.

Tableau 58

Image des Américains et des Britanniques : les apports que les deux nations sont susceptibles de fournir à la société algérienne

	Américains	Britanniques
culturel	33,10%	34,60%
du mode de vie	23,80%	29,20%
économique	47,70%	37,70%
social	19,20%	23,80%
scientifique	47,70%	42,30%
politique	25,40%	20,80%
éducatif	38,50%	38,50%
professionnel	40,80%	34,60%
technologique	60,00%	43,10%
artistique	26,90%	28,50%
à aucun niveau	3,80%	5,40%

Les réponses présentées dans le Tableau 58 ci-dessus, révèlent que, de façon globale, les Américains sont évalués plus positivement que les Britanniques puisque 472 informateurs ont reconnu que les Américains pourraient apporter quelque-chose à la société algérienne contre 433 pour les Britanniques. Les États-Unis sont, donc, susceptibles de représenter davantage un moteur de diffusion que la Grande-Bretagne selon les informateurs. Tel que nous pouvons l'observer dans la figure ci-dessous, l'apport des Américains se distinguent dans des domaines en relation avec la dynamique socio-économique du pays puisqu'ils concernent essentiellement le secteur technologique (selon 60% des étudiants), scientifique et économique (pour 47,7% d'entre eux). Les Américains sont davantage envisagés à travers les domaines dans

lesquels ils ont pu affirmer leur supériorité et leur puissance.

Les Britanniques rivalisent avec les États-Unis (et dominent légèrement) dans des sphères plus socioculturelles comme les domaines artistique, éducatif, social, du mode de vie et culturel. On remarque alors, qu'une langue commune n'est pas un facteur qui pousserait les informateurs à considérer deux nations comme similaires et que si les États-Unis sont plus susceptibles d'incarner une nation dont les Algériens peuvent s'inspirer pour augmenter leur niveau de vie (au niveau socio-économique), la Grande-Bretagne se présente comme plus encline à fournir des modèles socioculturels bénéfiques à leur pays. On pourrait supposer que les Britanniques sont considérés comme plus proches d'un point de vue identitaire (peut-être parce qu'en tant que pays appartenant à la « Vieille Europe » les Algériens assimilent cette nation au même bloc culturel que celui de la France). L'impérialisme des États-Unis est peut-être perçu de façon plus négative que la domination européenne ce qui laisserait entendre que l'influence occidentale n'est pas envisagée de façon monolithique. D'un point de vue historique, on notera également que l'impérialisme britannique (au Moyen-Orient) fut moins violent que l'impérialisme français en Algérie.

Enfin, nous avons envisagé, précédemment (voir les résultats sur les domaines dans lesquels l'anglais est le plus utilisé au niveau international), que les informateurs percevaient la force d'attraction de l'anglais principalement à travers son pouvoir économique et politique. Or, les attitudes des étudiants au sujet des domaines dans lesquels les États-Unis peuvent constituer un modèle, concernent avant tout les sciences et les technologies, les sphères économique et politique ayant été choisies par respectivement 47,7% et 25,4% des informateurs. Il existe, alors, un décalage entre la représentation du statut de l'anglais (ou de sa valeur fonctionnelle) et celle des nations qu'elle incarne de façon symbolique. On peut supposer que l'anglais est envisagé de façon relativement neutre par les étudiants interrogés puisqu'on remarque que l'idée d'une certaine forme de domination de la langue anglaise (à travers des domaines d'utilisation) ne coïncide pas forcément à celle des deux pays principaux anglophones. Le caractère ethnique de la langue semble effacé au profit d'une représentation plus objective qui révélerait une conscience partagée du statut global de l'anglais. Son utilité au niveau international est, d'ailleurs, la première caractéristique qui ressort de l'image

de l'anglais de façon générale puisque 71,5%⁸⁵ des étudiants interrogés lui reconnaissent cette qualité, tel qu'il figure dans le Tableau 59.

Tableau 59
Caractéristiques de l'anglais selon les informateurs

	pas du tout d'accord	pas vraiment d'accord	d'accord	Tout à fait d'accord
utile au niveau international	2,30%	2,30%	12,30%	59,20%
agréable à entendre	2,30%	9,20%	38,50%	38,50%
langue riche	2,30%	19,20%	24,60%	24,60%
important pour réussir professionnellement	9,20%	25,40%	20,00%	20,00%
langue moderne	4,60%	5,40%	35,40%	35,40%
d'expression culturelle	7,70%	23,10%	20,00%	20,00%
langue des nouvelles technologies	5,40%	9,20%	23,10%	23,10%
langue des affaires	1,50%	13,80%	31,50%	31,50%
incarne le progrès	6,10%	17,70%	30,80%	30,80%
facile de se faire comprendre	0,80%	10,00%	21,50%	21,50%

Les résultats présentés dans le tableau ci-dessus reflètent le degré d'approbation des informateurs par rapport à des affirmations qui leur ont été soumises. Ces affirmations concernent des qualités qu'ils peuvent attribuer à l'anglais, que ce soit en rapport à des représentations objectives (relatives à la fonction de la langue) ou plus subjectives (comme celle portant sur la richesse de la langue, par exemple). Pour donner une vision globale des attitudes relevées nous avons entrepris d'analyser quantitativement les réponses à l'aide de coefficients, selon la même méthodologie adoptée pour rendre compte des résultats obtenus à la question n°14⁸⁶. Chaque degré fut associé à un coefficient multiplicateur allant de 0 (pour « pas du tout d'accord ») à 1,5 (pour « tout à fait d'accord »).

⁸⁵ Pour ce résultat, nous avons additionné le pourcentage des personnes étant d'accord (12,3%) et celui des personnes étant tout à fait d'accord (59,2%).

⁸⁶ La question n°14 porte sur les domaines dans lesquels l'anglais semble progresser en Algérie selon les informateurs, les réponses étant données sur une échelle allant de « pas du tout » à « beaucoup ».

Figure 24

Classement des caractéristiques associées à l'anglais



Le graphique ci-dessus montre que l'anglais est évalué positivement en fonction de son statut international (seulement 4,6% des informateurs sont en désaccord avec cette caractéristique), mais également en fonction de qualités plus subjectives. En effet, la deuxième propriété attribuée à l'anglais est qu'il s'agit d'une langue agréable à entendre, suivi en troisième position par son caractère moderne. Pour la qualité occupant la dernière place du classement (« avec l'anglais, il est facile de se faire comprendre ») on note que peu d'informateurs se sont exprimés sur cet aspect (environ 54% seulement) et qu'il est dès lors difficile de considérer de façon significative sa position dans cette hiérarchie. Il en est de même pour l'affirmation « l'anglais est la langue des nouvelles technologies » pour laquelle 60% des enquêtés ont donné leur opinion. On peut supposer que l'absence d'opinion sur ces deux aspects relève d'une incertitude quant à la dimension dans laquelle s'inscrivent les caractéristiques proposées. Par exemple, si l'anglais est traditionnellement associé aux nouvelles technologies dans le monde moderne, en Algérie, le français est très présent dans ce domaine, d'où des hésitations possibles sur la signification réelle de l'affirmation⁸⁷. Au regard des autres caractéristiques qui occupent le bas du classement, on remarque que l'anglais est peu considéré comme une langue d'expression culturelle, ce qui rejoint l'idée que l'anglais est envisagé de façon relativement neutre, presque dénué de son caractère ethnique. Par

⁸⁷ Nous le constaterons dans les résultats issus de la confrontation des langues ainsi que dans les éléments retenus lors des entretiens

ailleurs, bien que l'usage de la langue globale fût précédemment considéré comme dominant dans le secteur économique, l'anglais n'est pas majoritairement perçu comme une langue permettant la réussite professionnelle puisque seulement 40% des informateurs la considèrent comme telle. Ceci peut être dû au fait que beaucoup d'étudiants interrogés se destinent au métier de l'enseignement et qu'ils envisagent la maîtrise de l'anglais permettant l'ascension sociale à travers leur propre point de vue et situation. Par ailleurs, le français étant très ancré dans la vie socio-économique du pays et étant parfois défini comme « la langue du pain », on peut supposer que l'anglais passe en second plan à ce niveau, ce qui montrerait, par ailleurs, que les informateurs perçoivent l'Algérie comme un pays qui peut se passer de l'anglais dans le secteur économique et que la population n'est pas encore entrée dans l'ère de l'économie globale moderne.

La sensibilité à la dimension symbolique de l'anglais, à travers ses images et ses représentations, montre que la langue globale est considérée de façon relativement neutre et que de possibles processus d'ethnisation de la langue ne seraient pas un frein à sa diffusion dans la mesure où les étudiants interrogés entretiennent une image plutôt positive des deux principales nations qu'elle incarne (américaine et britannique). Par ailleurs, nous avons également pu constater que la configuration linguistique de la société algérienne et plus précisément la présence du français dans certains domaines pouvaient influencer les attitudes des informateurs envers l'anglais et son rôle dans la réussite socioprofessionnelle qui ferait de la langue globale une langue socialement prestigieuse. La confrontation de l'anglais aux langues majoritaires en présence en Algérie peut apporter des éléments permettant de saisir plus amplement les paramètres conditionnant l'implantation de l'anglais sur le sol algérien.

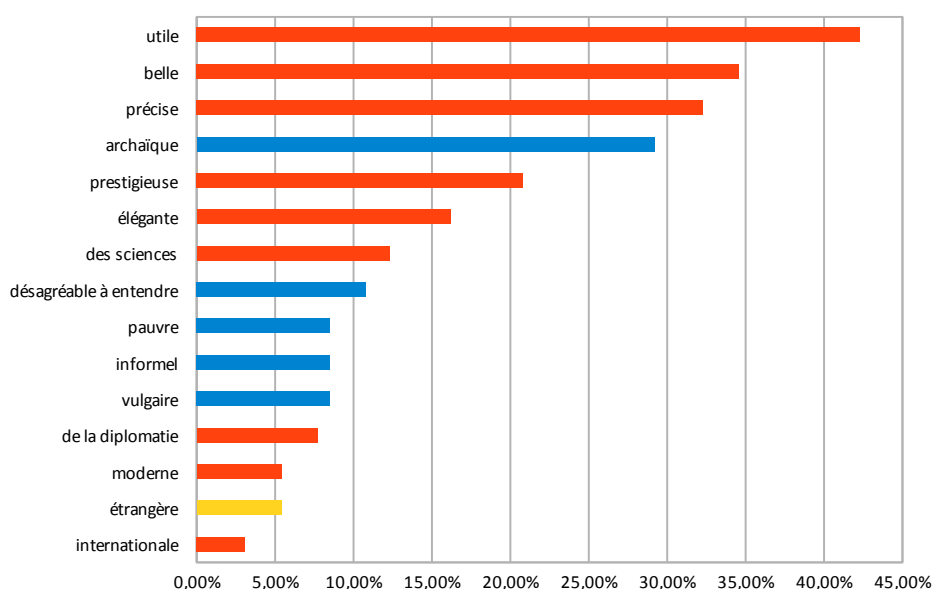
III. 3. 4. Confrontation et représentations de l'arabe, du français et de l'anglais en Algérie

Afin de confronter les représentations des informateurs au sujet de l'arabe, du français et de l'anglais, nous leur avons proposé une liste d'adjectifs et d'expressions pouvant qualifier les trois langues. Les étudiants interrogés devaient choisir quelles caractéristiques ils associaient aux langues en question. Les graphiques ci-dessous (Figures 24 à 25), présentent les résultats obtenus pour chaque langue. De façon

générale, on observe une prédisposition parmi les informateurs à évaluer les langues de façon positive en raison des faibles pourcentages obtenus pour les qualificatifs négatifs (en bleu sur les graphiques) hormis pour l'aspect « archaïque » attribué à la langue arabe. En effet, celui-ci se positionne à la quatrième place dans la hiérarchie des caractéristiques associées à l'arabe. Bien que l'arabe soit la L1 des étudiants interrogés (en dehors des étrangers), on constate que près de 30% des informateurs pensent que l'arabe est une langue archaïque, représentation que l'on peut imputer à l'ancrage de l'arabe dans la religion islamique notamment dans son rôle qu'il joue en tant que langue d'écriture et de récitation du Coran aux origines ancestrales.

Figure 25

Caractéristiques associées à l'arabe

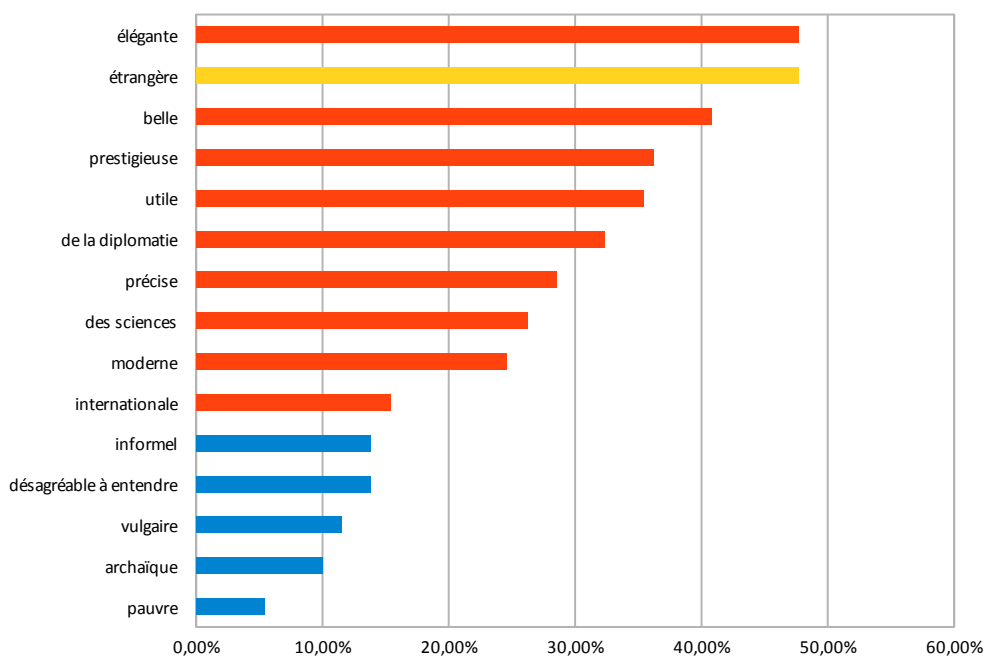


Ceci coïncide avec les résultats obtenus pour l'aspect moderne de la langue qui arrive en bas de classement ayant été attribué à l'arabe par 5,4% des informateurs. On remarque, en outre, que l'arabe est associé à des valeurs très symboliques. Elle est définie comme « précise » par 32,3% des informateurs, « belle » par 34,6%, « prestigieuse » ou encore « élégante » par respectivement 20,8% et 16,2% des informateurs. Toutefois, son « utilité » se présente comme le caractère dominant dans l'image générale de la langue arabe puisque qu'elle a été mentionnée par 42,3% des personnes interrogées. On pourrait supposer que la valeur instrumentale de l'arabe prévaut sur sa valeur symbolique si toutefois on ne constatait qu'il est très peu envisagé

comme une langue des sciences, de la diplomatie ou internationale. Il semblerait que les étudiants enquêtés considèrent l'utilité de l'arabe dans leur environnement proche/local dans une fonction communicative informelle de la vie de tous les jours. Nous avons omis de préciser s'il était question de l'arabe classique ou de l'arabe dialectal afin d'inviter les étudiants interrogés à considérer « l'arabe » comme une entité linguistique globale et non pas comme une variété de langue en particulier. On constate alors que, selon cette perspective, la fonction identitaire de la langue domine à travers les représentations symboliques évoquées ci-dessus.

De façon paradoxale, le français semble également être positivement évalué dans sa dimension symbolique puisqu'il est considéré comme une langue « élégante » par 47,7% des informateurs, ainsi que « belle » par 40,8%, « prestigieuse » et « précise » par respectivement 36,2% et 28,5% d'entre eux, comme le montre le graphique ci-dessous.

Figure 26
Caractéristiques associées au français



La valeur subjective du français est plus estimée que celle de l'arabe ce qui

suppose que, pour les personnes interrogées, le français n'a pas qu'une valeur fonctionnelle et qu'il n'est pas envisagé de façon neutre. Le contact avec la culture française et sa tradition littéraire dans le cadre du système éducatif et des liens qui unissent historiquement les deux pays (qui s'observent aussi dans l'héritage culturel français présent en Algérie) peut expliquer cette attitude positive envers la dimension symbolique de la langue. L'image prestigieuse du français telle qu'elle transparaît dans ces résultats peut difficilement être imputée à un rôle identitaire puisqu'il est également considéré comme une LE⁸⁸ par près de la moitié des informateurs (47,7% exactement) plus que l'anglais d'ailleurs, comme nous le constaterons ci-après. Cet aspect se positionne même en seconde position dans le classement des caractéristiques qui définissent le français pour l'ensemble des personnes interrogées. Bien que le français semble ancré dans l'environnement proche des étudiants, il demeure une langue considérée comme étrangère. Ce statut est notamment institutionnalisé dans le système éducatif : les Algériens apprennent le français à l'école en tant que première LE dès la quatrième année de l'élémentaire dans les années 1980-1990 et dès la troisième année du cycle du primaire depuis les années 2000. Ce statut fut officialisé progressivement et historiquement au lendemain de l'indépendance algérienne comme un signe fort de rupture avec l'ancienne domination coloniale. La reconnaissance de la légitimité de l'État et des institutions sur les questions linguistiques du pays parmi les informateurs, comme il fut observé auparavant au sujet de la culture linguistique ambiante, peut expliquer que cet aspect domine l'image de la langue française. Il existe donc une certaine ambivalence dans les attitudes des enquêtés vis-à-vis du français. Son image est partagée entre deux dimensions. D'une part, on remarque une position distante envers la langue qui est considérée comme étrangère en raison d'une sensibilité supposée au cadre institutionnel. D'autre part, on observe une représentation symbolique positive qui serait due à une certaine proximité avec la langue et la culture françaises. Cette dualité peut laisser transparaître des vestiges du complexe de l'ancien colonisé qui rejette l'entité dominatrice mais qui ne peut la renier puisqu'elle fait également partie de son évolution identitaire⁸⁹. Cette ambivalence fait qu'il est bien difficile de savoir si la dimension symbolique/subjective qui entoure la présence du français en Algérie peut

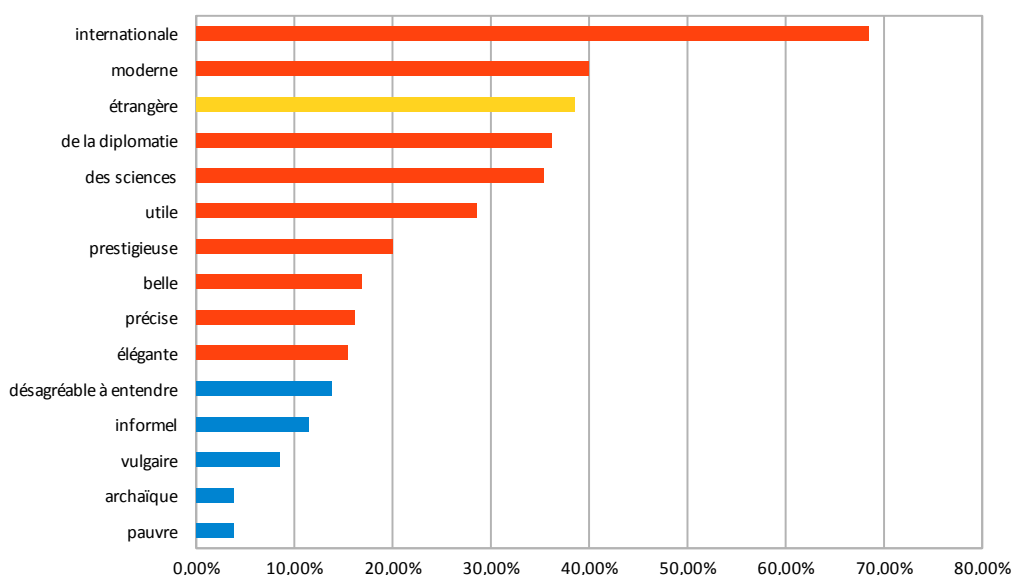
⁸⁸ Le statut de langue étrangère est représenté en jaune dans les graphiques car ne pouvant être considéré comme une caractéristique positive (en orange) ou négative (en bleu).

⁸⁹ Dans une enquête de Benrabah (2007 : 200-201) auprès d'étudiants algériens, on remarque que près de la moitié des informateurs ne considère pas le français comme une langue étrangère au même titre que l'allemand ou l'anglais et que près de 40% d'entre eux considèrent le français comme faisant partie de l'héritage de l'Algérie.

favoriser ou non son maintien face à l'anglais, qui est envisagé de façon très neutre (objective).

Comme il fut observé précédemment au sujet des représentations associées à l'anglais, le statut international de la langue domine. En effet, le graphique ci-dessous montre que près de 70% des informateurs considèrent l'anglais comme une langue « internationale ».

Figure 27
Caractéristiques associées à l'anglais



L'anglais est également perçu comme une langue moderne par 40% des informateurs et étrangère par seulement 38,5% d'entre eux (en comparaison au français). Le faible contact direct avec l'anglais et sa conception plutôt neutre implique que la langue n'est rattachée à aucune entité culturelle déterminée d'un point de vue identitaire. L'anglais global appartiendrait à tout le monde et donc à personne en particulier. Par rapport au français, l'anglais serait donc moins considérée comme la « langue de l'autre », qui induirait son caractère étranger, mais comme une autre langue envisagé dans sa dimension purement instrumentale. Cette tendance se reflète également dans la hiérarchie des caractéristiques liées à l'anglais dans laquelle les valeurs symboliques se situent en bas du classement (avant les qualificatifs négatifs). Les valeurs fonctionnelles

appartenant à la sphère globale sont davantage mises en avant si l'on prend en compte que 36,2% des personnes interrogées estiment que l'anglais est la langue des sciences et que 35,4% pensent que c'est la langue de la diplomatie. On remarquera, pour finir, que malgré la reconnaissance de la valeur instrumentale de l'anglais à travers ces deux dimensions, seulement 28,5% des informateurs affirment que c'est une langue utile. Cette observation impliquerait que l'utilité se définit dans l'environnement proche des étudiants qui ne connaissent pas de contact direct avec des domaines aujourd'hui globalisés et avec une économie de marché.

Pour évaluer et comparer la valeur fonctionnelle des trois langues telles qu'elle est perçue par les informateurs, nous avons posé la question de savoir quelles étaient les langues que l'on pouvait considérer comme les plus appropriées pour un certain nombre d'activités. De façon générale, on constate que le français est la langue que les informateurs ont le plus souvent choisie (toutes fonctions confondues) soit 732 fois (contre 476 pour l'anglais et 320 pour l'arabe) tel que le montre le tableau-ci dessous.

Tableau 60

Les fonctions associées à l'arabe, au français et à l'anglais⁹⁰

	arabe	français	anglais
voyager	9	50	65
parler en famille, amis	60	49	8
avoir accès à la modernité	7	46	54
faire des études supérieures	12	66	45
lire des œuvres littéraires	39	62	17
utiliser l'internet	6	78	42
travailler à l'étranger	6	65	62
participer à des manif. culturelles	51	64	27
avoir accès à la connaissance	44	69	32
faire des affaires	19	55	52
faire de la politique	45	56	29
réussir professionnellement	22	72	43
total	320	732	476

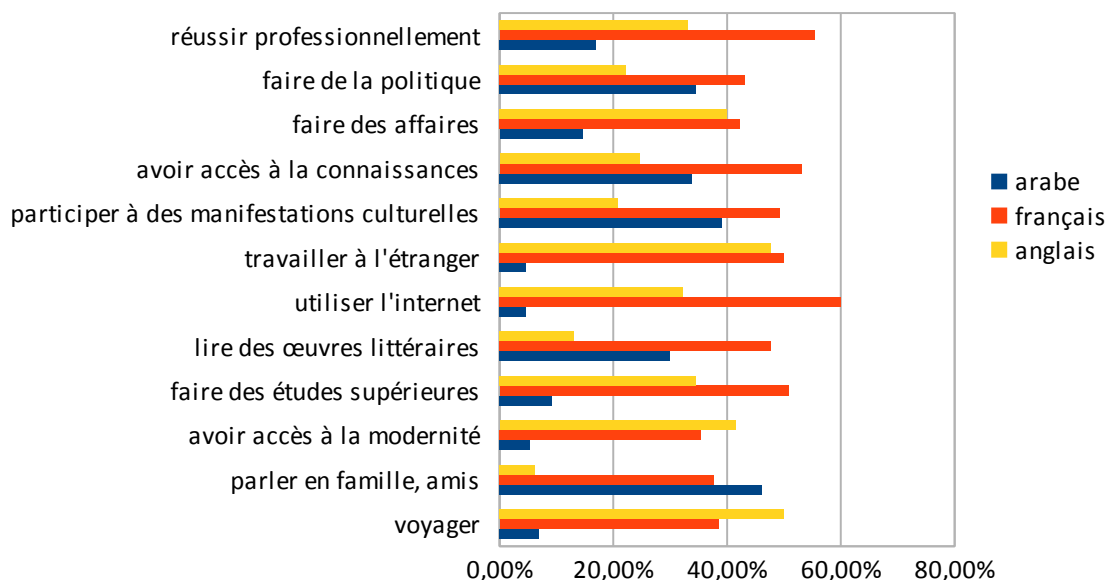
Le graphique ci-dessous (Figure 28), montre clairement que le français est considéré comme la plus utile pour réussir professionnellement, faire de la politique, faire des affaires, avoir accès à la connaissance, participer à des manifestations

⁹⁰ Chaque case comporte le nombre d'informateurs ayant associé l'activité et la langue correspondante

culturelles, travailler à l'étranger, utiliser l'Internet, lire des œuvres littéraires et faire des études supérieures.

Figure 28

Comparaison de la valeur fonctionnelle de l'anglais, du français et de l'arabe



L'anglais se distingue dans deux fonctions seulement – avoir accès à la modernité et voyager – et obtient un score proche de celui du français pour l'activité « travailler à l'étranger » (47,7% des informateurs pour l'anglais et 50% pour le français). Il est, par ailleurs, beaucoup moins évoqué que les deux autres langues pour des activités qui font davantage référence à l'environnement national/proche des Algériens (comme pour parler en famille ou avec des amis, participer à des manifestations culturelles, et lire des œuvres littéraires) dans le sens où celles-ci sont susceptibles de participer à l'édification d'une identité nationale. Le français, en revanche, semble intégrer cette dimension à travers son usage dans des activités ayant une part de symbolisme qu'il s'agisse de la culture ou de la littérature. L'arabe est, de façon logique, la langue privilégiée pour parler en famille et entre amis bien que le français occupe également une place relativement importante dans ce domaine.

Si l'anglais est plus souvent associé à des domaines faisant référence à son statut de langue globale, le français semble investir à la fois la sphère locale et internationale dans des domaines qui, dans les sociétés modernes, appartiennent à la sphère globalisée, comme l'Internet ou le domaine de la connaissance. On remarque, en effet, que le

français est considéré comme la langue la plus appropriée pour ces deux domaines précisément par respectivement 60% et 53,1% des informateurs, même si, de façon paradoxale, l'anglais reste majoritairement associé à l'accès à la modernité par 41,5% des personnes interrogées (contre 35,4% pour le français). La position du français en tant que langue socialement prestigieuse en Algérie se reflète dans la proportion élevée d'informateurs qui associe la langue à la réussite professionnelle (55,4%), au monde des affaires (42,3%) et à l'enseignement supérieur (50,8%). La prédominance du français à divers niveaux de la société algérienne montre que l'ancienne langue coloniale est encore très ancrée dans le pays même si cette observation semble aller à l'encontre des « faibles » compétences en français des informateurs telles que nous pourrions le constater dans l'enquête par entretien. En outre, la position privilégiée du français dans des domaines où l'anglais domine au niveau global, montre une ouverture de l'Algérie sur le monde encore limitée et que cette position privilégiée du français est propre à l'Algérie (ou à d'autres pays anciennement colonisés par la France comme il a été évoqué lors des entretiens). Ceci pourrait alors constituer une barrière majeure dans la diffusion de l'anglais confronté à un environnement peu propice à son implantation d'un point de vue conjoncturel.

Enfin, cette comparaison des valeurs fonctionnelles associées aux trois langues met clairement en évidence la configuration linguistique de la société algérienne s'articulant autour de trois axes dont l'un impliquant une situation diglossique. Celle-ci concerne la langue arabe qui occupe une place limitée aux aspects culturels et à un environnement proche, familial. Le français associé à des fonctions socio-économiques permettant l'ascension sociale. L'anglais, en revanche, se positionnera exclusivement dans la sphère globale dont la société algérienne semble encore éloignée au regard des représentations des informateurs.

III. 4. Analyse thématique du corpus obtenu à partir des entretiens

La structure des entretiens préalablement définie pour mener l'enquête s'organise autour de différents thèmes que nous avons choisis d'évoquer en fonction des hypothèses de départ. La perception du contact avec l'anglais était, par exemple, l'un des premiers thèmes abordés et l'on a alors tenté d'analyser ce que l'ensemble des

informateurs a pu exprimer à ce sujet. Bien souvent, le discours des enquêtés laissera apparaître différents aspects qui parfois se rejoignent ou s'opposent. En fonction de la structure d'entretien, nous avons sélectionné les extraits qui apportaient des informations pertinentes dans le discours des enquêtés permettant de rendre compte de certaines représentations (la totalité de la retranscription des entretiens figurent en Annexe 6).

III. 4. 1. Le contact avec l'anglais dans la société algérienne : la perception de l'implantation de la langue

Nous avons précédemment présenté la ville de Mascara comme une ville de taille moyenne d'un point de vue démographique, à vocation essentiellement agricole selon une continuité historique et qui, en comparaison avec les villes principales d'Algérie, ne présentait pas tous les atouts « écologiques » propices à l'implantation de l'anglais. Il était donc pertinent d'évaluer la nature des représentations des informateurs au sujet de la présence de la langue globale dans leur pays. La diffusion de l'anglais n'est pas un phénomène homogène, tel qu'il a été évoqué dans le chapitre précédent. La région de Mascara offre un environnement propice à l'observation des éventuelles barrières à la diffusion de la langue globale. La perception des informateurs de leur propre environnement et l'auto-évaluation de la relation (ou du contact) qu'ils entretiennent avec l'anglais sont supposés influencer l'attitude qu'ils adoptent envers cette langue. La proximité avec l'anglais, dans leur environnement direct, pourrait, ainsi, constituer une motivation favorisant son apprentissage et de ce fait son implantation dans la société. En outre, il sera également important de déterminer la nature du contact avec l'anglais en fonction de la dimension qui semble être prédominante dans le discours des informateurs – à savoir objective/pragmatique induisant des motivations instrumentales ou subjective/symbolique sous-tendant des motivations plus intégratives. Sans omettre que les deux dimensions puissent être associées, on a tenté de définir l'attitude générale qu'ont les enquêtés envers l'anglais et sa diffusion en tant que langue globale ainsi que les paramètres socio-psychologiques et écologiques qui encadrent cette diffusion.

III. 4. 1. 1. Domaines d'utilisation : la prédominance du facteur culturel

Le contact avec la langue anglaise semble assez restreint au sein de la communauté étudiante mascarienne et concerne des domaines dont les enquêtés ne sont

pas tout le temps proches. Certains admettent volontiers que l'anglais reste relativement absent de leur environnement. Pour Mohammed et Mounir, par exemple, la comparaison avec le français s'impose et ils constatent que l'anglais n'est pas très utilisé en Algérie :

Mohammed : *Si on fait une comparaison avec le, le, le français et l'anglais, donc heu... le français est Omniprésent.*

AS 10 : *Oui.*

Mohammed : *Par contre l'anglais heu...*

AS 10 : *Ça reste restreint à des domaines précis?*

Mohammed : *Exactement, il est absent de la société algérienne, sauf si on utilise des mots mais pas dans des phrases et pas, non plus dans le parler, mais c'est des mots qui viennent comme ça.*

Mounir : *On l'utilise pas vraiment.*

AS 10 : *Pas trop.*

Mounir : *On l'utilise pas vraiment.*

Mohammed : *Il est même pas utilisé.*

Mounir : *Au quotidien.*

Pour deux étudiantes en licence d'arabe, la présence restreinte de l'anglais est aussi évidente :

I 9.1 : *On parle pas beaucoup anglais, en Algérie.*

AS 9 : *[...] Vous pensez qu'il n'y a aucun domaine, aucune occasion dans la vie de tous les jours, où vous pouvez utiliser l'anglais?*

I 9.1 et 2 : *Non, jamais.*

Lorsque l'on pose la question « *D'un point de vue personnel, est-ce-que vous connaissez des gens qui apprennent l'anglais ou qui le parlent un peu? Dans votre famille, vos amis?* » une seule personne dit avoir quelqu'un dans son entourage qui parle/apprend l'anglais :

I 9.1 : *Dans ma famille, y a ma sœur.*

AS 9 : *D'accord.*

I 9.1 : *Parce que : // elle étudie le : anglais / le primaire.*

La prédominance du facteur culturel qui paraîtra plus tard dans les entretiens, de même que l'utilisation de l'anglais dans le monde du travail (et principalement dans l'industrie) ne fait pas l'unanimité. Fatima et Alaa, étudiantes en études anglophones, estiment que ces deux domaines ne sont pas affectés par la diffusion de l'anglais :

AS 8 : *Are there some opportunities in Algeria when you can speak English, that is to say : / or learn or listen to English on TV or on the radio?*

Or newspapers?

F 8 : **No.**

A 8 : **We hope so.**

AS 8 : *You hope so! And are there some jobs, companies, big companies where you can speak English?*

M 8 : **No. I don't think so.**

A 8 et F 8 : **No.**

Cette perception de l'absence de l'anglais dans la société algérienne peut s'expliquer par un manque de proximité avec les domaines dans lesquels l'anglais est susceptible d'être utilisé notamment au niveau professionnel. Toutefois, il serait surprenant que les deux étudiantes en licence d'anglais soient peu en contact avec la culture de masse anglophone. Les autres personnes interrogées qui reconnaissent majoritairement être au contact avec l'anglais par le biais des chansons, des films et autres produits culturels/médiatiques diffusés en anglais, à l'image de Fatima qui affirme regarder des films et écouter des chansons en anglais tout le temps :

AS 1 : *On a daily basis, you use English, for your studies, but in your everyday life, do you use the English language, for example if, on TV, if, if you watch TV programs or...*

F 1 : **Yes! (rises) All the time.**

AS 1 : *All the time?*

F 1 : *Yes.*

D'autres comme Amel et Eslam, également étudiantes en licence d'anglais, pensent que l'anglais progresse en Algérie par le biais culturel et estiment, par ailleurs,

que ce phénomène ne se limite pas à ceux étudiant l'anglais :

AS 2 : *Well, what do you think about the future of English in your country? Do you think it's progressing? Do you think it's...*

A 2 : ***Yes. I think it's really going to progress. I think that, heu / our generation is, heu / listening to English songs and movies in English. I think that we really help / XXX progressing English.***

AS 2 (en s'adressant à E 2) : *Do you agree with this?*

E 2 : ***Yes because / actually I do that. I watch English movies and songs of American... / I like it / and all the, / the teens like it.***

AS 2 : *All the teens like it? Because the people who don't study English at university, maybe they don't watch films in English, but actually they do?*

A 2 : ***Yes.***

E 2 : ***Yes.***

Pour Walid, étudiant en quatrième année de français, la dimension culturelle de l'anglais est également un facteur d'attraction. Il explique sa fascination pour l'anglais en faisant référence au cinéma américain :

W 4 : ***Parce qu'on voit le box office, heu... quotidien, heu... de notre temps, c'est le box office américain qui : / Alors, il y a des fois, si on prend l'exemple des téléchargements, s'il y a une version différente ou déjà, toujours en version originale, alors heu...***

Par ailleurs, selon Walid, le domaine culturel est le premier facteur de diffusion de la langue anglaise en Algérie, les autres domaines étant bien souvent déjà investis par le français :

AS 4 : *Dans quels domaines l'anglais paraît progresser un peu en Algérie? Est-ce-qu'il y a des domaines par exemple comme la musique, les médias?*

W 4 : ***C'est, c'est surtout ça. La musique, les médias, parce que la plupart des : // autres domaines on utilise le français.***

Pour Walid, l'anglais prend une dimension internationale, dans l'organisation de

meeting autour de l'un de ses centres d'intérêt favori :

W 4 : Avec le temps l'Algérie s'est ouvert au monde. Comme moi, j'ai : j'ai ; j'ai un festival à y assister chaque année, c'est la bande dessinée, alors il y a des BDéistes du monde entier, alors forcément les conférences doivent être en anglais / pour qu'elles soient, heu...

La progression de l'anglais dans la société algérienne est aussi reconnue par Gunrwa qui met en avant l'importance du facteur culturel dans cette évolution :

AS 5 : Alors quel est l'avenir de l'anglais en Algérie? Est-ce-que vous pensez qu'il progresse de plus en plus ou... est-ce-qu'au contraire ça stagne?

G 5 : L'anglais a progressé. Mais le français peut-être, heu... Sûrement que la langue anglaise va heu... progresser. Maintenant, déjà on trouve des gens qui parlent français de jours après jours, il est réduit. Même on trouve des gens heu... presque incapables de compléter une phrase, en français. Si on commence par le français on termine en anglais. Il y a vraiment / ils sont / puisqu'ils suivent les programmes nativisés, la télévision en anglais, les films, même heu... anglais maintenant c'est la première langue du monde XXX

On constate que, quelle que soit la langue choisie en tant que domaine d'étude, les étudiants ont un contact plus ou moins marqué avec la langue anglaise à travers l'industrie du cinéma et de la chanson. Ainsi pour Mohammed et d'autres étudiants en troisième année de français, l'anglais occupe une place importante dans ce domaine (même s'ils ont affirmé auparavant que l'anglais reste absent de la société algérienne) :

AS 10 : Alors vous écoutez / enfin, y a des programmes télé ou des radios qui diffusent des films ou des chansons en anglais?

Réponse collective : **Oui.**

Mohammed : **Oui, énormément.**

AS 10 : Vous regardez quoi par exemple? Vous regardez des choses en anglais ou écoutez des chansons en anglais?

E1 : **Bien sur.**

Mounir : **Oui. J'écoute la musique en anglais. Je l'apprécie bien, même en**

français.

Il en est de même pour les étudiants en licence d'arabe bien que les réponses soient un peu plus nuancées, révélant un contact moins intense avec l'anglais dans le domaine culturel :

AS 9 : *Y a-t-il des chaînes, des radios, qui diffusent des films ou des chansons en anglais?*

I 9.1 et I 9.2 : ***Oui, oui.***

Non, non...

Brouhaha.

M 9 : ***Pour vous, pour vous... est-ce-que vous regardez des chaînes qui diffusent en anglais?***

Réponse collective : ***Oui.***

M 9 : ***Est-ce-que vous pouvez en citer quelques unes?***

Réponse collective : ***ABC4, Action, Fox movies...***

M 9 : ***Oui, c'est des chaînes qui diffusent en anglais et qui sont sous-titrées en arabe.***

On remarque donc, que l'anglais, étant a priori considéré comme relativement absent de la société algérienne selon les enquêtés, surtout lorsqu'il est comparé au français, trouve toutefois des domaines de diffusion avec lesquels les informateurs sont directement en contact. Dans l'environnement observé, la diffusion de l'anglais s'exprime par le biais de la pénétration de la culture globale anglophone, plus précisément par le cinéma américain et l'industrie de la chanson. Les foyers algériens ont accédé à une plus ample ouverture sur le monde durant les dernières décennies notamment grâce à la télévision par satellite apparue depuis les années 1980 qui leur a donné accès aux chaînes de télévision du monde entier. Aujourd'hui, ces médias les confronte à la domination américaine dans l'industrie des produits culturels dans la sphère globale. En outre, la région de Mascara peut être considérée comme « souffrant » d'un manque d'activité culturelle, ainsi que le soulignait un professeur de français de l'université de Mascara. La wilaya dispose de peu de moyens permettant l'organisation de manifestations culturelles et le maintien d'infrastructures permettant l'accès à la culture, quelle soit locale ou internationale. L'enseignant expliquait, par ailleurs, que

seuls les centres culturels francophones étaient à l'initiative d'événements culturels dans la région. Les rires des étudiants en français, Mokhtario , Fatima et Alaa en réponse à la question « *Allez-vous souvent au cinéma?* » confirme le manque de dimension culturelle, telle qu'elle est conçue dans les pays occidentaux, dans la société algérienne :

AS 8 : *When you go to the cinema... // do you often go to the cinema?*

A 8, F 8 et M 8 : **No!** (rires)

AS 8 : *There are no place to watch movies... Mister F. told me that in Algeria (in Mascara), there were not cultural activities. Not, like...*

M 8 : **Artistic, you mean?**

A 8 : **Arts.**

AS 8 : *Yes, cinema...*

A 8 et F 8 : **No.**

A 8 : **There is a lack.**

AS 8 : *Yes, it's missing. Do you think it's missing a lot?*

F 8 : **Yes.**

AS 8 : *So the films you watch are on TV, on TV. Are some of them in English or other foreign languages?*

A 8 : **English.**

AS 8 : *In English, You can watch films on TV in English.*

A 8 et F 8 : *Yes.*

Cette absence de système de production culturelle pourrait en partie expliquer la facilité d'implantation de l'anglais à ce niveau. D'autres domaines relatifs aux médias auxquels l'anglais est traditionnellement associé, ne sont pas évoqués par les informateurs. Par exemple, l'Internet n'est mentionné qu'une seule fois comme champ ou opportunité d'utilisation de l'anglais. Eslam est le seul à affirmer utiliser l'anglais sur l'Internet :

AS 2 : *Do you use / do you travel sometimes, abroad? Do you go in foreign countries?*

No?

E 2 : **No. No. Just on Facebook.**

AS 2 : *So you use English on the Internet?*

E 2 : ***Yes, in chatting.***

Nous pourrions constater un peu plus tard que le français occupe une place centrale dans les échanges sur l'Internet au sein des informateurs même si ceux-ci ne parlent pas français couramment.

Parmi les affirmations des étudiants enquêtés, on constate qu'un autre domaine d'implantation se dégage dans la représentation de leur environnement. Le monde de l'industrie et des entreprises étrangères est, en effet, souvent évoqué parmi les secteurs d'activité dans lesquels l'anglais semble progresser. Cependant, on comprendra qu'il est question ici d'un contact indirect puisqu'il concerne avant tout le monde professionnel auquel les étudiants ne sont pas encore confrontés et que le choix des langues comme filières universitaires est peu susceptible de les conduire à un contact avec le secteur industriel. On remarque toutefois qu'il y a un certain degré de conscience collective quant à l'importance de l'implantation des entreprises étrangères dans la diffusion de l'anglais dans leur pays ainsi que l'évoque Pakaria :

P 6 : ***Heu... oui, oui. Parce que le français il est déjà : / on le parle même des gens qui l'ont même pas étudié, qui l'ont même pas : / Parce qu'il y a des : des usines, des gens étrangers qui viennent...***

AS 6 : *Il y a beaucoup d'entreprises / anglophones?*

P 6 : ***Oui anglophones.***

AS 6 : *qui s'implantent en Algérie?*

P 6 et A 6 : *Oui.*

AS 6 : *Donc les gens ça les motive à apprendre l'anglais?*

P 6 : ***Oui.***

Nouh évoque, par exemple, l'entreprise Sonatrach :

N3 : ***In some domains, English has heu... some big future for example in industry and business. For example, the company Sonatrach, do you know Somatrac?***

AS 3 : *Yes.*

N 3 : *For example in XXX they, they / have a XXX because all the industries are from America or British. Even if they are not from America or British, they would to speak English.*

AS 3 : *Do you think there's going to be more English speaking companies in Algeria than French ones?*

N 3 : *No, I don't think so. There is a lot / I think that Chinese companies...*

AS 3 : *Chinese! That raises the question about the Chinese language...*

N 3 : *XXX Chinese companies are heu... concurrents of all...*

AS 3 : *Yes. But maybe they use English, the Chinese use English.*

N 3 : *The Chinese use English. They use English because...*

F 3 : *Not very well.*

L'anglais est ici considéré comme une langue de travail dans les multinationales, quel que soit le pays d'origine à l'exception de la France. Les entreprises chinoises sont également évoquées comme gagnant du terrain sur le sol Algérien. Halima et Abdel Ali témoignent :

AS 7 : *Are there many foreign companies?*

H 7 : *Yes, many.*

A 7 : *Yes.*

M 7 : *Yes, we have.*

A 7 : *There are many.*

H 7 : *Especially from Chinese.*

Mohammed expose une vision plus détaillée de l'implantation de l'anglais via les entreprises étrangères en confirmant l'idée que les entreprises françaises, également très présentes sur le territoire algérien, échappent à la diffusion de l'anglais.

AS 10 : *Alors est-ce-qu'il y a des domaines où vous pensez en Algérie, où on peut utiliser l'anglais soit dans le domaine professionnel, scientifique, technologique... quelles sont les opportunités en Algérie qui vous permettent d'utiliser cette langue?*

Mohammed : *Heu... écoutez, maintenant avec les sociétés étrangères, donc la présence des sociétés étrangères au sein du : territoire algérien maintenant, il y a de tout. Il y a des anglophones, des / heu... y a des Espagnols, des Turcs, les Chinois.*

Généralement heu..., pour les entreprises anglaises... ils font venir leur interprète en français parce qu'ils savent... ils savent que le pays, le pays est francophone, que les gens parlent français. Mais en parallèle aussi, y a des : / comme / j'ai des amis qui sont interprètes dans le sud, là où y a le pétrole bien sur, donc heu... c'est des interprètes anglophones, donc ils font de l'interprétariat de l'arabe à l'anglais. Ou sinon, bien sûr... et heu... vue la mondialisation et tout ça, heu... l'ouverture du commerce international, donc maintenant, si on prend le cas des entreprises qui cherchent des interprètes, en anglais, parce que le commerce maintenant, est surtout en Chine, sachant que / beaucoup d'entreprises algériennes font du commerce avec la Chine, donc ils cherchent des interprètes anglophones, à qui ils paient le voyage, pour effectuer du commerce en Chine.

AS 10 : *D'accord! Donc ils utilisent des interprètes anglophones pour converser avec des chinois.*

Mohammed : *Avec des Chinois, en anglais. Sachant que les Chinois parlent bien anglais. De toute façon l'anglais est présent dans tous les pays, dans le commerce surtout.*

Au sein des témoignages recueillis, on constate que l'anglais gagne du terrain en tant que langue de travail dans le secteur industriel et qu'il y a une perception que l'anglais va devenir de plus en plus important. On remarque également une certaine conscience de l'ouverture de l'Algérie sur le monde du commerce international qui permet l'arrivée de nouveaux partenaires commerciaux et principalement des Chinois comme l'évoquent les informateurs ci-dessus. Ceux-ci utiliseraient l'anglais et contribueraient à mettre un terme à l'exclusivité du français dans le monde du travail.

Enfin, le domaine de l'éducation est également considéré par plusieurs étudiants comme connaissant une évolution au regard de la présence de l'anglais même s'il est mentionné parmi d'autres domaines comme l'industrie, le commerce voire le tourisme tel que le fait apparaître l'échange obtenu avec Halima et Mounia.

AS 7 : *In what job, in what job in Algeria, can you find a job in Algeria in which you can speak English?*

H 7 : *Education, in education domain.*

H 7 : **Teaching.**

H 7 : *Touristic sometimes.*

M 7 : *Touristic, yes.*

A 7 : *Sometimes working class translator, in industries.*

H 7 : *Industries!*

AS 7 : *Yes! Are there some companies speaking English that come to Algeria?*

H 7 et M 7 : *Yes.*

A 7 : *Yes.*

H 7 : *They are from England.*

Karima et Fatima partagent cette opinion à propos de l'avancée de l'anglais dans l'enseignement :

AS 1 : *Do you see some domains in the Algerian society in which English is progressing?*

K 1 : *Heu... education.*

F 1 : *Yes.*

AS 1 : *just education...*

F 1 : *and technology.*

K 1 : *Technology and science in general. Medecine / and trade.*

Quant à Amel et Eslam, l'anglais semble progresser uniquement dans le domaine éducatif :

AS 2 : *All right. Do you see some domains in which the English language is progressing in Algeria?*

A 2 : *In teaching.*

E 2 : *I XXX in teaching and education.*

AS 2 : *Education...*

E 2 : *Yes, education, a lot.*

Si, a priori, l'idée que la langue anglaise demeure relativement absente de la société algérienne, il semble que certains domaines tels que le monde du travail relatif au secteur industriel ou encore le milieu éducatif soient considérés comme des environnements propices à l'utilisation de l'anglais. Le domaine culturel apparaît comme

le plus proche des enquêtés et on comprendra alors que cette dimension ne relève pas d'un réel usage de la langue mais d'un contact modéré dans lesquels les étudiants ne sont pas dans un échange verbal qui induirait une réelle utilisation de l'anglais. Ceci peut en partie expliquer pourquoi il règne le sentiment que l'anglais reste relativement absent de la société algérienne, surtout si, par analogie à une autre LE, il est comparé au français et à son ancrage dans la vie sociale algérienne. L'étude des motivations liées à l'acquisition de l'anglais révéleront alors que la langue ne souffre pas d'une image négative mais que peu de considérations pragmatiques liées à un apport direct de l'utilisation de l'anglais sont envisagées par les informateurs.

III. 4. 1. 2. Motivations liées à l'acquisition de l'anglais (le problème des visas et attitudes des parents)

Les motivations liées à l'acquisition de l'anglais telles qu'elles furent formulées par les enquêtés, laissent apparaître des attentes et des représentations différentes au sujet de la langue. Parmi les étudiants en licence d'anglais, on observera des motivations de type intégratif de façon plus répandue que les étudiants en licence de français et d'arabe. Elles concernent essentiellement des considérations esthétiques relatives à la sonorité de la langue comme pour Fatima :

AS 3 : *Why have you chosen to study English at university?*

F 3 : ***Because I love it. I love English language.***

AS 3 : *Do you like the sounds, or the culture...?*

F 3 : ***I like sound, er... / when someone speak English / I like this language.***

And I feel, I feel /// comfortable with English.

Nouh, qui reconnaît le statut de la langue anglaise comme un facteur déterminant dans le choix de cette langue dans ses études, fait également référence à la sonorité de l'anglais :

N 3 : ***XXX I chose English language because, er / it's an international language. It's an obligation to, to // to learn English in order to speak. Because English is / in all, all the domains. In industry, in education, in teaching, in career, in, in politic, in politics. So that I : chose, I chose to learn English. And I love it. I***

love the sound of English.

Pour Karima, l'anglais était un choix conditionné par une bonne note obtenue en anglais au baccalauréat et le sentiment de ne pas pouvoir poursuivre des études scientifiques. Toutefois, bien que sa motivation eut été en premier lieu instrumentale, Karima confie avoir développé un réel attrait pour cette langue, notamment au niveau de la sonorité à travers sa prononciation. Ainsi, elle affirme :

K 1 : *First, when I passed my exam, my bac exam, I get, I got the grade seventeen, I was at the XXX at the lycée. er... When I, when I get it, I / my dream was to be a translator.*

AS 1 : All right, yes.

K 1 : *It was my dream, it was my obsession. It was a fantaisie (?) because Algeria, XXX (défaut de prononciation) the university of Algeria.*

K 1 : *This is why, I'm little, I'm not a scientific student, I don't, I didn't have another choice, another good choice. That's why I, I thought er... English was my only, my only choice. That's why I chose it.*

AS 1 : Yes. And now, have you changed your mind about...

K 1 : *Yes, of course. I have changed it, yes. I'm very surprised about my pronunciation. I, I, I'm surprised about the rich of this language. Because I thought it was a limited language, just for commerce or business. But now, I have totally changed my mind.*

La sonorité de la langue et son oralité au sens large semblent être l'une des premières motivations intégratives qui affectent les étudiants en anglais. Pour Fatima et Alaa, par exemple, cette sensibilité s'exprime à travers une préférence pour l'expression orale dans les modules enseignés en licence d'anglais :

AS 8 : *So what do you prefer? What is your favourite subject?* (dans leur cursus universitaire en licence d'anglais)

F 8 : ***Oral expression.***

AS 8 : *Expression?*

F 8 : ***Yes.***

A 8 : ***Yes. I'd like we have more opportunity.***

F 8 : *Since our teacher ask us from time to time to present a free XXX, a free talk I mean. And we'll have opportunity to : be : in front of our friends and so face them .*

AS 8 : *To speak.*

A8 : *To speak freely, yes.*

Enfin, parmi ceux ayant montré des signes de motivation intégrative dans l'apprentissage ou l'étude de l'anglais, une seule étudiante fera référence à la dimension culturelle de la langue alors souvent évoquée dans les contacts avec la langue anglaise sur le sol algérien. Halima affirme alors avoir choisi l'anglais pour son statut de langue internationale et pour comprendre les films facilement sans sous-titrage :

AS 7 : *So, what are the reasons why YOU 've chosen to learn English?*

H 7 : *It's international, international language and for me also I dream to learn English I wanted to understand movies XXX (bruit) easily : XXX subtitles.*

Pour d'autres, le système éducatif ou d'autres facteurs liés au système éducatif en lui-même ont influencé leur choix qu'il s'agisse des résultats obtenus au baccalauréat ou à l'influence d'un enseignant. Les motivations qui transparaissent ne sont majoritairement ni intégratives ni instrumentales mais relève d'un choix pragmatique lié à des contraintes ou à des valeurs qui ne concernent pas la langue en elle-même. Pour Mohammed, par exemple, ses bonnes capacités en anglais l'ont poussé à choisir cette langue à l'université tel qu'il l'évoque dans l'échange ci-dessous :

AS 10 : *Et l'anglais alors, pourquoi le choix de l'anglais en premier?*

Mohammed : *Ben, c'était un choix parce que j'étais brillant en anglais quand j'étais au lycée.*

AS 10 : *D'accord.*

Mohammed : *J'aurais bien aimé faire la médecine, comme j'étais scientifique, et heu... j'ai échoué au Bac, à mon premier Bac en sciences transitoires, et là j'ai changé, j'étais / j'ai changé en lettres et / lettres et art, c'était venu comme ça mes parents ont choisi et comme ma note était élevée et je maîtrisais un peu l'anglais donc je me suis précipité dans l'anglais.*

Pour Fatima, son choix a été influencé par les conseils d'un enseignant et par des compétences plus faibles en français :

F 1 : *I choose English because, I love it and er... my teach, my former teacher advice me to learn it because he said to me if I /if I learn it / it's er... yes good for me and er... I don't know French very well.*

Pour Eslam, l'anglais n'est pas son premier choix, mais ses résultats au baccalauréat l'ont mené à étudier cette langue à la place de l'allemand bien qu'il admette que l'anglais lui sera utile dans sa carrière :

E 2 : *Actually, I didn't choose the English language.*

AS 2 : *Ha! You didn't choose it. So why?*

E 2 : *I chose German but er... my level of German is good / better than English. But unfortunately they give me to...*

AS 2 : *You had to study English?*

E 2 : *Yes.*

AS 2 : *All right. Good. So, in the future, how will you use the English language? Do you think it will be important in your career?*

E 2 : *Yes. English is very important for your career because, er / I found it really / really good for me.*

Amel considère également que la maîtrise de l'anglais est un atout pour sa future carrière professionnelle et elle mise sur la diffusion de l'anglais en Algérie :

A 2 : *I think that er... from the beginning I really love English as a / a mean of communication and er... and something like that but when I get deep on it I think er... it would be good for my career and // I think it will be good career in Algeria / if English spread in Algeria it will be good.*

AS 2 : *It will be good... In the future, do you want to be an English teacher or...*

A 2 : *Actually I want to be a translator.*

De même, Mokhtario accorde de l'importance à la valeur instrumentale de l'anglais en faisant référence à son statut de langue internationale et à son utilisation

dans différents domaines. Pour cet étudiant, ceci constitue la seule motivation qui l'a orienté dans la poursuite d'études en anglais comme il l'évoque ci-dessous :

M 8 : *OK. Personally, for me English is an international language, a lingua franca.*

AS 8 : *Yes.*

M 8 : *Most of the people use it in different disciplines as economy, high technologies and many other disciplines.*

AS 8 : *Yes.*

M 8 : *That's why I learn it and I have / to speak it fluently.*

Parmi les étudiants en français et en anglais, la valeur instrumentale de l'anglais et son statut de langue internationale est beaucoup plus présente dans l'exposition des motivations qui les pousseraient à apprendre l'anglais ou à se perfectionner dans cette langue. Par exemple, voici ce que Nesrine, étudiante en français et pour qui l'anglais était son premier choix, confie au sujet de son attirance pour la langue anglaise :

AS 5 : *Qu'est-ce qui te plaisait, qu'est-ce qui t'attirait le plus dans l'anglais par rapport au français?*

N 5 : *La langue, l'accent, heu... sa facilité. Elle est très facile que l'anglais, heu... que le français. Oui. ET elle est la langue internationale, la langue heu... des sciences. On a besoin d'apprendre cette langue parce que c'est très important pour nous. Heu... même / dans tous les domaines la langue anglais est le est la plus importante parce que c'est la langue de puissance.*

Comme nous pourrions le constater un peu plus loin, la notion de facilité paraîtra également dans certaines représentations au sujet de la langue anglaise, notamment quand elle est comparée au français. Dans le discours de Nesrine, au-delà de son attrait pour la langue et pour son « *accent* », l'idée que l'anglais est une langue de pouvoir transparaît également. L'apprentissage de l'anglais est associé à un besoin pour Nesrine ou à une nécessité, comme le laisse entendre Gunrwa :

G 5 : *Il est devenu très nécessaire d'apprendre l'anglais. Heu... c'est la langue, comme j'ai dit avant, c'est la langue d'influence, c'est la langue dans le monde. On*

doit apprendre l'anglais.

Pour Adama, étudiant malien en licence de français, l'anglais n'est pas une langue qui le séduit mais son apprentissage relève de l'obligation en raison de son utilisation dans les institutions internationales. Cette obligation intègre donc un projet professionnel qui implique des fonctions au niveau mondial. Il affirme :

A 11 : *Moi l'anglais c'est pas une langue qui me séduit. C'est pas du tout une langue qui m'intéresse mais c'est surtout on m'oblige à apprendre cette langue parce qu'on pense qu'avec cette langue je vais facilement intégrer les ONG, les institu, les institutions internationales.*

Il en est de même pour l'un des compatriotes d'Adama, venu poursuivre ses études en Algérie en licence d'anglais :

I 11 : *C'est-à-dire que aujourd'hui, les gens n'aiment pas parler juste l'anglais. Ils préfèrent le français, que l'anglais. C'est-à-dire qu'il y a une chose qui est là, qu'on ne peut pas contourner. Le monde a besoin aujourd'hui de l'anglais. Sinon... moi je n'aime pas l'anglais, je détestais l'anglais, oui mais : / je me suis retrouvé comme ça et j'ai réalisé que, oui j'ai réalisé aujourd'hui que si je continue dans ce domaine et que je m'exprimais très bien en anglais, ça va changer beaucoup de chose dans ma vie.*

Au sein d'un groupe d'étudiants en licence de français, la nécessité d'apprendre l'anglais est également une idée largement répandue comme le montre cette réponse collective :

AS 10 : *Alors pour finir, est-ce-que vous diriez qu'il est vraiment nécessaire de savoir parler anglais aujourd'hui?*

Réponse collective : ***C'est nécessaire.***

I 10.2 : *C'est nécessaire bien sûr. C'est la langue internationale.*

L'image de l'anglais en tant que langue internationale, sans même évoquer avec précisions les apports que son acquisition pourrait représenter, constitue un facteur de

motivation important. La conscience de pouvoir s'exprimer dans beaucoup de pays grâce à la maîtrise de l'anglais s'oppose parfois aux limites géographiques de l'utilisation du français, comme l'expriment Walid et Amine dans l'intervention retranscrite ci-dessous :

AS 4 : *Et vous vous aimeriez aller dans ce sens? Apprendre un peu plus?*

W 4 : ***Bien sûr. Bien sûr. Heu... même on opte pour d'autres langues, parce que l'anglais c'est une langue internationale maintenant, on parle anglais dans tout tout le monde. Par exemple, heu... l'Asie / l'Amérique latine, vous pouvez utiliser l'anglais comme une langue que l'on comprend, alors que le français c'est un peu... //***

AS 4 : *C'est plus restreint?*

W 4 : ***L'Europe, l'Europe, le Québec.***

A 4 : ***Oui, en Bulgarie.***

AS 4 : *France, dans certains pays Africains et Québec, oui. Après même en Europe on ne parle pas français partout.*

W 4 : ***L'anglais c'est la langue internationale, c'est la première langue.***

Le statut de l'anglais en tant que langue internationale qui facilite la discussion et le prestige de l'anglais en tant que langue de pouvoir et comme outil permettant d'accroître ses chances au niveau socio-professionnel semblent constituer, dans les échanges exposés ci-dessus, une forte motivation instrumentale pour la majorité des étudiants enquêtés. L'anglais se présente souvent, dans ce système de représentations, comme un besoin, une nécessité voire une obligation. Une seule personne interviewée durant l'enquête considère la maîtrise de l'anglais comme facultative même si l'importance d'une langue commune est attestée. Mohammed déclare, en effet :

Mohammed : ***Je pense que / parler anglais, c'est : c'est quelque chose de facultatif. Parce que y a, y a : / y a l'évolution de la technologie qui est présente en fait. Et heu... le monde s'ouvre sur la technologie, sur par exemple l'Internet, surtout l'Internet qui rapproche les gens, donc heu... les gens se rapprochent en fait par une langue, donc il faut qu'il y ait une langue commune, sinon on peut pas discuter.***

AS 10 : *On peut pas discuter?*

Mohammed : ***On a pas de conversation, donc généralement, les gens ils vont apprendre l'anglais et heu... en ce qui concerne le « chat » par exemple, les gens ils***

chatent en anglais. C'est vrai que y a / la traduction à côté, heu... on va apprendre le mot traduit et le copier coller et l'envoyer mais ça prend / c'est pas spontané, y a pas de spontanéité y a de la réflexion, mais quand y a de la spontanéité c'est, c'est encore mieux.

Pour Mohammed, parler une langue étrangère pour communiquer avec des locuteurs natifs d'autres langues ne permet pas une communication optimale ou « spontanée ». On voit que l'anglais est considéré de façon purement instrumentale puisqu'elle ne permet pas d'avoir une discussion « spontanée » voire authentique peut-être.

En dehors des motivations personnelles des enquêtés et de leurs représentations qui participent à la construction de ces motivations, les attitudes et les encouragements reçus par l'environnement familial et celui des proches dans l'apprentissage de l'anglais, peut également être révélateurs de l'ancrage social de la langue. On remarque qu'à ce sujet, les opinions sont relativement partagées. Parmi les étudiants en anglais, certains des informateurs disent avoir été soutenus par leurs parents comme Abdel Ali l'expose ci-dessous :

AS 7 : *And do they encourage you to speak English?*

A 7 : *Yes, of course.*

AS 7 : *Yes. Your parents wanted you to study English. Why?*

A 7 : *Because, English, for me, is an international language, and, er... simply, I love English.*

AS 7 : *Yes.*

A 7 : *And they encouraged me.*

AS 7 : *So they also think that English is important for your future?*

A 7 : *Yes.*

Mounia affirme également que ses parents l'ont encouragée mais pour des raisons différentes :

AS 7 : *And you, your parents...*

M 7 : *Er... I know some French language. I speak French but not fluently, so*

they tell me er... why not to learn another language that you don't know. So I chose English.

D'autres étudiants, en revanche, affirment que le choix de l'anglais n'a pas été approuvé par leurs parents ou du moins qu'il a suscité l'indifférence de leurs proches. Alaa, par exemple, estime que ses parents ne l'ont pas particulièrement encouragée dans la mesure où son choix était respecté quel qu'il soit :

AS 8 : *So why did you choose to study English? Did your parents encourage you?*

A 8 : **No.**

AS 8 : *No? They were not happy?*

A 8 : **They said that / it's your choice. You can do whatever you want.**

AS 8 : *They thought it will be difficult to have a job later?*

A 8 : **No, no. Not because of this. Because : this is my choice and, I / I mean I know / it's easy for me, I know what I'm able to study and, so that's why I, I've chosen English.**

Pour d'autres, comme Halima, par exemple, le manque d'encouragements de la part des parents relève plus d'une préférence pour le français et potentiellement d'un sentiment de peur de l'inconnu dans la mesure où l'étudiante pense qu'ils ne l'ont pas encouragée car ils ne « connaissent » pas l'anglais :

AS 7 : *And your parents didn't encourage you. Why?*

H 7 : **No. They don't know, know it.**

AS 7 : *They don't know it. They would prefer you studied French maybe?*

H 7 : **Yes.**

Selon Fatima, ses parents auraient également préféré qu'elle choisisse d'étudier le français pour des raisons de facilité :

AS 8 : *And you, what about your parents?*

F 8 : **No. Honestly speaking they prefer the French language. Since I have my teacher, my sister teaches French and they thought she'll have me in case it's difficult.**

On pourrait penser, au vue des deux derniers témoignages, que la proximité avec la langue française constitue un facteur potentiel dans une attitude plus favorable envers le français de la part de certains parents. L'opinion des étudiants en licence de français à ce sujet confirme l'idée que le français est la première langue vers laquelle les parents algériens se tournent pour leurs enfants comme le montre l'extrait d'entretien ci-dessous :

AS 5 : *Alors, pourquoi, à votre avis, l'anglais est si important aujourd'hui? Pourquoi il est si important et par rapport à cette importance est-ce-que les gens en Algérie encouragent leurs enfants à apprendre l'anglais?*

N 5 : **Oui. Il y a des gens qui encouragent leurs enfants.**

AS 5 : *Comme en France, par exemple, on nous dit, il faut apprendre l'anglais, il faut apprendre l'anglais...*

G 5 : **Il est devenu très nécessaire d'apprendre l'anglais. Heu... c'est la langue, comme j'ai dit avant, c'est la langue d'influence, c'est la langue dans le monde. On doit apprendre l'anglais.**

AS 5 : *Et donc vous pensez qu'ici il y a une conscience de tout ça qui pousse les enfants dans ce sens-là?*

N 5 : **Pas beaucoup.**

AS 5 : *Pas beaucoup? Pourquoi alors?*

N 5 : **A cause du français.**

G 5 : **Je crois pas qu'il y a heu... vraiment des : / des parents qui poussent, à apprendre l'anglais. La première langue qui nous séduit c'est d'abord le français.**

Le dernier aspect observé au sujet des motivations liées à l'apprentissage de l'anglais concerne la fonction internationale de la langue et la possibilité qu'offre celle-ci en termes de déplacement et d'ouverture sur le monde. En tant que lingua franca mondiale, statut largement reconnu par les informateurs, on suppose que l'intérêt pour les voyages et, de façon plus générale, la possibilité de déplacement au niveau international peut grandement favoriser des attitudes favorables envers l'apprentissage de l'anglais.

Pour Mohammed, certaines personnes d'un certain âge se tournent vers l'anglais

lorsqu'elles se projettent dans un voyage :

Mohammed : *Donc les gens ils ont tendance à / après un certain âge ils ont tendance à choisir l'anglais. Je vais vous donner un exemple, ils y a des écoles spécialisées maintenant, parce qu'il y a la création des écoles spécialisées, donc les gens optent surtout pour l'anglais, même des professeurs heu... qui vont faire des inscriptions pour apprendre l'anglais, au cas où ils partent au voyage, un simple voyage, donc ça leur servirait au moins de, d'avoir une conversation avec heu... même, même pas des, des gens natifs mais des gens comme des Chinois, des Turcs, des..*

Pour un groupe d'étudiants en licence de français, l'anglais leur faciliterait également de potentiels déplacements à l'étranger :

AS 10 : *Est-ce-que le fait de parler anglais ça vous ouvre des portes pour vous déplacer par exemple, est-ce-que vous le voyez comme ça?*

Mounir : ***Pour faire un voyage.***

AS 10 : *Pour voyager par exemple.*

Réponse collective : ***Oui.***

AS 10 : *Vous êtes déjà allés dans des pays francophones, anglophones ou...*

Réponse collective : ***Non.***

Parmi les témoignages recueillis, on constate que les étudiants Algériens interrogés rencontrent une barrière quant aux opportunités de déplacement, résidant essentiellement dans les difficultés d'obtention de visa. Abdeldjalil et Pakaria racontent les obstacles rencontrés dans leurs démarches pour partir à l'étranger :

A 6 : ***Pour moi, l'année passée, j'ai eu la chance de : de faire une inscription dans un : dans une école à : Londres. Mais, ils m'ont pas donné le visa en Algérie et j'ai payé les...***

AS 6 : *Ha! vous avez payé en plus.*

A 6 : ***Oui.***

AS 6 : *Cette année j'ai rencontré des étudiants algériens qui venaient de Kabylie.*

A 6 et P 6 : ***Oui, oui.***

AS 6 : *Qui sont inscrits en Master à Grenoble en France cette année. Et ils me disaient que c'était difficile d'obtenir des visas.*

P 6 : *Oui, c'est pour des raisons politiques.*

AS 6 : *Et même à Londres?*

P 6 : *Pour un étudiant, pour quelqu'un qui n'a pas : qui ne touche pas beaucoup, un salarié, il peut pas : venir/partir? XXX parce qu'il part, il ne revient pas. C'est ce qu'ils disent.*

AS 6 : *Ha! C'est ce qu'ils imaginent.*

P 6 : *Oui, ils pensent. Mais dans notre pays, on est pas des gens qui : des gens : / qui travaillent pour payer les études. On est, on a des études gratuit. C'est pour cela qu'on sera toujours / on est pas comme / la société française ou la société anglaise, les sociétés européens. On est des pays / islamiques alors on va toujours heu... sous la : la responsabilité de de nos pa...*

A 6 : *de nos parents.*

P 6 : *De nos parents. C'est pour cela, on va pas travailler, on va pas XXX. Et pour les visas, les visas... (sous-entendu, comme on a pas de salaire, on ne peut pas obtenir de visa).*

A 6 : *Moi trois fois. Trois fois. Une fois la France, pourtant ma mère elle a une résidence là-bas, j'ai des oncles là-bas, mon père il a travaillé là-bas, il était un directeur commercial, heu... des fois, des fois pour l'Angleterre, une fois, pour / toujours, pas de raison. Visa refusé, pas de raison.*

AS 6 : *Alors du coup ça doit pas non plus motiver les gens à apprendre les langues étrangères si à chaque fois on est...*

A 6 : *Oui, c'est pour ça. Par contre dernièrement, le : / l'ambassade de l'Angleterre a : / ils ont, il a parlé. Il a dit XXX... je peux donner des visas pour des étudiants qui veulent...*

P 6 : *juste...*

A 6 : *C'est pour ça j'ai profité de l'occasion de de, d'essayer de...*

AS 6 : *Ben oui!*

A 6 : *Inscription et tout, j'ai passé un concours, je l'ai eu. J'ai cla / classé le quatrième. Y avait deux Marocains et un Égyptien / et moi de, de l'Algérie, mais...*

Le problème d'obtention de visa est assimilé à des raisons politiques mais aussi à un manque d'indépendance matérielle vis-à-vis des parents qui est imputé à la culture

« islamique » pour Pakaria. Pour Halima et Mounia, le manque d'indépendance est également un problème lorsque l'on aborde la question des déplacements à l'étranger comme on peut l'observer ci-dessous :

AS 7 : *Is it difficult to go abroad when you are in Algeria?*

H 7 et M 7 : *Yes.*

H 7 : *We're not allowed, we're not independant. We need the permission to go.*

M 7 : *XXX for the VISA.*

Même si la dernière intervention de Mounia n'a pas pu être retranscrite dans sa totalité, on comprend que la mention du terme « visa » est associé à un manque de liberté quant aux déplacements à l'international si on considère le thème de la discussion qui précède.

En conclusion, la présence de motivations intégratives au sein des étudiants en études anglophones semble justifiée par le choix de leurs études bien que certains évoquent l'influence du système éducatif dans ce choix. Le prestige de l'anglais et sa fonction de langue internationale constitue l'une des principales motivations de façon générale. Toutefois, on remarquera que les motivations des informateurs sont relativement abstraites et qu'elles ne concernent pas des projets ou des envies en particulier. On pourra éventuellement expliquer cette observation par le fait que les étudiants interrogés ne se sentent pas proches des domaines ou des activités qu'ils reconnaissent comme propices à l'usage de l'anglais. Cet aspect se reflète dans l'évocation du statut international de la langue largement attesté qui se confronte à la restriction des déplacements due à l'expérience négative de l'obtention de visa. Ce manque de proximité avec l'anglais, qui n'est visiblement pas incompatible avec une image prestigieuse de la langue globale, transparaît dans l'auto-évaluation des compétences des enquêtés confrontés à des barrières linguistiques qui ne dépendent pas forcément de leur motivation mais qui relèverait davantage d'un défaut du système éducatif dans une société en transition.

III. 4. 1. 3. Compétences linguistiques et apprentissage

Dans la mesure où nous rencontrons des personnes appartenant à la même tranche

d'âge, les enquêtés ont tous été en contact avec l'anglais dans leur cursus scolaire. La langue anglaise est enseignée en tant que deuxième LE dès la première année de l'enseignement moyen⁹¹ (d'une durée de quatre ans) à raison de quatre heures par semaine et se poursuit dans l'enseignement secondaire (d'une durée de trois ans) à l'issue duquel les Algériens sont soumis à l'épreuve du baccalauréat. Nous avons pu constater dans la section précédente, que les résultats à cet examen conditionnaient fortement l'orientation des futurs étudiants dans leur choix de parcours universitaire.

Amel, Eslam, Nesrine et Fatima confirment ce contact avec l'anglais dans leur scolarité à partir de l'enseignement moyen bien que parfois leurs affirmations à ce sujet semblent confuses, notamment au regard de la durée de cet enseignement, comme ce sera le cas pour d'autres informateurs cités plus tard. Lorsque l'on aborde la question de la place de l'enseignement de l'anglais dans le système scolaire algérien, on remarque que l'ancrage du français dans l'éducation est évoqué pour expliquer, par exemple, le fait que l'anglais ne soit pas enseigné plus tôt en comparaison avec le français qui est appris dès la troisième année du primaire. Dans l'échange ci-dessous, Nouh, par exemple, pense qu'il serait positif que l'anglais soit enseigné plus tôt à l'école mais il estime que la « *mentalité francophone* » des dirigeants favorise l'enseignement du français au détriment de l'anglais :

AS 3 : *That is to say, in Algeria, you learn French very soon, in second year, why do you think the government doesn't decide to do the same with English?*

N 3 (à voix basse) : ***Because they are, they have a francophone mentality.***

AS 3 : *They have...?*

N 3 (plus fort) : ***A francophone mentality. Because they are, they have / our / I don't know / our government they are familiar with the English government, heu... the French government. They : / most of them speak French / as well. XXX our ministers, they... / even don't speak Arabic words.***

AS 3 : *All right.*

N 3 : ***They speak French very well.***

AS 3 : *Do you think it will be a good idea to learn English when / when you're young?*

⁹¹ Depuis la réforme de l'éducation de 2003, l'anglais est enseigné depuis la première année de l'enseignement moyen qui dure quatre ans alors qu'avant il n'était introduit qu'à la deuxième année.

E 3 et N 3 : *Yes, yes.*

F 3 : *It is better to learn English all the time. Because English became a : global language and it is a...*

N 3 : *Yes, for... XXX, for the English language / for English, the first language, for English in the primary schools, in the big countries, like Oran or Alger, the : / pupils have the, the : / choice...*

Pour Mounir, l'ancrage du français dans le système éducatif est également évoqué pour expliquer le manque d'importance donné à l'apprentissage de l'anglais dans le parcours scolaire des Algériens :

AS 10 : *Alors est-ce-que vous pouvez me dire, vous, comment vous percevez le futur de l'anglais en Algérie?*

Mounir 10 : *Dans le milieu éducatif?*

AS 10 : *Oui.*

Mounir : *L'anglais n'est pas pris, c'est-à-dire heu... c'est pas qu'il n'est pas pris en considération, mais par rapport aux autres langues comme le français, heu... le système éducatif sont basés toujours sur le français.*

AS 10 : *Sur le français.*

Mounir : *Ils n'ont pas donné, comment dire, les / heu... c'est-à-dire les principes de cette langue, de reconnaître sa culture, son mode de vie de, de : de cette langue.*

La dimension culturelle de la langue n'est pas assez mise en valeur dans l'enseignement de l'anglais selon Mounir, contrairement à la culture française qui semble être présente dans l'enseignement du français. Il existerait donc une certaine conscience d'un conflit entre le français et l'anglais insufflé par l'institution elle-même, à l'image du choix imposé entre le français et l'anglais lors de la réforme de 1993 qui mettait en concurrence les deux langues en tant que première LE dans les écoles algériennes. Aujourd'hui, le choix entre l'anglais et le français comme première LE dans les écoles primaires, peut être perçu comme le privilège des grandes villes, là où le français est bien implanté et ne souffre pas d'un manque de transmission inter-générationnelle (nous aborderons ce sujet dans l'étude du déclin du français auprès des jeunes mascariens). Nouh fait référence à cet aspect en évoquant l'obligation d'apprendre de façon exclusive le français dans les plus petites villes comme Mascara :

AS 3 : *The choice between French and English... (?)*

N 3 : ***French and English.***

AS 3 : *In the big cities?*

N 3 : ***Just in the big cities like XXX four cities, Oran, Alger, Constantine and Annaba. But er... in the small countries like Mascara, they, they don't have the choice.***

AS 3 : *They have to learn French.*

N 3 : ***They have to learn French, yes.***

Par ailleurs, il semble que les possibilités d'apprendre l'anglais après le cursus fondamental et secondaire soient très faibles. Beaucoup font référence à la présence d'écoles privées dans lesquelles ils peuvent suivre des cours de langues à défaut de pouvoir le faire dans les universités sous forme de modules ou d'options. Nouh fait référence à ces écoles privées mais regrette que peu d'informations ne soient communiquées à leur sujet :

AS 3 : *Have you got the possibility to take English lessons, outside / outside school? You see, in France, for example, we have private schools where you can...*

F 3 : ***Yes, yes, you can / XXX***

N 3 : ***Here you have a private a school in Mascara. But they : didn't give much information. They are / XXX. I tried to study English in private school, but...***

Pour Amine et Walid, étudiants en licence de français, les écoles privées sont également le seul contexte dans lequel ils auraient la possibilité de suivre des cours d'anglais :

AS 4 : *Et vous avez la possibilité à la fac de vous inscrire à des cours d'anglais? En option?*

W 4 : ***Non, il faut faire / finir avant sa licence qu'on a choisi. Quand...***

AS : *Même en option?*

A 4 : ***Non, il y a des écoles privées.***

AS 4 : *Des écoles privées...*

A 4 : ***Mais pas ...***

W 4 : *Soit des écoles privées, soit :... on attend de finir notre licence.*

A 4 : *Et faire une deuxième licence. C'est un peu une perte de temps. C'est long.*

Nesrine, en licence de français alors qu'elle aurait préféré étudier l'anglais, confie, pour sa part, qu'elle a tout de même la possibilité d'apprendre l'anglais dans l'une de ces écoles privées. Elle affirme :

N 5 : *Heu... Maintenant je fais anglais, heu... je fais français en université et j'ai aussi, je fais aussi l'anglais en IFC. Oui. Donc je peux parler les deux langues. Même l'espagnol, je fais..*

Parallèlement à la présence des écoles privées, on remarque certaines faiblesses dans le système éducatif au regard de l'enseignement des LE. En effet, en dehors des grandes villes, il semblerait que l'anglais et le français soient les principales options en tant que LE. Dans l'intervention ci-dessous, Mohammed explique l'organisation et les limites de l'enseignement des langues, des cursus dans l'enseignement secondaire et universitaire en termes de choix :

Mohammed : *Voilà, au moyen. C'est la deuxième étape, c'est CM2, à partir de CM2, CM3, je ne me rappelle plus. Le cours moyen, voilà. C'est à partir du cours moyen que l'anglais il est incorporé dans le : / l'enseignement, c'est à partir de là que / les Algériens, heu... apprennent l'anglais.*

AS : *Jusqu'au Bac, c'est ça?*

Mohammed : *Jusqu'au Bac, c'est ça. Et puis, y a la spécialité, y en a : / Maintenant y a autre chose, dans les lycées, y a des branches spéciales, y a des branches spéciales pour les langues. Donc / voilà, c'est nouv / enfin c'est pas vraiment nouveau, ça existe depuis des années, y a des orientations, par exemple heu... sciences transitoires, heu...sciences humaines et il y a aussi langues. Donc les mathématiques, les scientifiques et ceux qui font langues. Ceux qui font langues, après le Bac, ils vont heu... ils vont faire les langues dans une université, soit le français, soit l'anglais. Ça, ça dépend des villes aussi parce que y a : / si on prend le cas de Mascara, par exemple, donc heu... au lycée, on a pas l'espagnol, on a pas : / si l'allemand existe mais pas beaucoup.*

Lors d'un autre entretien, Mohammed évoque l'échec de certaines mesures ayant été prises en faveur d'un apprentissage plus précoce de l'anglais au détriment du français (certainement en référence à la mesure de 1993 qui finalement donna un avantage au français⁹²), ceux à quoi le gouvernement a renoncé en mettant certains élèves dans une situation délicate, comme il l'explique ci-dessous :

M 9 : *C'est ce que j'avais dit, l'autre jour, si tu te rappelles, parce qu'au primaire, heu... l'État a opté pour qu'on choisisse entre l'anglais et le français. Donc j'avais dit qu'il y avait des : parents qui ont choisi pour leurs élèves au primaire, anglais. Après un moment, heu...* (en arabe)

I 9.1 : *Quatre ans.*

M 9 : *Quatre ans / non c'est plus. Donc, après un moment, l'État a : a : supprimé l'anglais du primaire et il est resté au collège. Donc, les gens qui ont appris l'anglais au primaire, ils étaient obligés au collège et au lycée de prendre, de suivre le français, et c'était difficile.*

Enfin, on remarque que les informateurs non-anglicistes ne sont pas particulièrement positifs quant à leurs compétences acquises en anglais, à l'issue de leur scolarité. Pour Walid par exemple, son niveau s'est « *un peu* » élevé :

AS 4 : *Et alors au bout des cinq ans, votre niveau, comment vous l'évaluez?*

W 4 : *XXX musique, XXX on s'est amélioré un peu, on avait une idée générale, un peu. On entendait : / des : des chansons // Déjà quand on avait des paroles qu'on savait pas ce que ça voulait dire mais après, après avoir appris l'anglais : / ça s'est quand même amélioré un peu.*

Pour les étudiants en arabe, les réponses sont un peu plus mitigées :

AS 9 : *Et à la fin du collège, lycée, avec vos cours d'anglais, est-ce-que vous avez l'impression que vous savez parler, bien parler anglais?*

M 9 : (traduction de la question en arabe)

I 9.1 : *Oui, oui.*

⁹² A l'issue de cette mesure qui proposait le choix entre le français et l'anglais en tant que première LE à l'école primaire dès la quatrième année, plus de 71% des parents choisirent le français pour leurs enfants.

AS 9 : *Oui...*

I 9.2 : **Non, un peu.**

Les attitudes et commentaires faits au sujet de l'apprentissage de l'anglais du point de vue des informateurs montrent que l'enseignement de la langue globale doit être encore développé dans le système éducatif algérien pour qu'il soit perçu comme efficace. Peu d'enquêtés, à l'image de ceux cités ci-dessus, estiment qu'ils ont acquis un bon niveau en anglais à l'issue de leur scolarité. Cet aspect mis en évidence lors de l'enquête rejoint la faible proportion d'Algériens parlant anglais au niveau national. Tel que l'indique *Euromonitor International* (2012) seulement 7% de la population algérienne maîtrisait la langue à un niveau intermédiaire en 2011. La domination du français dans le système éducatif a été parfois évoquée pour expliquer une relative faiblesse de l'enseignement de l'anglais dans le pays, de même que certaines mesures qui n'ont pas abouti (comme celle portant sur le choix entre l'anglais et le français en tant que première LE apprise à l'école), probablement en raison du fait que les deux langues n'ont pas été proposées comme deux enseignements complémentaires. Toutefois, l'évolution de la présence des sociétés étrangères dans le pays et la demande croissante sur le marché de l'emploi en ce qui concerne la maîtrise de l'anglais, font que cette dernière devient progressivement incontournable malgré certaines difficultés rencontrées dans le système éducatif. Ceci peut alors expliquer la multiplication des écoles et instituts privés qui proposent des cours de langue et d'anglais plus particulièrement, comme l'ont souligné les étudiants ci-dessus. Le rapport de *Euromonitor International* pour le British Council (2012 : 60), souligne, en effet, que la demande croissante de l'apprentissage de l'anglais est perçue à travers l'implantation depuis 2007 du groupe *Linguaphone*, le premier fournisseur de formations linguistiques dans le monde, et l'intensification des investissements d'institutions anglophones sur le territoire algérien depuis les cinq dernières années. Dans ce même rapport, il est également souligné que le gouvernement algérien a élaboré certains programmes et partenariats avec la Grande-Bretagne et les États-Unis pour développer l'enseignement de l'anglais dans le pays afin de répondre aux demandes du marché de l'emploi.

Enfin, on peut supposer, au regard des inégalités en termes de répartition démographique et de l'activité économique dans l'espace national algérien, que la progression de l'anglais ne relèvera pas d'un processus homogène. On comprendra alors

que dans des villes de taille moyenne, comme celle de Mascara (bien qu'à une centaine de kilomètres d'Oran), et plus précisément parmi les informateurs dont les possibilités de mobilité sont réduites, la diffusion de l'anglais aura moins d'impact que dans des villes reposant sur des formes d'activités économiques plus « modernes » et démographiquement importantes. On comprendra, alors, que lorsque l'on aborde la question de l'avenir de l'anglais en Algérie, les étudiants en langue de l'université de Mascara ne soient pas unanimes sur ce sujet.

III. 4. 1. 4. L'avenir de l'anglais en Algérie

L'avenir de l'anglais en Algérie est perçu comme incertain voire inexistant pour certains. La question de l'avenir de l'anglais en Algérie requiert un niveau d'objectivité que les personnes interrogées ne sont pas forcément supposées avoir envers leur propre sphère nationale. Toutefois, quand la question a été soulevée, on remarque que peu d'enquêtés ont fait preuve d'une opinion favorable. Si Karima et Fatima, étudiantes en licence d'anglais, pensent que l'anglais va se développer comme dans d'autres pays arabophones, il n'en n'est pas de même pour les autres personnes confrontées à cette question.

AS 1 : *Yes, that's true. And compared with Algeria? Do you think Algeria will come / to this point? (à propos des pays comme l'Egypte dont la population parle bien anglais selon les enquêtés)*

K 1 : *Yes.*

AS 8 : *So what do you think about this? Do you think English has a great future in Algeria?*

F 8 : *Of course yes. Er... of course because it's an international language.*

Pour Fatima et Nouh, l'avenir de l'anglais en Algérie est plus incertain comme le montre l'échange suivant :

AS 3 : *The topic of my study, as I told you, is about the future of English in Algeria. What do you think about this? Do you think it has a great future?*

F 3 : *Maybe.*

AS 3 : *Maybe? Do you think it's going to develop?*

F 3 : *Yes. Yes maybe the English language, er... / the XXX English will be gobal, language, and Algeria will be obliga // obligatory to : to introduce this language. At er..., for example, at er... / trade and heu... / business.*

AS 3 : *Yes. So you think that as the country, as Algeria will be modernizing / the people will learn English?*

N 3 : *What it's got, er... English, doesn't have, er... a : future in Algeria. A big future*

On relève l'idée que l'anglais sera diffusé en Algérie dans des domaines comme le commerce ou les affaires et qu'il s'agit d'une « obligation ». Toutefois, cette idée est peu développée. Les propos restent évasifs et Nouh estime, pour finir, que l'anglais n'a pas un grand avenir en Algérie. La possibilité que le français soit une barrière à l'implantation de l'anglais en Algérie est soulevée dans les propos d'étudiants en licence d'arabe comme le montre l'intervention suivante traduite par Mohammed :

AS 9 : *Quel est selon vous, pour vous, l'avenir de l'anglais en Algérie?*

Traduction- Réponse de I 9.1

M 9 : *Elle a dit que l'anglais n'a aucun avenir en Algérie.*

AS 9 : *Aucun? Pour quelle raison?*

I 9.1. : (réponse en français) *Le français, le français...*

AS 9 : *Parce que le français est trop implanté?*

Traduction

I 9.1 : (réponse en français) *Parce qu'on parle pas beaucoup, heu... anglais.*

Toutefois, l'idée que la présence du français est un frein à la diffusion de l'anglais sur le sol algérien n'est pas partagée par tout le monde, comme le pense Gunrwa et comme il sera évoqué dans les sections suivantes (voir partie III. 4. 3)

AS 5 : *Donc il y a forcément un avenir, un beau potentiel pour l'anglais en Algérie?*

G 5 : *Oui. Même si on est influencé par la langue française, on voit l'apparition de la langue anglaise dans tous les domaines.*

L'avenir de l'anglais en Algérie reste une question délicate qui ne fait pas

l'unanimité parmi les informateurs. Peu d'entre eux se montrent ouvertement optimistes quant à une diffusion plus intense de l'anglais dans leur pays. La présence du français a été évoquée comme une barrière à l'implantation de l'anglais. Pour pouvoir évaluer si un conflit potentiel existe entre les deux langues, il convient de déterminer la nature du contact qu'ont les informateurs avec la langue française et s'il existe potentiellement des domaines ou des représentations qui feraient que les deux langues s'opposent dans l'occupation de l'espace national algérien.

III. 4. 2. Contact avec le français dans la société algérienne

La présence du français en Algérie ne fait évidemment aucun doute et nous avons tenté de percevoir à travers le discours des personnes interrogées les rapports qu'ils entretenaient avec la langue française au quotidien ou en d'autres termes, la nature du contact perçu avec le français. On a pu constater, notamment, que l'Algérie francophone n'est pas une réalité sociolinguistique homogène et, dans la ville de Mascara, les étudiants ne parlent pas tous français couramment. Dans certains milieux étudiants même, à l'image de la résidence universitaire pour filles au sud de la ville, on aura observé au cours des plusieurs jours passés parmi les étudiantes, qu'il est très difficile de se faire comprendre si l'on ne parle pas arabe. Par ailleurs, les entretiens se sont déroulés dans la langue étudiée par les enquêtés pour des raisons purement linguistiques étant données les compétences limitées en français parmi les étudiants en licence d'anglais et d'arabe. On aura alors conduit des entretiens en français, en anglais et en arabe (avec un interprète). Pourtant, le français semble faire partie de l'environnement quotidien des étudiants même s'il n'est pas maîtrisé par tout le monde. Nous pourrions constater, entre autres, que la conscience du poids de l'histoire est très présente. En outre, la nature du contact avec le français varie en fonction des informateurs et de la perception de leur environnement sociolinguistique.

III. 4. 2. 1. Nature de la présence de la langue française et domaines d'utilisation

Tout comme l'anglais, le français est également très présent sur la scène médiatique algérienne à travers les programmes télévisés, la radio et les chansons. Plusieurs informateurs disent regarder des chaînes françaises ou, du moins, ils ont

connaissance de leur diffusion. Voici des extraits d'entretiens qui montrent la présence du français dans ce domaine, le premier concernant Halima et Mounia :

AS 7 : *In Algeria, what are the channels / well, are there French speaking channels, English speaking channels?*

H 7 : **Yes.**

A 7 : **Yes.**

H 7 : **I think French channels.**

M 7 : **Yes. Only the « Tanazira channel (?) » One with the French language and one with the Arabic language.**

H 7 : **With the French language, Canal Algérie.**

AS 7 : *Yes. There are French programs?*

H 7 : **Yes, French news.**

M 7 : **Yes, sometimes.**

AS 7 : *French news / Do you often watch them?*

H 7 et M 7 : **No.**

AS 7 : **No?**

H 7 : **I used to watch them, before we learn / before I learn English. But now only in English, we forgot about French.**

La proximité avec le français dans la sphère médiatique ne semble pas constituer, pour les deux étudiantes, une force qui leur aurait permis de conserver un certain niveau de français puisque, malgré la connaissance de ces programmes francophones comme les bulletins d'informations, elles avouent ne pas les regarder et avoir « *tout oublié* » du français.

D'autres en revanche, comme dans l'extrait suivant impliquant des étudiants en licence d'arabe, affirment regarder des chaînes de télévision françaises :

AS 9 : *Est-ce-qu'il y a des chaînes françaises aussi que vous regardez?*

M 9 : **Oui, oui. TF1, France 2**

I 9.3 : **TV5.**

M 9 : **TV5, oui. TF1, France 2, France 3.**

A 9 : *(en arabe)*

M 9 : *Oui, oui, elle a raison. Alors « al majd » (?) c'est une chaîne coranique qui diffuse le coran en français, en arabe et en anglais.*

Auprès de quelques étudiants, notamment un groupe en licence de français, la musique française trouve un certain succès comme nous le montre l'extrait retranscrit ci-dessous :

Mounir : *Oui. J'écoute la musique en anglais. Je l'apprécie bien, même en français.*

AS 10 : *Même en français, la chanson française, vous aimez bien?*

Réponse collective : *Oui.*

AS 10 : *En France certains n'aiment pas nos chansons, ils préfèrent toujours les chansons anglophones.*

Mohammed : *Ah! si. Les anciennes chansons.*

AS 10 : *Ah! Les vieilles chansons.*

Mohammed : *Enrico Macias, il a fait de très belles chansons.*

Mounir : *Francis Cabrel.*

Mohammed : *Francis Cabrel, oui.*

AS 10 : *Ca c'est l'ancienne génération de chanteurs.*

Mounir : *Oui, des années quatre-vingt.*

Mohammed : *Pour la nouvelle, heu...*

AS 10 : *Pour la nouvelle?*

Mohammed : *je suis pas du tout branché.*

D'un point de vue culturel, on aurait pu envisager une potentielle dichotomie de l'espace culturel et médiatique algérien divisé par la pénétration des produits culturels francophones et anglophones. L'idée que, pour ces informateurs, la chanson des années 1980 est plus appréciée peut soulever la question de la persistance de cet attrait pour les chansons françaises d'aujourd'hui. La langue anglaise dominant la scène culturelle globale de par son prestige, on pourrait déduire que les jeunes Algériens seraient davantage attirés par les artistes anglophones qui incarnent une forme d'expression culturelle plus « moderne ». De façon plus directe, la présence des centres culturels français⁹³ permet l'accès à des manifestations culturelles en langue française comme

⁹³ Il existe cinq centres culturels français en Algérie à Alger, Constantine, Oran, Annaba et Tlemcen.

pour Abdeldjalil qui dit :

A 6 : Après, c'était / bon, heu... à l'école, heu... on parlait français aussi. Y avait des cours, y avait des : / après j'ai heu... j'ai eu la chance de : la chance de faire une inscription au centre culturel français, à Oran, ça s'était très très bien passé. Y avait, plein de trucs sympas, arabe, musique, théâtre, tout. C'est ça, c'est ça...

Il faut rappeler qu'à Mascara, il y a très peu d'activités culturelles proposées aux habitants de la ville et que les centres culturels français sont parfois les seules institutions à proposer de telles opportunités. La langue française occupe, dans cette perspective, une position confortable au niveau culturel dans l'environnement direct des Algériens. En outre, là où l'anglais pourrait être attendu, comme sur l'Internet, par exemple, l'usage du français semble être plus approprié. Halima et Mounia, en licence d'anglais disent utiliser le français pour discuter sur *Facebook* :

H 7 : Yes, we have friends. On Facebook.

AS 7 : On Facebook?

M 7 : Yes, on Facebook of course, we have many friends. And we use always to talk to them. And I learn more from them, especially in French.

AS 7 : In French / so you speak in French with them.

M 7 et H 7 : Yes.

M 7 : I'd really like to, er... to learn the fami / the family words in French, French family words.

AS 7 : Yes.

M 7 : Informal language of French.

On pourrait penser que les Algériens préfèrent utiliser le français pour communiquer sur l'Internet étant donné la faible représentation de la langue arabe sur la Toile, étant donné les problèmes liés à la graphie arabe (clavier en arabe) de même qu'aux programmes et versions de réseaux sociaux qui sont généralement en anglais et en français. La faible diffusion de l'anglais en Algérie peut également expliquer que les Algériens se tournent naturellement vers une langue présente dans leur environnement, conférant au français, pour ce type de domaine en rapport à la communication et aux nouvelles technologies, l'image d'une langue permettant l'accès à la modernité.

Dans un autre registre qui favorise une image socialement prestigieuse au français, Mohammed et une étudiante en licence d'arabe, soulignent que le français est principalement utilisé en politique et dans les administrations. Ils insistent également sur le fait que le français reste une langue privilégiée sur l'Internet (*Facebook*) et pour la téléphonie mobile, ce qui montre que l'usage du français est très présent dans le domaine des technologies de communication utilisées au quotidien

AS 9 : *Quels sont les domaines dans la société, les domaines, où l'on utilise le plus le français?*

M 9 : *Alors, la politique.*

I 9.1 : *L'administration.*

Traduction de la question en arabe pour les autres enquêtés – réponses multiples en arabe.

M 9 : *Donc, il y a ça, Internet, Facebook, le téléphone c'est vrai...*

I 9.1 : *Communication.*

M 9 : *Tous les Algériens, la langue qu'ils vont choisir, qu'ils vont choisir sur leur téléphone, c'est le français. Donc on trouve, heu... même les anglophones, comme moi qui suis anglophone (pour angliciste), on choisit le français. Donc c'est une habitude.*

Selon les personnes interrogées, la langue française occupe une autre scène en Algérie, celle du monde professionnel et de l'entreprise. Nouh, par exemple, évoque l'entreprise Lafarge et l'usage du français dans de telles entreprises :

AS 3 : *Are there some French companies in Algeria?*

N 3 : *Yes. There is here in Mascara. There is Lafarge.*

AS 3 : *And of course they speak French?*

N 3 : *They speak French in the company.*

En parlant du fait qu'il y a plus de personnes qui étudient le français que l'anglais en Algérie Fatima explique qu'il y a une certaine conscience dans leur pays que l'on trouvera plus facilement du travail si l'on parle français :

F 8 : *Some of them think they'll have more future. I mean, what they are going to do with the English language, to have er... / I mean a job, is : is / I mean maybe it will be impossible. I mean, working as a teacher.*

AS 8 : *So they prefer security.*

F 8 : *Yes. Yes.*

AS 8 : *So they chose French because in their minds, it's easier to find a job.*

F 8 : *Maybe they thought in the French, er... if they study French they'll become French teacher. They will find more : / jobs.*

La perspective que les étudiants ont un avenir plus propice en se destinant au métier de professeur de français (que d'anglais), comme évoquée par Fatima ci-dessus, est révélateur d'un système scolaire où la langue française occupe une place encore très importante.

La place du français dans le système éducatif, dans l'administration et sur le marché de l'emploi au sens large telle qu'elle a été évoquée dans les entretiens retranscrits auparavant, confère à la langue française un certain prestige social dont les informateurs semblent avoir conscience. Fatima, qui a choisi de poursuivre ses études en anglais, confie que si elle avait l'opportunité d'apprendre le français, alors elle préférerait travailler dans l'administration :

F 8 : *Maybe if I have the opportunity to study the French I'll / prefer officer then.*

Bien que la langue française ne soit pas maîtrisée par tous les étudiants interrogés, notamment ceux en licence d'arabe et d'anglais, il existe une conscience qu'il s'agit d'une langue incontournable de par sa présence au niveau administratif et politique, comme le souligne une étudiante dont les propos sont traduits par Mohammed comme suit :

M 9 : (Traduction de l'intervention de I 9.5) *Alors, du moment où on est tous des Arabes, donc on parle arabe et on DOIT apprendre l'arabe. En ce qui concerne le français, donc, on doit apprendre le français, on doit parce que le français est présent dans notre pays et il est utilisé dans les administrations, la politique et tout ça donc on*

doit parler français

Le français est de toute évidence profondément ancré dans la société algérienne et sa présence est largement perçue dans une diversité de domaines allant des secteurs économiques aux nouvelles technologies en passant par l'administration. Toutefois, au regard de cette observation, le niveau en français des informateurs soulève un paradoxe. On pourrait se poser la question de savoir pourquoi une langue qui est reconnue comme incontournable peut également être si peu répandue au sein d'une communauté d'étudiants alors même que le français fait partie de leur scolarité dès l'école primaire. La section suivante montre que si le français est considéré comme une langue intégrant le paysage linguistique algérien d'un point de vue fonctionnel, le contact avec elle ne relève pas d'un processus homogène et que le mythe selon lequel « les Algériens parlent français » reste une représentation éloignée de la réalité. En d'autres termes, si la plupart des enquêtés estiment que le français fait partie de façon durable des langues d'Algérie, ils ne la parlent pas pour autant et certains d'entre eux ne semblent éprouver aucun regret ni frustration quant à certaines barrières linguistiques qu'ils pourraient rencontrer en raison de compétences linguistiques limitées. Le français semblerait donc intégrer davantage un inconscient collectif relevant de l'identité que d'un réel contact lié à un usage quotidien.

III. 4. 2. 2. Nature et intensité du contact avec la langue française

De façon générale, la présence du français en Algérie est largement perçue comme importante par les enquêtés tel que le suggère Mohammed pour qui « **le français est Omniprésent** ». Pour Walid, le français est une langue étrangère mais son importance est telle qu'elle pourrait presque être considérée comme la première langue du pays. Il affirme :

W 4 : Pour les langues étrangères en Algérie, on trouve le français comme deuxième langue, presque la première langue. C'est, c'est la première langue étrangère de façon générale, mais, mais si on prend les gens d'Alger, rarement ils parlent l'arabe.

Lorsqu'on demande si parfois on utilise des mots en anglais, comme des emprunts,

dans la vie de tous les jours, Karima soutient que le français est beaucoup plus utilisé au quotidien. Elle est approuvée par Fatima pour qui le français est parlé par toute leur famille :

AS 1 : *Right, that's true. Internet / yes. For example, "je dois checker mes mails", I have to check my mails / we use this. Do you use some expressions like these?*

K 1 : *No, I don't. I think that just intellectual people are : / use this. Don't ordinary people don't use English. They use French words, we use French words a lot in our ordinary life.*

F 1 : *In our family, a lot of them : / all of our family use / French.*

Même quand on souligne le fait que le français est peu parlé à Mascara par rapport aux grandes villes algériennes comme Alger ou Oran, Nouh pense que le français est tout de même présent dans la mesure où les Algériens empruntent beaucoup de mots en français dans leur vie quotidienne :

AS 3 : *So it's quite different from here actually. Because they use French more than here.*

N 3 : *But I don't know. Here in Algeria we speak / arabic, a mix of French and Arabic, for example we say « stylo ».*

AS 3 : *Vous dites?*

N 3 : *un stylo, un stylo / un cartable*

AS 3 : *Ok*

N 3 : *Heu... la table. They are common words taken, taken from French, from the French language. And we use it in our daily / daily life.*

En ce qui concerne les personnes parlant uniquement l'arabe classique (une seule étudiante rencontrée parlait cette variété d'arabe), les emprunts au français ne font pas partis de leur lexique mais ils intègrent tout de même la langue sous une forme arabisée comme l'explique Amina dont l'intervention est traduite ci-dessous par Mohammed :

M 9 : (traduction de l'intervention de A 9) *Donc, heu... il y a des mots, c'est des des mots, des néologismes, des mots empruntés du français, comme « technique », donc qui sont, qui se sont reformés en arabe, avec une prononciation arabe. Donc*

technique « teq'nia ». Donc on arrive à comprendre « teq'nia » « technique », donc / qu'on a, qu'on a transformé en mot, en prononciation arabe.

En dehors de l'impact linguistique de la présence du français, le thème de la colonisation a également été abordé par plusieurs informateurs. Ceci laisse penser que la présence du français est encore très attachée à l'histoire et que l'épisode colonial demeure présent dans les esprits même s'il n'a pas été à directement vécu. Pour une étudiante en licence d'arabe, la présence de la langue française leur a été imposée par l'histoire comme on le constate ci-dessous :

M 9 : (Traduction de la réponse de I 9.1) *Le français, donc le français, c'est, c'est une deuxième langue, on est francophone, on a été colonisé par la France, c'est la deuxième langue. Donc heu... on l'a pas cherchée mais heu... elle est là, elle est présente.*

Pour Issa, la présence du français en Algérie relève également de la colonisation :

I 11 : *Ici en Algérie, on voit que c'est un pays qui parle déjà le français, parce que / je veux dire, en fait, ils sont colonisés par les Français et en général quand on voit les pays qui parlent le français c'est des pays colonisés par la France.*

A propos du fait que l'école en Algérie soit basée sur le français, selon Mounir, il semblerait que l'histoire soit encore à l'origine de cette situation comme le laisse entendre l'étudiant en licence de français :

Mounir : *Ca, ca ... , pour nous, des raisons historiques, comme la colonisation française.*

AS 10 : *D'accord.*

Mounir : *En Algérie. C'est-à-dire, elle a inclus cette langue dans les gens, dans nous, heu... c'est-à-dire dans la société algérienne.*

Enfin, Adama, de par son origine malienne et son point de vue extérieur à la société algérienne, soulève la question de l'ambiguïté de la position du français en Algérie qui est, selon lui, une langue socialement prestigieuse mais qui reste associée à

l'histoire coloniale, et qui, de ce fait, peut-être perçue négativement. Il affirme :

A 11 : J'aimerais intervenir sur ce point. Moi je pense que, surtout / bon / comme il a si bien dit, il reste toujours cette mentalité vindicative par rapport à l'histoire mais je trouve que, heu... surtout quand on essaie de voir la réalité en France. Ici dans ce pays (en parlant de l'Algérie), il suffit de faire le français pour, je ne vais pas dire pour REussir, mais, pour gagner son pain.

Alors que la présence du français est considérée comme importante pour la plupart des informateurs, les compétences observées en langue française sont très variables. Beaucoup d'entre eux admettent que la langue française, qui est très bien maîtrisée par la génération de leurs parents, tend à disparaître parmi les jeunes Algériens en dehors des grandes villes.

III. 4. 2. 3. Compétences linguistiques et évolution de la maîtrise de la langue d'un point de vue géographique et intergénérationnel

Après avoir observé que l'usage de la langue française n'était pas très répandu dans les conversations des jeunes Algériens de Mascara, nous avons posé la question de savoir si tous les Algériens parlaient français comme on peut l'imaginer en France lorsqu'on évoque l'idée que l'Algérie est le second pays francophone d'un point de vue démographique. L'extrait d'entretien avec Fatima et Karima retranscrit ci-dessous, montre que certains des informateurs ont conscience que le français tend à être de moins en moins utilisé auprès des plus jeunes, de ceux représentant l'avenir.

AS 1 : *Sometimes in France, we think that the Algerian people speak French very well, in administration, in commerce... all the Algerian people speak French. But actually, this is not really true?*

F 1 : *Yes.*

AS 1 : *Do you think so?*

F 1 et K 1 : *Yes.*

K 1 : *Yes, I think that the Algerian people speak French very, very well. Example of my mother...*

AS 1 : *Yes, but do you think that...*

K 1 : ***I think that the new generation don't. The new generation don't. Because I think that the generation of the colonization and fifteenth century er... twentieth century speak France, French but now / I don't think so.***

Pour Walid, le français est aussi beaucoup plus parlé par les personnes plus âgées, celles notamment qui ont vécu la colonisation :

W 4 : ***Oui, pour nous, la / la : la génération d'aujourd'hui, on a : / un sentiment que le français progresse si on prend un vieux qui a assisté à la colonisation, on va dire que, ça se dégrade.***

AS 4 : *Ha! Oui...*

W 4 : ***Que le français disparaît.***

Certains enquêtés confient, en effet, qu'au moins l'un de leurs parents ou grands-parents parle français, attestant ainsi que la langue est présente parmi ces générations. Les parents d'Halima, étudiante en licence d'anglais parlent français couramment « *bien sûr* ». Nouh, également étudiant en anglais, affirme que ses grands-parents parlent français et qu'ils lisent même le journal en français comme pour Gunrwa qui dit : « *j'ai de la famille francophone et ils parlent français. Mon grand-père à l'âge de quatre-vingt-un ans, heu... il lit le journal en français* ». Pour Fatima, c'est son père qui parle français. La lecture du journal en français citée par les deux informateurs ci-dessous peut être assimilée à une pratique de cette génération issue des traditions et de la culture de l'époque coloniale durant laquelle le français était la seule langue écrite disponible.

Pour d'autres étudiants en licence de français, notamment pour Mohammed, même s'il y a une transmission de la langue française inter-générationnelle ou du moins, même s'il y a une continuité dans la tradition francophone chez certaines familles, il subsiste néanmoins une différence dans la variété de français parlé entre l'ancienne et la nouvelle génération. La prononciation du « r » roulé est associée à l'ancienne génération tel que l'évoque les intervenants ci-dessous :

AS 10 : *Est-ce-que vos parents parlent tous français?*

Réponse collective : ***Oui.***

AS 10 : *Est-ce-que vous pensez qu'il y a une différence entre le français de vos*

parents, tels qu'ils le parlent et celui que vous utilisez vous aujourd'hui?

E 10.1 : *Il y a toujours le « r ».*

AS 10 : *le « r »?*

Mohammed : *le roulement du « r », oui. Donc, les : les : enfin, disons la génération ancienne roule généralement le « r » et la nouvelle génération c'est le : c'est le « r » normal. Et heu... y a, y a la présence aussi d'un accent spécial chez : l'ancienne génération par contre, la nouvelle génération sont plus rares à maîtriser le français.*

Au-delà de cette différence inter-générationnelle entre les francophones de Mascara telle qu'elle est perçue par ces informateurs eux-mêmes francophiles, Mohammed admet tout de même que le français se fait de plus en plus rare au sein de la « nouvelle génération ». Il explicite son point de vue ainsi :

AS 10 : *Donc est-ce que vous pensez que le français se perd un peu? On me dit souvent qu'on parle de moins en moins français en Algérie, que les jeunes le parlent de moins en moins. Est-ce que vous êtes d'accord avec ça ou vous pensez qu'il y a une continuité?*

E1 : *C'est rarement parlé ici.*

AS : *Oui?*

Mohammed : *En ce qui concerne heu... l'actuelle génération, si on parle des écoles, le CM et lycée, donc on peut dire que / le français commence vraiment à disparaître de la société algérienne mais heu... dans le domaine universitaire, il est toujours présent mais présent, heu... chez certains étudiants qui pratiquent le français, par exemple, qui sont inscrit dans / le département de français. Mais sinon le français est toujours existant heu... dans la pronon / Heu... dans les phrases.*

AS : *Dans le parler.*

Mohammed : *Dans le parler, voilà. Y a des mots qui sont toujours heu... dans le dialecte, dans le, les phrases courtes, dans les phrases longues, même dans la conversation, on trouve, on trouve toujours des mots. Y a toujours une présence de mots ou même de phrases.*

AS 10 : *Des phrases ou des expressions.*

Mohammed : *Des phrases ou des expressions exactement.*

Tout comme Mohammed et d'autres informateurs cités ci-dessus, on retrouve l'idée que même si le français a tendance à disparaître auprès des jeunes de la ville de Mascara, la présence de certains mots ou expressions français utilisés dans l'arabe dialectal est considérée comme importante. Lorsqu'on évoque la présence du français, elle n'est donc pas forcément envisagée dans sa forme utilitaire puisqu'elle peut être associée à des emprunts et non à un usage quotidien. On sera alors parfois confrontée à l'idée, en apparence paradoxale, que le français persiste en Algérie (à travers ces emprunts) même s'il n'est pas parlé par les informateurs en question et même si ceux-ci reconnaissent qu'il est de moins en moins utilisé. On pourrait alors expliquer cette représentation en fonction de l'imaginaire construit autour de la langue française et du concept de langue au sens large. Cette perception de la vitalité du français à Mascara est également évoquée par Eslam et Alima qui ont conscience que la présence du français est assez réduite dans leur ville bien qu'elles estiment qu'il ne peut pas pour autant disparaître dans la mesure où beaucoup de mots français sont utilisés en arabe :

AS 2 : *In France, you know, when you study Algeria, all the people told us that the French language was widely spoken in your country. In administration, in banks for example, at university...*

E 2 : *Yes.*

AS 2 : *Is it still true?*

E 2 : ***Here in Mascara, it is not true.***

AS 2 : *No. Here of course it's not true. Because, er... most of XXX speak Arabic.*

A 2 : ***But they still, er... kind of few words, that we use in our language. It's still.***

AS 2 : *It's still there?*

A 2 et E 2 : *Yes.*

A 2 : ***And it can't, it can't disappear.***

AS 2 : *It can't disappear totally...*

A 2 et E 2 : *yes.*

L'usage limité du français parmi les jeunes Mascariens peut être considéré comme une réalité pertinente au regard des expériences vécues par les étudiants maliens ayant été, pour leur part, confrontés aux difficultés résultant de cette faible implantation qui constitue, pour eux, une barrière en termes de communication et d'intégration. L'un des étudiants maliens en licence d'anglais affirme :

I 11 : *Maintenant, déjà on trouve des gens qui parlent français de jours après jours, il est réduit. Même on trouve des gens heu... presque incapables de compléter une phrase, en français. Si on commence par le français on termine en anglais.*

Mais j'ai découvert quelque chose en venant en Algérie, je trouve que / c'est, c'est les vieilles personnes qui parlent plus le français que la nouvelle génération. La nouvelle génération le néglige et en plus, j'ai voyagé pendant ces vacances vers le sud de l'Algérie, j'étais un moment dans un cyber et j'ai demandé au monsieur l'heure qui l'est, et il n'a pas compris ce que j'ai dit.

AS 11 : *Il a pas compris...*

I 11 : *Juste quelle heure est-il et il n'a pas compris. Donc j'ai dit que c'est grave. Déjà je trouve que vers l'autre côté, les gens sont nuls, ils sont nuls.*

La faible diffusion du français dans le sud de l'Algérie comme l'évoque Sakou peut être largement attribuée à des facteurs historiques puisque durant la colonisation, l'usage du français était un phénomène presque exclusivement observé au nord du pays. Pour Sakou, les faibles compétences en français des étudiants qu'ils rencontrent à Mascara sont notamment dues au système éducatif qui ne consacrerait pas assez d'heures à l'enseignement du français surtout à l'université et pour ceux qui ne l'étudient pas comme matière principale :

S 11 : *Voilà! Ça nous coupe un peu de la communication. On va rencontrer par exemple / Nous nous sommes des étrangers ici, on va rencontrer des étudiants qui font de la littérature arabe. Soit ils ont un module de lettres, heu... un module de le français, mais déjà, une, une heure par semaine c'est pas suffisant, déjà au lycée on a pas le temps pour vraiment revenir aux notions élémentaires, pour pouvoir encore heu... c'est des devoirs d'un niveau impossible, donc ça fait que : / bon, à certains niveaux, mais, comme je viens de le dire, c'est la : c'est l'ancienne génération qui semble plus compris, parce qu'on suppose, parce qu'à l'époque y avait... / c'était l'enseignement qu'en français, avant qu'il y ait l'arabo : comment ça s'appelle / l'arabisation du système, heu...*

AS 11 : *Du système scolaire.*

S 11 : *Voilà, du système scolaire, donc c'était purement français. Donc ça fait que tous ceux qui sont issus de cette époque-là, sont des produits purement français.*

La nouvelle génération a commencé avec déjà l'arabisation du pays. Donc ça fait, ça fait, y a ces problèmes qu'il faudrait connaître parce que vous allez rencontrer des étudiants qui sont à un niveau soit deuxième ou troisième année de français mais qui ont du mal vraiment à communiquer avec vous en français.

L'arabisation du système scolaire est, selon Sakou, responsable de la baisse de vitalité de la langue française en Algérie qui reste maîtrisée par les générations ayant été en contact avec un enseignement en français. Pour ces étudiants maliens qui ne parlent pas l'arabe dialectal algérien, il existe donc une barrière linguistique avec certaines personnes qui ne parlent absolument pas français. Toutefois, lorsqu'on leur pose la question de savoir s'ils sont obligés d'apprendre l'arabe algérien pour participer à la vie sociale de leur pays d'accueil, il semble qu'il est possible de s'en passer, comme le laisse entendre Sakou ci-dessous :

AS 11 : *Du coup, vous, est-ce-que vous êtes obligés d'apprendre une autre langue, apprenez l'arabe pour vous faire communiquer plus facilement?*

A 11 : *Bon en fait, obligé... non (rires). On est pas obligé.*

AS 11 : *Vous pouvez faire sans?*

S 11 : *Voilà. Bon en fait, personnellement, je suis pas obligé parce que surtout la plupart des gens que nous rencontrons et que nous fréquentons, c'est parce que généralement soit ils étudient avec nous, ou qui en fait ont au moins une base en langue française. La communication, comme tout le monde, elle est... / Certains Algériens qui ne parlent pas français, qui n'ont pas XXX entre guillemets, la communication ne passe pas.*

Le fait de pouvoir poursuivre des études dans un pays étranger sans être obligé de parler la langue ou le dialecte utilisé par la majorité de la population, peut montrer la présence d'une société scindée en deux communautés – celle qui parle français et celle qui ne le parle pas du tout – les deux cohabitant sans qu'elles ne soient forcées de se rencontrer.

Si l'implantation du français à Mascara semble socialement déterminée par l'âge, les personnes plus âgées parlant mieux français que la nouvelle génération, il paraîtrait également qu'elle soit liée au facteur géographique dans le sens où l'usage du français

est plus répandu dans les grandes villes. Amine et Walid nous font part de leur perception de la situation du français au niveau national de la façon suivante :

A 4 : *C'est [le français], c'est la première langue étrangère de façon générale, mais, mais si on prend les gens d'Alger, rarement ils parlent l'arabe.*

AS 4 : *Ha! Ils parlent plus français à Alger?*

A 4 : *Alger, Tizi Ouzou / ils parlent couramment français.*

AS 4 : *A Mascara, j'ai remarqué que couramment on parle plus arabe / Vous pensez que c'est dû à quoi?*

A 4 : *On parle toujours le français mélangé à l'arabe.*

W 4 : *C'est un peu : à cause / des causes historiques. C'est en : considération / de l'emplacement géographique de la France. Une fois qu'elle s'est située dans les grandes villes surtout, Oran, Alger, Annaba, Constantine, et cetera. Déjà ici, il y en avait pas beaucoup. Surtout les gens qui parlent beaucoup le français, c'est les vieux ceux qui ont assisté à : la colonisation française.*

Pour Walid, cette forte implantation du français dans les grandes villes est due à la colonisation française et, plus précisément, à une forte concentration des Français dans les zones urbaines durant la période coloniale. On remarque alors que le poids de l'histoire est encore très présent dans la perception sociolinguistique de l'espace national et que la colonisation reste un élément constitutif de l'identité des informateurs. Ils évoquent la colonisation pour expliquer ou justifier des pratiques linguistiques (individuelles ou collectives) même si certains d'entre eux semblent en rupture avec le français. Selon Halima et Abdelali, les modalités de la présence du français sont également définies par des critères géographiques, les grandes villes (du Nord du pays) étant généralement plus « francophones ». Plus précisément, dans l'échange suivant, on apprend que ceci serait dû par une forte concentration de population dans les zones urbaines du Nord, comme le laisse entendre Halima :

AS 7 : *So, are there some regions in Algeria where we speak more French than in other regions?*

H 7 : *Algier.*

A 7 : *Algier.*

H 7 : *Oran, also.*

AS 7 : *Do you know why?*

H 7 : ***Because they are big cities.***

AS 7 : *Big cities...*

H 7 : ***There are more people in big cities.***

Lors de l'entretien avec des étudiants arabophones, l'idée que le français est très implanté dans les grandes villes est de même présente. Alger et Oran sont considérés comme particulièrement francophones. Mohammed et une étudiante en licence d'arabe font référence à la présence marquée du français dans ces régions mais également à celle de l'espagnol à Oran qui s'explique, selon Mohammed, par la proximité de certaines villes ayant dans le passé connu une occupation espagnole. Dans l'extrait suivant, on peut ainsi lire :

M 9 : (en parlant de la population d'Alger) ***Ils parlent beaucoup en français.***

AS 9 : *Ils parlent beaucoup français. J'ai ma colocataire, qui est algéroise et qui parle beaucoup français.*

I 9.4 : ***A Oran, c'est, ils parlent espagnol. Espagnol mieux que le français. Mais les Algérois parlent le français, mieux que...***

M 9 : ***Heu... y a, y a des : / je vais ajouter quelque chose par rapport à ce qu'elle a dit, c'est que à Oran, ils parlent bien français.***

AS 9 : *Oui.*

M 9 : ***Pour ne pas dire qu'ils parlent mieux que les Mascariens. Donc heu... c'est par rapport aux grandes villes. Donc heu... plus, plus on, on va dans les grandes villes, plus les gens parlent bien français. A, Alors, les, les, à Oran, il y a des gens qui parlent français, qui, qui parlent espagnol, c'est vrai / mais pas tout le monde. Pourquoi ils parlent espagnol, parce que, à côté, il y a Arzew, donc, il y a Mers el-Kébir, donc, heu... ces deux régions, y avait une forte population espagnole. Donc ils gardent, jusqu'à présent, ils gardent toujours heu... les coutumes espagnoles. Donc heu... et heu... surtout la catégorie des heu... l'ancienne génération, qui maîtrise bien l'espagnol / et qu'ils ont, qu'ils ont heu... aussi, leurs enfants, leur descendance, parlent espagnol, mais heu... pas comme leurs parents.***

AS 9 : *D'accord.*

M 9 : ***A Alger / il y a / une très grande population qui parlent français. Donc je confirme ce qu'a dit mademoiselle. Donc à, à Alger, heu... presque tout le monde***

parle français.

AS 9 : *J'ai pu l'entendre.*

M 9 : *Presque tout le monde, même chez les enfants. Voilà, ils parlent que français.*

Tout comme le français qui semble perdre de sa vitalité de génération en génération, l'espagnol, en tant qu'ancienne langue coloniale dans certaines parties d'Algérie, est, pour Mohammed, également soumis à l'érosion du temps. Il semblerait donc qu'il existerait certaines tendances qui feraient que les langues étrangères présentes sur le sol algérien pour des causes historiques seraient soumises à un défaut de transmission inter-générationnelle. C'est ce que remarque l'étudiant malien en licence d'anglais au sujet des jeunes Algériens qui parlent un très bon français grâce à la volonté de leurs parents de leur transmettre. Ainsi, il affirme :

I 11 : *Moi je pense que aussi souvent ça dépend des familles. Ici, y a de ces familles... / ça dépend de l'éducation de, de tout un chacun, puisque y a de ces familles où on nous apprend à parler français.*

A 11 : *Les parents communiquent avec leurs enfants en français.*

I 11 : *En français.*

AS 11 : *Il y a une volonté de transmettre le français.*

I 11 : *J'ai beaucoup de mes camarades ici qui, heu... sont algériens mais qui parlent français, le français sans faute, très bien, avec l'accent, normal, oui mais : / parce que je me suis dit déjà / en famille, ils sont là à parler français avec leurs parents, et c'est comme ça, ils sont habitués, et là ils n'ont plus de problèmes avec la langue, je pense que ça c'est fini. La langue elle est déjà...*

Adama pense également que les Algériens qui ne parlent pas français souffrent d'un manque de volonté et d'un manque de confiance en eux. Celui-ci serait le signe d'une insécurité linguistique qui, selon Wardhaugh (1987 : 20) pourrait être un indice de la disparition de la langue. Les Algériens auraient peur de parler français car ils auraient peur d'être « *ridiculisés* ». L'anecdote d'Adama au sujet de sa camarade qui dit ne pas le comprendre lorsqu'il parle montre les limites de certains étudiants lorsqu'il s'agit de communiquer en français. Il soutient :

A 11 : *Justement, c'est par peur de : de se faire ridiculiser parce qu'on se dit que déjà on est pas capable. Il faudra voir que déjà une personne qui a une licence en langue française et qui n'est pas capable, il ne va pas s'exposer. Ça c'est clair. Donc je préfère rester dans l'ombre que de m'exposer. Donc y a tout ce problème, donc c'est là que tout, un frein, avec ces considérations historiques, mais y a ce côté aussi parce que, on n'a passé tout ce temps sans être capable. J'ai discuté avec une fille aujourd'hui, elle a une licence de français, ça fait deux ans déjà, elle me dit que me, elle me comprend pas, et pourtant je m'exprime bien, je dis que non. C'est une question de volonté. Ce n'est pas une question de famille, ce n'est pas une question de société mais c'est juste une question de volonté.*

Adama va même jusqu'à penser que les Algériens s'expriment mieux en anglais qu'en français et soulève indirectement la question de la compétition des deux langues quand il dit :

« C'est que moi j'ai constaté, je trouve que les, les Algériens s'expriment mieux en anglais qu'en français. »

Toutefois, en ce qui concerne le français, cette tendance serait contrecarrée par une dichotomie de l'espace national qui voudrait que le français persiste et se développe dans les zones urbaines alors qu'il tendrait à disparaître dans les milieux plus ruraux qui s'arabiserait davantage. Le développement des villes étant souvent vecteur et synonyme de modernité, on comprendra alors pourquoi le français est considéré comme une langue permettant l'accès à la modernité en Algérie qui se présente, dans sa configuration sociolinguistique et dans sa division schématique entre les régions francophones urbaines et arabophones plus rurales, comme une société à deux vitesses. Ces considérations soulèvent donc la question de l'avenir du français en Algérie et des tendances sociales et identitaires qui feront que la langue se maintienne ou non dans le pays ou du moins dans certaines régions. Si le futur de l'anglais dans la société algérienne dépend en partie de la place qu'occupe la langue française, alors l'avenir de cette dernière se révèle très important dans la distribution des LE en Algérie dont l'évolution socio-économique en dépend d'une certaine façon.

III. 4. 3. Perception d'un conflit potentiel entre le français et l'anglais

Nous avons envisagé la possibilité que la forte implantation de la langue française pouvait être un obstacle pour la diffusion de l'anglais pour différentes raisons. Nous avons pu constater, en effet, que selon les enquêtés, la langue française est très utilisée dans les sciences et autres matières académiques enseignées à l'université. En outre, les chaînes de télévision et les radios françaises sont largement diffusées en Algérie. L'utilisation du français dans ces domaines et dans les technologies de communication modernes, pourrait faire de l'ancienne langue coloniale un idiome permettant l'accès à la modernité, par exemple. Le statut encore supposé du français comme la « langue du pain » confère à la langue un prestige social qui est majoritairement attribué à l'anglais dans les sociétés dites « occidentales » si l'on considère la maîtrise de l'anglais comme une compétence de valeur sur le marché de l'emploi relatif à l'économie globale. Toutefois, nous avons également soulevé l'hypothèse que l'Algérie intègre le même système que les pays émergents engagés dans une double course à la modernité et à la postmodernité. Le français et l'anglais pourraient donc trouver leur place respective, l'une permettant l'accès à la modernité et l'autre à la postmodernité (qui a trait à la globalisation). Nous avons toutefois soulevé la présence de certaines représentations notamment dans le système éducatif, où le français et l'anglais ne sont pas considérés comme relevant de compétences complémentaires mais concurrentes, probablement en raison des enjeux politiques qui concernent certains membres de la classe dirigeante qui voient en la diminution du français une opportunité de gain en influence.

Pour évaluer s'il existe un conflit naturel entre les deux langues sur le sol algérien, nous nous sommes directement adressés aux informateurs dans un premier temps en leur posant la question de savoir s'ils pensaient que la présence du français dans leur pays était un obstacle à la diffusion de l'anglais. Puis, nous avons envisagé les deux dimensions des langues – c'est-à-dire leur valeur instrumentale et symbolique – en tentant de relever les représentations se rapportant au français et à l'anglais et d'observer si celles-ci s'opposent. On essaiera, en outre, de déterminer quels sont les domaines dans lesquels les deux langues sont susceptibles d'être en compétition selon les informateurs et si les représentations symboliques sont susceptibles de prendre le pas sur des considérations plus pragmatiques.

III. 4. 3. 1. La place du français en Algérie est-elle un frein à l'implantation de l'anglais?

Nous avons demandé aux étudiants de l'université de Mascara, quel était leur point de vue sur le conflit potentiel entre le français et l'anglais en tant que LE et dans le sens d'un conflit naturel en leur posant notamment la question de savoir s'ils estimaient que la présence du français était un frein à l'implantation de l'anglais en Algérie. A ce sujet, les avis semblent être partagés. Pour certains comme Alaa et Fatima, il ne fait aucun doute que la diffusion de l'anglais en Algérie ne progresse pas et ce en raison de la présence du français qui reste la langue dominante comme nous le montre l'échange ci-dessous :

AS 8 : *Do you think that the English language is spreading more and more? It progresse de plus en plus? In Algeria?*

A 8 : ***I don't think so.***

AS 8 : *You don't think so?*

A 8 : ***The French is the dominant one.***

AS 8 : *So you think that the presence of the French language in Algeria is a barrier?*

A 8, F 8 et M 8 : ***Yes, yes.***

AS 8 : *To the spread of English?*

F 8 : ***For instance, if just we got a department of technology, of science and technology, we, we find we study in the French language.***

AS 8 : *Yes.*

F 8 : ***All the academic subjects, all are with the French. I guess, there is just one in English.***

Halima et Abdel Ali partagent cette opinion :

AS 7 : *Well, there is a theory that says that the English language in Algeria, has difficulties to spread because of the French language. Because people speak French in Algeria...*

H 7 : ***Yes, yes.***

AS 7 : *English can't, er...*

H 7 : ***Even at university it's like that.***

AS 7 : *At university?*

H 7 : ***XXX use XXX***

AS 7 : *Even the teachers, among them?*

A 7 : ***Yeah.***

H 7 : ***They speak French!***

On peut supposer que pour ces personnes, qui croient en un « conflit » potentiel entre l'anglais et le français, la diffusion de l'anglais répond au même mécanisme, aux mêmes besoins que la diffusion du français. Les deux langues ne pourraient cohabiter dans un même environnement comme si leur présence était exclusive. Pour certains étudiants interrogés le poids de l'histoire et du colonialisme jouent un rôle prépondérant dans la présence du français comme obstacle à la diffusion de l'anglais en Algérie. On pourrait également supposer que l'idée que l'anglais a du mal à s'implanter en Algérie car le pays a été colonisée par la France (d'où la présence du français), repose sur le principe que le colonialisme est la seule façon pour une langue étrangère d'être implantée durablement. On remarque, en conséquence, que, pour ces informateurs, il n'y a pas de prise en considération de la valeur instrumentale des langues étrangères puisque leur présence ne relève pas d'un besoin mais elle est uniquement due à des causes historiques. Il ne peut y avoir qu'une seule langue étrangère dominante dont la primauté est donnée par l'histoire.

Selon une étudiante en licence d'arabe, par exemple, les Algériens parlent peu anglais car ils parlent déjà français en raison du colonialisme. Elle affirme :

I 9.1 : ***On parle pas beaucoup anglais, en Algérie. On parle heu... d'autres langues. Le français. Mieux que l'anglais, puisqu'on est colonisé par le français.***

Il en est de même pour Halima qui dit :

H 7 : ***The Algerian people prefer to speak French rather than English because due to colonialism. They are colonized, they've been colonized by French, so they speak French.***

Parfois, la concurrence entre l'anglais et le français sur le sol algérien peut prendre la forme d'une compétition entre les étudiants en licence de français et d'anglais. Alima et Fatima nous expliquent, ainsi, que les étudiants en français réussissent mieux à l'université que les étudiants en anglais, du moins pour les majors de promo, et qu'ils sont aussi plus nombreux :

F 8 : *But when it XXX to reality of our friends, the department of French are taking best marks rather than us.*

AS 8 : *Best marks?*

A 8 : *Le major de promo c'est quatorze.*

AS 8 : *In English?*

A 8 et F 8 : *In French!*

F 8 : *In English, it's thirteen.*

AS 8 : *And what about the number of students, in English and in French? Are there much more students in English or in French?*

A 8 : *In FRENCH department. The French department are much more than*

Pakaria fait aussi référence à une concurrence entre les deux langues au niveau universitaire et plus précisément dans les proportions des étudiants inscrits en licence de français et d'anglais. Toutefois, contrairement à ce que soutenait Alima ci-dessus, pour Pakaria les tendances sont inversées puisqu'il y aurait plus d'étudiants inscrits en anglais qu'en français. En effet, cette tendance est observée depuis septembre 2012.

P 6 : *Mais : pour prendre en considération le colonialisme, on est un : / pays colonisé par la France donc XXX on parle le français mieux que l'anglais.*

A 6 : *Oui, oui, c'est ça, bien sur.*

AS 6 : *Oui, ça c'est évident.*

P 6 : *Mais la concurrence au niveau : de l'université, elle est : / il y a une concurrence, parce que le département de l'anglais porte heu... quatre, quatre cent étudiants en première année LMD, par rapport au : département de français qui porte heu... deux cent soixante dix.*

AS 6 : *Ha, oui! il y a beaucoup plus d'étudiants en anglais / qu'en français.*

P 6 : *qu'en français. On est en troisième année, on est : cent étudiants, par rapport en anglais, il y a cent quatre-vingt-dix.*

En outre, pour Pakaria, si les Algériens parlent mieux français qu'anglais, c'est également dû à la colonisation mais, en dehors de cette compétition supposée à l'université, rien ne laisse entendre dans son discours qu'il s'agit d'une réelle barrière. On retrouve l'idée de la colonisation comme facteur important d'implantation d'une langue étrangère dans ce qu'affirme une étudiante en licence d'arabe ci-dessous :

I 9.1 : ***On parle pas beaucoup anglais, en Algérie. On parle heu... d'autres langues. Le français. Mieux que l'anglais, puisqu'on est colonisé par le français.***

La colonisation française a permis l'implantation du français et il est alors sous-entendu que l'anglais se heurte à cette présence. Walid et Amine ont aussi un discours plus modéré à ce sujet puisqu'ils pensent que l'implantation de l'anglais est freinée par la présence du français mais que cette situation va changer :

AS 4 : *On dit souvent, quand on étudie un peu l'histoire de l'Algérie, des langues en Algérie, il y a des sociolinguistes qui disent que l'anglais a du mal à s'implanter en Algérie à cause du français. Est-ce-que c'est vrai ou pas?*

W 4 : ***Oui c'est vrai. C'est, heu... on peut dire, heu ...***

A 4 : ***Mais avec le temps ça va changer.***

Enfin, parmi ceux adhérant à la théorie d'un conflit linguistique dans lequel l'anglais trouverait un frein à son implantation, une seule personne interrogée pense que le conflit concerne l'anglais et l'arabe (et non pas le français). Voici la réponse de Karima sur cette question :

AS 1 : *Do you think that there is no "struggle" between French and English, on the Algerian soil?*

K 1 : ***I think that struggle is between English and Arabic.***

D'autres, au contraire, estiment qu'il ne peut y avoir de compétition entre le français et l'anglais sur le sol algérien car, d'une part, l'anglais n'est pas aussi implanté que le français et, d'autre part, parce que l'anglais et le français sont justement utilisés pour des domaines différents. Abdeldjalil affirme à ce sujet :

AS : *D'accord. Et donc par rapport à l'anglais alors, est-ce-que vous pensez qu'il y a une concurrence entre les deux langues sur le sol algérien?*

P 6 : ***Concurrence entre le français et l'anglais?***

AS 6 : *Entre le français et l'anglais, oui, en tant que langues étrangères.*

A 6 : ***On parle en général / ou à l'université, ou...?***

AS 6 : *On parle en général, en Algérie.*

A 6 : ***Je pense pas qu'il y a une concurrence. Parce que : l'administration en Algérie c'est tout en français. Heu... bon. Les gens utilisent l'ang ... c'est pas utilisent, écoutent l'anglais, juste dans, dans la télévision, les films. Une fois pour heu... je sais pas, trois jours, quatre jours, on entend de temps en temps quelqu'un qui peut : / lancer un mot.***

On observe chez Amine l'idée qu'il n'y a pas de concurrence entre les deux langues en raison du faible contact des Algériens avec l'anglais puisqu'il n'est présent qu'à travers la télévision et la radio, domaines qui ne nécessitent pas une réelle utilisation de la langue.

Selon Walid, la présence des deux langues peut aussi être complémentaire ou du moins il n'y a pas de concurrence entre les deux langues car le français appartenant à « *l'histoire ancienne* », occupe une place différente de l'anglais. Il y aurait, donc, une superposition des compétences liée à l'apprentissage des deux langues.

W 4 : ***Si on va Alger, maintenant ils parlent anglais courant. Maintenant l'opportunité c'est pas d'apprendre le français chez eux, c'est d'apprendre l'anglais, de le parler couramment, parce que le français c'est, c'est de l'histoire ancienne (rires).***

III. 4. 3. 2. Domaines dans lesquels les deux langues pourraient être en concurrence

On remarque que peu de domaines d'utilisation sont évoqués comme sphères potentielles de conflit linguistique entre le français et l'anglais. Il s'agirait surtout des domaines liés aux médias, principalement l'Internet et la musique, selon trois enquêtés.

Nouh, qui estime aussi que l'anglais n'a pas un grand avenir en Algérie à cause de la colonisation française, évoque une utilisation quotidienne du français en faisant référence à des domaines tels que l'administration, la presse écrite et l'Internet (suggérés par Fatima).

N 3 : *What it's got, er... English, doesn't have, er... a : future in Algeria. A big future / because as you know that French has a : colonized aspect, so we are only speak French in our daily life we speak it, in our administration. If you, if you go to take / I don't know, many paper are in French.*

F 3 : *The Internet*

N 3 : *The Internet in French. When we use Internet, we use it in French, we cannot use English because we are familiar with it.*

Pour Nouh, le manque de familiarité avec la langue anglaise fait que les Algériens choisiront le français en premier lieu pour utiliser l'Internet, par exemple. Ce serait, en conséquence, le manque de proximité avec l'anglais et l'accès plus facile au français qui régiraient l'utilisation des langues étrangères dans l'environnement des étudiants en question.

Pour d'autres, la dimension culturelle de l'anglais reste très présente, comme il fut évoqué précédemment (voir partie III. 4. 1. 1 ci-dessus), de sorte que seuls les domaines de la musique et des médias soient propices à la diffusion de l'anglais, en dehors de tout autre domaine qui reste essentiellement francophone, tel que l'exprime Walid ci-dessous :

AS 4 : *Dans quels domaines l'anglais paraît progresser un peu en Algérie? Est-ce-qu'il y a des domaines par exemple comme la musique, les médias?*

W 4 : *C'est, c'est surtout ça. La musique, les médias, parce que la plupart des : // autres domaines on utilise le français.*

Pour Pakaria, l'anglais pourrait davantage progresser par rapport au français dans le monde du travail. Comme pour Walid, la maîtrise du français serait une compétence acquise sur le marché de l'emploi qui nécessiterait désormais la maîtrise de l'anglais en raison des nombreuses sociétés étrangères venant s'implanter sur le territoire algérien.

Son camarade Abdeldjalil partage son opinion comme nous pouvons l'observer ci-dessous :

P 6 : ***Oui, l'importance à l'anglais que le français. Peut-être pour le travail, c'est pour / l'Algérie, dans le monde du travail, l'Algérie demande, heu... l'administration algérienne demande plus l'étudiant qui a licence d'anglais qu'il a heu... licence français. C'est l'anglais qui passe avant le français.***

AS 6 : *Même dans l'administration, maintenant?*

P 6 : ***Heu... oui.***

A 6 : ***Oui parce que le français est déjà heu...***

AS 6 : *Oui?*

P 6 : ***Parce qu'on parle même des gens qui l'ont pas étudié, qu'ils l'ont même pas...***

A 6 : ***Parce qu'il y a heu... des usines, des gens étrangers qui viennent...***

P 6 : ***Des investissements étrangères.***

AS 6 : *Donc il y a beaucoup d'entreprises / anglophones qui...*

P 6 : ***Oui, anglophones.***

AS 6 : *qui s'implantent en Algérie. Et donc les gens ça les motive à apprendre l'anglais?*

P 6 : ***Oui.***

Dans cette perspective, la langue étrangère de l'avenir serait l'anglais et non plus le français, bien que sa présence ne diminue pas dans le monde du travail. Il ne s'agirait donc pas de maîtriser exclusivement le français ou l'anglais mais les deux langues de façon complémentaire.

On constate alors que certains informateurs pensent que l'ancrage du français dans des domaines en particulier est trop important pour que l'usage de l'anglais puisse progresser. Pour d'autres domaines, en revanche, comme dans le monde du travail, la compétence dans les deux langues semblent se superposer. La présence d'un conflit fonctionnel entre le français et l'anglais ne ressort pas de façon nette dans les représentations des informateurs au sujet des domaines d'utilisation dans lesquels les deux langues pourraient s'opposer. Le manque de contact direct avec l'anglais et la faible vitalité du français dans le quotidien des étudiants de Mascara pourraient être un facteur

expliquant cette observation. L'étude des représentations sociales qui se rattachent aux deux langues pourraient alors confirmer s'il n'existe pas de conflit entre l'anglais et le français dans une sphère plus symbolique.

III. 4. 3. 3. Représentations liées aux deux langues (sont-elles opposables?)

La section suivante rend compte non pas de la perception de l'environnement sociolinguistique des enquêtés tel qu'il fut entrepris précédemment mais de la représentation qu'ils se font des deux langues. Nous tenterons, ainsi, de voir si dans l'environnement symbolique des informateurs, l'anglais et le français sont associés à des images similaires, opposables ou complémentaires. Les représentations qui suivent ont été exprimées à la suite des questions directes posées par l'enquêteur « pour vous, que représentent l'anglais et le français » ou « quelles sont les images que vous pouvez mettre derrière les deux langues? », ou alors de façon spontanée dans des interventions sur des thèmes différents faisant appel à certaines représentations des langues.

La notion de facilité est, pour plusieurs personnes interrogées, associée à l'anglais et plus précisément à son apprentissage, en comparaison au français qui apparaît comme une langue plus complexe. Pour Eslam, il ne fait aucun doute que l'anglais est plus facile à apprendre que le français :

E 2 : *And it's easy to, to learn English.*

AS 2 : *It's easy to learn English, that's right?*

E 2 : *Because I / I studied French from primary school. And when I studied English, I found it easy, easier than / than French.*

Pour Adama, qui parle français depuis son enfance au Mali, la langue française se distingue aussi par sa complexité, notamment au niveau de la grammaire, alors que l'anglais est considéré comme relativement facile. Adama et son compatriote en licence d'anglais partagent ce point de vue relatif à la difficulté de la langue française dont la maîtrise requiert plus d'efforts que pour l'anglais, tel qu'ils l'expriment ci-dessous :

A 11 : *Lorsqu'on parle des Algériens, d'abord il faut reconnaître que quand on parle de la langue français, la langue française du point du vue du système, c'est*

assez compliqué. Alors, donc l'anglais, c'est assez facile, avec une certaine richesse de vocabulaire, c'est juste la phonétique. Mais le français ça ne suffit pas. Bon, y a tellement de grammaire...

I 11 : *C'est compliqué.*

A 11 : *Tellement de règles drastiques, donc souvent ça freine. Et lorsque déjà on a cette souplesse en langue anglaise, on ne se fatigue plus. De ne pas se fatiguer c'est la peur.*

Amel associe l'anglais à une certaine facilité d'expression qui la mène à apprécier cette langue :

A 2 : *I think, er... what I like in English is er / it's easy to express myself through English. I think in Arabic too, but / I think, in English, it's good.*

Enfin, parmi le groupe des étudiants en licence d'arabe, on retrouve également l'idée que l'anglais est une langue plus facile que le français et que cette facilité motiverait les gens à l'apprendre comme nous le montre l'échange ci-dessous :

AS 9 : *Alors ceux dans votre entourage qui parlent anglais ou qui apprennent l'anglais, pourquoi ils l'apprennent à votre avis? Pourquoi ils l'utilisent?*

M 9 : (traduction de la question)

I 9.3 : *Parce que c'est facile / très facile.*

AS 9 : *Parce que c'est facile.*

I 9.3 : *Par rapport au français.*

A 9 : (en arabe)

On remarque que l'image de l'anglais comme une langue facile est présente parmi plusieurs étudiants et ce quelle que soit la langue qu'ils étudient. On aurait pu supposer, en effet, que la facilité soit davantage associée au français étant donné une plus forte proximité des Algériens avec cette langue. Peu d'éléments relevés abondent dans ce sens. Dans l'échange qui suit, on notera que Gunrwa estime que les Algériens sont en premier attirés par le français mais que la notion de proximité est suggérée par l'enquêtrice, même si l'étudiante semble être d'accord avec l'idée :

AS 6 : *Donc est-ce-que vous voyez une différence de représentation dans le français et l'anglais qu'on peut avoir, c'est-à-dire, comme je disais aux autres tout-à-l'heure, qu'est-ce-que le français incarne, qu'est-ce-que l'anglais incarne pour les Algériens à votre avis? Et pour vous aussi.*

G 5 : ***Je crois pas qu'il y a heu... vraiment des : / des parents qui poussent, à apprendre l'anglais. La première langue qui nous séduit c'est d'abord le français.***

AS 5 : *Pourquoi? Parce qu'elle est plus proche?*

G 5 : ***Oui, elle est plus proche.***

Pour Pakaria et Abdeldjalil, la question des représentations associées aux deux langues n'est pas quelque chose de clair et a nécessité des reformulations, comme pour d'autres enquêtés par ailleurs. Si les deux étudiants préfèrent le français à l'anglais ce sont pour des raisons différentes. Abdeldjalil est plus attiré par le français car il s'agit d'une langue active alors que Pakaria aime mieux le français car il a plus de facilité à s'exprimer dans cette langue. Voici ce que les deux étudiants affirment :

AS 6 : *Donc est-ce-que vous voyez une différence de représentation dans le français et l'anglais qu'on peut avoir, c'est-à-dire, comme je disais aux autres tout à l'heure, qu'est-ce-que le français incarne, qu'est-ce-que l'anglais incarne pour les Algériens, à votre avis? Et pour vous aussi, pour vous.*

P 6 : ***J'ai pas compris la question.***

AS 6 : *Heu... pour vous, le français / enfin, si on doit mettre une image derrière la langue française, et une image derrière la langue anglaise, ce serait lesquelles?*

A 6 : ***Pour moi : / les deux. Parce que moi personnellement, j'ai eu mon bac, j'ai pas, j'ai pas voulu choisir le français pour maîtriser l'anglais et j'ai pas voulu prendre / c'est pour cela j'ai fait traduction.***

AS 6 : *Ha! oui. Mais il y en a par exemple qui disait voilà, le français ça m'évoque, heu... l'ancien temps.*

A 6 : ***Ha! oui. C'est mieux que l'anglais.***

AS 6 : *Ha! oui?*

A 6 : ***Oui bien sûr. C'est une langue active.***

P 6 : ***Pour moi j'aime le français mieux que l'anglais parce que je suis moyen dans l'anglais. Je comprends l'anglais mais je peux pas m'exprimer en langue anglaise. C'est pour ça j'aime le français parce que / je peux m'exprimer.***

AS 6 : C'est plus facile.

La notion de facilité attribuée à l'anglais en opposition au français, considéré comme une langue plus difficile à apprendre, a été évoquée par un certain nombre d'étudiants de façon spontanée, c'est-à-dire sans que la question ou le sujet ne fut évoqué explicitement par l'enquêtrice. On peut donc suggérer qu'il s'agit d'une opinion largement répandue et qui consisterait, pour paraphraser les interventions des enquêtés en une idée générale, à dire que l'anglais est une langue plus facile à apprendre et que c'est l'une des raisons pour laquelle les gens se tournent vers elle. Sans que les deux langues soient mises en confrontation dans la formulation des questions, les informateurs ont librement fait une opposition entre l'anglais et le français.

D'autres représentations montrent que les deux langues s'opposent du point de vue de leur « charge symbolique », c'est-à-dire dans le niveau d'abstraction et de subjectivité sur lequel les images des deux langues se situent. On remarquera, par exemple, que les images de l'anglais sont souvent reliées à des représentations plus concrètes notamment en étant dominée par la valeur instrumentale de la langue en tant que lingua franca, alors qu'en ce qui concerne l'image du français, elle est davantage liée à des qualités très abstraites et subjectives qui ne sont autres que des jugements de valeur.

On constate que, en comparaison à l'anglais, l'image du français peut-être beaucoup plus subjective comme pour cet étudiant malien en licence d'anglais pour qui :

I 11 : *La langue française c'est la langue de la séduction.*

Pour Walid et Amine l'image la représentation de la langue française est très imagée et revêt des qualités subjectives tels que la délicatesse et le raffinement :

AS 4 : Si vous deviez mettre des images derrière le français et l'anglais...

Qu'est-ce-que ça vous évoque? Le français vous évoque plutôt quoi?

A 4 : *C'est délicat.*

AS 4 : C'est délicat?

W 4 : *Le français, quand on : / quand on parle de français, moi j'ai / j'ai / j'ai à l'idée : / l'époque du moyen-âge.*

AS 4 : *Oui...*

W 4 : *Et des couples de danseurs, la danse des cygnes.*

AS 4 : *La danse des cygnes?*

W 4 : *La danse des cygnes, vous connaissez : / la danse qui est charmante, délicate.*

AS 4 : *Ha! D'accord.*

W 4 : *Raffinée.*

W 4 : *Voilà. Alors il me rappelle une citation d'Adolphe Hitler qui a dit que le français c'est la langue de la femme, l'anglais c'est la langue des pensées et l'allemand c'est la langue de la guerre.*

Pour les étudiants maliens, la présence du français en Algérie est très marquée par l'histoire de la colonisation. Le français serait donc difficilement envisagé de façon neutre. Selon Sakou, les Algériens verraient dans la langue française les vestiges de la colonisation ce qui ne serait pas favorable à la vitalité de la langue. Cette forte valeur symbolique négative attribuée au français serait même, pour Sakou, un facteur qui ferait que les Algériens sont plus intéressés par l'anglais (qu'ils verraient de façon plus neutre). Dans l'extrait d'entretien ci-dessous, Sakou exprime son opinion sur le poids de l'histoire dans la représentation du français en Algérie :

S 11 : *Ça veut dire le côté historique, ça fait que la langue française, heu... a tendance à perdre un peu son prestige, mais je pense que / certaines personnes commencent à comprendre déjà, que l'histoire reste l'histoire, c'est-à-dire que / comme disait notre, heu... notre XXX, la colonisation ça a été / la langue française ça a été un butin de guerre pour l'Algérie, XXX. Donc je pense que le fait que les gens soient beaucoup plus intéressés par la langue anglaise, c'est à cause de cette idée ancrée, la mentalité de beaucoup de personnes, donc ça fait que ça bloque un peu la langue française même. C'est-à-dire on peut pas faire un dépassement de soi librement. C'est vrai, on a connu une histoire avec la France, mais bon, dans la mesure où, on a beaucoup de rapports avec la France, la langue française devient inévitable. Donc ça c'est des choses beaucoup ont vraiment du mal à se débarrasser.*

Un peu plus tard, Sakou nous parle de l'un de ses amis qui fait justement preuve d'un manque d'objectivité en associant le français à l'image qu'il se fait de la

communauté française :

S 11 : Moi je vois un exemple, j'ai discuté avec un ami quelques mois de cela, il m'a dit, bon, il veut juste apprendre l'alphabet français. Mais je lui ai dit pourquoi, tu n'as pas besoin de venir à l'université si tu veux apprendre l'alphabet français. Il se peut que tu aies déjà cet alphabet donc, si c'est / c'est ça, tu n'as pas besoin de perdre ton temps. Mais pourquoi? Voilà, la langue français c'est quelque chose qui l'intéresse, je lui ai dit pourquoi? Donc il, il, identifie déjà la langue française à la personne française, ou encore à l'histoire française, moi j'ai dit pour ça, c'est un fait qui est là, qui peut faire... / qui peut te faire passer à côté de la plaque parce que n'oublies pas qu'il faut avoir un diplôme. Ce diplôme, on m'a dit que c'était une licence en langue française donc tu es supposé enseigner la langue, d'enseigner en français, pas en arabe.

Pour la personne dont il est question dans ce passage, le français revêtirait une image négative, d'où le refus de le parler, car il est associé à la communauté française qui a joué un rôle dans la colonisation.

D'un autre point de vue, on remarquera également la distance mise entre les étudiants interrogés et la langue française, lorsque celle-ci est considérée, au même titre que l'anglais, comme une LE qu'il est nécessaire d'apprendre. Parmi les étudiants en licence d'arabe, auxquels on a demandé quelles étaient les représentations qu'ils avaient des trois langues (arabe, français et anglais), on constate que l'arabe est considéré comme la langue qu'ils possèdent, qui fait partie de leur identité, alors que le français et l'anglais sont des langues qu'ils ont l'obligation d'apprendre. Voici les interventions de deux étudiantes traduites en français par Mohammed :

M 9 : (traduction de l'intervention de I 9.4) Alors, la langue arabe c'est notre langue. Le français et l'anglais on DOIT les apprendre.

M 9 : D'accord. (traduction de l'intervention de I 9.6) Donc heu... la langue arabe c'est notre langue d'abord, et c'est la langue du Coran et en ce qui concerne l'anglais et le français, on doit les apprendre, ça ça nous permet de : de les utiliser dans différents domaines.

Pour l'une des étudiantes, l'anglais et le français peuvent aussi être rattachés à des valeurs subjectives positives de beauté et d'élégance, l'arabe étant, tel qu'il est également souligné ci-dessus, rattaché à la religion. Elle affirme :

I 9.2 : *L'arabe c'est la langue du Coran. Le français c'est une belle langue et pour l'anglais, c'est une langue élégante.*

Enfin, il ne faut pas oublier qu'en Algérie, le français occupe une place particulière dans la mesure où il a incarné une certaine forme de modernité dans le contact (parfois violent) entre l'Algérie et l'Occident. Cette position ambiguë se reflète dans certaines représentations des informateurs qui ont conscience que le français incarne une certaine forme de modernité mais que cette caractéristique est propre à l'Algérie ou du moins qu'elle est héritée de la colonisation. Tel est ce que nous évoque Nouh et Fatima dans l'échange suivant :

N 3 : *Here in Algeria, there is a mentality, that er... if you speak French, you are modernized.*

F 3 : *Yes!*

(rires)

N 3 : *You speak a modernized language.*

AS 3 : *But don't you think that the English language represents more modernity than the French language?*

F 3 : *Yes.*

N 3 : *Yes, I think that.*

AS 3 : *But there's still this thought, here in Algeria that...*

N 3 : *Yes there's still this thought that ... XXX.*

AS 3 : *Yes, it's weird.*

N 3 : *I think French language, especially in Africa, is spread in, in colony in Africa.*

Nesrine pense que le français incarne aussi la modernité, tout comme l'anglais, mais que cela vaut surtout pour l'Algérie comme le montre la réponse ci-dessous :

AS 5 : *Est-ce-que le français peut aussi incarner une certaine forme de modernité ou c'est juste l'anglais qui peut : / qui va dans ce sens là?*

N 5 : *Si, on peut encore parler du français au niveau de la modernité. Je suis d'accord que le franç heu... l'anglais est une langue moderne, mais le français aussi.*

AS 5 : *Le français aussi.*

N 5 : *C'est surtout en Algérie.*

Enfin, pour Adama, le français reste également une langue prestigieuse et il affirme :

A 11 : *À mon avis, le français c'est une langue de la connaissance, c'est-à-dire il y des hommes aujourd'hui qui ont écrit en français, des intellectuels qui...*

On constate que si au niveau global, l'anglais est généralement associé à la modernité car il souvent considéré, entre autres, comme la langue des nouvelles technologies, le français occupe également cette place dans la société algérienne mais pour des raisons toutes autres. Pour certains informateurs, on constate que l'image du français comme permettant l'accès à la modernité est une conséquence du colonialisme (puisque ce n'est pas le cas ailleurs). De façon plus objective, on pourrait aussi supposer que le statut du français sur le sol algérien en tant que langue prestigieuse permettant la promotion sociale, est également un facteur qui contribue à lui conférer une image de modernité dans la mesure où l'activité économique repose essentiellement sur l'usage du français. Au delà de la notion de modernité, on pourrait penser que la présence du français est perçue comme une porte d'accès au monde occidental. Au niveau linguistique, Mohammed estime même que pour apprendre l'anglais, il faut déjà connaître le français. Il affirme :

M 9 : *Pour l'anglais, et pour le français, donc, heu... les francophones, les, les Algériens francophones parlent français et c'est à partir du français, donc elle dit que le français est une LIAlson, est une / il joue le rôle de : de : de la liaison entre l'anglais et l'arabe. Parce que les arabophones, quand ils apprennent l'anglais, ils doivent traduire en français, parce qu'ils parlent français pour apprendre en arabe. Donc le français, il a le rôle de : il a le rôle de...*

AS 9 : *D'un pont.*

M 9 : Voilà le rôle de pont entre l'arabe et l'anglais. Si y a pas le français, donc on ne peut pas comprendre l'anglais. Pour comprendre l'anglais, il faut d'abord comprendre le mot en anglais, le traduire en français, pour le comprendre en arabe.

Le français est considéré comme plus proche de l'anglais que l'arabe. En tant que langue occidentale, elle pourrait permettre l'accès à d'autres langues occidentales comme l'anglais, comme s'il était impossible pour un monolingue arabophone d'apprendre cette langue directement, sans passer par le français. Il faut préciser à ce sujet, que le français est souvent utilisé en classe de langue et notamment en anglais dans les écoles algériennes⁹⁴ comme une « *langue de régulation de l'activité* [pédagogique] » (Asselah et Blanchet, 2007 : 57). Toutefois, cela relève plus de politique et de pratiques pédagogiques que d'une réelle incapacité d'apprendre l'anglais si on ne maîtrise pas, en amont, la langue française. Cette fonction du français en tant que langue intermédiaire entre l'arabe et l'anglais peut également expliquer le sentiment que l'anglais est une langue plus facile à apprendre. En effet, les difficultés qui peuvent se présenter aux apprenants arabophones quant aux différences graphiques ou grammaticales⁹⁵ entre leur première langue et l'anglais ont été déjà surmontées ou du moins affrontées durant l'apprentissage de la langue française. Ces obstacles levés, l'apprentissage de l'anglais peut paraître plus facile que celui du français.

Si l'image du français semble s'articuler autour de certaines représentations symboliques liées à des jugements de valeur comme sa délicatesse ou sa difficulté de même qu'à son origine coloniale, l'anglais demeure associé à des images reflétant sa fonction en tant que langue internationale. L'anglais est largement perçu comme une langue dont la maîtrise relève d'une nécessité. Son utilité en termes communicationnels est évoquée par beaucoup d'informateurs. Les échanges retranscrits ci-dessous nous montrent qu'une proportion importante des étudiants interrogés attribuent volontiers une valeur instrumentale à la langue qui revêt parfois un caractère symbolique quand elle est associée à une forme de pouvoir ou d'influence.

Pour Gunrwa, par exemple :

⁹⁴ Voir l'étude réalisée par ASSELAH-RAHAL S. et al. (2007) sur *Le Rôle du français dans l'enseignement des langues étrangère en Algérie*.

⁹⁵ Les « SVO languages » sont les langues qui sont basées sur un ordre des mots correspondant à « Subject, Verb, Object » (Sujet-verbe-objet). Le français et les autres langues latines de même que l'anglais appartiennent à cette catégorie de langues. L'arabe en revanche est une langue qui comporte des déclinaisons et la fonction de mots ne dépend pas de leur place dans une phrase mais de leur terminaison.

G 5 : *Il est devenu très nécessaire d'apprendre l'anglais. Heu... c'est la langue, comme j'ai dit avant, c'est la langue d'influence, c'est la langue dans le monde. On doit apprendre l'anglais.*

Encore, selon Walid :

W 4 : *L'anglais c'est la langue internationale, c'est la première langue. Pour l'anglais, c'est XXX, c'est le nouveau monde.*

Pour Mokhtario, l'anglais est aussi avant tout une langue internationale, une lingua franca :

AS 8 : *So can you tell us, what is English for you? What does it represent?*

M 8 : *OK. Personally, for me English is an international language, a lingua franca.*

Cette représentation est également partagée par les étudiants en licence d'arabe tel que nous pouvons l'observer dans les interventions ci-dessous :

M 9 : (traduction de l'intervention de I 9.5). *L'anglais c'est une langue internationale, on doit apprendre aussi parce que c'est une langue qui est parlée par tout le monde.*

I 9.3 : *Le français, c'est : / c'est une belle langue. L'anglais, international.*

M 9 : *International.*

AS 10 : *Alors pour finir, est-ce-que vous diriez qu'il est vraiment nécessaire de savoir parler anglais aujourd'hui?*

Réponse collective : *C'est nécessaire.*

I 10.2 : *C'est nécessaire bien sûr. C'est la langue internationale.*

Mohammed et Mounir mettent également en avant l'utilité de la langue liée à sa diffusion intense :

AS 10 : *Quelle est l'image que vous mettez derrière ça?*

//

Mohammed : ***Ben jusqu'à présent, la langue la plus utilisée, dans tous les pays du monde, c'est l'anglais.***

Mohammed : ***Donc les gens / automatiquement, ils ont tendance à / choisir le couloir de l'anglais, comme ça / parce que le français si on va par exemple aux États-Unis, ils vont pas parler français.***

AS 10 : *C'est une langue utile.*

Mounir : **XXX mondialisation.**

Adama a également une vision pragmatique de l'anglais dont le statut de langue internationale ne vaut que si les gens savent la maîtriser en la pratiquant :

A 11 : ***L'utilité, oui! L'utilité mais c'est surtout la pratique, une langue pour la maîtriser, c'est la pratique, or ça fait plaisir lorsqu'on dit, heu... on se permet de dire que l'anglais, c'est, c'est : / bon, c'est une langue internationale et tout ça mais si ce n'est pas maîtrisé ça ne rime à rien.***

Un étudiant malien en licence d'anglais affirme ouvertement qu'il considère l'anglais essentiellement comme un moyen de communication et qu'il est peu intéressé par la culture littéraire rattachée à cette langue. Ce serait donc la valeur instrumentale de la langue qui séduirait avant tout l'étudiant :

AS 11 : *Mais tu n'apprendrais pas la littérature anglophone?*

I 11 : ***Oui, bien sûr, bien sûr. Je suis en train d'apprendre mais... non, non en fait, c'est la langue pour échanger avec les gens par le monde, c'est ça qui m'intéresse.***

La « richesse » de l'anglais n'est pas la première représentation qui semble venir à l'esprit des étudiants algériens tel que le souligne Karima qui dit avoir considéré l'anglais comme une langue limitée, utile juste pour certains domaines, avant de changer d'avis au cours de ses études en licence d'anglais :

K 1 : ***I, I, I'm surprised about the rich of this language. Because I thought it***

was a limited language, just for commerce or business. But now, I have totally changed my mind.

Adama, pour qui la littérature anglophone a peu d'influence, pose la question de savoir s'il existe des écrivains anglophones de talents, en comparaison au prestige de la littérature en langue française. Là encore, l'anglais est vu comme un outil communicationnel, sans potentialité d'expression culturelle :

A 11 : Mais : Anne-Sophie, qu'est-ce qui fait que la littérature anglaise n'a pas heu... je sais pas, assez d'impact en France ou bien dans les études de littérature par rapport à la littérature française? Parce que souvent je me dis que peut-être ils n'ont pas d'écrivains de renommée?

Mokhtario voit également l'anglais du point de vue de sa valeur instrumentale en précisant que l'usage de l'anglais est généralement associé à des secteurs ou des disciplines :

M 8 : Most of the people use it in different disciplines as economy, high technologies and many other disciplines.

Pour Adama, l'anglais est aussi incarné à travers des domaines d'utilisation et ajoute l'idée que sa diffusion est telle que ce phénomène est hors de contrôle :

AS 11 : Juste pour finir, pour vous l'anglais, ça représente quoi? Quelle est l'image que vous mettez derrière l'anglais?

A 11 : OK. Pour moi, incontrôlable.

AS 11 : Est-ce-que ça ne représente pas quelque chose en particulier?

A 11 : Le développement technologique le commerce.

En dehors de la valeur utilitaire et du statut de langue dominante qui restent prédominants dans les représentations liées à l'anglais, trois étudiants font également référence à une valeur plus symbolique ayant trait à sa dimension culturelle. Amine, par exemple, nourrit une fascination pour l'anglais notamment au regard du cinéma américain qui constitue un grand centre d'intérêt pour lui. Il affirme :

A 4 : ***Oui, l'anglais ça, ça fascine.***

AS 4 : *C'est facile?*

A 4 : ***Ça fascine, c'est fascinant.***

AS 4 : ***Ha! Ça fascine!***

(A4 fait référence au box office américain)

Pour Walid également, l'anglais est en premier lieu associé à une dimension culturelle. Il dit au sujet de l'anglais :

W 4 : ***Pour moi c'est toujours le cinéma. Soit le cinéma soit la musique.***

Halima, en revanche, associe l'anglais à une communauté (« *them* »), sous-entendue la société américaine, et confie avoir voulu leur ressembler (visuellement ou esthétiquement) à partir du moment où elle a commencé à étudier l'anglais. Halima était, en effet, la seule de ses camarades féminines (dans ce groupe) à ne pas porter le voile islamique et était vêtue, coiffée et maquillée de façon très soignée. Elle affirme :

H 7 : ***Yes. Because for me, when I studied, when I used to study English, I changed myself and what I was XXX. I tried to imitate them.***

AS 7 : *All right!*

H 7 : ***In my way of dressing, sometimes in my way of er... haircut.***

AS 7 : *Your haircut...*

H 7 : ***Yes, everything.***

AS 7 : *Right! Do you agree with this? (aux deux autres étudiants)*

A 7 et M 7 : ***Yes.***

Enfin, on remarquera que les deux représentations de l'anglais, l'une plus objective (et en l'occurrence relative à la fonction de la langue) et l'autre plus subjective et/ou symbolique ne sont pas incompatibles pour Gunrwa qui pense que l'anglais est une langue utile mais aussi agréable à entendre :

G 5 : ***Oui. Même si on est influencé par la langue française, on voit l'apparition de la langue anglaise dans tous les domaines.***

AS 5 : *Dans tous les domaines. Et vous pensez que c'est bien pour le pays, que c'est nécessaire?*

G 5 : ***Bien sûr. Bien sûr. Par exemple, partir en, à l'étranger, on DOIT, on doit parler en anglais. Parce que : / même c'est une langue, heu... agréable à entendre.***

AS 5 : *Oui?*

G 5 : ***Plus que le français.***

AS 5 : *Plus que le français?*

G : ***Voilà, bon rythme.***

L'anglais et le français sont parfois reliés à des représentations qui s'opposent. Gunrwa et Nesrine pensent, par exemple, que l'anglais a une valeur plus utilitaire alors que le français relève davantage de la littérature tel qu'il est souligné dans l'échange ci-dessous :

AS 5 : *Alors c'est ce que je demandais aux autres, qu'est-ce-que ça incarne pour vous les deux langues? Le français et l'anglais, qu'est-ce-qu'ils représentent?*

G 5 : ***Hum... j'ai pas bien compris.***

AS 5 : *Par exemple, quelle image on peut mettre derrière le français? Est-ce-que ça vous fait penser à la littérature, est-ce-que ça vous fait penser à...*

G 5 : ***Oui, le français c'est plutôt une langue littéraire. Mais l'anglais c'est la langue de la science et de la technologie / l'information. Le français c'est plutôt littéraire.***

AS 5 : *C'est plutôt littéraire. Vous être d'accord avec ça?*

N 5 : ***Oui.***

La proximité des informateurs vis-à-vis de la langue française pourrait expliquer qu'ils y attachent une dimension plus symbolique et affective. L'image du français en tant qu'ancienne langue coloniale, compose de manière consciente les représentations véhiculées par le discours des enquêtés au sujet de cette langue. L'anglais est davantage envisagé de façon neutre, comme une langue d'envergure internationale dont l'usage relève d'une grande utilité. L'anglais est parfois considéré de façon symbolique lorsqu'il est associé à une forme d'influence ou de pouvoir. Toutefois, cette dernière ne semble pas être à l'origine d'attitudes négatives puisqu'elle incite à son apprentissage. Par ailleurs, le français, qui est également associé à une certaine forme de pouvoir (à travers

celui des colons ou de son prestige social) provoque parfois quelques réticences. On supposera alors que si les deux langues sont considérées comme des langues de pouvoir, elles ne sont pas forcément assimilées à une forme de domination. La langue française semble, en effet, rencontrer des barrières symboliques car associée à l'imposition d'une domination (passée), alors que le pouvoir de l'anglais est appréhendé de façon plus neutre dans la mesure où aucun rapport de force n'est perçu. Ceci peut en partie

s'expliquer en raison de la vision globale que les informateurs ont de l'anglais qui de ce fait n'est généralement rattaché à aucune entité politique ou nationale en particulier, du moins en surface.

Il semblerait, donc, que pour les étudiants interrogés, il n'existe pas, de façon générale, de réel conflit entre l'anglais et le français sur le sol algérien bien que certains domaines dominés par la langue française puissent connaître plus de résistance à l'implantation de l'anglais. L'anglais et le français sont considérés comme deux LE d'envergure internationale différente et dont l'apprentissage relève d'une nécessité. La proximité des Algériens avec la langue française dès leur enfance (à travers le système éducatif pour les étudiants de Mascara) pourrait donner un avantage important à la langue française sur le marché algérien des LE. Toutefois, le français a également une fonction symbolique que ne semble pas avoir l'anglais. Cette subjectivité dans les représentations relatives à la langue française, notamment quand elle est de façon récurrente associée à la colonisation ou à une certaine forme de difficulté, ne joue pas forcément en sa faveur. En revanche, on remarquera que le français et l'anglais sont potentiellement rivaux dans leur représentation de langues permettant l'accès à la modernité mais on comprendra également qu'il puisse exister une différence d'échelle. La modernité incarnée par l'anglais se situe peut-être dans une sphère globale alors que celle représentée par le français concerne une dimension locale plus directe, reflétant ainsi des modernités différentes. On pourrait alors soulever l'hypothèse que le français se rattacherait à la modernité alors que l'anglais représenterait davantage une porte d'accès à la postmodernité. La modernisation de l'Algérie et son ouverture sur le monde pourrait favoriser l'implantation de l'anglais au niveau local et affaiblir la position du français en tant que langue « moderne » ou créer une dynamique propice à une distribution complémentaire des deux langues d'un point de vue fonctionnel.

III. 4. 4. Perception de la configuration linguistique mondiale et de sa dynamique (autour de l'anglais, du français et de l'arabe)

Si, selon les enquêtés, l'anglais est faiblement implanté dans la sphère sociale directe des informateurs, il semble toutefois qu'il y ait un consensus autour de l'importance de l'anglais en tant que langue globale, utilisée dans divers domaines d'activité. Nous avons pu également observer l'importance de cette représentation dans les motivations liées à l'apprentissage de l'anglais chez les étudiants. On remarquera, alors, que beaucoup d'informateurs interviendront sur ce statut pour évoquer l'importance de l'anglais en termes de communication internationale. La perception de la dynamique linguistique globale à travers l'évaluation des enquêtés du statut de l'anglais, permet de mettre en évidence les motivations qui pourraient favoriser la diffusion de la langue anglaise si celle-ci est considérée comme la LE dominante. On remarquera, en outre, que le français et l'arabe ne sont pas considérés comme des langues au potentiel international fort en comparaison avec la langue globale.

Dans cette perspective, Alaa, par exemple, affirme que l'anglais devrait être appris par tout le monde pour lever les barrières linguistiques :

A 8 : The English language, er... / it's a language that should be learnt, that should be taught / since it's an international language. Because, when traveling, sometimes / I mean, eventhough you speak English very well, the people, who are living / in the place you travel, they make, er... / they don't speak / the English because / If you go to France for instance, most of them speak French so / you may find some difficulties.

D'une autre manière, cet étudiant malien en licence d'anglais, exprime la conscience que l'anglais est largement diffusé et qu'il investit des domaines et des régions de façon très intense. Ainsi, il dit :

I 11 : Hier soir on causait de ça. Je leur disais : aujourd'hui, dans ce monde, il y a des endroits les gens parlent anglais entre eux.

AS 11 : Oui.

I 11 : Différents pays...

De façon générale, les informateurs font volontiers référence à l'importance de l'anglais en tant que langue globale en diverses occasions. Cette importance se traduit dans l'évocation des domaines dans lesquels l'anglais domine. La fonction instrumentale de la langue est souvent mise en avant par les informateurs. En revanche, du point de vue géographique, il semblerait que l'anglais ne soit pas associé à un espace ou un territoire particulier. Ceci pourrait expliquer une pleine conscience de l'anglais « global » dans la mesure où son usage n'est pas ancré dans quelques zones géographiques précises et qu'il n'appartient à aucune communauté spécifique.

III. 4. 4. 1. Diffusion de l'anglais d'un point de vue géographique

Au-delà de son importance et de son statut, l'anglais global fut également envisagé dans sa diffusion géographique à travers la question « *quelles-sont les parties du monde où l'on parle le plus anglais?* ». Dans l'entretien qui suit, on remarquera que Karima et Fatima font essentiellement référence à des pays concentrant une forte population musulmane :

AS 1 : *All right. Now I have a question more about English as a global language. According to you, which are the parts of the world where we speak English the most?*

F 1 : ***At university.***

AS 1 : *At university / in a domain / Do you think some countries / well, of course in the United-States and in Great Britain they speak English, but as a foreign language, do you know some parts of the world where English is spoken a lot as a foreign language?*

F 1 : ***I think that er... c'est Dubaï.***

AS 1 : *Yes, Dubaï.*

F 1 : ***The Bangladesh.***

K 1 : ***Egypt.***

AS 1 : *Egypt.*

K 1 : ***Egypt, I think that they speak English, er...very well.***

AS 1 : *Yes, that's true. And compared to Algeria? Do you think Algeria will come / to this point?*

K 1 : ***Yes.***

Quant à Mohammed, les pays asiatiques et ceux du Moyen-Orient, sont également des régions qui sont très touchées par la diffusion de l'anglais. Il soutient, en effet :

Mohammed : ***Voilà! s'ils*** (les gens de façon générale) ***vont en Chine, ils vont pas parler français, s'ils vont au Japon, ils vont pas parler français, surtout les pays asiatiques et même maintenant le Moyen-Orient c'est un pays arabophone et anglophone en même temps.***

On notera donc, que la diffusion de l'anglais dans sa progression géographique est très peu évoquée dans les pays occidentaux, comme s'il était acquis que leur population parle anglais. Ceci fait écho avec une question d'un étudiant malien qui demandait à l'enquêtrice si l'anglais n'était pas la deuxième langue en France. Il semblerait alors que la notion d'anglais global s'exprime davantage dans les domaines dans lesquels la langue est utilisée, comme nous pourrions le constater ci-dessous.

III. 4. 4. 2 Domaines d'utilisation et la force de l'anglais au niveau global

Pour les deux groupes d'étudiants dont les extraits d'entretien figurent ci-dessous, l'anglais est utilisé dans une multitude de domaines voire dans tous sans exception comme pour Noh : :

AS 3 : *According to you / if we go back to English as a global language / in which domains do we use the most English?*

///

In science, in technology, or / I don't know...

N 3 : ***In all domains.***

AS 3 : *In all domains / without exception?*

N 3 : ***Without exception.***

Le commerce international et la politique sont ceux retenus par les étudiants en français tel qu'ils figurent dans l'échange suivant :

AS 10 : *Alors selon vous, dans quels domaines on utilise le plus l'anglais, au*

niveau international?

Mohammed : **Commerce.**

AS 10 : *Commerce.*

Mohammed : **Oui, commerce international, surtout ça.**

I 10.1 : **Politique aussi.**

AS 10 : *La politique, oui.*

Mohammed : **La politique c'est vrai que, elle est utilisée en anglais, mais elle est toujours traduite, y a une traduction.**

AS 10 : *Oui, y a des interprètes.*

Mohammed : **Y a des interprètes. Et sinon il y a des sous-titres. Donc, c'est toujours sous-titré, soit en arabe, soit en français donc on arrive / si on écoute pas, on lit. Donc, y en, y en a qui font les deux, qui écoutent et qui lisent mais généralement on lit les sous-titres, à moins que : qui, qui, qu'il nous est facile.**

Pour Mohammed, cependant, la politique n'est pas directement associée à l'anglais dans la mesure où l'on a souvent recourt à la traduction et à l'interprétariat dans ce domaine. Pour beaucoup d'informateurs, le succès de la langue anglaise est dû à une forme de domination ou de puissance. En outre, son statut est tel qu'il est souvent envisagé infaillible à l'exception de deux étudiantes qui verraient en la montée de nouvelles puissances une menace pour le statut de l'anglais global. Voici ci-dessous le point de vue de Fatima et de Karima à ce sujet :

AS 1 : *Why do you think English is so successful on the international scene?*

K 1 : **Er... I have an opinion. Not English language is successful. I think that the people who are behind the English language. I think the Americans who are behind the English language...**

F 1 : **Yes!**

K 1 (s'adressant à F 1) : **You share my opinion?**

F 1 : **Yes.**

K 1 : **Yes. I think that Japan for example, if Japan will be the leader of the web in XXX (twenty-one?) the Japanese will be the : / the predominant in the world. I think that not the English language, the people who make their, the language very successful.**

F 1 : **And economy, yes.**

AS 1 : *From the economic point of view : so do you agree with this?*

K 1 : **Yes.**

AS 1 : *Do you think that the English, er... if you say that the English speaking people are successful and that's why the English language is successful, but in the international situation of today, we have the Chinese people, Indian people, Arabic people who are becoming more and more successful... do you think English can, er... lose, its influence?*

F 1 : ***Because of the Chinese?***

AS 1 : *The Chinese or other people that are becoming successful.*

F 1 : ***If they continue in this way, they : / the English will disappear.***

AS 1 : *It will disappear, yes?*

K 1 : **Yes.**

F 1 : ***And Chinese will spread, yes.***

K 1 : **Yes.**

La diffusion de l'anglais sur la scène internationale est, selon les étudiantes, le reflet de la puissance économique et du succès des Américains au niveau mondial. Selon cette logique, elles pensent que si d'autres puissances, comme celle de la Chine évoquée ci-dessus, tendaient à faire de l'ombre à la puissance américaine, alors, l'anglais disparaîtrait. Même si cette vision semble un peu radicale, Karima et Fatima ont tout de même la conscience des enjeux de pouvoir se profilant derrière la diffusion des langues et dans cette perspective, l'anglais est envisagé de façon moins neutre puisqu'il se rattache à la communauté nationale américaine. Pour d'autres, la diffusion de l'anglais est également liée à une forme de puissance. Pour Walid et Amine, le pouvoir économique des États-Unis est également un facteur de poids dans le succès de l'anglais en tant que langue globale mais sa force résiderait également dans la « jeunesse » de sa « civilisation » ou dans sa capacité à incarner (et être à l'origine de?) un nouveau monde. Voici leur opinion à ce sujet :

AS 4 : *Alors quelle serait la force de l'anglais face à tout cela? Pourquoi les gens sont fascinés mise à part la culture / comment ça se fait que c'est devenu une langue si importante?*

W 4 : ***Parce que l'Amérique c'est la : la première puissance dans le monde. C'est une nouvelle civilisation.***

A 4 : ***C'est une nouvelle / civilisation : récente.***

AS 4 : *Donc ça tient plus à l'innovation qu'à l'argent finalement? Parce que les pays arabes sont riches aussi?*

A 4 : ***Oui.***

W 4 : ***Oui, et XXX s'est imposé. Sa langue aussi s'est imposée, bien sur. Si on veut communiquer avec quelqu'un plus fort que nous on va pas, on va pas utiliser notre langue hein!***

Enfin, pour Amel et Eslam, c'est avant tout le pouvoir culturel de l'anglais qui est prédominant dans les facteurs de diffusion de la langue comme nous le laisse entendre l'échange suivant :

AS 2 : *Ho! Just about English as a global language. Do you :... have you got an idea, an opinion, about why English is so important today?*

E 2 : ***Yes, because it became international and, and everybody use it. I think that the / the people get to know the, this language more. And they / they even continue on (XXX our chain?), on TV. XXX***

AS 2 : *The cultural force of English is very important?*

A 2 et E 2 : ***Yes.***

L'opinion des deux étudiantes au sujet de la durabilité du statut de l'anglais en tant que langue dominante contraste avec celle de Karima et de Fatima évoquée ci-dessus.

AS 2 : *Do you think English can lose its influence? Its importance ?*

///

When we say that the chinese people are becoming...

E 2 : ***No, no, no.***

A 2 : ***English will stay...***

E 2 : ***It's a XXX language.***

A 2 : ***Forever.***

E 2 : ***Yes, forever.***

Le statut de la langue globale demeure incontesté par les étudiants interrogés pour l'enquête. Même s'ils ne sont pas en contact direct avec la langue, elle incarne une

certaine ouverture sur le monde et une forme d'influence qui transparait dans la reconnaissance de la domination de l'anglais dans une variété de domaines. On comprendra alors que les motivations qui ont accompagné l'éventualité d'apprendre l'anglais ont majoritairement été de type instrumental. Enfin, si l'anglais n'est pas rattaché à une zone géographique d'ancrage dans les représentations des enquêtés, il est envisagé de façon moins neutre lorsqu'il est question de percevoir en la diffusion de la langue globale la puissance économique des États-Unis. La perception de la dynamique de la configuration linguistique mondiale qui repose sur des jeux de pouvoir et d'influence, pourrait expliquer que les informateurs ne perçoivent pas l'arabe et le français comme des langues internationales de poids ou du moins d'envergure restreinte.

III. 4. 4. 3. Le français et l'arabe en tant que langue internationale

Nous avons soulevé précédemment dans la deuxième partie de notre étude (voir partie II) la possibilité que le français et l'arabe constituent elles aussi des langues d'envergure internationale pour les informateurs. Même si les deux langues ne bénéficient pas de la même force d'attraction que la langue globale, la régionalisation du monde pourrait mener l'arabe et le français à occuper le statut de langues régionales au niveau international, comme l'évoque Graddol (1997, 2006). Au regard de cette théorie, nous avons voulu évaluer les attitudes et représentations des informateurs au sujet de la dimension internationale du français et de l'arabe, à savoir si selon eux, les deux langues avec lesquelles ils sont en contact peuvent concurrencer l'anglais dans une certaine mesure.

Le français, en tant que langue internationale, est souvent perçu de manière plus restrictive par rapport à l'anglais ce qu'on peut naturellement expliquer par une forte conscience du statut global de l'anglais parmi les informateurs. L'anglais et le français ne sont donc pas considérés comme équivalents au niveau international. Pour Walid, par exemple :

W 4 : Même on opte pour d'autres langues, parce que l'anglais c'est une langue internationale maintenant, on parle anglais dans tout le monde. Par exemple, heu... l'Asie / l'Amérique latine, vous pouvez utiliser l'anglais comme une langue que l'on comprend, alors que le français c'est un peu... //

AS 4 : *C'est plus restreint?*

W 4 : *L'Europe, l'Europe, le Québec.*

A 4 : *Oui, en Bulgarie.*

Selon Gunrwa, l'anglais est également la langue la plus parlée, notamment dans les pays arabes alors que le français est restreint aux pays anciennement colonisés par la France comme on peut l'observer ci-dessous :

G 5 : *Oui parce qu'à l'étranger, la langue la plus parlée c'est l'anglais. Surtout les pays arabes. C'est rare, où on trouve un pays arabe qui parle français. C'est que l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.*

N 5 : *Le Grand Maghreb.*

G 5 : *C'est-à-dire les colonies.*

Dans l'extrait d'entretien qui suit, les étudiants en licence d'arabe évoquent également l'idée que le français est une langue internationale d'envergure limitée aux pays du Maghreb anciennement colonisés par la France alors que la diffusion de l'anglais ne connaît pas de frontières. L'expression le français n'est une langue internationale « *qu'en Algérie* » montre une certaine conscience que cette position privilégiée du français ne vaut que pour ces pays-là.

AS 9 : *Pour revenir au français et à l'anglais, au niveau international, vous pensez que le français et l'anglais sont équivalents? Qu'ils sont importants de la même façon?*

Réponse collective : *Non.*

I 9.4 : *L'anglais mieux que le français. Parce que l'anglais c'est la langue mondiale.*

AS 9 : *Mondiale.*

I 9.4 : *Le français, elle était.*

AS 9 : *Oui, c'est vrai.*

I 9.5 (M) : (en arabe).

M 9 : (traduction) *Oui!* (rires) *c'est la langue internationale rien qu'en Algérie, le français. Il a raison!*

I 9.4 : *En Algérie, en Tunisie et au Maroc aussi.*

(en arabe)

M 9 : *Est-ce-que tu voudrais bien redire ce que tu viens de dire en arabe, en français?*

I 9.4 : *Oui.*

M 9 : *Pour qu'elle (l'enquêtrice) comprenne, car c'est des notes qu'elle va prendre et j'aimerais bien que vous le dites au lieu que j'interprète.*

I 9.4 : *Le Grand Maghreb / c'est Maroc, Tunisie et l'Algérie. Donc, heu... c'est trois pays qui parlent beaucoup en français. Donc l'Algérie, Maroc, Tunisie, donc le français est utilisé beaucoup, que l'anglais, que l'anglais, que l'arabe. L'arabe bien sûr... (mots en arabe) c'est les trois pays que, on, on parle beaucoup en français.*

Enfin, Mohammed souligne le fait que l'amplitude de la diffusion de l'anglais fortement supérieure à celle du français est une motivation importante dans le choix de l'apprentissage des LE :

Mohammed : *Donc les gens / automatiquement, ils ont tendance à / choisir le couloir de l'anglais, comme ça / parce que le français si on va par exemple aux États-Unis, ils vont pas parler français.*

Pour Adama, il existerait une certaine volonté politique de maintenir le français dans une bonne position par rapport à l'anglais :

A 11 : *Et j'ai dit que / bon, bien que toutes les politiques derrière sont mises en place hein... quand on essaie de voir même avec heu... le campus derrière, plusieurs personnes sont obligées de passer le test ici en Algérie, rien que pour la survie de cette langue, quand on essaie de voir les décideurs tout ça en France, bon / on voit toujours, on lutte pour la survie de cette langue. Parce que sur le plan international, ne le, ne le cachons pas, l'anglais essaie de dominer, sur le plan international. Oui, l'anglais domine, mais on sait très bien qu'avec les politiques entreprises heu... par les différents décideurs, y a toujours la survie de cette heu...*

Si Adama parle de la survie du français, on comprendra que, implicitement, il suppose qu'il y a une conscience que la langue est en danger au niveau international, bien que la nature du danger ne soit pas précisée. Implicitement, le français souffrirait

d'un manque d'attractivité qu'on pourrait associer à un manque d'attractivité des pays qui composent le complexe linguistique francophone. Pourtant, il ne semble pas qu'il y ait des tendances observables dans les représentations des complexes linguistiques que les deux langues incarnent. En termes d'attraction des pays où sont parlés le français et l'anglais, il n'y a pas une nette tendance donnant une préférence généralisée à l'un des deux complexes linguistiques. Les pays francophones et anglophones se révèlent attractifs pour des raisons différentes. Dans l'extrait suivant, Abdeldjalil estime que les pays anglophones sont plus attractifs que les pays francophones qui revêtent une mauvaise image du fait des problèmes qui leur sont associés comme ci-après :

AS 6 : *Et si les étudiants avaient le choix, pensez qu'ils préféreraient partir dans un pays anglophone aujourd'hui ou francophone, en dehors du fait qu'on fait des études...*

A 6 : ***Anglophone, pourquoi? Parce que : c'est une force mondiale, heu... elle prend tout le monde, c'est pour ça. C'est ce que je pense, c'est un pays / y a pas de problèmes*** (rires).

AS 6 : *Oui, peut-être c'est vrai. C'est plus libéral, à la fois au niveau social et...*

A 6 : ***Par rapport à : la France.***

AS 6 : *Oui : C'est plus, c'est plus : / cosmopolite l'Angleterre?*

A 6 et P 6 : ***Oui.***

Si Halima préférerait visiter l'Angleterre, sa camarade Mounia rêve d'aller en France :

AS 7 : *Do you want, later, to go in a foreign country / for your studies / in France or in England, in the United-States? Or just to visit?*

H 7 : ***In England, just for visit.***

AS 7 : *In England, ok.*

M 7 : ***Just in England. No, I don't want to go to England. France.***

AS 7 : *France?*

M 7 : ***In Paris. It's my dream since I am young.***

Pour Adama, la France reste une destination de choix pour les Maliens en raison de considérations économiques. Il affirme :

A 11 : *Le français reste toujours là parce que le français reste l'eldorado, heu... de plusieurs Africains, et pour y accéder, il faudra apprendre la langue française.*

AS 11 : *Donc les Maliens ont plus / visent plus un pays francophone, la France plutôt que les pays anglophones comme l'Angleterre?*

A 11 : *Oui, oui, effectivement, effectivement. Le choix des, des, de plusieurs heu... disons francophones, c'est d'aller en France, bon l'Angleterre, c'est très peu d'ailleurs, je ne sais pas si c'est dû à la situation économique, moi je sais pas. Mais je sais que...*

AS 11 : *Ou c'est dû à la facilité de la langue qui fait que...*

A 11 : *Je sais pas mais : / les gens préfèrent surtout la France.*

L'image des pays francophones ne peut pas être remise en question en raison du peu d'éléments à disposition dans le discours des informateurs. Toutefois, on remarque l'idée récurrente que l'envergure du français en tant que langue internationale est limitée par rapport à celle de l'anglais, notamment parce que le français est principalement implanté dans des pays anciennement colonisés par la France. La diffusion de la langue française reposerait sur une dynamique appartenant au passé, comme le soulignait Walid lorsqu'il affirmait que le français « *c'est de l'histoire ancienne* ». Si le français garde un certain prestige social en Algérie, il semblerait que cet atout ne soit limité qu'au territoire national dans la mesure où la diffusion de la langue ne serait pas perçue comme reposant sur une dynamique moderne au niveau international.

En ce qui concerne l'arabe, les personnes enquêtées se montrent aussi, dans l'ensemble, peu optimistes quant à la possibilité de voir la langue se développer au niveau international mais pour des raisons bien différentes. Pour Mokhtario et Fatima ci-dessous, les limites de l'arabe en tant que langue internationale réside essentiellement dans la difficulté d'apprendre la langue pour les étrangers :

AS 8 : *To speak it fluently, right. / Just a very last question. We've spoken about English and French as international languages / Do you think Arabic can be an international language?*

M 8 : *Maybe.*

F 8 : *It's difficult.*

AS 8 : *It's difficult? Why?*

F 8 : ***Because there is a lot // vocabulary.***

AS 8 : *All right.*

F 8 : ***So it's difficult to learn.***

AS 8 : *So you think people would have some difficulties in learning it.*

F 8 : ***Yes, Yes.***

M 8 : ***It's extremely hard.***

L'arabe serait, donc, perçu comme une langue inaccessible et dont la richesse de vocabulaire ferait qu'elle soit trop difficile à apprendre pour les non-arabophones. Cette idée apparaît également dans les propos d'Amina dans le même entretien quand elle évoque la spécificité de la langue arabe qui contiendrait des mots (ou des concepts) qui n'existent dans aucune autre langue. De même, Mohammed précise que certaines sonorités difficiles à produire sont également propres à l'arabe. L'association de l'arabe à la récitation du Coran tel que l'évoque Mohammed et Amina dans l'échange ci-dessous, donne l'image d'une langue délicate et peu malléable qui, associée à la difficulté de son apprentissage, la rend d'autant plus inaccessible :

AS 9 : *Alors j'ai une question. J'ai une étudiante qui m'a dit hier, qui était en études anglophones, et elle m'a dit « j'apprends l'anglais pour pouvoir diffuser l'Islam dans le monde entier ». Alors qu'est-ce-que vous en pensez?*

M 9 : (traduction de la question)

Des réponses collectives en français : ***bonne idée, bonne idée.***

M 9 : ***C'est beau, c'est une autre idée.***

AS 9 : *C'est une autre idée.*

A 9 : (en arabe)

M 9 : (traduction de l'intervention de A en français) ***Alors elle dit que, ce ce qu'elle a dit l'étudiante est vraiment merveilleux, mais, heu... / pourquoi ne pas penser à enseigner à ceux qu'elle veut apprendre le Coran en anglais, à leur enseigner l'arabe. Parce que le Coran il doit être lu en arabe, et non pas traduit de l'arabe à d'autres langues.***

A 9 : (en arabe)

M 9 : ***J'ai su que t'as compris là (rires). Elle dit que, il y a pas, c'est pas la***

même harmonie quand on lit le Coran, et c'est vrai hein? Quand on lit le Coran en arabe et qu'on le traduit, il n'a pas la même fascination.

AS 9 : *C'est comme un poème.*

M 9 : *C'est comme un poème, exactement.*

On pourrait souligner le fait que la dimension internationale ne repose pas essentiellement sur la fonction religieuse de l'arabe. Toutefois, on remarque tout de même que pour Amina, étudiante en licence d'arabe et très attachée à l'usage de l'arabe classique (langue dans laquelle elle s'exprime exclusivement de façon volontaire), la communauté religieuse musulmane représente un avantage majeur dans un potentiel avenir de l'arabe en tant que langue internationale. Mohammed traduit son opinion de la façon suivante :

M 9 : (traduction de l'intervention de A). *Donc elle dit, puisque la moitié de la terre c'est des Musulmans, ON VOIT, donc là elle change de ton, elle ne dit pas « j'aimerais », mais ON voit que l'arabe peut être, non pas la première langue peut-être, mais au moins une deuxième langue internationale.*

Pour d'autres intervenants, l'arabe connaîtrait des barrières autre que sa difficulté d'apprentissage notamment celle d'un usage limité dans leur propre pays. Pour Amel et Eslam :

A 2 : *I think that we will be glad to use our mother tongue, Arabic, but I think, in abroad, er / not / not so much people can understand it.*

E 2 : *It's impossible. It's impossible for arabic to become global. Because here in Algeria we don't use Arabic, so in abroad...*

Il est possible qu'Eslam fasse référence à l'usage du français dans la politique et l'administration algérienne et qu'il s'agirait d'un manque de volonté politique de promouvoir l'usage de l'arabe dans leur propre pays et par conséquent à l'étranger (sous-entendu si les Algériens ne veulent pas parler arabe qui est leur langue nationale, alors pourquoi les autres le souhaiteraient?). Cette idée repose sur une vision ethnocentrique dans la mesure où le rôle des autres pays arabophones n'est pas pris en compte. Toutefois, la dimension politique est également évoquée par Amina qui la considère

comme un facteur clé dans la diffusion de l'arabe au niveau mondial. Dans l'extrait d'entretien ci-dessous, les étudiants en licence d'arabe exposent leurs opinions quant aux facteurs qui pourraient favoriser le développement de l'arabe au niveau international et Amina revient au facteur politique comme supplantant tous les autres :

M 9 : (traduction en arabe et traduction des réponses en français) ***Pour elle, elle dit que la première chose qui doit aider à, à promulguer la langue arabe, c'est la politique.***

Pour lui il dit que c'est, heu... la famille. Donc la famille qui va aider à : à que l'arabe heu... évolue. Pour le Monsieur, il dit que l'économie. Donc, heu... si l'économie est forte et présente dans les pays arabes donc il pense que... (phrases en arabe en s'adressant à l'enquêté et réponse de celui-ci) Donc il dit que l'économie a une influence, a une grande influence, sur, sur la langue.

AS 9 : *Et pourtant les pays arabes sont riches?*

M 9 : (traduction en arabe de la question et des réponses) ***Donc, elle revient toujours à la politique. L'économie est liée à la politique.***

Enfin, pour Walid et Amine, l'avenir de la langue arabe en tant que langue internationale est également compromis et relève de l'histoire ancienne comme le montrent les réponses suivantes :

AS 4 : *Et pour finir, l'arabe dans tout ça, vous pensez que ça peut être une langue internationale aussi?*

W 4 : ***Ça a été déjà.***

AS 4 : *Ça a été.*

W 4 : ***Mais maintenant. Par exemple l'Espagne, les Arabes sont vécus en Espagne, pendant des siècles, sept siècles je pense / alors que maintenant il n'y a aucun Espagnol qui parle l'arabe.***

AS 4 : *Oui c'est vrai.*

W 4 : ***Alors c'est, c'est terminé avec cette langue.***

AS 4 : *C'est terminé, fini?*

Par ailleurs, Walid fait une distinction entre le statut de langue internationale de la langue et sa fonction religieuse même si celle-ci a aussi une dimension internationale. Il

affirme :

W 4 : *Fini. Alors que dans le côté religieux, on parle le, l'arabe / l'arabe classique.*

Malgré une attitude plutôt pessimiste au début, Walid souligne toutefois qu'il existe un moteur potentiel dans la diffusion de l'arabe au niveau international résidant dans la puissance économique de certains pays arabophones :

W 4 : *Ha! On sait toujours pas. Si on voit le, le : / (mots en arabe) comment on dit déjà?*

A 4 : *Les pays de Golf.*

W 4 : *Les pays de Golf / et leur évolution qui fascine tout le monde. Le Qatar / ils font entendre leur voix : mondialement. Si on voit la publicité qu'ils ont mis dans le : le maillot de : Barcelone, ça a créé une grande polémique.*

AS 4 : *C'est quel pays qui a racheté le club de foot de Paris?*

W 4 : *Heu... c'est / c'est un Saoude*

A 4 : *Qatar. Qatar*

AS 4 : *Oui, il me semble que c'est ça. Ça peut fasciner aussi!*

W 4 : *Oui.*

A 4 : *Oui, c'est l'argent.*

En conclusion, on notera que, de manière générale, la représentation de l'arabe en tant que langue internationale est difficilement envisagée par la plupart des informateurs. Certains obstacles liés à la difficulté de la langue ou à sa dimension politique sont considérés comme de sérieuses entraves à la diffusion de l'arabe, même si le pouvoir économique qu'elle incarne peut potentiellement être une force d'attraction selon certains. Le français, ayant été également envisagé comme une langue d'envergure limitée, on peut en déduire que les informateurs considèrent le statut de l'anglais global comme très solide vis-à-vis des deux autres langues et qu'il ne peut logiquement y avoir de concurrence entre l'anglais et l'arabe ou le français. Cette concurrence aurait pu, en effet, émerger grâce à la conscience du potentiel international de l'arabe et du français et une certaine proximité avec les deux langues dans l'environnement direct des informateurs.

L'analyse des entretiens a montré que la diffusion de l'anglais est relativement faible dans la région de Mascara même si les informateurs ont montré une pleine conscience de l'anglais en tant que langue globale et des enjeux qui se profilent derrière l'acquisition d'un idiome d'une telle envergure avec laquelle ni le français ni l'arabe ne peuvent rivaliser, selon les étudiants. Par ailleurs, les attitudes à l'égard de l'anglais sont généralement positives et ses représentations sont dominées par une dimension objective ayant trait à la valeur instrumentale de la langue. La perception de l'environnement sociolinguistique des enquêtés a révélé que l'Algérie était considérée comme un territoire hétérogène avec une dichotomie marquée entre les grandes villes et les régions plus rurales. Les centres urbains tels qu'Alger, Oran, Annaba ou Constantine ont été souvent évoqués au sujet d'une implantation plus forte des LE, notamment le français, l'espagnol (surtout à Oran) et l'anglais. Il semblerait, selon les enquêtés, que la société algérienne soit soumise, au niveau linguistique, à des tendances d'apparence contraires. En effet, on remarque, par exemple, que les villes principales connaissant une forte démographie et une activité économique importante, sont plus francisées que des régions comme Mascara où le français tendrait à perdre de sa vitalité. Nous avons pu constater que peu d'étudiants pouvaient s'exprimer en français alors qu'eux même reconnaissent, par exemple, que leurs parents ou que les « *vieilles personnes* » parlaient couramment français. Il semblerait qu'en Algérie, la diffusion des LE dépend essentiellement des facteurs écologiques liés à la modernisation du pays (urbanisation, développement de l'activité économique et d'une classe moyenne, etc.). La modernisation de l'Algérie ne se présente pas comme un processus homogène et on pourra alors noter que la faible implantation des LE à Mascara, qui demeure une ville de taille moyenne à vocation agricole, montre que la diffusion des LE est un élément participant à la modernisation des sociétés.

Nous avons également soulevé l'hypothèse que l'ancrage profond du français dans la société algérienne pouvait être un frein à la diffusion de l'anglais dans le pays. Bien que l'usage du français soit faiblement répandu dans les conversations des jeunes Algériens interrogés, tous admettent que la langue française fait partie du paysage sociolinguistique de leur pays. L'enseignement, la politique, l'administration, les sciences ou encore les médias sont des domaines reconnus comme étant dominés par la langue française. La condition sociale des étudiants mascariens et leurs perspectives

d'avenir encore incertaines pourraient expliquer le décalage entre la reconnaissance de l'importance du français en Algérie et le faible niveau observé en français, qui pourrait également être imputé à certains dysfonctionnements du système éducatif selon les étudiants maliens. Toutefois, la présence du français ne s'est pas présentée comme une entrave à l'implantation de l'anglais dans la société algérienne même si les deux langues sont considérées comme permettant l'accès à la modernité. Nous avons envisagé, par ailleurs, que la modernité incluait plusieurs niveaux, à la fois global et local et que le développement du pays pourrait changer la distribution des LE en faveur de l'anglais. D'un point de vue plus symbolique, les représentations des deux langues s'opposent parfois, le français apparaissant comme investi d'une dimension plus subjective que l'anglais et ce de façon négative lorsque l'on aborde la question de l'origine coloniale de la présence du français, souvent évoquée mais très peu commentée. On a également remarqué que l'anglais était plus associé à la facilité et à l'ouverture (sur le monde) que le français, langue en apparence plus complexe et d'envergure plus restreinte. On constatera, en conclusion, que le français ne représente pas une barrière à l'implantation de l'anglais pour les informateurs. Dans les régions plus urbanisées et reposant sur des activités économiques plus modernes, on pourra supposer que l'anglais pourra se développer en fonction des besoins du marché du travail, à mesure que l'économie et l'industrie algériennes s'ouvriront à l'économie mondiale.

CONCLUSION

La diffusion de l'anglais en Algérie a été abordée dans un paradigme théorique qui implique une corrélation étroite entre langue, pouvoir et identité. Celle-ci a mis en évidence que les différentes périodes de domination linguistique qui ont marqué l'Histoire de façon générale, ne pouvaient être transposables⁹⁶. Cette corrélation a également permis de comprendre que la diffusion des langues ne s'apparentait pas à un processus homogène et qu'elle comportait deux dimensions principales – objective et subjective/symbolique. L'étude de la diffusion de l'anglais dans l'espace francophone devait donc prendre en compte ces deux dimensions. L'histoire de la diffusion de l'anglais et des formes de pouvoir qui l'ont accompagné a permis de dresser les bases contextuelles dans lesquelles s'inscrivait la force d'attraction « objective » de l'anglais. Celle-ci fut notamment établie en fonction des deux autres langues internationales présentes en Algérie – l'arabe et le français – partant du postulat qu'elles pouvaient représenter des langues concurrentes dans le cadre de la régionalisation du monde. De même, il était important de pouvoir observer si les forces d'attraction des trois langues et les différents éléments qui la composent pouvaient se révéler en accord avec les tendances observées de façon empirique. L'enquête de terrain effectuée dans la région d'Oran, devait alors rendre compte des caractéristiques symboliques qui accompagnent l'implantation de l'anglais en Algérie.

L'enquête par questionnaires et les données recueillies à l'issue des entretiens ont montré que le contexte sociolinguistique observé était sujet à certains paradoxes. La perception de l'environnement linguistique par les informateurs semble parfois ne pas correspondre à leurs pratiques linguistiques réelles. Par exemple, le français est considéré comme faisant pleinement partie du contexte sociolinguistique algérien bien que sa maîtrise se révèle limitée chez les étudiants interrogés. De même, l'avenir de la langue française n'est pas apparu comme menacé alors que les informateurs admettent que le français tend à se perdre de génération en génération.

La présence du français observée à travers de nombreux emprunts montre que le français est tout de même fortement ancré dans l'ensemble de l'Algérie. Toutefois, les

⁹⁶ Du point de vue des mécanismes ayant favorisé la diffusion massive d'une langue au niveau mondial dans une période définie.

emprunts ne relèvent pas d'un réel usage, même si les informateurs ont tendance à les confondre. Dans le contexte observé, l'hypothèse d'une rivalité entre le français et l'anglais semble peu probable. La langue arabe s'est théoriquement présentée comme une alternative aux deux LE dans la mesure de son potentiel à être considérée comme une langue internationale (régionale) et de sa valeur identitaire. L'enquête empirique a montré que la langue nationale était peu considérée dans sa valeur fonctionnelle et son envergure internationale. Par ailleurs, le contact avec l'anglais semble relativement faible bien que plus de la moitié des informateurs estime avoir un niveau moyen à bon en anglais (notamment en raison de la présence d'étudiants anglicistes) mais peu d'entre eux disent l'utiliser régulièrement. Ces « contradictions » peuvent s'expliquer par l'hétérogénéité de l'espace national algérien où les grandes villes semblent plus propices à l'implantation des LE. Sur le contexte sociolinguistique, on remarque que l'arabe domine dans l'environnement des étudiants de Mascara où le français est moins présent contrairement à Oran où le français semble plus implanté. Le français est majoritairement considéré comme une LE maîtrisée par 77% des informateurs. La conscience des disparités linguistiques dans le pays peut éventuellement mener les informateurs à considérer dans leurs représentations et leur discours des faits qui reflètent une réalité qui n'est pas directement la leur.

La sphère globale dans laquelle s'inscrit la plupart des représentations de l'anglais semble avoir une influence limitée sur le contexte algérien et plus précisément sur l'environnement des informateurs en raison de la valeur utilitaire largement perçue par les étudiants qui s'oppose à un usage très limité de l'anglais. Les représentations de l'anglais au niveau global traduisent le plus souvent l'image d'une langue dominant les échanges économiques et les relations internationales (et/ou diplomatiques) et une langue de pouvoir alors que le français est souvent considéré comme une langue de réussite socioprofessionnelle plus que l'anglais. Le secteur industriel de même que l'enseignement sont majoritairement considérés comme les domaines connaissant la plus forte progression de l'anglais en Algérie et peuvent potentiellement rencontrer l'obstacle que constitue la présence du français. L'implantation des multinationales a souvent été évoquée comme un facteur favorisant l'utilisation de l'anglais dans le monde du travail qui est traditionnellement dominé par la langue française. L'anglais et le français pourraient donc se trouver en compétition dans ce secteur ou du moins occuper des places complémentaires en fonction des domaines d'activité concernés. Tel que le

souligne le rapport de *Euromonitor International* de 2012 (pour le compte du *British Council*), l'industrie du gaz et du pétrole accorde une position favorable à l'anglais. Dans l'hypothèse d'un conflit potentiel entre les deux langues, celui-ci pourrait davantage s'observer dans des domaines où le français serait en voie de devenir obsolète. Le secteur des médias et plus particulièrement l'Internet représentent des sphères francophones dans le quotidien des Mascariens, le français pouvant être considéré comme une langue par défaut, en raison de la faible vitalité de la langue arabe dans ce domaine. Le français incarne par ce biais une certaine forme de modernité au niveau local. Cette représentation pourrait alors se trouver affaiblie si l'Algérie intègre de façon plus profonde les tendances globales et postmodernes qui favorisent la diffusion de l'anglais au niveau international. On remarque, à ce niveau, que le système éducatif jouera un rôle clé dans l'accès à l'anglais dont l'enseignement est considéré aujourd'hui comme limité du point de vue de son efficacité selon les informateurs (certains d'entre eux ayant même fait référence au recours d'instituts et d'écoles privées pour apprendre l'anglais).

Dans ce cas, les représentations de l'anglais et du français pourraient jouer un rôle important dans la distribution des LE en Algérie. De façon générale, nous avons noté que les informateurs n'étaient pas particulièrement sujets à des idéologies conservatrices (sauf pour l'arabe) envers les langues et sont plutôt favorables à l'apprentissage des LE. L'anglais est par ailleurs évalué de façon positive par une grande majorité des informateurs et on a constaté que la langue globale incarne davantage « l'autre langue » que « la langue de l'autre », c'est-à-dire qu'elle est envisagée de façon plus neutre que le français qui est souvent rattaché à ses origines coloniales. Les attitudes ambiguës observées par rapport au français pourraient jouer en sa défaveur dans certains domaines d'utilisation où il pourrait se trouver en compétition avec l'anglais qui est considéré d'une manière plus objective.

Finalement, la diffusion de l'anglais en Algérie, qui reste encore limitée, dépend de deux ensembles de facteurs. Le premier concerne essentiellement l'environnement écologique d'implantation qui repose sur la rencontre de la dimension globale et locale. La modernisation du pays pourra alors considérablement favoriser l'implantation de l'anglais sur le sol algérien si l'on prend en compte certaines tendances observables. Par exemple, l'urbanisation et le développement des multinationales ont été observés et

considérés par les informateurs de l'enquête comme des facteurs profitant à la progression de l'usage de l'anglais dans la société algérienne. La diffusion de l'anglais pourra alors s'accélérer à mesure que l'environnement direct des Algériens accentuera la demande de compétences en anglais sur le marché du travail. D'un point de vue culturel, la diffusion des produits américains paraît encore limitée d'après l'enquête de terrain, la langue française occupant une place importante sur cette scène. Dans cette perspective, l'anglais pourrait alors être associé au développement économique du pays et ainsi être renforcé dans son prestige socioprofessionnel qui est, à l'heure actuelle, largement attribué au français. Le manque de proximité avec la langue globale peut, dans cette configuration, expliquer une certaine distance vis-à-vis de la dimension symbolique de la langue contrairement au français qui intègre davantage la sphère identitaire des enquêtés. Ceci nous amène alors à considérer un second ensemble de facteurs qui dépend de l'environnement symbolique et des représentations qui entourent les langues en présence dans un contexte défini. La diffusion de l'anglais dans l'espace francophone soulevait la question de savoir si la présence d'une langue coloniale pouvait avoir un impact négatif sur l'implantation de la langue globale. D'un point de vue objectif, la force d'attraction de l'anglais est largement supérieure à celle du français et nous avons pu mettre en évidence que cette dernière souffre de certains déficits concernant des critères qui se révèlent cruciaux pour l'avenir des langues dans la hiérarchie mondiale. En termes de dynamisme, qu'il s'agisse du poids économique ou démographique, le français est en position de faiblesse par rapport à l'anglais et à l'arabe et son statut de langue prestigieuse en Algérie, semble relever davantage d'un héritage historique que d'une réelle vitalité qui assurerait à la langue coloniale un avenir pérenne.

En revanche, la dimension symbolique de la langue, qui serait source de repères identitaires positifs, pourrait combler une force d'attraction fébrile et assurer une vitalité soutenue par la volonté collective de préserver un aspect identitaire coercitif. La faible transmission intergénérationnelle du français au profit de l'arabe dans une région à tendance rurale (et donc plus encline à être la scène d'attitudes conservatrices et de replis identitaires) ainsi que les références récurrentes à l'origine coloniale du français de la part des informateurs, montrent que la charge symbolique positive de la langue française n'est pas suffisante pour garantir la stabilité de l'implantation du français en Algérie. Bien que le français soit généralement associé à des valeurs subjectives positives (telle que son élégance ou son potentiel d'accès à la littérature et à la

connaissance), celles-ci peuvent être intégrées à un discours préconçu héritée de la période coloniale qui montrerait un certain respect et reconnaissance des autorités en dehors de la réalité sociolinguistique et des pratiques linguistiques réelles des informateurs. A ce sujet, nous avons observé chez les personnes interrogées une certaine confiance ou « docilité » envers l'interventionnisme linguistique et les idéologies qui les accompagnent puisqu'une grande majorité des informateurs approuvait l'intervention de l'État sur le statut des langues. De même, les représentations se rattachant à la norme linguistique arabe était très empreinte des politiques linguistiques d'arabisation en plaçant l'enseignement et la religion comme des autorités importantes. Dans cette configuration, la neutralité caractérisant les représentations de l'anglais global pourrait être un atout pour son avenir en Algérie. Benrabah (2007) évoque même l'idée que si le français venait à disparaître, ce n'est pas l'arabe mais l'anglais qui le remplacerait dans les fonctions relevant du pouvoir économique.

La présence du français en tant qu'ancienne langue coloniale ne se présente pas comme un frein à la diffusion de l'anglais en raison de certaines carences observées dans la force d'attraction du français au niveau global. Même si l'anglais incarne une forme de pouvoir et de domination, son « éloignement » symbolique semble bénéficier à son implantation dans la mesure où elle ne soulève aucun questionnement identitaire. La diffusion de l'anglais repose bien sur la relation triangulaire existant entre langue, pouvoir et identité ancrée dans une dynamique qui a permis à une langue internationale de devenir globale. Cette transition relève de l'évolution des formes de pouvoir impliquant une présence plus symbolique de l'entité dominatrice qui paradoxalement la rend plus neutre d'un point de vue représentatif du fait de son éloignement. L'intensité du contact linguistique semble s'indexer de façon concrète et relative de sorte qu'elle s'entoure d'idéologies qui tendent à effacer les contours de l'« Autre ». Dans le cas de la langue globale dont l'utilisation relève d'un consensus au niveau international, les formes de domination qui pourraient lui être associées semblent se diluer dans la valeur instrumentale de l'anglais et des opportunités que la langue globale offre en termes de mobilité géographique et socioprofessionnelle. Toutefois, si l'anglais fut considéré comme une langue relativement neutre dans les représentations observées durant la présente enquête, d'autres régions du monde connaissent une histoire plus sensible qui les lie à l'anglais. Les anciennes colonies britanniques, par exemple, pourraient adopter des visions moins objectives envers la langue globale. Dans une configuration

d'oligarchie linguistique telle que le sous-entend Graddol (1997) en évoquant la régionalisation du monde, la dimension symbolique de l'anglais pourrait jouer un rôle plus important. La création d'indices d'implantation prenant en compte la force d'attraction générale des langues et les paramètres d'implantation au niveau local (écologiques et subjectifs déterminés empiriquement) serait pertinente dans la mesure où elle rendrait compte de la dynamique en cours dans la structure linguistique mondiale. Il permettrait d'évaluer la vitalité relative de chaque langue « centrale »⁹⁷ selon les régions du monde.

Dans le cas de l'anglais en Algérie, la rencontre des dimensions globale et locale montre le développement d'une certaine complémentarité naissante entre l'anglais et le français – l'anglais étant destiné à renforcer la modernisation (ou l'entrée dans la postmodernité) du pays alors que le français serait davantage destiné à remplir des fonctions dans des domaines propres aux activités nationales, comme l'administration, la politique voire l'enseignement qui ont participé à la modernisation de l'Algérie après la colonisation. A travers l'exemple de l'Algérie et plus précisément de la région oranaise, la francophonie, soutenue par une forte volonté politique, ne semble pas être directement menacée par la diffusion de l'anglais global, surtout si les tendances à la régionalisation du monde s'accroissent au niveau linguistico-culturel. Dans ce cadre précis, le français pourrait davantage perdre en vitalité au profit d'autres langues internationales tel que l'arabe, si toutefois cette dernière réussissait à inspirer une certaine forme d'unité politique et identitaire de même qu'une cohésion au niveau économique. Dans une perspective plus large, l'anglais global semble destiné à occuper une place spéciale (relativement neutre) dans la hiérarchie linguistique mondiale. Celle-ci ne serait pas régie par des relations hégémoniques unilatérales puisque la présence de l'anglais dans certains domaines de communication ne serait pas incompatible avec l'utilisation d'autres langues internationales qui seraient également les véhicules d'identités collectives régionales.

⁹⁷ Selon la terminologie de de Swaan (2001)

Bibliographie

- ACHIMBE, E. (2006). "World Englishes and the American Tongue", *English Today* 88, Vol. 22 n°4, p. 3-7.
- AIT KAKI, M. (2004). *De la question berbère au dilemme kabyle à l'aube du XXI^e siècle*. Paris : L'Harmattan.
- ALEXANDER, R. J. (2003). "Global Languages Oppress but are Liberating Too. The Dialect of English". In Mair, C. (ed.). *The Politics of English as a World Language*. Amsterdam, New York : Rodopi B. V. pp. 87-95.
- ANDERSON, B. (1991). *Imagined Communities : Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*. (Revised and extended. ed.). London : Verso.
- AGERON, C. R. (1968). *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Archives de l'assemblée nationale (discours de Jules Ferry à l'Assemblée nationale sur le colonialisme), consulté le 10/06/2013, sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/ferry1885.asp>
- ASSELAH-RAHAL, S. et BLANCHET, P. (Dir.) (2007). *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie, rôles du français en contextes didactiques*. Cortil-Wodon : Editions Modulaires Européennes.
- BACCOUCHE, T. (2009). « La Dynamique de la langue arabe », *Synergies Tunisie*, n°1, p. 17-24.
- BALLIER, N. (2008). In VILLARD, L. (ed). *Langues dominantes et langues dominées* (p. 7-13). Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- BELLATRECHE, H. (2009). « L'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire », *Synergies Algérie* n°8, p.107-113.
- BENRABAH, M. (1996). « L'arabisation des âmes ». In Foued Laroussi (dir.) *Linguistique et anthropologie* (p.13-30), Presses Universitaires de Rouen.
- BENRABAH, M. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*. Paris : Éditions Séguier.
- BENRABAH, M. (2007). "Language Maintenance and Spread : French in Algeria", *International Journal of Francophone Studies*, Vol. 10 n°1 et 2, p.193-215.
- BENRABAH, M. (2009a). "'Open' and 'Closed' Languages in the Post-Colonial Era", *International Journal of Francophone Studies*, Vol. 12 n°2 et 3, p. 153-269.

- BENRABAH, M. (2009b). *Devenir langue dominante : un défi pour l'arabe*. Paris, Genève : Librairie Droz.
- BLANCHET, P. (2009). « Gravité relative du pesage des langues : avantages, inconvénients et limites d'une métaphore ». In GASQUET-CYRUS, M., PETITJEAN, C. *Le poids des langues : Représentations, contacts, conflits*. (p.75-88), Paris : L'Harmattan.
- BRANCHE, R. (2009). *La Guerre d'indépendance des Algériens, 1954-1962*. Paris : Perrin.
- BRENZINGER, M. (Ed.) (1992). *Language Death. Factual and Theoretical Explorations with Special Reference to East Africa*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- BRUBAKER, R. (2001). « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139, p. 66-85.
- BRUNEL, S. (2007). « Qu'est-ce-que la mondialisation ? », *Sciences Humaines*, n°180, consulté le 14/05/2008 sur : http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html
- CALVET, L. J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- CALVET, L. J. (2002). *Le marché aux langues. Les Effets de la mondialisation*. Paris : Plon.
- CALVET et CALVET (2009). « Le poids des langues. Vers un index des langues du monde ». In GASQUET-CYRUS, M. et PETITJEAN, C. *Le poids des langues : Représentations, contacts, conflits* (p. 49-73). Paris : L'Harmattan.
- CAMPBELL, D. (1998). *Writing Security. United States Foreign Policy and the Politics of Identity*. (2nd ed.). Minneapolis and London : University of Minnesota Press.
- CARLIER, O. (2009). « Mémoire, mythe et doxa de l'État en Algérie. L'Étoile nord-africaine et la religion de la nation ». In BRANCHE, R. *La Guerre d'indépendance des Algériens, 1954-1962*. (p. 19-33). Paris : Perrin.
- CARTON, F. ET DELFOSSE, J. M. (1994). *Les langues dans l'Europe de demain*. Paris : Presse de la nouvelle Sorbonne.
- CHELLI, A. (2011). *Rapport aux langues natives et enseignement du français en Algérie*. Paris : Publibook.
- CIA, *The World Fact Book*, consulté le 25/08/2011 sur : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ag.html>
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (2009). *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*. Marseilles : Agone.

- **Commonwealth of Nations (site officiel)**, consulté le 03/10/2010 sur : <http://www.thecommonwealth.org/Internal/191086/142227/members/>
- COOPER, R. (1989). *Language Planning and Social Change*. Cambridge, New York, Melbourne : Cambridge University Press.
- COULMAS, F. (1992). *Language and Economy*. Oxford : Blackwell.
- COULMAS, F. (1998). *The Handbook of Sociolinguistics*. Oxford, Malder, Massachussets : Blackwell Publishers.
- CREESE, A., MARTIN, P. and HORNBERGER, N. H. (eds) (2008). *Encyclopedia of Language and Education*. (2nd ed). Volume 9 : *Ecology of Language*, p. 263-272.
- CRYSTAL, D. (1999). *The Penguin Dictionary of Language*. (2nd ed.) London, New York : Penguin Book.
- CRYSTAL, D. (2003). *English as a Global Language*. (2nd ed.) Cambridge : Cambridge University Press.
- DAVIDSON, K. (2007). "The Nature and Significance of the English as a Global Language", *English Today*, January, 23/1, p. 48-50.
- DERRADJI, Y. (1999). « Vous-avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? », consulté le 05/12/2012 sur : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/derradji.html>
- DE SWAAN, A. (2001). *Words of the World : The Global Language System*. Cambridge, Oxford, Malden : Blackwell Publishers.
- DEVONISH, H. (2003). "Language Advocacy and 'Conquest' Diglossia in the Anglophone Caribbean". In Mair , C. (ed.). *The Politics of English as a World Language*. (p. 157-177). Amsterdam, New York : Rodopi B. V.
- DPAT d'Oran, consulté le 14/02/2011 sur : <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.dpat-oran.dz/files/population.pdf&title=Population%20de%20la%20wilaya%20d%27Oran%20sur%20le%20site%20internet%20de%20la%20DPAT>
- DUCCELLIER, A. et MICHEAU, A. (2000). *Les Pays d'Islam. VII^e-VX^e siècles*. Paris: Hachette.
- DURAND, J-P. Et TENGOUR, H. (1982). *L'Algérie et ses populations*. Bruxelles : Editions Complexes.
- EUROMONITOR INTERNATIONAL (2012). *The Benefits of the English Language for Individuals and Societies. Quantitative Indicators from Algeria, Egypt, Iraq, Jordan, Lebanon, Morocco, Tunisia and Yemen*. London : Euromonitor International LTD.
- FASHOLD, R. (1984). *The Sociolinguistics of Society*. Oxford : Blackwell.

- FERGUSON, P. (1959). "Diglossia", *Words*, vol. 15, p. 325-403.
- FERGUSON, G. (2006). *Language Planning and Education*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- FISHMAN, J. (1989). *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*. Clevedon, England : Multilingual Matters.
- FISHMAN, J. (2003). *Language Expansion and Linguistic Order*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- GALTUNG, J. (1996). *Peace by Peaceful Means : Peace and Conflict, Development and Civilization*. London, New Deli : Sage Publication Inc.
- GASQUET-CYRUS, M. et PETITJEAN, C. (2009). *Le poids des langues : Représentations, contacts, conflits*. Paris : L'Harmattan.
- GOLDZEIGUER, A. (2002). *Aux Origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945*. Paris : La Découverte.
- GRADDOL, D. (1997). *The Future of English*. London : The British Council.
- GRADDOL, D. (2006). *English next*. London : The British Council.
- GRANDGUILLAUME, G. (1986). *Langues et cultures populaires dans l'aire arabo-musulmane*. Paris : As.fr.Arabisants (AFDA), p. 27-33.
- GRANDGUILLAUME, G. (1997) « Arabisation et démagogie en Algérie », *Le Monde Diplomatique*. n°515, février, p. 3.
- GRANDGUILLAUME, G. (2006). « L'arabisation en Algérie des 'ulamâ' à nos jours », Communication au colloque : *Pour une histoire critique et citoyenne. Au-delà des pressions officielles et des lobbies de mémoire*, 20-22 mai, EHESS, Paris.
- GRIN, F. (2001). « English as Economic Value : Facts and Fallacies », *World Englishes*. vol. 20/ n°1, p. 65-78.
- HAUGEN, E. (1959). "Planning for a Standard Language in Norway", *Anthropological Linguistics*. Vol. 1, N°3, p. 8-21.
- HAUGEN, E. (1972). *Ecology of Language*. Stanford, California : Stanford University Press.
- HAUGEN, E. (1987). *Language Planning*. Berlin : Walter de Gruyter.
- HAUGEN, E. (2001). "The Ecology of Language." In Fill, A. and Mühlhäusler, P., (eds). *The Ecolinguistics Reader* (p. 57-66). London : Continuum. [Originally published in : A.S. Dil, ed. 1972. *The Ecology of Language : Essays by Einar Haugen*. Stanford : Stanford University Press.]
- HELLER, M. and MARTIN-JONES, M. (Eds.) (2001). *Voices of Authority : Education and Linguistic Difference*. Westport, CT : Ablex.

- HOVEYDA, F. (1991). *Que Veulent les Arabes?* Paris : First.
- HUGON, P. (2003). *Les Economies en développement à l'heure de la régionalisation*. Paris : Karthala.
- IBN KHALDOUN (1863). *Les Prolégomènes*, Livre 1. Trad. De Slane. Paris : Imprimerie impériale.
- JOURNET, N. (2007). « Réécrire le monde », *Sciences Humaines*, n°189, p.44-55.
- KACHRU, B. (1988). “Standards, codification and sociolinguistic realism : the English language in the outer circle”. In Quirk, R. et Widdowson H. G. (Eds), *English in the world : Teaching and learning the language and literatures* (p.11-30). Cambridge : Cambridge University Press.
- KAPLAN, R. B. et BALDAUF R. B. (2007). “Language Policy Spread”, *Language Problems and Language Planning*. Vol. 31, n°2, p. 107-129.
- KATEB, K. (2005). *Ecole, population et société en Algérie*. Paris : L'Harmattan.
- KEHINDE, A. (2009). “English and the Post-Colonial Writers' Burden : Linguistic Innovations”; In Femi Fatoba's *My Older Father and Other Stories*, *West Africa Review*. Issue 5.
- KISS, J. (2008). “Chinese Language Facebook Launches”, consulté le 24/10/2010 sur : guardian.co.uk
- KRAUSS, M. (1992). “The World Languages in Crisis”, *Language*. n°68, p. 4-10.
- La Banque Mondiale, consulté le 02/10/2010 sur : donnees.banquemondiale.org
- LABOV, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- LACHERAF, M. (1956). « Psychologie d'une conquête », *Cahiers Internationaux*. N°72, p. 89-113.
- LACOST, Y. (2003). *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la Géographie*. Paris : Armand Colin.
- LAMBERT, R. (1999). « A Scaffolding for Language Policy », *International Journal of Sociology of Language*. n°137, p. 3-25.
- LECHEVREL, N. (2010). *Les approches écologiques en linguistique : enquête critique*. Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia.
- Leclerc, J. (2013). *L'Aménagement Linguistique du Monde* : www.tlfq.ulaval.ca/AXL
- LEWIS. *Ethnologue. Languages of the World* (Ed. 2009 et 2013) : <http://www.ethnologue.com>.
- LI, D. (2003). “Between English and Esperanto : What Does it Take to be a World

- Language?”), *International Journal of Language*. Vol. 164 n°1, p. 33-63.
- LIDDICOAT et BRYANT (2000). “Language Planning and Language Ecology : a Current Issue in Language Planning”, *Current Issues in Language Planning*. N°1/3, p. 303-305.
 - LOOS, E. (2007). “Language planning in an Enacted world”, *Language Problems and Language Planning*. n° 31, p. 31-60.
 - LOUBIER, (2006) « *Politiques linguistiques et droit linguistique* », consulté le le 15 juin 2008 sur : http://www.olf.gouv.qc.ca/RESSOURCES/sociolinguistique/amenagement/loubier_2.pdf
 - LYES, S. (2011). « Les chiffres effarant de la fuite des cerveaux algérien vers l'étranger », *TSA*, consulté le 12/09/2011 sur : http://www.tsa-algerie.com/divers/les-chiffres-effarants-de-la-fuite-des-cerveaux-algeriens-vers-l-etranger_15251.html,
 - MACKAY, S. L. and HORNBERGER, N. H. (eds.) (1996). *Sociolinguistics and Language Teaching*. Cambridge : CUP.
 - MacARTHUR, T. (1998). *The English Languages*. Cambridge : Cambridge University Press.
 - MacARTHUR, T. (2005). “Chinese, English, Spanish – and the Rest”, *English Today*. July, n°21/3, p. 55-61.
 - MacCRUM, R., CRAN, W. and MacNEIL, R. (2002). *The Story of English*. London : Penguin Books.
 - MacGARRY, J. and KEATING, M. (2006). *European Integration and the Nationalities Question*. Abingdon et New York : Routledge.
 - MAIR, C. (ed.) (2003). *The Politics of English as a World Language*. Amsterdam, New York : Rodopi B. V.
 - MANSOURI, A. (1991). *Algeria Between Tradition and Modernity : The Question of Language*. Ann Arbor : University Microfilm.
 - MEIERKORD, C. (2006). “Lingua Franca – Past and Present”, *International Journal of Sociology of Language*. Vol 177/1, p. 1-8.
 - MERLE, I. (2005). « Un code pour les indigènes », *L'Histoire*. N° 302, p.44.
 - MESTHRIE, R., SWANN, A., DEUMERT, A. and LEAP, W. (2000). *Introducing Sociolinguistics*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
 - MILROY, J. et MILROY, L. (1999). *Authority in Language. Investigating Standard English*. London : Routledge.

- Ministère des Affaires Etrangères du gouvernement français sur l'Algérie, consulté le 26/09/2001 sur : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/article_imprim.php?id_article=54367
- Ministère de l'Education Nationale de la République algérienne, Programme d'anglais seconde langue étrangère (2005), consulté le 05/12/2013 sur : <http://www.onefd.edu.dz/programme2as/anglais.pdf>
- MODIANO, M. (1999). "Standard English(es) and educational practices for the world's lingua franca", *English Today*. 15/4, p. 3-13.
- MUFWENE, S. (2001). *The Ecology of Language Evolution*. Cambridge, New York, Madrid, Cape Town : Cambridge University Press.
- NELDE, P. H. (1998). "Language Conflict". In Coulmas, F. (ed.). *The Handbook of Sociolinguistics*. Oxford : Blackwell.
- NEWSWEEK. (2005) "Who owns English? Non-native speakers transforming the Global Language", *News Week*. March 7, p. 46-59.
- NORTH, X. (2009). Préface. In Gasquet-Cyrus et Petit-Jean (2009). *Le poids des langues : Dynamiques, représentations, contacts et conflits*. (p. 3-8). Paris : L'Harmattan.
- OAKES, L. (2005). "From Internationalisation to Globalisation". *Language Problems and Language Planning*. Vol. 29/1, p.151-176.
- OIF (site officiel), consulté le 14/10/2011 sur : <http://www.francophonie.org>.
- PECH, M. E. (2010), « Faut-il enseigner le chinois en France », *Le Figaro*, consulté le 02/10/2010 sur : <http://www.lefigaro.fr/actualite.France>
- PENNYCOOK, A. (1998). *English Discourse of Colonialism*. London, New York : Routledge.
- PENNYCOOK, A. (2003). "Beyond Homogeny and Heterogeny : English as a Global Language and a Worldly Language". In MAIR, C. (ed.). *The Politics of English as a World Language* (p. 3-18). Amsterdam, New York : Rodopi B. V.
- PEW RESEARCH CENTER (2011). *The Future of the Global Muslim Population. Projections for 2010-2030*, consulté le 15/03/2014 sur : http://www.euro-muslims.eu/future_global.pdf
- PHILLIPSON, R. (1992). *Linguistic Imperialism*. Oxford, New York : Oxford University Press.
- POOL, (2000). *National Development and Language Diversity*, consulté le 12/04/2010 sur : www.ens.upac.ca
- PREISLER, B. (1999). "Functions and Forms of English in a European EFL

- Country”, In Bex, T. and Watt, R. *Standard English : The Widening Debate* (p. 239-67). London : Routledge.
- QUEFFELEC, A. (2002). *Le Français en Algérie : Lexique et dynamique des langues*. Bruxelles : Editions Duculot.
 - ROCHERIEUX, J. (2001). « L'Évolution de l'Algérie depuis l'indépendance », *Sud/Nord*, n° 14, p. 27-50.
 - RUBIN, J. (1989). How learner strategies can inform language teaching. In Bickley, V. (ed.). *Proceedings of LULTAC*, sponsored by the Institute of Language in Education, Department of Education, Hong Kong.
 - Rubira (2012), P. « *Mascara Algérie de ma jeunesse* », consulté le 12/09/2012 sur : <http://mascara.p-rubira.com/histoire.html>
 - SEBAA, R. (2002). *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*. Oran : Edition Dar el Gharb.
 - SHELTON, A. (2003). “Proto-Indo European Expansion and the International Language Order : A Humanocentric Analysis”, *International Journal of Sociology of Language*. Vol. 164/1, p. 1-32.
 - SIROEN, J. M. (2004). *La régionalisation de l'économie mondiale*. Paris : La Découverte.
 - STEFFENSEN, S. and VAND NASH, J. (eds) (2007). *Language, Ecology and Society : An Introduction to Dialectal Linguistics*, consulté le 05/09/11 sur : <http://www.languageecologysociety.org/main.top/index.php>
 - STORA, B. (1991). *Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954*. Paris : La Découverte.
 - STORA, B. (2004). *Algeria, 1830-2000. A short history*. New York : Cornell University Press.
 - STREVEN, P. (1980). *Teaching English as an International Language*. Oxford: Pergamon Press.
 - TABOURET-KELLER, A. (2008). « Langues en contact : l'expression *contact* comme révélatrice de la dynamique des langues. Persistance et intérêt de la métaphore », *Journal of Language Contact* (Nocolai, R. , Comrie, B. (eds)), THEMA series, n°2, p. 7-18.
 - THOMASON, S. (2001). *Language contact : An introduction*. Washington : Georgetown University Press.
 - TRUCHOT, C. (1994). *L'anglais dans le monde contemporain*. Paris : Le Robert.

- TRYHORN, C. (2008). “Financial Times Group to Launch Chinese Language Title”, consulté le 24/10/2010 sur : guardian.co.uk
- UNdata, consulté le 12/12/2010 sur : data.un.org
- VILLARD, L. (ed) (2008), *Langues dominantes et langues dominées*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- WALTER, H. (2001). *Honni soit qui mal y pense. L'Incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*. Paris : Laffont.
- WEBER, G. (1997). “Top Languages : The World’s 10 Most Influential Languages”, *Language Monthly*. Vol. 3, p. 12-18.
- WESSELING, H. (2009). *Les Empires coloniaux européens, 1815-1919*. Paris : Gallimard.
- *World Internet Usage and Population Statistics*, consulté le 29/10/2010 sur : <http://www.internetworldstats.com/stats.htm>
- XIAOQIONG, H. (2005). “China English at Home and in the World”, *English Today*. July, n°21/3, p. 27-38.

ANNEXES

- Annexe 1 : Les statuts de l'anglais dans le monde (p. 401)
- Annexe 2 : Langues majoritaires et minoritaires dans les espaces officiellement arabophone, francophone et anglophone (p. 402)
- Annexe 3 : Chronologie de l'arabisation en Algérie (p. 405)
- Annexe 4 : Questionnaire utilisé pour l'enquête d'Oran et de Mascara (p. 404)
- Annexe 5 : Les emprunts au français et à l'anglais cités au cours de l'enquête par questionnaire (p. 412)
- Annexe 6 : Transcription des entretiens (p. 414)

ANNEXE 1
Les statuts de l'anglais dans le monde
(source : MacArthur, 1998)

Statuts	Exemples
<p><u>Langue officielle <i>de facto</i></u> L'anglais est la langue officielle et standard. Il co-existe avec d'autres langues ou d'autres variétés linguistiques.</p> <p>L'anglais est la langue officielle dans 27 pays.</p>	<p>En Grande-Bretagne l'anglais est officiel et co-existe avec des dialectes régionaux (« Irish » et « Scots ») et des langues indigènes (« Gaelic », « Welsh », « Cornish »). Aux Etats-Unis, l'anglais co-existe avec des dialectes régionaux, des créoles, des langues indigènes (Hawaïen, Navajo) et les langues des groupes d'immigrés (italien, espagnol)</p>
<p><u>Langue officielle <i>de jure</i></u> L'anglais est la langue officielle et l'anglais standard co-existe avec d'autres variétés ou d'autres langues (indigènes ou des immigrants)</p>	<p>Dans les Caraïbes anglophones, l'anglais standard co-existe avec des créoles basé sur l'anglais.</p> <p>A Belize, l'anglais co-existe avec des créoles basé sur l'anglais, mais également avec l'espagnol et des langues amérindiennes.</p>
<p><u>Langue officielle <i>de jure</i> sans avoir été la langue d'une communauté indigène</u> L'anglais co-existe avec d'autres langues et d'autres créoles ou pidgins.</p>	<p>Au Nigeria, l'anglais a un statut officiel en raison de la colonisation britannique qui implanta l'anglais. Pendant la période postcoloniale, l'anglais acquit le statut de seconde langue ethniquement neutre et socialement acceptable « faute de mieux ».</p>
<p><u>Langue nationale et co-officielle <i>de jure</i></u> L'anglais partage le statut de langue officielle avec d'autres langues.</p>	<p>Au Canada, l'anglais est la langue officielle avec le français et d'autres langues indigènes.</p> <p>Au Cameroun, l'anglais est la langue officielle avec le français.</p>
<p><u>Seconde langue <i>de jure</i></u> L'anglais a un rôle distinctif en tant que seconde langue mais sans pour autant être une langue officielle.</p>	<p>Au Kenya, le swahili est la langue officielle et l'anglais une seconde langue nationale.</p> <p>Au Bangladesh, le bengali est la langue officielle et l'anglais la langue de l'enseignement supérieur.</p>
<p>Langue socialement significative sans statut juridique particulier</p>	<p>Dans les pays scandinaves et aux Pays-Bas l'anglais est majoritairement appris et beaucoup l'utilisent pour des raisons personnelles ou/et professionnelles.</p>
<p>Langue officielle à différents niveaux ou pour des fonctions particulières. L'anglais n'a aucun statut officiel ou juridique distinctif mais il occupe une place importante dans la société.</p>	<p>En Inde, l'anglais a trois rôles <i>de jure</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - langue associée à la langue officielle (l'hindi), - langue nationale, avec l'hindi, le bengali, etc., - langue officielle dans 8 territoires sous le contrôle direct de New Delhi.
<p><u>Langue officielle dans la sphère internationale</u> L'anglais est officiellement la langue de travail dans plusieurs organismes intergouvernementaux.</p>	<p>L'ONU utilise l'anglais comme langue de travail (avec le français, l'arabe, le russe, le mandarin et l'espagnol). Au sein de l'Union Européenne, l'anglais est l'une des deux langues de travail (avec le français) et l'une des langues officielles.</p>

ANNEXE 2

Langues majoritaires et minoritaires dans les espaces officiellement arabophone,
francophone et anglophone
(Source : Leclerc, 2013)

1) Les pays officiellement arabophones

pays	population	langue majoritaire		langues minoritaires principales			
			En % de population	nombre de locuteurs	nombre de langues	En % de population	nombre de locuteurs
Algérie	3480000	arabe dialectal	72	25056000	4	27,4	953520
Arabie Saoudite	2350000	AUCUNE	0	0	2	36,6	860100
Bar-hein	707800	arabe barheini	56	396368	14	42,5	300815
Comores	670000	comorien	96,6	647220	4	3	26800
Djibouti	799000	somali ou issa	61,1	488189	6	38,2	305218
Égypte	78800000	arabe égyptien	66,7	52559600	10	34	26792000
Émirats Arabes Unis	2400000	AUCUNE	0	0	15	98,2	2356800
Irak	2550000	arabe sopotamien	51,3	1308150	8	48,9	12469500
Israël	6700000	hébreu	63	4221000	11	37	2479000
Jordanie	5300000	arabe laventin du sud	55	2915000	4	13,35	715500
Koweït	2300000	arabe du golf	85	1955000	11	15	345000
Liban	4000000	arabe libanais	93,7	3748000	8	14,9	596000
Libye	6100000	arabe libyen	67,5	4117500	14	30,6	186600
Maroc	2900000	arabe marocain	60	2340000	3	40	1560000
Mauritanie	3200000	arabe hassanya	80	2560000	6	16	5120000
Oman	3300000	AUCUNE	0	0	11	91,4	3016200
Somalie	11500000	somali ou issa	72,5	8337500	5	18,8	2162000
Syrie	16700000	arabe laventin du Nord	57,2	9552400	7	18,8	3139600
Tchad	9700000	AUCUNE	0	0	14	49	4753000
Tunisie	10400000	arabe tunisien	92	9568000	4	8	832000
Yémen	18700000	AUCUNE	0	0	7	100	18700000
TOTAUX	189946800			129769927	164		87669653

2) Les pays officiellement francophones

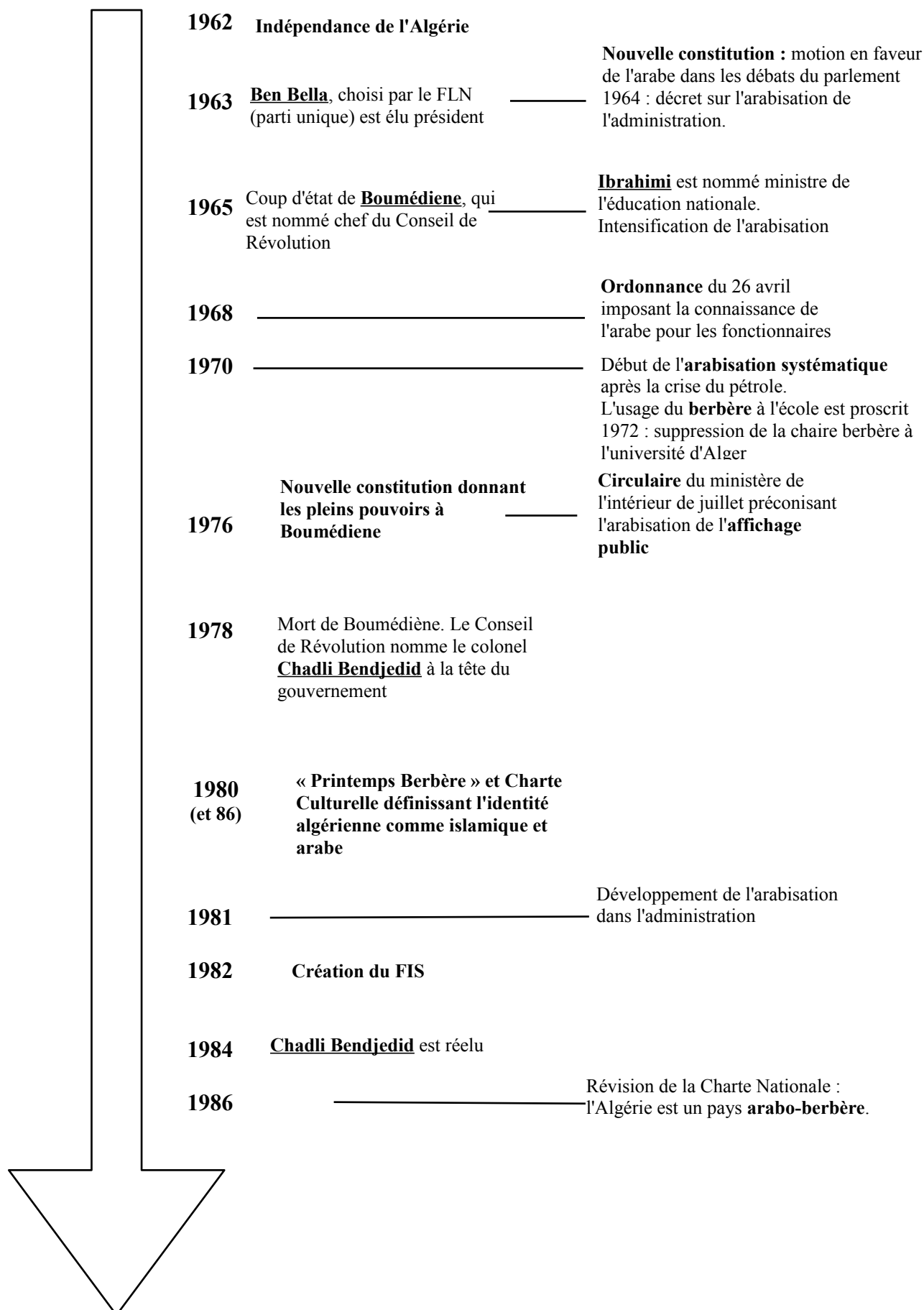
pays	population	langue majoritaire		langues minoritaires principales			
			En % de population	En nombre de locuteurs	nombre de langues	En % de population	en nombre de locuteurs
Belgique	10000000	Néerlandais et français	90	9000000	1	0,69	6900
Bénin	8400000	AUCUNE	0	0	9	59,6	5006400
Burkina Faso	13400000	Mossi ou moor	53	7120000	60	26,3	3564400
Burundi	7800000	Kirundi	98	7644000	0	0	0
Cameroun	16400000	Français	78	12792000	280	22	3608000
Canada	31200000	Anglais	57	17784000	12	43	13416000
Centrafrique	4200000	AUCUNE	0	0	60	100	4200000
Comores	670000	Comorien	96,9	649230	4	100	670000
Congo Brazzaville	4000000	Munukutuba	50,3	2012000	40	47,3	1892000
Côte d'Ivoire	18200000	AUCUNE	0	0	70	100	18200000
Congo Kinshasa	60800000	AUCUNE	0	0	200	100	60800000
Djibouti	799000	somali ou issa	64,1	512159	6	38,2	305218
France	61400000	Français	82	50348000	6	0	0
Gabon	1400000	AUCUNE	0	0	50	100	1400000
Guinée Conakry	9500000	AUCUNE	0	0	30	100	9500000
Guinée Équatoriale	500000	Fang	80	400000	7	17,2	86000
Guyane française	200000	AUCUNE	0	0	25	100	200000
Haïti	8300000	Créole	98	8134000	5	2	166000
Luxembourg	460000	Luxembourgeois	76,3	350980	7	6,8	3128
Madagascar	18000000	Malgache	98	17640000	6	2	360000
Mali	13500000	AUCUNE	0	0	30	100	13500000
Ile Maurice	1200000	Créole mauricien	53	636000	6	40,7	488400
Mayotte	184770	Mahorai ou shimaor	71,3	0	6	28,7	53029
Niger	13500000	AUCUNE	0	0	7	100	13500000
Nouvelle Calédonie	196000	Kanaks	43	131741	3	57	111720
Pondichéry	973829	Tamoul	88,4	860865	8	10	97383
Rwanda	8700000	Kinyarwanda	98	8526000	0	0	0
Sénégal	11700000	AUCUNE	0	0	35	100	11700000
Seychelles	80000	Créole seychellois	95	76000	2	5	4000
Suisse	7200000	Allemand	63,7	40608000	3	27,4	1972800
Tchad	9700000	AUCUNE	0	0	14	100	9700000
Togo	6100000	AUCUNE	0	0	40	100	6100000
Vanuatu	220000	Bichlama (en tant que L2)	0	0	106	100	220000
total	348883599			185224975	1138		180831378

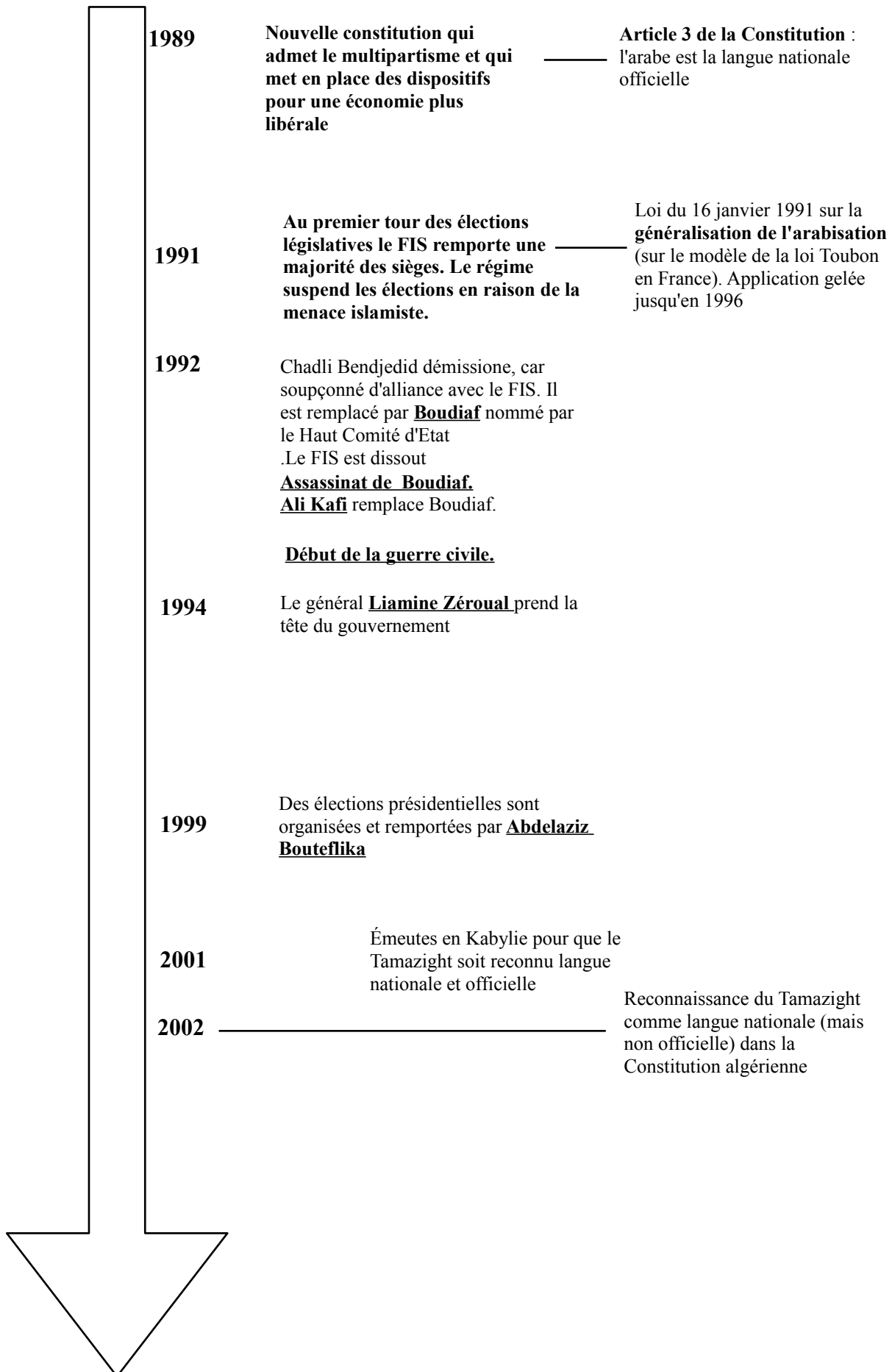
3) Les pays anglophones

pays	population	langue majoritaire			langues minoritaires principales		
			En % de population	En nombre de locuteurs	nombre de langues	En % de population	en nombre de locuteurs
Afrique du Sud	45000000	AUCUNE	0	0	13	100	45000000
Angleterre	59400000	Anglais	94	55836000	10	6	3564000
Antigua et bermuda	73360	Créole anglais	82,4	60448	2	17,2	12618
Anguilla	12000	Créole anglais	90,1	10812	4	4,9	588
Australie	20600000	Anglais	95	19570000	200	5	1030000
Bahamas	325000	Créole bahamien	85	276250	3	11,4	3705000
Barbade	274000	Créole barbadien	89,7	245778	4	10,1	27674
Belize	249183	Espagnol	91	226757	10	9	22426
Bermudes	825000	Anglais bermudien	60	495000	2	39,6	235125
Botswana	1600000	Tswana	71,1	1137600	15	28,5	456000
Cameroun	16400000	Français	78	12792000	281	22	3608000
Caïman	41500	Créole antillais	71,4	29631	1	28,4	11786
Canada	31200000	Anglais	57	312000	12	43	14352000
Dominique	76000	Créole (français)	100	76000	3	0	0
Écosse	5100000	Anglais	98	4998000	2	3,2	163200
États-Unis	281400000	Anglais	82,1	23109400	1	10,7	30109800
Fidji	393354	AUCUNE	0	0	7	100	393354
Pays de Galle	2900000	Anglais	80	2320000	1	18,8	545200
Gambie	1400000	AUCUNE	0	0	10	100	1400000
Ghana	22500000	Akan	44	9900000	70	56	12600000
Grenade	96000	Anglais grenadien	95	91200	3	5	4800
Guam (Ile)	150000	AUCUNE	0	0	6	100	150000
Guyana	865000	Créole guyanais	77	666050	21	21	181650
Hong-Kong	6800000	Cantonais	90	6120000	5	10	680000
Îles Anglo-normandes	150000	Anglais	98	147000	1	1	1500
Inde	100000000	Hindi	50	50000000	1600	50	5000000
Irlande (Rép.)	4200000	Anglais	95	3990000	2	4	168000
Irlande du Nord	1600000	Anglais	88	1408000	2	12	192000
Jamaïque	2700000	Créole jamaïcain	100	2700000			
Kenya	30800000	AUCUNE	0	0	25	100	30800000
Kiribati	94000	Gilbertin	97,2	91368	2	2,3	2162
Liberia	2800000	AUCUNE	0	0	20	100	2800000
Lesotho	2100000	Sotho	96,7	2030700	6	2,7	2800000
Malawi	12800000	AUCUNE	0	0	7	100	12800000
Malte	400800	Maltais	95,4	382363	3	4,5	18036
Malouines (Îles)	2800	Anglais	96	2688	2	4,3	120
Man (Ile)	76315	Anglais	100	76315	0	0	0
Mariannes (Îles)	82500	AUCUNE	0	0	8	100	82500
Marshall (Île)	62239	Marshallais	86,9	54086	4	7,6	4730
Micronésie	107000	AUCUNE	0	0	16	100	107000
Montserrat	4000	Créole anglais	95,4	3816	3	3,9	156
Namibie	1700000	AUCUNE	0	0	15	100	1700000
Nauru	11845	Nauran	54	6396	6	46	5449
Nigeria	130000000	AUCUNE	0	0	8	100	130000000
Niué	2050	Niuéen	91,7	1880	2	8,2	168
Nouvelle Zélande	3500000	Anglais	92	3220000	7	12,9	451500
Ouganda	24500000	AUCUNE	0	0	13	100	24500000
Pakistan	163000000	AUCUNE	0	0	80	100	163000000
Papouasie Nouvelle Guinée	4500000	AUCUNE	0	0	600	100	4500000
Philippines	69900000	AUCUNE	0	0	9	100	69900000
Pondichéry	973829	Tamoul	88,4	860865	7	11,3	110043
Porto rico	3900000	Espagnol	97,6	3808400	3	2,2	85800
Rodrigues	37000	Créole rodriguais	96	35520	3	0,5	185
Rwanda	8700000	Kinyarwanda	98	8526000	0	0	0
Saint Christophe et Nièves	41800	Créole	98	40964	2	12	5016
Saint Vincent et les Grenadins	116394	Créole	98	114066	2	2	2328
Sainte Lucie	172800	Créole (français)	75	129600	2	25	43200
Salomon (Ile)	581318	Langues mélanésiennes	94	546438	3	5	29066
Samoa américaine (Ile)	63000	Samoan	90	56700	1	2	1260
Samoa occidentale (Ile)	187000	Samoan	87	162690	3	11,9	22253
Seychelles	80000	Créole seychellois	95	76000	2	5	4000
Sierra Leone	4900000	AUCUNE	0	0	11	100	4900000
Singapour	4600000	AUCUNE	0	0	9	100	4600000
Swaziland	1100000	Swati	88,5	973500	7	11,1	122100
Tanzanie	34800000	Swahili (comme L2)	93,4	0	15	45,9	34800000
Sainte Hélène	4255	Anglais	100	4255	0	0	0
Tonga (Ile)	119000	Tonguien	98	116620	2	2	2380
Trinité et Tobago	1300000	Anglais trinitadien	94,2	1224600	6	5,6	72800
Tuvalu	11146	Tuvaluan	98	10923	4	2	223
Turk et Caicos	41500	Créole antillais	95,5	39632	1	7,5	3113
Vanuatu	220000	biclarar (en tant que L2)	0	0	120	100	220000
Vierges américaines (Îles)	122600	Créole anglais	56	68656	4	34	41684
Vierges britanniques (Îles)	21270	Créole anglais	60	12762	3	20	12762
Zambie	9800000	AUCUNE	0	0	14	100	9800000
Zimbabwe	14300000	Shona	54,8	7836400	7	24,8	3546400
total	1048966858			227032129	1067		501896434

ANNEXE 3

Chronologie de l'arabisation en Algérie





ANNEXE 4

Questionnaire utilisé pour l'enquête à Oran et Mascara

1. Quelle(s) langue(s) parlez-vous chez vous, en famille?
2. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous quotidiennement (ou presque)?
3. Si vous parlez arabe quotidiennement...
 - pouvez-vous citer trois mots venant du français que l'on utilise couramment dans l'arabe?
 - pouvez-vous citer trois mots venant de l'anglais que l'on utilise couramment dans l'arabe?
4. Pensez-vous qu'il soit préférable de remplacer ces termes par des mots issus de votre propre langue? (entourez votre réponse) oui non
5. D'après vous, est-il important que l'État intervienne sur?

	oui	non
La forme des langues (l'orthographe, le vocabulaire, etc.)		
Le statut des langues dans la sphère nationale		
Le choix des langues étrangères à l'école		

6. Selon vous, quel est le domaine dans lequel on parle l'arabe le plus correct?
7. Quelle(s) langue(s) étrangère(s) maîtrisez-vous?
8. Aimeriez-vous en apprendre une autre? Si oui, Laquelle?
9. Selon vous, est-ce que l'Algérie est un pays plurilingue? (entourez votre réponse)
oui non
10. Pensez-vous qu'il soit positif ou négatif que l'on parle plusieurs langues dans un seul pays?

11. Comment évaluez-vous votre niveau d'anglais (entourez votre réponse) :

très faible faible moyen bon excellent

12. Vous utilisez l'anglais...(entourez votre réponse)

rarement
de temps en temps
souvent
quotidiennement

En quelles occasions?

13. Selon vous, quel(s) est (/sont) les domaines dans lesquels on utilise le plus l'anglais au niveau international?

Êtes-vous proches de ces domaines? oui non

14. En Algérie, quels sont les domaines dans lesquels l'anglais semble progresser :

	Pas du tout	peu	moyennement	beaucoup
Dans le commerce				
Dans la presse écrite				
À l'école				
Entre amis et proches				
Dans les domaines scientifiques				
Au niveau diplomatique				
Dans l'industrie				
À l'université				
À la télé, la radio				
Dans les domaines techniques				
Dans d'autres domaines :				

15. Avez-vous appris l'anglais? oui non

Quelles sont les raisons qui vous encourageraient à l'apprendre ou à améliorer votre anglais

16. Est-ce que votre entourage (famille ou amis proches) vous a encouragé(e) à apprendre l'anglais? oui non ils étaient indifférents
 Pour quelles raisons selon vous?

17. Complétez ces deux phrases en cochant la ou les cases qui correspondent à votre opinion.

Les Américains pourraient apporter des choses positives à l'Algérie au niveau ...		Les Britanniques pourraient apporter des choses positives à l'Algérie au niveau...	
Culturel		Culturel	
Du mode de vie		Du mode de vie	
économique		économique	
social		Social	
scientifique		scientifique	
politique		politique	
éducatif		Educatif	
professionnel		professionnel	
technologique		technologique	
artistique		artistique	
À aucun niveau		À aucun niveau	
Autre(s) :.....		Autre(s) :.....	
.....		
.....		

18. Pour les affirmations suivantes, cocher les cases correspondant à votre propre opinion

	Pas du tout d'accord	Pas vraiment d'accord	d'accord	Tout-à-fait d'accord	Sans opinion
L'anglais est une langue utile au niveau international.					
L'anglais est une langue agréable à entendre.					
L'anglais est une langue riche.					
Il est important de parler anglais pour réussir professionnellement.					
L'anglais est une langue moderne.					
L'anglais est une langue d'expression culturelle.					
L'anglais est la langue maternelle des nouvelles technologies.					

L'anglais est la langue des affaires.					
L'anglais incarne le progrès.					
On a plus de facilité de se faire comprendre à l'étranger lorsque l'on parle anglais.					

19. Selon vous, quels adjectifs qualifient l'arabe, le français et l'anglais? (Cocher la case correspondante).

	arabe	français	anglais	aucune
belle				
internationale				
prestigieuse				
étrangère				
archaïque				
précise				
pauvre				
de la diplomatie				
Peu agréable à entendre				
moderne				
des sciences				
vulgaire				
élégante				
informelle				
utile				

20. Parmi les trois langues, laquelle ou lesquelles vous semble la plus appropriée ou la plus utile pour...

	arabe	français	anglais
voyager			
Parler entre amis, en famille			
Avoir accès à la modernité			
Faire des études supérieures			
Lire des œuvres littéraires			

Utiliser l'Internet			
Travailler à l'étranger			
Participer à des manifestations culturelles			
Avoir accès à la connaissance			
Faire des affaires			
Faire de la politique			
Réussir professionnellement			

Informations personnelles :

homme femme

Age :

Niveau d'étude actuel :

Futur métier :

Ville/pays d'origine :

ANNEXE 5

Les emprunts au français et à l'anglais cités au cours de l'enquête par questionnaire

Au cours de l'enquête par questionnaires, nous avons demandé aux informateurs de citer trois mots français qu'ils utilisaient dans leur langue de tous les jours. Dans les listes ci-dessous figurent les emprunts au français et à l'anglais qui ont été cités. Ils ont été répertoriés en trois catégories. Entre parenthèses, figurent le nombre de fois que les emprunts ont été cités (quand ils ont été mentionnés plus d'une fois).

I. Les emprunts à la langue française

I. 1. Première catégorie d'emprunts : adverbess et adjectifs de la langue courante

normal (15), kif kif (10), normalement (9), sayé (ça y est!) (8), oui (7), parce que (6), jamais (6), toujours (5), c'est bon (5), déjà (3), d'accord (3), direct (3), des fois (3), chouïa (3), ok (2), exactement (2), sur (2), très bien (2), bien sur (2), par exemple (2), sur (2), mais (2), meilleur, bien, alors, tout simplement, surtout, tous les jours, voilà, même, dommage, pourtant, pour faire mieux, malgré tout, arrête, damn

Au total, 119 ont été cités dans cette catégorie dont 36 mots différents.

I. 2. Deuxième catégorie d'emprunts : termes faisant référence à des objets ou réalités concrètes appartenant à la sphère quotidienne

stylo (4), cartable (3), cuisine (3), école (3), télévision (3), toubib (3), caméra (3), Internet (3), taxi (3), banque (2), téléphone (2), guerre (2), week-end (2), table (3), couscous (2), bled (2), énerver (2), tasse, gobelet, ballerine, jetable, mauvais temps, stratégie, diplomatie, fromage, courage, ami, omg, algèbre, banane, tabouret, portemanteau, confiture, marteau, quartier, manteau, veste, loto, ménage, valise, sucre, numéro, camion, moto, mignon, chômeur, casserole, fourchette, misère, portable, jeu, cahier, affichage, fouet, faim, carotte, parlement, courant d'air, congé, coup de pied, fakir, sultane, flexy, nouba, bella, barouita, bala, kasrona, zalamite

Dans cette catégorie d'emprunts, 60 mots différents ont été cités et 96 au total.

I. 3. Troisième catégorie d'emprunts : mots ayant une fonction sociale

merci (15), ça va (11), bonjour (11), salut (6), à demain (2), bisou (2), papa (2), maman (2), ton nom c'est quoi?, Entrez, au revoir, à plus, comment-allez vous?, Comment ça va?, à tout-à-l'heure, bonne nuit, de rien, coucou, je t'aime

Dans cette dernière catégorie 20 mots différents ont été cités et 61 au total.

II. Les emprunts à la langue anglaise

II. 1. Première catégorie d'emprunts : adverbess et adjectifs de la langue courante

ok (39), good (10), yes (10), no (4), because (2), cool (2), as you like, that's right, already, I know, lovely, stop, take, that's all, look, let's, go out, go, sweet and lovely, what, today, never, of course

Dans cette première catégorie, 84 mots ont été cités au total dont 23 différents.

II. 2. Deuxième catégorie d'emprunts : termes faisant référence à des objets ou réalités concrètes appartenant à la sphère quotidienne

week-end (31), fast food (3), sandwich (3), love (2), friend (2), Internet (2), foot (2), e-mail (2), logic, book, mother, cyber café, relax, rap, keep powder, speech, facebook, diplomacy, strategy, mirror, digital, life, morning, behaviour, god, message, clope, mobile, children, wife, car, open, life, computer, chips, job, house, police, buy, boy

Dans cette deuxième catégorie, 78 termes ont été cités par les informateurs dont 19 différents.

II. 3. Troisième catégorie d'emprunts : mots ayant une fonction sociale

bye/by/bye (22), thanks (16), Hi (8), hello (6), thank you (very much) (4), bye bye (3), My god (2), welcome (2), allo (2), good bye, take care, hey, how are you, it doesn't matter, never mind, I joking with you, I'm fine, please, good morning

Dans ce dernier groupe, 78 mots ont été cités parmi lesquels 19 sont différents.

ANNEXE 6

Transcription des entretiens

La totalité des entretiens a été retranscrite en respectant un certain code de retranscription qui figure dans les tableaux ci-dessous.

/	Pause brève
//	Pause de durée moyenne
///	Longue pause
<u>soulignage</u>	Paroles qui se chevauchent
XXX	Passages inaudibles
<i>(italique)</i>	Commentaires sur le déroulement de l'entretien
(?)	Doute sur l'identification du mot
AS (suivi du numéro d'entretien)	L'enquêtrice

Informateurs

Première lettre du prénom suivi du numéro de l'entretien		Première lettre du prénom suivi du numéro de l'entretien	
K1	Karima	W4	Walid
F1	Fatima	A4	Amine
A2	Amel	G5	Gunrwa
E2	Eslam	N5	Nesrine
F3	Fatima	A6	Abdeldjalil
N3	Nouh	P6	Pakaria
H7	Halima	M10	Mohammed
A7	Abdel Ali	M10	Mounir
M7	Mounia	A11	Adama
M8	Mokhtario	S11	Sakou
F8	Fatima	W4	Walid
A8	Alaa	A4	Amine
I11	Issa	G5	Gunrwa

Entretien n°1

Date et lieu de l'entretien : le 13/05/2012, salle de réunion sur le campus de Mascara

Durée de l'entretien (partie enregistrée) : 15 minutes

Interviewées : Karima (F) et Fatima (F), 20 ans, première année de licence d'anglais.

AS 1 : As I told you, I'm studying the English spread in Algeria. I'm studying at Grenoble University and I'm an English teacher as well, and I'm interested in the way the Algerian people think about the English language.

First of all / you, you are studying English, can you tell me the reasons why?

K 1 : First, when I passed my exam, my bac exam, I get, I got the grade seventeen, I was at the XXX at the lycée. Er... When I, when I get it, I / my dream was to be a translator.

AS 1 : All right, yes.

K 1 : It was my dream, it was my obsession. It was a fantaisie (?) because Algeria, XXX (*défaut de prononciation*) the university of Algeria. This is why, I'm little, I'm not a scientific student, I don't, I didn't have another choice, another good choice. That's why I, I thought, er... English was my only, my only choice. That's why I chose it.

AS 1 : Yes. And now, have you changed your mind about...

K 1 : Yes, of course. I have changed it, yes. I'm very surprised about my pronunciation. I, I, I'm surprised about the richness of this language. Because I thought it was a limited language, just for commerce or business. But now, I have totally changed my mind.

AS 1 : Good. And what's your opinion about that? (*en s'adressant à Fatima*).

F 1 : I choose English because, I love it and er... my teach, my former teacher advice me to learn it because he said to me if I /if T learn it it's er... yes good for me and er... I don't know French very well.

(*rires*)

AS 1 : Yes.

F 1 : And er... that's a : and my family encouraged me too. Yes, yes...

AS 1 : Sometimes in France, we think that the Algerian people speak French very well, in administration, in commerce... all the Algerian people speak French. But actually, this is not really true?

F 1 : Yes.

AS 1 : Do you think so?

F 1 et K 1 : Yes.

K 1 : Yes, I think that the Algerian people speak French very, very well. Example of my mother...

AS 1 : Yes, but do you think that...

K 1 : I think that the new generation don't. The new generation don't. Because I think that the generation of the colonization and fifteenth century er... twentieth century speak France, French but now / I don't think so.

AS 1 : So what do you think about the future of the French language in Algeria?

F 1 : It will disappear.

K 1 : Yes.

(*rires*)

AS 1 : It will disappear?

K 1 : Because of the English language.

AS 1 : You think that the English language is going to...

K 1 : Yes, to take her place.

F 1 : Er... the people, er... they tend to the arabic. Yes, they start to love it again.

AS 1 : Yes.

F 1 : Because in our house...

//

AS 1 : On a daily basis, you use English, for your studies, but in your everyday life, do you use the English language, for example if on TV, if, if you watch TV programs or...

F 1 : Yes! (*rires*) All the time.

AS 1 : All the time?

F 1 : Yes.

AS 1 : Are there some channels in English, in Algeria?

K 1 : Yes, yes. But not native speakers who are speaking on these canals. The arab, but, er, muslim English video. I speak, er... I used to speak French, er... English with my friends of university but outside, no. I don't have the opportunity to speak English.

AS 1 : Do you see some domains in the Algerian society in which English is progressing?

K 1 : Er... education.

F 1 : Yes.

AS 1 : Just education?

F 1 : And technology.

K 1 : Technology and science in general. Medecine / and trade.

F 1 : Me too, I think France.

AS 1 : In France we use a lot English in technology, in scientific research.

K 1 : I think that things will be changed, I think that English will be spread to all domains, in Algeria.

AS 1 : Do you think that there is no “struggle” between French and English, on the Algerian soil?

K 1 : I think that struggle is between English and arabic.

AS 1 : English and arabic, yes. So do you think that arabic can be er... an international language?

F 1 : Yes.

K 1 : According, it's, it depends on the Arab people.

AS 1 : Yes, yes of course.

F 1 : But it can. It used to be.

AS 1 : Yes, it used to be so why not... of course.

Now I have a question about, still about English and about your language, in the Arabic language - there is a question about this in the questionnaire – do you use some English words? For example in French, we use “internet”...

K 1 : Déjà, normal.

F 1 : Serviette, la fourchette.

AS 1 : All right. Do you use English words like these in the Arabic language?

K 1 : Maybe we use it but we don't know that, it's...

AS 1 : Right, that's true. Internet / yes. For example, “je dois checker mes mails”, I have to check my mails / we use this. Do you use some expressions like these?

K 1 : No, I don't. I think that just intellectual people are : / use this. Don't ordinary people don't use English. They use French words, we use French words a lot in our ordinary life.

F 1 : In our family, a lot of they : / all of our family use / French.

AS 1 : All right. Now I have a question more about English as a global language. According to you, which are the parts of the world where we speak English the most?

F 1 : At university.

AS 1 : At university / in a domain / Do you think some countries / well, of course in the United-States and in Great Britain they speak English, but as a foreign language, do you know some parts of the world where English is spoken a lot as a foreign language?

F 1 : I think that, er... c'est Dubaï.

AS 1 : Yes, Dubai.

F 1 : The Bangladesh.

K 1 : Egypt.

AS 1 : Egypt.

K 1 : Egypt, I think that they speak English, er...very well.

AS 1 : Yes, that's true. And compared to Algeria? Do you think Algeria will come / to this point?

K 1 : Yes.

AS 1 : Yes... Why do you think English is so successful on the international scene?

K 1 : Er... I have an opinion. Not English language is successful. I think that the people who are behind the English language. I think the Americans who are behind the English language...

F 1 : Yes!

K 1 (*s'adressant à F 1*) : You share my opinion?

F 1 : Yes.

K 1 : Yes. I think that Japan for example, if Japan will be the leader of the web in XXX (twenty-one?) the Japanese will be the : / the predominant in the world. I think that not the English language, the people who make their, the language very successful.

F 1 : And economy, yes.

AS 1 : From the economic point of view : so do you agree with this?

K 1 : Yes.

AS 1 : Do you think that the English, er... if you say that the English speaking people are successful and that's why the English language is successful, but in the international situation of today, we have the Chinese people, Indian people, Arabic people who are becoming more and more successful... do you think English can, er... lose, its influence?

F 1 : Because of the Chinese?

AS 1 : The Chinese or other people that are becoming successful.

F 1 : If they continue in this way, they : / the English will disappear.

AS 1 : It will disappear, yes?

K 1 : Yes.

F 1 : And Chinese will spread, yes.

K 1 : Yes.

Interview n°2

Date et lieu de l'entretien : le 13/05/2012, salle de réunion sur le campus de Mascara

Durée de l'entretien (partie enregistrée) : 12 minutes

Interviewés : Amel (F) et Eslam (M), 20 ans, en première année de licence d'anglais.

AS 2 : What is your name?

A 2 : Amel

AS 2 : Can you spell it please?

A 2 : A M E L

E 2 : Eslam. E S L A M

AS 2 : OK, thank you.

Well, you have filled in the questionnaire earlier. Were there some questions that seemed to you a bit weird?

A 2 : No. They are appropriate.

AS 2 : Appropriate? Thank you. As I told you, I'm doing a research on the English language in Algeria, and that's why I've come here for one week, to interview some students, to know why some have chosen English, what's the future of English in Algeria... So first, of all, can you tell me why you've chosen to study English at university?

A 2 : Can I start?

E 2 : Yes. Ladies first.

A 2 : Thank you. I think that, er... from the beginning I really love English as a / a mean of communication and er... and something like that but when I get deep on it I think, er... it would be good for my career and // I think it will be good career in Algeria / if English spread in Algeria it will be good.

AS 2 : It will be good... In the future, do you want to be an English teacher or...

A 2 : Actually I want to be a translator.

AS 2 : A translator.

E 2 : Actually, I didn't choose the English language.

AS 2 : Ha! You didn't choose it. So why?

E 2 : I chose German but er... my level of German is good / better than English. But unfortunately they give me to...

AS 2 : You had to study English?

E 2 : Yes.

AS 2 : And in the future, you don't have the possibility to come back to German studies?

E 2 : No. But I really like English too.

AS 2 : All right. Good. So, in the future, how will you use the English language? Do you think it will be important in your career?

E 2 : Yes. English is very important for your career because, er / I found it really / really good for me.

AS 2 : What job do you want to do later?

E 2 : XXX idea.

AS 2 : Do you want to keep it for yourself?

E 2 : I don't know yet.

AS 2 : Well, you have the time to think about it.

E 2 : Yes, time to take.

AS 2 : Yes of course. Well, what do you think about the future of English in your country? Do you think it's progressing? Do you think it's ...

A 2 : Yes. I think it's really going to progress. I think that, er / our generation is, er / listening to English songs and movies in English. I think that we really help / XXX progressing English.

AS 2 (*en s'adressant à E 2*) : Do you agree with this?

E 2 : Yes because / actually I do that. I watch English movies and songs of American... / I like it / and all the, / the teens like it.

AS 2 : All the teens like it? Because the people who don't study English at university, maybe they don't watch films in English, but actually they do?

A 2 : yes.

E 2 : yes.

A 2 : Now, as are in this field, in this domain, they have to. They need to progress their level.

E 2 : For the English language has become the global language.

AS 2 : Yes, the global language...

E 2 : And all over the world.

A 2 : That helps.

AS 2 : That helps a lot.

A 2 : Yes

//

AS 2 : In France, you know, when you study Algeria, all the people told us that the French language was widely spoken in your country. In administration, in banks for example, at university...

E 2 : Yes.

AS 2 : Is it still true?

E 2 : Here in Mascara, it is not true.

AS 2 : No. Here of course it's not true. Because, er... most of XXX speak Arabic.

A 2 : But they still, er... kind of few words, that we use in our language. It's still.

AS 2 : It's still there?

A 2 et E 2 : Yes.

A 2 : And it can't, it can't disappear.

AS 2 : It can't disappear totally...

A 2 et E 2 : yes.

AS 2 : By the way, are there some English words that you use / for example... / in your everyday life? For example, in French we have « Internet », « week-end »...

A 2 : We have some words, yes.

AS 2 : So, in English, which words do you have?

E 2 : It's hard. I don't know.

AS 2 : You don't know? For example, as I told your friends earlier, sometimes in French we say « je vais *checker* mes mails », I have to check my mails, « check » is an English words but we use it in French. So have some English words like this?

A 2 : No, No / I think all the words we use like this are French.

E 2 : Yes, French XXX.

A 2 : XXX some in English words in our language.

AS 2 : All right. Do you see some domains in which the English language is progressing in Algeria?

A 2 : In teaching

E 2 : I XXX in teaching and education.

AS 2 : Education...

E 2 : Yes, education, a lot.

AS 2 : Have you some English lesson at school?

A 2 et E 2 : No.

A 2 : Not in primary, in (fundamental school?)

AS 2 : So you started learning English at school and then you continue.

A 2 et E 2 : Yes.

AS 2 : There's a theory about Algeria, that says that the French language can be a barrier to the spread of English // because French is, / is so strong in Algeria that English can't / spread. Do you agree with this or not?

A 2 et E 2 : No, no.

AS 2 : No / you don't think so?

///

AS 2 : Are there parts in Algeria where we speak English more than the other regions? For example, in the North, do we speak English more than in the South?

E 2 : No. I heard English just at, at university.

AS 2 : All right, just at university / Well, I think this is all I wanted to ask you...

E 2 : Yes, you're welcome.

AS 2 : Ho! Just about English as a global language. Do you :... have you got an idea, an opinion, about why English is so important today?

E 2 : Yes, because it became international and, and everybody use it. I think that the / the people get to know the, this language more. And they / they even continue on (XXX our chain?), on TV. XXX

AS 2 : The cultural force of English is very important?

A 2 et E 2 : Yes.

E 2 : And it's easy to, to learn English.

AS 2 : It's easy to learn English, that's right?

E 2 : Because I / I studied French from primary school. And when I studied English, I found it easy, easier than / than French.

AS 2 : So of course your level of English is better than in French.

E 2 et A 2 : Yes.

AS 2 : Do you use / do you travel sometimes, abroad? Do you go in foreign countries?

No?

E 2 : No. No. Just on facebook.

AS 2 : So you use English on the Internet?

E 2 : Yes, in chatting.

AS 2 : Chatting... we all do that. We « chat » in English.

(un peu de bafouillages sur cette question) Do you think English can lose it's influence? Its importance?

///

when we say that the chinese people are becoming...

E 2 : No, no, no.

A 2 : English will stay...

E 2 : It's a XXX language.

A 2 : forever.

E 2 : yes, forever.

(rises)

AS 2 : And what about the arabic language?

A 2 : we use it.

AS 2 : yes / and abroad... / do you think it can be an international language?

A 2 : I think that we will be glad to use our mother tongue, arabic, but I think, in abroad, er / not / not so much people can uderstand it.

E 2 : It's impossible. It's impossible for arabic to become global. Because here in Algeria we don't use arabic, so in abroad...

AS 2 : Just to finish, in few words, can you tell me why you like English? Or what you prefer in English?

A 2 : I think, er... what I like in English is heu / it's easy to express myself through English. I think in arabic too, but / I think, in English, it's good.

AS 2 : All right. Well, I don't have any questions. Thank you very much

...

Interview 3

Date et lieu de l'entretien : le 13/05/2012, salle de réunion du campus de Mascara

Durée de l'entretien (partie enregistrée) : 16 minutes

Interviewés : Fatima, 21 ans et Nouh (M), 20 ans en première année de licence d'anglais.

AS 3 : What is your name?

F 3 : Fatima.

AS 3 : Can you spell it for me.

F 3 : Yes. F A T E M A

N 3 : Nouh. N O U H

AS 3 : How old are you?

F 3 : 21.

N 3 : 20.

AS 3 : This is your first year at university / in English.

F 3 : Yes.

AS 3 : Why have you chosen to study English at university?

F 3 : Because I love it. I love English language.

AS 3 : Do you like the sounds, or the culture...?

F 3 : I like sound, er... / when someone speak English / I like this language.

AS 3 : All right.

F 3 : And I feel, I feel /// comfortable with English.

AS 3 : Ok.

N 3 : XXX I chose English language because, er / it's an international language. It's an obligation to, to // to learn English in order to speak. Because English is / in all, all the domains. In industry, in education, in teaching, in career, in, in politic, in politics. So that I : chose, I chose to learn English. And I love it. I love the sound of English.

AS 3 : Yes, you love the sounds of English as well. In the future, how will you use the English language? In your future job for example? What do you want to do?

F 3 : Translator

N 3 : Translator

AS 3 : Not an English teacher?

F 3 : No.

AS 3 : You don't like teaching.

F 3 : I don't like teaching.

AS 3 : The topic of my study, as I told you, is about the future of English in Algeria. What do you think about this? Do you think it has a great future?

F 3 : Maybe.

AS 3 : Maybe? Do you think it's going to develop?

F 3 : Yes. Yes maybe the English language, er... / the XXX English will be global, language, and Algeria will be obliga // obligatory to : to introduce this language. At er..., for example, at er... / trade and er... / business.

AS 3 : Yes. So you think that as the country, as Algeria will be modernizing / the people will learn English?

N 3 : What it's got, er... English, doesn't have, er... a : future in Algeria. A big future / because as you know that French has a : colonized aspect, so we are only speak French in our daily life we speak it, in our administration. If you, if you go to take / I don't know, many paper are in French.

F 3 : The internet

N 3 : The internet in French. When we use Internet, we use it in French, we cannot use English because we are familiar with it.

AS 3 : Yes. Because your friends are in France... (?)

N 3 : Yes, it's their first language. But I speak in our daily life, because in Algerian family, they speak French as a daily language, in the daily life. So that er... in some domains, English has er... some big future for example in industry and business. For example, the company Somatrac, do you know Somatrac?

AS 3 : Yes.

N 3 : For example in XXX they, they / have a XXX because all the industries are from America or British. Even if they are not from America or British, they would to speak English.

AS 3 : Are there some French companies in Algeria?

N 3 : Yes. There is here in Mascara. There is Lafarge.

AS 3 : And of course they speak French?

N 3 : They speak French in the company.

AS 3 : Do you think there's going to be more English speaking companies in Algeria than French ones?

N 3 : No, I don't think so. There is a lot / I think that Chinese companies...

AS 3 : Chinese! That raises the question about the Chinese language...

N 3 : XXX Chinese companies are, er... concurrents of all...

AS 3 : Yes. But maybe they use English, the Chinese use English.

N 3 : The Chinese use English. They use English because...

F 3 : Not very well.

AS 3 : Yes!

(rises)

AS 3 : Chinese English can be particular.

N 3 : Beacause, the chinese / they have to use the English language.
Because they don't speak our first language and the chinese language is er...
XXX

AS 3 : Yes, nobody can speak chinese.

N 3 : Nobody can speak chinese.

AS 3 : In France, there are more and more people learning Chinese but it's still a minority. We learn English first. And you, do you start learning English in primary school?

N 3 : No.

F 3 : No, in the middle school.

AS 3 : So how many hours of English lesson are there per week?

F 3 : 6 years.

N 3 : 8

F 3 : Yes, 8 years.

AS 3 : Compared with the French language, is there the same amount of hours?

N 3 : No. We start learning French since, er... primary school. The third year of primary school, the fourth year.

F 3 : Yes, the fourth year.

AS 3 : Until the...

N 3 : And the / the new system of education, they start the Engli, er... the French language since the second year.

AS 3 : The second year in primary school?

F 3 et N 3 : Yes.

AS 3 : Why do you think the government in Algeria don't introduce English sooner, at school?

///

N 3 : I don't know.

AS 3 : That is to say, in Algeria, you learn French very soon, in second year, why do you think the government doesn't decide to do the same with English?

N 3 (*à voix basse*) : Because they are, they have a francophone mentality.

AS 3 : They have...?

N 3 (*plus fort*) : A francophone mentality. Because they are, they have / our / I don't know / our government they are familiar with the English government, er... the French government. They : / most of them speak French / as well. XXX our ministers, they... / even don't speak arabic words.

AS 3 : All right.

N 3 : They speak French very well.

AS 3 : Do you think it will be a good idea to learn English when / when you're young?

E 3 et N 3 : Yes, yes.

F 3 : It is better to learn English all the time. Because English became a : global language and it is a...

N 3 : Yes, for... XXX, for the English language / for English, the first language, for English in the primary schools, in the big countries, like Oran or Alger, the : / pupils have the, the : / choice...

AS 3 : The choice between French and English... (?)

N 3 : French and English.

AS 3 : In the big cities?

N 3 : Just in the big cities like XXX four cities, Oran, Alger, Constantine and Hanabah. But er... in the small countries like Mascara, they, they don't have the choice.

AS 3 : They have to learn French.

N 3 : They have to learn French, yes.

AS 3 : Have you got the possibility to take English lessons, outside / outside school? You see, in France, for example, we have private schools where you can...

F 3 : Yes, yes, you can / XXX

N 3 : Here you have a private a school in Mascara. But they : didn't give much information. They are / XXX. I tried to study English in private school, but...

AS 3 : Right.

///

According to you / if we go back to English as a global language / in which domains do we use the most English?

///

In science, in technology, or / I don't know...

N 3 : In all domains.

AS 3 : In all domains / without exception?

N 3 : Without exception.

AS 3 : Are you used to traveling outside Algeria?

F 3 : No.

N 3 : Yes. To : / to : / for me, to Saudi Arabia.

AS 3 : Yes, so you speak arabic.

N 3 : Yes.

AS 3 : Of course. But they speak English very well there?

///

AS 3 : Do they speak English very well in Saudi Arabia?

N 3 : Ho! Yes. They speak English very well. They have to learn English from the : / early level, from primary school I think.

AS 3 : Right. So they are good English speakers.

N 3 : But mostly / the most Arab, the most Africa, like Morroco, Tunisia, Algeria / they speak French. They speak French more than English. For example, in you go to, to : / to Tunisia, in their daily life, they / they didn't use much Arabic. They...

AS 3 : Ha! Ok

N 3 : French.

AS 3 : So it's quite different from here actually. Because they use French more than here.

N 3 : But I don't know. Here in Algeria we speak / arabic, a mix of French and Arabic, for example we say « stylo ».

AS 3 : Vous dites?

N 3 : un stylo, un stylo / un cartable

AS 3 : Ok

N 3 : Er... la table. They are common words take, taken from French, from the French language. And we use it in our daily / daily life.

AS 3 : Your parents, and your grand parents, do they speak French very well?

N 3 : My grand parents.

AS 3 : Your grand parents. My grand parents / they : / they even read the newsp / the French newspaper.

F 3 : My father / my father speak French / more than Arabic.

AS 3 : Ha! Right.

F 3 : Because, er... he is, he is raised outside of Algeria // and traveled there, he come to Algeria // he forgot it XXX. When he speak Arabic, he said to me ...

N 3 : Here in Algeria, there is a mentality, that er... if you speak French, you are modernized.

F 3 : Yes!

(*rires*)

N 3 : You speak a modernized language.

AS 3 : But don't you think that the English language represents more modernity than the French language?

F 3 : Yes.

N 3 : Yes, I think that.

AS 3 : But there's still this thought, here in Algeria that...

N 3 : Yes there's still this thought that ... XXX.

AS 3 : Yes, it's weird.

N 3 : I think French language, especially in Africa, is spread in, in colony in Africa.

AS 3 : This is the reason.

N 3 : For example. Except, for / Egypt.

AS 3 : Egypt?

N 3 : They didn't speak French.

AS 3 : No. They speak more...

F 3 : They speak more English than French.

AS 3 : Yes. I was in Egypt three years ago and they spoke English very well. A bit French.

N 3 : A bit French ... (?)

AS 3 : A bit French because in hotels, in touristic places, they have to speak several languages.

N 3 : But just some words / for visitors.

AS 3 : Yes, that's right.

Do you have some members of your family that live abroad, in France?

N 3 : Yes, I have, in Nîmes.

AS 3 : In the South of France.

N 3 : And /// Toulouse. They speak French and Arabic XXX when / when you, you talk to them, they understand you.

AS 3 : Yes, because they grew up in France, in French, they first language is French.

N 3 : Yes. // I think, er... I think / the second language in France is English?

AS 3 : There is no (*official*) second language in France. English is the first foreign language that we study at school, but, from / from a demographic point of view, I'm not sure that English is the second language. Arabic is also widely spoken. There are many people coming from Tunisia, Morocco, Algeria / so / many people keep their language / in family. There are many arabic speaking people but also other European languages coming from the border countries

N 3 : Right.

AS 3 : Just to finish, can you tell me what do you prefer in the English language?

N 3 : What I prefer...the sound.

AS 3 : The sound or do you : / the culture, the literature, history...

N 3 : I like / I prefer / with the English language we XXX

F 3 : yes we SHARE...

N 3 : Because, as muslim we don't know : the culture of / because / the English language / we cannot accept the culture. When we hear English language, for example the news, XXX, a good sound /XXX

AS 3 : Ok. Thank you very much.

Date et lieu de l'entretien : le 13/05/2012, dans un amphithéâtre de l'université de Mascara

Durée (partie enregistrée) : 15 minutes

Interviewés : Walid (M) 23 ans et Amine (M) 22 ans, troisième année de licence de français (avant la réforme LMD)

Présentation

Début de l'entretien : Questions et réponses sur mon travail de recherche.

AS 4 : Que pouvez-vous me dire sur les langues étrangères, de façon générale? Et quelles sont celles qu'on parle en Algérie?

W 4 : Pour les langues étrangères en Algérie, on trouve le français comme deuxième langue, presque la première langue. C'est, c'est la première langue étrangère de façon générale, mais, mais si on prend les gens d'Alger, rarement ils parlent l'arabe.

AS 4 : Ha! Ils parlent plus français à Alger?

A 4 : Alger, Tizi Ouzou / ils parlent couramment français.

AS 4 : A Mascara, j'ai remarqué que couramment on parle plus arabe / Vous pensez que c'est dû à quoi?

A 4 : On parle toujours le français mélangé à l'arabe.

W 4 : C'est un peu : à cause / des causes historiques. C'est en : considération / de l'emplacement géographique de la France. Une fois qu'elle s'est située dans les grandes villes surtout, Oran, Alger, Annaba, Constantine, et cetera. Déjà ici, il y en avait pas beaucoup. Surtout les gens qui parlent beaucoup le français, c'est les vieux ceux qui ont assisté à : la colonisation française.

AS 4 : Vous avez choisi de faire des études en français, car vous aviez déjà un pied dedans ou pour une autre raison?

W 4 : Déjà mon choix c'était, je pense que c'était : / soit l'anglais soit le français en premier.

AS 4 : Ha! oui. A une époque je crois qu'il y avait une réforme, à un moment, où vous pouviez choisir, où vous aviez la possibilité...

A 4 : Non, non. (*un mot en arabe*) le français obligatoire. La quatrième année... XXX.

(Échanges en arabe entre les deux enquêtés)

W 4 : Heu... ça dépend des : des : des / surtout des notes. Parce que moi j'avais : des super notes en français / et vu qu'en anglais j'avais un peu / moyennement...

AS 4 : Du coup on vous a orienté dans le français.

W 4 : Voilà. Pour moi j'ai choisi le français. Bon en première langue j'ai pas choisi français, j'ai choisi traduction.

AS 4 : Ouai...

W 4 : J'ai pas eu la moyenne / pour atteindre le but. Mais : ils m'ont / ils m'ont donné le français / pour, heu... / comme une branche.

AS 4 : D'accord. Mais du coup ça vous a réussi pour l'instant. C'est vrai, troisième année, c'est bien.

W 4 : On peut dire que les choses c'est parce que je suis un peu trop fainéant.

AS 4 : Oui? (*rires*)

W 4 : Pour le français...

A 4 : Pour la littérature. Parce qu'il y a deux branches. C'est pas deux branches mais / le LMD et le classique. On est (resté?) dans le classique, le système, le système arabe.

AS 4 : Ha! Oui, la réforme LMD, Licence, Master / doctorat.

W 4 : Licence, master, doctorat.

A 4 : C'est pas la même chose. Alors que celui de licence, master, doctorat, heu..., heu... ils étudient le français / comme une langue spécifique.

W 4 : Un peu spécifique.

A 4 : De communication, alors que nous on étudie la littérature française.

AS 4 : D'accord.

A 4 : De façon générale.

W 4 : Et la langue elle-même.

AS 4 : Et la langue en elle-même. La grammaire, la linguistique...

W 4 : Grammaire, linguistique...

AS 4 : D'accord.

W 4 : Pour l'anglais : / bon / j'étais toujours...

A 4 : Oui, l'anglais ça, ça fascine.

AS 4 : C'est facile?

A 4 : Ça fascine, c'est fascinant.

AS 4 : Ha! Ça fascine!

W 4 : Parce qu'on voit le box office, heu... quotidien, heu... de notre temps, c'est le box office américain qui : / Alors, il y a des fois, si on prend l'exemple des téléchargements, s'il y a une version différente ou déjà, toujours en version originale, alors heu...

AS 4 : On est forcé de s'y mettre.

W 4 : Voilà. Alors il me rappelle une citation d'Adolphe Hitler qui a dit que le français c'est la langue de la femme, l'anglais c'est la langue des pensées et l'allemand c'est la langue de la guerre.

AS 4 : (*rires*) c'est peut être un peu ça.

W 4 : Oui, c'est un peu ça.

AS 4 : Est-ce-que vous pensez qu'il y a de plus en plus de gens malgré tout qui apprennent l'anglais en Algérie?

A 4 : Oui, parce que ça fait six ans, six ans et demi qu'on fait licence d'anglais et XXX. Y a la / l'Amérique.

AS 4 : Et vous vous aimeriez aller dans ce sens? Apprendre un peu plus?

W 4 : Bien sur. Bien sur. Heu... même on opte pour d'autres langues, parce que l'anglais c'est une langue internationale maintenant, on parle anglais dans tout le monde. Par exemple, heu... l'Asie / l'Amérique latine, vous pouvez utiliser l'anglais comme une langue que l'on comprend, alors que le français c'est un peu...
//

AS 4 : C'est plus restreint?

W 4 : L'Europe, l'Europe, le Québec.

A 4 : Oui, en Bulgarie.

AS 4 : France, dans certains pays Africains et Québec, oui. Après même en Europe on ne parle pas français partout.

W 4 : L'anglais c'est la langue internationale, c'est la première langue.

AS 4 : Et vous avez la possibilité à la fac de vous inscrire à des cours d'anglais? En option?

W 4 : Non, il faut faire / finir avant sa licence qu'on a choisi. Quand...

AS : Même en option?

A 4 : Non, il y a des écoles privées.

AS 4 : Des écoles privées...

A 4 : Mais pas ...

W 4 : Soit des écoles privées, soit :... on attend de finir notre licence.

A 4 : Et faire une deuxième licence. C'est un peu une perte de temps. C'est long.

AS 4 : Et vous avez eu des cours d'anglais à l'école, qui ont commencé à partir du collège, c'est ça?

W 4 : Non, heu... à la moyenne.

AS 4 : Ha! d'accord, à la primaire donc.

W 4 : Oui, parce que nous on a : heu... six ans à la primaire, trois ans qui est maintenant quatre ans à la moyenne et trois ans du lycée. Alors on commence dès la moyenne, à peu près la huitième année.

A 4 : Cinq ans. Cinq ans.

W 4 : Cinq ans d'anglais.

AS 4 : Et alors au bout des cinq ans, votre niveau, comment vous l'évaluez?

W 4 : XXX musique, XXX on s'est amélioré un peu, on avait une idée générale, un peu. On entendait : / des : des chansons // Déjà quand on avait des paroles qu'on savait pas ce que ça voulais dire mais après, après avoir appris l'anglais : / ça s'est quand même amélioré un peu.

//

AS 4 : Dans quels domaines l'anglais paraît progresser un peu en Algérie? Est-ce-qu'il y a des domaines par exemple comme la musique, les médias?

W 4 : C'est, c'est surtout ça. La musique, les médias, parce que la plupart des : // autres domaines on utilise le français.

AS 4 : D'accord.

W 4 : Si on va Alger, maintenant ils parlent anglais courant. Maintenant l'opportunité c'est pas d'apprendre le français chez eux, c'est d'apprendre l'anglais, de le parler couramment, parce que le français c'est, c'est de l'histoire ancienne (*rires*).

AS : C'est acquis.

XXX

AS 4 : On dit souvent, quand on étudie un peu l'histoire de l'Algérie, des langues en Algérie, il y a des sociolinguistes qui disent que l'anglais a du mal à s'implanter en Algérie à cause du français. Est-ce-que c'est vrai ou pas?

W 4 : Oui c'est vrai. C'est, heu... on peut dire, heu ...

A 4 : Mais avec le temps ça va changer.

W 4 : Avec le temps l'Algérie s'est ouvert au monde. Comme moi, j'ai : j'ai :, j'ai un festival à y assister chaque année, c'est la bande dessinée, alors il y a des BDéistes du monde entier, alors forcément les conférences doivent être en anglais / pour qu'elles soient, heu...

AS 4 : Pour qu'elles soient comprises par tout le monde...

W 4 : Oui. Le cinéma, la musique.

AS 4 : Si vous deviez mettre des images derrière le français et l'anglais...
Qu'est-ce-que ça vous évoque? Le français vous évoque plutôt quoi?

A 4 : C'est délicat.

AS 4 : C'est délicat?

W 4 : Le français, quand on : / quand on parle de français, moi j'ai / j'ai / j'ai à l'idée : / l'époque du moyen-âge.

AS 4 : Oui...

W 4 : Et des couples de danseurs, la danse des cygnes (*ou signes?*)

AS 4 : La danse des cygnes?

W 4 : La danse des cygnes, vous connaissez : / la danse qui est charmante, délicate.

AS 4 : Ha! D'accord.

W 4 : Raffinée. Pour l'anglais, c'est XXX, c'est le nouveau monde.

AS 4 : C'est le nouveau monde.

W 4 : Pour moi c'est toujours le cinéma. Soit le cinéma soit la musique.

AS 4 : Est-ce-que vous pensez que le français va tendre / que sa présence va tendre à diminuer en Algérie?

A 4 : Je pense que ça va changer.

AS 4 : Ça va changer?

W 4 : Oui, pour nous, la / la : la génération d'aujourd'hui, on a : / un sentiment que le français progresse si on prend un vieux qui a assisté à la colonisation, on va dire que, ça se dégrade.

AS 4 : Ha! Oui...

W 4 : Que le français disparaît.

A 4 : XXX il n'y a ni français ni anglais comme nouvelle langue. Il y a une nouvelle langue algérienne qui ...

W 4 : Ça existe dans tous les pays, le dialecte qui...

A 4 : Il y a le dialecte, français, anglais et même espagnol.

W 4 : Oui, on utilise les trois.

A 4 : Et même le : / le : / l'ottomane, le turc / vu qu'en Algérie...
Même, même, heu... Amez, heu... Am / berbère.

W 4 : Amazigh.

A 4 : L'anglais, il est utilisé, à cause du : / c'est la majorité, aime le football. Déjà qu'on est à peu près avec l'Italie et l'Espagne, (*mots en arabe*), on a toujours le : / cet amour pour heu... l'espagnol et :/ le français.

AS 4 : Oui parce que du coup c'est plus concret, c'est plus direct?

W 4 : Oui c'est ça.

A 4 : XXX

(*rires*)

AS 4 : Et pour finir, l'arabe dans tout ça, vous pensez que ça peut être une langue internationale aussi?

W 4 : Ça a été déjà.

AS 4 : Ça a été.

W 4 : Mais maintenant. Par exemple l'Espagne, les Arabes sont vécus en Espagne, pendant des siècles, sept siècles je pense / alors que maintenant il n'y a aucun Espagnol qui parle l'arabe.

AS 4 : Oui c'est vrai.

W 4 : Alors c'est, c'est terminé avec cette langue.

AS 4 : C'est terminé, fini?

W 4 : Fini. Alors que dans le côté religieux, on parle le, l'arabe / l'arabe classique.

AS 4 : Oui.

W 4 : Ha! On sait toujours pas. Si on voit le, le : / (*mots en arabe*) comment on dit déjà?

A 4 : Les pays de Golf.

W 4 : Les pays de Golf / et leur évolution qui fascine tout le monde. Le Qatar / ils font entendre leur voix : mondialement. Si on voit la publicité qu'ils ont mis dans le : le maillot de : Barcelone, ça a créé une grande polémique.

AS 4 : C'est quel pays qui a racheté le club de foot de Paris?

W 4 : Heu... c'est / c'est un Saoude

A 4 : Qatar. Qatar

AS 4 : Oui, il me semble que c'est ça. Ça peut fasciner aussi!

W 4 : Oui.

A 4 : Oui, c'est l'argent.

AS 4 : Ça commence toujours par là.

W 4 : C'est sur qu'ils n'ont : aucun contact entre eux. Si on prend l'exemple d'Algérie France, il n'y a pas de contact entre Qatar et la France.

AS 4 : Ha! Oui, mais peut-être que...

A 4 : Et si on a de l'argent on peut tout faire.

W 4 : Oui.

AS 4 : Alors quelle serait la force de l'anglais face à tout cela? Pourquoi les gens sont fascinés mise à part la culture / comment ça se fait que c'est devenu une langue si importante?

W 4 : Parce que l'Amérique c'est la : la première puissance dans le monde. C'est une nouvelle civilisation.

A 4 : C'est une nouvelle / civilisation : récente.

AS 4 : Donc ça tient plus à l'innovation qu'à l'argent finalement? Parce que les pays arabes sont riches aussi?

A 4 : Oui.

W 4 : Oui, et XXX s'est imposé. Sa langue aussi s'est imposée, bien sur. Si on veut communiquer avec quelqu'un plus fort que nous on va pas, on va pas utiliser notre langue hein!

AS 4 : Oui, c'est vrai.

Interview 5

Date et lieu de l'entretien : le 13/05/2012, un amphithéâtre de l'université de Mascara

Durée de l'entretien (partie enregistrée) : 12 minutes

Interviewés : Gunrwa (F), 21 ans et Nesrine (F), 21 ans, en troisième année de licence de français (avant la réforme LMD)

Présentation de l'enquête et du déroulement de l'interview

AS 5 : Le but de mon enquête est de recueillir vos idées, vos impressions sur ce qu'il se passe en Algérie au niveau des langues étrangères. Alors quelles sont les langues que l'on parle en Algérie, de façon générale?

G 5 : On parle le français, on parle l'anglais, on parle l'arabe heu... classique, on parle l'arabe dialectal. Même il y a aussi ici une minorité à l'université qui parle heu... le dialecte, leur dialecte / même on trouve l'espagnol.

AS 5 : L'espagnol aussi...

G 5 : Un peu.

AS 5 : Alors qu'elles sont les langues qui sont considérées comme étrangères du coup?

G 5 : Heu... français et anglais bien sur.

AS 5 : Français anglais. / Alors vous, vous avez choisi d'étudier le français, pour quelles raisons principales?

G 5 : Moi personnellement, je suis : / passionnée par cette langue.

AS 5 : Oui.

G 5 : Et j'ai de la famille francophone et ils parlent français. Mon grand-père à l'âge de quatre-vingt-un ans, heu... il lit le journal en français.

AS 5 : Il lit le journal en français! Est-ce-que vous avez de la famille en France ou dans un pays francophone?

G 5 : Des amis.

AS 5 : Des amis?

G 5 : Oui.

AS 5 (*en s'adressant à N 5*) : Et pour toi, quelles étaient les raisons principales?

N 5 : Moi personnellement, j'aime la langue anglaise, et la langue française, mais heu... j'essaie toujours heu... BON / c'est heu...c'est mon père qui m'a poussé de faire français, pour faire la diversité, pour faire la différence, parce que j'ai des sœurs, heu... parce que j'ai des sœurs qui ont : / qui ont fait la licence en anglais. Toute la famille anglophone, donc, heu.. il veut changer. Oui, un peu de changement. Et même moi, j'aime cette langue mais c'est pas comme la langue anglaise.

AS 5 : D'accord. Et qu'est-ce-qui te plaisait le plus dans l'anglais?

N 5 : Heu...

AS 5 : Qu'est-ce-qui te plaisait, qu'est-ce-qui t'attirait le plus dans l'anglais par rapport au français?

N 5 : La langue, l'accent, heu... sa facilité. Elle est très facile que l'anglais, heu... que le français. Oui. ET elle est la langue internationale, la langue heu... des sciences. On a besoin d'apprendre cette langue parce que c'est très important pour nous. Heu... même / dans tous les domaines la langue anglais est le est la plus importante parce que c'est la langue de puissance.

AS 5 : Oui.

N : Oui.

AS 5 : Du coup tu n'es pas trop déçue d'avoir fait français plutôt que anglais?

N 5 : Heu... Maintenant je fais anglais, heu... je fais français en université et j'ai aussi, je fais aussi l'anglais en IFC. Oui. Donc je peux parler les deux langues. Même l'espagnol, je fais...

AS 5 : Ha! Alors c'est bien. Vous êtes multilingue!

N 5 : Polyglotte! (*rires*). MAIS, c'est le choix de mon père et donc j'accepte.

AS 5 : Alors quel est l'avenir de l'anglais en Algérie? Est-ce-que vous pensez qu'il progresse de plus en plus ou... est-ce-qu'au contraire ça stagne?

G 5 : L'anglais a progressé. Mais le français peut-être, heu... Sûrement que la langue anglaise va heu... progresser. Maintenant, déjà on trouve des gens qui parlent français de jours après jours, il est réduit. Même on trouve des gens heu... presque incapables de compléter une phrase, en français. Si on commence par le français on termine en anglais. Il y a vraiment / ils sont / puisqu'ils suivent les programmes nativisés, la télévision en anglais, les films, même heu... anglais maintenant c'est la première langue du monde XXX

AS 5 : Donc il y a forcément un avenir, un beau potentiel pour l'anglais en Algérie?

G 5 : Oui. Même si on est influencé par la langue française, on voit l'apparition de la langue anglaise dans tous les domaines.

AS 5 : Dans tous les domaines. Et vous pensez que c'est bien pour le pays, que c'est nécessaire?

G 5 : Bien sur. Bien sur. Par exemple, partir en, à l'étranger, on DOIT, on doit parler en anglais. Parce que : / même c'est une langue, heu... agréable à entendre.

AS 5 : Oui?

G 5 : Plus que le français.

AS 5 : Plus que le français?

G : Voilà, bon rythme.

AS 5 : Alors c'est ce que je demandais aux autres, qu'est-ce-que ça incarne pour vous les deux langues? Le français et l'anglais, qu'est-ce-qu'ils représentent?

G 5 : Hum... j'ai pas bien compris.

AS 5 : Par exemple, quelle image on peut mettre derrière le français? Est-ce-que ça vous fait penser à la littérature, est-ce-que ça vous fait penser à...

G 5 : Oui, le français c'est plutôt une langue littéraire. Mais l'anglais c'est la langue de la science et de la technologie / l'information. Le français c'est plutôt littéraire.

AS 5 : C'est plutôt littéraire. Vous être d'accord avec ça?

N 5 : Oui.

AS 5 : Est-ce-que le français peut aussi incarner une certaine forme de modernité ou c'est juste l'anglais qui peut : / qui va dans ce sens là?

N 5 : Si, on peut encore parler du français au niveau de la modernité. Je suis d'accord que le franç heu... l'anglais est une langue moderne, mais le français aussi.

AS 5 : Le français aussi.

N 5 : C'est surtout en Algérie.

AS 5 : Oui oui, bien sur. On parle de vous. Est-ce-que vous pensez justement qu'à l'étranger c'est différent? Au niveau des langues?

N 5 : A l'étranger...

G 5 : Oui parce qu'à l'étranger, la langue la plus parlée c'est l'anglais. Surtout les pays arabes. C'est rare, où on trouve un pays arabe qui parle français. C'est que l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

N 5 : Le Grand Maghreb.

G 5 : C'est-à-dire les colonies.

AS 5 : Les anciennes colonies / Et pourtant à Mascara je n'entends pas beaucoup parler français. Je suis arrivée à Oran hier...

G 5 : Oui, il ont un bon français à Oran.

///

Remarques sur l'arabe, les cours d'arabe et la difficulté de l'apprentissage.

AS 5 : Alors, pourquoi, à votre avis, l'anglais est si important aujourd'hui? Pourquoi il est si important et par rapport à cette importance est-ce-que les gens en Algérie encourage leurs enfants à apprendre l'anglais?

N 5 : Oui. Il y a des gens qui encouragent leurs enfants.

AS 5 : Comme en France, par exemple, on nous dit, il faut apprendre l'anglais, il faut apprendre l'anglais...

G 5 : Il est devenu très nécessaire d'apprendre l'anglais. Heu... c'est la langue, comme j'ai dit avant, c'est la langue d'influence, c'est la langue dans le monde. On doit apprendre l'anglais.

AS 5 : Et donc vous pensez qu'ici il y a une conscience de tout ça qui pousse les enfants dans ce sens là?

N 5 : Pas beaucoup.

AS 5 : Pas beaucoup? Pourquoi alors?

N 5 : A cause du français.

G 5 : Je crois pas qu'il y a heu... vraiment des : / des parents qui poussent, à apprendre l'anglais. La première langue qui nous séduit c'est d'abord le français.

AS 5 : Pourquoi? Parce qu'elle est plus proche?

G 5 : Oui, elle est plus proche.

Date et lieu de l'entretien : le 15/03/2012, dans un amphithéâtre de l'université de Mascara

Durée de l'entretien (partie enregistrée) : 15 minutes

Interviewés : Abdeldjalil (M), 23 ans et Pakaria (M), 22 ans en troisième année de licence classique de français (avant la réforme LMD).

Présentations

AS 6 : Alors vous avez entendu ce qu'il s'est dit depuis le début / vous avez pu faire votre propre opinion. Alors, pour vous, quelles sont les raisons qui vous ont poussés en premier à choisir le français? Est-ce-qu'il y a une raison particulière, affective ou / une obligation, comme pour les autres.

A 6 : Pour moi dès le début / je suis d'une mère naît en France.

AS 6 : D'accord. Elle est naît où?

A 6 : Elle est naît en France et elle a vécu dix-huit ans à Lyon.

AS 6 : A Lyon!

A 6 : Oui.

AS 6 : Ce n'est pas très loin de chez moi alors!

A 6 : Oui. (*rires*) Heu... c'est pour cela, quand on était petit, elle sait pas parler l'arabe et on est habitué avec elle de parler français / toujours. C'est pour cela on était un peu : on avait un niveau en français. Après, c'était / bon, heu... à l'école, heu... on parlait français aussi. Y avait des cours, y avait des : / après j'ai heu... j'ai eu la chance de : la chance de faire une inscription au centre culturel français, à Oran, ça s'était très très bien passé. Y avait, plein de trucs sympas, arabe, musique, théâtre, tout. C'est ça, c'est ça...

AS 6 : D'accord.

A 6 : Bon, moi je ne viens pas de : / je suis de traduction.

AS 6 : Oui, oui. Mais vous avez quand même des affinités avec le français?

A 6 : Oui.

P 6 : Pour moi : j'ai pris, j'ai pris / une bonne note à l'examen de bac, en français, c'est, c'est pour ça j'ai choisi la langue française.

AS 6 : D'accord. Vous n'êtes pas déçu? Si?

P 6 : (*rires*)

AS 6 : Vous êtes déçu on dirait.

P 6 : Je suis très déçu.

AS 6 : Pourquoi? Ça ne se passe pas comme vous voulez?

P 6 : Oui. Mais : / on pousse.

AS 6 : Pourquoi? C'est trop compliqué? C'est pas intéressant?

P 6 : Mais : le programme heu... suivi en lycée, c'est pas le même qu'on suivait à l'université. Le programme à l'université c'est la littérature française. C'est pas du français XXX par rapport au lycée. C'est pour ça : je suis un peu...

A 6 : Ça fatigue.

P 6 : Ça fatigue. La littérature française heu... (*rires*)

AS 6 : Oui! (*rires*). Moi aussi j'en ai fait, je comprends! Alors si vous aviez eu le choix, vous auriez pris une autre langue? Autre chose dans les langues ou complètement autre chose?

P 6 : Non, non. J'ai : / j'ai eu envie d'étudier la langue française. Après : les résultats du bac...

AS 6 : T'a encouragé encore plus...?

P 6 : Oui. Et mon père / parle bien le français parce qu'il est : / un homme âgé, qu'il a vu le colonialisme, qu'il a déjà étudié chez les français, alors il aime la langue française, alors m'a encor / alors il m'a encouragé à faire des études en langue et littérature française.

AS : D'accord. Voilà, vous y êtes maintenant. Et donc par rapport à l'anglais alors, est-ce-que vous pensez qu'il y a une concurrence entre les deux langues sur le / le sol algérien?

P 6 : Concurrence entre le français et l'anglais?

AS 6 : Entre le français et l'anglais, oui, en tant que langues étrangères.

A 6 : On parle en général / ou à l'université, ou...?

AS 6 : On parle en général, en Algérie.

A 6 : Je pense pas qu'il y a une concurrence. Parce que : l'administration en Algérie c'est tout : en français. Heu... bon. Les gens utilisent l'ang / c'est pas utilise, écoute l'anglais, juste dans, dans la télévision, les films. Une fois pour heu... je sais pas, trois jours, quatre jours, on entend de temps en temps quelqu'un qui peut : / lancer un mot.

AS 6 : Oui. C'est pour des domaines qui sont complètement différents.

A 6 : Oui, oui.

P 6 : Mais : pour prendre en considération le colonialisme, on est un : un pays colonisé par la France donc XXX on parle le français mieux que l'anglais.

A 6 : Oui, oui, c'est ça, bien sur.

AS 6 : Oui, ça c'est évident.

P 6 : Mais la concurrence au niveau : de l'université, elle est : / il y a une concurrence, parce que le département de l'anglais porte heu... quatre, quatre cent étudiants en première année LMD, par rapport au : département de français qui porte heu... deux cent soixante dix.

AS 6 : Ha, oui! il y a beaucoup plus d'étudiants en anglais / qu'en français.

P 6 : qu'en français. On est en troisième année, on est : cent étudiants, par rapport en anglais, il y a cent quatre-vingt-dix. C'est la différence des chiffres qui va : donner la :

AS 6 : qui va donner l'importance à...

P 6 : Oui, l'importance à l'anglais que le français. Peut-être pour le travail, c'est pour / l'Algérie, heu... bon : l'Algérie dans le monde du travail, l'Algérie demande, heu... l'administration algérienne demande plus un étudiant qui a licence d'anglais bien que : qu'il a heu... licence français. C'est l'anglais qui passe avant le français.

AS 6 : Même dans l'administration, maintenant?

P 6 : Heu... oui.

A 6 : Oui parce que le français est déjà heu...

AS 6 : Oui?

P 6 : Parce qu'on parle même des gens qui l'ont pas étudié, qu'ils l'ont même pas ...

A 6 : Parce qu'il y a heu... des usines, des gens étrangers qui viennent...

P 6 : Des investissements étrangères.

AS 6 : Donc il y a beaucoup d'entreprises / anglophones qui...

P 6 : Oui, anglophones.

AS 6 : qui s'implantent en Algérie. Et donc les gens ça les motive à apprendre l'anglais?

P 6 : Oui. Pour moi, quand j'étais en lycée, j'étais en langue étrangère, j'avais trois langues, français, l'anglais, l'allemand. Bon j'ai complètement oublié l'allemand. (*rires*)

AS 6 : Oui et on m'a dit qu'à l'université de Mascara il n'y avait pas allemand, pas de filière...

A 6 : Oui dans cette université, il n'y a pas de prof d'allemand, mais à Oran
XXX

P 6 : Oui, y a espagnol ici.

AS 6 : Ha! y a espagnol ici aussi.

P 6 : Mais dans un centre.

AS 6 : Ha! C'est pas à l'université.

P 6 : Un centre relié à l'université.

//

AS 6 : Donc est-ce-que vous voyez une différence de représentation dans le français et l'anglais qu'on peut avoir, c'est-à-dire, comme je disais aux autres tout-

à-l'heure, qu'est-ce-que le français incarne, qu'est-ce-que l'anglais incarne pour les Algériens, à votre avis? Et pour vous aussi, pour vous.

P 6 : J'ai pas compris la question.

AS 6 : Heu... pour vous, le français / enfin, si on doit mettre une image derrière la langue française, et une image derrière la langue anglaise, ce serait lesquelles?

A 6 : Pour moi : / les deux. Parce que / moi personnellement, j'ai eu mon bac, j'ai pas, j'ai pas voulu choisir le français pour maîtriser l'anglais et j'ai pas voulu prendre / c'est pour cela j'ai fait traduction.

AS 6 : Ha! oui. Mais il y en a qui disait par exemple voilà, le français ça m'évoque, heu... l'ancien temps.

A 6 : Mais j'aime le français mieux que l'anglais. Heu... j'adore...

AS 6 : Ha! Oui?

A 6 : Oui bien sur. C'est une langue active.

P 6 : Pour moi j'aime le français mieux que l'anglais parce que je suis : moyen dans l'anglais. Je comprends l'anglais mais je peux pas m'exprimer en langue anglaise. C'est pour ça j'aime le français parce que / je peux m'exprimer.

AS 6 : C'est plus facile.

A 6 : Pour moi, l'année passée, j'ai eu la chance de : de faire une inscription dans un : dans une école à : Londres. Mais, ils m'ont pas donné le / le visa en Algérie et j'ai payé les...

AS 6 : Ha! vous avez payé en plus.

A 6 : Oui.

AS 6 : *Cette année j'ai rencontré des étudiants algériens qui venaient de Kabylie.*

A 6 et P 6 : Oui, oui.

AS 6 : Qui sont inscrits en Master à Grenoble en France cette année. Et ils me disaient que c'était difficile d'obtenir des visas.

P 6 : Oui, c'est pour des raisons politiques.

AS 6 : Et même à Londres?

P 6 : Pour un étudiant, pour quelqu'un qui n'a pas : qui ne touche pas beaucoup, un salarié, il peut pas : venir/partir? XXX parce qu'il part, il ne revient pas. C'est ce qu'ils disent.

AS 6 : Ha! C'est ce qu'ils imaginent.

P 6 : Oui, ils pensent. Mais dans notre pays, on est pas des gens qui : / qui travaillent pour heu... payer les études. On est, on a les études gratuit. C'est pour cela qu'on : on sera toujours / on est pas comme / la société française ou la société anglaise, les sociétés européens. On est des pays / islamiques alors on va toujours heu... sous la : la responsabilité de de nos pa...

A 6 : de nos parents.

P 6 : De nos parents. C'est pour cela, on va pas travailler, on va pas XXX. Et pour les visas, les visas... (*sous-entendu, comme on a pas de salaire, on ne peut pas obtenir de visa*).

A 6 : Moi trois fois. Trois fois. Une fois la France, pourtant ma mère elle a une résidence là-bas, j'ai des oncles là-bas, mon père il a travaillé là-bas, il était un directeur commercial, heu... des fois, des fois pour l'Angleterre, une fois, pour / toujours, pas de raison. Visa refusé, pas de raison.

AS 6 : Alors du coup ça doit pas non plus motiver les gens à apprendre les langues étrangères si à chaque fois on est...

A 6 : Oui, c'est pour ça. Par contre dernièrement, le : / l'ambassade de l'Angleterre a : / ils ont, il a parlé. Il a dit XXX... je peux donner des visas pour des étudiants qui veulent...

P 6 : juste...

A 6 : C'est pour ça j'ai profité de l'occasion de de, d'essayer de...

AS 6 : Ben oui!

A 6 : Inscription et tout, j'ai passé un concours, je l'ai eu. J'ai cla / classé le quatrième. Y avait deux Marocains et un Égyptien / et moi de, de l'Algérie, mais...

AS 6 : Oui, c'est pas encourageant. Et si les étudiants avaient le choix, pensez qu'ils préféreraient partir dans un pays anglophone aujourd'hui ou francophone, en dehors du fait qu'on fait des études...

A 6 : Anglophone, pourquoi? Parce que : c'est une force mondiale, heu... elle prend tout le monde, c'est pour ça. C'est ce que je pense, c'est un pays / y a pas de problèmes (*rires*).

AS 6 : Oui, peut-être c'est vrai. C'est plus libéral, à la fois au niveau social et...

A 6 : Par rapport à : la France.

AS 6 : Oui : C'est plus, c'est plus : / cosmopolite l'Angleterre?

A 6 et P 6 : Oui.

Date et lieu de l'entretien : le 14/05/2012, salle de réunion de l'université de Mascara.

Durée (partie enregistrée) : 18 minutes

Interviewés : Halima (F), Abdel Ali (M) et Mounia (F), tous âges de 20 ans et en 2^e année d'études anglophones

Présentations

H 7 : On a tous vingt ans.

AS 7 : Vous avez tous vingt ans?

H 7 : Oui.

AS 7 : Alors vous préférez faire l'entretien en anglais? Ou en français?
Les deux, un peu des deux?

H 7 : Un peu mélangé.

AS 7 : En arabe je vais avoir trop de difficultés!

(rires)

I started arabic lessons two months ago. It's SO difficult! I can't speak arabic.

H 7 : XXX

AS 7 : The questions I'm going to ask you are very simple. It deals with English, French / in Algeria. So first of all, can you tell me which languages you speak in Algeria?

H 7 : French.

A 7 : Arabic.

A 7 : Berber.

H 7 : Yes, Berber.

AS 7 : Are you all...

H 7 : I have no relation that speak berber.

AS 7 : No relation at all?

H 7 : No. Here we have much students at university, who speak berber fluently.

AS 7 : All right, all right. They can speak arabic of course.

H 7 et M 7 : Yes.

H 7 : Arabic, English, Berber...

A 7 : Dutch.

H 7 : For us it's very difficult (*parlant de la langue berbère*)

AS 7 : Yes / It's a very different kind of language.

H 7 : Yes.

A 7 : It's hard to learn.

AS 7 : Have you got Berber lessons at school?

H 7 : Do you know Dutch language?

AS 7 : Dutch language? No.

H 7 : Berber, he is like Dutch.

AS 7 : All right.

H 7 : They have long words, long words taking one page.

XXX

AS 7 : All right. I can imagine this.

//

Well, between French and English, do you think there is a preference among the Algerian people? Do people prefer speaking French?

H 7 : The Algerian people prefer to speak French rather than English because due to colonialism. They are colonized, they've been colonized by French, so they speak French.

AS 7 : So they speak French. But do you think that now Algerian people start learning English more and more?

H 7 et A 7 : Yes, yes.

AS 7 : So, what are the reasons why YOU 've chosen to learn English?

H 7 : It's international, international language and for me

(Interruption de l'interview par une personne entrant dans la salle)

H 7 : And for me also I dream de learn English I wanted to understand movies XXX (*bruit*) easily : XXX subtitles.

AS 7 : Subtitles... do you watch many films in English?

H 7 : Yes.

A 7 : Yes.

AS 7 : In Algeria, what are the channels / well, are there French speaking channels, English speaking channels?

H 7 : Yes.

A 7 : Yes.

H 7 : I think French channels.

M 7 : Yes. Only the « *Tanazira language????* » One with the French language and one with the Arabic language.

H 7 : With the French language, Canal Algérie.

AS 7 : Yes. There are French programs?

H 7 : Yes, French news.

M 7 : Yes, sometimes.

AS 7 : French news / Do you often watch them?

H 7 et M 7 : No.

AS 7 : No?

H 7 : I used to watch them, before we learn / before I learn English. But now only in English, we forgot about French.

AS 7 : Yes, you're more interested in English.

H 7 : Yes. XXX

AS 7 : So are there some regions in Algeria where we speak more French than in other regions?

H 7 : Algier.

A 7 : Algier.

H 7 : Oran, also.

Remarques sur Oran.

AS 7 : Do you know why?

H 7 : Because they are big cities.

AS 7 : Big cities...

H 7 : There are more people in big cities.

AS 7 : And your parents, do they speak French?

H 7 : Yes, of course.

A 7 : Yes.

AS 7 : They speak fluently?

H 7 : Yes.

A 7 : Yes.

AS 7 : And do they encourage you to speak English?

H 7 : No.

A 7 : Yes, of course.

AS 7 : Yes. Your parents wanted you to study English. Why?

A 7 : Because, English, for me, is an international language, and, er... simply, I love English.

AS 7 : Yes.

A 7 : And they encouraged me.

AS 7 : So they also think that English is important for your future?

A 7 : Yes.

AS 7 (*en s'adressant à H 7*) : And your parents didn't encourage you. Why?

H 7 : No. They don't know, know it.

AS 7 : They don't know it. They would prefer you studied French maybe?

H 7 : Yes.

AS 7 (*s'adressant à M*) : And you, your parents...

M 7 : Er... I know some French language. I speak French but not fluently, so they tell me, er... why not to learn another language that you don't know. So I chose English.

AS 7 : All right. And have you got some members of your family living in a foreign country? In France / in a French-speaking country or an English speaking country?

H 7 et M 7 : No.

A 7 : No.

AS 7 : Or friends, friends abroad?

M 7 : Yes.

H 7 : Yes, we have friends. On Facebook.

AS 7 : On Facebook?

M 7 : Yes, on Facebook of course, we have many friends. And we use always to talk to them. And I learn more from them, especially in French.

AS 7 : In French / so you speak in French with them.

M 7 et H 7 : Yes.

M 7 : I'd really like to, er... to learn the fami / the family words in French, French family words.

AS 7 : Yes.

M 7 : Informal language of French.

AS 7 : Yes!

//

AS 7 : Do you want, later, to go in a foreign country / for your studies / in France or in England, in the United-States? Or just to visit?

H 7 : In England, just for visit.

AS 7 : In England, ok.

M 7 : Just in England. No, I don't want to go to England. France.

AS 7 : France?

M 7 : In Paris. It's my dream since I am young.

AS 7 (*en s'adressant à A*) : And you, for your studies, do you want to go abroad?

A 7 : Yes of course, I want to go to the USA.

Remarques sur la vie en France et en Algérie, l'enquêtrice parle de son expérience en tant qu'étudiante en France.

AS 7 : Is it difficult to go abroad when you are in Algeria?

H 7 et M 7 : Yes.

H 7 : We're not allowed, we're not independant. We need the permission to go.

M 7 : XXX for the VISA.

AS 7 : Ha! Right, for the visa.

H 7 : It's so hard! For boys, it's different maybe but for a girl / (*soupire*) she's obliged to stay with her mother / teaching kids... XXX

(rires des étudiantes)

AS 7 : You know, when I'm going abroad, my mother doesn't like it either, she's always afraid I won't be back!

H 7 : Ha! Yes. But she accepts it.

AS 7 : Yes.

H 7 : How did you find Algeria?

AS 7 : Er..., I / I was very, very surprised. I've been to several arabic speaking countries. I've been in Tunisia and Morroco and it's quite different. You know, they are very touristic places.

H 7 et M 7 : Yes.

AS 7 : So you meet many European people speaking English.

H 7 : French, as you like.

AS 7 : French, it's as you like. Here it's not the same. You are with the people who live here,

H 7 : Yes.

AS 7 : And it's much more interesting.

M 7 : Yes.

AS 7 : The Algerian people are very welcoming. It's very pleasant to be here.

H 7 : You're welcome.

AS 7 (*s'adressant à A*) : Well, to finish our conversation / why do you want to go to the United-States? Why the United-States?

A 7 : To leave there and to do my studies.

AS 7 : To do your studies. Have you got an idea of what job you want to do later?

A 7 : (*silence*)

H 7 : For me a teacher. A teacher or a translator.

AS 7 (*s'adressant à A*) : You have no idea at the moment?

M 7 : No. No idea / No idea for this moment.

AS 7 : No idea for this moment, but you've got the time to think about this.

//

AS 7 : Well, there is a theory that says that the English language in Algeria, has difficulties to spread because of the French language. Because people speak French in Algeria...

H 7 : yes, yes.

AS 7 : English can't, er...

H 7 : Even at university it's like that.

AS 7 : At university?

H 7 : XXX use XXX

AS 7 : Even the teachers, among them?

A 7 : Yeah.

H 7 : They speak French!

[...]

AS 7 : Among your friends, er... do they speak English more and more?

H 7 : In France?

AS 7 : No, here, in Algeria. Have you got some friends that do not study English...

H 7 : Yes.

AS 7 : But they use English more and more?

H 7 : Yes, yes.

A 7 : Yes, some of them.

AS 7 : Some of them, not all.

H 7 : Some of them, yes.

//

AS 7 : So, what are the possibilities, here in Algeria, to find a job in which you can speak English?

// (*pas de réponse*)

AS 7 : In what job, in what job in Algeria, can you find a job in Algeria in which you can speak English?

H 7 : Education, in education domain.

AS 7 : Education...

H 7 : Teaching.

AS 7 : Teaching....

H 7 : Touristic sometimes.

M 7 : Touristic, yes.

A 7 : Sometimes working class translator, in industries.

H 7 : Industries!

AS 7 : Yes! Are there some companies speaking English that come to Algeria?

H 7 et M 7 : Yes.

A 7 : Yes.

H 7 : They are from England.

A 7 : XXX foreign companies?

AS 7 : Are there many foreign companies?

H 7 : Yes, many.

A 7 : Yes.

M 7 : Yes, we have.

A 7 : There are many.

H 7 : Especially from Chinese.

AS 7 : Ha! Chinese people. Don't you think that, for example, the Chinese people are becoming so, so important that maybe the English language could lose its influence?

H 7 : No.

A 7 : No.

H 7 : I don't think so. (*rires*)

AS 7 : No? Why?

// (*pas de réponse*)

AS 7 : Do you think English is so important that it can't / lose its influence? (*plus lentement*).

H 7 : Influence?

AS 7 : Its influence / it's a dominant language, dominant, in the world.

H 7 : Ha! In the world. It will always, always...

AS 7 : Even if the Chinese language.

H 7 : Yes.

A 7 : Yes.

AS 7 : Just to finish with this, I'd like you to tell me, if you have to... how should I put this...

H 7 : In French.

AS 7 : All right. Anglais et français, si vous deviez mettre des images derrière ces deux langues, à quoi ça vous ferait penser?

/// (*pas de réponse*)

AS 7 : No idea?

H 7 : No.

AS 7 : For example, a student, it was a French stud... HE studied French, he said le français c'est, heu... c'est la langue élégante / moi je vois des danses et le Moyen-Age, voilà ce qu'il m'a dit en français. And for English, he said c'est la modernité, la nouvelle technologie. So do you agree with that kind of representations?

H 7 : Yes. Because for me, when I studied, when I used to study English, I changed myself and what I was XXX. I tried to imitate them

AS 7 : All right!

H 7 : In my way of dressing, sometimes in my way of er... haircut.

AS 7 : Your haircut...

H 7 : Yes, everything.

AS 7 : Right! Do you agree with this? (*aux deux autres étudiants*)

A 7 et M 7 : Yes.

Fin du temps imparti pour l'entretien.

Interview n°8

Date et lieu de l'entretien : le 14/05/2012, salle de réunion du campus de Mascara

Durée (partie enregistrée) : 22 minutes

Interviewés : groupe de trois étudiants en deuxième année de licence d'anglais.

Mokhtario (M), Fatima (F), Alaa (F), tous âgés de 20 ans

Présentations, description de l'enquête

AS 8 : Do you agree to have the interview in English or do you prefer in French?

F 8 : In English.

A8 : In English.

AS : Have you got sociolinguistics lessons at university?

F 8 et A 8 : Yes, yes.

AS : What are you studying?

F 8 : We are studying standardisation, speech signs, speech community, lingualism, and also another lecture concern is speech as a marker of situation.

AS 8 : All right. And are you interested in this? Is it your favourite subject?

F 8 : No.

A 8 : NO!

(rises)

AS 8 : So what do you prefer? What is your favourite subject?

F 8 : Oral expression.

AS 8 : expression?

F 8 : Yes.

A 8 : Yes. I'd like we have more opportunity.

F 8 : Since our teacher ask us from time to time to present a free XXX, a free talk I mean. And we'll have opportunity to : be : in front of our friends and so face them .

AS 8 : To speak.

A 8 : To speak freely, yes.

AS 8 : Have you got litterature?

A 8 : Yes.

AS 8 : History?

A 8 : Civilisation.

F 8 : Grammar as well.

AS 8 : Grammar. It was the worst subject for me!

(rires)

AS 8 : Well, the aim of my study is to observe the English spread in Algeria, and also compared with the French language.

AS 8 et A 8 : Yes.

AS 8 : So what do you think about this? Do you think English has a great future in Algeria?

F 8 : Of course yes. Er... of course because it's an international language.

AS 8 : Yes.

F 8 : But when it XXX to reality of our friends, the department of French are taking best marks rather than us.

AS 8 : Best marks?

A 8 : Le major de promo c'est quatorze.

AS 8 : In English?

A 8 et F 8 : In French!

F 8 : In English, it's thirteen.

AS 8 : And what about the number of students, in English and in French? Are there much more students in English or in French?

A 8 : In FRENCH department. The French department are much more than us.

AS 8 : Than in English, all right. So, why, according to you?

//

F 8 : We don't know the reason behind this.

AS 8 : Yes, you don't know.

//

AS 8 : So what are the first...

A 8 : Maybe they thought / sorry for interrupting you. Maybe they thought in the French, Er... if they study French they'll become French teacher. They will find more : / jobs.

AS 8 : Ha!

A 8 : Some of them.

F 8 : Some of them think they'll have more future. I mean, what they are going to do with the English language, to have, er... / I mean a job, is : is / I mean maybe it will be impossible. I mean, working as a teacher.

AS 8 : So they prefer security.

F 8 : Yes. Yes.

AS 8 : So they chose French because in their minds, it's easier to find a job.

F 8 : Yes.

AS 8 : So why did you choose to study English? Did your parents encourage you?

A 8 : No.

AS 8 : No? They were not happy?

A 8 : They said that / it's your choice. You can do whatever you want.

AS 8 : They thought it will be difficult to have a job later?

A 8 : No, no. Not because of this. Because : this is my choice and, I / I mean I know / it's easy for me, I know what I'm able to study and, so that's why I, I've chosen English.

AS 8 (*en s'adressant à F 8*) : And you, what about your parents?

F 8 : No. Honestly speaking they prefer the French language. Since I have my teacher, my sister teaches French and they thought she'll have me in case it's difficult.

AS 8 (to M 8) : And for you?

M 8 : Personally it was confused because my / my father said to me / he prefer French language and my mother XXX English...

AS 8 : All right! And now you're happy with your choice?

M 8 : Yes.

AS 8 : In the future, what job do you want to do?

M 8 : Teacher of course.

AS 8 : Teacher. Teacher, also? (*en s'adressant à A 8*)

A 8 : Yes.

F 8 : Maybe if I have the opportunity to study the French I'll / prefer officer then.

AS 8 : Do you think that the English language is spreading more and more? Il progresse de plus en plus? In Algeria?

A 8 : I don't think so.

AS 8 : You don't think so?

A 8 : The French is the dominant one.

AS 8 : So you think that the presence of the French language in Algeria is a barrier?

A 8, F 8 et M 8 : Yes, yes.

AS 8 : To the spread of English?

F 8 : For instance, if just we got a department of technology, of science and technology, we, we find we study in the French language.

AS 8 : Yes.

F 8 : All the academic subjects, all are with the French. I guess, there is just one in English.

AS 8 : Why, why don't they use Arabic?

A 8 et F 8 : No! They use French!

A 8 : Personally, I attend a conference, a lecture, of maths and they just speak in French. Even maths, mathématiques.

AS 8 : And not Arabic, it's quite surprising. So why do they use this?

F 8 : Even the department of XXX, economic.

M 8 : If they use French with Arabic, they will never learn.

AS 8 : They'll never learn?

M 8 : No.

AS 8 : Why?

M 8 : They will mix between the two languages.

A 8 : French is scientific, is for scientific topics.

AS 8 : So it's like a tradition?

A 8 : Yes.

//

AS 8 : Are there some opportunities in Algeria when you can speak English, that is to say : / or learn or listen to English on TV or on the radio? Or newspapers?

F 8 : No.

A 8 : We hope so.

AS 8 : You hope so! And are there some jobs companies, big companies where you can speak English?

M 8 : No. I don't think so.

A 8 et F 8 : No.

AS 8 : In the future, would you like to : to work abroad not for life but... or to go abroad to study? In an English-speaking country?

F 8 : Why not.

AS 8 : Why not...

F 8 : America or XXX. (*rires*)

AS 8 : You have to?

/

AS 8 : I didn't hear you.

F 8 : Why not traveling...

AS 8 : Yes, it's a good way to learn a language.

//

AS 8 : When you go to the cinema... // do you often go to the cinema?

A 8, F 8 et M 8 : No! (*rires*)

AS 8 : There are no place to watch movies... Mister F. told me that in Algeria (in Mascara), there were not cultural activities. Not, like...

M 8 : Artistic, you mean?

A 8 : Arts.

AS 8 : Yes, cinema...

A 8 et F 8 : No.

A 8 : There is a lack.

AS 8 : Yes, it's missing. Do you think it's missing a lot?

F 8 : Yes.

AS 8 : So the films you watch are on TV, on TV. Are some of them in English or other foreign languages?

A 8 : English.

AS 8 : In English, You can watch films on TV in English.

A 8 et F 8 : Yes.

///

AS 8 : Well, now I'd like to finish this conversation with the role of English as a global language, on the international scale. Have you got an idea about the parts of the world in which English is used as a foreign language, a lot?

//

Some countries where people are very good English speakers and others not, for example.

F 8 : No.

AS 8 : No... you have got an idea about this? No...

[...] *discussion sur les les français et les anglais qui ont des difficultés à prononcer les langues étrangères.*

AS 8 : So for you, English is very important. In which domains do we use it a lot? On a global...

A 8 : Educational. Educational.

AS 8 : Education.

A 8 : Politics. Academic.

AS 8 : So in many domains.

A 8 et F 8 : Yes.

AS 8 : Well, it's the last question. It's a question I ask everyone. What image, what representations, can you put behind English? And behind French?

M 8 : You mean our point of view or...?

AS 8 : Your point of view. English for you is...

A 8 : The English language, er... / it's a language that should be learnt, that should be taught / since it's an international language. Because, when traveling, sometimes / I mean, eventhought you speak English very well, the people, who are living / in the place you travel, they make, er... / they don' speak / the English because / If you go to France for instance, most of them speak French so / you may find some difficulties.

AS 8 : Yes, some difficulties. So can you tell us, what is English for you? What does it represent?

M 8 : OK. Personally, for me English is an international language, a lingua franca.

AS 8 : Yes.

M 8 : Most of the people use it in different disciplines as economy, high technologies and many other disciplines.

AS 8 : Yes.

M 8 : That's why I learn it and I have / to speak it fluently.

AS 8 : To speak it fluently, right. / Just a very last question. We've spoken about English and French as international languages / Do you think Arabic can be an international language?

M 8 : Maybe.

F 8 : It's difficult.

AS 8 : It's difficult? Why?

F 8 : Because there is a lot // vocabulary.

AS 8 : All right.

F 8 So it's difficult to learn.

AS 8 : So you think people would have some difficulties in learning it.

F 8 : Yes, Yes.

M 8 : It's extremely hard.

A 8 : But we can see some politicians, some foreign politicians, who are speaking arabic.

AS 8 : So maybe it can be, not all over the world, but as a regional language...

M 8 : We hope so.

Date et lieu de l'entretien : le 16/05/2012, salle de réunion du campus de Mascara

Durée de l'entretien (partie enregistrée) : 57 minutes

Interviewés : groupe d'étudiants âgés de 19 à 21 ans, en première année de licence d'arabe avec interprète, Mohammed (M). Une intervenante particulière, Amina (F) qui parle l'arabe classique et qui refuse de parler français même si elle le maîtrise un peu. Huit autres intervenants participent à l'échange de façon très ponctuelle⁹⁸.

Quelques participants comprennent et peuvent s'exprimer en français mais la présence d'un interprète était nécessaire car la compréhension en langue française reste limitée.

M 9 : *(En arabe) explique pourquoi j'enregistre l'entretien. Pour prendre des notes, d'accord? C'est par rapport à la langue.*

AS 9 : Quel est selon vous, pour vous, l'avenir de l'anglais en Algérie?

Traduction- Réponse de I 9.1

M 9 : Elle a dit que l'anglais n'a aucun avenir en Algérie.

AS 9 : Aucun? Pour quelle raison?

I 9.1. : *(réponse en français)* Le français, le français...

AS 9 : Parce que le français est trop implanté?

Traduction

Interruption de l'interview suite à l'arrivée d'un étudiant dans la salle.

⁹⁸ Les paroles des huit intervenants sont introduites par la mention « I » suivi de deux chiffres, le premier correspondant au numéro de l'entretien (9) et le second leur ordre chronologique de leur intervention. Les paroles du premier intervenant sera, par exemple, signalé par I 9.1. Parmi ces participants, qui ne prennent pas en considération Amina (A 9) et l'interprète (M 9), on compte deux étudiants dont les interventions seront signalées par la mention « M », pour « masculin ».

I 9.1 : *(réponse en français)* parce qu'on parle pas beaucoup, heu... anglais.

M 9 : Vous disiez?

I 9.1 : On parle pas beaucoup anglais, en Algérie. On parle heu... d'autres langues. Le français. Mieux que l'anglais, puisqu'on est colonisé par le français. Donc nos parents, nos grands-pères même, ils parlent beaucoup en français. Donc on s'est habitué pour parler en français. On a des termes en français qu'on utilise en arabe. Beaucoup, beaucoup de termes qui sont en français.

AS 9 : Des termes en français utilisés en arabe... Quels sont les domaines dans la société, les domaines, où l'on utilise le plus le français?

M 9 : Alors, la politique.

I 9.1 : L'administration.

Traduction de la question en arabe pour les autres enquêtés – réponses multiples en arabe.

M 9 : Donc, il y a ça, Internet, Facebook, le téléphone c'est vrai...

I 9.1 : Communication.

M 9 : Tous les Algériens, la langue qu'ils vont choisir, qu'ils vont choisir sur leur téléphone, c'est le français. Donc on trouve, heu... même les anglophones, comme moi qui suis anglophone (*pour angliciste*), on choisit le français. Donc c'est une habitude.

AS 9 : Et est-ce- que vous avez appris quand même l'anglais à l'école?

//

A l'école, est-ce-que vous avez appris l'anglais.

I 9.1 : Non.

AS 9 : Non?

I 9.1 : Français arabe. Français, arabe, anglais.

M 9 : Au CM

AS 9 : Pas à l'école?

M 9 : Non, l'école, c'est le primaire, il n'y a pas d'anglais, voilà.

AS 9 : Et au collège et lycée non plus?

M 9 : Si, si.

I 9.1 : On a appris l'anglais au CM et au lycée.

AS 9 : Et à la fin du collège, lycée, avec vos cours d'anglais, est-ce-que vous avez l'impression que vous savez parler, bien parler anglais?

M 9 : (*traduction de la question en arabe*)

I 9.1 : Oui, oui.

AS 9 : Oui...

I 9.2 : Non, un peu.

AS 9 : Un peu, un peu. Vous pensez qu'il n'y a aucun domaine, aucune occasion dans la vie de tous les jours, où vous pouvez utiliser l'anglais?

I 9.1 et 2 : Non, jamais.

AS 9 : Y a-t-il des chaînes, des radios, qui diffusent des films ou des chansons en anglais?

I 9.1 et I 9.2 : oui, oui.

Non, non...

Brouhaha.

M 9 : Pour vous, pour vous... est-ce-que vous regardez des chaînes qui diffusent en anglais?

Réponse collective : Oui.

M 9 : Est-ce-que vous pouvez en citer quelques unes?

Réponse collective : ABC4, Action, Fox movies...

M 9 : Oui, c'est des chaînes qui diffusent en anglais et qui sont sous-titrées en arabe.

AS 9 : Qui sont sous-titrées en arabe / et est-ce-qu'il y a des chaînes françaises aussi que vous regardez?

M 9 : Oui, oui. TF1, France 2

I 9.3 : TV5.

M 9 : TV5, oui. TF1, France 2, France 3.

A 9 : (*en arabe*)

M 9 : Oui, oui, elle a raison. Alors « al majd » (?) c'est une chaîne coranique qui diffuse le coran en français, en arabe et en anglais.

AS 9 : Et en anglais.

M 9 : Voilà. C'est une chaîne qui s'appelle « al majd ».

A 9 : *(en arabe)*

M 9 : *(traduction)* Donc, il y a une autre chaîne qui diffuse aussi en arabe et c'est des chaînes généralement qui viennent du Moyen-Orient, soit Qatari soit Saoudi.

(Question en arabe à A 9 pour plus de précision)

A 9 : *(réponse en arabe)*

M 9 : *(traduction)* Donc c'est des sunnites Saoudi.

AS 9 : C'est une chaîne sunnite?

M 9 : Une chaîne sunnite, religieuse.

AS 9 : Et qui diffuse dans les trois langues?

M 9 : Qui diffuse dans les trois langues.

AS 9 : D'un point de vue personnel, est-ce- que vous connaissez des gens qui apprennent l'anglais ou qui le parlent un peu? Dans votre famille, vos amis?

I 9.1 : Dans ma famille, y a ma sœur.

AS 9 : D'accord.

I 9.1 : Parce que : // elle étudie le : anglais / le primaire.

AS 9 : En primaire.

I 9.1 : En primaire.

AS 9 : D'accord.

M 9 : C'est ce que j'avais dit, l'autre jour, si tu te rappelles, parce qu'au primaire, heu... l'État a opté pour qu'on choisisse entre l'anglais et le français. Donc j'avais dit qu'il y avait des : parents qui ont choisi pour leurs élèves au primaire, anglais. Après un moment, heu... (*en arabe*)

I 9.1 : Quatre ans.

M 9 : Quatre ans / non c'est plus. Donc, après un moment, l'État a : a : supprimé l'anglais du primaire et il est resté au collège. Donc, les gens qui ont appris l'anglais au primaire, ils étaient obligés au collège et au lycée de prendre, de suivre le français, et c'était difficile.

AS 9 : D'accord. Et maintenant il y a la possibilité de faire de l'anglais au primaire et au collège?

M 9 : Non.

AS 9 : Non?

M 9 : Non, non. Il y a l'arabe / et le français obligatoirement, ils sont : , ils sont implantés dans le primaire, mais l'anglais il va commencer qu'au collège.

AS 9 : Alors ceux dans votre entourage qui parlent anglais ou qui apprennent l'anglais, pourquoi ils l'apprennent à votre avis? Pourquoi ils l'utilisent?

M 9 : (*traduction de la question*)

I 9.3 : Parce que c'est facile / très facile.

AS 9 : Parce que c'est facile.

I 9.3 : Par rapport au français.

A 9 : (*en arabe*)

M 9 : (*traduction en français*) C'est la première langue utilisée dans le monde.

(*question de M 9 à A 9 en arabe*).

Je lui ai demandé si elle ne pouvait pas parler en français. Elle a dit « je ne VEUX pas parler en français ». Je lui ai dit alors est-ce-que tu ne veux pas ou est-ce-que tu ne maîtrises pas le français. Je lui ai demandé si elle comprend ce que je dis. Alors elle dit, heu... « je parle UN PETIT peu français ». Voilà. Mais je pense que / elle ne veut pas vraiment parler en français.

On respecte votre avis hein (*en s'adressant à A*).

AS 9 : Ha! oui, bien sûr.

Est-ce-qu'il il y en a d'autres parmi vous qui n'aiment pas trop utiliser le français tous les jours?

Réponse collective, un peu confuse... en français, arabe, avec des mots français.

M 9 : Alors / en ce qui concerne mademoiselle, elle ne parle que arabe, spécialement avec la famille.

AS 9 : Et il n'y a pas parfois des petits mots en français qui se glissent?

A 9 : (*réponse en arabe*)

M 9 : Est-ce-que tu as compris ce qu'elle a dit?

AS 9 : Non.

(*rires*)

M 9 : Je plaisante. Alors, elle a dit, qu'avec la famille, il n'y a aucun mot qui glisse, il n'y a aucun mot français qui glisse dans la langue arabe. Par contre, avec les amis, il y a heu... des mots qui glissent en arabe, on peut se permettre de dire heu... des mots empruntés de du français dans la langue arabe.

Mais là je vais dire un truc, heu... / particulier, en ce qui concerne la demoiselle, la demoiselle elle ne parle pas, avec nous, le dialecte arabe, elle parle l'arabe classique.

AS 9 : D'accord.

M 9 : Elle est en train d'utiliser l'arabe classique, contrairement aux autres. Donc, c'est le dialecte mais pour elle c'est l'arabe classique qu'elle est en train d'utiliser.

AS 9 : D'accord.

A 9 : (*en arabe*)

M 9 : (*traduction de l'intervention de A 9*) Donc, heu... il y a des mots, c'est des des mots, des néologismes, des mots empruntés du français, comme « technique », donc qui sont, qui se sont reformé en arabe, avec une prononciation arabe. Donc technique « teq'nia ». Donc on arrive à comprendre « teq'nia » « technique », donc / qu'on a, qu'on a transformé en mot, en prononciation arabe.

A 9 : (*à s'adressant à AS 9*) Tu peux le dire « teq'nia »?

AS 9 : « teq'nia » (*sans prononcer le « q' », son de la lettre ق*)

(*rires*)

M 9 : le « qa » n'existe pas en français. C'est entre le « ka » et le...

AS 9 : Oui, il y a beaucoup de sons en arabe qui n'existe pas en français.

M 9 : Oui, il le « ha » (jota), le « tha » (*son de la lettre ح*). L'arabe, heu, elle est dite la langue du « tha » (*ح*). Elle existe dans aucune autre langue.

AS 9 : Pour revenir au français et à l'anglais, au niveau international, vous pensez que le français et l'anglais sont équivalents? Qu'ils sont importants de la même façon?

Réponse collective : Non.

I 9.4 : L'anglais mieux que le français. Parce que l'anglais c'est la langue mondiale.

AS 9 : Mondiale.

I 9.4 : Le français, elle était.

AS 9 : Oui, c'est vrai.

I 9.5 (M) : (*en arabe*).

M 9 : (*traduction*) Oui! (*rires*) c'est la langue internationale rien qu'en Algérie, le français. Il a raison!

I 9.4 : En Algérie, en Tunisie et au Maroc aussi.

(*en arabe*)

M 9 : Est-ce-que tu voudrais bien redire ce que tu viens de dire en arabe, en français?

I 9.4 : Oui.

M 9 : Pour qu'elle (*l'enquêtrice*) comprenne, car c'est des notes qu'elle va prendre et j'aimerais bien que vous le dites au lieu que j'interprète.

I 9.4 : Le Grand Maghreb / c'est Maroc, Tunisie et l'Algérie. Donc, heu... c'est trois pays qui parlent beaucoup en français. Donc l'Algérie, Maroc, Tunisie, donc le français est utilisé beaucoup, que l'anglais, que l'anglais, que l'arabe. L'arabe bien sur... (*mots en arabe*) c'est les trois pays que, on, on parle beaucoup en français.

AS 9 : Et dans les autres pays arabophones?

I 9.4 : Il y a par exemple la Syrie, il y a le Liban...

M 9 : Oui

I 9.4 : Mais la majorité / parle anglais. Comme : l'Égypte. Ils parlent que l'anglais, savent pas parler en français. Mais nous on parle français.

M 9 : La Mauritanie.

I 9.4 : Ha! Je sais pas moi. Ils parlent pas je crois / en français.

M 9 : Alors / colonialisme, l'époque du colonialisme. C'est un pays colonisé donc heu... donc je pense la Mauritanie ils parlent, ils parlent italien aussi.

I 9.4 : Oui.

M 9 : Voilà.

I 9.4 : Et la Libye aussi ils parlent anglais aussi je crois.

M 9 : Alors la, la Libye, elle parle italien et anglais. Et, heu... vous avez dit un truc, heu... pourquoi je vous ai demandé de redire ce que vous avez dit, vous avez dit un truc. Alors, vous, vous l'avez, l'avez redit en français mais vous avez oublié de, de dire autre chose. Vous avez parlé de Alger.

I 9.4 : Oui, des Algérois.

M 9 : Oui. Ils parlent beaucoup en français.

AS 9 : Ils parlent beaucoup français. J'ai ma colocataire, qui est algéroise et qui parlent beaucoup français.

I 9.4 : A Oran, c'est, ils parlent espagnol. Espagnol mieux que le français. Mais les Algérois parlent le français, mieux que...

M 9 : Heu... y a, y a des : / je vais ajouter quelque chose par rapport à ce qu'elle a dit, c'est que à Oran, ils parlent bien français.

AS 9 : Oui.

M 9 : Pour ne pas dire qu'ils parlent mieux que les Mascariens. Donc heu... c'est par rapport aux grandes villes. Donc heu... plus, plus on, on va dans les grandes villes, plus les gens parlent bien français. A, Alors, les, les, à Oran, il y a des gens qui parlent français, qui, qui parlent espagnol, c'est vrai / mais pas tout le monde. Pourquoi ils parlent espagnol, parce que, à côté, il y a Arzew, donc, il y a Mers el-Kébir, donc, heu... ces deux régions, y avait une forte population espagnole. Donc ils gardent, jusqu'à présent, ils gardent toujours heu... les coutumes espagnoles. Donc heu... et heu... surtout la catégorie des heu... l'ancienne génération, qui maîtrise bien l'espagnol / et qu'ils ont, qu'ils ont heu... aussi, leurs enfants, leur descendance, parlent espagnol, mais heu... pas comme leurs parents.

AS 9 : D'accord.

M 9 : A Alger / il y a / une très grande population qui parle français. Donc je confirme ce qu'a dit mademoiselle. Donc à, à Alger, heu... presque tout le monde parle français.

AS 9 : J'ai pu l'entendre.

M 9 : Presque tout le monde, même chez les enfants. Voilà, ils parlent que français.

AS 9 : Est-ce-que vous n'avez pas le sentiment que les langues étrangères comme le français, voire l'espagnol, se perdent justement, de vos parents à vous, et après? Est-ce que vous pensez que vos enfants plus tard parleront français aussi bien que vous?

I 9.4 : Bien sur. Bien sur.

AS 9 : Pour ceux qui le parlent?

I 9.3 : Si Dieu le veut.

AS 9 : Est-ce-que pour vous c'est important qu'ils le parlent, qu'ils parlent français?

I 9.4 : Oui c'est important.

AS 9 : Et pour l'anglais, ce serait pareil aussi?

M 9 : Donc je vais traduire, hein? parce que : y a, y a des étudiants qui n'ont pas compris, qui n'ont pas saisi même la question.

(traduction de la question en arabe et réponses en arabe)

M 9 : Oui / donc, heu... elles et il ne sont pas contre, que leur enfant, parle français, MAIS, qu'ils heu... qu'ils / comment on dit, prévenir l'arabe, non...

AS 9 : Privilégient?

M 9 : Qu'ils privilégient l'arabe, parce que l'arabe, c'est la langue du Coran. Voilà. MAIS ils ne sont pas contre que leurs enfants parlent français.

AS 9 : Et par rapport à l'anglais?

Réponse collective : Oui, oui.

AS 9 : Est-ce-qu'ils les pousseront à l'apprendre?

(Traduction de la question par Mohammed qui interprète la question en posant le choix entre l'anglais et le français pour les futures générations.)

Réponses collectives en français : la moitié en faveur du français, l'autre pour les deux langues, une seule personne pour l'anglais uniquement)

A 9 : *(en arabe)*

M 9 : *(traduction)*

Alors, pour les autres, pour les autres / ils aimeraient bien que leurs enfants parlent le français et l'anglais. Le français, alors la demoiselle elle a dit que c'était une langue de mondialisation, l'anglais c'est une langue internationale qui est utilisée par tout le monde.

Alors, en ce qui concerne mademoiselle *(en parlant de A 9)*, donc, heu... heu... elle aimerait bien que l'arabe soit une langue internationale. Elle aimerait bien que / d'autres langues, comme l'anglais, le français et l'hébreu, soient enseignées, dans l'enseignement, dans, dans : / enfin dans les écoles algériennes, parce que c'est des langues qu'on doit connaître pour pouvoir communiquer avec ceux, ceux qui parlent ces langues, mais elle n'aimerait pas que ces langues soient, soient les langues de : / du commerce ou de la politique. Mais elle aimerait bien, elle dit j'aimerais bien que la langue arabe SOIT la langue, c'est-à-dire qu'elle dépasse la langue anglaise.

AS 9 : C'est très intéressant, parce qu'il y a une théorie qui dit que l'anglais et le français / il n'y aura plus une langue dominante mais qu'il va y avoir des langues émergentes qui donneront naissance à plusieurs langues dominantes, par bloc culturel et l'arabe notamment ferait partie de ces langues internationales qu'on utiliserait dans ces espaces culturels et géographiques précis. Et l'anglais / donc en fait ça rejoint ce que vous disiez *(en s'adressant à A 9)* et la question que je voudrais vous posez c'est en quoi l'arabe ne serait pas une langue internationale régionale?

Est-ce que tu peux lui poser la question? *(en s'adressant à M 9)*

M 9 : *(traduction en arabe et traduction des réponses en français)* Pour elle, elle dit que la première chose qui doit aider à, à promulguer la langue arabe, c'est la politique.

Pour lui il dit que c'est, heu... la famille. Donc la famille qui va aider à : à que l'arabe heu... évolue. Pour le Monsieur, il dit que l'économie. Donc, heu... si l'économie est forte et présente dans les pays arabes donc il pense que... *(phrases*

en arabe en s'adressant à l'enquêté et réponse de celui-ci) Donc il dit que l'économie a une influence, a une grande influence, sur, sur la langue.

AS 9 : Et pourtant les pays arabes sont riches?

M 9 : *(traduction en arabe de la question et des réponses)* Donc, elle revient toujours à la politique. L'économie est liée à la politique.

La technologie, le commerce, l'économie, toujours.

AS 9 : Est-ce-que tout le monde est d'accord avec cela, que ce serait bien d'autres langues / soient utilisées autres que l'anglais et que le français?

M 9 : *(traduction de la question et des réponses)* Oui elle dit, allemand, l'arabe.

A 9 : *(en arabe)*

M 9 : *(traduction de l'intervention de A)*. Donc elle dit, puisque la moitié de la terre c'est des Musulmans, ON VOIT, donc là elle change de ton, elle ne dit pas « j'aimerais », mais ON voit que l'arabe peut être, non pas la première langue peut-être, mais au moins une deuxième langue internationale.

AS 9 : Alors j'ai une question. J'ai une étudiante qui m'a dit hier, qui était en études anglophones, et elle m'a dit « j'apprends l'anglais pour pouvoir diffuser l'Islam dans le monde entier ». Alors qu'est-ce-que vous en pensez?

M 9 : *(traduction de la question)*

Des réponses collectives en français : bonne idée, bonne idée.

M 9 : C'est beau, c'est une autre idée.

AS 9 : C'est une autre idée.

A 9 : *(en arabe)*

M 9 : (*traduction de l'intervention de A en français*) Alors elle dit que, ce ce qu'elle a dit l'étudiante est vraiment merveilleux, mais, heu... / pourquoi ne pas penser à enseigner à ceux qu'elle veut apprendre le Coran en anglais, à leur enseigner l'arabe. Parce que le Coran il doit être lu en arabe, et non pas traduit de l'arabe à d'autres langues.

A 9 : (*en arabe*)

M 9 : T'as compris? (*en s'adressant à AS 9*)

AS 9 : Parce ce que ce ne sont pas les mots exacts, c'est ça?

M 9 : Elle articule avec ses mains.

AS 9 : Le langage des mains!

(*rires*)

M 9 : J'ai su que t'as compris là (*rires*). Elle dit que, il y a pas, c'est pas la même harmonie quand on lit le Coran, et c'est vrai hein? Quand on lit le Coran en arabe et qu'on le traduit, il n'a pas la même fascination.

AS 9 : C'est comme un poème.

M 9 : C'est comme un poème, exactement.

AS 9 : Alors j'ai juste une dernière question que je pose à vous tous, c'est au niveau de la représentation des langues, est-ce-que vous pouvez me dire en un ou deux mots ce que vous mettez derrière les langues : français, anglais arabe? Qu'est-ce-qu'elles représentent pour vous?

M 9 : (*en arabe*). Je leur ai demandé que chacun donne son avis, tu auras plusieurs avis.

AS 9 : Oui.

M 9 : On va commencer par là. (*traduction de la question en arabe*)

I 9.1 : (*en arabe*)

M 9 : (*Traduction de la réponse de I 9.1*) Alors heu... elle dit heu... l'arabe, c'est d'abord sa langue, et quand on dit arabe, on dit le Coran, c'est la langue du Coran. Le français, donc le français, c'est, c'est une deuxième langue, on est francophone, on a été colonisé par la France, c'est la deuxième langue. Donc heu... on l'a pas cherchée mais heu... elle est là, elle est présente. Pour l'anglais, heu... c'est, c'est la langue internationale, c'est la langue de la mondialisation.

(*phrases en arabe*)

I 9.2 : L'arabe c'est la langue du Coran. Le français c'est une belle langue et pour l'anglais, c'est une langue élégante.

M 9 : Bon là c'est compris je n'ai rien à traduire.

AS 9 : Oui.

I 9.3 : L'arabe heu... c'est une langue / l'Arabe.

(*rires*)

M 9 : La langues DES Arabes.

I 9.3 : Des Arabes. Le français, c'est : / c'est une belle langue. L'anglais, international.

M 9 : International.

I 9.4 (M) : (*en arabe*)

M 9 : (*traduction de l'intervention de I 9.4*) Alors, la langue arabe c'est notre langue. Le français et l'anglais on DOIT les apprendre.

AS 9 : D'accord.

I 9.5 (M) : *(en arabe)*

M 9 : *(traduction de l'intervention de I 9.5)*. Alors, du moment où on est tous des Arabes, donc on parle arabe et on DOIT apprendre l'arabe. En ce qui concerne le français, donc, on doit apprendre le français, on doit parce que le français est présent dans notre pays et il est utilisé dans les administrations, la politique et tout ça donc on doit parler français mais pour l'anglais, l'anglais c'est une langue internationale, on doit apprendre aussi parce que c'est une langue qui est parlée par tout le monde.

I 9.6 : *(en arabe)*

M 9 : D'accord. *(traduction de l'intervention de I 9.6)* Donc heu... la langue arabe c'est notre langue d'abord, et c'est la langue du Coran et en ce qui concerne l'anglais et le français, on doit les apprendre, ça ça nous permet de : de les utiliser dans différents domaines.

I 9.7 : Pour moi, c'est mieux, c'est très important d'étudier les trois : langues.

AS 9 : D'accord. Elles sont importantes pour différentes raisons, mais elles sont toutes importantes quand même.

I 9.7 : Oui.

A 9 : *(en arabe, longue intervention de 3 minutes 15 secondes)*

M 9 : Choukran! Je vais commencer par la fin, parce que c'est long. *(traduction de l'intervention de A)* Alors, en ce qui concerne la langue arabe, elle, elle a, elle a laissé la langue arabe en dernier, moi je vais commencer par le dernier. Donc heu..., parce que c'est très important ce qu'elle a dit. Alors, la langue arabe elle est précieuse. Elle est globale. Elle est riche. Donc, heu... voilà, elle est précieuse, riche, elle est minutieuse, elle insiste hein, sur MInutieuse. Pourquoi?

Elle a donné un exemple de « thekla ». Donc elle a dit, quand, quand on, quand on écrit plusieurs phrases, alors dans chaque phrase on utilise un mot. Ce mot, on ne le trouve pas dans plusieurs phrases, on le trouve pas ailleurs, donc on peut former beaucoup de phrases, à partir de beaucoup de mots. Par contre, en anglais et en français, il y a un mot, qui, qui est utilisé dans plusieurs contextes et qui veut dire... et qui n'a pas le même sens dans les différents contextes, mais il y a un mot qui veut dire beaucoup de choses. Par contre, en arabe, il n'y a pas qu'un seul mot, pour chaque phrase, pour chaque propos, un mot. Chaque mot, définit ce, ce qu'on veut dire sans le répéter ailleurs.

AS 9 : D'accord.

M 9 : Voilà. Donc, elle a : elle a, elle a donné l'exemple de « thekla », ce mot là, elle a dit qu'il n'existe dans AUCUNE langue. C'est « thekla », ça veut dire, c'est la femme qui a perdu tous ses enfants, donc le synonyme de « thekla », n'existe pas. On peut pas le traduire, c'est un mot typique, arabe. On peut pas traduire ce mot dans une autre langue, ni en français ni en anglais, c'est, c'est un mot typique qui n'est pas traduit, même si on veut traduire ce mot, on doit lui donner un autre sens.

AS 9 : Ou une phrase.

M 9 : Ou une phrase, voilà. Donc, alors pour l'arabe. Pour l'anglais, et pour le français, donc, heu... les francophones, les, les Algériens francophones parlent français et c'est à partir du français, donc elle dit que le français est une LIAISON, est une / il joue le rôle de : de : de la liaison entre l'anglais et l'arabe. Parce que les arabophones, quand ils apprennent l'anglais, ils doivent traduire en français, parce qu'ils parlent français pour apprendre en arabe. Donc le français, il a le rôle de : il a le rôle de...

AS 9 : D'un pont.

M 9 : Voilà le rôle de pont entre l'arabe et l'anglais. Si y a pas le français, donc on ne peut pas comprendre l'anglais. Pour comprendre l'anglais, il faut d'abord comprendre le mot en anglais, le traduire en français, pour le comprendre en arabe. C'est ça mademoiselle?

A 9 : (*acquiescement*)

AS 9 : C'est très intéressant.

M 9 : The last one...

I 9.8 : A mon avis, c'est, les trois langues sont très importantes et beaucoup plus l'arabe parce qu'on est des musulmans, donc heu... je défends l'arabe. Et l'arabe, c'est la langue maternelle, il faut la protéger et pour les autres heu... langues, il faut : il faut heu... les prendre.

M 9 : Il faut les Apprendre oui. D'accord.

I 9.8 : C'est obligatoire.

M 9 : Et obligatoire.

I 9.8 : Oui. (*phrases en arabe*)

M 9 : En résumé, on doit apprendre les trois langues, même l'arabe doit, heu... être appris.

AS 9 : Par les autres, tu veux dire?

M 9 : (*traduction de la question en arabe*)

I 9.8 : (*réponse en arabe*)

M 9 : (*traduction de l'intervention de I 9.8*) Nous, on apprend votre langue et vous vous devez apprendre notre langue.

(*rires*)

AS 9 : Ha! Moi j'ai déjà commencé. Je parle pas encore votre langue mais j'ai commencé.

M 9 : Un chouïa.

AS 9 : Oui, un chouïa.

(rires)

AS 9 : Ok. Et bien merci, merci beaucoup d'être venu, d'avoir pris le temps de m'aider. C'était très intéressant et j'ai appris beaucoup de choses ce matin.

I 9.8 : *(en arabe)*

M 9 : *(traduction de l'intervention de I 9.8)* On vous remercie beaucoup. Vous êtes la bienvenue et on aimerait bien rester plus longtemps avec vous et vous donnez le plus d'informations qu'on puisse.

A 9 : *(en arabe)*

M 9 : *(traduction de l'intervention de A 9)*. Je vais jouer l'interprète et disant au fur et à mesure. Avant que vous nous quittiez, j'ai une question à vous poser. On va essayer de vous poser une question à vous en tant que française.

...

Liste de questions posées à l'enquêtrice avant la fin de l'entretien

Que pensez-vous si on vous propose les trois langues, arabe, français et anglais,

...

si on vous demande de classer ces trois langues

...

sur quels principes vous allez les classer?

...

et comment vous allez les classer?

– Est-ce-que vous avez des difficultés à apprendre l'arabe?

- Pourquoi selon vous l'anglais est une langue internationale, avec une grande réputation dans le monde, et non pas l'espagnol, le français ou l'italien, etc? Pourquoi que l'anglais et pourquoi pas une autre langue?

- Pourquoi vous avez choisi ce sujet, en ce qui concerne la langue arabe, français, anglais? Et quel est votre but?

- Quel est votre avis sur l'Islam?

- Quel est « l'état » de la langue arabe et de l'Islam en France?

- D'après vos études et vos recherches, qu'est-ce-que vous attendez de la langue arabe?

Date et lieu : Le 14/05/2012, salle de cours du campus de Mascara
Durée (partie enregistrée) : 22 minutes
Interviewés : Un groupe d'étudiants en troisième année de licence de français.
Principaux intervenants : Mohammed (42 ans) et Mounir (M) (23 ans). Le reste sont des étudiantes licence de français (I 9.1 et I 9.2 principalement).

Présentations et introduction de l'enquête

AS 10 : Le thème de mon enquête est la diffusion de l'anglais en Algérie, dans l'espace francophone et donc je suis venue ici pour voir comment en Algérie on abordait cette question. Alors est-ce-que vous pouvez me dire, vous, comment vous percevez le futur de l'anglais en Algérie?

Mounir 10 : Dans le milieu éducatif.

AS 10 : Oui.

Mounir : L'anglais n'est pas pris, c'est-à-dire heu... c'est pas qu'il n'est pas pris en considération, mais par rapport aux autres langues comme le français, heu... le système éducatif sont basés toujours sur le français.

AS 10 : Sur le français.

Mounir : Ils n'ont pas donné, comment dire, les / heu... c'est-à-dire les principes de cette langue, de reconnaître sa culture, son mode de vie de, de : de cette langue.

AS 10 : Et est-ce-qu'il y a d'autres domaines en dehors du système éducatif...

Mounir : Ca, ca ..., pour nous, des raisons historiques, comme la colonisation française.

AS 10 : D'accord.

Mounir : En Algérie. C'est-à-dire, elle a inclus cette langue dans les gens, dans nous, heu... c'est-à-dire dans la société algérienne.

AS : Dans la société algérienne. Donc est-ce-que vos parents parlent tous français?

Réponse collective : Oui.

AS 10 : Est-ce-que vous pensez qu'il y a une différence entre le français de vos parents, tels qu'ils le parlent et celui que vous utilisez vous aujourd'hui?

E 10.1 : Il y a toujours le « r ».

AS 10 : le « r »?

Mohammed : le roulement du « r », oui. Donc, les : les : enfin, disons la génération ancienne roule généralement le « r » et la nouvelle génération c'est le : c'est le « r » normal. Et heu... y a, y a la présence aussi d'un accent spécial chez : l'ancienne génération par contre, la nouvelle génération sont plus rares à maîtriser le français.

AS 10 : Donc est-ce-que vous pensez que le français se perd un peu? On me dit souvent qu'on parle de moins en moins français en Algérie, que les jeunes le parlent de moins en moins. Est-ce-que vous êtes d'accord avec ça ou vous pensez qu'il y a une continuité?

E1 : C'est rarement parlé ici.

AS : Oui?

Mohammed : En ce qui concerne heu... l'actuelle génération, si on parle des écoles, le CM et lycée, donc on peut dire que / le français commence vraiment à disparaître de la société algérienne mais heu... dans le domaine universitaire, il est toujours présent mais présent, heu... chez certains étudiants qui pratiquent le français, par exemple, qui sont inscrit dans / le département de français. Mais sinon le français est toujours existant heu... dans la pronon / Heu... dans les phrases.

AS : Dans le parler.

Mohammed : Dans le parler, voilà. Y a des mots qui sont toujours heu... dans le dialecte, dans le, les phrases courtes, dans les phrases longues, même dans la conversation, on trouve, on trouve toujours des mots. Y a toujours une présence de mots ou même de phrases.

AS 10 : Des phrases ou des expressions.

Mohammed : Des phrases ou des expressions exactement.

AS 10 : Est-ce-que vous commencez à voir un peu ça avec l'anglais? Vous utilisez des mots anglais dans le langage de tous les jours en arabe? Comme nous en français ...

Mounir : en anglais comme week-end.

I 10.1 : Oui, oui.

Mounir : Best.

AS 10 : En français on l'utilise pour tout ce qui est en rapport avec Internet.

I 10.1 : Les mails.

AS 10 : Oui, checker les mails.

Mohammed : Oui, oui. Si on fait une comparaison avec le, le, le français et l'anglais, donc heu... le français est Omniprésent.

AS 10 : Oui.

Mohammed : Par contre l'anglais heu...

AS 10 : Ça reste restreint à des domaines précis?

Mohammed : Exactement, il est absent de la société algérienne, sauf si on utilise des mots mais pas dans des phrases et pas, non plus dans le parler, mais c'est des mots qui viennent comme ça.

Mounir : On l'utilise pas vraiment.

AS 10 : Pas trop.

Mounir : On l'utilise pas vraiment

Mohammed : Il est même pas utilisé.

Mounir : Au quotidien.

AS 10 : Alors que nous des fois en France on l'utilise pour rigoler, pour...

I 10.1 : Oui, c'est vrai.

AS 10 : Vous faites ça aussi?

I 10.1 et I 10.2 : Oui.

AS 10 : Est-ce-que vous avez appris l'anglais à l'école ou est-ce-que vous avez appris qu'une seule langue étrangère?

I 10.2 : Non. On a appris l'anglais.

AS 10 : Vous avez appris l'anglais à l'école.

E1 et E2 : Oui.

Mohammed : Pas à l'école, c'est heu...

E2 : C'est au... moyen.

Mohammed : Voilà, au moyen. C'est la deuxième étape, c'est CM2, à partir de CM2, CM3, je ne me rappelle plus. Le cours moyen, voilà. C'est à partir du cours moyen que l'anglais il est incorporé dans le : / l'enseignement, c'est à partir de là que / les Algériens, heu... apprennent l'anglais.

AS : Jusqu'au Bac, c'est ça?

Mohammed : Jusqu'au Bac, c'est ça. Et puis, y a la spécialité, y en a : / Maintenant y a autre chose, dans les lycées, y a des branches spéciales, y a des branches spéciales pour les langues. Donc / voilà, c'est nouv / enfin c'est pas vraiment nouveau, ça existe depuis des années, y a des orientations, par exemple heu... sciences transitoires, heu...sciences humaines et il y a aussi langues. Donc les mathématiques, les scientifiques et ceux qui font langues. Ceux qui font langues, après le Bac, ils vont heu... ils vont faire les langues dans une université, soit le français, soit l'anglais. Ca, ça dépend des villes aussi parce que y a : / si on prend le cas de Mascara, par exemple, donc heu... au lycée, on a pas l'espagnol, on a pas : / si l'allemand existe mais pas beaucoup

AS 10 : Pas beaucoup. Je crois qu'à l'université à Mascara il n'y a pas l'allemand.

Mounir et I 10.1 : Non.

Mohammed : A l'université y a pas allemand, mais par contre il existe dans certains lycées pour ne pas dire un seul lycée à Mascara, qui est heu... le lycée Djamel Eddine, sinon les autres lycées l'allemand, si le lycée de jeunes filles aussi, je pense que c'est tout.

I 1.10 : Non, il y a des lycées. Nous avons pris l'ang, l'allemand, la langue allemande en deuxième année.

Mohammed : Ha ben voilà! Donc les langues maintenant, je pense que
XXX

I 10.1 : deuxième année.

Mohammed : Donc l'allemand est aussi présent dans les lycées.

Mounir : On a appris cette langue au lycée.

AS 10 : Au lycée.

Mounir : Oui, en deuxième année secondaire.

AS 10 : Est-ce-que vous avez de bons souvenirs de vos cours d'anglais? Est-ce-qu'il y a des choses marquantes?

// *(pas de réponse)*

Mohammed : C'est sûr.

I 10.1 et I 10.2 : C'est sûr. *(rires)*

AS : C'est sûr?

E1 : Oui.

AS 10 : Alors comme quoi, il y a des choses en particulier?

I 10.1 : J'ai fait heu... au CM, j'ai fait une erreur heu... dans la langue anglais parce que, parce que j'étais pas : encore heu... Il y a une différence entre dog et god.

AS 10 : Oui.

I 10.1 : J'ai fait une erreur, un exemple par dog et... *(rires)*

AS 10 : Ha! D'accord! XXX

Mounir : Moi je me rappelle quand on a : on a tous rassemblé pour heu... pour chanter une chanson de Céline Dion « My Heart will Go on » et on a chanté tous ensemble, avec le prof et tout.

AS 10 : Ha! Oui! C'est un bon souvenir.

Mohammed : Moi c'est surtout la chanson que j'ai : j'ai jamais appris de chanson, c'est la première chanson que j'ai appris et qui m'est restée dans l'esprit jusqu'à présent. C'est en anglais, c'est heu... alors je ne me rappelle plus du : du chanteur, enfin c'était heu... // « I am flying I am flying, stormy waters... heu... c'est de :

AS 10 : Je ne sais pas, je ne connais pas tous les artistes anglophones. Vous pouvez la chanter peut-être?

(rires)

Mounir : Aller! Chantez!

Mohammed : Attendez...

Mounir : Supertramp?

Mohammed : Non. « I am flying, I am flying » *(en chantant)*

AS 10 : Oui, je reconnais l'air.

Mohammed : c'est pas : / Rod Stewart, Rod Stewart je pense. Oui c'est Rod Stewart.

AS 10 : Peut-être.

Mohammed : Oui, c'est une très belle chanson donc heu... on se rappelle très bien.

AS 10 : Alors vous écoutez / enfin, y a des programmes télé ou des radios qui diffusent des films ou des chansons en anglais?

Réponse collective : Oui.

Mohammed : Oui, énormément.

AS 10 : Vous regardez quoi par exemple? Vous regardez des choses en anglais ou écoutez des chansons en anglais?

E1 : Bien sur.

Mounir : Oui. J'écoute la musique en anglais. Je l'apprécie bien, même en français.

AS : Même en français, la chanson française, vous aimez bien?

Réponse collective : Oui.

AS : En France certains n'aiment pas nos chansons, ils préfèrent toujours les chansons anglophones.

Mohammed : Ha! si. Les anciennes chansons.

AS 10 : Ha! Les vieilles chansons.

Mohammed : Enrico Macias, il a fait de très belles chansons.

Mounir : Francis Cabrel.

Mohammed : Francis Cabrel, oui.

AS 10 : Ca c'est l'ancienne génération de chanteurs.

Mounir : Oui, des années quatre-vingt.

Mohammed : Pour la nouvelle, heu...

AS 10 : Pour la nouvelle?

Mohammed : je suis pas du tout branché.

// (quelques remarques encore sur la chanson française)

AS 10 : Alors est-ce-qu'il y a des domaines où vous pensez en Algérie, où on peut utiliser l'anglais soit dans le domaine professionnel, scientifique, technologique... quelles sont les opportunités en Algérie qui vous permettent d'utiliser cette langue?

Mohammed : Heu... écoutez, maintenant avec les sociétés étrangères, donc la présence des sociétés étrangères au sein du : territoire algérien maintenant, il y a de tout. Il y a des anglophones, des / heu... y a des Espagnols, des Turcs, les Chinois. Généralement heu..., pour les entreprises anglaises... ils font venir leur interprète en français parce qu'ils savent... ils savent que le pays, le pays est francophone, que les gens parlent français. Mais en parallèle aussi, y a des : / comme / j'ai des amis qui sont interprètes dans le sud, là où y a le pétrole bien sur, donc heu... c'est des interprètes anglophones, donc ils font de l'interprétariat de l'arabe à l'anglais. Ou sinon, bien sur... et heu... vue la mondialisation et tout ça, heu... l'ouverture du commerce international, donc maintenant, si on prend le cas des entreprises qui cherchent des interprètes, en anglais, parce que le commerce maintenant, est surtout en Chine, sachant que / beaucoup d'entreprises algériennes font du commerce avec la Chine, donc ils cherchent des interprètes anglophones, à qui ils paient le voyage, pour effectuer du commerce en Chine.

AS : D'accord! Donc ils utilisent des interprètent anglophones pour converser avec des chinois.

Mohammed : Avec des Chinois, en anglais. Sachant que les Chinois parlent bien anglais. De toute façon l'anglais est présent dans tous les pays, dans le commerce surtout.

AS 10 : Alors, justement, pour vous, l'anglais au niveau international, ça représente quoi?

// (pas de réponse)

AS 10 : Quelle est l'image que vous mettez derrière ça?

//

Mohammed : Ben jusqu'à présent, la langue la plus utilisée, dans tous les pays du monde, c'est l'anglais.

AS 10 : Oui.

Mohammed : Donc les gens / automatiquement, ils ont tendance à / choisir le couloir de l'anglais, comme ça / parce que le français si on va par exemple aux États-Unis, ils vont pas parler français.

AS 10 : C'est une langue utile.

Mounir : XXX mondialisation.

Mohammed : Voilà! s'ils vont en Chine, ils vont pas parler français, s'ils vont au Japon, ils vont pas parler français, surtout les pays asiatiques et même maintenant le Moyen-Orient c'est un pays arabophone et anglophone en même temps.

AS 10 : Oui.

Mohammed : Donc les gens ils ont tendance à / après un certain âge ils ont tendance à choisir l'anglais. Je vais vous donner un exemple, ils y a des écoles spécialisées maintenant, parce qu'il y a la création des écoles spécialisées, donc les gens optent surtout pour l'anglais, même des professeurs heu... qui vont faire des inscriptions pour apprendre l'anglais, au cas où ils partent au voyage, un simple voyage, donc ça leur servirait au moins de, d'avoir une conversation avec heu... même, même pas des, des gens natifs mais des gens comme des Chinois, des Turcs, des...

AS 10 : Oui. Donc du coup c'est vrai que l'anglais n'est plus associé à une communauté nationale, c'est plus pour discuter avec tout le monde, mais est-ce que vous arrivez quand même à faire la distinction entre par exemple l'anglais britannique et l'anglais américain?

// (pas de réponse)

AS 10 : Est-ce-que vous pouvez imaginer qu'il puisse y avoir deux variétés d'anglais possibles?

I 10.1 : Vous parlez de quoi, de / l'accent?

AS 10 : Oui, oui, au niveau de l'accent, est-ce-que vous voyez à quoi ça...

I 10.1 : Oui, il y a une différence.

AS 10 : Il y a une différence?

Mohammed : Oui, enfin, c'est toujours l'anglais de toute façon. Y a des différences mais heu... sur le plan de la prononciation, mais l'anglais est toujours présent, il est compris aussi. En ce qui nous concerne, si on arrive à / si on étudie, heu...

AS 10 : Oui mais parce que vous vous êtes angliciste, c'est pour ça.

Mohammed : Oui, justement je parle parce que je suis angliciste, on arrive à comprendre l'anglais britannique et l'anglais américain. Une petite différence, je prends par exemple, si on va en Angleterre, donc les gens, les britanniques par exemple ils disent « look at the little bottle on the table », le « little bottle on », généralement le 't' il est, heu... il est avalé, il est : substitué par le 'a' mais les Américains le 't' c'est le 'd', « little city » (*prononcé /'lidəl 'cidi/*) donc on a tendance à écouter le 't' en tant que 'd' et ça fausse la compréhension de : du mot.

AS 10 : Quand on n'a pas / oui, quand on n'a pas l'oreille habituée à...

Mohammed : exactement.

AS 10 : J'ai des élèves à qui je donne des cours d'anglais en France, ils me disent tout le temps qu'ils préfèrent soit l'anglais américain soit l'anglais britannique, et d'une variété à l'autre, ils ne comprennent pas. Il y en a qui comprennent que l'anglais américain et d'autre l'anglais britannique.

Mohammed : Mais parce que l'anglais britannique, c'est heu... la prononciation, elle est heu... on va pas dire rapide mais y a, y a : comme on dit « swallowed word », il y a beaucoup de mots qui sont avalés. Et donc, pour nous qui apprennent l'anglais, on doit imaginer le mot. Parce que, parce qu'on n'est pas natif mais on imagine le mot. Par contre, heu... les Américains ils ont tendance à prononcer presque tous les mots, mais, on a pris le cas du 't' , « little » c'est /'lidəl/, city c'est /'cidi/, « bottle » c'est /'badəl/ avec un 'd'. Donc c'est là, heu...

AS 10 : Oui et il y a toujours une forme standard après...

Mohammed : Voilà.

AS 10 : Alors selon vous, dans quels domaines on utilise le plus l'anglais, au niveau international?

Mohammed : Commerce.

AS 10 : Commerce.

Mohammed : Oui, commerce international, surtout ça.

I 10.1 : Politique aussi.

AS 10 : La politique, oui.

Mohammed : La politique c'est vrai que, elle est utilisée en anglais, mais elle est toujours traduite, y a une traduction.

AS 10 : Oui, y a des interprètes.

Mohammed : Y a des interprètes. Et sinon il y a des sous-titres. Donc, c'est toujours sous-titré, soit en arabe, soit en français donc on arrive / si on écoute pas, on lit. Donc, y en, y en a qui font les deux, qui écoutent et qui lisent mais généralement on lit les sous-titres, à moins que : qui, qui, qu'il nous est facile.

AS 10 (*s'adressant à Mohammed*) : Alors vous, du coup, vous étudiez le français et l'anglais...

Mohammed : Oui.

AS 10 : Quelle est la différence entre les deux, est-ce-qu'il y a des motivations différentes dans le choix des langues?

Mohammed : Tout d'abord, moi j'aime les langues. Alors j'ai fait anglais, je fait français actuellement, j'ai fait un peu d'espagnol, j'ai fait de l'allemand, je trouve que l'allemand il est vraiment difficile, il faut beaucoup de temps pour, pour maîtriser. Heu... motivation, heu... je suis motivé à apprendre les langues.

AS 10 : Alors le français par exemple, pourquoi le français? Dans quel but? Quelle est la finalité?

Mohammed : Là, je n'ai pas de but précis. J'apprends le français parce que, j'avais fait l'anglais quand j'étais jeune, en fait, je vais je vais vous dire pourquoi j'ai fait le français. Le français, il est pas loin du : de l'anglais, il n'est pas vraiment loin, y a par, par exemple si l'on parle de la sémiologie, elle est anglaise et elle est française. Si on parle de la, la linguistique, elle française et elle est anglaise. Donc y a la grammaire française, y a la grammaire anglaise qui sont différents et y a la littérature mais heu... les deux littératures, la littérature anglaise et la littérature heu... française, en fait elles, elles démarrent, d'un... d'un point de départ commun. La littérature, si on parle de la littérature française ou anglaise, on parle toujours de Don Quichotte, littérature, littérature, heu... littérature arabe, et toujours une / une fusion entre littératures. Donc, si j'ai fait le français c'est pour récupérer ce que j'ai perdu pendant ma carrière de licence quand j'étais jeune. Parce que quand on est jeune, on est pas vraiment motivé et : et on passe / on est pas discipliné. Là c'est la discipline, c'est heu... l'assiduité, donc heu... on a bien récupéré ce qu'on a perdu.

AS 10 : Et l'anglais alors, pourquoi le choix de l'anglais en premier?

Mohammed : Ben, c'était un choix parce que j'étais brillant en anglais quand j'étais au lycée.

AS 10 : D'accord.

Mohammed : J'aurais bien aimé faire la médecine, comme j'étais scientifique, et heu... j'ai échoué au Bac, à mon premier Bac en sciences transitoires, et là j'ai changé, j'étais / j'ai changé en lettres et / lettres et art, c'était venu comme ça mes parents ont choisi et comme ma note était élevée et je maîtrisé un peu l'anglais donc je me suis précipité dans l'anglais.

AS 10 : Vous ne regrettez pas?

Mohammed : Non, pas du tout. Moi, du moment je suis là, je parle français avec une française...

AS 10 : Alors pour finir, est-ce-que vous diriez qu'il est vraiment nécessaire de savoir parler anglais aujourd'hui?

Réponse collective : c'est nécessaire.

I 10.2 : C'est nécessaire bien sûr. C'est la langue internationale.

AS 10 : Est-ce-que le fait de parler anglais ça vous ouvre des portes pour vous déplacer par exemple, est-ce-que vous le voyez comme ça?

Mounir : Pour faire un voyage.

AS 10 : Pour voyager par exemple.

Réponse collective : Oui.

AS 10 : Vous êtes déjà allés dans des pays francophones, anglophones ou...

Réponse collective : Non.

Mohammed : Je pense que / parler anglais, c'est : c'est quelque chose de facultatif. Parce que y a, y a : / y a l'évolution de la technologie qui est présente en fait. Et heu... le monde s'ouvre sur la technologie, sur par exemple l'Internet,

surtout l'Internet qui rapproche les gens, donc heu... les gens se rapprochent en fait par une langue, donc il faut qu'il y ait une langue commune, sinon on peut pas discuter.

AS 10 : On peut pas discuter?

Mohammed : On a pas de conversation, donc généralement, les gens ils vont apprendre l'anglais et heu... en ce qui concerne le « chat » par exemple, les gens ils chatent en anglais. C'est vrai que y a / la traduction à côté, heu... on va apprendre le mot traduit et le copier coller et l'envoyer mais ça prend / c'est pas spontané, y a pas de spontanéité y a de la réflexion, mais quand y a de la spontanéité c'est, c'est encore mieux.

Date et lieu de l'entretien : le 16/05/2012, salle de réunion sur le campus de Mascara

Durée de l'entretien (partie enregistrée) : 32 minutes

Interviewés : Adama (M) 23 ans, Sakou (M) 24 ans, étudiants maliens en troisième année de licence d'études francophones. Issa (M), 23 ans en études anglophones.

Présentations

AS 11 : Donc vous êtes au courant de mon sujet d'étude. C'est l'anglais dans la sphère internationale surtout, et ce qui m'intéressait de voir, notamment en Algérie, et dans d'autres pays francophones, comment l'anglais arrive à s'implanter dans un environnement où déjà le français, en tant que langue étrangère est déjà très présent. Donc je voulais savoir ce que vous, vous en pensez, de ça, est-ce-que vous pensez que le français a un avenir encore au niveau international, et par rapport à l'anglais, est-ce-que ça peut être un rival, ou au contraire, est-ce-que, il n'a aucune chance?

A 11 : Ok, je commence?

S 11 : Aller...

A 11 : OK, y a pas de problème. D'abord, avant de parler de cette rivalité entre l'anglais et le français, je vais commencer d'abord par faire une opposition entre le français ainsi que disons la langue nationale qui existe chez nous, donc quand on essaie de voir un exemple sur le bambara, nous savons que c'est une langue, considérée au Mali quoi, la langue véhiculaire, bien entendu, parce que, c'est la langue du marché, c'est la langue qui est communément parlée...

AS 11 : Est-ce-qu'elle est écrite?

A 11 : Écrite? Aujourd'hui on a : / on a tenté de passer à l'écriture de cette langue, mais c'est, c'est quand même récent, et / cela n'a pas : / bon, fait une

grande explosion on pourrait dire, quand on essaie de voir en comparaison avec la langue française, et on sait que cette langue sert, elle est véhiculaire, mais quand on essaie de voir le statut de la langue française, la langue française chez nous, sans le cacher, c'est déjà considéré comme une langue de prestige. Parce que quand on parle certes de la culture, la langue bambara elle fait partie de la culture, je l'ai dit anthropologique. Lorsqu'on parle du français c'est la langue élitaire, ça n'est pas / c'est parlé par l'élite, ce n'est pas tout le monde qui parle cette langue. On peut certainement comprendre mais dire on maîtrise la langue, ça, ça, ça fait deux. Donc la langue élitaire c'est l'affaire que les gens, font tout pour, la maîtriser cette langue pour avoir un certain statut heu... social. Quand on essaie de voir la langue anglaise, d'ailleurs, on sait qu'aujourd'hui, les gens disent, quand on parle de la langue anglaise, c'est la langue de : la technologie, c'est une langue heu... qui est convoitée par plusieurs personnes. Mais vous savez la pratique, ça pose problème. Pourquoi? Parce que quand on essaie de voir chez nous d'abord, la langue française est sensée être maîtrisée par plusieurs personnes, mais malheureusement ce n'est pas le cas, et on s'est dit encore, l'anglais, qui reste toujours une langue étrangère, à nous, bon certes le français, c'est la langue officielle, et déjà c'est la langue parlée par / bon, je peux dire, par la / pas forcément la majorité mais plusieurs personnes parlent français plus que l'anglais. On s'est dit d'ailleurs, quand on parle de la rivalité au sein de la communauté malienne, je / je vais un peu appesantir sur ça, on trouve que : / je pense que / bon, cette envie est là, de la maîtrise de la langue anglaise, mais ça : ça pose problème parce que, le français d'ailleurs, on a des problèmes, l'anglais n'en parlons pas, parce que d'abord, c'est d'abord la pratique...

AS 11 : L'utilité.

A 11 : L'utilité, oui! L'utilité mais c'est surtout la pratique, une langue pour la maîtriser, c'est la pratique, or ça fait plaisir lorsqu'on dit, heu... on se permet de dire que l'anglais, c'est, c'est : / bon, c'est une langue internationale et tout ça mais si ce n'est pas maîtrisé ça ne rime à rien. Elle n'est pas maîtrisée ça ne rime à rien. Je pense, si on me dit de faire un choix, heu... moi je choisirai toujours le français et je vais dire pourquoi. D'abord, au début, ce n'était vraiment pas mon choix, de venir faire le français mais, quand je suis venu, je l'ai aimé, et j'ai dit pourquoi je dois défendre cette langue, je dois défendre cette langue, parce que c'est la langue de mon diplôme d'abord et si je dois enseigner avec ce diplôme de licence, je le

ferai, qu'avec le français, ma licence de français. Et j'ai dit que / bon, bien que toutes les politiques derrière sont mises en place hein... quand on essaie de voir même avec heu... le campus derrière, plusieurs personnes sont obligées de passer le test ici en Algérie, rien que pour la survie de cette langue, quand on essaie de voir les décideurs tout ça en France, bon / on voit toujours, on lutte pour la survie de cette langue. Parce que sur le plan international, ne le, ne le cachons pas, l'anglais essaie de dominer, sur le plan international. Oui, l'anglais domine, mais on sait très bien qu'avec les politiques entreprises heu... par les différents décideurs, y a toujours la survie de cette heu...

AS 11 : Oui de cette langue.

A 11 : Le français reste toujours là parce que le français reste l'eldorado, heu... de plusieurs Africains, et pour y accéder, il faudra apprendre la langue française.

AS 11 : Donc les Maliens ont plus / visent plus un pays francophone, la France plutôt que les pays anglophones comme l'Angleterre?

A 11 : Oui, oui, effectivement, effectivement. Le choix des, des, de plusieurs heu... disons francophones, c'est d'aller en France, bon l'Angleterre, c'est très peu d'ailleurs, je ne sais pas si c'est dû à la situation économique, moi je sais pas. Mais je sais que...

AS 11 : Ou c'est dû à la facilité de la langue qui fait que...

A 11 : Je sais pas mais : / les gens préfèrent surtout la France.

AS 11 : D'accord, OK. Alors quel regard vous portez justement sur l'Algérie, est-ce-que la langue / est-ce-que vous avez l'impression qu'on parle beaucoup français?

A 11 : Ici en Algérie? Heu... les Algériens surtout...

I 11 : Ici en Algérie, on voit que c'est un pays qui parle déjà le français, parce que / je veux dire, en fait, ils sont colonisés par les français et en général

quand on voit les pays qui parlent le français c'est des pays colonisés par la France.

AS 11 : Exactement.

I 11 : Et ceux qui parlent l'anglais c'est souvent aussi des pays colonisés par l'Angleterre et c'est normal que la majorité parle le français, mais j'ai découvert quelque chose en venant en Algérie, je trouve que / c'est, c'est les vieilles personnes qui parlent plus le français que la nouvelle génération. La nouvelle génération le néglige et en plus, j'ai voyagé pendant ces vacances vers le sud de l'Algérie, j'étais un moment dans un cyber et j'ai demandé au monsieur l'heure qui l'est, et il n'a pas compris ce que j'ai dit.

AS 11 : Il a pas compris...

I 11 : Juste quelle heure est-il et il n'a pas compris. Donc j'ai dit que c'est grave. Déjà je trouve que vers l'autre côté, les gens sont nuls, ils sont nuls.

AS 11 : Du coup, vous, est-ce-que vous êtes obligés d'apprendre une autre langue, apprenez l'arabe pour vous faire communiquer plus facilement?

A 11 : Bon en fait, obligé... non (*rires*). On est pas obligé.

AS 11 : Vous pouvez faire sans?

S 11 : Voilà. Bon en fait, personnellement, je suis pas obligé parce que surtout la plupart des gens que nous rencontrons et que nous fréquentons, c'est parce que généralement soit ils étudient avec nous, ou qui en fait ont au moins une base en langue française. La communication, comme tout le monde, elle est... / Certains Algériens qui ne parlent pas français, qui n'ont pas XXX entre guillemets, la communication ne passe pas.

AS 11 : Oui, donc, du coup ça vous coupe quand même de certaines personnes.

S 11 : Voilà! Ça nous coupe un peu de la communication. On va rencontrer par exemple / Nous nous sommes des étrangers ici, on va rencontrer des étudiants qui font de la littérature arabe. Soit ils ont un module de lettres, heu... un module de le français, mais déjà, une, une heure par semaine c'est pas suffisant, déjà au lycée on a pas le temps pour vraiment revenir aux notions élémentaires, pour pouvoir encore heu... c'est des devoirs d'un niveau impossible, donc ça fait que : / bon, à certains niveaux, mais, comme je viens de le dire, c'est la : c'est l'ancienne génération qui semble plus compris, parce qu'on suppose, parce qu'à l'époque y avait... / c'était l'enseignement qu'en français, avant qu'il y ait l'arabo : comment ça s'appelle / l'arabisation du système, heu...

AS 11 : Du système scolaire.

S 11 : Voilà, du système scolaire, donc c'était purement français. Donc ça fait que tous ceux qui sont issus de cette époque là, sont des produits purement français. La nouvelle génération a commencé avec déjà l'arabisation du pays. Donc ça fait, ça fait, y a ces problèmes qu'il faudrait connaître parce que vous allez rencontrer des étudiants qui sont à un niveau soit deuxième ou troisième année de français mais qui ont du mal vraiment à communiquer avec vous en français.

AS 11 : Oui, c'est vrai, je l'ai vu.

I 11 : Moi je pense que aussi souvent ça dépend des familles. Ici, y a de ces familles... / ça dépend de l'éducation de, de tout un chacun, puisque y a de ces familles où on nous apprend à parler français.

A 11 : Les parents communiquent avec leurs enfants en français.

I 11 : En français.

AS 11 : Il y a une volonté de transmettre le français.

I 11 : J'ai beaucoup de mes camarades ici qui, heu... sont Algériens mais qui parlent français, le français sans faute, très bien, avec l'accent, normal, oui mais : / parce que je me suis dit déjà / en famille, ils sont là à parler français avec leurs

parents, et c'est comme ça, ils sont habitués, et là ils n'ont plus de problèmes avec la langue, je pense que ça c'est fini. La langue elle est déjà...

A 11 : Je voulais juste, je voulais juste ajouter quelque chose, la famille. On sait bien que chaque famille a sa politique linguistique, mais surtout, ce n'est pas ce qui pose problème. Surtout, le côté social, parce que / on s'est dit d'ailleurs, parce qu'on est dans un pays qui ne parle pas la langue, souvent on a la difficulté, c'est que moi j'ai constaté, je trouve que les, les Algériens s'expriment mieux en anglais qu'en français.

I 11 : Oui.

A 11 : Et là, là je me dis que bon, si je prends l'exemple sur moi-même, je me dit souvent que, bon, est-ce-que souvent lorsqu'on commence avec la maîtrise de la langue française, l'anglais ne devient pas plus ou moins compliqué à notre égard? Bon, ça c'est, c'est perturbant.

AS 11 : C'est là, la question où je voulais en venir, est-ce-que le français ou la forte implantation du français dans une société ne peut pas être un frein, justement, à la diffusion de l'anglais? Pourquoi? Parce que les gens vont se dire, je maîtrise déjà le français, ça m'ouvre des portes, donc pourquoi apprendre l'anglais?

Qu'est-ce que vous pensez de ça? Est-ce-que vous pensez que c'est vrai?

Un nouvel arrivant dans la salle souhaite participer à la conversation, je lui répète la question.

S 11 : Moi je pense que c'est pas tout-à-fait cela, ça dépend de la politique linguistique du pays. On prend, je parle de l'État algérien en particulier, pour le cas de l'Algérie, il faut voir le côté historique.

AS 11 : Oui.

S 11 : Ça veut dire le côté historique, ça fait que la langue française, heu... a tendance à perdre un peu son prestige, mais je pense que / certaines personnes commencent à comprendre déjà, que l'histoire reste l'histoire, c'est-à-dire que /

comme disait notre, heu... notre XXX, la colonisation ça a été / la langue française ça a été un butin de guerre pour l'Algérie, XXX. Donc je pense que le fait que les gens soient beaucoup plus intéressés par la langue anglaise, c'est à cause de cette idée ancrée, la mentalité de beaucoup de personnes, donc ça fait que ça bloque un peu la langue française même. C'est-à-dire on peut pas faire un dépassement de soi librement. C'est vrai, on a connu une histoire avec la France, mais bon, dans la mesure où, on a beaucoup de rapport avec la France, la langue française devient inévitable. Donc ça c'est des choses beaucoup ont vraiment du mal à se débarrasser.

AS 11 : Donc ce serait d'un point de vue identitaire.

S 11 : Voi :là! Voilà.

AS 11 :Les gens se rappellent de l'histoire et ont tendance à rejeter...

S 11 : Oui. Moi je vois un exemple, j'ai discuté avec un ami quelques mois de cela, il m'a dit, bon, il veut juste apprendre l'alphabet français. Mais je lui ai dit pourquoi, tu n'as pas besoin de venir à l'université si tu veux apprendre l'alphabet français. Il se peut que tu aies déjà cet alphabet donc, si c'est / c'est ça, tu n'as pas besoin de perdre ton temps. Mais pourquoi? Voilà, la langue français c'est quelque chose qui l'intéresse, je lui ai dit pourquoi?

Donc il, il, identifie déjà la langue française à la personne française, ou encore à l'histoire française, moi j'ai dit pour ça, c'est un fait qui est là, qui peut faire... / qui peut te faire passer à côté de la plaque parce que n'oublies pas qu'il faut avoir un diplôme. Ce diplôme, on m'a dit que c'était une licence en langue française donc tu es supposé enseigner la langue, d'enseigner en français, pas en arabe.

AS 11 : Oui.

S 11 : Ce qui ont fait l'arabe, ne seront jamais chargé à d'enseigner la langue française en Algérie, impossible. Donc tu vois que tu perds ton temps et là, tu te / tu te fais vraiment des idées qui pourraient être nocives pour toi même et...

A 11 : J'aimerais intervenir sur ce point. Moi je pense que, surtout / bon / comme il a si bien dit, il reste toujours cette mentalité vindicative par rapport à l'histoire mais je trouve que, heu... surtout quand on essaie de voir la réalité en France. Ici dans ce pays (*en parlant de l'Algérie*), il suffit de faire le français pour, je ne vais pas dire pour REussir, mais, pour gagner son pain.

AS 11 : Oui.

A 11 : Alors que nous savons bien que / dans le département de français, il y a moins de / d'enseignants de français, et souvent, peut-être vous êtes, vous pouvez avoir les compétences requises, mais lorsque vous ne maîtrisez pas cette langue on trouve que vous n'êtes pas à la hauteur.

AS 11 : Oui.

A 11 : A mon avis, avec certains enseignants et tout ça, on dit bien qu'on ne peut pas comprendre, un enseignant de français qui parle en arabe! ça ne se fait pas.

AS 11 : Oui, c'est...

A 11 : Donc, vous voyez, on se dit / l'enseignant ou l'enseignante peut être à la hauteur, avec heu... ce petit problème, peut-être la personne ne s'est pas intéressé à cette langue, à la maîtrise de cette langue. Comme l'a si bien dit I3, le cont ., dans le contexte historique et tout ça, les considérations historiques, bon, dans lequel les gens se sont, dans lequel les gens se sont retrouvés, on s'est dit que bon, il faudra s'en débarrasser, s'en débarrasser, c'est ce que j'ai dit, j'ai l'habitude de dire que y a toujours cette culture anthropologique et la culture élitare.

AS 11 : Oui.

A 11 : Prendre en considération la culture anthropologique, si cela peut être un frein , ainsi qu'à votre avenir, il faudra essayer de valoriser la culture élitare, parce que votre avenir y dépend.

AS 11 : Oui, tout-à-fait. Alors est-ce-que vous pensez alors que le Algériens du coup vont parler plus anglais, qu'ils vont être plus attirés par l'anglais, parce que du coup il la voit de façon plus neutre.

A 11 : J'y viens, j'y viens très rapidement. Lorsqu'on parle des Algériens, d'abord il faut reconnaître que quand on parle de la langue français, la langue française du point du vue du système, c'est assez compliqué. Alors, donc l'anglais, c'est assez facile, avec une certaine richesse de vocabulaire, c'est juste la phonétique. Mais le français ça ne suffit pas. Bon, y a tellement de grammaire...

I 11 : C'est compliqué.

A 11 : Tellement de règles drastiques, donc souvent ça freine. Et lorsque déjà on a cette souplesse en langue anglaise, on ne se fatigue plus. De ne pas se fatiguer c'est la peur.

AS 11 : On connaît déjà l'alphabet en français, on connaît déjà...

A 11 : Justement, c'est par peur de : de se faire ridiculiser parce qu'on se dit que déjà on est pas capable. Il faudra voir que déjà une personne qui a une licence en langue française et qui n'est pas capable, il ne va pas s'exposer. Ça c'est clair. Donc je préfère rester dans l'ombre que de m'exposer. Donc y a tout ce problème, donc c'est là que tout, un frein, avec ces considérations historiques, mais y a ce côté aussi parce que, on n'a passé tout ce temps sans être capable. J'ai discuté avec une fille aujourd'hui, elle a une licence de français, ça fait deux ans déjà, elle me dit que me, elle me comprend pas, et pourtant je m'exprime bien, je dis que non. C'est une question de volonté. Ce n'est pas une question de famille, ce n'est pas une question de société mais c'est juste une question de volonté.

AS 11 : Oui, vouloir comprendre et vouloir se faire comprendre.

A 11 : Et c'est tout.

S 11 : Et n'oublions pas que / quand tu dis ce n'est pas une question de société ou non, on est dans une société, on est beaucoup influencé par la société que par notre propre volonté. XXX (*bafouillages*) c'est vrai, mais le cas de

l'Algérie est paradoxal. Parce que moi je n'arrive pas à comprendre qu'on commence l'enseignement de la langue française jusqu'en troisième année primaire, déjà l'enfant apprenait trois ans ou dix ans à l'école, sans être en contact aucun, aucunement avec la langue française. Trois ans, quatre ans déjà il faut les familiariser avec la langue française. Ça, c'est un frein déjà. Parce qu'il y a un âge pour, pour heu... certains éléments. Maintenant, à l'université il y a une??? au lycée, on met plus l'accent sur la langue arabe, tout se fait pratiquement en arabe, seulement les modules en en langue française, après on vous oriente vers la filière en langue française, donc vous allez automatiquement vous trouver en face d'un problème, des choses que vous n'avez pas apprises depuis le lycée XXX, or, à l'université, c'est : on suppose que vous avez déjà, vous avez un minimum qui vous permet déjà d'aller automatiquement sans l'aide souvent de quelqu'un d'autre. XXX, dieu sait qu'on a des camarades qui étudient avec nous, vous allez leur poser souvent la question, la question, par exemple du présent de l'indicatif, c'est tout un problème. Imaginez en quatrième année de langue française

XXX (*S 11 ne parle pas assez fort*)

Qu'est-ce-que vous aller faire avec cette licence de langue française. Pratiquement, on avait rien fait en français. Maintenant, ça c'est un problème, même les enseignants sont conscients de cela. Je pense que c'est un problème qui doit être résolu au niveau décisionnel. Bon, c'est pour cela je dis il y a un paradoxe dans le système.

A 11 : Je veux juste ajouter, ce que tu viens d'énumérer, je pense que ce même problème, existe chez nous. Par exemple, aujourd'hui nous parlons de la cohabitation, comme au Sénégal, c'est le même cas, aujourd'hui, tout récemment, ils ont parlé de la cohabitation de la langue nationale, c'est-à-dire du wolof ainsi que le français. Bon, au Mali c'est l'État, avec la pédagogie qu'on les gens, dès le début, on va essayer de... les enfants vont essayer d'apprendre la langue franç, disons, la langue nationale bambara, et à un certain niveau on va introduire le français.

AS 11 : D'accord. Oui, ils veulent repousser l'introduction du français

S 11 : Oui, jusqu'à un âge pour / heu...

A 11 : Oui, on s'est dit que, d'abord la maîtrise de : / disons, de sa langue ça nous permet de mieux rebondir sur la langue française. Bon, personnellement, ce n'est pas ma vision. Pourquoi? D'abord, quand on essaie de voir la société, on sait bien qu'il y a plusieurs / établissements privés que publics, bon / je sais pas. C'est pas en termes de comparaison, mais, les établissements privés sont plus nombreux, chez nous. Donc, enseigner, dans les établissements privés, ce n'est vraiment pas le même système qui existe, mais dans le public, c'est ce système qui existe. Sur le plan du marché, ils sont égaux.

AS 11 : Donc ça crée des...

A 11 : Y a des confusions.

I 11 : Des disparités.

A 11 : Voilà. Des confusions. Y a de la confusion ici. Mais enseigner, comment on peut valoriser cette tendance, moi j'ai toujours été contre cette vision. Je ne suis pas contre ma culture mais je fais face à une certaine réalité, bon, parce que le diplôme c'est pas en bambara, c'est en français. Là c'est clair. Et lorsque je dois, faire face à quelqu'un qui a eu une formation très solide ça pose problème. Donc je serai relégué au second plan, au lieu d'être au premier plan.

AS 11 : Disons qu'il n'y a pas de réalité sociale qui fait que les langues natives puissent être intégrées dans ce système ou valorisées...

A 11 : On tente de le faire mais de façon injuste. De façon injuste, oui, de façon heu... je dirais partiale. Parce que les écoles privées, bon, je pense, on est tous Maliens, et là quand un système doit s'appliquer, PAS // c'est-à-dire, concernant ma communauté, concernant les, les, les écoles publiques, à tout élève, donc c'est un système...

S 11 : C'est une faille dans cette politique convergente. XXX

A 11 : J'abonde dans le même sens que lui, parce que quand on prend la langue française, au lieu de remplacer subitement la langue française on doit essayer d'abord et traduire les ouvrages scientifiques.

S 11 : L'objectif c'est pas remplacer, faut pas...

A 11 : Non, c'est qu'on essaie...

AS 11 : Non, c'est qu'on essaie de, de, de...

A 11 : La cohabitation.

AS 11 : Voilà, de donner moins d'importance.

A 11 : Oui. C'est petit à petit. Donc, quand on essaie de voir la pédagogie convergente, dix ans plus tard, on va essayer d'éliminer le français, c'est-à-dire le français ne sera plus la langue officielle mais le bambara. Et là y a un petit problème parce que les ouvrages scientifiques, ne sont pas du tout traduits en bambara. Donc, là à l'université, nous serons obligés comme en Algérie ici, d'apprendre le français, ou bien, d'essayer de faire avec, et ça ne marche pas. Internationalement, le bambara n'est pas du tout représenté, seulement dans les universités allemandes (?) et ça c'est culturel, rien, ça n'a rien de scientifique. Donc moi je pense c'est juste, heu... on essaie juste de se berner.

AS 11 : Alors à votre avis, de quoi vient heu... quelle est l'idée derrière cette volonté de rendre le français moins important?

A 11 : Moi je pense que dans certains XXX linguistiques, dans la langue maternelle, l'apprentissage est plus facile, la, la compréhension est plus facile. Moi, je ne pense pas que ce soit le cas parce que là j'ai appris tout en français mais je n'ai pas eu de difficultés.

AS 11 : Ce serait plus une barrière d'apprendre dans une langue maternelle qui n'est pas très diffusée finalement au niveau international.

A 11 : Même le bambara on ne le maîtrise pas très bien, le bambara, ce n'est pas académique, l'alphabet, j'ai oublié, c'est le wogo, souvent on l'appelle le wogo mais...

I 11 : Le quoi?

A 11 : Le wogo ou le woyo. Il est difficile à apprendre. C'est, c'est : / c'est pas scientifique.

S 11 : Oui (*rires*).

AS 11 : C'est plus pour la culture?

A 11 : Oui. On peut essayer de le valoriser d'une autre manière. Par exemple tu prends le bambara comme une matière, comme le français, comme l'anglais, comme d'autres langues mais pas comme une langue d'enseignement. La langue d'enseignement, on en peut pas, voilà.

S 11 : Bon je pense que c'est un projet, c'est un projet jusque là et c'est pas à ma connaissance que cette politique soit déjà appliquée pas à ma connaissance, mais, il faut pas oublié qu'il y a... qu'il y a une académie africaine qui existe déjà, pour des langues nationales des langues africaines qui existe déjà, donc c'est dans cette optique là qu'ils ont tenté de prendre cette langue dans les différents pays qui constituent cette académie, notamment les langues qui sont les plus utilisées dans ces pays, le bambara pour notre cas. Donc, pour certains, ça a une vision réductrice en tout cas par rapport à la langue française, mais moi je pense non, ce n'est pas tout-à-fait cela.

AS 11 : C'est plus la diversité qui est mis en avant.

S 11 : VOilà!

A 11 : C'est là le projet de l'Unesco. L'Unesco veut valoriser toutes les langues du monde. Bon, moi à mon avis ce n'est pas de cette manière. On peut valoriser la langue pas : / ce n'est pas la peine de prendre cette langue comme langue d'enseignement. On peu essayer seulement de l'ajouter parmi les matières.

AS 11 : On peut, on peut définir pour chaque langue une fonction...

A 11 : Voilà.

AS 11 : Pour l'enseignement, l'expression culturelle.

A 11 : Si si il arrive à traduire tous les documents scientifiques en bambara...

AS 11 : Peut-être qu'au Mali, il n'y a pas ce contexte là justement, historique, qui fait qu'il y a beaucoup de gens qui assignent aux langues une valeur identitaire.

S 11 : Oui.

AS 11 : En France par exemple, on aime pas apprendre l'anglais. On est obligé mais beaucoup de gens, notamment les plus vieux, se refusent d'apprendre l'anglais parce que non ils parlent et ils ne parleront que français.

A 11 : C'est pareil chez nous. Y a des nationalistes comme ça. Ces nationalistes, et ces mêmes nationalistes on constate que, dans leur famille ils parlent le français, mais ailleurs...

AS 11 : Et vis-à-vis de l'anglais, est-ce-qu'ils sont réticents? Est-ce-qu'ils ont quelque chose contre l'anglais? Un argumentaire qui va à l'encontre de l'anglais?

A 11 : Non.

S 11 : Non, non, pas du tout. C'est juste que c'est une langue qui n'est pas utilisée comme le français au Mali mais c'est c'est comme le cas ici en Algérie, la langue française, c'est, quelqu'un qui parle, c'est un prestige. Voilà, au Mali c'est à peu près la même chose, quelqu'un qui maîtrise bien l'anglais, il est admiré, mais, c'est-à-dire les gens n'ont pas vraiment le courage d'aller vers la langue, comme ils le sont pour la langue française. Moi je le comprends parce que la langue

française, la langue officielle, la langue de l'administration, vous avez beau faire l'anglais plus que le français...

AS 11 : Dans tous les cas vous êtes obligés de passer par le français.

S 11 : Voilà.

A 11 : Moi l'anglais c'est pas une langue qui me séduit. C'est pas du tout une langue qui m'intéresse mais c'est surtout on m'oblige à apprendre cette langue parce qu'on pense qu'avec cette langue je vais facilement intégrer les ONG, les institut, les institutions internationales.

AS 11 : Ca veut dire que pour l'anglais, il faut être très très ambitieux, très motivé...

S 11 : Ha! Oui.

I 3 : Et c'est quoi le statut de l'anglais en France?

AS 11 : Le statut en fait...

I 11 : C'est une langue de prestige ou...?

AS 11 : Oui. C'est-à-dire que maintenant, pour trouver un travail en France, on nous demande souvent de parler anglais. De plus en plus on nous demande de savoir parler anglais et c'est la première langue étrangère qu'on apprend à l'école.

S 11 : Mais est-ce-que cela est dû au fait qu'il y a la présence des sociétés, des opérateurs économiques en France plus que...

AS 11 : C'est : / c'est voilà. C'est la société française qui s'est très développé autour des services, on communique aussi beaucoup avec les autres pays européens, et on parle plus anglais avec des non-anglophones qu'avec des anglophones. C'est-à-dire que quand on va parler avec un allemand, on va parler en anglais, avec un espagnol on va parler anglais, si on ne connaît pas leur langue bien sur.

A 11 : Voilà. J'ai une question qui a à voir avec ça. Quand M. Hollande est allé voir Angela Merkel, est-ce-qu'il s'est exprimé en anglais, en allemand ou en français?

AS 11 : Je ne sais pas, j'ai loupé le...

A 11 : Parce que son, son premier ministre est professeur d'allemand...

AS 11 : Je ne sais pas. Mais vous savez que tout nos présidents français ne sont pas très bons en anglais. Je ne sais pas si vous avez déjà entendu un de nos présidents s'exprimer en anglais...

A 11 : Sarkozy, Sarkozy l'a fait

XXX

I 11 : Mais moi je trouve que c'est, c'est étonnant qu'un intellectuel comme Sarkozy, comme...

AS 11 : Qui ne parle pas anglais.

I 11 : qui ne parle pas français, qui vraiment doit aller chercher...

AS 11 : C'est à l'image de la France?

A 11 : Non! À mon avis, le français c'est une langue de la connaissance, c'est-à-dire il y des hommes aujourd'hui qui ont écrit en français, des intellectuels qui...

AS 11 : D'un point de vue purement pratique, si on ne maîtrise par anglais en France, donc déjà on peut pas avoir de bons jobs, c'est...

A 11 : On a très peu de chance sur le marché du travail.

AS 11 : C'est pas forcément pour avoir accès à la connaissance ou quoi c'est d'un point de vue pratique pour aller communiquer avec un Allemand, un Indien...

A 11 : Mais vous passer par des tests ou c'est juste le diplôme suffit?

AS 11 : Heu, c'est-à-dire...

A 11 : Moi par exemple j'ai fait une formation.

AS 11 : Par exemple, l'entretien... j'ai un ami qui est informaticien, il a étudié l'anglais comme moi à l'école, sauf qu'il a du se perfectionner après, et pendant son entretien d'embauche, il fait son entretien et d'un coup le patron lui dit, now, let's talk in English...

(rires)

AS 11 : L'entretien en anglais. Et c'est ça le test qui...

I 11 : Hier soir on causait de ça. Je leur disais : aujourd'hui, dans ce monde, il y a des endroits les gens parlent anglais entre eux.

AS 11 : Oui.

I 11 : Différents pays...

AS 11 : Juste pour finir, pour vous l'anglais, ça représente quoi? Quelle est l'image que vous mettez derrière l'anglais?

A 11 : OK. Pour moi, incontrôlable.

AS 11 : Est-ce-que ça ne représente pas quelque chose en particulier?

A 11 : Le développement technologique le commerce.

XXX

I 11 : C'est-à-dire que aujourd'hui, les gens n'aiment pas parler juste l'anglais. Ils préfèrent le français, que l'anglais. C'est-à-dire qu'il y a une chose qui est là, qu'on ne peut pas contourner. Le monde a besoin aujourd'hui de l'anglais. Sinon... moi je n'aime pas l'anglais, je détestais l'anglais, oui mais : / je me suis retrouvé comme ça et j'ai réalisé que, oui j'ai réalisé aujourd'hui que si je continue dans ce domaine et que je m'exprimais très bien en anglais, ça va changer beaucoup de chose dans ma vie.

AS 11 : D'accord.

I 11 : Parce que déjà je parle...

AS 11 : Le français.

I 11 : Le français...

AS 11 : L'anglais.

I 11 : Oui.

AS 11 : Et ça t'ouvre beaucoup de portes.

I 11 : Oui, que quelqu'un qui XXX.

AS 11 : Mais tu n'apprendrais pas la littérature anglophone?

I 11 : Oui, bien sûr, bien sûr. Je suis en train d'apprendre mais... non, non en fait, c'est la langue pour échanger avec les gens par le monde, c'est ça qui m'intéresse.

A 11 : Mais : Anne-Sophie, qu'est-ce qui fait que la littérature anglaise n'a pas heu... je sais pas, assez d'impact en France ou bien dans les études de littérature par rapport à la littérature française? Parce que souvent je me dis que peut-être ils n'ont pas d'écrivains de renommée?

AS 11 : Ils en ont eu, beaucoup, mais je pense que la langue de la littérature et de la politique ça a été le français, avant, c'était comme ça. C'était pas que dans les colonies françaises, c'était partout dans le monde, c'était le prestige, c'était les philosophes des Lumières, et-cetera. Donc il a une fascination pour la littérature française qui était heu... le rayonnement de la France, à un certain moment, qui a fait que c'est resté. Les belles lettres, c'est toujours associé au français.

A 11 : Ha, oui. C'est ça.

I 11 : La langue française c'est la langue de la séduction.

(Rires)

A 11 : Un dernier mot. Je dirais bien que : je sais que maîtriser une langue c'est maîtriser une autre culture. Lorsque je parle de la langue anglaise, je ne suis pas contre, je sais bien que c'est une langue incontournable aujourd'hui, mais quand on me demande de défendre une langue je vais défendre la langue française.

AS 11 : D'accord. Parce que vous n'êtes pas particulièrement attiré par la culture britannique ou américaine qui ferait que...

A 11 : Non, moi ma défense c'est par rapport à mon diplôme et ma survie c'est tout dans ma passion pour mon diplôme en français.